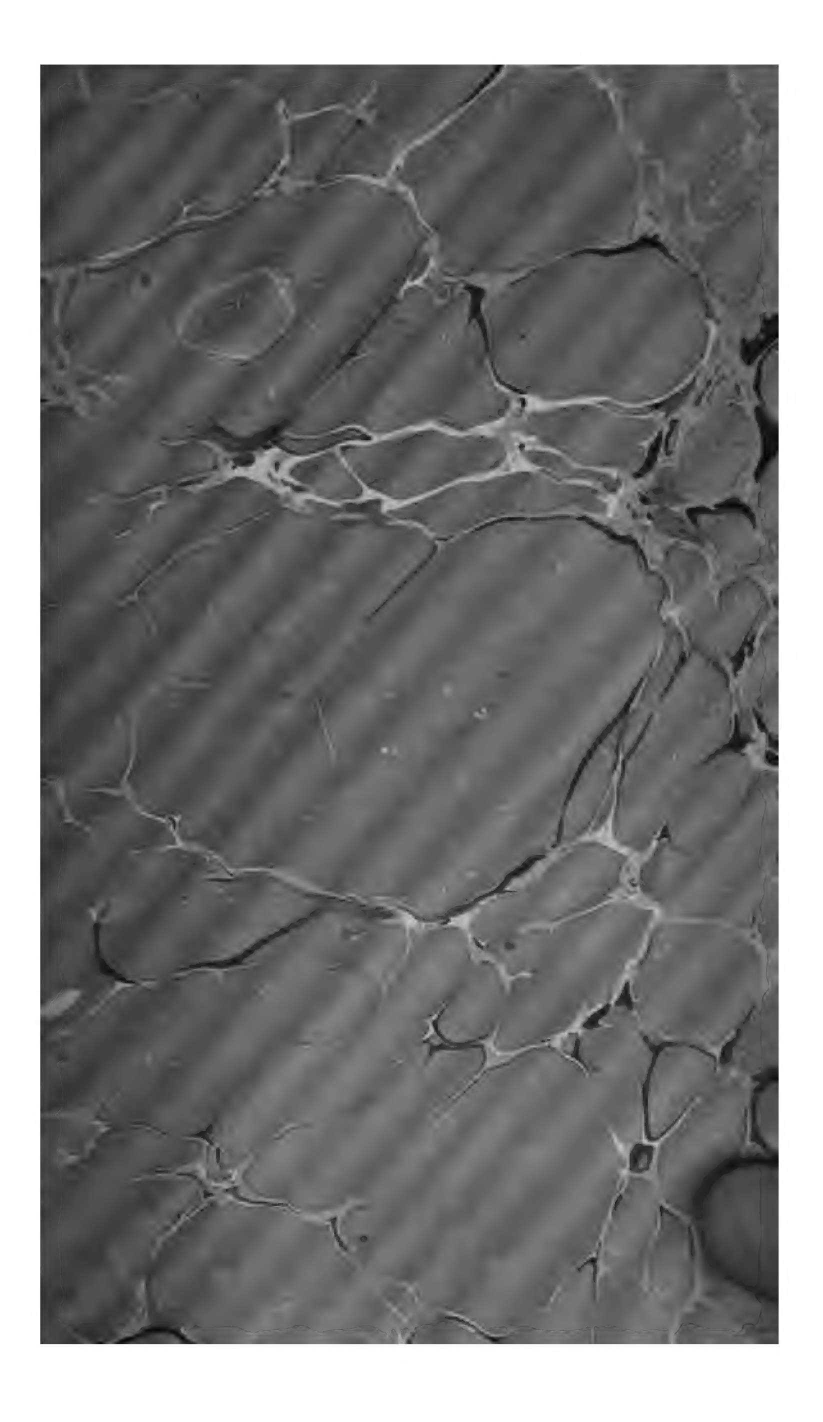



944.049 .B275 V.3
C.1
M emoires de Madame Du
Stanford University Libraries
3 6105 048 809 763


IOR·VNIVERSITY



BIBLIOTHÈQUE
DES MÉMOIRES

RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT LE 18e SIÈCLE

AVEC AVANT-PROPOS ET NOTICES

PAR M. Fs. BARRIÈRE

TOME III

7.

Paris. — Typographie de Firmin Didot et Cie, rue Jacob, 56.

MÉMOIRES

DE

MADAME DU HAUSSET

FEMME DE CHAMBRE

DE MADAME DE POMPADOUR

ET EXTRAIT DES

MÉMOIRES

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

DE BACHAUMONT

DE L'ANNÉE 1762 A L'ANNÉE 1782

AVEC AVANT-PROPOS ET NOTICES

PAR M. Fs. BARRIÈRE

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1867

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS.

Les Mémoires de madame du Hausset n'ont vu le jour que par les soins de M. Craufurd. Le public aime à connaître les hommes auxquels il doit ces sortes de révélations historiques. Le goût éclairé de M. Craufurd pour les lettres et pour les beaux-arts, l'accueil qu'il reçut à la cour de Louis XVI, la société qu'il voyait en France, les anecdotes qu'il a racontées dans ses écrits ou qu'on a recueillies dans sa conversation, jettent de l'intérêt sur sa vie. Nous avons cru devoir lui consacrer une notice. On n'y lira point sans émotion ce qu'il dit des malheurs de la reine Marie-Antoinette : on sera curieux d'apprendre ce qu'il a su de Joséphine au sujet de Napoléon ; car ceci appartient encore à la *Bibliothèque du dix-huitième siècle.*

AVANT-PROPOS.

Une grande époque approchait : Louis XV touchait à sa majorité. Pour éloigner le plus possible le mariage du roi, le régent avait fait venir d'Espagne une infante qu'on élevait en France, moins comme une promesse que comme une espérance. Mais après la mort du régent, sous le ministère du duc de Bourbon, la princesse n'avait encore que six ans, et déjà le roi en avait quinze : déjà Villars, attaché au sang de Louis XIV, avait dit avec une franchise guerrière, au jeune prince, en plein conseil : *Votre Majesté est d'un âge à donner un Dauphin à la France.*

Le duc de Bourbon, par des raisons opposées aux vues du régent, avait hâte de marier le roi : la naissance d'un prince eût éloigné du trône la maison d'Orléans, qu'il détestait. Dans ces intentions, que faire de l'infante? On la renvoya fort lestement en Espagne, comme *un meuble inutile.* A sa place, Marie Leckzinska, qui, six mois plus tôt, eût été tout heureuse d'épouser un colonel de notre armée, Marie Leckzinska fut reine de France. Faveur inespérée du sort! Je n'en raconterai point les détails : qui ne les sait déjà? Mais la princesse approchait de Versailles : ce n'était point assez de lui donner un trône, il fallait lui donner un époux, et le roi semblait en ignorer encore tous les devoirs. On ne connaît que trop l'âge mûr de Louis XV, et les honteux désordres de sa vieillesse : à peine connaît-on son jeune âge. Empruntons aux écrits du temps des détails que nos lecteurs n'oseraient y chercher et que pourtant on ne trouverait point ailleurs : nous en voilerons seulement, en bien des endroits, la nudité [1].

« La princesse polonaise étant en chemin, et sa maison

[1] Ces détails sont pris dans les Mémoires de Richelieu. Comme nous l'avons dit, ils renferment souvent des particularités fort exactes. Soit que Soulavie ne les

étant formée, il fallait bien instruire le roi. Le cardinal lui avait inspiré un si grand respect pour les mœurs, dès l'enfance, qu'il avait pleuré le jour même de l'arrivée de l'infante, étant alors âgé de onze ans, crainte d'être obligé de coucher ce soir-là avec elle. Depuis ce temps il avait éte d'une modestie exemplaire, toujours épié la nuit par Bachelier, son valet de chambre, et le jour par des personnes âgées, et incapables de lui donner de mauvaises leçons : on savait seulement que de jeunes seigneurs, de Gesvres, la Trémouille, saisissaient quelquefois un moment à la dérobée, et que, de ces courts instants, pouvaient résulter quelques privautés. »

Ce même auteur ajoute plus bas, toujours en parlant du jeune prince : « Toutes les formes de son corps étaient si parfaites et si accomplies, qu'il était réputé le plus bel adolescent de son royaume : la nature n'avait rien oublié ni dans les détails ni dans l'ensemble; et ce grand tempérament que nous lui avons tous connu dans sa vieillesse, il l'avait eu dès l'âge de quatorze ans.

« Timide néanmoins avec les femmes, les fuyant comme *la peste*, pour nous servir de l'expression d'un seigneur de la cour : Fleury lui avait fait entendre que la plupart étaient sans vertu, et que toutes étaient corrompues dès le commencement de la régence. Ainsi il était beau comme l'Amour, et cependant ses regards ne se fixaient sur aucun objet ; il était poursuivi, et il fuyait. Il avait quelquefois à Rambouillet des manières voluptueuses, mais sans aucun désir pressant ; les femmes étaient tourmentées de leur passion, et il n'avait témoigné qu'il avait un cœur et le besoin d'aimer qu'à madame la comtesse de Toulouse, qu'il distinguait parmi toutes les femmes, s'éloignant peu à peu des jeunes courtisans qui l'avaient habitué à des jeux clandestins. »

rédigeât plus lui-même, soit qu'ils fussent, à partir du quatrième volume, dictés par le vieux duc, on trouvera ces passages beaucoup moins mal écrits que les extraits déjà donnés.

Comment s'y prendre pour éveiller des sens si profondément assoupis? Faut-il en croire l'auteur des Mémoires que je viens de citer? « On mit sous les yeux du jeune roi, dit-il, des peintures lascives, capables de l'émouvoir et de l'instruire. » Le moyen est digne du temps : que la galante madame de Prie l'eût indiqué, je n'en serais point surpris; mais comment croire que Fleury, un vieillard, un prince de l'Église, un précepteur, eût donné son consentement à cette instruction dépravée! Il est plus vraisemblable, comme le dit Richelieu dans un autre endroit de son livre, que « la comtesse de Toulouse fut la première femme qui *endoctrina* le roi [1]. »

Il profita peu des leçons. Marié à une femme simple, innocente, timide comme lui, ils se craignaient mutuellement : les valets ajoutaient même que dans leurs entretiens intimes les deux époux n'étaient pas moins réservés qu'en public. Cette princesse si naïve n'en eut pas moins des vues ambitieuses : la reine voulut supplanter l'instituteur dans le cœur de son époux. Quoique femme et princesse, se flattait-elle d'être aussi rusée qu'un vieux ministre? Un billet, dicté par le prélat au roi, renferma la jeune reine dans le cercle étroit d'une représentation sans crédit. On s'y prit mieux encore auprès de la pieuse Marie Leckzinska : le confesseur de la reine, vieux jésuite, adroit courtisan, dirigé par le cardinal, alarmant à dessein sa conscience et son cœur, lui montra le ciel irrité contre la *coquetterie des femmes,* et les *détails de l'amour entre gens mariés.* « La sainteté du sacrement en souffrirait, disait-il; tandis que les anges, au contraire, ne quitteraient point le lit nuptial tant qu'elle y conserverait la

[1] La comtesse de Toulouse était sœur du duc de Noailles. Elle n'avait vécu que trois ans avec le marquis de Gondrin, son premier mari. Touché de son mérite et charmé de ses attraits, le comte de Toulouse, ce fils légitimé de Louis XIV, l'avait d'abord épousée secrètement. Bientôt il s'honora de son choix en le publiant. Veut-on connaître le portrait de la comtesse? Son naturel était fier, son cœur bon, son esprit délicat. Elle avait les yeux d'un brun foncé, le regard assuré, mais noble; la taille un peu épaisse, la voix perçante, une jolie bouche, et beaucoup de grâce dans l'ensemble de la figure. Pour un premier amour, Louis XV eût pu tomber plus mal.

chasteté : » ce qui fit que le cardinal conserva son pouvoir, et le rendit bientôt absolu.

Le jeune prince continua, lui, de visiter assidûment le comte et la comtesse de Toulouse à Rambouillet. Il y avait alors plusieurs sociétés célèbres. Je ne parle point des hommes sans mœurs et des femmes sans pudeur qui prenaient part aux orgies du régent. Du vivant même de ce prince, quelques grandes maisons étaient restées fidèles aux nobles manières, aux plaisirs élégants du siècle précédent : on citait les ducs de Luynes, les la Rochefoucauld, les la Vallière, les Sully, les d'Aubusson de la Feuillade. Pleins des souvenirs d'un autre règne, les chefs de ces maisons en avaient conservé, chez eux, la politesse aimable et la gaieté décente.

Plus haut encore, les salons de la duchesse du Maine et ceux de la comtesse de Toulouse

Se disputaient la cour et partageaient les dieux.

Mais les amusements de Sceaux, quoique fort en vogue, semblaient exiger, de qui les goûtait comme de qui les donnait, une réputation de savoir et d'esprit qui ne les laissait point exempts de recherche. A Rambouillet, au contraire, c'était dans toute sa simplicité noble, dans son élégance sans apprêts, la vie qui sied à la grandeur. Le jeune roi s'y plaisait fort, d'abord à cause de la comtesse, puis à cause d'une autre princesse, qu'il semblait avoir parfois envie d'aimer et qui ne décourageait point cette envie.

Vous souvient-il de mademoiselle de Charolais, cette princesse de la maison de Condé dont nous parlions dans l'introduction du précédent volume ; celle qui aimait Richelieu, celle qu'il trahit pour mademoiselle de Valois, et qui pourtant, touchée de ses dangers, descendait pour le voir dans les cachots de la Bastille ? Elle n'était pas morte de sa douleur, mais peut-être eût-elle pris plaisir à s'en consoler. Nulle

ne méritait mieux des consolateurs : jugez-en par ce portrait, tracé par Richelieu, qui devait assez bien la connaître.

« Mademoiselle de Charolais, qui avait de l'esprit, et souvent un peu malin, pleine de vivacité, de hauteur même quand elle était contredite, ne pouvant souffrir sa mère, voulant la traiter avec égalité, et goûter, hors de sa tutelle, toutes les sortes de plaisirs, était recherchée du jeune roi, qu'elle s'avisait d'agacer. Elle savait faire des vers, et il fut répandu, dans ce temps-là, mille pièces fugitives ou chansons qu'elle fit sur les affaires du temps, ou sur les intrigues de la cour. Des caprices de femme la tourmentaient quelquefois, et souvent elle passait, dans un clin d'œil, de l'action et de la vivacité dans un état de tristesse et de mélancolie. Elle avait été belle comme le jour pendant sa jeunesse ; et, parvenue à l'âge de vingt-deux ans, elle avait encore cette beauté solide et permanente que certains visages conservent jusqu'à l'âge de trente à quarante ans, et qui ne diminue que d'une manière insensible. Elle venait à Rambouillet, et elle en fit longtemps les délices par la vivacité de ses à-propos, la finesse de son esprit, et par une manière de galanterie qui, sans avoir rien de trop expressif, augmentait l'agrément d'un séjour où régnaient, avec la comtesse de Toulouse, les usages et le ton de l'ancienne cour. »

Voilà ce qu'avec un grand air de magnificence Rambouillet offrait, au jeune roi, de plaisirs et d'attraits. On conçoit qu'il y vint souvent, et que Fleury trouva bon qu'il s'y plût. Son pouvoir, j'ai presque dit son règne, y gagnait beaucoup.

En quelle année du siècle, en effet, sommes-nous? 1727 : plein ministère du cardinal de Fleury ! Le ministre est bien vieux, le roi bien jeune : le règne des maîtresses est passé, ou du moins encore suspendu. Le long gouvernement

Du sage et doux pasteur des brebis de Fréjus

fut soumis cependant à deux influences. Deux hommes as-

sociaient leurs volontés à la sienne : c'étaient Polet, son confesseur, et Barjac, son valet de chambre. Faut-il demander si l'abbé Polet était jésuite? Élevé par des maîtres habiles dans l'art de conduire les âmes, admis sous Louis XIV, dans les jours les plus dévots de son règne, auprès des personnages les plus influents, il pompa leurs secrets, leur confiance, et souffla dans leur cœur les passions, le fiel et les ressentiments dont vivait le sien; passions et ressentiments qui n'avaient d'autre objet que les jansénistes. Théologien fort habile, il fut persécuteur implacable : la ruine même de Port-Royal ne satisfit pas sa vengeance. Sa piété, je dois le dire, était, comme sa haine, ardente et profonde. Nul calcul intéressé, nulles vues personnelles n'agissaient en lui. Polet s'oubliait, s'anéantissait et se glorifiait dans le triomphe de sa société. C'est à dominer les esprits, à diriger à son profit les consciences, à combattre, à poursuivre, à soumettre des jansénistes, qu'il mettait sa grandeur, sa joie, ses délices. Les aiguillons de son zèle poussèrent la timide ambition de Fleury, son pénitent, au pouvoir; car il était bien sûr, une fois Fleury ministre, de le contraindre à servir les intérêts de la bulle. Cet homme, si parfaitement oublié de nos jours, fut pourtant un des boute-feux dont se servit le jésuitisme pour attiser l'ardeur des débats religieux sous la régence et sous le ministère de Fleury. Quelque incendiaire obscur agit probablement ainsi de nos jours.

Quant au valet de chambre, les souterrains qui l'avaient conduit à la faveur étaient plus cachés encore. Jeune, le cardinal avait eu des faiblesses : Barjac en était alors, dirai-je le confident ou le complaisant? Il avait grandi depuis comme son maître, près de son maître, dans une intimité respectueuse. Rien ne lui demeurait étranger de ce qui se décidait au conseil touchant la guerre, les finances, l'Église. Il avait, sous le cardinal, sa part du chapeau, sa part du ministère; il disait : *Nous écrivons à Rome; nous envoyons*

d'Antin en mission; nous avons reçu Villars. Comment donc! il tenait table ouverte. A qui ne pouvait trouver place à la sienne, le cardinal disait : *Allez dîner chez Barjac;* et on y allait. Barjac recevait aisément, familièrement, comme un homme plus sûr que fier de son crédit : il n'était pas surpris qu'on le recherchât; mais, dans son orgueil de valet, il voulait que la grandeur mît à le flatter des soins délicats.

Un jour un grand seigneur, qui avait besoin de son crédit, vient, avec protestations de considération, de respect même, lui demander à dîner, s'assoit à sa droite à table, et le comble outre mesure de prévenances et d'éloges. Tout à coup Barjac se lève, détache la serviette qu'il avait à sa boutonnière, la met sur son bras gauche, prend des mains des laquais une assiette, se cramponne à la chaise du duc et pair, car c'en était un, et se met en devoir de le servir. Confusion, refus, protestations, comme on pense bien. Barjac s'obstine : *Puisqu'un duc et pair,* dit-il, *oublie ce qu'il est, Barjac, lui, doit se rappeler ce qu'il était.* Les courtisans furent charmés de la leçon, d'abord parce qu'un autre qu'eux la recevait, puis parce qu'elle leur apprenait à mettre plus d'art dans la bassesse [1].

Conseillé par son confesseur et son valet de chambre, retenu par son caractère et son grand âge, le cardinal évitait avec soin toute occasion de guerre. Les Polonais, en appelant, pour la seconde fois, au trône Stanislas, le beau-père de Louis XV, arrachèrent son ministre aux douceurs de la paix. La France fit en faveur du roi de Pologne des efforts impuissants sous les murs de Dantzig, plus heureux sur les bords du Rhin et de l'Adige. Chances de la fortune! Fleury, le pacifique Fleury, obtint de réunir à la France la Lorraine, dont Louis XIV n'avait pas même tenté la conquête! La

[1] On verra dans les très-curieux Mémoires de madame du Hausset un grand seigneur donnant la main à Gourbillon, valet de chambre de madame de Pompadour, et ce qui s'en suivit.

guerre qu'alluma la Pologne fut courte : on s'étonna de voir mourir dans cette guerre, à cinq jours d'intervalle, deux vieux guerriers du dernier siècle, Bervick à Philisbourg, et Villars à Turin; on s'étonna bien plus de voir un jeune roi, un prince français se montrer insensible au bruit des combats.

Tandis que les Français, au delà des monts, laissaient dans les camps, par parenthèse, une étrange idée de leurs mœurs[1], leur jeune souverain faisait ses premières armes dans les boudoirs. Avec les premières amours, arrivèrent les essais d'indépendance. Fleury s'en aperçut vite. Le jeune monarque prit tout à coup plaisir à quitter Versailles, le cérémonial et la grandeur, pour venir au bal de l'Opéra, déguisé en pèlerin, s'y mêler au commun des hommes ou des femmes, et parler librement du gouvernement *du roi,* des princes et des ministres. Pour donner mieux le change, il chargea même le comte de Noailles de le contrefaire auprès d'une dame. Puis le lendemain, chez le cardinal, Louis XV lui comptant sa soirée, que le vieux ministre savait déjà : « Noailles, lui disait-il, a parfaitement imité le commandeur de Thianges. — Oui, sire, on le dit... N'a-t-il pas aussi fait le roi d'une façon trop galante? — J'en suis *fort satisfait,* dit le roi, d'abord embarrassé. Puis, tournant le dos au ministre, *Ce qu'il a fait,* ajouta-t-il, *c'est moi qui l'ai voulu.* » Le crédit du vieux précepteur baissait: le roi lui avait donné une clef de son cabinet, mais sans mot dire il en fit alors doucement changer les gardes. Qui fut surpris?

Oh! c'est que ce cabinet renfermait la cassette du roi! Et que renfermait-elle, la cassette? Mille notes, rapports, mémoires, détails, particularités secrètes concernant la cour, la ville, l'intérieur des familles, l'intimité des amants, le carac-

[1] Un écrit du temps contient, au sujet de ces mœurs, les vers suivants :

La France a sous ses étendards
Une noblesse et guerrière et polie :
Tous ces messieurs sont des Césars,
Mais des Césars en Bithynie.

tère des ambassadeurs et les désordres du clergé : que sais-je? Ces désordres-là, au fait, je les sais bien. On y trouvait encore des vers sur un géant qui ne tint pas ce qu'il promettait; des vers sur un singulier goût du temps, celui de détacher les gravures des livres et les estampes de leur cadre, pour en découper les figures, et les recoller grotesquement ensuite à côté les unes des autres. On faisait ainsi des albums de *fantaisie*, non pas avec le crayon, mais avec des ciseaux, et moins le talent. On y trouvait aussi, dans cette cassette, véritable *tohu-bohu* d'anecdotes et de scandales, les rapports d'un célèbre commissaire de police sur le libertinage et les honteux désordres de l'époque [1]. Enfin on y trouvait des vers gracieux comme ceux de ce portrait, peint dans le goût de l'époque, en 1741 :

PORTRAIT DE MADAME DE ROCHEFORT.

Sensible avec délicatesse
Et discrète sans fausseté,
Elle sait joindre la finesse
A l'aimable naïveté.
Sans caprice, humeur ni folie,
Elle est jeune, vive et jolie;
Elle respecte la raison,
Elle déteste l'imposture.
Trois syllabes forment son nom,
Et les trois Grâces sa figure.

Ces vers sont du duc de Nivernais. Ce seigneur, d'un esprit fin, léger, délicat, aima vingt ans madame de Rochefort avant de l'épouser, et la perdit vingt jours après leur mariage.

Louis XV aimait beaucoup le duc de Nivernais. Nul mieux que le roi ne pouvait goûter le charme de son langage et de ses manières. « Le roi, dit un écrivain de l'époque » (j'aime beaucoup les écrivains du temps, parce que s'ils ont ses passions,

[1] Ces rapports existent : peut-être un jour en ferons-nous connaître quelques-uns.

ses travers, ils ont aussi son caractère), « le roi connaît à « fond les procédés de la politesse; bien entendu de la poli- « tesse d'un roi. Il se présente en tous lieux avec grâce, avec « majesté; il aime à considérer les femmes qu'il n'a jamais « vues; il veut savoir qui elles sont, quelle est leur fortune, « leur famille; de quel degré de distinction elles jouissent « dans la noblesse. Il sait assez bien son histoire de France : « il n'y a pas une famille titrée dont il ne connaisse l'ancien- « neté et l'origine : il n'y a pas une seule famille de ministre « qu'il n'ait présente à sa mémoire » (quelle mémoire il lui eût fallu de nos jours !), « et peu d'anecdotes des seigneurs de sa « cour qu'il ne raconte quelquefois [1]. »

Sans être précisément un prince de beaucoup d'esprit, il aimait la société des gens spirituels quand ils ne lui portaient point ombrage. Dans sa cour, dans son service, dans sa vénerie même, on disait de fort jolis mots. Prenons un exemple : A la mort du cardinal de Fleury, quand la duchesse de Châteauroux devenant *premier ministre*, on éloignait l'un après l'autre les anciens; le roi, arrivant à Rambouillet, dit à M. de Souvray : *Eh bien, Souvray, que chasserons-nous aujourd'hui? — Sire, le contrôleur général...* Et le moins plaisant, pour le contrôleur général du moins, c'est qu'il fut en effet chassé.

Les seigneurs, et, comme les seigneurs, presque tous les hommes du temps, s'exerçaient à plus d'un genre d'escrime. Ils maniaient également bien le fleuret, la fleurette, le sarcasme et l'épée. La salle d'armes et la conversation exerçaient

[1] On vient de lire ces mots : *Le roi connaît à fond les procédés de la politesse.* On peut à ce sujet citer l'anecdote suivante :

« Le duc d'Orléans, fils du régent, se trouvant un jour dans une église avec la reine et les princes, mademoiselle de Clermont se trouva sans place, et le dit au duc d'Orléans : « Je sais bien où est ma « place, répondit le prince; mais pour la « vôtre, mademoiselle, je ne sais où elle « est. » Mademoiselle de Clermont, stupéfaite, alla se placer dans les basses stales. Le roi la fit monter, et la plaça entre le Dauphin et le duc d'Orléans, et par conséquent au-dessus de ce prince, à qui le roi dit : « Il n'y a que les fils et petits-fils de France qui aient le droit d'être impolis avec les dames. » Mémoires de Maurepas, t. IV, p. 22.

tantôt la main, tantôt la parole. On était prompt à l'attaque, leste à la parade, et vif à la riposte; en sorte que le langage tenait beaucoup de la raillerie, et que le maintien pouvait, en un moment, passer des habitudes de l'homme de cour presque à celles du breteur. Il est vrai de dire aussi que cette ombrageuse susceptibilité s'élevait, selon la circonstance et la personne, jusqu'à la dignité d'un sentiment chevaleresque. On en va juger.

M. de Phelippeaux était ambassadeur de France à Turin auprès de Victor-Amédée, qui n'était encore que duc de Savoie. La France, qui se méfiait de ce prince, fit, comme on sait, entourer et désarmer en un seul jour, à la même heure, les troupes qu'il avait dans notre armée. En l'apprenant, le duc envoya chercher Phelippeaux, puis, lui parlant avec véhémence, le prenant, le secouant par le bouton de son habit : *Morbleu, vous le saviez, monsieur,* lui dit-il, *vous le saviez!..* Oui, monseigneur, reprit Phelippeaux; *mais mon bouton n'en savait rien.* Puis, reculant d'un pas, il mit la main sur la garde de son épée, joignant ainsi à l'à-propos d'un homme d'esprit la résolution d'un homme de cœur.

La mort de Charles VI ouvre la succession d'Autriche, et cet événement, prévu par des traités, jette l'Europe dans une confusion générale. Fleury ne sait ni résister à ceux qui veulent la guerre, ni seconder les généraux qui la conduisent. Des premiers événements d'une telle guerre, entreprise sans loyauté contre une héritière qu'on dépouille, contre une femme qui fut un grand roi, que reste-t-il dans l'histoire qui soit relatif à la France? Une intrépide action de Chevert, une héroïque réponse d'un grenadier, une retraite à Prague, une défaite à Dettingen : était-ce la peine de violer la foi des traités? Fleury meurt de quatre-vingt-six ans d'abord, ce qui était bien quelque chose; puis du chagrin d'avoir entrepris, contre son gré, une guerre dont l'injustice trouble sa conscience, et dont l'insuccès ternit la fin de son ministère. Il

meurt, et la fortune de la France va prendre une face nouvelle, grâce à ces penchants amoureux qu'il avait si longtemps combattus dans son élève.

Louis XV n'était plus ce prince timide qui n'osait aimer, encore moins le dire. Son émancipation ne laissait rien à désirer, même à Richelieu. A l'adultère il avait joint, comme on disait assez librement alors, *le ragoût* de l'inceste. Trois sœurs de la maison de Nesle avaient passé successivement dans ses bras. La dernière, du moins, digne d'Agnès Sorel, le conduisit, par l'amour, à quelque chose qui tenait de la gloire. Elle entraîne son amant à l'armée. Voilà le siége des villes de Flandre; voilà la maladie du roi à Metz, et le renvoi de la duchesse de Châteauroux, que le peuple accable d'outrages; voilà son retour, puis sa mort, qui parut suivre de bien près son triomphe. Quel sentiment pensez-vous qu'éprouva Louis XV en apprenant cette fin funeste? Rien autre chose que le désir et l'espoir d'obtenir les faveurs de la quatrième sœur, madame de Flavacour. Mais cette fois, repoussé par la vertu, il se tourna vers madame de Pompadour. Son règne va commencer.

Madame du Hausset vous conduira dans ses appartements les plus secrets. On y découvre les plus mystérieuses intrigues; mais ces Mémoires si curieux n'auraient point encore assez bien peint la favorite. Il était nécessaire qu'un coup d'œil jeté sur ses premières années fît connaître, avec l'origine de sa fortune, les projets, les talents et le caractère d'une femme qui, du fond de sa chambre à coucher, gouvernait la France, agitait l'Europe. Tel est l'objet de l'*Essai* qu'on va lire en tête des Mémoires de madame du Hausset, sa femme de chambre. Un homme né sous Louis XV, et qui vécut jeune avec d'anciens courtisans de ce prince; un écrivain qui joignait aux connaissances les plus variées l'esprit le plus aimable, M. Després, est l'auteur de cet essai: il réunit l'intérêt des souvenirs et le charme de la diction. M. Després faisait les dé-

lices de la société de son temps, et les hommes comme lui manquent à la nôtre. Ce volume sera deux fois embelli de morceaux sortis de sa plume; car on lui doit aussi la notice sur M. de Bezenval, qui, né sous Louis XV, en 1721, mourut à Paris en 1791, sous le règne de Louis XVI, si l'on peut dire que ce prince, à cette époque, fût encore roi.

F[s]. Barrière.

NOTICE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE M. CRAUFURD.

« On peut faire sa fortune en tous lieux, disait souvent « M. Craufurd ; mais c'est à Paris qu'il faut en jouir. » Il y passa trente années de sa vie. Accueilli avec bienveillance par la reine Marie-Antoinette, témoin et confident de ses peines en 1792, il a laissé d'intéressants souvenirs sur les malheurs de cette princesse. Ses ouvrages, publiés presque tous dans notre langue, le placent au nombre de nos écrivains; les personnages les plus célèbres de notre histoire avaient été, par ses soins, rassemblés à grands frais dans sa galerie de tableaux ; il aimait nos usages, il partageait nos goûts; enfin, par ses manières, ses sentiments, son langage, c'était véritablement un Français que M. Craufurd; mais ce Français avait reçu le jour en Écosse.

Quintin Craufurd naquit à Kilwinnink, dans le comté d'Air, le 22 septembre 1743. Il descendait d'une ancienne et noble famille qui, dès le douzième siècle, occupait un rang élevé dans sa patrie. A la mort de son père, dont il était le plus jeune fils, M. Quintin Craufurd se trouvait encore en bas âge. Suivant les lois du royaume, son frère aîné fut mis en possession de tous les biens. Une entreprise dans laquelle M. Craufurd le père avait placé quelques fonds en faveur de ses autres enfants, échoua complétement; le jeune Quintin Craufurd songea de bonne heure à réparer les torts de la fortune. A dix-huit ans, il entra au service de la compagnie des Indes, et s'embarqua pour Madras. La guerre

venait d'éclater entre l'Angleterre et l'Espagne; et, tandis que les Anglais enlevaient en Amérique la Havane aux Espagnols, le général Draper s'emparait de Manille, dans les îles Philippines. M. Craufurd, qui avait servi avec beaucoup de zèle et d'activité dans cette expédition, fut nommé quartier-maître général.

A la paix, il rendit de nouveaux services à la compagnie des Indes. Placé comme résident à Manille, ses soins éclairés établirent un commerce avantageux entre les îles Philippines et les possessions anglaises; il dut aux succès de cette habile négociation les commencements de sa fortune. Après son retour à Madras, chargé de plusieurs missions importantes, il visita les contrées de l'Inde; il étudia leur histoire, leurs lois, leurs mœurs et leurs coutumes. On lui doit, sur les peuples de cette partie de l'Asie, un ouvrage dont les orientalistes, les commerçants et les navigateurs apprécient également le mérite [1].

Si ses occupations le retenaient en Asie, ses vœux et ses regards se tournaient sans cesse vers l'Europe. Il y revint en 1780; et, toujours animé du désir de voir, de connaître et de comparer, il parcourut l'Italie, l'Allemagne, la Hollande, et finit par habiter la France. Sa fortune était considérable. Il avait acheté à Florence, à Venise, et surtout à Rome, des tableaux, des statues d'une valeur inestimable. L'hôtel dans lequel il rassembla ses richesses était meublé avec autant de goût que de magnificence. M. Craufurd recevait chez lui les ambassadeurs et les étrangers les plus distingués par leur rang ou leur mérite. Les savants, les gens de lettres et les artistes ambitionnaient ses suffrages; plus d'un reçut de lui des encouragements, dont la délicatesse du bienfaiteur

[1] *Sketches chiefly relating to the history, religion, learning and manners of the Hindoos*. London, 1790; 2 vol. in-8°.
Pendant son dernier séjour à Paris, il écrivit sur l'Inde un autre ouvrage, qu'il fit imprimer à Londres en 1817, sous le titre de *Researches concerning the laws, theology, learning, commerce, etc., of ancient and modern India*; 2 volumes in-8°.

augmentait le prix. Libre de satisfaire en secret son humeur généreuse, heureux de se livrer, même au sein de Paris, à ses goûts studieux, il jouissait avec transport du bonheur d'habiter cette ville, où se rassemblent à la fois tous les plaisirs et tous les genres de connaissances.

La France présentait alors le plus heureux spectacle. La guerre d'Amérique avait rendu de l'éclat à nos armes. Longtemps égarée dans sa direction, notre école reprenait, dans les arts, la route qui l'a conduite à de brillants succès. Les lettres, sans renoncer au privilége de charmer les esprits, voulaient encore les éclairer. La philosophie moderne mêlait à de fausses et trompeuses clartés des lumières utiles et bienfaisantes ; et ces vérités recevaient du talent des hommes qui les répandaient dans leurs ouvrages, tout ce que la raison pouvait leur donner d'empire, tout ce que l'éloquence pouvait leur prêter de charme. Au milieu des plus heureuses illusions, on ne rêvait que perfectionnement et félicité publique. Les esprits semblaient, il est vrai, poussés vers l'avenir par un désir infini de nouveautés; mais tous les cœurs s'ouvraient à des sentiments généreux et bienveillants. Dans les cercles de la capitale ou de la cour, on soulevait d'une main légère les graves questions de la politique : un peuple aimable et spirituel discutait en folâtrant les plus hardis principes, sans en prévoir les résultats : à peu près comme sur des plages nouvellement découvertes, les habitants, dans leur imprudente ignorance, jouent avec nos armes à feu, jusqu'au moment où l'explosion terrible leur en révèle tout à coup l'effet et le danger.

L'orage paraissait encore loin. La cour ne respirait que plaisirs et que fêtes. La nation française, en chérissant les bienfaisantes vertus de Louis XVI, arrêtait complaisamment ses regards sur les deux princes qu'elle voyait placés près du trône. L'un d'eux aimait et cultivait les lettres : l'étude et la réflexion semblaient mûrir en secret son jugement. Sa mé-

moire ornée lui fournissait souvent des citations qui avaient l'éclat d'une saillie; on reconnaissait en lui un esprit soumis aux lois de la prudence, et capable des ménagements de la politique. Le second, par sa vivacité, sa grâce, son air ouvert, son noble maintien, offrait un brillant modèle des princes français. Il devait, disait-on, aux inspirations du cœur les traits les plus heureux de son esprit. Mais, avec peu de jugement et moins de réflexion, il avait une facilité, disons le mot, une faiblesse de caractère qui devait le soumettre à tous les genres de domination. Il fut tour à tour gouverné par ses maîtresses, ses courtisans, ses confesseurs. Après avoir été galant avec éclat, il devint dévot avec soumission. Jeune, les femmes l'égarèrent; vieux et roi, les prêtres le perdirent. Mais on ne remarquait, au temps dont je parle, que la foule et, s'il faut le dire aussi, la banalité de ses conquêtes amoureuses [1].

L'étiquette s'étonnait un peu de ne plus régner à Versailles. Marie-Antoinette, au milieu d'une cour dont elle était l'ornement, semblait se dérober à ses hommages; elle voulait oublier l'élévation du trône pour goûter les douceurs de l'amitié. M. Craufurd était du nombre des étrangers que la reine recevait avec le plus de bonté. « Tous ses mouvements, « dit-il dans un écrit que je me plairai souvent à citer, « avaient une grâce infinie; et cette expression si souvent « prodiguée, *Elle est pleine de charme,* était celle qui pei- « gnait le mieux l'ensemble de sa personne. Elle laissait aper- « cevoir, dans son intérieur, un caractère de bienveillance « très-rare, même parmi de simples particuliers. Si Marie- « Antoinette n'eût eu qu'une carrière ordinaire à parcourir, « beaucoup de traits de franchise et de bonté auraient ré- « pandu un vif intérêt sur sa mémoire. Mais est-il possible, « continue M. Craufurd, de s'arrêter à des faits particuliers,

[1] Mlle Contat, l'actrice célèbre, et Mlle Duthé, la courtisane illustre, furent du nombre de ces conquêtes.

« quand les terribles catastrophes qui ont rempli les derniè-
« res années de sa vie appellent si fortement l'attention [1] ? »

Il serait inutile de dire ici comment la nécessité d'une réforme amena un renversement ; il serait superflu de rappeler les fautes que fit la cour, les excès que commirent les factions, et comment Louis XVI se vit, en 1791, réduit à sortir en fugitif d'un palais où ses sujets le retenaient prisonnier.

M. Craufurd était du bien petit nombre d'hommes à l'honneur, au dévouement, à la fidélité desquels était confié le secret du voyage de Varennes. La voiture qu'on avait fait établir exprès resta déposée chez lui, rue de Clichy, plusieurs jours avant le départ. On sait combien le retour fut amer et douloureux ; on sait de quels outrages fut abreuvée la famille royale, en traversant lentement les Champs-Élysées pour rentrer aux Tuileries. M. Craufurd se trouvait alors à Bruxelles ; mais deux cochers qu'il avait laissés à Paris, dans sa maison, étaient accourus avec la foule pour voir ce triste spectacle. L'un d'eux, en apercevant la voiture, s'écria : « Je la reconnais ; c'est celle qui a été remisée chez mon « maître. » La multitude crie aussitôt qu'il faut démolir ou brûler la maison. On y courait déjà, quand l'autre cocher, brave homme nommé Jougman, nia le fait, en ajoutant que la maison n'était point à M. Craufurd, mais à M. Rouillé d'Orfeuille, *citoyen français*. « Ma maison ne fut alors préservée du pillage, disait M. Craufurd en racontant cette circonstance, que pour être pillée plus tard, avec plus d'ordre et de méthode, par les comités révolutionnaires [2]. »

[1] *Notice sur Marie-Antoinette, reine de France, extraite du catalogue raisonné de la Collection des Portraits de M. Craufurd ;* brochure tirée à un très-petit nombre d'exemplaires, en 1809, à Paris, et réimprimée in-8° en 1819.

[2] La brochure de M. Craufurd sur Marie-Antoinette contient ces paroles remarquables au sujet du voyage de Varennes : « On a répandu que le roi avait « montré de la timidité ; d'après ce que « j'ai su de la reine et de plusieurs au- « tres personnes, je crois cette assertion « fausse. Un grand nombre de circons- « tances prouvent incontestablement qu'il « avait du courage personnel. S'il mon- « tra de l'inquiétude ou des craintes à « Varennes, ce n'était pas certainement « pour lui-même, mais pour ceux qui se « trouvaient avec lui. Il connaissait par- « faitement tous les dangers de sa posi- « tion, et n'en était pas abattu. Une seule

L'aspect sombre et sinistre que tout prenait en France, les soupçons qu'avait excités la conduite de M. Craufurd, les périls dont l'environnait son attachement pour la famille royale, rien ne put l'empêcher de lui témoigner un tendre et respectueux intérêt. Laissons-le rendre compte de ses entrevues avec la reine :

« En décembre 1791, après une absence de plusieurs mois, « je revins à Paris, où je restai jusqu'au milieu d'avril 1792. « Le lendemain de mon arrivée, j'allai lui faire ma cour « aux Tuileries. Le jour suivant, M. de Goguelat, officier de « l'état-major, secrétaire privé de la reine, vint me dire « que sa majesté désirait me voir [1]. A six heures du soir, « mettant pied à terre au Carrousel, nous traversâmes la « cour des Tuileries, et nous entrâmes par une porte du châ- « teau qui conduisait aux appartements de la reine. Madame « Thibaut, l'une de ses femmes, fidèle et fort attachée à sa « majesté, me mena chez elle. Je l'ai vue souvent, et de la « même manière, jusqu'à mon départ de Paris. Quelquefois, « et peu après m'avoir parlé des choses qui ne pouvaient que « l'affliger bien vivement, je la retrouvais chez madame de « Lamballe, qui demeurait au château, dans le pavillon de « Flore : sa physionomie, son ton, son maintien, tout était « calme. Rien ne se ressentait des sombres pensées dont elle « venait de m'entretenir. »

La reine n'imaginait pas alors qu'on osât jamais attenter aux jours du roi. « La nation ne le souffrirait pas, » disait-elle. Mais elle se croyait elle-même dévouée comme victime à la haine des jacobins. L'infortunée princesse n'avait point de vaines alarmes, et ses consolations étaient bien incertaines.

« crainte paraissait toucher ce prince ; « au commencement de 1792, il disait : « *Si du moins ma famille était en sû-* « *reté !* »

[1] M. de Goguelat fut, à la restauration, nommé lieutenant général. On lui doit un mémoire sur Varennes, et des détails remplis d'intérêt sur les tentatives faites pour arracher la reine à la captivité du Temple.

Un jour Marie-Antoinette fit voir à M. Craufurd une lettre qu'elle recevait à l'instant de son neveu l'empereur François II. Le prince, en annonçant à la reine son avénement au trône, lui témoignait le plus vif intérêt. Qui n'eût pas été touché de son sort? M. Craufurd lui faisait remarquer tout ce que cette lettre avait de consolant pour elle. *Mon neveu*, dit-elle, *ne pouvait pas m'écrire autrement. Mais je ne l'ai jamais vu : à peine même ai-je connu son père. Mon frère Joseph, voilà celui qui était véritablement mon ami. Il m'aimait tendrement : sa mort est un grand malheur pour son pays et pour moi.* Alors la reine entretint M. Craufurd de la lettre d'adieu qu'elle avait reçue de son frère expirant : l'amitié qui l'unissait à Joseph parut reporter ses idées vers des jours plus heureux; elle s'attendrit en parlant des lieux qu'elle avait habités avec lui, des personnes qu'elle avait connues à Vienne, et de sa mère Marie-Thérèse. Quels souvenirs, et quel contraste! Loin de son pays, captive, humiliée, tremblante pour son époux, tremblante pour ses enfants bien plus encore que pour elle-même, comment aurait-elle pu, sans un sentiment douloureux, songer aux paisibles et riantes années de sa jeunesse? Son attendrissement ne la rendait-il pas plus touchante? Et qui n'eût, ainsi que M. Craufurd, partagé sa vive émotion?

Il devait bientôt s'éloigner de la reine et de la France. « Peu de jours avant mon départ, la reine remarquant, dit-il, une pierre gravée que j'avais au doigt, me demanda si j'y étais bien attaché. Je lui répondis que non; que je l'avais achetée à Rome. Je vous la demande, me dit-elle; j'aurai peut-être besoin de vous écrire : et s'il arrivait que je ne crusse pas devoir le faire de ma main, le cachet vous servirait d'indication. Cette pierre représentait un aigle portant dans son bec une couronne d'olivier. Sur quelques mots que ce symbole me suggéra, elle secoua la tête, en disant : *Je ne me fais pas d'illusion, il n'y a plus de bonheur pour moi.*

Puis, après un moment de silence : *Le seul espoir qui me reste, c'est que mon fils pourra du moins être heureux!*

« Vers neuf heures du soir je la quittai; elle me fit sortir par une pièce étroite où il y avait des livres, et qui conduisait à un corridor fort peu éclairé. Elle m'ouvrit elle-même la porte, et s'arrêta encore pour me parler; mais, entendant quelqu'un marcher dans le corridor, elle rentra. Il était tout simple qu'en de pareilles circonstances je fusse frappé de l'idée que je la voyais pour la dernière fois. Cette sombre pensée me rendit un moment immobile. Tiré de ma stupeur par l'approche de celui qui marchait, je quittai le château et retournai chez moi. Dans l'obscurité de la nuit, au milieu d'idées confuses, son aspect, ses derniers regards se présentaient sans cesse à mon imagination, et s'y présentent encore aujourd'hui [1]. »

Il était temps que M. Craufurd quittât Paris, où chaque instant augmentait ses périls. Il habita successivement Bruxelles, Francfort-sur-le-Mein, et Vienne [2]. L'homme qui avait montré du dévouement à Marie-Antoinette fut bien reçu dans la cour de François II. Il vécut parmi ce que la capitale de l'Autriche comptait d'hommes distingués, de personnages éminents : quand il songeait à la France, l'estime du baron de Thugut, l'amitié du prince de Ligne, la société de M. Sénac de Meilhan, adoucissaient un peu ses regrets. C'est à cette époque qu'il obtint de M. de Meilhan le journal manuscrit de madame du Hausset, journal qu'il publia plus tard, et dont les indiscrétions lui auraient paru peut-être trop satisfaisantes pour la malignité, si plus d'un demi-siècle n'avait passé sur la mémoire de ceux qu'elles accusent. C'est à Vienne aussi, vers le même temps, que, pour répondre aux désirs d'une

[1] Notice sur Marie-Antoinette.

[2] En 1792, M. Craufurd avait publié à Londres, en anglais, une *Histoire de la Bastille*, qui renferme des recherches assez curieuses. Pendant son séjour à Francfort, en 1798, il fit imprimer la même histoire en français, avec des changements et des additions; un fort volume in-8°.

de ses compatriotes, il commença ses *Essais sur la littérature française* [1]. Comme la plupart des productions de M. Craufurd, cet ouvrage annonce une critique judicieuse, un goût éclairé. Il est écrit d'un style facile et naturel. On aurait pu dès lors adresser à l'auteur, en les changeant dans leur application, les paroles du Poussin à un grand seigneur qui lui montrait ses ouvrages : *Il ne vous manque qu'un peu de pauvreté pour être un écrivain* [2].

Il partageait ainsi ses loisirs entre les lettres et la société de plusieurs hommes aimables, instruits et spirituels, que rassemblait chez lui son ami Sénac de Meilhan [3]. Cette réunion avait pour lui d'autant plus de charme, que la gaieté, le savoir, le bon goût, en avaient banni l'étiquette et la politique; mais ni ses plaisirs, ni ses occupations, qui étaient des plaisirs encore, ne pouvaient lui faire oublier le séjour de Paris. Lorsque M. Craufurd habitait la France, il allait régulièrement, chaque année, passer deux mois en Angleterre. En 1802, pendant son séjour au delà du Rhin, dix ans s'étaient écoulés sans qu'il eût revu sa terre natale. La goutte, dont il était tourmenté, lui faisait redouter les longues traversées sur mer. Il attendait chaque jour qu'un événement favorable lui permît d'aller, de Vienne ou de Francfort, s'embarquer à Calais, en traversant la France. Aussi

[1] Imprimés pour la première fois à Paris, 1803, en deux volumes in-4°. Il fit paraître, sous le même format, à Paris, en 1808, l'*Essai historique sur le docteur Swift, et sur son Influence dans le gouvernement de la Grande-Bretagne*. Enfin parurent, en 1809, in-4°, les *Mélanges d'histoire et de littérature*, parmi lesquels se trouvent le Journal, ou, pour mieux dire, les *Mémoires de madame du Hausset*.

Ces quatre volumes in-4° sont d'autant plus précieux, qu'ils n'ont été tirés qu'à fort petit nombre, et que leur auteur, par une fantaisie de bibliomane, les donnait bien rarement à la même personne.

[2] M. Craufurd commence ainsi sa Notice sur madame de Montespan : « Cette « dame, aussi remarquable par le caractère de son esprit original et piquant « que par sa beauté, après avoir été « recherchée par ce qu'il y avait de plus « distingué à la cour, donna la préférence au marquis de Montespan, qu'elle « épousa. Madame de la Vallière l'avait « admise dans sa société intime, et le « roi, qui la voyait souvent, la regarda « d'abord comme une *étourdie agréable*. « Il disait un jour à madame de la Vallière : *Elle voudrait bien que je l'aimasse ; mais elle se trompe*. C'était le « roi qui se trompait. » Ces derniers mots ne renferment qu'un trait, mais il est heureux et vif.

[3] Voyez plus bas, sur M. Sénac de Meilhan, la note de la page 47.

s'empressa-t-il, à la première nouvelle des conférences ouvertes pour la paix d'Amiens, de réclamer un passeport français. Il l'obtint. On se trouvait au cœur de l'hiver; sa santé était languissante; il avait deux à trois cents lieues à faire au milieu des glaces : mais quelles fatigues, quels périls n'eût-il pas bravés? il allait revoir Paris!

Cette ville n'était plus telle alors qu'il l'avait vue. Un génie puissant pour le bien comme pour le mal n'avait point encore relevé ses édifices détruits, et décoré ses places publiques. De tous côtés Paris présentait les traces de la tourmente révolutionnaire. Les yeux de M. Craufurd n'étaient point préparés à ce spectacle. Vue du dehors, la France paraissait resplendissante de l'éclat de sa gloire militaire : il fallait la parcourir à l'intérieur pour avoir une idée des maux qu'elle avait éprouvés. Des pyramides en bois, des déesses de plâtre, des trophées en toile peinte, remplaçaient, sur nos places et dans nos monuments, l'or, le marbre et l'airain. M. Craufurd cherchait les chefs-d'œuvre des arts qu'il avait admirés jadis, et ne revenait pas de sa surprise.

Il chercha surtout les amis qu'il avait chéris : le plus grand nombre était monté sur l'échafaud. Ceux qui restaient n'avaient, pour la plupart, conservé que la vie, et leurs malheurs les lui rendirent plus chers. Il eut un hôtel vaste et commode. Son salon réunit, chaque soir, tout ce que la terreur avait épargné d'hommes remarquables par leurs manières, leur politesse et leur esprit. Il oublia bientôt l'Angleterre; il voulut embellir sa demeure. L'immense collection qu'il avait formée avait été saisie et vendue [1]. Il s'occupa du soin d'en former une nouvelle : jamais l'occasion n'avait été plus favorable.

On avait, pendant la révolution, pillé les hôtels et les couvents, enlevé les manuscrits, dispersé les bibliothèques.

[1] Quoique étranger, M. Craufurd s'était trouvé compris sur la liste des émigrés

Les statues, les tableaux, les livres rares, étaient alors saisis comme suspects, et il s'en fallait de beaucoup que ces confiscations tournassent toutes au profit du trésor public. Quand un peu de tranquillité succéda plus tard aux désordres, des hommes qui conservaient le goût des arts et des lettres songèrent à rassembler tant de trésors épars. L'étranger s'enrichit alors de nos pertes; mille objets précieux allèrent orner les cabinets de Londres ou de Saint-Pétersbourg. Mais tout n'avait point été retrouvé. Des Elzevirs à grande marge, et couverts des armes royales, se vendaient encore chez les plus obscurs bouquinistes, et des yeux exercés distinguaient, dans les échoppes du Pont-Neuf, des tableaux qui avaient orné les chapelles de nos églises ou les appartements de Versailles [1]. M. Craufurd mit ce court intervalle à profit.

Avec un goût très-éclairé, avec une patience infatigable, il réunit une collection plus intéressante, quoique moins riche peut-être que celle dont la révolution l'avait privé. Les hommes que l'histoire attache vivement par ses récits éprouvent naturellement le désir de connaître les personnages dont ils ont admiré les actions. On veut saisir dans leur physionomie, dans leur maintien, jusque dans leur costume, des rapports ou des contrastes avec leur caractère, leurs penchants, leur génie. Tout ce que la France a compté de personnages célèbres aux époques les plus remarquables de la monarchie, ministres, capitaines, magistrats, poëtes, savants, artistes, composaient la collection de portraits formée par M. Craufurd. Ces grands hommes de tous les temps, étonnés pour ainsi dire de se trouver ensemble, semblaient se ranimer sur la toile pour servir d'exemple à notre âge : jamais étranger ne rendit un plus bel hommage à la France!

[1] C'est ainsi que M. Craufurd retrouva un beau tableau de le Brun, représentant Louis XIV à cheval : ce tableau ornait autrefois le salon d'Hercule à Versailles. Au retour de Louis XVIII, M. Craufurd l'offrit à sa majesté, qui voulut bien en agréer l'hommage.

On pense bien qu'à côté de tant d'anciens preux, de chevaliers courtois, devaient figurer les belles, objets de leur constant hommage. Les femmes dont chaque siècle avait admiré les attraits, l'esprit et les grâces, qui, de leur temps, inspiraient de grandes actions aux guerriers, de nobles chants aux poëtes, étaient sûres d'occuper une place dans le musée de M. Craufurd. Quelquefois il avait réuni plusieurs portraits de la même personne, peinte à différents âges; en sorte qu'on pouvait comparer, sur les mêmes traits, la fraîcheur de la jeunesse et le ravage des ans. Quelquefois aussi, plus singulièrement frappé de l'empire exercé par quelques femmes, des touchantes qualités des unes, des longs revers de plusieurs autres, il avait voulu joindre les souvenirs de l'histoire aux traits du pinceau. C'est ainsi qu'il peignit avec beaucoup d'intérêt, dans ses Notices, Agnès Sorel, qui ravit la France aux Anglais en rendant son amant à la gloire; la tendre la Vallière, la vive et brillante Montespan; Marie Stuart, dont les malheurs ont expié les fautes, et Marie-Antoinette, dont les vertus ont illustré les malheurs [1].

Ce n'est pas que de fâcheux soucis ne vinssent bien souvent l'arracher à ses douces occupations. A la rupture de la paix d'Amiens, tous les Anglais qui se trouvaient sur le sol français furent déclarés prisonniers de guerre. M. Craufurd devait être, comme ses compatriotes, dirigé vers un dépôt éloigné. Il dut à la protection d'une noble amitié, que le pouvoir n'avait point refroidie, la permission de rester dans la capitale. Mais quand la guerre d'Espagne éclata, quand M. de Talleyrand ne fut plus en place, et quand le *prisonnier de guerre* se vit en butte à des persécutions nou-

[1] Notices imprimées in-8° en 1818 et 1819; toutes sont fort rares.

Un portrait de la reine, par Sauvage, et un buste en marbre blanc, de grandeur naturelle et d'une parfaite ressemblance, ornaient le cabinet de M. Craufurd.

Cette collection tout historique est aujourd'hui disséminée. Le célèbre portrait de Bossuet, par Rigaud, fait maintenant partie du Muséum.

Entraîné par son goût pour les arts, M. Craufurd avait entrepris un ouvrage considérable sur la Grèce : il n'en a publié qu'un chapitre, intitulé, *Sur Périclès*, etc., etc.; un petit volume en anglais; Londres, 1815 et 1817.

velles, il trouva près de Napoléon lui-même un appui sur lequel il était loin de compter. Écoutons-le parler à ce sujet, dans une note intéressante que j'ai sous les yeux :

« En 1810, peu de temps après son divorce, l'impératrice Joséphine me fit dire par une de ses dames, madame la comtesse d'Audenarde, qu'elle serait bien aise de me voir; et que n'étant plus, elle, qu'une simple particulière, elle ne croyait pas qu'il y eût aucun inconvénient pour moi à venir chez elle. Je me rendis à la Malmaison, et nous y dînâmes ensuite, ma femme et moi, tous les lundis. J'y allais quelquefois aussi dans la semaine, et cela dura jusqu'à sa mort. Elle avait souvent de la musique : en tout, sa maison était fort agréable. Elle était bienfaisante, douce, sensée, et se conduisait, à l'époque dont je parle, avec beaucoup de mesure et de prudence. »

En rendant cette justice à Joséphine, M. Craufurd se plaisait à raconter souvent les bons offices qu'il en avait reçus, ou les confidences qu'elle lui avait faites. Il tenait le fait suivant d'elle-même. Un jour qu'après son divorce elle se promenait avec Napoléon dans les bosquets de la Malmaison, il lui fit remarquer des arbustes qu'ils avaient autrefois plantés ensemble. *Joséphine,* lui dit-il dans un moment d'épanchement, *je n'ai pas eu depuis d'instants plus heureux !* En rentrant dans les appartements, il vit un livre sur la table, et l'ouvrit; c'était les *Essais* de M. Craufurd. « Vous le voyez donc ? dit Napoléon. — Oui, souvent. » Il lui demanda le livre, et le fit mettre dans sa voiture. Il préparait déjà l'expédition contre la Russie. Au moment de son départ, M. Craufurd reçut pour la troisième fois l'ordre de quitter Paris. M. de Talleyrand, qui, dans sa disgrâce, conservait pour lui le même zèle, se plaignit de cet ordre au ministre de la police. Le ministre l'ignorait; il en parla le soir même à Saint-Cloud. Deux heures après, M. Craufurd reçut, en termes bienveillants, la permission de rester à Paris. Il vit dans cette faveur une

marque d'égards que Bonaparte voulait donner à Joséphine.

« Personne, dit M. Craufurd dans la note que j'ai déjà citée, ne le connaissait mieux qu'elle. A la fin du mois de mars 1814, au moment où les alliés marchaient sur Paris, je demandai à Joséphine ce que ferait Napoléon : s'il tenterait un de ces coups désespérés qui lui avaient quelquefois réussi, ou s'il mettrait fin lui-même à ses jours, pour échapper à ses ennemis. — *Pour cela non*, me répondit-elle : *il aime la vie. Ce n'est pas que je veuille dire qu'aucun danger le puisse effrayer ; mais il aime la vie parce qu'il veut aller dans l'avenir.*

« Le jour qui suivit l'acceptation du traité par lequel il abdiquait la couronne, j'étais encore chez Joséphine. On annonça le prince de Wagram (maréchal Berthier); il arrivait de Fontainebleau : elle passa avec lui dans une autre pièce. Le maréchal étant parti, elle me répéta le récit des événements dont il avait été le témoin. Vous rappelez-vous, me dit-elle après un moment de silence, la question que vous m'avez faite? J'y pensais à l'instant même, lui répondis-je. — *Eh bien! vous le voyez, j'avais raison. Quelque extraordinaire qu'il puisse vous paraître, il est superstitieux. Il peut imaginer, prévoir des revers, s'y soumettre pour le moment; mais l'espoir de les surmonter ne l'abandonnera jamais.* »

La restauration permit enfin à M. Craufurd de passer en Angleterre, où des affaires d'un grand intérêt l'appelaient depuis longtemps. Il s'y rendit, et ne tarda point à s'apercevoir du tort irréparable que vingt-deux ans d'absence avaient fait à sa fortune. Il voyait s'évanouir ses espérances les mieux fondées, et perdait la possibilité, non d'ajouter à ses jouissances, mais d'assurer le bonheur des personnes qu'il affectionnait le plus. Son cœur en fut profondément blessé. Il tomba dangereusement malade à Paris en 1817 ; et quoique des soins habiles eussent éloigné le mal, il n'eut plus que

des jours tristes et languissants. Des chagrins domestiques mêlèrent, dit-on, leur amertume aux derniers instants de sa vie, et peut-être en précipitèrent le cours. Il mourut à Paris le 23 novembre 1819, à l'âge de soixante-seize ans et deux mois.

M. Sénac de Meilhan avait fait de lui ce portrait : « Il a « l'esprit juste, et en même temps actif et étendu ; il joint, « à de profondes connaissances dans la littérature anglaise et « française, le goût, qui est plus rare que la science. Son « cœur est généreux et sensible, ses manières sont simples « et polies. Il sait écouter avec intelligence; et ces diverses « qualités l'ont rendu cher aux pays qu'il a parcourus. »

Au mérite rare en effet d'*écouter avec intelligence*, M. Craufurd joignait l'avantage de se faire écouter avec intérêt. Ses lectures, ses voyages, ses réflexions, rendaient sa conversation non moins variée qu'instructive. Personne ne possédait mieux que lui le ton de cette galanterie fine, aimable et décente, qui régnait autrefois dans la meilleure compagnie. On ne surprit jamais dans sa bouche un trait de médisance. Ses amis vantaient les douceurs de sa société; plus d'un malheureux aurait pu révéler le secret de ses inclinations bienfaisantes. La générosité était le fond de son caractère; mais il aimait à répandre ses bienfaits dans l'ombre, comme pour échapper à la reconnaissance. Il semblait avoir pris pour devise ces vers trop peu connus de l'ingénieux la Mothe :

Pour nous, sans intérêt obligeons les humains;
Que l'honneur de servir soit le prix du service :
La vertu sur ce point fait un tour d'avarice,
Elle se paye par ses mains.

Fs. BARRIÈRE.

ESSAI

SUR

LA MARQUISE DE POMPADOUR.

Madame de Pompadour, dans l'ivresse de la prospérité, répondait à toutes les menaces de l'avenir par ces trois mots, qu'elle répétait souvent : *Après nous, le déluge*. Elle voyait donc une révolution s'approcher, et l'annonçait : elle eût pu même se placer d'avance au nombre des causes qui la préparèrent. A ce titre, elle entre de droit dans notre collection : non par ses mémoires, puisqu'elle n'en a point fait [1] ; mais par ceux de madame du *Hausset*, sa femme de chambre [2]. Il ne faut point chercher dans ces mémoires, de l'esprit, de l'agrément, et du style ; ce n'est point là leur mérite : mais ils sont écrits avec cette bonne foi qu'on n'imite point ; et les choses y sont présentées avec une telle vérité, que le lecteur a sous les yeux tout ce que l'historienne lui raconte. On se croit dans l'appartement de sa maîtresse.

Madame de Pompadour enleva, pour ainsi dire, Louis XV

[1] Des mémoires imprimés à Liége en 1768, et donnés comme écrits par madame de Pompadour, ne sont point d'elle : ils ne nous apprennent rien. C'est un cadre, où l'auteur, quel qu'il soit, a jeté de la politique jusqu'à satiété.

En 1765, il parut, à Londres, une vie de la marquise, sous ce titre : *Genuine History of the marchioness de Pompadour, mistress to the french king, and first lady of the bedchamber to his queen, containing the secret memoirs of the court of France, from her first coming into power to her death.*

C'est la traduction d'un ouvrage de mademoiselle *Fauque*, ex-religieuse. Cette demoiselle, qui s'était fait connaître à Paris par des romans et des galanteries, alla se marier en Angleterre. La traduction et l'original des *Mémoires* furent d'abord imprimés en Hollande ; mais l'ambassadeur de France acheta toute l'édition. Avant la mort de la marquise, ils furent réimprimés en plusieurs endroits, au moyen de quelques exemplaires échappés aux perquisitions.

Les *Lettres* publiées, en 1772, sous le nom de madame de Pompadour, furent d'abord attribuées à Crébillon. On les regarde aujourd'hui comme une production de la jeunesse d'un magistrat, homme distingué, que la France possède encore.

[2] Madame *du Hausset* était la veuve d'un pauvre gentilhomme. La misère la força d'accepter la place que madame de Pompadour lui fit offrir, de sa première femme de chambre. Après la mort de la marquise, elle se retira dans sa province, avec un peu d'aisance.

à son peuple. Au lieu d'enflammer ce monarque de l'amour de ses nobles devoirs, elle mit une gloire coupable à les lui faire oublier. Sans elle, Louis XV, comblé de tous les dons de la nature et du ciel, et rempli des qualités qui font les bons princes, eût porté jusqu'au tombeau le nom de *Bien-aimé;* ce nom, mille fois plus honorable et plus doux qu'une fastueuse épithète qui ne flatte que la vanité.

Jeanne-Antoinette Poisson naquit à Paris, en 1720, de parents qui ne jouissaient pas d'une très-bonne réputation. Le fermier général le Normand de Tournehem était l'amant de sa mère. Son père (François Poisson) avait eu, dans l'administration des vivres, un emploi fructueux. Accusé d'une gestion infidèle, il fut forcé de se soustraire aux poursuites du gouvernement, et longtemps après il eut besoin du crédit de sa fille pour être oublié.

Tournehem prit un soin tout paternel de l'éducation d'Antoinette. Elle eut les maîtres les plus habiles, et les étonna par la rapidité de ses progrès. A dix-huit ans, mademoiselle Poisson était une personne accomplie. Aux traits imposants mais fins d'une beauté régulière, elle joignait tous les charmes d'une jolie figure, tout ce qui donne à la physionomie de l'éclat et du jeu. Sa taille était élégante et souple, son maintien gracieux et noble. Un fonds d'esprit naturel, que la culture avait enrichi, relevait encore ces brillants avantages. Fière de sa fille, madame Poisson déclarait modestement, et sans cesse, « qu'un roi seul était digne d'elle. »

Tant d'attraits enflammèrent le Normand d'Étioles, neveu de Tournehem ; et l'oncle n'eut garde de contrarier un penchant qui convenait à ses vues, et qui promettait le bonheur d'Antoinette. Il proposa ce mariage au père du jeune homme. Celui-ci se fit prier. « L'alliance n'était pas honorable, disait-il ; la fortune ne réparait point ce qui manquait à la naissance. » C'était là que Tournehem l'attendait. Une belle dot, riche à-compte sur sa succession promise, aplanit toutes les difficultés.

Tournehem n'en éprouva point de la part de madame Poisson, qui pourtant aurait pu lui répondre, comme une des héroïnes de Corneille [1]:

Il n'est pas roi, seigneur; et c'est un grand défaut.

Antoinette épousa M. d'Étioles sans l'aimer, et quoiqu'un mariage qui n'était qu'opulent démentît les rêves ambitieux dont elle était bercée.

Tournehem mêlait un peu de faste à sa générosité. La maison des nouveaux époux fut mise sur un pied magnifique. Toutes leurs journées étaient des fêtes : la splendeur des ameublements le disputait au luxe de la table. Les salons les plus brillants étaient désertés pour celui de madame d'Étioles; on y rencontrait des hommes de la cour, des étrangers, des artistes fameux, des littérateurs estimés. Voltaire avait été témoin de ses premiers succès, comme il le lui dit dans la dédicace de *Tancrède*. Depuis, il avait cultivé cette liaison avec intérêt; et ce grand homme, qui n'a jamais dédaigné la faveur, fut, dans la suite, un des courtisans les plus empressés de madame de Pompadour.

Madame de Châteauroux n'était plus, et n'était pas remplacée. Le serait-elle? et, dans ce cas, à qui serait offert le mouchoir? On connaissait beaucoup de femmes qui le désiraient; on eût cité plus d'un mari qui ne le craignait pas. Il faudrait aux souverains mille fois plus de raison et de vertu qu'aux autres hommes, pour se garantir des piéges qu'on sème autour d'eux.

Dans le nombre des beautés qui s'étaient mises sur les rangs, on en fit remarquer trois au roi. La première l'agaça sous le masque, et lui plut; mais elle se pressa tellement de céder, qu'au lieu d'irriter les désirs, elle les éteignit. Elle se livra comme une courtisane, et fut quittée de même. L'autre était une femme brillante et spirituelle, mais volage par goût,

[1] Agésilas, acte Ier, scène Ire.

par système, et d'une humeur indépendante. Au moment de s'engager avec le monarque, elle pensa, non sans frayeur, que le projet de l'asservir l'asservissait elle-même; et, comme il lui sembla possible qu'elle se lassât du roi de France tout aussi bien que d'un amant ordinaire, elle fit ses conditions, qui furent rejetées.

Madame d'Étioles était la troisième; elle fut moins difficile et plus adroite.

Louis XIV eut des faiblesses; mais on lui sait gré, quoi qu'en dise un ingénieux académicien[1], de son respect pour les bienséances, lorsqu'on le voit envelopper du plus profond mystère une passion naissante, prendre tous les moyens qui sont en son pouvoir pour qu'elle échappe à la maligne attention des courtisans, regretter même la confidence qu'il en a faite à celui d'entre eux qu'il croit le plus discret.

De pareilles précautions n'étaient pas dans les habitudes de la régence; et sous le règne qui lui succéda les mœurs, à cet égard comme à beaucoup d'autres, ne s'étaient point améliorées. Aussi, dès la première entrevue de madame d'Étioles et du roi, fut-elle déclarée sa maîtresse, et pritelle la place de la duchesse de Châteauroux aussi publiquement qu'on prend possession d'un ministère. Elle échangea presque aussitôt le nom de *d'Étioles* contre le titre et le nom de *marquise de Pompadour*[2].

Charles Poisson, son frère, érigé comme par enchantement en marquis de Marigny, fut pourvu de la place de surintendant des bâtiments, créée pour Colbert.

D'Étioles était le plus malheureux des hommes. Peu s'en fallut qu'il ne prît les pleureuses du marquis de Montespan. Du moins, il se plaignit assez haut pour que sa femme lui

[1] M. *Lemontey, Monarchie de Louis XIV*.

[2] A cette époque, la maison de Pompadour, originaire du Limousin, était à peu près éteinte. Geoffroi de Pompadour, évêque de Périgueux, et grand aumônier de France, fut premier président de la chambre des comptes sous Charles VIII. Dangeau parle d'un abbé de Pompadour (mort en 1710), qui faisait dire son bréviaire par son laquais, et qui s'en croyait quitte.

fit donner l'utile conseil de voyager. Cependant, il revint à Paris. Des amis sages firent entendre raison à sa douleur, et furent si persuasifs, qu'il accepta des bienfaits et des places.

Le choix du roi déjouait des prétentions, frustrait des espérances. Il semblait à de grandes dames qu'il eût fait une injustice en se refusant à leur attente; et, comme s'il eût fallu des aïeux pour être sa maîtresse, elles ne concevaient pas qu'une petite bourgeoise leur eût été préférée. « Décemment, « on ne pouvait pas la voir, se disaient-elles; » et peu de jours après les plus dédaigneuses la recherchèrent.

La marquise étudia sa position et son terrain. La séduction des sens ne lui promettait pas un long crédit. Elle sentit qu'il fallait retenir son royal amant par d'autres liens.

Louis XV était doué d'un esprit droit et juste, mais défiant et timide. Au lieu de le développer, de l'enhardir, au lieu d'arracher le prince à son indolence naturelle, ceux qui régnaient en l'attendant, entretinrent à dessein une disposition qui l'éloignait des affaires. L'attrait des voluptés vint encore énerver les ressorts de son âme, par des jouissances répétées et bientôt insipides. Oisif et blasé tout à la fois, il ne connaissait ni la ressource du travail, ni les douceurs du plaisir; et quand la chasse ne l'agitait point, la triste uniformité de ses moments le consumait d'ennui.

Madame de Pompadour régla son plan sur le besoin de le distraire, et de le dérober, pour ainsi dire, à lui-même. Ce calcul donna naissance aux spectacles des *petits cabinets* [1]. La marquise en était la première actrice. Les courtisans les plus à la mode y briguaient des rôles. Les plus jeunes, presque tous élèves de ce *Dupré* (qu'on appelait si ridiculement le *grand Dupré*), s'estimèrent heureux de danser dans les ballets; et ces nobles comédiens s'honoraient du nom de

[1] Voyez dans ce volume un détail tiré des œuvres de Laujon, sur ces *spectacles* intérieurs. Laujon était un des auteurs du théâtre de madame de Pompadour.

troupe, dont rougissent les acteurs de profession. On assure même que deux grands seigneurs faillirent se brouiller à jamais pour le titre, qu'ils se disputaient, d'*ordonnateurs* de ces fètes, comme s'il se fût agi du commandement d'une armée.

Si le roi jouissait des applaudissements donnés à sa maîtresse, les voyages de Choisy, de Crécy, de Bellevue, ne la lui présentaient pas avec moins d'avantages, au milieu d'un petit cercle d'élus que le prince admettait dans son intimité [1]. Là, madame de Pompadour n'empruntant plus rien de l'illusion du théâtre, employait d'autres armes : une *causerie* piquante et légère, une fleur de médisance qui ressemblait à l'enjouement, un badinage d'un ton assez neuf pour le roi, des flatteries dont l'adresse déguisait l'intention, un air particulier d'abonder sans complaisance dans l'opinion du monarque, un art plus fin de le combattre, pour se laisser vaincre. La marquise occupait aussi le roi des productions des arts, l'enhardissait à les juger, lui révélait la justesse de son tact, et la lui prouvait.

Louis XV ne reconnaissait plus ses journées. L'intérêt que sa maîtresse jetait sur tous ses moments en pressait le cours. « Comme le temps passe ! » lui disait-il quelquefois; et ce mot était un succès.

Elle imagina les petits soupers, pour venger le roi de la représentation du grand couvert. Louis XV apportait à ces repas voluptueux un front serein, un esprit libre de soucis, une gaieté qui s'épanchait en saillies. Rien n'y rappelait son rang; il l'oubliait lui-même : il était à mille lieues du trône.

Jusque-là madame de Pompadour s'était conduite en femme habile, qui ne néglige rien pour captiver son amant.

[1] Louis XV s'était formé trois degrés dans le commerce de ceux qui l'approchaient : les *intimes*, la *société*, le *monde*. Les *intimes* étaient M. de Soubise et le chevalier de Luxembourg. La *société*, les ducs de Richelieu, de Brissac, etc. Le monde se composait des ministres et des autres personnes de la cour.

Mais elle se rassurait d'autant moins contre l'inconstance du roi, que l'amour de ce prince se refroidissait de jour en jour ; il importait donc à sa maîtresse de se procurer une consistance moins fragile, et, comme le dit un historien [1], d'acquérir l'*état d'amie nécessaire*. Le plus court moyen d'y parvenir était de se faire premier ministre : son ascendant rendait tout possible. En interrogeant sans cesse des hommes éclairés, elle apprit d'eux à bégayer la langue des affaires ; et, des lambeaux de leur conversation, elle se fit une science dont elle se parait à propos. Le roi fut ébloui tout le premier de ses lueurs politiques.

De ce moment, tout se traita chez elle ; et le sort de la France, il faut bien le dire, se décida dans un boudoir.

Des ministres avec lesquels la prétention d'influer sur tout la mettait chaque jour en rapport, les uns étaient fatigués de cette dépendance ; les autres la toléraient, dans la pensée que le peuple, qui n'ignorait pas qu'elle se mêlait du gouvernement, rejetterait tout sur elle, et lui prêterait même les torts qu'elle n'avait pas.

Maurepas fut renvoyé, pour s'être permis contre elle une plaisanterie qui n'était pas sans amertume. Elle aimait le comte de Machault, et professait une haute estime pour son caractère; mais ces sentiments prenaient leur source bien moins dans une flatteuse appréciation des services, de l'intégrité, de l'énergie de ce ministre, que dans son opposition au clergé, qu'elle haïssait.

D'Argenson était l'ennemi de la marquise, et ne le dissimulait pas. Bernis était sa créature.

Avec le goût et le génie des affaires, le comte de Stainville (depuis duc de Choiseul) n'avançait pas aussi vite qu'il se l'était promis. Mais tout d'un coup il fit faire un grand pas à sa fortune, en livrant à la marquise un billet

[1] Duclos, *Mém. secrets.*

important, dont on a cru qu'il s'était emparé. Ce bon offic qui nécessairement avait coûté quelque chose à la délic tesse, mérita toute la reconnaissance de madame de Pon padour, et fut payé d'une amitié qui ne se démentit point. L marquise goûtait son esprit, le brillant de sa conversation le tour facile qu'il donnait à ses idées, une causticité qu l'amusait aux dépens de leurs ennemis communs, une morale vraisemblablement peu sévère, un soin raisonné des intérêts de ce monde, une insouciance épicurienne sur tout le reste. La haine de madame de Pompadour pour les jésuites se nourrit encore de l'aversion que leur avait vouée le duc de Choiseul; peut-être même elle hâta leur ruine : et ce ne fut pas un spectacle indifférent, que la maîtresse du roi se faisant l'auxiliaire des jansénistes, et combattant des gens qu'elle détestait[1], pour une secte qu'elle n'aimait pas davantage. Louis XV, naturellement ennemi de toutes mesures violentes, répugnait à la destruction de cet ordre, et plaidait pour lui. La marquise la lui fit vouloir, comme une chose urgente et nécessaire. L'urgence et la nécessité n'étaient pas démontrées.

Si le duc de Choiseul, en dirigeant madame de Pompadour, ne lui fut pas inutile, elle, de son côté, ne perdit pas une occasion de le faire valoir, et par conséquent lui fraya la route à cet immense pouvoir ministériel qui paraissait inébranlable, et qu'une femme vulgaire, une courtisane, renversa d'un souffle, après la mort de madame de Pompadour.

[1] Quand madame de Pompadour imagina de jouer la dévotion, pour se concilier la reine, que ses vertus rendaient facile à tromper, elle fit chercher un directeur. On détermina le père de Sacy, jésuite, à purifier cette conscience un peu chargée, mais prête à recevoir de salutaires impressions. Il se rendit à Versailles. La pénitente avait compté sur un moine indulgent et commode. Le père de Sacy ne répondit point à son attente : il déclara qu'il n'entendait rien à ces arrangements entre le ciel et la terre; et que si le sacrifice n'était pas entier, il ne donnerait point cette absolution qu'on lui demandait, et que la marquise croyait négociée par son envoyé.

Voilà quelle fut, dit-on, la cause de son ressentiment contre les jésuites.

Voyez les *Anecdotes de la cour de France*, par Soulavie.

Le duc de Richelieu, dont nous aurions dû parler plus tôt, fut le premier qui lui rendit des soins à son début à Versailles, pendant qu'une grande partie de la cour, dans la peur de s'avilir à pure perte, attendait que ce nouvel astre montât sur l'horizon ou disparût. Mais quoiqu'il en eût mieux jugé que les autres, et qu'il eût bien pressenti que ce qu'ils appelaient un *caprice* allait devenir un règne, il refusa la main de mademoiselle d'Étioles pour M. de Fronsac, son fils. Ce refus, très-poliment tourné, n'en était pas moins offensant pour la marquise. Contradiction étrange et bizarre! Richelieu se sentait humilié de la seule pensée que son fils fût le gendre de madame d'Étioles, et n'était pas honteux pour lui-même de jouer auprès d'elle le rôle ignoble de complaisant! Il n'y a pourtant qu'une manière d'entendre l'honneur; mais l'esprit nous arrange une morale suivant nos passions et nos intérêts.

Comme nous ne traçons ici qu'une esquisse rapide, nous n'entrerons point dans le détail des événements de la guerre de 1756, des fautes que fit madame de Pompadour en envoyant des généraux sans gloire à des troupes découragées, des désastres qui suivirent ces choix imprudents, des injustices que l'on commit pour réparer des sottises.

Quoique les gens de lettres ne fussent pas en très-grande recommandation à la cour, la marquise en accueillait plusieurs, soit par penchant, soit par vanité, soit par le besoin de respirer quelquefois un encens plus fin. De ce nombre étaient Voltaire, Duclos, Crébillon, Marmontel [1]. Elle es-

[1] Les deux premiers ne la ménagèrent point par la suite, et même l'un d'eux n'attendit pas sa mort. Voltaire, après tant de madrigaux, d'adorations, de cajoleries, la chanta, sur un bien autre ton, dans un poëme trop célèbre (édition de 1756):

Telle plutôt cette heureuse grisette
Que la nature ainsi que l'art forma
Pour le *sérail* ou bien pour l'Opéra.
. . . .
Sa vive allure est un vrai port de reine,
Ses yeux fripons s'arment de majesté;
Sa voix a pris le ton de souveraine,
Et sur son rang son esprit s'est monté.

Quant à Duclos, il dut penser que son devoir d'historien ne lui permettait pas d'indulgence. Aussi représente-t-il la marquise égarée dans le chaos d'une administration qui l'accable, prenant des vues étroites, des plans mesquins, pour les inspirations d'une haute politique; sacrifiant les plus grands intérêts à de petites affections, à de petites rancunes, et

saya d'apprivoiser Rousseau; mais une lettre qu'elle reçut de lui la dégoûta de renouveler ses avances [1]. « C'est un « hibou, dit-elle un jour à madame de Mirepoix. — J'en « conviens, répondit la maréchale; mais c'est celui de Mi- « nerve. »

Au reste, tout en paraissant favorable aux philosophes, madame de Pompadour, suivant l'expression d'un écrivain distingué, n'était pas une alliée très-sûre pour eux; et quand leurs livres donnaient aux rois des leçons trop hardies, elle s'en plaignait la première, comme d'une injure presque personnelle. Le duc de Choiseul, son ami, n'agissait pas autrement. Il partageait le fonds des mêmes doctrines, et livrait leurs auteurs aux bouffonneries de Palissot.

La marquise s'était fait nommer dame du palais de la reine; orgueilleuse fantaisie qui ne rencontra d'obstacle que les timides objections de cette princesse. Elles ne tinrent pas longtemps contre le désir du roi. Tout le reste fléchit, jusqu'à l'étiquette.

L'attentat d'un misérable sur la personne de Louis XV reproduisit, pour madame de Pompadour, la situation où s'était trouvée la duchesse de Châteauroux à l'époque de la maladie de Metz. La marquise n'osa paraître au chevet du roi, que sa famille et la religion environnaient; elle se disposait même à quitter Versailles : la maréchale de Mirepoix l'en empêcha.

Cependant, toute la cour pensait que Louis ne la reverrait point. Les gens de bien l'espéraient; le roi se l'était per-

même à cet amour de l'argent qui n'entre jamais que dans une femme sans élévation.

[1] « MADAME,

« J'ai cru un moment que c'était par « erreur que votre commissionnaire voulait me remettre cent louis pour des « copies qui sont payées avec douze « francs. Il m'a détrompé : souffrez que « je vous détrompe à mon tour. Mes épar- « gnes m'ont mis en état de me faire un « revenu, non viager, de 540 liv, toute « déduction faite. Mon travail me pro- « cure annuellement une somme à peu « près égale : j'ai donc un superflu con- « sidérable; je l'emploie de mon mieux, « quoique je ne fasse guère d'aumônes. « Si, contre toute apparence, l'âge ou « les infirmités rendaient un jour mes « forces insuffisantes, j'ai un ami.

« J. J ROUSSEAU.

« Paris, 18 août 1762. »

suadé lui-même : il s'abusait. Madame de Pompadour reprit son empire ; elle l'accrut même et l'étendit, puisqu'elle obtint de la condescendance du monarque l'exil du comte d'Argenson, que ce prince défendait contre elle depuis quatre ou cinq ans. La haine est patiente ; et, comme elle sait attendre, elle triomphe presque toujours.

Machault fut enveloppé dans la disgrâce du ministre de la guerre. Vainement chercha-t-on à s'expliquer cette rigueur à l'égard d'un homme connu pour être l'ami de madame de Pompadour. Voici ce qu'on ignorait. Après le premier appareil appliqué sur sa blessure, le roi, resté seul avec Machault, l'avait chargé d'aller secrètement chez la marquise, et de lui conseiller, comme de lui-même, une retraite noble et volontaire. Machault remplit sa mission, qui n'eut point d'effet ; mais, aussitôt que le péril de Louis fut passé, la présence d'un ministre témoin et confident de sa faiblesse lui parut gênante. Aussi, lorsque madame de Pompadour demanda l'exil du premier, « J'y consens, répondit le roi ; « mais à condition que Machault ne sera pas mieux traité. » La marquise n'hésita point.

Un historien, homme de la cour [1], très-bien instruit de ces faits, qu'il tenait de la bouche du duc de Choiseul, en termine le récit par un résumé que le lecteur remarquera dans ses Mémoires. Selon lui, d'Argenson sacrifia Louis XV aux chances de ce moment ; le roi sacrifiait sa maîtresse à des terreurs qui troublaient sa pensée ; Machault sacrifiait madame de Pompadour, en lui donnant, par obéissance, un conseil qui la détruisait ; et tout finit par être sacrifié à l'amour ; ce qui ne manquera jamais d'arriver.

La marquise avait conservé, de sa beauté, tout ce qui n'a pas besoin de la fraîcheur de la jeunesse ; mais son éclat s'effaçait. Une fièvre lente vint encore avancer l'ouvrage des

[1] Le baron de Bezenval.

années [1]. Elle pensa que le moment était venu, sinon d'embrasser la dévotion, au moins d'en afficher les apparences; et ses amis firent grand bruit de la résolution qu'elle prenait, disaient-ils, d'édifier désormais la cour. On aurait pu lui rappeler ce que disait d'elle-même la belle duchesse de Longueville, plus sincèrement convertie : « Le meilleur exemple que je puisse donner à la cour, c'est de la quitter. »

Au surplus, ce projet de réforme s'accordait mal avec le parti pris de régner constamment sur le cœur de Louis XV, à quelque prix que ce fût; et ce besoin dominait si puissamment madame de Pompadour, qu'il la réduisit à la ressource ignominieuse de se supplanter elle-même, et de se choisir des rivales. Mais tel était son empire, ou celui d'une longue habitude, que toutes ces galanteries de passage ramenaient toujours le monarque auprès de sa maîtresse, et qu'elle jouissait, en quelque sorte, de ses infidélités.

La marquise de Pompadour n'était point heureuse. Que lui manquait-il donc? La paix de l'âme, première condition du bonheur. Dévorée de chagrins en excitant l'envie; profondément affligée du malheur de vieillir; honteuse, comme elle le dit dans une lettre (peut-être supposée) d'avoir servi des hommes médiocres qui *n'ont su faire que des révérences et des bassesses;* adorée de mille gens, aimée d'aucun; lasse et même détrompée de la faveur, elle demandait quelquefois

[1] Voltaire adressa des vers à madame de Pompadour au sujet de sa convalescence; mais il ne s'avisa pas de lui dire comme Palissot, qui fit des vers à la même occasion :

. . . . Qu'elle était trop chère à la France
Pour redouter du sort la fatale puissance, etc., etc.

Le génie satirique et l'esprit d'adulation ne s'excluent pas; plus d'un écrivain l'a prouvé.

Voici les vers de Voltaire :

Lachésis tournait son fuseau,
Filant avec plaisir les beaux jours d'Isabelle.
J'aperçus Atropos qui, d'une main cruelle,
Voulait couper le fil et la mettre au tombeau.
J'en avertis l'Amour; mais il veillait pour elle,
Et, du mouvement de son aile,
Il étourdit la Parque et brisa son ciseau.

à la fortune de l'en débarrasser; et l'instant d'après elle révoquait un vœu dont l'accomplissement l'eût désespérée. La moitié de la cour la détestait ouvertement; l'autre moitié couvrait son mépris d'empressements et d'hommages. Ce prince que l'Europe entière a pleuré, le père de Louis XVI, le vertueux Dauphin, contraignait malaisément ses sentiments pour elle; et c'était une douleur amère que les dédains d'un prince à qui tous les cœurs payaient un tribut de vénération et d'amour. De plus, la marquise n'ignorait pas que le cri public l'accusait des revers de nos armées. La capitale l'abreuvait d'outrages dans une multitude de brochures, inutilement poursuivies, et toujours renaissantes. Ces légères épigrammes, auxquelles un air bien ou mal choisi prête des ailes, les noëls, les parodies, les couplets, couraient d'un bout du royaume à l'autre. On chantait, on se croyait vengé. Cette arme du ridicule, que manient si bien les Français, était l'effroi du gouvernement; et c'est pour cela sans doute qu'un auteur anglais appelle la France une *monarchie tempérée par des chansons*[1].

Une maladie de langueur attaqua la marquise, à la suite d'un voyage de Choisy. Dès les premiers symptômes elle fut jugée mortelle, et tout l'art des médecins ne put même en ralentir les progrès. Le roi lui prodigua les soins d'une amitié sincère, et les assiduités les plus consolantes. Il affecta même de la consulter, jusqu'au dernier jour, sur les affaires du gouvernement. On peut dire qu'elle a fini les rênes de l'État à la main.

Madame de Pompadour mourut le 15 avril 1764, à l'âge

[1] Marmontel raconte, dans ses Mémoires, que pendant son séjour à Ferney, la conversation tomba sur madame de Pompadour. « Elle n'est plus aimée, dit « Marmontel; elle est malheureuse. Eh « bien, s'écria le vieillard, qu'elle vienne « aux Délices jouer avec nous la tragé« die. Je lui ferai des rôles, et des rôles « de reine. Elle est belle, elle doit con« naître le jeu des passions. — Elle con« naît aussi, répliqua Marmontel, les « profondes douleurs et les larmes. — « Tant mieux! c'est là ce qu'il nous faut. « — Puisqu'elle vous convient, laissez « faire : si le théâtre de Versailles lui « manque, je lui dirai que le vôtre l'at« tend. »

de quarante-quatre ans. Ses restes furent transférés à Paris, et déposés dans un caveau de l'église des Capucines. Sa famille avait demandé que l'inhumation fût précédée d'une oraison funèbre. Voici comment le religieux chargé de cette commission s'en acquitta : « Je reçois le corps de très-haute « et très-puissante dame madame la marquise de Pompa-« dour, dame du palais de la reine. Elle était à l'école de toutes « les vertus ; car la reine, modèle de bonté, de piété, de mo-« destie, d'indulgence, etc., etc. »

On jeta sur sa cendre des épitaphes plus ou moins satiriques. Celle qui suit n'a rien d'injurieux, et dit la vérité :

Ci-gît d'Étioles-Pompadour,
Qui charmait la ville et la cour;
Femme infidèle et maîtresse accomplie.
L'Hymen et l'Amour n'ont pas tort,
Le premier de pleurer sa vie,
Et l'autre de pleurer sa mort.

Le marquis de Marigny, légataire universel de sa sœur, recueillit cette succession si riche en tableaux, en marbres, en bronzes, en curiosités de toute espèce. On dit que, sur la question qu'il fit à M. d'Étioles, « s'il prétendait se porter héritier ; » celui-ci répondit, par ce vers d'un opéra :

Je ne veux pas d'un bien qui coûta tant de larmes.

DESPRÉS.

AVERTISSEMENT.

Un ami de M. de Marigny [1], entrant un jour chez lui, le trouva brûlant des papiers. Prenant un gros paquet qu'il allait aussi jeter au feu : « C'est un journal d'une femme de « chambre de ma sœur, dit-il, qui était fort estimable; « mais tout cela est du rabachage : *au feu!* » Et il s'arrêta, en disant : « Ne trouvez-vous pas que je suis ici comme le curé « et le barbier de Don Quichotte, qui brûlent les ouvrages de « chevalerie? — Je demande grâce pour celui-ci, dit l'autre. « J'aime les anecdotes, et je trouverai sans doute quelque « chose qui m'intéressera. — Je le veux bien, répliqua M. de « Marigny. » Et il le lui donna.

L'écriture de ce journal est fort mauvaise, et sans orthographe. On y trouve souvent deux mots ensemble, qui disent à peu près la même chose; plusieurs phrases y sont répétées; quelquefois les faits y sont intervertis : mais, pour éviter ce désordre, il aurait fallu tout refondre, ce qui aurait entièrement changé le caractère de l'ouvrage. Cependant, on a pris soin de rectifier l'orthographe, la ponctuation, et quelques noms propres; puis d'ajouter quelques notes explicatives.

On a trouvé quatre lettres jointes au journal, et on n'a pas cru devoir les supprimer.

Madame de Pompadour avait deux femmes de chambre, qui étaient femmes de condition : l'une, madame du Hausset, qui ne changea point de nom; l'autre prit un nom em-

[1] M. Senac de Meilhan, de qui M. Craufurd tenait ce manuscrit*.

* M. Senac de Meilhan, mort à Vienne en 1803, obtint de bonne heure une place de conseiller au grand conseil. Il fut envoyé comme intendant dans le pays d'Aunis, dans la Provence, dans le Hainaut, et toutes ces provinces eurent à se louer de son administration. On a de lui differents ouvrages sur les mœurs. L'observateur est superficiel, mais l'écrivain est ingénieux et correct.

prunté, et ne se fit pas connaître aux yeux du public pour ce qu'elle était. Ce journal paraît être de la première.

Pendant longtemps les amours de Louis XV furent au moins couverts du voile du mystère : le public parlait du *Parc aux cerfs*, mais on n'en connaissait aucun détail. Louis XIV, qui d'abord cacha ses inclinations, finit par leur donner un éclat qui, à quelques égards, ajoutait au scandale; mais ses maîtresses étaient toutes des femmes de qualité, faites, par leur naissance, pour être admises à la cour. On ne trouve dans l'histoire aucun trait qui peigne mieux, sur cet objet, l'esprit du temps et le caractère du monarque, que ce propos de madame de Montespan : *Il ne m'aime pas*, disait-elle; *mais il se croit redevable à ses sujets et à sa propre grandeur d'avoir pour maîtresse la plus belle femme de son royaume.*

MÉMOIRES

DE

MADAME DU HAUSSET,

FEMME DE CHAMBRE

DE MADAME DE POMPADOUR.

Une de mes amies de couvent, qui s'est mariée avantageusement à Paris, et qui jouit de la réputation de femme d'esprit, m'a souvent priée d'écrire ce que je savais journellement; et, pour lui faire plaisir, j'avais fait de petites notes, en trois ou quatre lignes chacune, pour me rappeler un jour les faits intéressants ou singuliers, comme *le roi assassiné; départ ordonné par le roi à madame* [1], *M. de Machault ingrat*, etc. Je promettais toujours à mon amie de mettre tout cela en récit. Elle me parla des *Souvenirs* de madame de Caylus [2], qui cependant n'étaient pas encore imprimés; et me pressa tant de faire un pareil ouvrage, que, profitant de quelques moments de loisir, j'ai écrit ceci, que je compte lui donner, pour y mettre de l'or-

[1] Il est à observer que madame de Pompadour est presque toujours appelée *madame* dans ce journal, parce qu'elle était la maîtresse de celle qui écrit.

(*Note de M. Craufurd.*)

[2] Marthe-Marguerite de Villette, petite-fille d'Artémise d'Aubigné, fut élevée sous les yeux de madame de Maintenon. Un cœur sensible, un esprit vif, apprirent à mademoiselle de Villette à sentir les vers de Racine. Peu d'élèves de Saint-Cyr ont été plus brillantes. Le Prologue d'*Esther* fut écrit pour elle, et Racine lui donna des leçons dont elle était digne. A treize ans, elle épousa le marquis de Caylus, menin du Dauphin.

Madame de Caylus eut la gloire d'inspirer la jolie pièce qui finit par ces vers (c'est l'Amour qui parle) :

« Je veux mettre fin à ta peine ;
« Je te promets un regard de Caylus. »

Selon *Voltaire*, un autre obtint ce que l'Amour promettait à la Fare.

Madame de Caylus est auteur du charmant livre des *Souvenirs*.

dre et du style. J'ai été longtemps auprès de madame de Pompadour, et ma naissance me faisait traiter avec un peu de distinction par elle, et par des personnes considérables qui me prirent en affection. J'étais devenue en peu de temps l'amie du docteur Quesnay [1], qui venait souvent passer deux ou trois heures avec moi. Il recevait chez lui des personnes de tous les

[1] Quesnay était un homme rare par son génie, et encore plus rare par la variété de ses connaissances. Il était né au village d'Ecquevilly, en 1694, fils d'un laboureur. Il s'appliqua à la chirurgie, et ensuite exerça cette profession à Mantes. Le hasard l'ayant fait connaitre du duc de Villeroi, il le suivit à Paris, en qualité de son chirurgien. La comtesse d'Estrades, alors favorite de madame de Pompadour, et *amie* du comte d'Argenson, s'étant trouvée un jour subitement incommodée et dans un état alarmant, le duc de Villeroi, qui était avec elle, offrit le secours de son chirurgien, qu'il avait laissé dans sa voiture. Quesnay reconnut promptement que la comtesse était sujette à l'épilepsie, et qu'elle en éprouvait en ce moment une attaque: il sentit en même temps l'importance de cacher une maladie aussi effrayante; et, rassurant le duc de Villeroi, il ordonna quelques calmants, en disant que c'était une attaque de nerfs. Il insista sur la nécessité du repos, fit sortir tout le monde, et resta seul avec la malade, pour soustraire à la vue des assistants les symptômes de l'épilepsie. Ayant repris connaissance, elle jugea, par la conduite de Quesnay, de son savoir et de sa discrétion. Elle y fut sensible, et parla de son habileté à madame de Pompadour.

Profitant des moyens de s'instruire qu'on trouve dans la capitale, il se livra à l'étude de la médecine, fut reçu médecin, et fit quelques ouvrages qui eurent du succès. Madame de Pompadour le prit pour son médecin; elle lui donna un logement auprès d'elle au château de Versailles, et lui procura la charge de médecin ordinaire du roi. Quesnay profita de son loisir pour s'appliquer à la métaphysique, et y porta la sagacité qu'il a montrée dans tous les genres de sciences qu'il a approfondis. C'est lui qui composa, pour l'Encyclopédie, l'article *Évidence*. Né à la campagne, il avait réfléchi de bonne heure sur l'agriculture, sur les travaux qu'elle exige, sur les salaires et les produits. Longtemps après, ces premières idées fixèrent de nouveau son attention, et l'économie politique devint son étude principale. Il composa sur cette matière un grand ouvrage, auquel est joint un tableau qui exige une très-grande attention pour être compris. Il était généralement reconnu comme chef des économistes; il fut regardé comme l'inventeur du *produit net;* les économistes l'appelaient *le maître*, et disaient, comme jadis de Pythagore: *Le maître l'a dit*. La Rivière, intendant de la Martinique, homme fort instruit, était le premier après lui. Le marquis de Mirabeau, père de celui qui a tant figuré dans la révolution, l'abbé Baudeau, l'abbé Roubaud, Turgot, etc., se sont aussi rendus célèbres parmi les économistes. Quesnay, dont l'esprit avait besoin d'aliments, après avoir approfondi diverses sciences, s'appliqua à la géométrie, et y fit quelques progrès, quoiqu'il eût plus de soixante-dix ans. Il mourut en décembre 1774, à l'âge de quatre-vingts ans; et le marquis de Mirabeau fit son oraison funèbre, qui est un chef-d'œuvre d'absurdité et de ridicule; elle fut prononcée dans une assemblée d'économistes en grand deuil.

Quesnay avait beaucoup de gaieté et de bonhomie; il se plaisait, dans la conversation, à faire des espèces d'apologues, qui avaient en général pour principe quelque objet de la campagne.

Il dissertait avec beaucoup de chaleur, sans envie de briller. Logé dans un petit appartement qui tenait de très-près à celui de madame de Pompadour, il y recevait quelques gens de lettres et quelques personnes de la cour. On y parlait très-librement, mais plus des choses que des personnes. Le roi l'appelait *son penseur;* il lui accorda des lettres de noblesse, et, voulant lui-même composer ses armes, il fit mettre sur l'écusson la fleur appelée *pensée*

(*Note de M. Craufurd.*)

partis, mais en petit nombre, et qui toutes avaient une grande confiance en lui. On y parlait très-hardiment de tout; et ce qui fait leur éloge et le sien, jamais on n'a rien répété. Madame la comtesse D*** venait me voir aussi; c'était une personne vive et franche, et aimée de madame. La famille de Baschi[1] me faisait sa cour. M. de Marigny avait reçu quelques services de moi, dans les querelles assez fréquentes du frère et de la sœur, et il avait pris de l'amitié pour moi[2]. Le roi avait l'habitude de me voir, et un accident que je rapporterai[3] l'avait rendu familier avec moi : il ne se gênait point pour parler, quand j'entrais dans la chambre de madame. Pendant les maladies de madame, je ne quittais presque pas sa chambre; et je passais les nuits auprès d'elle.

Quelquefois, mais rarement, j'ai voyagé dans sa voiture avec le docteur Quesnay, à qui elle ne disait pas quatre paroles, quoique ce fût un homme d'un grand esprit. Madame, quand j'étais seule avec elle, me parlait de plusieurs choses qui l'affectaient, et me disait : *Le roi et moi comptons si fort sur vous, que nous vous regardons comme un chat, un chien, et nous allons notre train pour causer.*

Il y avait un petit endroit, près de la chambre de madame, qui a été depuis changé, où elle savait que je me tenais quand j'étais seule, et d'où l'on entendait ce qui se disait, pour peu qu'on élevât la voix. Mais lorsque le roi avait à lui parler particulièrement, ou à quelque ministre, il passait avec elle dans un cabinet à côté de la chambre, et elle aussi pour ses affaires secrètes avec les ministres ou autres personnages importants, tels que le lieutenant de police, l'intendant des postes, etc. Toutes ces circonstances m'ont mise à portée de savoir beaucoup de choses, et un grand nombre que la probité ne me permet ni d'écrire ni de raconter. J'ai écrit, la plupart du temps, sans ordre de date, et un fait en précède d'autres qui l'ont précédé.

Madame a eu de l'amitié pour trois ministres : le premier,

[1] Le comte de Baschi, chevalier des ordres, avait une très-proche parenté, du côté de sa femme, avec madame de Pompadour, qui s'en honorait.
(*Note de M. Craufurd.*)

[2] *Voyez*, sur le marquis de Marigny, le *Précis de la Vie de madame de Pompadour*, en tête de ce volume.

[3] *Voyez* plus bas, à ces mots : *Un événement qui me fit trembler*, etc.

M. de Machault [1], à qui elle avait l'obligation d'avoir fait régler son traitement et payer ses dettes. Elle lui fit donner les sceaux, et il resta le premier dans son affection jusqu'à l'assassinat du roi. Beaucoup de gens ont prétendu qu'on ne devait pas imputer à mauvaise intention sa conduite en cette occasion; qu'il avait cru devoir obéir au roi sans rien mettre du sien, et que ses manières froides le faisaient souvent soupçonner d'une indifférence qui n'était pas dans son cœur. Madame le vit sous l'aspect d'un ami infidèle, et il faudrait entendre les deux. Peut-être, sans l'abbé de Bernis, M. de Machault serait-il resté.

Le second ministre que madame avait affectionné est l'abbé de Bernis [2] : elle s'en dégoûta bien vite, lorsque l'abbé parut avoir perdu la tête.

Il en donna une preuve assez singulière la surveille de son renvoi. Il avait prié plusieurs personnes considérables à un nombreux festin qui devait avoir lieu le même jour qu'il reçut sa lettre d'exil, et il avait mis dans les billets d'invitation : *M. le comte de Lusace en sera*. C'était le frère de madame la Dauphine, et cette phrase fut avec raison trouvée impertinente. Le roi dit fort bien à cette occasion : *Lambert et Molière en seront.* Elle ne parla presque jamais du cardinal depuis son départ de la cour. Il était ridicule, mais il était bon homme. Madame Infante [3] était morte peu de temps auparavant, et, par parenthèse, réunissant tant de maladies putrides et malignes, que ceux qui l'ensevelirent, et des capucins qu'on fit venir pour la porter, ne pouvaient soutenir l'infection. Ses papiers n'avaient pas paru plus purs aux yeux du roi. Il vit que l'abbé de Bernis

[1] Jean-Baptiste Machault d'Arnouville, contrôleur général, depuis ministre de la marine, ensuite garde des sceaux, se retira le 1er février 1757. Il avait la réputation d'honnête homme et de bon administrateur *.

(*Note de M. Craufurd.*).

[2] François-Joachim de Pierre de Bernis fut nommé ministre des affaires étrangères en juin 1757, place dont il se démit en novembre 1758, après avoir reçu le chapeau de cardinal. Un de ses amis allant pour le complimenter sur cette nouvelle dignité, mais ignorant qu'il allait être disgracié, M. de Bernis lui dit, faisant allusion au chapeau : *C'est un parapluie que le roi a bien voulu me procurer, pour me défendre contre le mauvais temps* *.

(*Note de M. Craufurd.*)

[3] Marie-Louise-Élisabeth, fille de Louis XV, née le 14 août 1727; mariée, en 1739, à Philippe, infant d'Espagne et duc de Parme; morte à Versailles, le 6 décembre 1759. (*Note de M. Craufurd.*)

* Le Précis de la Vie de madame de Pompadour renferme, sur ce ministre, des détails qu'on fera bien de consulter.

* *Voyez*, plus bas, la Notice sur le cardinal de Bernis.

était en intrigue avec elle, et qu'on l'avait joué pour le chapeau de cardinal, qu'elle avait fait accorder en abusant de son nom. Le roi avait été si indigné, qu'il pensa lui refuser la barrette, et il la lui remit comme on jette un os à un chien. M. l'abbé de Bernis avait toujours eu l'air d'un protégé chez madame. Elle l'avait vu dans la misère exactement : il n'en fut pas de même de M. de Choiseul ; sa naissance, son ton, ses manières, le faisaient considérer, et il avait su gagner les bonnes grâces de madame bien plus que tout autre. Elle le regardait comme un des plus grands seigneurs de la cour, le plus grand ministre et l'homme le plus aimable. M. de Choiseul avait une sœur et une femme qu'il avait introduites chez madame, et qui l'entretenaient dans ses bons sentiments pour lui. Elle ne vit plus que par ses yeux, depuis que ce ministre fut en place ; il savait amuser madame, et il avait des manières très-aimables pour les femmes [1].

Il y avait deux personnes, le lieutenant de police et l'intendant des postes, qui avaient grande part à la confiance de madame ; mais ce dernier était devenu moins nécessaire, parce que le roi avait fait communiquer à M. de Choiseul le secret de la poste, c'est-à-dire l'extrait des lettres qu'on ouvrait ; ce que n'avait pas eu M. d'Argenson, malgré toute sa faveur. J'ai entendu dire que M. de Choiseul en abusait, et racontait à ses amis les histoires plaisantes, les intrigues amoureuses que contenaient souvent les lettres qu'on décachetait. La méthode, à ce que j'ai entendu dire, était fort simple. Six ou sept commis de l'hôtel des postes triaient les lettres qu'il leur était prescrit de décacheter, et prenaient l'empreinte du cachet avec une boule de mercure ; ensuite on mettait la lettre, du côté du cachet, sur un gobelet d'eau chaude qui faisait fondre la cire sans rien gâter ; on l'ouvrait, on en faisait l'extrait, et ensuite on la reca-

[1] Étienne-François de Stainville, né en 1719. Après avoir été ambassadeur à Rome et à Vienne, il fut fait ministre des affaires étrangères en 1758, en 1759 créé duc et pair, ministre de la guerre le 16 janvier 1761, et de la marine la même année. Il conserva les deux derniers emplois, et fit donner la place de ministre des affaires étrangères à son cousin, le duc de Praslin. Il reprit, en 1768, les affaires étrangères, et remit la marine à M. de Praslin. Il fut exilé à sa terre de Chanteloup, en Touraine, le 24 décembre 1770, et mourut à Paris en 1785 *.

(*Note de M. Craufurd.*)

* *Voyez* dans les *Morceaux historiques*, à la suite des Mémoires, l'article écrit par M. de Meilhan sur M. le duc de Choiseul. (Lettre C.)

chetait, au moyen de l'empreinte. Voilà comme j'ai entendu raconter la chose. L'intendant des postes apportait les extraits au roi, le dimanche. On le voyait entrer et passer comme les ministres, pour ce redoutable travail. Le docteur Quesnay, plusieurs fois devant moi, s'est mis en fureur sur cet *infâme* ministère, comme il l'appelait, et à tel point que l'écume lui venait à la bouche. « Je ne dînerais pas plus volontiers avec l'intendant des postes qu'avec le bourreau, disait le docteur. » Il faut convenir que dans l'appartement de la maîtresse du roi il est étonnant d'entendre de pareils propos; et cela a duré vingt ans, sans qu'on en ait parlé. « C'était la probité qui parlait avec vivacité, disait M. de Marigny, et non l'humeur ou la malveillance qui s'exhalait. »

M. le duc de Gontaut était beau-frère et ami de M. de Choiseul, et il ne quittait pas madame. La sœur de M. de Choiseul. madame de Gramont, et sa femme, étaient également assidues auprès d'elle [1]. Qu'on juge d'après cela de l'ascendant de M. de Choiseul, que personne n'aurait osé attaquer! Cependant le hasard me fit découvrir une correspondance secrète du roi avec un particulier des plus obscurs. Cet homme, qui avait un emploi aux fermes générales, de cinq à six mille livres, était parent d'une demoiselle du *Parc aux Cerfs* [2], qui l'avait recommandé au roi. Il s'était lié aussi avec le comte de Broglie, dans qui le roi se confiait, mais, las de voir que sa correspondance ne lui valait point d'avancement, il prit le parti de m'écrire et

[1] La duchesse de Choiseul (née *de Crozat*), était citée comme le modèle de toutes les vertus. Restée riche à la mort du duc de Choiseul, elle se retira dans une maison religieuse, et voulut que son revenu fût consacré tout entier au payement des dettes de son mari. Le comité révolutionnaire de sa section lui rendit hommage, en la laissant libre.

[2] Le *Parc aux Cerfs* était appelé ainsi d'un quartier de Versailles, fort éloigné. Bien peu de gens connaissaient cette maison; on n'en parlait que très-vaguement, sans jamais rien spécifier. Aucune aventure, aucun fait ne transpirait qui pût attirer l'attention. Un commissaire de la marine, nommé Mercier, qui avait eu part à l'éducation de l'abbé de Bourbon, avait plus de connaissances qu'aucun autre sur cet établissement; et voici ce qu'il a dit à un de ses amis : « La maison était de très-peu d'apparence; il n'y avait en général qu'une seule jeune personne; la femme d'un commis de bureau de la guerre lui tenait compagnie, jouait avec elle, ou travaillait en tapisserie. Cette dame disait que c'était sa nièce; elle la menait, pendant les voyages du roi, à la campagne. Quelquefois on a changé de maison et de quartier, mais sans renoncer à l'ancienne maison. » Mercier ajoutait : *Jamais commerce n'a eu moins de publicité; et les particuliers n'ont-ils pas de petites maisons où ils entretiennent publiquement des filles?* (*Note de M. Craufurd.*)

de me demander un rendez-vous, auquel je consentis, après en avoir instruit madame [1]. Cet homme me dit avec un ton de franchise, après beaucoup de préambules, de politesses et de flatteries pour moi : « Pouvez-vous me donner votre parole et celle de madame de Pompadour, qu'il ne sera point parlé au roi, par elle, de ce que je vais vous dire? — Je crois pouvoir vous assurer, lui dis-je, qu'en demandant cette condition à madame, si cela n'est point contraire au service du roi, elle la tiendra. » Il me donna sa parole que cela n'aurait aucun inconvénient, et alors je l'écoutai. Il me montra divers mémoires contre M. de Choiseul, qu'il consentit à me remettre, et il me révéla plusieurs circonstances relatives aux secrètes fonctions du comte de Broglie, mais qui portaient plutôt à conjecturer qu'à être assuré du rôle qu'il jouait auprès du roi. Enfin il me montra plusieurs lettres de la main du roi. « Je demande, dit-il, que madame la marquise me fasse donner une place de receveur général des finances; je l'instruirai de ce que je manderai au roi; j'écrirai d'après ses instructions, et lui remettrai les réponses. » Respectant ce qui venait du roi, je ne me chargeai que des mémoires. Madame m'ayant donné sa parole, suivant les conventions que j'avais faites, je lui révélai le tout. Elle remit les mémoires à M. de Choiseul, qui les trouva bien malicieusement et bien habilement écrits. Madame et M. le duc de Choiseul conférèrent longtemps sur ce qu'il fallait répondre à la personne; et voici ce que je fus chargée de dire : Qu'une place de receveur général était, pour le moment, trop considérable et ferait trop de sensation; qu'il fallait se borner à une place de quinze à vingt mille livres de produit; qu'on ne prétendait point pénétrer dans les secrets du roi, et que sa correspondance ne devait être communiquée à personne; qu'il n'en était pas de même des mémoires qui pouvaient lui être remis, et

[1] Le comte de Broglie, frère du maréchal, eut, très-jeune, une mission importante auprès de l'électeur de Saxe, roi de Pologne. De retour en France, il rejoignait le corps de réserve que commandait son frère à l'armée d'Allemagne. Lieutenant général en 1760, il se signala par la défense de Cassel, etc., etc. Politique éclairé, le comte de Broglie présenta des plans nombreux, qui furent presque toujours rejetés, parce qu'ils contrariaient les vues d'un ministre puissant. Louis XV, qui l'aimait, l'exila par faiblesse. Le comte de Broglie mourut en 1781.

qu'on lui saurait gré d'en faire part, pour mettre à portée de parer des coups portés dans les ténèbres, et dirigés par la haine et l'imposture. La réponse était honnête et respectueuse relativement au roi, mais était propre à déjouer le comte de Broglie, en faisant connaître à M. de Choiseul ses attaques, et les armes dont il se servait. C'était le comte qui lui remettait des mémoires sur la guerre et la marine, tandis qu'il se réservait les affaires étrangères, qu'il traitait directement, disait-on. M. de Choiseul fit recommander au contrôleur général, sans paraître, l'homme qui m'avait parlé; il eut l'emploi convenu, en espéra un plus considérable, et me confia la correspondance du roi, dont je lui dis que je ne parlerais pas à madame, d'après ses intentions. Il envoya plusieurs mémoires à M. de Choiseul, adressés contre lui au roi; et cette communication le mit à portée de les réfuter victorieusement.

Le roi se plaisait à avoir de petites correspondances particulières, que madame très-souvent ignorait; mais elle savait qu'il en avait : car il passait une partie de sa matinée à écrire à sa famille, au roi d'Espagne, quelquefois au cardinal de Tencin [1], à l'abbé de Broglie, et aussi à des gens obscurs. C'est avec des personnes comme cela, me dit-elle un jour, que le roi sans doute apprend des termes dont je suis toute surprise. Par exemple, il m'a dit hier, en voyant passer un homme qui avait un vieil habit : *Il a là un habit bien examiné*. Il m'a dit une fois, pour dire qu'une chose était vraisemblable : *Il y a gros*. C'est un dicton du peuple, à ce que l'on m'a dit, qui est comme *il y a gros à parier*. Je pris la liberté de dire à madame : « Mais ne serait-ce pas plutôt des demoiselles qui lui apprennent ces belles choses ? » Elle me dit en riant : « Vous avez

[1] Law abjura le calvinisme pour être contrôleur général, comme on l'a vu dans l'introduction au second volume. Le cardinal de Tencin reçut son abjuration : il était aisé de persuader un homme qui devait être ministre à ce prix, et qui le fut en effet. Cardinal en 1739, sur la nomination du roi Jacques, Tencin fut nommé ministre d'État en 1742, et pensa qu'il allait succéder à toute la puissance du cardinal de Fleury : désabusé plus tard, il se retira dans son diocèse (il était archevêque de Lyon). De prélat courtisan qu'il avait été, d'*humble serviteur des circonstances*, comme on l'appelait à la cour, il devint un évêque zélé, charitable, exemplaire, et mourut en 1758, regretté des gens de bien, et pleuré des pauvres.

raison, *il y a gros.* » Le roi, au reste, se servait de ces expressions avec intention, et en riant [1].

Le roi savait beaucoup d'anecdotes, et il se trouvait assez de gens pour lui en dire de mortifiantes pour l'amour-propre. Un jour, il entra à Choisy dans une pièce où l'on travaillait à un meuble brodé, pour voir où l'on en était; et ayant regardé à la fenêtre, il vit, au bout d'une grande allée, deux hommes en habit de Choisy. Il dit : « Qui sont ces deux seigneurs? » Madame prit la lorgnette, et dit : « C'est le duc d'Aumont et ***. — Ah! dit le roi, le grand-père du duc d'Aumont serait bien étonné s'il pouvait voir son petit-fils, bras dessus, bras dessous, avec le petit-fils de son valet de chambre L***, en habit qu'on peut dire *à brevet* [2]. » Là-dessus, il raconta une grande histoire à madame, qui prouvait la vérité de ce qu'il disait. Le roi sortit pour aller à la figuerie avec madame, et bientôt après entra Quesnay; ensuite M. de Marigny. Je parlai avec mépris de quelqu'un qui aimait beaucoup l'argent; et le docteur, s'étant mis à rire, dit : « J'ai fait un drôle de rêve cette nuit. J'étais dans le pays des anciens Germains; ma maison était vaste, et j'avais des tas de blé, des bestiaux, des chevaux en grand nombre, et de grands tonneaux pleins de cervoise; mais je souffrais d'un rhumatisme, et ne savais comment faire pour aller à cinquante lieues de là, à une fontaine dont l'eau me guérirait. Il fallait passer chez un peuple étranger. Un enchanteur parut, et me dit : « Je suis touché de ton embarras : tiens, voilà un petit paquet de « poudre de *prelinpinpin ;* tous ceux à qui tu en donneras te lo- « geront, te nourriront, et te feront toutes sortes de politesses. » Je pris la poudre, et je le remerciai bien. Ah! comme j'aimerais la poudre de *prelinpinpin!* lui dis-je; j'en voudrais avoir plein mon armoire. — Eh bien! dit le docteur, cette poudre, c'est l'argent que vous méprisez. Dites-moi, de tous ceux qui viennent ici,

[1] Les Mémoires de madame Campan rapportent plusieurs de ces expressions populaires dont Louis XV aimait à se servir, et qu'il employait même pour désigner les princesses ses filles.

[2] C'étaient des habits brodés magnifiquement d'or et d'argent sur toutes les tailles, que Louis XIV donnait à quelques courtisans, et qui leur procuraient l'avantage d'être de tous ses voyages : on en voyait encore quelques-uns, il y a soixante ans. Le roi Louis XV avait fait faire des habits pour Choisy, pour Bellevue et pour Fontainebleau.

(*Note de M. Craufurd.*)

quel est celui qui fait le plus d'effet? — Je n'en sais rien, lui dis-je. — Eh bien ! c'est M. de Montmartel[1], qui vient quatre ou cinq fois l'an. — Pourquoi est-il si considéré ? — Parce qu'il a de coffrés pleins de poudre de *prelinpinpin.* » Il tira quelques louis de sa poche : « Tout ce qui existe est renfermé dans ces petites pièces, qui peuvent vous conduire commodément au bout du monde. Tous les hommes obéissent à ceux qui ont cette poudre, et s'empressent de les servir. C'est mépriser le bonheur, la liberté, les jouissances de tout genre, que mépriser l'argent. » Un cordon bleu passa sous les fenêtres, et je dis : « Ce seigneur est bien plus content de son cordon que de mille et mille de vos pièces. — Quand je demande au roi une pension, reprit Quesnay, c'est comme si je lui disais : Donnez-moi un moyen d'avoir un meilleur dîné, d'avoir un habit bien chaud, une voiture pour me garantir de la pluie et me transporter sans fatigue. Mais celui qui lui demande ce beau ruban, s'il osait dire ce qu'il pense, dirait : J'ai de la vanité, et je voudrais bien, quand je passe, voir le peuple me regarder d'un œil bêtement admirateur, se ranger devant moi ; je voudrais bien, quand j'entre dans une chambre, produire un effet, et fixer l'attention de gens qui se moqueront peut-être de moi à mon départ ; je voudrais bien être appelé *monseigneur* par la multitude. Tout cela n'est-il pas du vent ? Ce ruban ne lui servira de rien dans presque tous les pays ; il ne lui donne aucune puissance : mais mes pièces me donnent partout les moyens de secourir les malheureux. Vive la toute-puissante poudre de *prelinpinpin !* » A ces derniers mots, on entendit rire aux éclats dans la pièce d'à côté, qui n'était séparée que par une portière. La porte étant ouverte, le roi entra, avec madame et M. de Gontaut. Il dit : « Vive la poudre de *prelinpinpin !* Docteur, pourriez-vous m'en procurer ? » Le roi était rentré, et il lui avait pris fantaisie d'écouter ce que l'on disait. Madame fit de grandes

[1] MM. Paris étaient quatre frères, que la fortune prit, pour ainsi dire, par la main, et qu'elle se plut à combler. Ils étaient fils d'un aubergiste de Moras (en Dauphiné). L'aîné se nommait *Antoine ;* le second, *la Montagne ;* le troisième, *Duverney ;* le dernier, *Montmartel.* Ils furent employés tous les quatre, avec plus ou moins d'importance. Montmartel, qui était banquier de la cour, laissa d'immenses richesses au marquis de Brunoy, son fils, dont la vie ne fut qu'un tissu d'extravagances.

Voyez l'*Histoire de MM. Pâris*, par Luchet.

amitiés au docteur; et le roi, riant et parlant de la poudre avec éloge, sortit. Je m'en allai, et le docteur aussi. Je me mis à écrire aussitôt cette conversation. On me dit depuis que M. Quesnay était fort instruit de certaines choses qui ont rapport aux finances, et qu'il était un grand *économiste;* mais je ne sais pas trop ce que c'est [1]. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait beaucoup d'esprit; il était fort gai et fort plaisant, et très-habile médecin.

On fut longtemps occupé à la cour de la maladie du petit duc de Bourgogne, dont on vantait beaucoup l'esprit. On cherchait la cause de cette maladie; et la méchanceté alla jusqu'à faire soupçonner sa nourrice, qui était fort bien établie à Versailles, de lui avoir communiqué une vilaine maladie. Le roi montrait à madame les informations qu'il avait fait prendre, dans sa province, sur sa conduite. Un sot évêque s'avisa de dire qu'elle avait été fort libertine dans sa jeunesse: la pauvre nourrice en fut instruite, et demanda qu'on le fît expliquer. L'évêque répondit qu'elle avait été plusieurs fois au bal dans sa ville, et qu'elle avait la gorge découverte. C'était pour ce pauvre homme le comble du libertinage. Le roi, qui avait été d'abord inquiet, ne put s'empêcher de dire: *Quelle bête!* Le duc, après avoir longtemps donné de l'inquiétude à la cour, mourut. Rien ne fait plus d'effet, chez les princes, que leurs égaux mourants. Tout le monde en est occupé; mais aussi, dès qu'ils sont morts, personne n'en parle plus. Le roi parlait souvent de la mort, et aussi d'enterrements et de cimetières: personne n'était né plus mélancolique [2]. Ma-

[1] Quesnay mourut six ou sept mois après ce prince, et la mort fut pour lui l'époque d'une gloire qu'il n'avait ni prévue, ni jusqu'à certain point méritée. Il eut cela de commun avec *Jansenius*, qu'il devint le patron d'une secte, sans s'en être douté. Les principes économiques qu'il avait professés donnèrent naissance à ces raisonneurs agraires qui reçurent ou s'attribuèrent la dénomination d'*économistes*. Un grand personnage disait plaisamment: « Je crois « toujours entendre nommer des chiens « de chasse, quand on parle de ces éco- « nomistes, Turgot, Baudeau, Roubaud, « Mirabeau. » Les économistes ont eu d'aigres adversaires; mais aucun écrivain ne les a traités plus injurieusement que Linguet. Il présente leur système comme une manière philosophique de mourir de faim. Il est bien juste d'ajouter que le même écrivain avait judicieusement accusé le pain d'être un poison.

[2] « Souvré, dit un jour Louis XV au commandeur de ce nom: vous vieillissez: où voulez-vous qu'on vous enterre? — Sire, aux pieds de votre majesté. » Cette réponse rendit le roi triste et rêveur.

dame m'a dit un jour qu'il éprouvait une sensation pénible lorsqu'il était forcé à rire, et qu'il l'avait souvent priée de finir une histoire plaisante. Il souriait, et voilà tout. En général, le roi avait les idées les plus tristes sur la plupart des événements. Quand il arrivait un nouveau ministre, il disait : *Il a étalé sa marchandise comme un autre, et promet les plus belles choses du monde, dont rien n'aura lieu. Il ne connaît pas ce pays-ci; il verra.....* Quand on lui parlait de projets pour renforcer la marine, il disait : « Voilà vingt fois que j'entends parler de cela. Jamais la France n'aura de marine, je crois. » C'est M. de Marigny qui m'a dit cela.

Je n'ai jamais vu madame si joyeuse qu'à la prise de Mahon. Le roi en était bien aise; mais il ne pouvait *croire* au mérite de ses courtisans, et il regardait leurs succès comme l'effet du hasard. Il n'y eut, à ce que l'on m'a dit, que le maréchal de Saxe qui lui inspira une grande estime : mais il ne l'avait guère vu dans ses cabinets, ni figurer comme courtisan. M. d'Argenson chercha querelle à M. de Richelieu après sa victoire, pour son retour à Paris, afin de l'empêcher de venir jouir de son triomphe. Il voulut rejeter la chose sur madame, qui en était enthousiasmée, et qui ne l'appelait que *le Minorquin.*

Le chevalier de Montaigu était menin de monseigneur le Dauphin, et fort aimé de lui, à cause de sa grande dévotion. Il tomba malade, et on lui fit une opération qu'on appelle l'*empième*, et qui consiste à faire une ouverture entre les côtes, pour faire sortir le pus : elle fut faite en apparence assez heureusement ; mais le malade empirait et ne pouvait respirer. On ne concevait pas ce qui pouvait occasionner cet accident et retarder sa guérison. Il mourut presque entre les bras de monseigneur le Dauphin, qui allait tous les jours chez lui. La singularité de sa maladie détermina à l'ouvrir, et on trouva dans sa poitrine une partie de la seringue de plomb avec laquelle, suivant l'usage, on injectait des décoctions dans la partie qui avait été en suppuration. Le chirurgien ne s'était point vanté de sa négligence, et le malade en fut la victime. Cet événement fit parler longtemps le roi, qui l'a peut-être raconté trente fois, suivant sa coutume : mais ce qui fit parler encore davantage du chevalier Montaigu,

c'est une cassette trouvée auprès de son lit, et qui contenait des haires, des cilices, et des martinets teints de sang. On parla beaucoup un jour, à souper, chez madame, de cette dernière circonstance; et il n'y avait personne parmi les convives qui fût tenté d'imiter le chevalier. Huit ou dix jours après on adressa au roi, à madame, aux Baschi, et au duc d'Ayen [1], le conte que voici. Personne ne comprenait d'abord à quoi il pouvait se rapporter; ce fut le duc d'Ayen qui, le premier, dit: « Nous sommes bien bêtes! c'est en moquerie des austérités du chevalier de Montaigu [2]. » Cela parut évident, et d'autant plus qu'on en adressa des copies à monseigneur le Dauphin, à madame la Dauphine, à l'abbé de Saint-Cyr, et au duc de la V*******. Ce dernier passait pour un faux dévot, et on avait ajouté: *Vous ne seriez pas assez dupe, mon cher duc, pour être fakir; mais convenez que vous seriez avec plaisir un des bons moines qui mènent une si joyeuse vie.* On soupçonna le maréchal de Richelieu d'avoir fait faire le conte par quelqu'un de ses complaisants. Le roi en fut fort scandalisé, et donna ordre au lieutenant de police d'en rechercher l'auteur; mais il n'y put parvenir, ou on ne voulut pas le divulguer.

Conte japonais.

A trois lieues de la capitale du Japon, il y a un temple célèbre par le concours des personnes de tout état, et de l'un et l'autre sexe, qui s'y rendent en foule, pour adorer une idole qui passe pour faire des miracles. Des religieux, au nombre de trois cents, et qui font preuve d'une noblesse ancienne et illustre, desservent ce temple, et présentent les offrandes qu'on y apporte, de toutes les provinces de l'empire, à l'idole. Ils habitent dans un superbe et vaste bâtiment qui tient au temple, et qui est environné de jardins où l'art a été joint à la nature pour en faire un séjour enchanté. J'obtins la permission de voir le temple, et de

[1] Depuis duc et maréchal de Noailles, mort à sa maison de Saint-Germain en Laye, en 1793. C'était un homme d'esprit, qui avait beaucoup de piquant dans sa conversation, et surtout dans ses reparties. (*Note de M. Craufurd.*)

[2] M. le duc d'Ayen était un homme d'esprit, vif et malin dans ses propos. On montrait à Versailles un automate qui parlait: *Duc d'Ayen*, lui dit un jour le roi, *venez-vous de voir l'automate? Sire*, répondit-il, *je sors de chez monsieur le chancelier.* C'était M. Lamoignon de Blancmesnil.

me promener dans les jardins. Un religieux, d'un âge avancé, mais encore plein de vigueur et de vivacité, m'accompagna. Nous en vîmes plusieurs autres de tout âge qui s'y promenaient. Mais ce qui me surprit, ce fut d'en voir un grand nombre se livrer à divers exercices agréables et folâtres avec de jeunes filles élégamment vêtues, écouter leurs chansons, ou danser avec elles. Le religieux qui m'accompagnait répondit avec bonté aux questions que je lui fis sur son ordre; et voici exactement ce qu'il me dit à plusieurs reprises, et à mesure que je lui faisais des questions : « Le dieu Faraki, que nous adorons, est ainsi nommé d'un mot qui veut dire *fabricateur* ; c'est lui qui a fait tout ce que nous voyons, la terre, les astres, le soleil, etc. Il a donné à l'homme des sens qui sont autant de sources de plaisir, et nous croyons que la seule manière de reconnaître ses bienfaits est d'en user. Une telle opinion vous paraîtra sans doute bien plus conforme à la raison que celle de ces fakirs de l'Inde qui passent leur vie à contrarier la nature, et qui se dévouent aux plus tristes privations et à des souffrances cruelles. Dès que le soleil paraît, nous nous rendons sur cette montagne que vous voyez, au bas de laquelle coule une rivière de l'eau la plus limpide, et qui fait différents circuits dans cette prairie émaillée des plus belles fleurs. Nous y cueillons les fleurs les plus odorantes, que nous allons porter sur l'autel, avec divers fruits que nous tenons de la bonté de Faraki. Ensuite nous chantons ses louanges, et nous exécutons diverses danses qui expriment notre reconnaissance et toutes les jouissances que nous devons à ce dieu bienfaisant. La première de toutes est celle que procure l'amour, et nous exprimons notre ardeur à profiter de cet inestimable bienfait de Faraki. Sortis du temple, nous allons dans divers bosquets, où nous prenons un léger repas; ensuite chacun s'occupe d'un travail qui n'a rien de pénible; les uns brodent, d'autres s'appliquent à la peinture, d'autres cultivent des fleurs ou des arbres fruitiers, d'autres font de petits ouvrages au tour; et les produits de ces occupations sont vendus au peuple, qui les achète avec empressement. C'est un de nos revenus, et assez considérable. Notre matinée est ainsi consacrée à l'adoration de Dieu, et à l'exercice du sens de la vue, qui commence avec les premiers

rayons du soleil. Le dîner est fait pour satisfaire le goût, et nous y joignons la jouissance de l'odorat. Les mets les plus savoureux nous sont servis dans des appartements jonchés de fleurs. La table en est ornée, et les meilleurs vins nous sont présentés dans des coupes de cristal. Quand nous avons glorifié Dieu par l'usage agréable du palais et de l'odorat, nous allons goûter, dans des bosquets d'orangers, de myrte et de roses, un agréable sommeil qui dure deux heures. Pleins d'une nouvelle vigueur et de gaieté, nous retournons à nos occupations, afin d'entremêler le travail au plaisir, dont la continuité émousserait les sens. Après ce travail, nous retournons au temple remercier Dieu, et lui offrir de l'encens : de là, nous allons dans la plus agréable partie du jardin, où se trouvent trois cents jeunes filles, qui forment des danses vives avec les plus jeunes de nos religieux ; et les autres exécutent des danses graves, qui n'exigent ni force ni agilité, et dont les pas ne font que répondre, par la cadence, au son des instruments. On cause, on rit avec ces aimables compagnes, vêtues d'une gaze légère, et dont les cheveux sont ornés de fleurs ; et l'on s'empresse de leur offrir des sorbets exquis, et différemment préparés. L'heure du souper étant arrivée, on se rend dans des appartements brillants de l'éclat de mille bougies préparées avec l'ambre. Autour de trois immenses galeries où l'on soupe, sont distribués des musiciens, dont les divers instruments portent la joie dans l'esprit, et inspirent les plus douces émotions. Les jeunes filles sont assises à table avec nous, et vers la fin du repas elles chantent des chansons qui sont des hymnes en l'honneur du dieu qui nous a accordé ces sens qui répandent tant de charmes sur la vie, et qui contiennent la promesse d'en user avec une ardeur toujours nouvelle. Le repas fini, on recommence les danses ; et lorsque l'heure du repos est arrivée, on tire une espèce de loterie, où chacun est sûr d'un lot, qui est une jeune fille avec laquelle il passe la nuit. On les partage ainsi au hasard, afin d'éviter la jalousie, et de prévenir les attachements exclusifs. C'est ainsi que finit la journée, pour faire place à une nuit de délices, qu'on sanctifie en goûtant le plus doux des plaisirs, que Faraki a si sagement attaché à la reproduction des êtres. Nous admirons en cela la sagesse et la bonté de Faraki,

qui, ayant voulu assurer la population de l'univers, a donné aux deux sexes un attrait invincible l'un pour l'autre, qui les rapproche sans cesse. La fécondité est le but qu'il s'est proposé, et il enivre de délices ceux qui concourent à ces vues. Que dirait-on du favori d'un roi à qui il aurait donné une belle maison, des terres superbes, et qui se plairait à dégrader la maison, à la laisser tomber en ruine, et qui abandonnerait la culture des terres qui, entre ses mains, deviendraient stériles et couvertes de ronces? Telle est la conduite des fakirs de l'Inde, qui se condamnent aux plus tristes privations, aux plus cruelles souffrances. N'est-ce pas insulter Faraki, et lui dire : Je méprise vos bienfaits? N'est-ce pas le méconnaître, et dire : Vous êtes méchant et cruel, et je sais que je ne puis vous plaire qu'en vous offrant le spectacle de mes maux? On dit, ajouta-t-il, que vous avez dans vos contrées des fakirs non moins fous et non moins cruels pour eux-mêmes. Je pensai, avec raison, qu'il voulait parler des pères de la Trappe. Le récit du religieux me donna beaucoup à réfléchir, et j'admirais comment la raison pervertie fait enfanter d'étranges systèmes.

M. le duc de la Val***** était un grand seigneur, fort riche. Il dit un jour, au souper du roi : « Sa majesté me fait la grâce de me traiter avec bonté; je serais inconsolable d'être dans sa disgrâce : mais si cela m'arrivait, je m'occuperais, pour me distraire, du soin de très-belles terres que j'ai dans telle et telle province. » Et, là-dessus, il fit la description de deux ou trois châteaux superbes. Un mois peut-être après, au sujet de la disgrâce d'un ministre, il dit devant le roi : « J'espère que votre majesté me conservera ses bontés; mais si j'avais le malheur de les perdre, je serais plus à plaindre qu'un autre; car je n'ai pas d'asile où reposer ma tête. » Tous ceux qui avaient entendu la description des beaux châteaux se regardaient en riant; et le roi dit à madame, qui était à table à côté de lui : *On a bien raison de dire qu'il faut qu'un menteur ait bonne mémoire.*

Un événement qui me fit trembler, ainsi que madame, me procura la familiarité du roi. Au beau milieu de la nuit, madame entra dans ma chambre, tout près de la sienne, en chemise, et se désespérant. « Venez, dit-elle, le roi se meurt! » On peut juger de mon effroi. Je mis un jupon, et je trouvai le roi dans son lit, haletant. Comment faire? c'était une indigestion. Nous lui jetâmes de l'eau; il revint. Je lui fis avaler des gouttes d'Hoffman; et il me dit: « Ne faisons pas de bruit, allez seulement chez Quesnay lui dire que c'est votre maîtresse qui se trouve mal, et dites à ses gens de ne pas parler. » Quesnay était logé tout à côté; il vint aussitôt, et fut fort étonné de voir le roi ainsi. Il lui tâta le pouls, et dit: « La crise est finie; mais si le roi avait soixante ans, cela aurait pu être sérieux. » Il alla chercher chez lui quelque drogue; il revint bientôt après, et se mit à inonder le roi d'eau de senteur. J'ai oublié le remède que lui fit prendre le docteur Quesnay, mais l'effet en fut merveilleux: il me semble que c'étaient des *gouttes du général la Motte*. Je réveillai une fille de garde-robe pour faire du thé, comme pour moi; le roi en prit trois tasses, mit sa robe de chambre, ses bas, et gagna son appartement, appuyé sur le docteur. Quel spectacle que de nous voir tous les trois à moitié nus! Madame passa le plus tôt possible une robe, ainsi que moi, et le roi se changea, dans ses rideaux, fermés très-décemment. Il causa sur sa courte maladie, et témoigna beaucoup de sensibilité pour les soins qu'on lui avait rendus. Plus d'une heure après, j'éprouvais encore la plus grande terreur en songeant que le roi pouvait mourir au milieu de nous. Heureusement il revint tout de suite à lui, et personne ne s'aperçut, dans le domestique, de ce qui était arrivé. Je dis seulement à la fille de garde-robe de tout remettre en état, et elle crut que madame avait été malade. Le roi, le lendemain, remit secrètement à Quesnay un petit billet pour madame, où il disait: *Ma chère amie doit avoir eu grand'peur; mais qu'elle se tranquillise: je me porte bien, et le docteur vous le certifiera.* Le roi, depuis ce moment, s'habitua à moi; et, touché de l'attachement que je lui avais témoigné, il me faisait souvent des mines gracieuses, à sa manière, et de petits présents; et toujours, au jour de l'an, il me

donnait pour vingt louis environ de porcelaines. Il me voyait dans l'appartement, disait-il à madame, comme on y voit un tableau, ou une statue muette, et ne se gênait pas pour moi. Combien de fois nous avons dit, madame et moi : « Mais s'il fût mort, quel embarras ! quel scandale ! » : Nous nous étions, au reste, mises en règle, à tout événement, en avertissant Quesnay ; « car, dit madame, il n'est pas seulement mon médecin ; il est encore premier médecin ordinaire du roi. C'est la seconde place de sa faculté. » Il eut mille écus de pension pour ses soins et son silence, et la promesse d'une place pour son fils. Le roi me donna un acquit-patent, sur le trésor royal, de quatre mille francs ; et madame eut une très-belle pendule, et son portrait dans une tabatière.

Le roi était fort triste habituellement, et aimait toutes les choses qui rappelaient l'idée de la mort, en la craignant cependant beaucoup. En voici un exemple : Madame se rendant à Crécy, un écuyer du roi fit signe à son cocher d'arrêter, et lui dit que la voiture du roi était cassée, et que, sachant qu'elle n'était pas loin, il l'envoyait prier de l'attendre. Il arriva bientôt après, se mit dans la voiture de madame, où étaient, je crois, madame de Château-Renaud et madame de Mirepoix [1]. Les seigneurs qui suivaient s'arrangèrent dans d'autres voitures ; j'étais derrière, dans une chaise à deux, avec Gourbillon, valet de chambre de madame, et nous fûmes étonnés quand, peu de temps après, le roi fit arrêter la voiture ; celles qui suivaient s'arrêtèrent aussi. Le roi appela un écuyer, et lui dit : « Vous voyez bien cette petite hauteur ? il y a des croix, et c'est certainement un cimetière ; allez-y, et voyez s'il y a quelque fosse nouvellement faite. » L'écuyer galopa, et s'y rendit ; ensuite il revint dire au roi : « Il y en a trois toutes fraîchement faites. »

[1] Madame la maréchale de Mirepoix mourut à Bruxelles, en 1791, très-âgée, mais conservant son esprit et sa gaieté jusqu'à la fin. Le jour de sa mort, après avoir été administrée, le médecin lui dit qu'il trouvait beaucoup d'amélioration dans son état ; elle répondit : « Vous m'annoncez une fâcheuse nouvelle ; ayant fait mes paquets, j'aimerais mieux partir *. »

(*Note de M. Craufurd.*)

* La maréchale de Mirepoix était sœur du prince de Beauvau.

Voici ce qu'en dit le prince de Ligne, dans une de ses lettres imprimées : « Elle avait cet esprit enchanteur qui fournit de quoi plaire à chacun. Vous auriez juré qu'elle n'avait pensé qu'à vous toute sa vie. »

Madame, à ce qu'elle m'a dit, détourna la tête avec horreur à ce récit; et la petite maréchale dit gaiement: *En vérité, c'est à faire venir l'eau à la bouche.* Madame, le soir, en se déshabillant, nous en parla: « Quel singulier plaisir, dit-elle, que de s'occuper de choses dont on devrait éloigner l'idée, surtout quand on mène une vie aussi heureuse! Mais le roi est comme cela: il aime à parler de mort, et il a dit, il y a quelques jours, à M. de Fontanieu, à qui il a pris, à son lever, un saignement de nez: « Prenez-y garde! à votre âge, c'est un avant-coureur « d'apoplexie. » Le pauvre homme est retourné chez lui tout effrayé et fort malade [1]. »

Jamais je n'ai vu le roi si troublé que lors de la maladie de monseigneur le Dauphin [2].

Les médecins étaient sans cesse chez madame, où le roi les interrogeait. Il y en avait un de Paris, fort original, appelé *Pousse*, qui lui dit une fois: « Vous êtes un bon papa; cela me fait plaisir. Mais vous savez que nous sommes tous vos enfants, et nous partageons votre chagrin: au reste, ayez bon courage, votre fils vous sera rendu [3]. » Tout le monde regardait M. le duc d'Orléans, qui était bien embarrassé de sa contenance. Il serait devenu l'héritier de la couronne, la reine étant hors d'âge d'avoir des enfants. Madame de *** me dit, un jour que je lui témoignais ma surprise de la grande douleur du roi: « Il serait au désespoir d'avoir pour successeur désigné un prince du sang. Il ne les aime pas, et les regarde si loin de lui, qu'il en serait humilié. » Effectivement, quand son fils fut rétabli, il dit: « Le roi d'Espagne aurait eu beau jeu. » En cela l'on prétend qu'il avait raison, et que c'était la justice; mais que si le duc d'Orléans avait eu un parti, il aurait pu prétendre à la couronne.

[1] Pierre-Élisabeth de Fontanieu remplaça son père dans l'emploi de contrôleur des meubles de la couronne. En 1778, il publia l'*Art de faire des cristaux colorés imitant les pierres précieuses*. Il a laissé manuscrite une œuvre plus utile: *Sur les couleurs en émail*.

Fontanieu mourut en 1784.

[2] En 1752.

[3] C'était un homme éclairé, franc, mais grossier et sans usage. Au mois d'août 1752, il fut appelé pour M. le Dauphin, attaqué de la petite vérole. Madame la Dauphine passait les jours et les nuits au chevet de son époux. Pousse, qui ne connaissait pas la cour, prit la princesse pour une mercenaire. « Parbleu! dit-il, voilà la meilleure garde que j'aie vue! Comment vous appelle-t-on, ma bonne? » Jamais peut-être on n'a mieux fait l'éloge de la tendresse conjugale.

C'est pour effacer cette idée qu'il donna, à Saint-Cloud, une fête superbe, quand le Dauphin fut tout à fait rétabli. Madame dit à madame de Brancas, en parlant de cette fête : « Il veut faire oublier les châteaux en Espagne qu'il a faits ; mais, en Espagne, ils en faisaient de plus solides. » Le peuple ne témoigna pas autant de joie du rétablissement du Dauphin. Il le regardait comme un dévot qui ne faisait que chanter des psaumes ; et il aimait le duc d'Orléans, qui vivait au milieu de la capitale, et qu'on appelait *le roi de Paris*. C'était une injustice que ces sentiments ; et le Dauphin n'avait chanté des psaumes que pour imiter la voix d'un chantre de la chapelle. Le peuple ne tarda pas à revenir de son erreur, et rendit justice à sa vertu [1]. Le duc d'Orléans était le plus assidu courtisan de madame : pour la duchesse, elle la détestait. Il peut se faire qu'on lui prêtât des mots auxquels la duchesse n'avait jamais songé ; souvent elle en disait qui étaient sanglants. Le roi l'aurait exilée s'il avait suivi ce que lui dictait son ressentiment ; mais il craignait l'éclat, et elle n'en serait devenue que plus méchante. Le duc d'Orléans était, dans ce temps, d'une jalousie extrême envers le comte de Melfort ; et le lieutenant de police ayant dit au roi qu'il avait de fortes raisons de croire que le duc était déterminé à tout pour se défaire de cet amoureux, et qu'il croyait devoir le prévenir pour être sur ses gardes, le roi dit : « Il n'oserait. Mais il y a quelque chose de mieux : qu'il la fasse surprendre, et il me trouvera disposé à faire enfermer sa maudite femme. Mais quand il se serait défait de cet amant, il y en aura demain un autre ; et même en ce moment elle en a d'autres, tels que le chevalier Colbert et le comte de l'Aigle. » Cependant, madame me dit que ces deux derniers n'étaient point avérés.

Il arriva en ce temps une aventure dont le lieutenant de police rendit compte au roi. La duchesse d'Orléans s'était amusée un jour à agacer au Palais-Royal, à huit heures du soir, un jeune Hollandais qu'elle avait trouvé joli. Le jeune homme voulut aller

[1] M. de Meilhan a donné, dans un de ses ouvrages, des détails curieux et fort honorables sur l'esprit et le caractère de M. le Dauphin, fils de Louis XV, et père de Louis XVI, du feu roi Louis XVIII, et de S. M. Charles X. On trouvera ces détails dans les morceaux *historiques*, ainsi qu'une anecdote piquante sur la méchanceté des personnes dont madame la Dauphine était entourée.

vite en besogne, la prenant pour une fille; et elle en fut très-choquée. Elle appela un suisse, et se fit connaître. On arrêta l'étranger, qui s'excusa en disant qu'elle l'avait attaqué de propos très-libres. Il fut relâché, et le duc d'Orléans fit une sévère réprimande à sa femme.

Le roi dit un jour à madame, devant moi (car il ne se gênait pas pour parler d'elle, tant il la haïssait): « Sa mère la connaissait bien; car, avant son mariage, elle ne permettait pas qu'elle dît autre chose que *oui* et *non*. Savez-vous la plaisanterie qu'elle a faite sur la nomination de Moras? Elle lui a envoyé faire son compliment, et, deux minutes après, elle a rappelé celui qu'elle envoyait, en disant devant tout le monde: *Avant de lui parler, demandez au suisse s'il est encore en place.* »

Madame n'était pas haineuse, et, malgré les propos de madame la duchesse d'Orléans, elle cherchait à excuser ses torts en conduite, et disait: « Le plus grand nombre des femmes ont des amants, et elle n'a pas tous ceux qu'on lui prête; mais ses manières libres et ses discours, qui n'ont point de mesure, la décrient dans toute la France. »

Ma camarade est venue tout enchantée, il y a quelques jours, dans ma chambre, à la ville. Elle avait été chez M. de Chenevières, premier commis de la guerre[1], qui est en grande correspondance avec Voltaire, qu'elle regarde comme un dieu. Par parenthèse, elle fut indignée, ces jours-ci, en entendant un marchand d'estampes qui criait: « *Voilà Voltaire, ce fameux Prussien. Le voyez-vous avec son gros bonnet de peau d'ours, pour n'avoir pas froid? A six sols le fameux Prussien.* « Quelle profanation! » disait-elle. — Je reviens à mon histoire. M. de Chenevières lui avait montré des lettres de Voltaire, et M. Marmontel avait lu une épître *A sa bibliothèque*[2].

M. Quesnay entra pour un petit moment; elle lui répéta tout cela; et comme il n'avait pas l'air d'y prendre beaucoup de part, elle lui a demandé s'il n'admirait pas les grands poëtes? « Comme de grands joueurs de bilboquet, » a-t-il répondu avec ce ton qui

[1] C'était un homme aimable et de bonne compagnie, qui ne manquait pas d'esprit. Il a fait imprimer, en 1764, un recueil de poésies médiocres, sous le titre de *Loisirs de M. de Ch****.

[2] Elle est intitulée *Épître à mes livres*. Elle obtint le prix à l'Académie française. (*Note de M. Crawfurd.*)

rend plaisant tout ce qu'il dit. « J'ai cependant fait des vers, dit-il ; et je vais vous en dire. C'est sur un M. Rodot, intendant de la marine, qui se plaisait à dire du mal de la médecine et des médecins : je fis ces vers pour venger Esculape et Hippocrate :

Antoine se médecina
En décriant la médecine,
Et de ses propres mains mina
Les fondements de sa machine ;
Très-rarement il opina
Sans humeur bizarre ou chagrine,
Et l'esprit qui le domina
Était affiché sur sa mine.

« Qu'en dites-vous? dit le docteur. » Ma camarade les trouva très-jolis; et le docteur me les donna de sa main, en me priant de ne pas en laisser prendre des copies.

Madame plaisantait ma camarade sur son bel esprit; mais elle avait de la confiance en elle quelquefois. Sachant qu'elle écrivait souvent, madame lui disait : « Vous faites quelque roman qui paraîtra un jour, ou bien le siècle de Louis XV. Je me recommande à vous. » Je n'ai point à me plaindre d'elle. Il m'importe peu qu'elle parle mieux que moi de prose et de vers. — Elle ne m'a pas dit son véritable nom; mais un jour je lui fis cette malice : « Quelqu'un, lui dis-je, soutenait hier que la famille de madame de Mar******** était plus considérée que celle de beaucoup de gentilshommes. Elle tient, dit-on, le premier rang à Cadix, elle a des alliances très-honorables; et cependant elle n'a pas cru s'avilir en étant gouvernante chez madame. Vous verrez un jour ses enfants ou ses neveux fermiers généraux, et donner leurs filles à des ducs. »

J'avais remarqué que madame, depuis plusieurs jours, se faisait servir du chocolat à triple vanille et ambré à son déjeuner; qu'elle mangeait des truffes et des potages au céleri. La trouvant fort échauffée, je lui fis un jour des représentations sur son régime, qu'elle eut l'air de ne pas écouter. Alors je crus en devoir parler à son amie, la duchesse de Brancas[1]. « Je m'en suis

[1] La duchesse de Brancas était dame d'honneur de madame la Dauphine, et avait vécu dans l'intimité de madame de Pompadour.

aperçue, me dit-elle; et je vais lui en parler devant vous. » Effectivement, après sa toilette madame de Brancas lui fit part de ses craintes pour sa santé. « Je viens de m'en entretenir avec elle (en me montrant), dit la duchesse; et elle est de mon avis. » Madame témoigna un peu d'humeur, et puis se mit à fondre en larmes. J'allai aussitôt faire fermer la porte, et revins écouter. « Ma chère amie, dit madame à madame de Brancas, je suis troublée de la crainte de perdre le cœur du roi, en cessant de lui être agréable. Les hommes mettent, comme vous pouvez le savoir, beaucoup de prix à certaines choses; et j'ai le malheur d'être d'un tempérament très-froid. J'ai imaginé de prendre un régime un peu échauffant, pour réparer ce défaut; et depuis deux jours cet élixir, dit elle, me fait assez de bien, ou du moins j'ai cru m'en apercevoir. » La duchesse de Brancas prit la drogue qui était sur la toilette, et après l'avoir sentie : « Fi! dit-elle; » et elle la jeta dans la cheminée. Madame la gronda, et dit : « Je n'aime pas être traitée comme un enfant. » Elle pleura encore, et dit : « Vous ne savez pas ce qui m'est arrivé, il y a huit jours? Le roi, sous prétexte qu'il faisait chaud, s'est mis sur mon canapé, et y a passé la moitié de la nuit. Il se dégoûtera de moi, et en prendra une autre. — Vous ne l'éviterez pas, répondit la duchesse, en suivant votre régime; et ce régime vous tuera. Rendez au roi votre société précieuse de plus en plus par votre douceur; ne le repoussez pas dans d'autres moments, et laissez faire le temps : les chaînes de l'habitude vous l'attacheront pour toujours. » Ces dames s'embrassèrent. Madame recommanda le secret à madame de Brancas, et le régime fut abandonné.

Peu de temps après, elle me dit : « Le maître est plus content de moi; et c'est depuis que j'ai parlé à Quesnay, sans lui tout dire. Il m'a dit que pour avoir ce que je désire il fallait avoir soin de se bien porter et tâcher de bien digérer, et faire de l'exercice pour y parvenir. Je crois que le docteur a raison, et je me sens tout autre. J'adore cet homme-là (le roi); je voudrais lui être agréable. Mais, hélas! quelquefois il me trouve une macreuse [1]. Je sacrifierais ma vie pour lui plaire. »

Un jour, le maître entra tout échauffé. Je me retirai : mais

[1] Oiseau aquatique, que l'on dit avoir le sang froid.

j'écoutai dans mon poste. « Qu'avez-vous, lui dit madame ? — Ces grandes robes et le clergé, répondit-il, sont toujours aux couteaux tirés ; ils me désolent par leurs querelles. Mais je déteste bien plus les grandes robes. Mon clergé, au fond, m'est attaché et fidèle : les autres voudraient me mettre en tutelle. — La fermeté, lui dit madame, peut seule les réduire. — Robert de Saint-Vincent [1] est un boute-feu que je voudrais pouvoir exiler ; mais ce sera un train terrible. D'un autre côté, l'archevêque est une tête de fer qui cherche querelle. Heureusement qu'il y en a quelques-uns dans le parlement sur qui je puis compter, et qui font semblant d'être bien méchants, mais qui savent se radoucir à propos. Il m'en coûte pour cela quelques abbayes, quelques pensions secrètes. Il y a un certain V*** qui me sert assez bien, tout en paraissant un enragé. — J'en sais des nouvelles, sire, dit madame. Il m'a écrit hier, prétendant avoir avec moi une parenté, et il m'a demandé un rendez-vous. — Eh bien ! dit le maître, voyez-le et laissez-le venir ; ce sera un prétexte pour lui accorder quelque chose s'il se conduit bien. » M. de Gontaut entra, et, voyant qu'on parlait sérieusement, ne dit rien. Le roi se promenait agité ; puis tout d'un coup il dit : « Le régent a eu bien tort de leur rendre le droit de faire des remontrances : ils finiront par perdre l'État. — Ah ! sire, dit M. de Gontaut, il est bien fort pour que de petits robins puissent l'ébranler. — Vous ne savez pas ce qu'ils font et ce qu'ils pensent, reprit le roi : c'est une assemblée de républicains. En voilà, au reste, assez : les choses comme elles sont dureront autant que moi. Causez-en un peu, madame, dimanche, avec M. Berryer. » Madame d'Amblimont et madame d'Esparbès entrèrent : « Ah ! voilà mes petits chats, dit madame. Tout ce qui nous occupe est du grec pour elles ; mais leur gaieté me rend le calme, et me permet de reprendre ensuite les choses sérieuses. Vous avez la chasse, sire, qui vous distrait, et elles m'en tiennent lieu. » Le roi se mit alors à parler de la chasse de la journée, et de Lansmatte [2]. Il fallait laisser parler le roi sur ces objets, et quelquefois entendre trois ou quatre fois la même histoire,

[1] Conseiller au parlement, et grand janséniste.

[2] Voyez les Mémoires de madame Campan, tom. III, p. 24. On raconte sur Lansmatte, écuyer du roi, plusieurs traits d'une brusquerie originale et piquante.

suivant qu'il arrivait d'autres personnes. Jamais madame ne témoignait d'ennui ; elle l'engageait même quelquefois à recommencer.

Un jour, je dis à madame : « Il me semble que madame a un redoublement d'amitié pour madame la comtesse d'Amblimont. — Il est bien fondé, me dit-elle. C'est une personne unique peut-être par sa fidélité à ses amis et par son honnêteté. Écoute, et n'en parle à qui que ce soit : il y a quatre jours que, passant pour aller à table, le roi s'est approché d'elle en faisant semblant de la chatouiller, et il lui a voulu remettre une petite lettre. D'Amblimont, faisant la folle, a mis aussitôt ses deux mains derrière son dos, et le roi a été obligé de ramasser le billet, qui était tombé à terre. Gontaut a vu seul tout cela ; et, après souper, s'étant approché de la petite dame, lui a dit : Vous êtes une bonne amie. — J'ai fait ce que je devais ; et à ces mots, elle a mis son doigt sur sa bouche, pour lui recommander le silence. Il m'a fait part sur-le-champ de ce trait d'amitié de la petite héroïne, qui ne m'en a pas parlé. » J'admirais la vertu de la petite comtesse, et madame me dit : « Elle est étourdie, *hurlubrelu ;* mais elle a plus d'esprit et d'âme que les prudes et les dévotes. D'Esparbès n'en ferait pas autant ; peut-être elle irait au-devant. Le maître a paru déconcerté ; mais il lui fait toujours des agaceries. — Madame, sans doute, lui dis-je, reconnaîtra une action aussi belle. — N'en doutez pas, dit-elle ; mais je ne veux pas qu'elle croie que j'en suis instruite. » Le maître, soit par une suite de son goût, soit par la suggestion de madame, entra un matin à Choisy, je crois, chez madame d'Amblimont, et lui passa lui-même au cou un collier d'émeraudes et de diamants, de soixante mille livres. Cela vint bien longtemps après ce que j'ai raconté.

Il y avait une grande ottomane dans une petite pièce auprès de la chambre de madame, où je me tenais souvent. Un soir, vers minuit, il entra une chauve-souris dans l'appartement où tout le monde était. Aussitôt le roi dit : « Où est le général Crillon ? (Il était sorti pour le moment.) C'est le général contre les chauve-souris, dit-il. » Cela donna lieu à répéter, *Où étais-tu, Crillon ?* et aussitôt il entra, et on lui dit que l'ennemi était là. Il se mit en veste l'épée à la main, et poursuivit la chauve-sou-

ris, qui entra dans le cabinet où j'étais profondément endormie. Je m'éveillai en sursaut au bruit, et je vis le roi près de moi, et toute sa société. Je sautai vite en bas de l'ottomane, et ce fut l'amusement de toute la soirée.

M. de Crillon était un très-brave homme, très-aimable ; mais il avait le tort de se livrer à faire des facéties, qui partaient plutôt de sa gaieté naturelle que de bassesse de caractère. Il n'en était pas de même d'un très-grand seigneur, chevalier de la Toison d'or, que madame aperçut un jour, donnant et serrant la main à Gourbillon, son valet de chambre. Comme c'était l'homme de la cour le plus vain, madame ne put s'empêcher de le dire au roi ; et comme il n'avait ni charge ni emploi à la cour, le roi, depuis ce moment, ne le nommait presque jamais pour souper.

J'avais une parente à Saint-Cyr, qui se maria. Elle était au désespoir d'avoir une de ses parentes femme de chambre de madame, et souvent elle me faisait des scènes très-mortifiantes pour moi. Madame le sut par Colin [1], son intendant, et elle en parla au roi. « Je ne m'en étonne pas, dit-il ; voilà comme sont les bégueules de Saint-Cyr. Madame de Maintenon s'est bien trompée, avec d'excellentes intentions. Ces filles sont élevées de manière qu'il faudrait de toutes en faire des dames du palais ; sans quoi elles sont malheureuses et impertinentes. » Quelque temps après, cette parente se trouva chez moi avec Colin, qui la connaissait sans en être connu. Il se mit à dire : « Savez-vous que le prince de Chimay a fait une scène au chevalier d'Hénin, de ce qu'il est écuyer de madame la marquise ? » Ma parente, à ces mots, ouvrit de grands yeux, et dit : « N'a-t-il pas raison ? — Je n'entre pas là-dedans, dit Colin ; mais voici ce qu'il a dit : Si vous n'étiez qu'un simple gentilhomme et pauvre, je ne blâmerais pas cela ; et il s'en trouvera cinq cents pour se disputer la place, comme des demoiselles pour être auprès de votre maîtresse. Mais songez que vos parents sont princes de l'empire, et que vous portez leur nom. — Quoi ! monsieur, dit ma parente, l'écuyer de madame la marquise est d'une maison de prince ? —

[1] Colin était un procureur au Châtelet, qui fut mis à la tête des affaires de la favorite, et qu'elle fit décorer de la croix de Saint-Louis, par une charge dans l'ordre.

De la maison de Chimay, dit-il; et ils prennent le nom d'Alsace, témoin le cardinal de ce nom. » Colin sortit, enchanté de ce qu'il avait dit. « Je ne reviens point, me dit ma parente, de ce que je viens d'entendre. — Cela est cependant bien vrai, ma cousine, lui dis-je : vous pouvez voir le chevalier d'Hénin (c'est le nom de la maison des princes de Chimay) porter le mantelet de madame sur son bras, et suivre à pied sa chaise auprès de la portière, pour lui mettre son mantelet sur les épaules en sortant de sa chaise, et ensuite attendre dans l'antichambre sa sortie, s'il n'y a pas d'autre pièce. » Depuis ce temps, ma cousine me laissa tranquille, et même eut recours à moi pour faire donner une compagnie de cavalerie à son mari, qui eut bien de la peine à venir me remercier. Sa femme voulait qu'il remerciât madame; mais la crainte qu'elle ne lui dît que c'était à la considération de sa cousine la femme de chambre, qu'il commandait une cinquantaine de chevaux, l'en empêcha. C'était, au reste, une chose bien surprenante, qu'un homme de la maison de Chimay fût au service de quelque dame que ce fût; et le commandeur d'Alsace revint de Malte exprès pour le faire sortir de chez madame. Il lui fit assigner cent louis de pension par sa famille, et madame lui fit accorder une compagnie de cavalerie [1]. Le chevalier d'Hénin avait été page du maréchal de Luxembourg; et l'on ne conçoit pas qu'il ait ainsi placé un homme qui était véritablement son parent, parce que presque toutes les grandes maisons se tiennent. M. de Machault, garde des sceaux, avait dans le même temps un écuyer chevalier de Saint-Louis et gentilhomme, le chevalier de Puibusc, qui portait son portefeuille et marchait à côté de sa chaise.

Soit ambition, soit tendresse, madame avait pour sa fille [2] une affection qui paraisait venir du plus profond de son cœur. Elle était élevée en princesse, et on ne l'appelait, comme les personnes de cette élévation, que par son nom de baptême. Les plus grands de la cour songeaient à cette alliance; mais madame avait un projet qui était peut-être fort sensé. Le roi avait eu de madame

[1] On ne peut croire à cette histoire de M. d'Hénin.

[2] Fille de madame de Pompadour et de M. d'Étioles, son mari : elle se nommait Alexandrine. (Note de M. Craufurd.)

de Vintimille un fils qui lui ressemblait, et de figure, et de gestes, et de manières : il s'appelait le comte du ***. Madame le fit venir à Bellevue; et ce fut Colin, son intendant, qui fut chargé de trouver quelque moyen pour engager son gouverneur à l'y conduire. Ils goûtèrent chez le suisse; et madame, se promenant, eut l'air de les trouver par hasard. Elle demanda le nom de l'enfant, et admira sa beauté. Sa fille arriva au même instant; et madame les conduisit dans une figuerie, où elle savait que le roi devait venir. Il s'y rendit, et demanda quel était le nom de l'enfant. On le lui dit; et le roi l'entendant eut l'air embarrassé, et madame dit, le montrant ainsi que sa fille : « Ce serait un beau couple. » Le roi s'amusa avec la demoiselle, sans avoir l'air de faire attention au garçon, qui, mangeant des figues et de la brioche qu'on avait apportées de chez le suisse, eut des attitudes et fit des gestes si semblables à ceux du roi, que madame en resta dans une surprise extrême. « Ah! dit-elle, sire, voyez.... — Hé quoi? dit-il. — Rien, dit madame, si ce n'est qu'on croit voir son père. — Je ne savais pas, dit en souriant le roi, que vous connaissiez le comte du L** si particulièrement. — Vous devriez l'embrasser, dit-elle, car il est fort joli. — Je commencerai donc par la demoiselle, » dit le roi; et il les embrassa très-froidement et avec un air contraint. J'étais présente : ayant joint la gouvernante de mademoiselle, je dis le soir à madame que le maître n'avait pas paru fort vif dans ses embrassements. « Il est comme cela, dit-elle; mais n'est-ce pas que ces deux enfants ont l'air faits l'un pour l'autre? Si c'était Louis XIV, il ferait du jeune enfant un duc du Maine : je n'en demande pas tant. Une charge et un brevet de duc pour son fils, c'est bien peu; et c'est à cause que c'est son fils que je le préfère, ma bonne, à tous les petits ducs de la cour. Mes petits-enfants participeraient en ressemblance au grand-père et à la grand'mère; et ce mélange, que j'ai l'espoir de voir, ferait mon bonheur un jour. » Les larmes lui vinrent aux yeux en disant ces paroles. Hélas! hélas! six mois s'écoulèrent, et sa fille chérie, l'espoir de ses vieux jours, l'objet des vœux les plus grands, mourut presque subitement. Madame en fut inconsolable; et je dois cette justice à M. de Marigny, qu'il en eut la plus vive douleur. La demoiselle

était belle comme un ange, appelée à la plus haute fortune; et j'ai toujours pensé qu'il avait le projet d'épouser sa nièce. Un brevet de duc lui aurait donné le rang, et cela, joint à sa charge et aux richesses de sa mère, en aurait fait un grand seigneur. L'âge n'était pas assez distant pour faire un grand obstacle. On ne manqua pas de dire que la jeune personne avait été empoisonnée; mais les morts imprévues de personnes qui fixent l'attention publique font toujours naître ces bruits. Le roi marqua de la sensibilité, mais plus au chagrin de madame que pour la perte en elle-même, quoiqu'il eût bien des fois caressé cette enfant et l'eût comblée de présents. Je dois encore à la justice de dire que M. de Marigny, héritier de toute la fortune de madame depuis cette mort, était désolé toutes les fois qu'elle était sérieusement malade. Madame commença, bientôt après, à faire des projets pour l'établissement de son frère. Il fut question de demoiselles de la plus haute naissance, et peut-être l'eût-on fait duc; mais il avait une manière de penser qui l'éloignait du mariage et de l'ambition. Dix fois il aurait pu être ministre, et n'y pensa jamais. « C'est un homme, me disait un jour Quesnay, bien peu connu; personne ne parle de son esprit et de ses connaissances, ni de ce qu'il fait pour l'avancement des arts; aucun, depuis Colbert, n'a fait autant dans sa place : il est d'ailleurs fort honnête homme : mais on ne veut le voir que comme le frère de la favorite; et parce qu'il est gros, on le croit lourd et épais d'esprit. » Ce qu'il disait était très-vrai. M. de Marigny avait voyagé avec d'habiles artistes en Italie, et avait acquis du goût et beaucoup plus d'instruction que n'en avait eu aucun de ses prédécesseurs. Quant à son air épais, il ne l'avait que depuis quelque temps qu'il était trop engraissé, et sa figure auparavant était charmante. Il avait été aussi beau que sa sœur était belle; il ne faisait sa cour à personne, n'avait aucune vanité, et il se bornait à des sociétés où il était à son aise. Il devint un peu plus répandu à la cour lorsque le roi l'eut fait monter dans ses carrosses, croyant qu'il était alors de son devoir de se montrer parmi les courtisans.

Madame me fit appeler un jour et entrer dans son cabinet, où était le roi, qui se promenait d'un air sérieux. « Il faut, me dit-

elle, que vous alliez passer quelques jours à l'avenue de Saint-Cloud, dans une maison où je vous ferai conduire : vous trouverez là une jeune personne prête à accoucher. » Le roi ne disait rien, et j'étais muette d'étonnement. « Vous serez la maîtresse de la maison, et présiderez, comme une déesse de la Fable, à l'accouchement. On a besoin de vous pour que tout se passe suivant la volonté du roi, et secrètement. Vous assisterez au baptême, et indiquerez les noms du père et de la mère. » Le roi se mit à rire, et dit : « Le père est un très-honnête homme. » Madame ajouta : « Aimé de tout le monde, et adoré de tous ceux qui le connaissent. » Madame s'avança vers une petite armoire, et en tira une petite boîte, qu'elle ouvrit. Elle en sortit une aigrette de diamants, en disant au roi : « Je n'ai pas voulu, et pour cause, qu'elle fût plus belle. — Elle l'est encore trop ; » et il embrassa madame en disant : « Que vous êtes bonne ! » Elle pleura d'attendrissement ; et, mettant la main sur le cœur du roi : « C'est là que j'en veux, » dit-elle. Les larmes vinrent aussi aux yeux du roi, et je me mis aussi à pleurer, sans trop savoir pourquoi. Ensuite il me dit : « Guimard vous verra tous les jours pour vous aider et vous conseiller ; et au *grand moment*, vous le ferez avertir de se rendre auprès de vous. Mais nous ne parlons pas du parrain et de la marraine ; vous les annoncerez comme devant arriver, et, un moment après, vous aurez l'air de recevoir une lettre qui vous apprendra qu'ils ne peuvent venir. Alors vous ferez semblant d'être embarrassée, et Guimard dira : Il n'y a qu'à prendre les premiers venus. Et vous prendrez là servante de la maison, et un pauvre ou un porteur de chaises, et ne leur donnerez que douze francs, pour ne pas attirer l'attention. — Un louis, ajouta madame, pour ne pas faire d'effet dans un autre sens. — C'est vous qui êtes cause de mon économie dans certaines circonstances, dit le roi. Vous souvenez-vous du fiacre ? Je voulais lui donner un louis, et le duc d'Ayen me dit : Vous nous ferez reconnaître ; et je lui fis donner un écu de six francs. » Il allait raconter l'histoire ; madame lui fit signe de se taire, et il eut bien de la peine. Elle m'a dit depuis que le roi, dans le temps des fêtes pour le mariage de monseigneur le dauphin, avait été la voir à Paris en fiacre, chez sa mère. Le cocher ne voulait pas avancer,

et le roi lui voulait donner un louis. — La police en sera instruite demain, dit le duc d'Ayen; et les espions feront des recherches qui nous feront peut-être connaître. « Guimard, dit le roi, vous dira les noms du père et de la mère. Il assistera à la cérémonie, qui doit être le soir, et donnera les dragées. Il est bien juste que vous ayez les vôtres. » Et il tira cinquante louis, qu'il me remit de cette mine gracieuse qu'il savait prendre dans l'occasion, et que n'avait personne autre que lui dans son royaume. Je lui baisai la main en pleurant. « Vous aurez soin de l'accouchée, n'est-ce pas? C'est une très-bonne enfant qui n'a pas inventé la poudre, et je m'en fie à vous pour la discrétion; mon chancelier vous dira le reste, » dit-il en se tournant vers madame; et il sortit. « Eh bien! comment trouvez-vous mon rôle? dit-elle. — D'une femme supérieure et d'une excellente amie, lui dis-je. — C'est à son cœur que j'en veux, me dit-elle; et toutes ces petites filles, qui n'ont point d'éducation, ne me l'enlèveront pas. Je ne serais pas aussi tranquille si je voyais quelque jolie femme de la cour et de la ville tenter sa conquête. » Je demandai à madame si la jeune personne savait que c'était le roi qui était le père. « Je ne le crois pas, dit-elle; mais comme il a paru aimer celle-ci, on a craint qu'on ne se soit trop empressé de le lui apprendre. Sans cela, on dit à elle et aux autres, dit-elle en levant les épaules, que c'est un seigneur polonais, parent de la reine, et qui a un appartement au château. Cela a été imaginé à cause du cordon bleu, que le roi n'a pas souvent le temps de quitter, parce qu'il faudrait changer d'habit, et pour donner une raison de ce qu'il a un logement au château, si près du roi. » C'étaient deux petites chambres du côté de la chapelle, où le roi se rendait de son appartement, sans être vu que d'une sentinelle qui avait ses ordres, et qui ne savait pas qui passait par cet endroit. Le roi allait quelquefois au Parc-aux-Cerfs, ou recevait ces demoiselles à l'appartement dont j'ai parlé.

Je m'arrête ici pour faire mention d'une singulière aventure qui n'est sue que de six ou sept personnes, maîtres ou valets. Dans le temps de l'assassinat du roi, une jeune fille qu'il avait vue plusieurs fois, et à qui il avait marqué plus de tendresse qu'à une autre, se désespérait de cet affreux événement. La mère

abbesse (car on peut appeler ainsi celle qui avait l'intendance du Parc-aux-Cerfs) s'aperçut de la douleur extraordinaire qu'elle témoignait, et fit si bien qu'elle lui fit avouer qu'elle savait que le seigneur polonais était le roi de France. Elle avoua même qu'elle avait fouillé dans ses poches, et qu'elle en avait tiré deux lettres, dont l'une était du roi d'Espagne, et l'autre de l'abbé de Broglie. C'est ce que l'on a su depuis; car ni elle ni l'abbesse ne savaient les noms. La jeune fille fut grondée, et on appela M. Lebel, premier valet de chambre, qui ordonnait de tout, et qui prit les lettres et les porta au roi, qui fut fort embarrassé pour revoir une personne si bien instruite. Celle dont je parle s'étant aperçue que le roi venait voir sa camarade secrètement, tandis qu'elle était délaissée, guetta l'arrivée du roi, et, au moment où il entrait, précédé de l'abbesse qui devait se retirer, elle entra précipitamment et furieuse dans la chambre où était sa rivale. Elle se jeta aussitôt aux genoux du roi. « Oui, vous êtes le roi, criait-elle, de tout le royaume; mais ce ne serait rien pour moi si vous ne l'étiez pas de mon cœur. Ne m'abandonnez pas, mon cher sire; j'ai pensé devenir folle quand on a manqué de vous tuer. » L'abbesse criait: « Vous l'êtes encore. » Le roi l'embrassa, et cela parut la calmer. On parvint à la faire sortir; et quelques jours après on conduisit cette malheureuse dans une pension de folles, où elle fut traitée comme telle pendant quelques jours. Mais elle savait bien qu'elle ne l'était pas, et que le roi avait été bien véritablement son amant. Ce lamentable accident m'a été raconté par l'abbesse, lorsque j'ai eu quelque relation avec elle lors de l'accouchement dont il est question; mais je n'en ai jamais eu ni avant ni depuis.

Je reviens donc à mon histoire. Madame me dit: « Tenez compagnie à l'accouchée, pour empêcher qu'aucun étranger ne lui parle, pas même les gens de la maison. Vous direz toujours que c'est un seigneur polonais fort riche, et qui se cache à cause de la reine sa parente, qui est fort dévote. Vous trouverez dans la maison une nourrice à qui l'enfant sera remis; et tout le reste regarde Guimard. Vous irez à l'église comme témoin; et il faudra faire les choses comme le ferait un bon bourgeois. On croit que la demoiselle accouchera dans cinq ou six jours; vous di-

nerez avec elle, et ne la quitterez pas jusqu'au moment où elle sera en état de retourner au Parc-aux-Cerfs ; ce qui, je suppose, sera dans une quinzaine de jours, sans qu'elle coure aucun risque. » Je me rendis le soir même à l'avenue de Saint-Cloud, où je trouvai l'abbesse et Guimard, garçon du château, mais sans son habit bleu. Il y avait de plus une garde, une nourrice, deux vieux domestiques, et une fille moitié servante, moitié femme de chambre. La jeune fille était de la plus jolie figure, mise fort élégamment, mais sans rien de trop marquant. Je soupai avec elle et avec l'abbesse, qui s'appelait madame Bertrand. J'avais remis l'aigrette de madame avant le souper, ce qui avait causé la plus grande joie à la demoiselle, et elle fut fort gaie. Madame Bertrand avait été femme de charge chez M. Lebel, premier valet de chambre du roi, qui l'appelait Dominique, et elle était son confidentissime. La demoiselle causa avec nous après le souper, et me parut fort naïve. Le lendemain, j'eus une conversation particulière, et elle me dit : « Comment se porte monsieur le comte ? » c'était le roi qu'elle appelait ainsi. Il sera bien fâché de n'être pas auprès de moi, me dit-elle ; mais il a été obligé de faire un assez long voyage. » Je fus de son avis. « C'est un bien bel homme, me dit-elle, et il m'aime de tout son cœur : il m'a promis des rentes, mais je l'aime sans intérêt ; et, s'il voulait, je le suivrais dans sa Pologne. » Elle me parla ensuite de ses parents et de M. Lebel, qu'elle connaissait sous le nom de Durand. « Ma mère, me dit-elle, était une grosse épicière-droguiste, et mon père n'était pas un homme de rien, ajouta-t-elle ; il était des six corps, et c'est, comme tout le monde le sait, ce qu'il y a de mieux : enfin il avait pensé deux fois être échevin. » Sa mère avait, après la mort de son père, essuyé des banqueroutes ; mais *M. le comte* était venu à son secours, et lui avait donné un contrat de quinze cents livres de rente, et six mille francs d'argent comptant. Six jours après elle accoucha, et on lui dit, suivant mes instructions, que c'était une fille, quoique ce fût un garçon ; et bientôt après on devait lui dire que son enfant était mort, pour qu'il ne restât aucune trace de son existence pendant un certain temps ; ensuite on le remettrait à la mère. Le roi donnait dix ou douze mille livres de rente à chacun

de ses enfants. Ils héritaient les uns des autres à mesure qu'il en mourait, et il y en avait déjà sept ou huit de morts. Je revins trouver madame, à qui j'avais écrit tous les jours par Guimard. Le lendemain, le roi me fit dire d'entrer; il ne me dit pas une parole sur ce que j'avais fait, mais me remit une tabatière d'or fort grande, où étaient deux rouleaux de vingt-cinq louis chaque. Je lui fis ma révérence, et m'en allai. Madame me fit beaucoup de questions sur la demoiselle, et riait beaucoup de ses naïvetés, et de tout ce qu'elle m'avait dit du seigneur polonais. « Il est dégoûté de la princesse, et je crois qu'il partira dans deux mois pour toujours pour sa Pologne. — Et la demoiselle, lui dis-je? — On la mariera, me dit-elle, en province, avec une dot de quarante mille écus au plus, et quelques diamants. » Cette petite aventure qui me mettait dans la confidence du roi, loin de me procurer plus de marques de bonté de sa part, sembla le refroidir pour moi, parce qu'il était honteux que je fusse instruite de ses amours obscures. Il était aussi embarrassé des services que lui rendait madame.

Outre ses petites maîtresses du Parc-aux-Cerfs, le roi avait quelquefois des aventures avec des dames de Paris ou de la cour qui lui écrivaient. Il y eut une madame de M....elle qui avait un mari jeune et aimable, et deux cent mille livres de rente, et qui voulut absolument être sa maîtresse. Elle parvint à le voir; et le roi, qui savait sa fortune, était persuadé qu'elle était sincèrement amoureuse folle de lui. On ne sait pas ce qui serait arrivé, si elle ne fût morte. Madame en était fort embarrassée, et se trouva, par sa mort, délivrée de ses craintes. Une circonstance me valut un redoublement d'amitié de madame. Un homme riche, qui était dans les sous-fermes, me vint trouver un jour en grand secret, et me dit qu'il avait quelque chose à communiquer à madame la marquise, de très-important; mais qu'il serait fort embarrassé de s'en expliquer avec elle; qu'il préférait de m'en instruire. Je l'assurai de ma discrétion. « Je n'en doute pas, me dit-il, et c'est ce qui m'a fait adresser à vous. » Ensuite il m'apprit ce que je savais, qu'il avait une très-belle femme, dont il était passionnément amoureux; que l'ayant aperçue un jour baisant un petit portefeuille, il avait cherché à s'en emparer, s'i-

maginant bien qu'il y avait quelque mystère; qu'il l'avait guettée; qu'un jour qu'elle était sortie précipitamment pour aller chez sa sœur, qui venait d'accoucher dans un appartement au-dessus du sien, il avait eu le temps de trouver le secret du portefeuille; et que l'ayant ouvert, il avait été bien étonné d'y trouver un portrait du roi, et que dans l'autre partie du portefeuille il y avait une lettre très-tendre du roi; qu'il en avait pris copie, ainsi que d'une lettre commencée d'elle, par laquelle sa femme demandait au roi instamment de lui procurer le plaisir de le voir; qu'elle en avait trouvé le moyen, qui était de se rendre à Versailles, où elle irait masquée à un bal de la ville; et que le roi pouvait venir masqué. J'assurai M. de *** que je me chargeais de faire part de cette affaire à madame, qui serait reconnaissante de sa confidence. Il s'empressa d'ajouter : « Dites à madame la marquise que ma femme a beaucoup d'esprit, et qu'elle est très-intrigante. Je l'adore, et je serais au désespoir qu'elle me fût enlevée. » Je ne perdis pas un instant à instruire madame et à lui remettre la lettre, et je la prévins du rendez-vous demandé. Elle parut fort sérieuse et pensive; et j'ai su depuis qu'elle avait consulté M. Berrier, lieutenant de police, qui trouva un moyen très-simple, mais très-habilement conçu, pour écarter cette dame. Il demanda à parler au roi le soir même, qui était un dimanche, jour où le lieutenant de police venait à Versailles; et il dit au roi qu'il croyait devoir le prévenir qu'il y avait une dame qui le compromettait dans Paris; qu'on lui avait remis copie d'une lettre qu'on supposait écrite par sa majesté; et il la remit au roi, qui la lut en rougissant, et la déchira en fureur. M. Berrier ajouta que l'on répandait que cette dame devait avoir une entrevue avec lui au bal de Versailles; et dans le moment même le hasard fit qu'on remit au roi la lettre de la dame qui contenait cette demande. M. Berrier en jugea ainsi, parce que le roi parut surpris en la lisant, et dit : « Il faut avouer que M. le lieutenant de police est bien instruit. — Je crois, ajouta M. Berrier, devoir dire à votre majesté que cette dame passe pour fort intrigante. — Je crois, dit le roi, que ce n'est pas sans raison. » Cette aventure fut ainsi coupée dans sa racine, sans que madame parût y avoir part. Le roi ne redoutait rien tant que les bavardages, et il crut que sa lettre courait tout Paris. M. Berrier fit épier la

dame, qui n'alla point à Versailles. Madame me fit part de ce qui s'était passé; le mari fut fait fermier général deux ou trois ans après, et elle me fit donner six mille francs sur sa place, à condition que je ne la quitterais jamais.

Madame éprouvait beaucoup de tribulations au milieu de toutes ses grandeurs. On lui écrivait souvent des lettres anonymes où on la menaçait de l'empoisonner et de l'assassiner; et ce qui l'affectait le plus, c'était la crainte d'être supplantée par une rivale. Je ne l'ai jamais vue dans un plus grand chagrin qu'un soir, au retour du salon de Marly. Elle jeta en rentrant, avec dépit, son manteau, son manchon, et se déshabilla avec une vivacité extrême; ensuite, renvoyant ses autres femmes, elle me dit à leur sortie : « Je ne crois pas qu'il y ait rien de si insolent que cette madame de Coaslin; je me suis trouvée ce soir au jeu à une table de brelan avec elle, et vous ne pouvez vous imaginer ce que j'ai souffert. Les hommes et les femmes semblaient se relayer pour nous examiner. Madame de Coaslin a dit deux ou trois fois en me regardant, *Va tout*, de la manière la plus insultante; et j'ai cru me trouver mal quand elle a dit, d'un ton triomphant: J'ai *brelan de rois*. Je voudrais que vous eussiez vu sa révérence en me quittant. « Et le roi, lui dis-je, lui a-t-il fait ses belles mines? — Vous ne le connaissez pas, ma bonne : s'il devait la mettre ce soir dans mon appartement, il la traiterait froidement devant le monde, et me traiterait avec la plus grande amitié. Telle a été son éducation, car il est bon par lui-même et ouvert. » Les alarmes de madame durèrent quelques mois, et madame me dit un jour : « Cette superbe marquise a manqué son coup; elle a effrayé le roi par ses grands airs, et n'a cessé de lui demander de l'argent : et vous ne savez pas que le roi signerait, sans y songer, pour un million, et donnerait avec peine cent louis sur son petit trésor. Lebel, qui m'aime mieux qu'une nouvelle à ma place, soit par hasard ou par projet, a fait venir au Parc-aux-Cerfs une petite sultane charmante, qui a refroidi un peu le roi pour l'altière *Vasty,* en l'occupant vivement. On a donné à ******* des diamants, cent mille francs, et un domaine. Jannette [1] m'a rendu dans cette circonstance

[1] Intendant des postes.

de grands services, en montrant au roi les extraits de la poste sur le bruit que faisait la faveur de madame de Coaslin. Le roi a été frappé d'une lettre d'un vieux conseiller au parlement, du parti du roi, qui mande à un de ses amis : « Il est juste que le « maître ait une amie, une confidente, comme tous tant que « nous sommes, quand cela nous convient; mais il est à désirer « qu'il garde celle qu'il a : elle est douce, ne fait de mal à per- « sonne, et sa fortune est faite. Celle dont on parle aura toute « la superbe que peut donner une grande naissance. Il faudra « lui donner un million par an, parce qu'elle est, à ce qu'on dit, « très-dépensière, et faire ducs, gouverneurs de province, ma- « réchaux, ses parents, qui finiront par environner le roi et « faire trembler ses ministres. » Madame avait l'extrait de cette lettre, que lui avait remis M. Jannette, intendant des postes, qui avait toute la confiance du roi. Il n'avait pas manqué d'examiner attentivement la mine que le maître avait faite en lisant cette lettre; et il vit qu'il avait senti la vérité des raisonnements du conseiller, qui n'était point frondeur. Madame me dit, quelque temps après : « La fière marquise s'est conduite comme mademoiselle Deschamps, et elle est *éconduite* [1]. » — Madame avait eu auparavant d'autres alarmes. Une parente de madame d'Estrades, qui avait épousé le marquis de C*******, avait fait au roi des avances très-marquées, et il n'en fallait pas tant pour un homme qui se croyait le plus beau du royaume avec raison, et qui était roi [2]. Il était bien persuadé que toutes les femmes céderaient au moindre désir qu'il daignerait manifester. Il trouvait donc tout simple qu'on l'aimât. M. de Stainville [3] contribua à empêcher le succès de cette intrigue; et bientôt après la marquise de C*******, à qui ses parents faisaient garder les arrêts à Marly dans son appartement, s'étant échappée

[1] Courtisane célèbre par ses agréments, et surtout par un trait de patriotisme. Dans un moment où le trésor public était épuisé, mademoiselle Deschamps envoya toute sa vaisselle à la Monnaie. Louis XV vantait ce dévouement.

[2] La comtesse d'Estrades, parente de M. le Normand, et complaisante de madame de Pompadour, qui l'avait attirée à la cour, était vendue secrètement au comte d'Argenson. Ce ministre, qui ne dédaignait pas la *Fillon*, parce qu'il en tirait des renseignements utiles, connaissait par madame d'Estrades tout ce qui se passait à la cour de la favorite, et payait libéralement son ingratitude et sa perfidie. (*Voyez les mémoires de Marmontel*, Liv. V, pag. 30.

[3] Depuis duc de Choiseul.

par une garde-robe pour un rendez-vous, fut surprise avec un jeune homme dans un corridor de Marly. Ce fut l'ambassadeur d'Espagne qui, sortant de chez lui avec des flambeaux, fut témoin de ce rendez-vous. — Madame d'Estrades ne fit pas semblant d'avoir eu connaissance de cette intrigue, et continua à vivre avec madame, qu'elle trahissait, comme si elle l'avait aimée tendrement. Elle était l'espionne de M. d'Argenson dans les cabinets et chez madame; et quand elle ne pouvait rien découvrir, elle inventait, pour se faire valoir auprès de son amant. Cette madame d'Estrades n'avait eu d'existence que par les bontés de madame; et, toute laide qu'elle était, elle avait tâché de lui enlever le roi. Un jour qu'il s'était un peu grisé à Choisy, la seule fois, je crois, que cela lui était arrivé, il monta dans une grande et jolie barque, où madame ne put l'accompagner, étant malade d'une indigestion. Madame d'Estrades guettait cette occasion. Elle entra dans la barque; et au retour, comme il faisait nuit, elle suivit le roi dans un cabinet secret, et fit plus que des avances au roi, qu'on croyait dormant sur un lit de repos. Elle raconta le soir à madame qu'elle était entrée dans ce cabinet pour ses affaires, que le roi l'y avait suivie, et qu'il avait voulu la violer. Elle pouvait dire tout ce qu'elle voulait, car le roi ne savait ni ce qu'il avait dit, ni ce qu'il avait fait. Je finirai cet article par la courte histoire d'une demoiselle. J'avais été un jour à la comédie de la ville à Compiègne; et madame m'ayant fait des questions sur la pièce, me demanda s'il y avait beaucoup de monde, et si je n'avais pas vu une belle demoiselle. Je lui répondis qu'effectivement, dans la loge près de la mienne, il y avait une jeune personne qui était entourée de tous les jeunes gens de la cour. Elle sourit, et me dit : « C'est mademoiselle Dorothée; elle a été ce soir au souper du roi[1], et ira demain à la chasse. Vous êtes étonnée de me voir si instruite, et j'en sais encore plus. Elle a été amenée ici par un Gascon qu'on appelle Dubarré ou Dubarri, qui est le plus mauvais sujet qu'il y ait en France. Il fonde ses espérances sur les charmes de mademoiselle Dorothée, auxquels il ne croit pas que puisse résister le roi. Elle est effective-

[1] Au grand couvert, le public était admis à voir souper la famille royale.

ment très-belle. On me l'a fait voir dans mon petit jardin, où on l'avait menée sous prétexte de se promener. C'est la fille d'un porteur d'eau de Strasbourg; et son cher amant, pour début, demande d'être ministre à Cologne. — Est-ce que Madame aurait été inquiète d'une créature comme celle-là? — Tout est possible, dit-elle; mais je crois que le roi n'oserait donner un tel scandale : et heureusement que Lebel, pour l'acquit de sa conscience, a dit au roi que l'amant de la belle Dorothée était rongé d'un vilain mal; et il a ajouté : Votre Majesté ne guérit pas de cela comme des écrouelles. Il n'en a pas fallu davantage pour écarter la demoiselle. »

« Je vous plains bien, madame, lui dis-je un jour, tandis que tout le monde vous envie.— Ah! me répondit-elle, ma vie est comme celle du chrétien, un combat perpétuel : il n'en était pas ainsi des personnes qui avaient su gagner les bonnes grâces de Louis XIV. Madame de la Vallière s'est laissé tromper par madame de Montespan; mais c'est sa faute, ou, pour mieux dire, le produit de sa bonté. Elle était sans soupçon dans les premiers temps, parce qu'elle ne pouvait croire son amie perfide. Madame de Montespan a été ébranlée par madame de Fontanges, et supplantée par madame de Maintenon; mais sa hauteur, ses caprices, avaient aliéné le roi. Elle n'avait pas, au reste, des rivales comme les miennes: mais aussi leur bassesse fait ma sûreté, et je n'ai en général à craindre que des infidélités, et la difficulté de trouver des occasions pour savoir les rendre passagères. Le roi aime le changement, mais aussi il est retenu par l'habitude; il craint les éclats, et déteste les intrigantes. La petite maréchale [1] me disait un jour : C'est votre escalier que le roi aime : il est habitué à le monter et à le descendre. Mais s'il trouvait une autre femme à qui il parlerait de sa chasse et de ses affaires, cela lui serait égal au bout de trois jours. »

J'écris au hasard, sans ordre ni date, comme je me souviens; et je vais vous parler de M. l'abbé de Bernis, que j'aimais beaucoup parce qu'il était bon, et qu'il me traitait avec amitié. Un jour madame finissait de s'habiller, et M. le comte de Noailles demanda à lui parler en particulier. Je sortis. M. le comte avait

[1] Madame la maréchale de Mirepoix.

en entrant l'air très-effaré, et j'entendis la conversation, n'y ayant que la portière entre nous. « Il vient de se passer, madame, lui dit-il, quelque chose dont je ne puis me dispenser de rendre compte au roi, mais dont j'ai cru devoir vous prévenir, parce que cela regarde un de vos amis, que j'aime et considère infiniment. M. l'abbé de Bernis a eu envie de chasser ce matin: il est sorti avec trois ou quatre de ses gens portant des fusils, et il a été chasser dans le petit parc, endroit où M. le dauphin n'irait pas sans demander au roi la permission. Les gardes, surpris d'entendre tirer, sont accourus, et ont été bien étonnés de voir M. de Bernis. Ils lui ont très-respectueusement demandé sa permission; et, étonnés de voir qu'il n'en avait pas, ils l'ont prié de cesser, en disant que, s'ils faisaient leur devoir, ils devraient l'arrêter; mais qu'ils allaient m'en rendre compte aussitôt, comme étant capitaine des chasses de Versailles. Ils ont ajouté que le roi devait avoir entendu les coups de fusil, et qu'ils le priaient de se retirer. M. l'abbé s'est excusé sur son ignorance, et a assuré que je le lui avais permis. Monsieur le comte, ont-ils dit, n'a pu le permettre que pour des endroits bien plus éloignés, et dans le grand parc. » M. le comte de Noailles s'est beaucoup fait valoir sur son empressement à prévenir madame, qui lui a dit de lui laisser le soin d'en rendre compte au maître, et qu'elle le priait de n'en pas parler. — M. de Marigny, qui n'aimait pas M. l'abbé, me vint voir le soir, et j'eus l'air d'apprendre de lui cette histoire: « Il faut, disait-il, qu'il ait perdu la tête pour chasser sous les fenêtres du roi; » et il s'étendit beaucoup sur les airs qu'il se donnait. — Madame arrangea cela de son mieux, mais le roi fut très-choqué; et vingt fois, depuis la disgrâce de M. l'abbé de Bernis, se trouvant dans ce canton, il a dit: « Ce sont ici les plaisirs de M. l'abbé. » Le roi ne l'a jamais goûté, et madame m'a dit après sa disgrâce, une nuit que je la gardais malade, qu'elle avait vu, au bout de huit jours de son ministère, qu'il n'était pas propre à sa place. « Si cet évêque cafard, ajoutait-elle en parlant de l'évêque de Mirepoix, n'eût pas empêché le roi de lui donner une pension de deux mille écus qu'il m'avait promise, jamais il n'aurait été ambassadeur : je lui aurais fait par les suites donner une vingtaine de mille livres de rente,

peut-être la place de maître de la chapelle ; et il aurait été plus heureux, et je n'aurais pas eu à le regretter. » Je pris la liberté de lui dire que je ne le croyais pas, et qu'il avait de bons restes qu'on ne lui ôterait pas ; que son exil finirait, et qu'il se trouverait cardinal avec deux cent mille livres de rente. Elle me dit : « Cela est vrai : mais je songe au chagrin qu'il a eu, et à l'ambition qui le ronge ; enfin, je songe à moi qui aurais joui de sa société, et vieilli avec un ancien et aimable ami, s'il n'eût pas été ministre. » Le roi le renvoya avec colère, et fut tenté de ne pas lui donner le chapeau. — M. Quesnay me dit, quelques mois après, qu'il avait voulu se faire premier ministre ; qu'il avait fait un mémoire pour représenter que, dans les temps difficiles, il fallait qu'il y eût, pour le bien des affaires, un point central (c'est son mot) où tout aboutisse. Madame ne voulait pas se charger, du mémoire : il insista, malgré qu'elle lui eût dit, *Vous vous perdez*. Le roi jeta les yeux dessus, répéta : « *Point central :* c'est-à-dire qu'il veut être premier ministre. » Madame l'excusa, et lui dit que cela pouvait regarder le maréchal de Belle-Isle. « Ne va-t-il pas être cardinal ? dit le roi ; et voilà une belle finesse ! il sait bien que, par sa dignité, il forcera les ministres à s'assembler chez lui, et M. l'abbé sera le *point central*. Quand il y a un cardinal au conseil, il finit par être le chef. Louis XIV n'a jamais voulu, par cette raison, y faire entrer le cardinal de Janson, qu'il estimait beaucoup. M. le cardinal de Fleury m'a dit la même chose. Il avait eu quelque envie d'avoir pour successeur le cardinal de Tencin ; mais sa sœur était si intrigante, que le cardinal de Fleury me conseilla de n'en rien faire, et je me conduisis de manière à lui ôter tout espoir, et à désabuser les autres. M. d'Argenson m'a pénétré, et a fini par lui ôter toute considération. » — Voilà ce que le roi avait dit, à ce que me confia mon ami Quesnay, qui était, par parenthèse, un grand génie, à ce que tout le monde dit, et un homme fort gai. Il aimait à causer avec moi de la campagne ; j'y avais été élevée ; et il me faisait parler des herbages de Normandie et du Poitou, de la richesse des fermiers, et de la manière de cultiver. C'était le meilleur homme du monde, et qui était éloigné de la plus petite intrigue. Il était bien plus occupé, à la cour, de la meilleure manière de cultiver la

terre, que de tout ce qui s'y passait. L'homme qu'il estimait le plus était M. de la Rivière, conseiller au parlement, qui a été intendant de la Martinique; il le regardait comme l'homme du plus grand génie, et croyait que c'était le seul homme propre à administrer les finances.

Madame la comtesse d'Estrades, qui devait tout ce qu'elle était à madame, n'était occupée qu'à lui faire des tracasseries, dont elle était assez habile pour dérober les preuves; mais elle ne pouvait empêcher qu'on ne la soupçonnât. Sa liaison intime avec M. d'Argenson donnait de l'ombrage à madame, et depuis quelque temps elle était plus réservée avec elle; mais elle fit une chose qui irrita madame et le roi avec juste raison. Le roi, qui écrivait beaucoup, lui écrivit une assez longue lettre, où il lui parlait d'une assemblée de chambres au parlement; et il y avait joint une lettre de M. Berrier. Madame était malade, et mit ces lettres sur une petite table près de son lit. M. de Gontaut entra, et parla de fadaises comme à son ordinaire. Madame d'Amblimont vint aussi, et resta très-peu de temps. Comme j'allais reprendre une lecture qui avait été interrompue, madame d'Estrades entra et se mit auprès du lit de madame, à qui elle parla quelque temps; ensuite elle sortit; et madame m'ayant fait appeler, me demanda l'heure qu'il était, et me dit : « Le roi va bientôt venir; faites fermer ma porte. » Je rentrai, et madame me dit de lui donner la lettre du roi qui était sur sa table, avec quelques papiers. Je les lui remis, et lui dis qu'il n'y avait rien autre chose. Elle fut fort inquiète, ne trouvant pas la lettre du roi; et après avoir compté les personnes qui étaient entrées : « Ce n'est point la petite comtesse ni Gontaut qui ont pris la lettre du roi; ce ne peut être que la comtesse d'Estrades, et cela est trop fort. » Le roi vint, il se mit en colère, à ce que me dit madame, et il exila, deux jours après, madame d'Estrades, qui certainement avait pris la lettre, parce que l'écriture du roi lui avait sans doute inspiré de la curiosité. Cet événement fit beaucoup de peine à M. d'Argenson, qui lui était attaché par amour pour l'intrigue, à ce que disait madame. Cela redoubla la haine de ce ministre contre elle, et madame lui attribua d'avoir favorisé la publication d'un libelle où elle était représentée

comme une vieille maîtresse réduite au vilain rôle de fournir de nouveaux objets à son amant. On la désignait comme surintendante du Parc-aux-Cerfs, qu'on disait coûter des millions. — Madame a cherché à couvrir quelques faiblesses du roi, et n'a jamais connu aucune des sultanes de ce sérail. Il n'y en avait, au reste, que deux en général, et très-souvent une seule. Lorsqu'elles se mariaient, on leur donnait des bijoux et une centaine de mille francs. Quelquefois le Parc-aux-Cerfs était vacant cinq ou six mois de suite.

J'étais surprise de voir depuis quelque temps la duchesse de Luynes, dame d'honneur de la reine, venir en secret chez madame. Ensuite elle y vint sans se cacher; et un soir madame s'étant mise au lit, m'appela et me dit : « Ma chère bonne, vous allez être bien contente, la reine me donne une place de dame du palais; demain je lui serai présentée : il faut me faire bien belle. » J'ai su que le roi n'était pas aussi aise qu'elle; il craignait le scandale, et qu'on ne crût qu'il avait forcé la reine à cette nomination. Mais il n'en était rien. On représenta à cette princesse que c'était de sa part un acte héroïque d'oublier le passé; que tout scandale serait effacé quand on verrait madame tenir à la cour par une place honorable; et que ce serait la meilleure preuve qu'il n'y avait plus que de l'amitié entre le roi et sa favorite. — La reine la reçut très-bien. — Les dévots se flattèrent d'être protégés par madame, et chantèrent, pendant quelque temps, ses louanges. Plusieurs amis du dauphin venaient en particulier voir madame, excepté le chevalier du Muy; et quelques-uns obtinrent des grades. Le roi avait pour eux le plus grand mépris, et ne leur accordait rien qu'en rechignant. Un jour il dit d'un homme de grand nom qui voulait être capitaine des gardes : « C'est un espion double, qui serait payé de deux côtés. » — Ce moment est celui où j'ai vu madame le plus satisfaite. Les dévotes venaient chez elle sans scrupule, et ne s'oubliaient pas dans l'occasion; madame de Lu**** avait donné l'exemple. — Le docteur riait de ce changement de décoration, et s'égayait aux dépens des dévotes. « Cependant, lui disais-je, elles sont conséquentes, et peuvent être de bonne foi. — Oui, disait-il; mais il ne faut pas qu'elles demandent rien. »

Un jour j'étais chez le docteur Quesnay pendant que madame était à la comédie. Le marquis de Mirabeau [1] y vint, et la conversation fut quelque temps ennuyante pour moi, n'y étant question que du *produit net*; enfin on parla d'autres choses. Mirabeau dit : « J'ai trouvé mauvais visage au roi; il vieillit. — Tant pis, mille fois tant pis! dit Quesnay; ce serait la plus grande perte pour la France s'il venait à mourir. Et il leva les yeux au ciel en soupirant profondément. — Je ne doute pas que vous n'aimiez le roi, et avec juste raison, dit Mirabeau, et je l'aime aussi; mais je ne vous ai jamais vu si passionné. — Ah! dit Quesnay, je songe à ce qui s'ensuivrait. — Eh bien! le dauphin est vertueux. — Oui, et plein de bonnes intentions, et il a de l'esprit; mais les cagots auront un empire absolu sur un prince qui les regarde comme des oracles. Les jésuites gouverneront l'État, comme sur la fin de Louis XIV; et vous verrez le fanatique évêque de Verdun premier ministre, et la Vauguyon tout-puissant sous quelque autre titre. Les parlements alors n'auront qu'à se bien tenir; ils ne seront pas mieux traités que mes amis les philosophes. — Mais ils vont trop loin aussi, dit Mirabeau : pourquoi attaquer ouvertement la religion? — J'en conviens, dit le docteur; mais comment n'être pas indigné du fanatisme des autres, ne pas se ressouvenir de tout le sang qui a coulé pendant deux cents ans? — Il ne faut donc pas les irriter de nouveau, et ne pas amener en France le temps de Marie en Angleterre. — Mais ce qui est fait est fait, et je les exhorte souvent à se modérer : je voudrais qu'ils suivissent l'exemple de notre ami Duclos. — Vous avez raison, répondit Mirabeau; il

[1] L'auteur de *l'Ami des hommes*, un des coryphées de la secte économique, et le père du célèbre Mirabeau.

Après la mort de Quesnay, *ce grand maître de l'ordre*, tous les suffrages lui donnèrent le marquis de Mirabeau pour successeur. Mirabeau ne manquait ni d'une certaine étendue dans l'esprit, ni de connaissances, ni même de patriotisme; mais il écrit en enthousiaste, en homme plutôt illuminé qu'éclairé. Le phébus, le néologisme, les tours bizarres sont les habitudes de son style; et lorsque son sujet paraît exiger un ton au-dessus du simple document, Mirabeau s'élève au plus pompeux galimatias. (Voy. l'*Éloge de Quesnay*, dans les *Ephémérides du citoyen*, vol. de janvier 1775.)

L'*ami des hommes* fut l'ennemi de toute sa famille. Il battait ses gens, et ne les payait pas. Les pièces du procès qu'il soutint contre sa femme, en 1775, prouvent que ce philosophe possédait au plus haut degré toutes les qualités anti-conjugales.

On lit, dans un recueil d'anecdotes, que Mirabeau, son fils aîné, écrivit deux factums contradictoires, et se fit payer des deux parties. A supposer la chose possible, c'eût été de sa part sans doute plutôt une plaisanterie qu'une bassesse.

me disait il y a quelques jours : Ces philosophes en feront tant, qu'ils me forceront à aller à vêpres et à la grand'messe. Mais enfin le dauphin est vertueux, instruit, et a de l'esprit. — Ce sont les premiers temps de son règne que je crains, dit Quesnay, où les imprudences de nos amis lui seront présentées avec la plus grande force, où les jansénistes et les molinistes feront cause commune, et seront appuyés fortement de la dauphine. J'avais cru que M. du Muy était modéré, qu'il tempérait la fougue des autres; mais je lui ai entendu dire que Voltaire méritait les derniers supplices. Soyez persuadé, monsieur, que les temps de Jean Hus, de Jérôme de Prague, reviendront; mais j'espère que je serai mort. J'approuve bien Voltaire de sa chasse aux Pompignans : le marquis bourgeois, sans le ridicule dont il l'a inondé, aurait été précepteur des enfants de France; et, joint à son frère George, ils auraient tant fait qu'on aurait élevé des bûchers [1]. — Ce qui devrait vous rassurer sur le dauphin, dit Mirabeau, c'est que, malgré la dévotion de Pompignan, il le tourne en ridicule. Il y a quelque temps que l'ayant rencontré, et trouvant qu'il avait l'air bouffi d'orgueil, il dit à quelqu'un [2] qui me l'a redit : « *Et l'ami Pompignan pense être quelque* « *chose.* » Je mis par écrit cette conversation en rentrant chez moi.

Un jour je trouvai Quesnay au désespoir. « Mirabeau, me dit-il, est à Vincennes pour son ouvrage sur l'impôt. Ce sont les fermiers généraux qui l'ont dénoncé, et qui l'ont fait arrêter; sa femme doit aller aujourd'hui se jeter aux pieds de madame de Pompadour. » Quelques moments après, j'entrai chez madame pour sa toilette, et le docteur y vint. Madame lui dit : « Vous devez être affligé de la disgrâce de votre ami Mirabeau, et j'en suis fâchée aussi, car j'aime son frère. » Quesnay répondit : « Madame, je suis bien loin de lui croire de mauvaises intentions; il aime le roi et le peuple. — Oui, dit-elle, son *Ami des hommes* lui a fait beaucoup d'honneur. » En ce moment entra le lieute-

[1] Rien cependant n'est plus injuste que cette supposition. M. de Pompignan, homme vertueux, charitable, et animé par le véritable esprit de la religion, était incapable de toute espèce de persécution. (*Note de M. Craufurd.*)

[2] C'était au président Hénault, qui se trouva auprès du dauphin lorsqu'il le dit. (*Note de M. Craufurd.*)

nant de police, et madame lui dit : « Avez-vous vu le livre de M. de Mirabeau ? — Oui, madame ; mais ce n'est pas moi qui l'ai dénoncé. — Qu'en pensez-vous, lui dit madame ? — Je crois qu'il aurait pu dire une grande partie de ce qu'il a dit en termes plus ménagés, il y a entre autres deux phrases au commencement : *Votre majesté a vingt millions d'hommes plus ou moins; elle ne peut en obtenir des services qu'à prix d'argent, et il n'y a point d'argent pour payer leurs services.* — Quoi! il y a cela, docteur ? dit madame. — Cela est vrai, ce sont les premières lignes, et je conviens qu'elles sont imprudentes ; mais, en lisant l'ouvrage, on voit qu'il se plaint de ce que le patriotisme s'éteint dans les cœurs, et qu'il voudrait le ranimer. » Le roi entra, nous sortîmes, et j'écrivis sur la table de Quesnay ce que je venais d'entendre. Je revins ensuite pour continuer la toilette, et madame me dit : « Le roi est fort en colère contre Mirabeau, mais j'ai tâché de l'adoucir, et le lieutenant de police a fait de même. Cela va redoubler les craintes de Quesnay. Savez-vous ce qu'il m'a dit un jour ? Le roi lui parlant chez moi, et le docteur ayant l'air tout troublé, après que le roi fut sorti je lui dis : « Vous avez l'air embarrassé devant le roi, et cependant il est si bon ! — Madame, m'a-t-il répondu, je suis sorti à quarante ans de mon village, et j'ai bien peu d'expérience du monde, auquel je m'habitue difficilement. Lorsque je suis dans une chambre avec le roi, je me dis : Voilà un homme qui peut me faire couper la tête ; et cette idée me trouble. — Mais la justice et la bonté du roi ne devraient-elles pas vous rassurer ? — Cela est bon pour le raisonnement, dit-il ; mais le sentiment est plus prompt[1], et il m'inspire de la crainte avant que je me sois dit tout ce qui est propre à l'écarter. » J'écrivis cela pour ne pas l'oublier, et me fis redire les mots.

Une lettre anonyme fut adressée au roi et à madame ; et comme l'auteur n'avait pas envie qu'elle manquât son but, il en avait envoyé une copie au lieutenant de police, cachetée, avec cette adresse : *Pour le roi ;* une avec ces mots : *A madame*

[1] Ce sentiment si vif et si prompt peut avoir lieu chez les princes asiatiques, maîtres de la vie et des biens de leurs sujets; mais jamais chez un roi de France, qui ne pouvait ôter la vie à quelqu'un que par la voie judiciaire. (*Note de M. Crawfurd.*)

de Pompadour; et une autre à M. de Marigny. Cette lettre affecta beaucoup madame et le roi, et plus encore, je crois, M. de Choiseul, qui en avait reçu une semblable. Je me suis mis aux genoux de M. de Marigny pour me la laisser copier, afin de la montrer au docteur. La voici :

« Sire, c'est un serviteur zélé qui écrit à votre majesté. La vérité est toujours amère, surtout pour les rois. Habitués à la flatterie, ils ne voient les objets que revêtus de couleurs propres à leur plaire. J'ai beaucoup réfléchi et lu, et voici ce que mes méditations me portent à exposer à votre majesté. On l'a accoutumée à être invisible, et on lui a inspiré une timidité qui l'empêche de parler; ainsi toute communication directe est interrompue entre le maître et ses sujets. Renfermé dans l'intérieur de votre palais, vous devenez de jour en jour plus semblable aux empereurs d'Orient; mais voyez, sire, leur sort!... « J'ai des troupes, » dira votre majesté : c'est aussi leur appui; mais quand on le fonde sur elles, quand on n'est en quelque sorte que le roi des soldats, ils sentent leur force et en abusent. Vos finances sont dans le plus grand désordre, et la plupart des États ont péri par cette cause. L'esprit patriotique soutenait les anciens États, et unissait toutes les classes pour le salut d'un pays. L'argent en tient lieu dans ce temps, il est devenu le moteur universel, et vous en manquez. L'esprit de la finance infecte toutes les parties, et domine à la cour; tout devient alors vénal, et tous les rangs se confondent. Vos ministres sont sans génie et sans capacité, depuis le renvoi de MM. d'Argenson et de Machault. Vous seul, en quelque sorte, ne pouvez pas juger de leur incapacité, parce qu'ils vous apportent le travail de commis habiles, qu'ils s'attribuent. On administre au jour le jour, mais il n'y a point d'esprit de gouvernement. Les changements qu'on fait dans la partie militaire dégoûtent les troupes, font retirer d'excellents officiers; un feu séditieux s'allume dans le sein des parlements, vous prenez le parti de les corrompre, et le remède est pire que le mal. C'est introduire le vice dans le sanctuaire de la justice, et gangréner les parties nobles de l'État. Un parlement corrompu aurait-il bravé les fureurs de la Ligue, pour conserver la couronne au légitime

souverain ? Oubliant les maximes de Louis XIV, qui savait quel était le danger de confier le ministère à de grands seigneurs, vous y avez élevé M. de Choiseul ; mais c'est peu, vous lui avez donné trois ministères : ce qui est un plus grand fardeau que celui de la place de premier ministre, parce que celui-ci ne fait que surveiller, et que les secrétaires d'État sont chargés de tous les détails. Le public a pénétré ce ministre resplendissant. Ce n'est qu'un petit-maître sans talents et sans instruction, qui a un peu de phosphore dans l'esprit. Il est une chose encore bien digne de remarque, sire ; c'est la guerre ouverte qu'on fait à la religion. Il ne peut plus y avoir de nouvelles sectes, parce que la croyance est en général trop ébranlée, pour qu'on s'occupe de quelque différence de sentiments sur quelques-uns de ses articles. Mais les encyclopédistes, sous prétexte d'éclairer les hommes, sapent les fondements de la religion. Tous les genres de liberté se tiennent : les philosophes et les protestants tendent au républicanisme, ainsi que les jansénistes. Les philosophes attaquent le tronc de l'arbre, les autres quelques branches ; mais leurs efforts, sans être concertés, l'abattront un jour. Joignez-leur les économistes, qui ont pour objet la liberté politique, comme les autres celle du culte ; et le gouvernement peut se trouver, dans vingt ou trente ans, miné dans toutes ses parties, et crouler avec fracas. Si votre majesté, frappée de ce tableau trop vrai, me demande le remède, je dirai qu'il faut ramener le gouvernement à ses principes, et se presser avant tout de remédier à l'état des finances, parce que les embarras dans lesquels se trouve un État en dette entraînent de nouveaux impôts, qui, après avoir foulé le peuple, l'indisposent, et le portent au soulèvement. Je dirai qu'il serait nécessaire que votre majesté se rendît plus populaire ; qu'elle manifestât son contentement des services, ou son mécontentement des fautes et des prévarications, et de l'oubli de ses devoirs ; qu'on sache enfin que les récompenses et les punitions, les choix et les destitutions, émanent d'elle. Alors on lui saura gré des grâces, et on craindra d'encourir ses reproches ; alors on aura un sentiment personnel pour elle, au lieu qu'on rapporte tout le bien et le mal à ses ministres. C'est une preuve de la confiance natu-

relle des peuples pour le roi, que cette exclamation : *Ah! si le roi savait!* ils aiment à croire qu'il remédierait à tout s'il était instruit. Mais, d'un autre côté, quelles idées se font-ils des rois, faits pour être instruits de tout et pour surveiller tout ce qui se passe, qui cependant ignorent ce qu'il leur importe le plus de savoir, s'ils veulent remplir leurs fonctions? *Rex, roi; regere*, régir, conduire : ces mots indiquent quels sont leurs devoirs. Que dirait-on d'un père qui se déchargerait du soin de ses enfants comme d'un fardeau? Un temps viendra, sire, où les peuples s'éclaireront; et ce temps peut-être approche...... Reprenez les rênes de votre État, tenez-les d'une main ferme; et faites qu'on ne dise pas de vous : *Feminas et scorta volvit animo, et hæc principatus præmia putat* : Il ne songe qu'à des femmes, des sociétés de libertins, et il croit que c'est là ce que la royauté offre de plus précieux.

« Je continuerai, sire, si je vois que mes avis sincères aient produit quelque changement. J'entrerai dans de plus grands détails; sinon, je me tairai. »

Je viens de parler d'une lettre anonyme au roi; on ne peut se figurer combien elles étaient fréquentes. On s'empressait, ou de dire des vérités dures ou des mensonges alarmants, enfin de nuire à d'autres personnes; en voici un exemple concernant Voltaire, très-grand courtisan de madame quand il était en France. Voici la lettre qu'on écrivit à son sujet, et qui est bien postérieure à la première.

« Madame,

« M. de Voltaire vient de vous dédier sa tragédie de *Tancrède* : ce devrait être un hommage inspiré par le respect et la reconnaissance; mais c'est une insulte, et vous en jugerez comme le public, si vous la lisez avec attention. Vous verrez que ce grand écrivain sent apparemment que l'objet de ses louanges n'en est pas digne, et qu'il cherche à s'en excuser aux yeux du public. Voici ses termes : « J'ai vu, dès votre enfance, les grâ-
« ces et les talents se développer. J'ai reçu de vous, dans tous les
« temps, des témoignages d'une bonté toujours égale. *Si quelque*
« *censeur pouvait désapprouver l'hommage que je vous rends*,

« *ce ne pourrait être qu'un cœur né ingrat.* Je vous dois beau-« coup, madame, et je dois le dire. »

« Que signifient au fond ces phrases, si ce n'est que Voltaire sent qu'on doit trouver extraordinaire qu'il dédie son ouvrage à une femme que le public juge peu estimable; mais que le sentiment de la reconnaissance doit lui servir d'excuse? Pourquoi supposer que cet hommage trouvera des censeurs, tandis que l'on voit paraître chaque jour des épîtres dédicatoires adressées à des caillettes sans nom ni état, ou à des femmes d'une conduite répréhensible, sans qu'on y fasse attention? »

M. de Marigny et Colin, intendant de madame, ainsi que Quesnay, trouvèrent que l'auteur anonyme était très-méchant, qu'il blessait madame, et voulait nuire à Voltaire; mais qu'au fond il avait raison. Voltaire fut dès ce moment perdu dans l'esprit de madame et dans celui du roi, et il n'a certainement jamais pu en deviner la cause [1]. Le roi, qui admirait tout ce qui avait rapport au siècle de Louis XIV, se rappelant que les Boileau, les Racine, avaient été accueillis par lui, et qu'on leur attribuait une partie de l'éclat de ce règne, était flatté qu'il y eût sous le sien un Voltaire; mais il le craignait, et ne l'estimait pas. Il ne put s'empêcher de dire : « Au reste, je l'ai aussi bien traité que Louis XIV a traité Racine et Boileau; je lui ai donné, comme Louis XIV à Racine, une charge de gentilhomme ordinaire et des pensions : ce n'est pas ma faute s'il a fait des

[1] On connaît les jolis vers dans lesquels Voltaire, parlant de Louis XV, dit à madame de Pompadour :

> Soyez tous deux sans ennemis,
> Et tous deux gardez vos conquêtes.

Voltaire pouvait-il ignorer que ces vers avaient été jugés inconvenants, même injurieux pour la majesté royale, et que les princesses, filles de Louis XV, avaient déterminé leur père à s'en offenser? Madame du Hausset ignorait-elle que si madame de Pompadour ne plaida point pour l'exilé, c'est qu'elle en voulait elle-même à Voltaire pour une petite témérité qu'il s'était permise, et que voici : Voltaire était entouré d'hommes jaloux de l'amitié que lui témoignait la favorite. Bien loin de les ménager, il s'amusait à leur déplaire. Aussi ne manquait-on pas de relever, en son absence, des mots hardis ou familiers. Le grand poëte assistait un jour au dîner de la marquise. Elle mangeait une caille, qu'elle trouvait *grassouillette ;* ce fut son expression. Voltaire s'approcha d'elle, et lui dit, assez haut pour être entendu :

> « *Grassouillette*, entre nous, me semble un peu caillette :
> « Je vous le dis tout bas, belle Pompadourette. »

Cette confidence un peu leste fut présentée par les courtisans comme une impertinence ; et Voltaire s'aperçut, dès le lendemain, d'un refroidissement très-marqué.

Laujon était présent. L'auteur de cette note tient ce fait de lui-même.

sottises, et s'il a la prétention d'être chambellan, d'avoir une croix, et de souper avec un roi. Ce n'est pas la mode en France; et comme il y a un peu plus de beaux-esprits et plus de grands seigneurs qu'en Prusse, il me faudrait une bien grande table pour les réunir tous. » Et puis il compta sur ses doigts : « Maupertuis, Fontenelle, la Mothe, Voltaire, Piron, Destouches, Montesquieu, le cardinal de Polignac. — Votre majesté oublie, lui dit-on, d'Alembert et Clairault. — Et Crébillon, dit-il, et la Chaussée. — Et Crébillon le fils, dit quelqu'un : il doit être plus aimable que son père. Et il y a encore l'abbé Prévost, l'abbé d'Olivet. — Eh bien, dit le roi, depuis vingt-cinq ans tout cela aurait dîné ou soupé avec moi. »

Madame me raconta cette conversation, que j'écrivis le soir. M. de Marigny m'en parla aussi, et me dit : « La fantaisie de Voltaire a toujours été d'être ambassadeur, et il a fait ce qu'il a pu pour qu'on le crût chargé d'affaires politiques, quand il a été pour la première fois en Prusse. »

Le peuple apprit l'assassinat du roi avec des transports de fureur, et avec le plus grand désespoir; on l'entendait, de l'appartement de madame, crier sous les fenêtres. Il y avait des attroupements, et madame craignait le sort de madame de Châteauroux. Ses amis venaient à chaque instant lui donner des nouvelles. Son appartement était, au reste, comme une église, où tout le monde croyait avoir le droit d'entrer. On venait voir la mine qu'elle faisait, sous prétexte d'intérêt; et madame ne faisait que pleurer et s'évanouir. Le docteur Quesnay ne la quittait pas, ni moi non plus. M. de Saint-Florentin vint la voir plusieurs fois, et le contrôleur général, ainsi que M. Rouillé; mais M. de Machault n'y vint point. Madame la duchesse de Brancas était aussi très-souvent chez nous. M. l'abbé de Bernis n'en sortait que pour aller chez le roi, et avait les larmes aux yeux en regardant madame. Le docteur Quesnay voyait le roi cinq ou six fois par jour. « Il n'y a rien à craindre, disait-il à madame; si c'était tout autre, il pourrait aller au bal. » Mon fils, le lendemain, alla, comme la veille, voir ce qui se passait au château, et il vint nous dire que le garde des sceaux était chez le roi. Je l'envoyai attendre ce qu'il ferait à la sortie. Il revint

tout courant, au bout d'une demi-heure, me dire que le garde des sceaux était retourné chez lui, suivi d'une foule de peuple. Madame, à qui je le dis, s'écria, fondant en larmes : *Et c'est là un ami!* M. l'abbé de Bernis lui dit : « Il ne faut pas se presser de le juger, dans un moment comme celui-ci. » Je retournai dans le salon une heure après, lorsque M. le garde des sceaux entra. Je le vis passer avec sa mine froide et sévère. Il me dit : « Comment se porte madame de Pompadour? » Je lui répondis : « Hélas! comme vous pouvez l'imaginer; » et il entra dans le cabinet de madame. Tout le monde sortit; il y resta une demi-heure. M. l'abbé revint, et madame sonna ; j'entrai chez elle, où il me suivit. Elle était en larmes : « Il faut que je m'en aille, dit-elle, mon cher abbé. » Je lui fis prendre de l'eau de fleur d'orange dans un gobelet d'argent, parce que ses dents claquaient. Ensuite elle me dit d'appeler son écuyer. Il entra, et elle lui donna assez tranquillement ses ordres pour faire tout préparer à son hôtel à Paris, et dire à tous ses gens d'être prêts à partir, et à ses cochers de ne pas s'écarter. Elle s'enferma ensuite pour conférer avec l'abbé de Bernis, qui sortit pour le conseil. Sa porte fut ensuite fermée, excepté pour les dames de son intime société, M. de Soubise, M. de Gontaut, les ministres, et quelques autres; plusieurs dames venaient s'entretenir chez moi et se désespéraient; elles comparaient la conduite de M. de Machault avec celle de M. de Richelieu à Metz. Madame leur en avait fait des détails qui faisaient l'éloge du duc, et qui étaient autant de satires de la conduite du garde des sceaux. « Il croit ou feint de croire, disait-elle, que les prêtres exigeront mon renvoi avec scandale; mais Quesnay et tous les médecins disent qu'il n'y a pas le plus petit danger. » Madame m'ayant fait appeler, je vis entrer chez elle madame la maréchale de Mirepoix, qui, dès la porte, s'écria : « Qu'est-ce donc, madame, que toutes ces malles? Vos gens disent que vous partez. — Hélas! ma chère amie, le maître le veut, à ce que m'a dit M. de Machault. — Et son avis à lui, quel est-il, dit la maréchale? — Que je parte sans différer. » — Pendant ce temps je déshabillais seule madame, qui avait voulu être plus à son aise sur sa chaise longue. — « Il veut être le

maître, dit la maréchale, votre garde des sceaux, et il vous trahit : qui quitte la partie la perd. » Je sortis; M. de Soubise entra, M. l'abbé ensuite, et M. de Marigny. Celui-ci, qui avait beaucoup de bontés pour moi, vint dans ma chambre une heure après; j'étais seule. « Elle reste, dit-il, mais *motus* [1]; on fera semblant qu'elle s'en va, pour ne pas animer ses ennemis. C'est la petite maréchale qui l'a décidée; mais son garde (elle appelait ainsi M. de Machault) le payera. » Quesnay entra, et avec son air de singe, ayant entendu ce qu'on disait, récita une fable d'un renard qui étant à manger avec d'autres animaux, persuada à l'un que ses ennemis le cherchaient, pour hériter de sa part en son absence. Je ne revis madame que bien tard, au moment de son coucher. Elle était plus calme; les choses allèrent de mieux en mieux chaque jour, et le Machault, infidèle ami, fut renvoyé. Le roi revint à son ordinaire chez madame. J'appris par M. de Marigny que M. l'abbé avait été un jour chez M. d'Argenson, pour l'engager à vivre amicalement avec madame, et qu'il en avait été reçu très-froidement. « Il est fier, me dit-il, du renvoi de Machault, qui laisse le champ vide à celui qui a le plus d'expérience et d'esprit; et je crains que cela n'entraîne un combat à mort. » Le lendemain, madame ayant demandé sa chaise, je fus curieuse de savoir où elle allait, parce qu'elle sortait peu, si ce n'était pour aller à l'église, ou chez des ministres. On me dit qu'elle était allée chez M. d'Argenson. Elle rentra une heure au plus après, et avait l'air de fort mauvaise humeur. Ensuite elle s'appuya devant la cheminée, les yeux fixes sur le chambranle. M. de Bernis entra. J'attendais qu'elle ôtât son manteau et ses gants, ayant les mains dans son manchon. M. l'abbé resta quelques minutes à la regarder, ensuite lui dit : « Vous avez l'air d'un mouton qui rêve. » Elle sortit de sa rêverie en jetant son manchon sur un fauteuil, et dit : « C'est un loup qui fait rêver le mouton. » Je sortis; le maître entra peu de temps après, et j'entendis que madame sanglotait. M. l'abbé entra chez moi, et me dit d'apporter des gouttes d'Hoffman; le roi arrangea lui-même la potion avec du sucre, et la

[1] C'est un mot latin employé vulgairement pour signifier de garder le silence, comme l'on dit aussi *tacet*. (*Note de M. Craufurd.*)

lui presenta de l'air le plus gracieux. Elle finit par sourire, et baisa les mains du roi. Je sortis, et le surlendemain j'appris de grand matin l'exil de M. d'Argenson. C'était bien sa faute, et c'est le plus grand acte de crédit que madame ait fait. Le roi aimait beaucoup M. d'Argenson, et la guerre sur mer et sur terre exigeait que l'on ne renvoyât pas ces deux ministres. C'est ce que tout le monde disait dans le moment.

Bien des gens parlent de la lettre du comte d'Argenson à madame d'Esparbès; la voici, suivant la version la plus exacte : « L'indécis est enfin décidé. Le garde des sceaux est renvoyé. « Vous allez revenir, ma chère comtesse, et nous serons les « maîtres du tripot. »

Ce qu'il y a de plus secret, c'est qu'on prétend que c'est d'Arboulin, que madame appelle *Bou-bou*, qui a donné de l'argent, le jour même du renvoi du garde des sceaux, au courrier de confiance du comte, et qu'il lui a remis cette lettre. Cela est-il bien vrai? Je n'en jurerais pas, mais on dit que cela est dans le style du comte; et d'ailleurs qui aurait aussitôt inventé cette lettre? Ce qu'il y a de sûr, c'est que le roi a paru trop en colère pour n'avoir pas d'autre sujet de mécontentement que le refus du comte de se réconcilier avec madame. Personne n'ose marquer de l'attachement pour le ministre disgracié. J'ai demandé à ces dames ce qu'elles savaient, et à mes amis; ils ne savent rien, et je conçois pourquoi madame ne leur fait pas en ce moment ses confidences; mais avec le temps elle sera moins réservée. Tout cela m'inquiète peu, parce qu'elle se porte bien et qu'elle paraît contente.

Une chose qui fait honneur au roi, c'est ce qu'il a dit à un seigneur que madame n'a pas nommé. Il se frottait les mains d'un air joyeux; en disant : *Je viens de voir partir les bagages de M. d'Argenson.* Ce seigneur était un courtisan assidu du comte; et le roi l'entendant, s'approcha de Madame en levant les épaules, et dit : *Et le coq chanta.* C'est ce qui est, je crois, dans l'Évangile quand Pierre renia Notre-Seigneur. J'avoue que cela m'a fait grand plaisir de la part du roi, et montre bien qu'il n'est pas la dupe de ceux qui l'entourent, et qu'il hait la trahison, car c'en est une.

Madame me fit appeler hier à sept heures pour lui lire quelque chose : ces dames étaient à Paris, et M. de Gontaut malade. « Le roi, me dit-elle, restera ce soir longtemps au conseil; c'est encore pour les affaires du parlement. » M'ayant fait cesser la lecture, je voulus sortir; elle me dit : « Restez. » Elle se leva, on lui apporta une lettre, et elle répondit avec un air d'impatience et de mauvaise humeur. Enfin au bout de quelque temps elle s'ouvrit, ce qui ne lui arrivait que lorsqu'elle était fort chagrine; et comme aucun des confidents n'était là, elle me dit : « C'est de monsieur mon frère, qui n'aurait pas osé me dire cela; il me l'écrit. J'avais arrangé pour lui un mariage avec la fille d'un homme titré, il paraissait s'y prêter, et je m'étais engagée. Aujourd'hui il me mande qu'il a pris des informations; que le père et la mère sont d'une hauteur insupportable, que la fille est fort mal élevée; et qu'il sait, à n'en pas douter, qu'ayant eu quelque connaissance du mariage dont il est question, elle s'était exprimée avec le dernier mépris; qu'il en est sûr, et qu'on m'a encore moins ménagée que lui; enfin, qu'il me prie de rompre le mariage. Mais il m'a laissée aller trop avant, et voilà des ennemis irréconciliables qu'il me fait. Ce sont quelques-uns de ses complaisants qui lui ont mis cela dans la tête, parce qu'ils ne voudraient pas qu'il changeât de vie, et que la plupart ne seraient pas admis chez sa femme. » Je tâchai d'adoucir madame, et je trouvai, sans le dire, que son frère avait raison. Elle persista à dire que c'étaient des mensonges, et traita, le dimanche suivant, son frère très-froidement. Il ne me dit rien alors, et il m'aurait fort embarrassée. Madame raccommoda tout, en facilitant par des grâces le mariage de la demoiselle avec un homme de la cour. La conduite qu'elle tint, deux mois après son mariage, fit dire à madame que son frère avait bien eu raison.

Je vis madame du Chiron, mon amie, et elle me dit : « Pourquoi madame la marquise est-elle si opposée aux jésuites? Je vous assure qu'elle a tort, et, toute-puissante qu'elle est, elle peut s'en trouver mal. » Je lui répondis que je n'en savais rien. « Cela est très-certain; et elle ne seut pas qu'un mot de plus ou de moins peut décider de son sort. — Comment l'entendez-vous,

lui dis-je ? — Eh bien! je vais m'ouvrir, répondit-elle. Vous savez ce qui est arrivé à l'assassinat du roi : on a voulu la faire sortir aussitôt du château. Les jésuites n'ont en vue que le salut de leurs pénitents; mais ils sont hommes, et la haine, sans qu'ils le sachent, peut agir dans leur cœur, et leur inspirer une rigueur plus grande que les circonstances ne l'exigent absolument. Une disposition favorable peut au contraire engager le confesseur à de grands ménagements, et le plus court intervalle suffit pour sauver une favorite, et surtout quand il peut se trouver quelque prétexte honnête pour son séjour à la cour. » Je convins de tout ce qu'elle disait; mais je lui dis que je n'oserais toucher cette corde. J'y fis réflexion ensuite, et je vis par là combien les jésuites étaient intrigants, ce que je savais déjà; je crus néanmoins, malgré ce que j'avais répondu, devoir en faire part à madame sans aucune réflexion, mais pour l'acquit de ma conscience. « Votre amie madame du Chiron, me dit-elle, est affiliée, à ce que je vois, aux jésuites, et ne vous parle pas d'elle-même; elle est détachée par quelque révérend père, et je saurai par lequel. » On mit des espions, à ce que je suppose, à ses trousses, et on sut que c'était un père de Saci, à ce que je crois, et surtout un père Frey, qui gouvernaient ladite dame. « Quel dommage, me dit madame, que l'abbé Chauvelin ne puisse savoir cela ! » c'était l'ennemi le plus redoutable des révérends pères. Madame du Chiron m'a toujours regardée comme janséniste, pour n'avoir pas voulu épouser, comme elle, les intérêts des révérends pères[1].

Madame n'est occupée que de l'abbé de Bernis, qu'elle croyait devoir suffire à tout : elle en parle sans cesse. A propos de cet abbé, il faut que je dise quelque chose de singulier qui ferait croire aux sorciers. Un an ou quinze mois avant sa disgrâce, madame étant à Fontainebleau, elle se mit devant un petit secrétaire pour écrire; il y avait au-dessus un portrait du roi. En fermant le secrétaire après avoir écrit, le portrait tomba, et frappa assez fortement sa tête. Les personnes qui en furent témoins s'alarmèrent, et on envoya chercher M. Quesnay. Il se fit expliquer

[1] Voyez, dans les Morceaux historiques, les détails relatifs à la destruction des jésuites.

la chose, et ordonna des calmants et une saignée. Comme elle venait d'être faite, entra madame de Brancas, qui vit du trouble et du mouvement, et madame sur sa chaise longue. Elle demanda ce que c'était ; et on le lui dit. Après avoir témoigné à madame ses regrets et l'avoir rassurée, elle lui dit : « Je demande en grâce à madame et au roi, qui venait d'entrer, d'envoyer aussitôt un courrier à M. l'abbé de Bernis, et que madame la marquise veuille bien lui écrire une lettre dans laquelle, sans autre détail, elle lui demandera de lui marquer ce que lui a dit sa sorcière; et qu'il ne craigne pas de l'inquiéter. » La chose fut faite, et ensuite madame de Brancas dit que la Bontemps lui avait prédit dans du marc de café, où elle voyait tout, que la tête de sa meilleure amie était menacée, mais qu'il n'en arriverait rien de fâcheux. Le lendemain, l'abbé écrivit que madame Bontemps lui avait dit aussi : « Vous étiez presque noir en venant au monde, » et que cela était vrai ; et qu'on a attribué cette couleur, qui avait duré quelque temps, à un tableau qui était devant le lit de sa mère, et qu'elle regardait souvent ce tableau, qui représentait Cléopâtre se tuant au moyen d'une piqûre d'aspic que lui apportait un Maure dans des fleurs. Il dit encore qu'elle lui avait dit : « Vous avez bien de l'argent avec vous, mais il ne vous appartient pas ; » qu'effectivement il avait deux cents louis pour remettre au duc de la Vallière. Enfin il marquait que, regardant dans la tasse, elle avait dit : « Je vois une de vos amies, la meilleure, une grande dame, menacée d'un accident. » Qu'il devait avouer, malgré sa philosophie, qu'il avait pâli ; qu'elle s'en était aperçue, avait regardé de nouveau, et avait dit : « Sa tête sera un peu menacée, mais il n'y paraîtra pas une demi-heure après. » Il n'y avait pas moyen de douter du fait, et il parut fort étonnant au roi, qui fit prendre des informations sur la sorcière, mais que madame empêcha d'être poursuivie par la police.

Il venait souvent, chez madame, un homme qui était bien aussi étonnant qu'une sorcière. C'est le comte de Saint-Germain, qui voulait faire croire qu'il vivait depuis plusieurs siècles [1]. Un

[1] Saint-Germain était un adepte, digne prédécesseur de Cagliostro. Celui-ci se promettait de vivre cinq cents ans. Le comte de Saint-Germain s'en donnait

jour madame lui dit devant moi, à la toilette : « Comment était fait François Ier ? c'est un roi que j'aurais aimé. — Aussi était-il très-aimable, » dit Saint-Germain ; et il dépeignit ensuite sa figure et toute sa personne, comme l'on fait d'un homme qu'on a bien considéré. « C'est dommage qu'il fût trop ardent. Je lui aurais donné un bien bon conseil, qui l'aurait garanti de tous ses malheurs..... mais il ne l'aurait pas suivi, car il semble qu'il y ait une fatalité pour les princes qui ferment leurs oreilles, c'est-à-dire, celles de leur esprit, aux meilleurs avis, surtout dans les moments critiques. — Et le connétable, dit madame, qu'en dites-vous ? — Je ne puis en dire trop de bien et trop de mal, répondit-il. — La cour de François Ier était-elle fort belle ? — Très-belle ; mais celle de ses petits-fils la surpassait infiniment : et, du temps de Marie Stuart et de Marguerite de Valois, c'était un pays d'enchantement, le temple des plaisirs ; ceux de l'esprit s'y mêlaient. Les deux reines étaient savantes, faisaient des vers, et c'était un plaisir de les entendre. » Madame lui dit en riant : « Il semble que vous ayez vu tout cela. — J'ai beaucoup de mémoire, dit-il, et j'ai beaucoup lu l'histoire de France. Quelquefois je m'amuse non pas à *faire croire*, mais à *laisser croire*, que j'ai vécu dans les plus anciens temps. — Mais enfin vous ne dites pas votre âge, et vous vous donnez pour fort vieux. La comtesse de Gergy, qui était il y a cinquante ans, je crois, ambassadrice à Venise, dit vous y avoir connu tel que vous êtes aujourd'hui. — Il est vrai, madame, que j'ai connu, il y a longtemps, madame de Gergy. — Mais, suivant ce qu'elle dit, vous auriez plus de cent ans à présent. — Cela n'est pas impossible, dit-il en riant ; mais

déjà deux mille, et, selon lui, ce n'était encore qu'un à-compte. Il s'attribuait même la faculté de transmettre le don d'une longue vie. Prenant un jour son domestique à témoin d'un fait qui remontait assez haut : « Je n'en ai pas connaissance, ré« pondit celui-ci. Monsieur le comte oublie « qu'il n'y a que cinq cents ans que j'ai « l'honneur de le servir. »

Saint-Germain, ainsi que tous les charlatans de cette espèce, se parait d'une magnificence théâtrale, et d'une science encore plus trompeuse. La fantasmagorie le servait au mieux ; et comme il évoquait, par des effets de catoptrique, des ombres demandées et presque toujours reconnues, sa correspondance avec l'autre monde était une chose prouvée par beaucoup de gens. Il joua le même rôle à Londres, à Venise, en Hollande ; mais il regretta constamment Paris, où jamais on ne chicana ses miracles.

Saint-Germain passa ses derniers jours auprès du prince de Hesse-Cassel, et mourut à Plewig en 1784, au milieu de ses enthousiastes, étonnés qu'il eût subi la loi commune.

je conviens qu'il est encore plus possible que cette dame, que je respecte, radote. — Vous lui avez donné, dit-elle, un élixir surprenant par ses effets; elle prétend qu'elle a longtemps paru n'avoir que vingt-quatre ans. Pourquoi n'en donneriez-vous pas au roi? — Ah! madame, dit-il avec une sorte d'effroi, que je m'avise de donner au roi une drogue inconnue! il faudrait que je fusse fou. » Je rentrai chez moi pour écrire cette conversation. Quelques jours après, il fut question entre le roi, madame, quelques seigneurs, et le comte de Saint-Germain, du secret qu'il avait de faire disparaître les taches des diamants. Le roi se fit apporter un diamant médiocre en grosseur, qui avait une tache. On le fit peser, et le roi dit au comte : « Il est estimé six mille livres, mais il en vaudrait dix sans la tache. Voulez-vous vous charger de me faire gagner quatre mille francs? » Il l'examina bien, et dit : « Cela est possible, et dans un mois je le rapporterai à votre majesté. » Le comte, un mois après, rapporta au roi le diamant sans tache; il était enveloppé dans une toile d'amiante, qu'il ôta. Le roi le fit peser, et, à quelque petite chose près, il était aussi pesant. Le roi l'envoya à son joaillier, sans lui rien dire, par M. de Gontaut, qui rapporta neuf mille six cents livres; mais le roi le fit redemander, pour le garder par curiosité. Il ne revenait pas de sa surprise, et il disait que M. de Saint-Germain devait être riche à millions, surtout s'il avait le secret de faire avec de petits diamants de gros diamants. Il ne dit ni oui, ni non; mais il assura très-positivement qu'il savait faire grossir les perles, et leur donner la plus belle eau. Le roi le traitait avec considération, ainsi que madame. C'est elle qui m'a raconté ce que je viens de dire. M. Quesnay m'a dit, au sujet des perles : « C'est une maladie des huîtres, et il est possible d'en savoir le principe. Ainsi M. de Saint-Germain peut grossir les perles; mais il n'en est pas moins un charlatan, puisqu'il a un élixir de longue vie, et qu'il donne à entendre qu'il a plusieurs siècles : le maître au reste en est entêté, et en parle quelquefois comme étant d'une illustre naissance. »

Je l'ai vu plusieurs fois : il paraissait avoir cinquante ans; il n'était ni gras, ni maigre; avait l'air fin, spirituel, était mis très-simplement, mais avec goût; il portait aux doigts de très-

beaux diamants, ainsi qu'à sa tabatière et à sa montre. Il vint, un jour où la cour était en magnificence, chez madame, avec des boucles de souliers et de jàrretières de diamants fins si belles, que Madame dit qu'elle ne croyait pas que le roi en eût d'aussi belles. Il passa dans l'antichambre pour les défaire, et les apporter pour les voir de plus près; et, en comparant les pierres à d'autres, M. de Gontaut, qui était là, dit qu'elles valaient au moins deux cent mille francs. Il avait ce même jour une tabatière d'un prix infini, et des boutons de manche de rubis qui étaient étincelants. On ne savait pas d'où cet homme était si riche, si extraordinaire, et le roi ne souffrait pas qu'on en parlât avec mépris et raillerie. On l'a dit bâtard d'un roi de Portugal.

Je sus par M. de Marigny que les parents de la bonne petite maréchale [1] lui avaient fait une grande querelle sur la bassesse prétendue de sa conduite avec madame : elle recevait, disait-on, les noyaux de cerises que madame mangeait quelquefois en voiture, dans ses belles petites mains, et elle se mettait sur le devant de la voiture, madame étant seule sur le fond. La vérité est qu'en allant à Crécy par une chaleur affreuse, chacune de ces dames avait voulu être seule sur un côté de la voiture, et cela pour avoir moins chaud : et pour ce qui est des cerises, des villageoises en ayant apporté à ces dames, elles en mangèrent pour se rafraîchir pendant qu'on changeait de chevaux; et la maréchale ayant prêté son mouchoir, qui leur servit à toutes deux, elle jeta par la portière les noyaux qu'elles y avaient jetés en les mangeant. Les gens qui relayaient en même temps avaient arrangé cela à leur manière.

J'avais, comme vous savez, un très-joli appartement à l'hôtel, où j'allais presque toujours à couvert. J'avais reçu deux ou trois personnes de Paris, qui m'avaient dit des nouvelles; et madame m'ayant fait appeler, je me rendis auprès d'elle, et la trouvai avec M. de Gontaut. Je ne pus m'empêcher de lui dire en entrant : « Madame doit être fort contente de la belle action de M. le marquis de *******. » Madame me dit d'un ton sec : « Taisez-vous, et écoutez ce que j'ai à vous dire. » Rentrée dans

[1] De Mirepoix.

ma petite chambre, je reçus la visite de madame la comtesse d'Amblimont, et je lui racontai la mauvaise réception que m'avait faite madame. « Je vois ce que c'est, me dit-elle, et cela n'a aucun rapport à vous; je vais vous expliquer la chose. Le marquis de ******* a raconté à tout Paris qu'il y a quelques jours, se rendant à pied et seul chez lui pendant la nuit, il avait entendu des cris dans une rue sombre et voûtée à moitié, qu'on appelle *Férou;* qu'il avait mis l'épée à la main, et était entré dans cette rue, où il avait vu à la lueur de la lanterne une très-belle femme, et bien mise, à qui l'on faisait violence; qu'il s'était approché, et que la femme lui avait dit : « Soyez mon libé« rateur; » qu'il avait fondu sur les assassins, dont deux, l'épée à la main, s'étaient battus contre lui, tandis qu'un autre tenait la femme, dont il s'efforçait de fermer la bouche; qu'il en avait blessé un au bras, et que comme on entendit que des gens passaient au bout de la rue, et qu'on craignit qu'ils n'y entrassent, ils s'étaient enfuis; qu'il s'était alors approché de la dame, qui lui avait dit que ce n'étaient pas des voleurs, mais de grands scélérats, dont l'un était amoureux fou d'elle; que la dame s'était confondue en témoignages de reconnaissance; qu'elle lui avait demandé de ne pas la suivre, après l'avoir conduite jusques à un fiacre; qu'elle n'avait pas voulu dire son nom, mais qu'elle lui avait fait accepter une petite bague pour signe de souvenir, et qu'elle lui avait promis de le voir et de lui tout dire. s'il voulait lui donner son adresse; qu'il avait obéi à la dame, qui est charmante, et qui l'avait embrassé, à plusieurs reprises, dans l'effusion de sa reconnaissance. — Voilà qui est très-beau, dit madame la comtesse d'Amblimont; mais écoutez le reste. Le marquis de ******* s'est présenté le lendemain partout, avec un taffetas noir près du poignet, où il dit avoir reçu une *estafilade*. Il a raconté son histoire à tout le monde, et chacun a fait ses commentaires. Il a été au dîner de M. le Dauphin, qui lui a parlé de sa bravoure et de la belle inconnue, et lui a dit en avoir fait compliment à M. le duc de C*******. J'oubliais de vous dire que le soir même, me dit madame d'Amblimont, il était entré chez madame d'Estillac, vieille joueuse, où l'on ne se couche qu'à quatre heures du matin; qu'il avait surpris tout le monde par le

désordre où il était, sa bourse étant tombée, et ayant un pan de son habit percé, et sa main droite étant en sang; qu'on s'était empressé d'y mettre une compresse, et de lui faire prendre du vin de Rota. Il y a quatre jours que M. le duc de C******* a soupé chez le roi, et s'est trouvé auprès de M. de Saint-Florentin. Il lui a parlé de l'aventure de son parent, et lui a demandé s'il avait fait quelques perquisitions sur la dame. M. de Saint-Florentin a répondu sèchement que non; et M. de C******* lui ayant fait encore quelques questions, il a remarqué qu'il avait les yeux baissés sur son assiette, qu'il répondait d'un air embarrassé, et seulement par monosyllabes. Il lui en a demandé la raison, et M. de Saint-Florentin lui a dit qu'il souffrait de le voir ainsi dans l'erreur. — Comment, a répondu M. de C*******, pouvez-vous le savoir, si cela est? — Rien n'est plus aisé à vous prouver, dit M. de Saint-Florentin. Vous sentez bien que j'ai ordonné, aussitôt que j'ai été instruit du combat de M. le marquis de *******, de faire des recherches; et il s'est trouvé que la nuit où s'est passé, dit-on, cet événement, il y avait dans cette petite rue une escouade du guet en embuscade, pour attendre un filou qui devait sortir d'un tripot; qu'elle y a resté jusqu'à près de quatre heures, et n'a pas entendu le moindre bruit. M. de C******* est devenu furieux en écoutant ce récit, dont M. de Saint-Florentin avait dû rendre compte au roi. Il fera dire, ou l'a déjà fait dire, à son parent de se rendre à son département. Voyez, d'après cela, ma chère bonne, si vous avez dû être bien reçue, lorsque vous êtes venue, la gueule enfarinée, faire votre compliment à madame la marquise! Cette aventure, me dit-elle en outre, a donné lieu au roi de raconter qu'il y a quinze ans environ, M. le comte d'E******, étant ce qu'on appelle *enfant d'honneur* auprès de M. le Dauphin, et âgé de quatorze ans environ, rentra un soir sa bourse arrachée, ses manchettes déchirées, chez M. le Dauphin, et raconta qu'étant allé se promener à la pièce d'eau des Suisses un peu tard, il avait été attaqué par deux voleurs; qu'il n'avait rien voulu leur donner; qu'il s'était mis en défense l'épée à la main; que l'un avait une épée, l'autre un gros bâton, dont il avait reçu plusieurs coups; mais qu'il en avait blessé un au bras; qu'en ce moment ils avaient entendu du

bruit, et s'étaient enfuis. Mais, malheureusement pour le comte, on sut qu'il y avait eu du monde dans l'endroit et à l'heure dont il parlait, et qu'on n'avait rien entendu. On excusa le comte d'après son âge, M. le Dauphin lui ayant fait avouer la vérité ; et on regarda cela comme une envie d'enfant de faire parler de soi. »

Le roi n'aimait pas le roi de Prusse, qu'il savait faire des plaisanteries sur la vie qu'il menait, et sur sa maîtresse. Il n'aurait tenu qu'à ce prince, à ce que j'ai entendu dire, que le roi de France eût été son plus ferme allié et son ami, autant que les souverains peuvent l'être entre eux ; mais les railleries de Frédéric l'avaient ulcéré, et furent cause du traité de Versailles [1]. Il entra un jour chez madame avec un papier à la main, et lui dit : « Le roi de Prusse est certainement un grand homme, il aime les gens à talents, et, comme Louis XIV, il veut faire retentir l'Europe de ses bienfaits envers les savants des pays étrangers. » Madame, et M. de Marigny qui était présent, attendaient. « Voici, dit-il, une lettre de lui, adressée à milord Maréchal, pour lui ordonner de faire part, à un homme *supérieur* de mon royaume, d'une pension qu'il lui accorde [2] ; » et jetant les yeux sur la lettre, il lut ces mots : « Vous saurez qu'il y a un homme à Paris, du « plus grand mérite, qui ne jouit pas des avantages d'une fortune « proportionnée à ses talents et à son caractère. Je pourrais servir d'yeux à l'aveugle déesse, et réparer au moins quelques-uns « de ses torts ; et je vous prie d'offrir, par cette considération..... « Je me flatte qu'il acceptera cette pension, en faveur du plaisir « que j'aurai d'avoir obligé un homme qui joint la beauté du ca-

[1] Mai 1756.

[2] George Keith, plus connu sous le nom de *milord Maréchal*, était le fils aîné de William Keith, comte-maréchal d'Écosse. Partisan déclaré des Stuarts, il ne cessa de combattre pour eux que lorsque leur cause, tout à fait désespérée, faisait courir à leurs défenseurs des dangers inutiles. Chassés de leur patrie, qui n'était plus la sienne, milord Maréchal habita tour à tour la France, la Prusse, l'Espagne et l'Italie, préférant à tous les pays les délicieuses campagnes et le ciel de Valence.

Il connut J. J. Rousseau, lui témoigna de l'affection, et tâcha d'en être aimé ; mais le philosophe, à la fois trop sensible et trop ombrageux, pouvait-il aimer longtemps un homme qui le menaçait de ses bienfaits ?

Milord Maréchal mourut au mois de mai de l'année 1778.

C'était milord Maréchal qui disait à madame Geoffrin, en parlant de son frère, feld-maréchal de l'armée prussienne, mort au champ d'honneur : « Mon « frère me laisse le plus bel héritage » (il venait de mettre à contribution toute la Bohême), « et sa succession ne s'élève pas à soixante-dix ducats. »

Il existe un éloge de *milord Maréchal* par d'Alembert ; c'est de tous ses ouvrages celui que Linguet a le plus cruellement déchiré. (Voyez *Ann. politiques*, 1778.)

« ractère aux talents les plus *sublimes* de l'esprit. » Le roi s'arrêta, et dans ce moment arrivèrent MM. de Gontaut et d'Ayen, auxquels il recommença la lettre; et il ajouta : « Elle m'a été remise par le ministre des affaires étrangères, à qui l'a confiée milord Maréchal, pour que je permette au *génie sublime* d'accepter ce bienfait. Mais, dit le roi, à combien croyez-vous que se monte ce bienfait? » Les uns dirent, *six, huit, dix* mille livres. « Vous n'y êtes pas, dit le roi; à *douze cents livres.* » « Pour des talents sublimes, dit le duc d'Ayen, ce n'est pas beaucoup. Mais les beaux esprits feront retentir dans toute l'Europe cette lettre, et le roi de Prusse aura le plaisir de faire du bruit à peu de frais. » Le chevalier de Courten [1], qui avait été en Prusse, entra, et entendant raconter cette histoire, il dit : « J'ai vu bien mieux : en passant par je ne sais quel village en Prusse, je suis descendu à la poste, en attendant des chevaux; et le maître de la poste, qui était un capitaine prussien, m'a montré plusieurs lettres de la main de Frédéric, adressées à son oncle, homme de naissance, qu'il traitait de son ami, lui promettant d'avoir soin de ses neveux; et ce qu'il a accordé à l'aîné, cruellement blessé, est la place de maître de poste, qu'il occupait. » M. de Marigny raconta cette histoire chez Quesnay, et il ajouta que l'homme de génie était d'Alembert, et que le roi lui avait permis d'accepter la pension. Sa sœur avait, dit-il, insinué au roi de donner le double à d'Alembert, et de lui défendre d'accepter la pension. Mais il n'avait pas voulu, parce qu'il regardait d'Alembert comme un impie. M. de Marigny prit copie de la lettre, qu'il me confia.

Un certain seigneur eut l'air, pendant un temps, de faire les yeux doux à madame Adélaïde, qui ne s'en apercevait pas; mais comme il y a des Argus à la cour, on ne manqua pas d'en faire rapport au roi, qui crut s'en être aperçu. J'ai su qu'il entra un jour en colère chez madame, et qu'il lui dit : « Croiriez-vous qu'il y a dans ma cour un homme assez insolent pour oser lever les yeux sur mes filles? » Jamais madame ne l'avait vu si en colère; et on fit donner l'avis à ce grand seigneur de feindre qu'il avait besoin d'aller dans ses terres, où il resta deux mois.

[1] Le chevalier de Courten était un officier suisse, homme d'esprit.

Madame a dit, longtemps après, qu'elle pensait qu'il n'y avait point de supplices auxquels le roi n'eût condamné un homme qui aurait séduit une de ses filles. Madame Adélaïde, à l'époque dont il s'agit, était charmante, et joignait à la plus aimable figure une grâce infinie et beaucoup de talents.

Un courrier ayant apporté une lettre à madame, elle fondit en larmes; c'était la nouvelle de Rosbach, que lui mandait M. de Soubise, avec des détails. J'entendis madame dire au maréchal de Belle-Isle, en s'essuyant les yeux : « M. de Soubise est inconsolable; il ne cherche point à s'excuser, il ne voit que le désastre qui l'accable. — Cependant, dit M. de Belle-Isle, M. de Soubise aurait beaucoup de choses à dire en sa faveur, et je l'ai dit au roi. — Il est bien beau à vous, monsieur le maréchal, de ne pas laisser accabler un malheureux; le public est déchaîné contre lui : que lui a-t-il fait? — Il n'y a pas, dit M. de Belle-Isle, un plus honnête homme et plus obligeant. Je ne fais que mon devoir en rendant justice à la vérité, et à un homme pour qui j'ai la plus profonde estime. Le roi vous expliquera, madame, que M. de Soubise a été forcé de donner la bataille par le prince de Saxe Hildbourgshausen [1], dont les troupes ont fui les premières et entraîné les Français. » Madame aurait embrassé le vieux maréchal, si elle l'eût osé, tant elle était contente.

M. de Soubise ayant gagné une bataille [2], fut fait maréchal de France; madame était enchantée du succès de son ami. Mais soit qu'il ne fût pas important, soit ressentiment de la part du public, personne n'en parlait, si ce n'est les amis de madame. On lui cacha cette défaveur; et à sa toilette ayant dit à Colin, son intendant, « N'êtes-vous pas bien aise de la victoire de M. de Soubise? Qu'en dit-on dans le public? Il a bien pris sa revanche; » Colin, embarrassé, ne savait que répondre. Enfin elle le pressa, et il dit qu'il avait été malade, et n'avait vu personne depuis huit jours.

M. de Marigny entra un jour chez moi de mauvaise humeur; je lui en demandai le sujet. « Je viens, dit-il, de faire des représentations à ma sœur pour qu'elle ne place pas à la marine

[1] Feld-maréchal de l'armée de l'Empire — Novembre 1757.
[2] Celle de Lutzelberg, en octobre 1758

M. le Normand de Mezi. C'est amasser, lui ai-je dit, des charbons de plus sur sa tête : une favorite ne doit point multiplier contre elle les points d'attaque. » Le docteur entra; il le lui répéta. « Vous valez, dit le docteur à M. de Marigny, votre pesant d'or pour le sens et la capacité dans votre place, et pour votre modération; mais on ne vous rendra point justice..... Votre avis est excellent; il n'y aura pas un vaisseau de pris, que madame n'en soit responsable au public; et vous êtes bien sage de ne pas songer au ministère pour vous-même. »

Un jour que j'étais à Paris, j'allai dîner chez le docteur, qui s'y trouvait aussi : il avait assez de monde, contre son ordinaire, et entre autres un jeune maître des requêtes d'une belle figure, qui portait un nom de terre que je ne me rappelle pas, mais qui était fils du prévôt des marchands, Turgot. On parla beaucoup administration, ce qui d'abord ne m'amusa pas; ensuite il fut question de l'amour des Français pour leur roi. M. Turgot prit la parole, et dit : « Cet amour n'est point aveugle; c'est un sentiment profond, et un souvenir confus de grands bienfaits. La nation, et je dirai plus, l'Europe et l'humanité, doivent à un roi de France (j'ai oublié le nom)[1] la liberté; il a établi les communes, et donné à une multitude immense d'hommes une existence civile. Je sais qu'on peut dire avec raison qu'il a servi son intérêt en les affranchissant; qu'ils lui ont payé des redevances, et qu'enfin il a voulu par là affaiblir la puissance des grands et de la noblesse : mais qu'en résulte-t-il? que cette opération est à la fois utile, politique et humaine. » Des rois en général, on passa à Louis XV; et le même M. Turgot dit que son règne serait à jamais célèbre pour l'avancement des sciences, le progrès des lumières et de la philosophie. Il ajouta qu'il manquait à Louis XV ce que Louis XIV avait de trop, une grande opinion de lui-même; qu'il était instruit, que personne ne connaissait mieux que lui la topographie de la France; qu'au conseil son avis était toujours le plus juste; qu'il était fâcheux qu'il n'eût pas plus de confiance en lui-même, ou ne plaçât pas sa confiance dans un premier ministre approuvé de la nation. Tout le monde fut de son avis. Je priai M. Quesnay d'écrire ce qu'avait dit le jeune Tur-

[1] Philippe le Long.

ot, et je le montrai à madame. Elle fit à ce sujet l'éloge de ce ıaître des requêtes; et en ayant parlé au roi, il dit : « C'est une onne race. »

Un jour que j'avais été me promener, je vis en revenant beau-ɔup de gens aller et venir, se parler en particulier; et il était aisé e juger qu'il s'était passé quelque chose d'extraordinaire. Je emandai à quelqu'un de ma connaissance ce que c'était. « Hé-ıs! me dit-il les larmes aux yeux, des assassins, qui ont formé ɜ projet de tuer le roi, ont blessé en plusieurs endroits un arde du corps qui les a entendus dans un corridor obscur : on a porté à l'infirmerie; et comme il a désigné la couleur de l'ha-it de ces deux hommes, on les cherche partout, et on a ar-êté des gens qui sont vêtus de cette couleur. » Je vis madame vec M. de Gontaut, et je m'empressai d'entrer. Elle trouva sa orte assiégée d'une multitude de gens, et fut effrayée; mais en ntrant elle trouva chez elle M. le comte de Noailles. « Qu'est-ce onc, lui dit-elle, monsieur le comte? » Il lui dit qu'il était enu pour lui parler, et ils entrèrent dans son cabinet. La con-érence ne fut pas longue; j'étais restée dans le salon avec l'é-uyer de madame, le chevalier de Sosent, Gourbillon, son valet e chambre, et quelques personnes étrangères. On raconta beau-oup de circonstances; mais le genre de blessures n'étant que es égratignures, quelques contradictions échappées au garde u corps faisaient croire que c'était un imposteur qui avait maginé une fable pour obtenir quelque grâce. La soirée ne se assa pas sans en avoir la preuve, et, je crois, de son propre veu. Le roi vint le soir chez madame; il parla de cet événement vec beaucoup de sang-froid, et dit : « Le monsieur qui a voulu ıe tuer était un scélérat fou; celui-ci est un vil gueux. » Il n'ap-elait jamais Damiens lorsqu'il en parlait, ce qui n'a duré que uelque temps pendant son procès, que *ce monsieur*. J'ai en-endu dire qu'il avait proposé de l'enfermer dans un cachot; nais que l'horreur du forfait avait fait insister les juges à ce qu'il ubît tous les tourments de ses pareils. Beaucoup de personnes, t des femmes même, ont eu la curiosité barbare d'assister à ɔette exécution, entre autres madame de P******, femme d'un fermier général, et très-belle. Elle avait loué une croisée ou deux

douze louis, et l'on jouait dans la chambre en l'attendant. Cela fut raconté au roi, et il mit les deux mains sur ses yeux, en disant : *Fi, la vilaine!* On m'a dit qu'elle et d'autres avaient cru faire leur cour par là, et signaler leur attachement pour la personne du roi.

Deux choses me furent racontées par M. Duclos, lors de l'assassinat du roi : la première est la singulière arrivée de M. le comte de Sponheim, qui était le duc de Deux-Ponts, et héritier du Palatinat et de la Bavière. Il passait pour être l'ami du roi, et faisait de longs séjours en France. Il venait très-souvent chez madame ; le roi le traitait avec beaucoup de considération, et lui témoignait de l'amitié. M. Duclos nous raconta que le duc de Deux-Ponts, ayant appris à Deux-Ponts l'assassinat du roi, était aussitôt monté en voiture pour se rendre à Versailles. « Mais, dit-il, admirez l'esprit de *courtisanerie* d'un prince qui peut devenir demain électeur de Bavière et du Palatinat : il ne trouve pas que ce soit assez, et à dix lieues de Paris il prend de grosses bottes, monte un cheval de poste, et arrive, claquant son fouet, dans la cour du château. Si ce n'était pas de la charlatanerie, et que ce fût une impatience réelle, il aurait monté à cheval à vingt lieues d'ici. — Je ne pense pas comme vous, dit un monsieur que je ne connaissais pas : l'impatience prend souvent à la fin d'une entreprise, et l'on emploie le moyen le plus prompt qui est en notre pouvoir. D'ailleurs, il se peut faire que M. le duc de Deux-Ponts ait voulu, en se montrant ainsi à cheval, servir le roi qu'il aime, en faisant voir aux Français combien le roi est aimé et honoré dans les pays étrangers. » Duclos reprit la parole, et dit : « Et M. de C******, savez-vous son histoire? Le premier jour que le roi a reçu du monde, il s'est tant poussé qu'il est entré un des premiers avec un assez mauvais habit noir; et le roi l'ayant regardé s'est mis à rire, et a dit : « Voyez donc C******, qui a la moitié de la basque de son habit emportée. » M. de C****** a regardé comme s'il n'en savait rien, et a dit : « Sire, il y a tant de monde qui s'empresse de voir votre majesté, qu'il faut faire le coup de poing pour avancer ; et c'est sans doute là ce qui a fait déchirer mon habit. — Heureusement qu'il ne vaut pas grand'chose, a dit M. le marquis de

Souvré; et vous n'en auriez pas pu choisir un plus mauvais pour le sacrifier. »

On avait donné à madame un fort bon conseil : c'était de faire envoyer à Constantinople, en qualité d'ambassadeur, M. le Normand, son mari. Cela aurait diminué une partie du scandale qu'il y avait à voir madame avec le titre de marquise à la cour, et son mari fermier général à Paris. Mais il était tellement attaché à la vie de Paris, à ses habitudes à l'Opéra, qu'on ne put jamais le déterminer. Madame chargea un M. d'Arboulin, qui avait été de sa société avant qu'elle fût à la cour, de négocier cette affaire. Il s'adressa à une mademoiselle Rem qui avait été danseuse à l'Opéra, et qui était la maîtresse de M. le Normand [1]. Il lui fit les plus belles promesses; mais elle était comme lui, et préférait la vie de Paris. Elle ne voulut point s'en mêler.

Dans le temps qu'on jouait la comédie aux petits appartements, j'obtins, par un singulier moyen, une lieutenance de roi pour un de mes parents; et cela prouve bien le prix que mettent les plus grands aux plus petits accès à la cour. Madame n'aimait rien demander à M. d'Argenson; et pressée par ma famille, qui ne pouvait concevoir qu'il me fût difficile, dans la position où j'étais, d'obtenir pour un bon militaire un petit commandement, je pris le parti d'aller trouver M. le comte d'Argenson. Je lui exposai ma demande, et lui remis un mémoire. Il me reçut froidement, et me dit des choses vagues. Je sortis, et M. le marquis de V****, qui était dans son cabinet, et qui avait entendu ma demande, me suivit. « Vous désirez, me dit-il, un commandement; il y en a un de vacant, qui m'est promis pour un de mes protégés; mais si vous voulez faire un échange de grâces, et m'en faire obtenir une, je vous le céderai. Je voudrais être *exempt de police*, et vous êtes à portée de me procurer cette place. » Je lui dis que je ne concevais pas la plaisanterie qu'il faisait. « Voici ce que c'est, dit-il : on va jouer le *Tartuffe* dans les cabinets; il y a un rôle d'exempt qui consiste en très-

[1] M. le Normand épousa cette demoiselle *Rem*, s'il faut en croire une épigramme qui courut, et que voici :

Pour réparer *miseriam*
Que Pompadour fit à la France,
Le Normand, plein de conscience
Vient d'épouser *rempublicam*.

peu de vers. Obtenez de madame la marquise de me faire donner ce rôle, et le commandement est à vous. » Je ne promis rien, mais je racontai l'histoire à madame, qui me promit de s'en charger. La chose fut faite, j'obtins mon commandement, et M. de V**** remercia madame comme si elle l'eût fait faire duc.

Le roi était souvent importuné par les parlements, et il tint à leur sujet un bien étrange propos, que répéta devant moi M. de Gontaut au docteur Quesnay. « Hier, le roi, dit-il, se promenait dans le salon avec un air soucieux. Madame de Pompadour lui demanda s'il avait de l'inquiétude sur sa santé, parce qu'il est depuis quelque temps un peu indisposé. Il a répondu : Non; mais je suis bien ennuyé de toutes ces remontrances. — Que peut-il en arriver, a dit madame, qui doive inquiéter sérieusement votre majesté? N'est-elle pas le maître des parlements, comme de tout son royaume? — Cela est vrai, a dit le roi; mais, sans ces conseillers et ces présidents, je n'aurais pas été frappé par *ce monsieur* (il appelait toujours ainsi son assassin.) — Ah! sire, s'est écriée madame de Pompadour. — Lisez le procès, a-t-il dit; ce sont les propos de ces messieurs, qu'il nomme, qui ont bouleversé sa tête. — Mais, a dit madame, j'ai souvent songé que si on pouvait envoyer à Rome M. l'archevêque.....[1]. — Trouvez quelqu'un qui fasse cette affaire-là, a-t-il dit; et je lui donnerai ce qu'il voudra. » Quesnay dit que le roi avait raison dans tout ce qu'il avait dit. L'archevêque fut exilé peu de temps après, et le roi était sérieusement affligé d'avoir été réduit à prendre ce parti. « Quel dommage, disait-il souvent, qu'un aussi honnête homme soit aussi opiniâtre! — Et aussi borné, dit un jour quelqu'un. — Taisez-vous, » lui dit brusquement le roi. M. l'archevêque était très-charitable, et d'une extrême libéralité; mais souvent il faisait des pensions sans discernement[2]. Il en avait accordé une de cent louis à une

[1] M. de Beaumont.

[2] Une surprise assez plaisante, faite à sa bonté naturelle, est celle-ci. Madame *la Caille*, qui jouait les duègnes à l'Opéra-Comique, lui fut adressée comme une mère de famille qui méritait sa protection. Le prélat lui demanda ce qu'il pouvait faire pour elle. « Monseigneur, lui dit « l'actrice, deux mots de votre main à « M. le maréchal de Richelieu le porteraient à m'accorder une demi-part. » M. de Beaumont, à qui la langue du théâtre était peu familière, pensa que *demi-part* signifiait une portion plus généreuse dans les aumônes de M. le maréchal; et le billet fut écrit de la manière la plus

jolie femme très-pauvre, et qui portait un beau nom qui ne lui appartenait pas. La crainte qu'elle ne donnât dans le vice l'avait engagé à lui faire une aumône aussi forte, et la femme jouait l'hypocrite à merveille; et, sortie de l'archevêché en grandes coiffes, elle se divertissait avec plus d'un amant. Les grands ont la mauvaise habitude de parler devant leurs gens fort indiscrètement. M. de Gontaut dit un jour ces mots couverts, à ce qu'il croyait, au duc de.... : « Qu'on avait si bien pris ses mesures qu'on viendrait à bout de persuader à M. l'archevêque d'aller à Rome avec le chapeau de cardinal; et que, s'il voulait, on lui donnerait un coadjuteur. » On avait trouvé un prétexte très-plausible pour amener cette proposition, et la faire trouver flatteuse à l'archevêque et conforme à ses sentiments. L'affaire avait été adroitement entamée, et le succès paraissait certain. Le roi n'avait pas l'air de rien savoir vis-à vis l'archevêque. Le négociateur agissait comme d'après son idée, pour le bien des affaires. C'était un ami de l'archevêque, et qui était sûr d'être bien récompensé. Un valet de chambre du duc de Gontaut, fort joli garçon, avait parfaitement saisi le sens de ce qu'il avait dit mystérieusement. Il était un des amants de la dame aux cent louis, à qui il entendait parler quelquefois de l'archevêque, dont elle se disait parente. Il crut bien faire de l'avertir qu'on travaillait auprès de lui pour le déterminer à résider à Rome, uniquement pour l'éloigner de Paris. La dame ne manqua pas d'avertir l'archevêque, craignant de perdre sa pension s'il partait. Cet avis cadrait si bien avec la négociation entamée, que l'archevêque n'eut aucun doute sur sa vérité. Il se refroidit peu à peu dans ses conversations avec le négociateur, qu'il regarda comme un traître, et il finit par se brouiller avec lui. Ces détails n'ont été sus que longtemps après. L'amant de la dame ayant été mis à Bicêtre, on trouva dans ses papiers des lettres d'elle qui mirent sur la voie, et on lui fit avouer le reste. Pour ne pas compromettre le duc de Gontaut, il fut dit au roi que le

pressante. Le maréchal répondit « qu'il « remerciait M. l'archevêque de son intérêt pour le Théâtre-Italien et pour la dame *la Caille*, sujet assez utile à ce spectacle : que néanmoins, elle avait la voix fausse; mais que celle de M. l'archevêque la recommandait mieux qu'un grand talent, et que la demi-part était accordée. »

valet de chambre avait su l'affaire par une lettre qu'il avait prise dans l'habit de son maître. Le roi se donna le plaisir d'humilier l'archevêque, en conséquence des renseignements qu'il avait pris sur la conduite de la dame sa protégée. Elle fut trouvée coupable d'escroqueries faites de concert avec son cher amant; mais, avant de la punir, le lieutenant de police fut chargé de voir monseigneur, et de lui rendre compte de la conduite de sa parente et de sa pensionnaire. L'archevêque n'eut aucune objection à faire, d'après les preuves qu'on lui donna; il dit, sans s'émouvoir, qu'elle n'était point sa parente; et, levant les mains au ciel : « C'est une malheureuse, dit-il, qui m'a ravi le bien des pauvres par ses impostures. Mais Dieu sait qu'en lui donnant une pension aussi forte, je n'ai point agi légèrement. J'avais, dans ce temps, l'exemple d'une jeune femme qui m'avait demandé dix-huit cents francs, me promettant de vivre très-sagement, ce qu'elle avait fait jusque-là : je la refusai, et elle me dit en sortant : « Je tournerai à gauche, monseigneur, puis-« que le chemin m'est fermé à droite. » La malheureuse n'a que trop tenu parole; elle a trouvé moyen d'avoir chez elle un pharaon qu'on tolère; et à la plus mauvaise conduite elle joint l'infâme métier de corruptrice de la jeunesse; sa maison est le repaire de tous les vices. Jugez, d'après cela, monsieur, dit-il, s'il n'était pas prudent à moi de faire à la femme dont il s'agit une pension convenable à l'état où je la croyais née, afin d'empêcher que, jeune, jolie, spirituelle, elle n'abusât de ces dons, ne se perdît, et n'en entraînât d'autres? » Le lieutenant de police dit au roi qu'il avait été touché de la candeur et de la noble simplicité du prélat : « Je n'ai jamais douté, dit le roi, de ses vertus; mais je voudrais qu'il se tînt tranquille. » Le même archevêque fait une pension de douze cents livres au plus mauvais sujet de Paris; c'est un poëte [1] qui a fait des poëmes abominables; la pension est donnée à condition que ses poëmes ne

[1] Robbé de Beauveset, célèbre ou du moins connu par des vers impies ou licencieux. Sa vie crapuleuse répondait au cynisme de ses écrits. Il s'amenda vers le milieu de sa vie, touché des représentations du comte d'Autré, personnage très-dévot, qui cessa de l'être après qu'il eut converti Robbé. « J'ai fait pour mon « salut, disait-il, ce qu'on fait pour la « milice; j'ai mis un homme à ma place. » Robbé mourut à Saint-Germain en 1794. Ses poésies salissent plusieurs recueils, mais n'ont jamais été rassemblées.

seront point imprimés. Je tiens ce fait de M. de Marigny, à qui il les a récités un jour qu'il soupait avec lui et quelques gens de la cour, pour leur débiter son horrible poëme. Il fit sonner de l'or qui était dans sa poche. « C'est de mon bon archevêque, dit-il; je lui tiens parole : mon poëme ne sera point imprimé pendant ma vie, mais je le lis.... » Puis il se mit à rire. « Que dirait ce bon prélat s'il savait que j'eusse partagé mon quartier avec une charmante petite danseuse des Italiens? C'est donc l'archevêque qui m'entretient? m'a-t-elle dit. Que cela est drôle! » Le roi le sut, et en fut scandalisé. « On est bien embarrassé pour faire le bien, » dit-il.

Le roi entra un jour chez madame, qui finissait de s'habiller; j'étais seule avec elle. « Il vient de m'arriver une singulière chose, dit-il. Croiriez-vous qu'en rentrant dans ma chambre à coucher, sortant de ma garde-robe, j'ai trouvé un monsieur face à face de moi? — Ah Dieu! sire, dit madame effrayée. — Ce n'est rien, reprit-il; mais j'avoue que j'ai eu une grande surprise : cet homme a paru tout interdit. Que faites-vous ici, lui ai-je dit d'un ton assez poli? Il s'est mis à genoux, en me disant : Pardonnez-moi, sire, et avant tout faites-moi fouiller. Il s'est hâté lui-même de vider ses poches; il a ôté son habit, tout troublé, égaré; enfin il m'a dit qu'il était cuisinier de..... et ami de Beccari, qu'il était venu voir, et que s'étant trompé d'escalier, et toutes les portes s'étant trouvées ouvertes, il était arrivé jusqu'à la chambre où il était, et dont il serait bien vite sorti. J'ai sonné, et Guimard est entré, et a été fort surpris de mon tête-à-tête avec un homme en chemise. Il a prié Guimard de passer avec lui dans une autre pièce, et de le fouiller dans les endroits les plus secrets. Enfin le pauvre diable est rentré, et a remis son habit. Guimard me dit : C'est certainement un honnête homme, qui dit la vérité, et dont on peut, au reste, s'informer. Un autre de mes garçons du château est entré, et s'est trouvé le connaître. Je réponds, m'a-t-il dit, de ce brave homme, qui fait d'ailleurs mieux que personne du bœuf à l'écarlate. Voyant cet homme si interdit qu'il ne savait trouver la porte ni se tenir en place, j'ai tiré de mon bureau cinquante louis : Voilà, monsieur, pour calmer vos alarmes. Il est sorti, après s'être prosterné. » Madame se récria sur ce qu'on

pouvait ainsi entrer dans la chambre du roi. Il parla d'une manière très-calme de cette étrange apparition; mais on voyait qu'il se contraignait, et que, comme de raison, il avait été effrayé. Madame approuva beaucoup la gratification; et elle avait d'autant plus de raison que cela n'était nullement la coutume du roi. M. de Marigny, me parlant de cette aventure que je lui avais racontée, me dit qu'il aurait parié mille louis contre le don des cinquante louis, si tout autre que moi lui eût raconté ce trait. « C'est une chose singulière, m'ajouta-t-il, que toute la race des Valois ait été libérale à l'excès; et il n'en est pas tout à fait de même de celle des Bourbons, accusée d'être un peu avare. Henri IV a passé pour être avare [1]. Il donnait à ses maîtresses, parce qu'il était faible avec elles, et il jouait avec l'âpreté d'un homme dont la fortune dépend du jeu. Louis XIV donnait par faste. — C'est une chose bien étonnante (me dit aussi M. de Marigny) que celle qui aurait pu malheureusement arriver. Le roi pouvait être assassiné dans sa chambre sans que personne en eût eu connaissance, et sans qu'on eût pu savoir par qui. » Madame fut plus de quinze jours affectée de cela. Elle eut, dans ce temps-là à peu près, une querelle avec son frère; et tous deux avaient raison. On lui offrait pour lui la fille d'un des plus grands seigneurs de la cour, et le roi consentait à le faire duc à brevet et même héréditaire. Elle avait raison de vouloir élever son frère; mais celui-ci disait qu'il aimait avant tout sa liberté, et qu'il n'en ferait le sacrifice que pour une personne qu'il aimerait. C'était un véritable philosophe épicurien, qui était très-capable, à ce que disaient ceux qui le connaissaient, et qui en jugeaient sans envie. Il n'a tenu qu'à lui d'avoir la survivance de M. de Saint-Florentin, et la marine à la retraite de M. de Machault; il dit à sa sœur à cette époque: « Je vous épargne bien des chagrins, en vous privant d'une petite satisfaction; le public serait injuste envers moi, quelque bien que je fisse dans ma place. Quant à celle de M. de Saint-Florentin, il peut vivre vingt-cinq ans, et cela ne m'avancerait de

[1] On ne peut pas dire que Henri IV fût avare. Quant au jeu, l'on peut dire que l'impatience, les regrets qu'on y montre, tiennent souvent à l'amour-propre, enfin à d'autres principes que l'avarice. On a vu des hommes, qui étaient ce qu'on appelle *mauvais joueurs*, montrer dans toutes les autres occasions la plus grande libéralité.

(*Note de M. Craufurd.*)

rien; les maîtresses sont assez haïes par elles-mêmes, sans qu'elles s'attirent encore la haine qu'on porte aux ministres. » C'est M. Quesnay qui m'a raconté cette conversation.

Le roi eut encore une maîtresse qui inquiéta madame : c'était une femme de qualité, dont le mari était l'un des courtisans les plus assidus. Il était né sans bien, et sa femme était peu riche. Un homme attaché au roi, et qui avait occasion de visiter les habits qu'il quittait, me demanda un jour un rendez-vous, et me dit qu'il était fort attaché à madame, parce qu'elle était bonne, et utile au roi; que le roi ayant changé d'habit, comme il le serrait, il était tombé une lettre ; qu'il avait eu la curiosité de la lire, et qu'elle était de la comtesse de....., qui avait déjà cédé à ses désirs. Il me rapporta ensuite les termes dans lesquels elle exigeait le renvoi de madame dans quinze jours, et au moment cinquante mille écus d'argent comptant, un régiment pour un de ses parents, un évêché pour un autre, etc. Je répondis à cette personne que j'en ferais part à madame, qui se conduisit avec une grandeur d'âme singulière. Elle me dit : « Je devrais instruire le roi de la trahison de son domestique, qui peut user des moyens qu'il a par sa place pour dérober et abuser de secrets importants ; mais il me répugne d'être l'auteur de la perte d'un homme. Cependant je ne puis le laisser auprès du roi, et voici ce que je vais faire. Dites-lui qu'il y a un emploi de dix mille livres de rente vacant en province ; qu'il le demande au ministre des finances et qu'il emploie ses protections quelconques, et qu'il lui sera accordé ; mais que s'il en parle, on instruira le roi de sa conduite. Par ce moyen, je crois avoir fait tout ce que mon attachement et mon devoir me prescrivent : je débarrasse le roi d'un serviteur infidèle, sans le perdre. C'est un hasard que je trouve heureux, dit-elle, qui m'a fait le matin être instruite de la vacance de cet emploi, et j'en dédommagerai celui qui s'est adressé à moi pour l'obtenir. » Je m'acquittai des ordres de madame, dont j'admirai la délicatesse et l'adresse. Elle ne fut pas inquiète de la dame quand elle vit ses prétentions : « Elle va trop vite, me dit-elle, et elle versera en chemin. » La dame mourut.

« Voilà ce que c'est que la cour. Tout est corrompu, du grand au petit, disais-je un jour à madame, qui me parlait de quel-

ques faits qui étaient à ma connaissance. — Je t'en dirais bien d'autres, me répondit-elle; mais la petite chambre où tu te tiens souvent t'en apprend assez. » C'était un petit réduit près de la chambre de madame, où je ne recevais personne, et d'où l'on entendait une partie de ce qui se disait. Le lieutenant de police entrait quelquefois par cette chambre secrètement, et y attendait. Trois ou quatre personnes considérables y passaient aussi dans le plus grand mystère, et plusieurs dévots qui étaient, dans le fond, du parti opposé à madame. Mais ils ne se contentaient pas de petits objets : l'un demandait un gouvernement, celui-là l'entrée au conseil, un autre une place de capitaine des gardes; et celui-ci l'aurait obtenue, si la maréchale de Mirepoix ne l'eût demandée pour son frère le prince de Beauvau. Le chevalier du Muy n'était pas du nombre de ces infidèles; la charge de connétable ne l'aurait pas déterminé à faire une avance à madame, encore moins à trahir son maître le Dauphin. Ce prince était d'une lassitude extrême de son rôle : importuné sans cesse par des ambitieux qui faisaient les Catons et les dévots, il agissait quelquefois par prévention contre un ministre; mais bientôt il retombait dans l'inaction et dans l'ennui. Le roi disait quelquefois : « Mon fils est paresseux, et son caractère est polonais, vif et changeant. Il n'a aucun goût; la chasse, les femmes, la bonne chère, ne lui sont de rien. Il croit peut-être que, s'il était à ma place, il serait heureux. Dans les premiers temps il changerait tout, aurait l'air de recréer tout; et bientôt après il serait peut-être ennuyé de l'état de roi, comme il l'est du sien. Il est fait pour vivre en philosophe, avec des gens d'esprit. » Le roi ajoutait : « Il aime le bien, il est véritablement vertueux, et a des lumières. »

M. de Saint-Germain[1] dit un jour au roi : « Pour estimer les hommes, il ne faut être ni confesseur, ni ministre, ni lieutenant de police. » Le roi lui dit : « Et roi. — Ah ! dit-il, sire, vous avez vu le brouillard qu'il faisait il y a quelques jours : on ne voyait pas à quatre pas. Les rois, je parle en général, sont environnés de brouillards encore plus épais, que font naître autour d'eux les

[1] Le charlatan qui avait pris ce nom

intrigants, les ministres infidèles; et tous s'accordent dans toutes les classes pour lui faire voir les objets sous un aspect différent du véritable. » J'ai entendu ceci de la bouche du fameux comte de Saint-Germain étant auprès de madame, qui était incommodée et dans son lit. Le roi y vint; et le comte, qui était très-bien venu, avait été reçu. Il y avait M. de Gontaut, madame de Brancas et l'abbé de Bernis. Je me souviens que le même jour, le comte étant sorti, le roi tint un propos qui fit de la peine à madame. Il était question du roi de Prusse, et le roi dit : « C'est un fou qui risquera le tout pour le tout, et qui peut gagner la partie, quoique sans religion, sans mœurs et sans principes. Il veut faire du bruit, et il en fera : Julien l'Apostat en a bien fait. » « Jamais, dit madame lorsqu'il fut sorti, je ne l'ai vu si animé; mais enfin la comparaison de Julien l'Apostat n'est pas mauvaise, vu l'irréligion du roi de Prusse. S'il se tire d'affaire avec tous les ennemis qu'il a, il sera dans l'histoire un grand homme. » M. de Bernis lui dit : « Madame est juste dans ses jugements; car elle n'a pas lieu, ni moi non plus qui l'approuve, de s'en louer. »

Madame n'eut jamais tant de crédit que lorsque M. de Choiseul fut entré dans le ministère. Du temps de l'abbé de Bernis, elle s'occupait à le maintenir, et il ne se mêlait que des affaires étrangères, dont il n'était pas fort instruit, à ce que l'on disait. Madame avait fait le traité de Vienne, dont, à la vérité, l'abbé lui avait donné la première idée. Le roi parlait souvent à madame sur cet objet, à ce que m'ont dit plusieurs personnes; mais je n'ai jamais entendu rien par moi-même à ce sujet, sinon que madame donnait les plus grands éloges à l'impératrice, et à M. le prince de Kaunitz, qu'elle avait beaucoup connu. Elle disait que c'était une tête carrée, une tête ministérielle; et un jour qu'elle s'exprimait ainsi, quelqu'un chercha à donner des ridicules au prince sur sa coiffure, et sur les quatre valets de chambre qui, avec des soufflets, faisaient voler la poudre dont Kaunitz ne recueillait en courant que la partie superfine. Madame dit : « C'est Alcibiade qui fait couper la queue à son chien, pour donner à parler aux Athéniens, et détourner leur attention des choses qu'il voulait leur cacher. »

Jamais le public n'a été plus déchaîné contre madame qu'après la nouvelle de la bataille de Rosbach. C'était tous les jours des lettres anonymes pleines des plus grossières injures, des vers sanglants, des menaces de poison, d'assassinat. Elle fut longtemps plongée dans la plus vive douleur, et ne dormant qu'avec des calmants. La protection qu'elle accordait au prince de Soubise excitait tout le mécontentement, et le lieutenant de police avait bien de la peine à calmer les esprits sur son compte. Le roi prétendait que ce n'était pas sa faute. M. du Verney[1] était l'homme de confiance de madame pour ce qui concernait la guerre, à laquelle on dit qu'il s'entendait parfaitement bien, quoique n'étant pas militaire. Le vieux maréchal de Noailles l'appelait, avec mépris, le général des farines; et le maréchal de Saxe dit un jour à madame que du Verney en savait plus que ce vieux maréchal. Du Verney vint un jour chez madame, où se trouva le roi, le ministre de la guerre, et deux maréchaux; et il donna un plan de campagne qui fut généralement applaudi. Ce fut lui qui fit nommer M. de Richelieu pour commander l'armée, à la place du maréchal d'Estrées. Il vint chez Quesnay deux jours après, et j'étais chez lui. Le docteur se mit à parler guerre, et je me souviens qu'il dit : « Les militaires font un grand mystère de leur art; mais pourquoi les jeunes princes ont-ils tous de grands succès? c'est qu'ils ont l'activité et l'audace. Pourquoi les souverains qui commandent leurs troupes font-ils de grandes choses? c'est qu'ils sont maîtres de hasarder. » Ce discours me fit impression. Le premier médecin du roi vint un jour chez madame; il parla de fous et de folie. Le roi y était, et tout ce qui concernait les maladies de tous genres l'intéressait. Le premier médecin dit qu'il connaissait, six mois à l'avance, les symptômes de la folie. Le roi dit : « Y a-t-il des gens à la cour qui doivent devenir fous? — J'en connais un qui sera imbécile avant trois mois, dit-il. » Le roi le pressa de le lui dire. Il s'en défendit quelque temps; enfin il dit : « C'est M. de Séchelles, contrôleur général. — Vous lui en voulez, dit madame, parce qu'il ne vous a pas accordé ce que vous lui demandiez. — Cela est vrai, dit-il; mais cela

[1] Frère de M. de Montmartel, homme de beaucoup de talents.

ne peut m'engager qu'à dire une vérité désagréable, et non pas à inventer. C'est affaiblissement; il veut à son âge faire le galant, et je me suis aperçu que la liaison de ses idées lui échappe. » Le roi se mit à rire; mais trois mois après il vint chez madame, et lui dit: « Séchelles a radoté en plein conseil; il faut lui donner un successeur. » Madame me raconta cette histoire en allant à Choisy. Quelque temps après, le premier médecin du roi vint voir madame, et lui parla en particulier. « Vous aimez M. Berryer, lui dit-il, et je suis fâché d'être dans le cas d'avertir madame la marquise qu'il sera fou ou cataleptique avant peu. Ce matin je l'ai vu à la chapelle, où il s'était assis sur une de ces petites chaises qui sont très-basses, et qui ne servent qu'à se mettre à genoux. Ses genoux lui touchaient au menton. J'ai été chez lui au sortir de la messe; il avait les yeux égarés; et son secrétaire lui ayant dit quelque chose, il dit, du ton le plus emphatiquement ridicule : *Taisez-vous, plume. Une plume est faite pour écrire, et non pour parler*[1]. Madame, qui aimait le garde des sceaux, fut très-fâchée, et pria le premier médecin de ne point parler de ses découvertes. Quatre jours après il tomba en catalepsie, après avoir déraisonné. C'est une maladie dont je ne connais pas même le nom, que je me suis fait donner par écrit. On demeure dans la position où l'on est au moment de l'attaque; une jambe en l'air, si on l'a, et les yeux ouverts, etc. Cette dernière histoire, à la mort du ministre, fut connue de toute la cour.

Lorsque le fils du maréchal de Belle-Isle fut tué à l'armée, madame engagea le roi à aller voir le maréchal. Il eut quelque peine à s'y déterminer, et madame lui dit, avec une espèce de colère mêlée de douceur, et comme de plaisanterie :

. . . . Barbare, dont l'orgueil
Croit le sang d'un sujet trop payé d'un coup d'œil!

Le roi se mit à rire, et dit : « D'où sont ces beaux vers? — De Voltaire, dit madame. — Je suis un barbare, dit le roi, qui lui ai donné une charge de gentilhomme ordinaire, et une pension. » Le roi se rendit chez le maréchal, suivi de toute sa cour;

[1] Le docteur pouvait se tromper, et le ministre avoir raison; car le mot *plume*, appliqué à un secrétaire qui ne quitte jamais sa plume, se dit souvent par plaisanterie.
(*Note* de M. Craufurd.)

et il ne parut que trop vrai que cette visite si solennelle consolât le maréchal de la perte de son fils, du seul héritier de son nom [1]. Quand le maréchal mourut, on le transporta sur une mauvaise civière, couvert d'une mauvaise couverture, à son hôtel. Je le rencontrai; les porteurs riaient et chantaient. Je crus que c'était quelque domestique; et ayant demandé qui c'était, je fus fort surprise d'apprendre que c'était un homme comblé d'honneurs et de richesses. Telle est la cour : les morts ont tort, ils ne sauraient trop tôt disparaître. Le roi dit : « Voilà donc M. Fouquet mort. » Le duc d'Ayen dit : « Il n'était plus Fouquet; votre majesté lui avait permis de quitter ce nom, dont cependant le plus beau de son nez était fait. » Le roi leva les épaules. Il avait effectivement obtenu des lettres patentes enregistrées, pour ne pas signer Fouquet, étant ministre. C'est ce que j'appris à cette occasion. M. de Choiseul eut la guerre à sa mort; sa faveur allait en croissant de jour en jour. Madame le considérait plus qu'elle n'avait fait d'aucun ministre, et ses manières avec elle étaient les plus aimables du monde, respectueuses et galantes. Il n'était pas un jour sans la voir. M. de Marigny ne pouvait pas souffrir M. de Choiseul; mais il n'en parlait qu'avec ses amis intimes. Un jour il se trouva chez Quesnay, où j'arrivais; ils parlaient de M. de Choiseul. « Ce n'est qu'un petit-maître, dit le docteur; et s'il était plus joli, fait pour être un favori d'Henri III. » Le marquis de Mirabeau entra, et M. de la Rivière [2]. « Ce royaume, dit Mirabeau, est bien mal; il n'y a ni sentiments énergiques ni argent pour les suppléer. — Il ne peut être régénéré [3], dit la Rivière, que par une conquête, comme à la Chine, ou par quelque grand bouleversement intérieur; mais malheur à ceux qui s'y trouveront! le peuple français n'y va pas de main morte. » Ces paroles me firent trembler, et je m'empressai de sortir. M. de Marigny en

[1] Le maréchal fit le roi son héritier en partie.

[2] Mercier de la Rivière, conseiller au parlement, ancien intendant de la Martinique, auteur d'un gros livre qui fit grand bruit en paraissant, et qui porte pour titre : *De l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques.*

[3] Ce royaume *ne peut être régénéré*, mots remarquables, surtout quand on les rapproche de ceux qui suivent, et qui semblent tristement prophétiques : *le peuple français n'y va pas de main morte.*

fit de même, sans avoir l'air d'être affecté de ce qu'on disait. « Vous avez entendu, me dit-il; mais n'ayez pas peur, rien n'est répété de ce qui se dit chez le docteur : ce sont d'honnêtes gens, quoique un peu chimériques; ils ne savent pas s'arrêter : cependant ils sont, je crois, dans la bonne voie. Le malheur est qu'ils passent le but. » J'écrivis cela en rentrant.

Le comte de Saint-Germain étant venu chez madame, qui était incommodée, et qui restait sur sa chaise longue, lui fit voir une petite boîte qui contenait des topazes, des rubis, des émeraudes. Il paraît qu'il y en avait pour des trésors. Madame m'avait appelée pour voir toutes ces belles choses. Je les regardai avec ébahissement, mais je faisais signe par derrière à madame que je croyais tout cela faux. Le comte ayant cherché quelque chose dans un portefeuille grand deux fois comme un étui à lunettes, il en tira deux ou trois petits papiers qu'il déplia, fit voir un superbe rubis, et jeta de côté sur la table, avec dédain, une petite croix de pierres blanches et vertes. Je la regardai, et dis : « Cela n'est pas tant à dédaigner. » Je l'essayai, et j'eus l'air de la trouver fort jolie. Le comte me pria aussitôt de l'accepter; je refusai, il insista. Madame refusait aussi pour moi. Enfin il pressa tant et tant, que madame, qui voyait que cela ne pouvait guère valoir plus de quarante louis, me fit signe d'accepter. Je pris la croix, fort contente des belles manières du comte; et madame, quelques jours après, lui fit présent d'une boîte émaillée, sur laquelle était un portrait de je ne sais plus quel sage de la Grèce, pour faire comparaison avec lui. Je fis, au reste, voir la croix, qui valait quinze cents francs. Il proposa à madame de lui faire voir quelques portraits en émail de Petitot; et madame lui dit de revenir après dîner, pendant la chasse. Il montra ses portraits, et madame lui dit : « On parle d'une histoire charmante que vous avez racontée il y a deux jours en soupant chez M. le Premier, et dont vous avez été témoin il y a cinquante ou soixante ans. » Il sourit, et dit : « Elle est un peu longue. — Tant mieux, dit madame; » et elle parut charmée. M. de Gontaut et les dames arrivèrent, et on fit fermer la porte. Ensuite madame me fit signe de m'asseoir derrière un paravent. Le comte fit beaucoup d'excuses sur ce que son histoire en-

nuierait peut-être. Il dit que quelquefois on racontait passablement, et qu'une autre fois ce n'était plus la même chose.

« Le marquis de Saint-Gilles était, au commencement de ce siècle, ambassadeur d'Espagne à la Haye, et il avait connu particulièrement dans sa jeunesse le comte de Moncade, grand d'Espagne, et l'un des plus riches seigneurs de ce pays. Quelques mois après son arrivée à la Haye, il reçut une lettre du comte, qui, invoquant son amitié, le priait de lui rendre le plus grand des services. « Vous savez, lui disait-il, mon cher marquis, le chagrin que j'avais de ne pouvoir perpétuer le nom de Moncade: il a plu au ciel, peu de temps après que je vous eus quitté, d'exaucer mes vœux et de m'accorder un fils; il a manifesté de bonne heure des inclinations dignes d'un homme de sa naissance, mais le malheur a fait qu'il est devenu amoureux à Tolède de la plus fameuse actrice de la troupe de comédiens de cette ville. J'ai fermé les yeux sur cet égarement d'un jeune homme qui ne m'avait jusque-là donné que de la satisfaction. Mais ayant appris que la passion le transportait au point de vouloir épouser cette fille, et qu'il lui en avait fait la promesse par écrit, j'ai sollicité le roi pour la faire enfermer. Mon fils, instruit de mes démarches, en a prévenu l'effet, et s'est enfui avec l'objet de sa passion. J'ignore depuis plus de six mois où il a porté ses pas, mais j'ai quelque lieu de croire qu'il est à la Haye. » Le comte conjurait ensuite le marquis, au nom de l'amitié, de faire les perquisitions les plus exactes pour le découvrir, et l'engager à revenir auprès de lui. « Il est juste, disait le comte, de faire un sort à la fille, si elle consent à rendre le billet de mariage qu'elle s'est fait donner; et je vous laisse le maître de stipuler ses intérêts, ainsi que de fixer la somme nécessaire à mon fils pour se rendre dans un état convenable à Madrid. Je ne sais si vous êtes père, disait le comte en finissant; et si vous l'êtes, vous pourrez vous faire une idée de mes inquiétudes. » Le comte joignait à cette lettre un signalement exact de son fils et de sa maîtresse. Le marquis n'eut pas plutôt reçu cette lettre, qu'il envoya dans toutes les auberges d'Amsterdam, de Rotterdam et de la Haye; mais ce fut en vain : il ne put rien découvrir. Il commençait à désespérer de ses recherches, lorsque l'idée lui vint d'y employer un jeune page

français fort éveillé. Il lui promit une récompense s'il réussissait à découvrir la personne qui l'intéressait si vivement, et il lui donna son signalement. Le page parcourut plusieurs jours tous les lieux publics sans succès; enfin, un soir, à la comédie, il aperçut dans une loge un jeune homme et une femme, qu'il considéra attentivement; et ayant remarqué que, frappés de son attention, le jeune homme et la femme se retiraient au fond de la loge, le page ne douta pas du succès de ses recherches. Il ne perdit pas de vue la loge, considérant attentivement tous les mouvements qui s'y faisaient. Au moment où la pièce finit, il se trouva sur le passage qui conduisait des loges à la porte, et il remarqua que le jeune homme, en passant devant lui et considérant sans doute l'habit qu'il portait, avait cherché à se cacher, en mettant son mouchoir sur sa bouche. Il le suivit sans affectation jusques à l'auberge appelée *le Vicomte de Turenne*, où il le vit entrer avec la femme; et, sûr d'avoir trouvé ce qu'il cherchait, il courut bien vite l'apprendre à l'ambassadeur. Le marquis de Saint-Gilles se rendit aussitôt, couvert d'un manteau et suivi de son page et de deux domestiques, au *Vicomte de Turenne*. Arrivé à cette auberge, il demanda au maître de la maison où était la chambre d'un jeune homme et d'une femme qui logeaient depuis quelque temps chez lui. Le maître de l'auberge fit d'abord quelques difficultés de l'en instruire, s'il ne les demandait pas par leur nom. Le page lui dit de faire attention qu'il parlait à l'ambassadeur d'Espagne, qui avait des raisons pour parler à ces personnes. L'aubergiste dit qu'elles ne voulaient point être connues, et qu'elles avaient défendu qu'on laissât entrer chez elles ceux qui, en les demandant, ne les nommeraient pas; mais, par considération pour l'ambassadeur, il indiqua la chambre, et le conduisit tout au haut de la maison dans une des plus vilaines chambres. Il frappa à la porte, qu'on tarda quelque temps à ouvrir; enfin après avoir frappé assez fort de nouveau, la porte s'ouvrit à moitié; et, à l'aspect de l'ambassadeur et de sa suite, celui qui avait entr'ouvert la porte voulut la refermer, disant qu'on se trompait. L'ambassadeur poussa fortement la porte, entra, et fit signe à ses gens d'attendre en dehors; et, resté seul dans la chambre, il vit un jeune homme, d'une

très-jolie figure, dont les traits étaient parfaitement semblables à ceux spécifiés dans le signalement. Avec lui était une jeune femme, belle, très-bien faite, et également ressemblante, par la couleur de ses cheveux, la taille et le tour du visage, à celle qui lui avait été décrite par son ami le comte de Moncade. Le jeune homme parla le premier, et se plaignit de la violence qu'on avait employée pour entrer chez un étranger qui est dans un pays libre, et qui y vivait sous la protection des lois. L'ambassadeur lui répondit, en s'avançant vers lui pour l'embrasser : « Il n'est pas question ici de feindre, mon cher comte; je vous connais, et je ne viens point ici pour vous faire de la peine, ni à cette jeune dame, qui me paraît fort intéressante. » Le jeune homme répondit qu'on se trompait; qu'il n'était pas comte, mais fils d'un négociant de Cadix; que cette jeune dame était son épouse, et qu'ils voyageaient pour leur plaisir. L'ambassadeur jetant les yeux sur la chambre, fort mal meublée, dans laquelle était un seul lit, et sur le bagage très-mesquin qui était çà et là : « Est-ce ici, mon cher enfant, permettez-moi ce titre qu'autorise ma tendre amitié pour monsieur votre père, est-ce ici que doit demeurer le fils du comte de Moncade ? » Le jeune homme se défendait toujours de rien entendre à ce langage. Enfin, vaincu par les instances de l'ambassadeur, il avoua en pleurant qu'il était le fils de Moncade, mais qu'il ne retournerait jamais auprès de son père, s'il fallait abandonner une jeune femme qu'il adorait. La femme, fondant en larmes, se jeta aux genoux de l'ambassadeur, en lui disant qu'elle ne voulait pas être cause de la perte du comte de Moncade; et sa générosité, ou plutôt son amour, triomphant de son propre intérêt, elle consentait, pour son bonheur, disait-elle, à se séparer de lui. L'ambassadeur admire un si noble désintéressement. Le jeune homme s'en désespère, fait des reproches à sa maîtresse, et ne veut point, dit-il, l'abandonner, et faire tourner contre elle-même, contre une personne si estimable, la générosité sublime de son cœur. L'ambassadeur lui dit que l'intention du comte de Moncade n'est point de la rendre malheureuse; et il annonce qu'il est chargé de lui donner une somme convenable pour qu'elle puisse retourner en Espagne, ou vivre dans tel endroit qu'elle voudra. La noblesse de ses senti-

ments et la vérité de sa tendresse lui inspirent, dit-il, le plus grand intérêt, et l'engagent à porter aussi haut qu'il soit possible, pour le moment, la somme qu'il est autorisé à lui donner; et, en conséquence, il lui promet dix mille florins, environ trente mille francs, qui lui seront comptés au moment qu'elle aura remis l'engagement de mariage qui lui a été fait; et que le comte de Moncade aura pris un appartement chez l'ambassadeur, et promis de retourner en Espagne. La jeune femme a l'air de ne pas faire attention à la somme, ne songe qu'à son amant, à la douleur de le quitter; qu'au sacrifice cruel auquel la raison et son propre amour l'obligent de souscrire. Tirant ensuite d'un petit portefeuille la promesse de mariage signée du comte : « Je connais trop son cœur, dit-elle, pour en avoir besoin. » Elle la baise avec une espèce de transport plusieurs fois, et la remet à l'ambassadeur, qui reste surpris de tant de grandeur d'âme. Il promet à la jeune femme de s'intéresser à jamais à son sort, et assure le comte que son père lui pardonne. « Il recevra à bras ouverts, dit-il, l'enfant prodigue revenant au sein de sa famille désolée : le cœur d'un père est une mine inépuisable de tendresse. Quel sera le bonheur de son ami, affligé depuis si longtemps, quand il apprendra cette nouvelle! et combien il se trouve lui-même heureux d'être l'instrument de sa félicité! » Tels sont en partie les discours de l'ambassadeur, dont le jeune homme paraît vivement touché. L'ambassadeur, craignant que l'amour ne reprenne pendant la nuit tout son empire et ne triomphe de la généreuse résolution de la dame, presse le jeune comte de le suivre à son hôtel. Les pleurs, les cris de douleur que cette cruelle séparation occasionne, sont difficiles à exprimer, et touchent sensiblement le cœur de l'ambassadeur, qui promet sa protection à la jeune dame. Le petit bagage du comte ne fut pas embarrassant à porter, et il se trouva installé, le soir, dans le plus bel appartement de l'ambassadeur, comblé de joie d'avoir rendu à l'illustre maison de Moncade l'héritier de ses grandeurs, et de tant de magnifiques domaines dont elle était en possession. Le lendemain de cette heureuse journée, le jeune comte voit arriver, à son lever, tailleurs, marchands d'étoffes, de dentelles, etc.; et il n'a qu'à choisir. Deux valets de chambre et

trois laquais sont dans son antichambre, et choisis par l'ambassadeur parmi ce qu'il y a de plus intelligent et de plus honnête dans cette classe; ils se présentent pour être à son service. L'ambassadeur montre au jeune comte la lettre qu'il vient d'écrire à son père, dans laquelle il le félicite d'avoir un fils dont les sentiments et les qualités répondent à la noblesse de son sang, et il lui annonce son prompt retour. La jeune dame n'est point oubliée; il avoue devoir en partie à sa générosité la soumission de son amant, et ne doute pas que le comte n'approuve le don qu'il lui a fait de dix mille florins. Cette somme fut remise le même jour à cette noble et intéressante personne, qui ne tarda pas à partir. Les préparatifs pour le voyage du comte étaient faits : une garde-robe magnifique, une excellente voiture furent embarquées à Rotterdam sur un vaisseau faisant voile pour la France, et sur lequel fut arrêté le passage du comte, qui, de ce pays, devait se rendre en Espagne. On remit au jeune comte une assez grosse somme d'argent à son départ, et des lettres de change considérables sur Paris; et les adieux de l'ambassadeur et de ce jeune seigneur furent des plus touchants. L'ambassadeur attendait avec impatience la réponse du comte de Moncade, et, se mettant à sa place, jouissait du plaisir de son ami. Au bout de quatre mois il reçut cette réponse si vivement attendue, et l'on essayerait vainement de peindre la surprise de l'ambassadeur en lisant ces paroles : « Le ciel ne m'a jamais, mon cher marquis, accordé la satisfaction d'être père; et, comblé de biens et d'honneurs, le chagrin de n'avoir pas d'héritiers, et de voir finir en moi une race illustre, a répandu la plus grande amertume sur ma vie. Je vois avec une peine extrême que vous avez été trompé par un jeune aventurier qui a abusé de la connaissance qu'il a eue de notre ancienne amitié. Mais votre excellence n'en doit pas être la dupe. C'est bien véritablement le comte de Moncade que vous avez voulu obliger : il doit acquitter ce que votre généreuse amitié s'est empressée d'avancer pour lui procurer un bonheur qu'il aurait senti bien vivement. J'espère donc, monsieur le marquis, que votre excellence ne fera nulle difficulté d'accepter la remise, contenue dans cette lettre, de trois mille louis de France dont elle m'a envoyé la note. » La manière dont le comte de Saint-Germain

faisait parler le jeune aventurier, sa maîtresse et l'ambassadeur, firent pleurer et rire tour à tour. L'histoire est vraie dans tous les points, et l'aventurier surpasse en adresse Gusman d'Alfarache, à ce que dirent les personnes qui l'écoutèrent. Madame eut l'idée d'en faire faire une comédie, et le comte lui envoya l'histoire par écrit, telle que je l'ai copiée ici.

M. Duclos allait chez le docteur, et pérorait avec sa chaleur ordinaire. Je l'entendis qui disait à deux ou trois personnes : « On est injuste envers les grands, les ministres et les princes : rien de plus ordinaire, par exemple, que de parler mal de leur esprit. J'ai bien surpris, il y a quelques jours, un de ces petits messieurs de la brigade des infaillibles, en lui disant que je lui prouverais qu'il y a eu plus de gens d'esprit dans la maison de Bourbon, depuis cent ans, que dans toute autre. — Vous avez prouvé cela? dit quelqu'un en ricanant. — Oui, dit Duclos; et je vais vous le répéter. Le grand Condé n'était pas un sot, à votre avis; et la duchesse de Longueville est citée comme une des femmes les plus spirituelles. M. le régent est un homme qui avait peu d'égaux en tout genre d'esprit et de connaissances; le prince de Conti, qui fut élu roi de Pologne, était célèbre par son esprit, et ses vers valent ceux de la Fare et de Saint-Aulaire; M. le duc de Bourgogne était instruit et très-éclairé. Madame la duchesse, fille de Louis XIV, avait infiniment d'esprit, faisait des épigrammes et des couplets. M. le duc du Maine n'est connu généralement que par sa faiblesse, mais personne n'avait plus d'agrément dans l'esprit. Sa femme était une folle, mais qui aimait les lettres, se connaissait en poésie, et dont l'imagination était brillante et inépuisable. En voilà assez, je crois, dit-il; et comme je ne suis point flatteur, et que je crains tout ce qui en a l'apparence, je ne parle point des vivants. » On fut étonné de cette énumération, et chacun convint de la vérité de ce qu'il avait dit. Il ajouta : « Ne dit-on pas tous les jours d'Argenson la bête [1], parce qu'il a un air de bonhomie et un ton

[1] Il s'agit ici de René-Louis d'Argenson, qui fut ministre des affaires étrangères. René-Louis est auteur des *Considérations sur le gouvernement*, et de plusieurs autres écrits où bien des publicistes puisent, à tout moment, ce qu'ils croient avoir pensé. Cet homme, plein d'idées, et qui savait les exprimer, n'en était pas moins surnommé *d'Argenson la bête*. Mais on a prétendu

bourgeois? Mais je ne crois pas qu'il y ait eu beaucoup de ministres aussi instruits et aussi éclairés. » Je pris une plume sur la table du docteur, et je demandai à M. Duclos de me dicter tous les noms qu'il avait cités, et le petit éloge qu'il en avait fait. « Si vous montrez cela à madame la marquise, dites-lui bien comment cela est venu, et que je ne l'ai pas dit pour que cela lui revienne et aille peut-être ailleurs. Je suis historiographe, et je rendrai justice; mais aussi je la *férai* souvent. — J'en serai garant dit le docteur; et notre maître sera peint tel qu'il est. Louis XIV a aimé les vers, protégé les poëtes; cela était peut-être bon dans son temps, parce qu'il faut commencer par quelque chose; mais ce siècle-ci sera bien plus grand; et il faut convenir que Louis XV envoyant au Mexique et au Pérou des astronomes pour mesurer la terre présente quelque chose de plus imposant que d'ordonner des opéras. Il a ouvert les barrières à la philosophie, malgré les criailleries des dévots, et l'Encyclopédie honorera son règne. » Duclos, pendant ce temps, hochait de la tête. Je m'en allai, et je tâchai d'écrire tout chaud ce que j'avais entendu. Je fis copier, par un valet de chambre qui avait une belle main, ce qui concernait les princes, et je le remis à madame. Mais elle me dit : « Quoi! vous voyez Duclos? Est-ce que vous voulez faire le bel esprit, ma chère bonne? Cela ne vous va pas. — Aussi en suis-je bien éloignée. » Et je lui dis comment je l'avais trouvé par hasard chez le docteur, où il allait passer une heure quand il venait à Versailles. Elle me dit : « Le roi sait que c'est un honnête homme. »

Madame était malade, et le roi venait la voir plusieurs fois par jour; je sortais lorsqu'il entrait; mais étant restée pendant quelques minutes pour lui donner un verre d'eau de chicorée, j'entendis le roi qui parlait de madame d'Egmont; et madame leva les yeux au ciel en disant : « Ce nom me rappellera toujours une chose bien triste et bien barbare, mais ce n'est pas ma faute. » Ces mots me restèrent dans l'esprit, et surtout le ton

qu'il affectait cet air simple et même un peu niais. « Ce n'est pas toujours une « bêtise que d'avoir l'air bête, » dit Walter Scott dans *les Puritains*.

Si, comme nous l'espérons, nous pouvons publier un jour les Mémoires inédits qu'a laissés René d'Argenson, ils justifieront bien l'opinion de Duclos sur ce ministre, et sur la contre-vérité qu'exprimait son surnom.

dont ils avaient été prononcés. Comme je restai auprès de madame jusqu'à trois heures après minuit, à lui lire une partie de ce temps, il me fut aisé de tâcher à satisfaire ma curiosité. Je pris le moment où la lecture était interrompue, pour lui dire : « Madame avait un air consterné quand le roi a prononcé le nom d'Egmont. » Elle leva à ces mots les yeux au ciel, et dit : « Vous penseriez bien comme moi, si vous saviez ce dont il s'agit. — Il faut donc que cela soit bien touchant, répondis-je, car je ne crois pas que cela regarde madame. — Non, dit-elle; mais après tout, comme je ne suis pas la seule au fait de cette histoire, et que je vous connais discrète, je vais vous la raconter. Le dernier comte d'Egmont avait épousé la fille du duc de Villars; mais la duchesse n'avait jamais habité avec son mari, et la comtesse d'Egmont est fille du chevalier d'Orléans [1]. A la mort de son mari, jeune, belle, aimable, et héritière d'une immense fortune, elle était l'objet des vœux de tout ce qu'il y avait de plus distingué à la cour. Le directeur de la mère de la comtesse d'Egmont entra un jour chez elle, et lui demanda un entretien particulier; alors il lui révéla qu'elle était le fruit d'un adultère, dont sa mère faisait depuis vingt-cinq ans pénitence. Elle ne pouvait, dit le directeur, s'opposer à votre premier mariage, dont elle a gémi. Dieu n'a pas permis que vous ayez eu des enfants; mais si vous vous remariez, vous courez, madame, le hasard de faire passer dans une famille étrangère des biens immenses qui ne vous appartiennent pas, et qui sont le produit du crime. Madame d'Egmont écouta ce détail avec terreur. Sa mère entra au même instant, fondant en larmes, et demanda à genoux à sa fille de s'opposer à sa damnation éternelle. Madame d'Egmont tâchait de rassurer sa mère et elle-même, et lui dit : « Que faire? » Le directeur lui répondit : « Vous consacrer entièrement à Dieu, et effacer ainsi le péché de votre mère. » La comtesse, qui était tout effrayée, promit ce qu'on exigeait, et forma le projet d'entrer aux Carmélites. J'en fus instruite, et je parlai au roi de la barbarie que la duchesse et le directeur exerçaient sur cette malheureuse femme; mais on

[1] Fils légitimé du régent, grand prieur de France.

ne savait comment l'empêcher. Le roi, plein de bonté, engagea la reine à lui offrir une place de dame du palais, fit parler fort adroitement à la duchesse par ses amis, pour qu'elle détournât sa fille d'entrer aux Carmélites. Tout fut inutile, et la malheureuse victime fut sacrifiée. »

Madame avait la fantaisie de consulter une sorcière appelée madame Bontemps, qui avait prédit à M. l'abbé de Bernis sa fortune, comme je l'ai écrit, et qui lui avait dit des choses surprenantes. M. de Choiseul, à qui elle en parla, lui dit qu'elle lui avait aussi prédit de belles choses. « Je le sais, dit madame, et vous lui avez en revanche promis un carrosse; mais elle marche toujours à pied, la pauvre sorcière. » Voilà ce que madame me dit, en me demandant comment elle pourrait se déguiser pour la voir sans être connue. Je n'osai lui rien proposer, crainte de ne pas réussir; mais je parlai deux jours après à son chirurgien de l'art qu'avaient les pauvres de faire paraître des ulcères et de changer leurs traits. Il me dit que cela était facile. Je laissai tomber la chose, et quelques moments après je lui dis : « Si l'on pouvait changer ses traits, on se divertirait bien au bal de l'Opéra. Qu'est-ce qu'il faudrait changer dans moi, pour me rendre méconnaissable? — D'abord, me dit-il, la couleur de vos cheveux, ensuite le nez, et puis mettre une tache dans quelque endroit du visage, ou un petit porreau et quelques poils. » Je me mis à rire, et je lui dis : « Faites-moi arranger tout cela pour le bal prochain; il y a vingt ans que je n'y ai été; mais je meurs d'envie d'embarrasser quelqu'un, et de lui dire des choses qu'il n'y a que moi qui puisse lui dire. Un quart d'heure après, je reviendrai me coucher. — Il faut, me dit-il, qu'on prenne la mesure de votre nez; ou bien prenez-la avec de la cire, et on fera le nez; et vous avez le temps de faire arranger une petite perruque blonde ou brune. » Je rendis compte à madame de ce que m'avait dit le chirurgien; elle en fut enchantée. Je pris la mesure de son nez et du mien, et je les portai au chirurgien, qui, deux jours après, me donna les deux nez, avec une verrue pour madame, pour mettre sous l'œil gauche, et de quoi peindre les sourcils. Les nez étaient très-délicatement faits, d'une vessie, je crois; et cela, avec le reste, rendait

la figure méconnaissable sans qu'il y eût rien de choquant. Tout cela fait, il ne s'agissait plus que de faire avertir la sorcière ; et l'on attendit un petit voyage à Paris, que madame devait faire pour voir sa maison. Ensuite je fis parler, par une personne avec qui je n'avais aucun rapport, à une femme de chambre de la duchesse de Ruffec, pour qu'elle obtînt un rendez-vous de la sorcière. Elle fit des difficultés, à cause de la police ; on lui promit le secret, et on lui indiqua l'endroit où elle devait se rendre. Rien n'était plus opposé au caractère de madame, qui était très-timide, que de pareilles choses. Mais sa curiosité était portée à l'extrême, et d'ailleurs tout fut arrangé pour qu'il n'y eût pas le moindre risque. Madame avait mis M. de Gontaut dans sa confidence, ainsi que son valet de chambre. Cet homme louait près de son hôtel deux chambres pour sa nièce, alors malade à Versailles. Nous sortîmes le soir, suivies du valet de chambre, homme sûr, et du duc, à pied ; il n'y avait tout au plus que deux cents pas de chemin. Nous trouvâmes en arrivant deux petites pièces, où il y avait du feu ; les deux hommes se tinrent dans l'une, et nous dans l'autre. Madame s'était mise sur une chaise longue, avec un bonnet de nuit qui lui cachait sans affectation la moitié du visage ; et moi j'étais auprès du feu, appuyée sur une table, sur laquelle étaient deux chandelles. Auprès, étaient sur des chaises des hardes de peu de valeur. Madame la sorcière sonna, et ce fut une petite servante qui lui ouvrit, et qui alla attendre avec ces messieurs. On avait préparé des tasses à café et une cafetière ; et j'avais eu soin de faire mettre sur un petit buffet de petits gâteaux et du vin de Malaga, parce que je savais que madame Bontemps s'en aidait. Sa figure d'ailleurs l'indiquait. « Cette dame-là est donc malade ? » dit-elle en voyant madame languissamment couchée. Je lui dis que cela ne durerait pas ; mais qu'il y avait huit jours qu'elle gardait sa chambre. Elle fit chauffer un peu le café, et prépara les deux tasses, qu'elle essuya bien, en disant que rien d'impur ne devait se mêler à son opération. J'eus l'air d'être bien aise de boire un coup pour donner un prétexte à notre oracle de se désaltérer, ce qu'elle fit sans qu'on la priât beaucoup. Quand elle eut bu deux ou trois petits verres (car j'avais eu soin de n'en pas avoir de

grands), elle versa son café dans une des deux grandes tasses. « Voilà la vôtre, me dit-elle, et voici celle de votre amie ; laissons-les reposer. » Ensuite elle jeta un coup d'œil sur nos mains, et nous envisagea ; puis elle tira de sa poche un miroir, et nous y fit regarder, et nous regarda dedans. Après cela, elle prit un verre de vin ; de là elle entra en enthousiasme en regardant ma tasse et tous les linéaments que faisait le marc du café qu'elle avait versé. Elle dit d'abord : *Cela est bien : du bien-être... ; mais voici du noir, des chagrins... Un homme devient un grand consolateur.... Voyez, dans ce coin, des amis qui vous prêtent de l'appui... Eh ! quel est celui-là qui les poursuit ?... Mais le bon droit l'emporte ; après la pluie le beau temps... Grand voyage heureux... Tenez, voyez-vous ces espèces de petits sacs ? C'est de l'argent qui a été compté ; et en voilà qui le sera aussi, à vous s'entend... Bien, bien... Voyez-vous ce bras ? Oui, c'est un bras fort qui soutient quelque chose : une femme voilée, je la vois, c'est vous... Je connais tout cela, moi ; c'est comme une langue que j'entends... On ne vous attaque plus... je le vois, parce qu'il n'y a plus de nuages-là,* dit-elle en montrant un endroit plus clair...... *Mais, mais, je vois de petites lignes qui partent de l'endroit principal. Ce sont des fils, filles, neveux, et c'est couci-couça...* Elle eut l'air d'être accablée d'un effort, et dit : *Voilà tout. Vous avez eu du bien d'abord, ensuite du mal. Vous avez eu un ami qui a tant fait qu'il vous en a tiré. Vous avez eu des procès ; enfin la fortune s'est raccommodée avec vous, et cela ne changera plus...* » Elle but un coup. « A vous, dit-elle, madame ; » et elle fit les mêmes cérémonies pour la tasse. Ensuite elle dit : *Ni beau, ni laid, j'entrevois là un ciel serein ; et puis toutes ces choses qui semblent monter, ces lignes qui s'élèvent, ce sont des applaudissements... Voici un homme grave qui étend les bras : voyez-vous ? regardez bien...* Cela est vrai, dit madame avec surprise (parce que cela avait cette apparence). *Il montre là un carré ; c'est un grand coffre-fort ouvert... Beau temps... Mais voilà des nuages dorés d'azur qui vous environnent. Voyez-vous ce vaisseau en pleine mer ? Comme le vent est favorable ! Vous êtes dessus, et vous arrivez dans un pays su-*

perbe, dont vous devenez la reine... Ah! que vois-je? Regardez un vilain homme tortu, bossu, qui vous poursuit...; mais il en sera pour un pied de nez... J'en vois un très-grand qui vous soutient dans ses bras... Tenez, regardez, c'est une espèce de géant... Voilà bien de l'or, de l'argent, quelques nuages par-ci par-là.... Mais vous n'avez rien à craindre.. Le vaisseau sera quelquefois agité, mais ne périra pas... Dixi. Madame dit : « Quand est-ce que je mourrai, et de quelle maladie? » *Je ne parle jamais de cela,* dit-elle. *Voyez plutôt... le destin ne le veut pas... et je vais vous faire voir qu'il brouille tout*, en lui montrant plusieurs tas de marc de café confus. « A la bonne heure pour l'époque, dit madame; mais le genre de mort? » La sorcière regarda, et dit : *Vous aurez le temps de vous reconnaître.* Je donnai seulement deux louis, afin de ne rien faire de remarquable. La sorcière nous quitta après nous avoir recommandé le secret, et nous rejoignîmes M. de Gontaut, à qui nous racontâmes tout. Il rit beaucoup, et dit : « C'est comme les nuages, on peut y lire tout ce qu'on veut. »

Il y avait dans mon horoscope quelque chose de frappant pour moi : c'était le consolateur, parce qu'un de mes oncles avait pris soin de moi, et nous avait rendu les plus grands services. Ensuite j'avais eu un grand procès; et enfin l'argent qui m'était arrivé par la protection et les bienfaits de madame. Quant à madame, son mari était assez bien dépeint avec le coffre-fort; ensuite le pays dont elle devient la reine paraissait indiquer son état à la cour; mais ce qu'il y avait de plus remarquable, c'était l'homme tortu et bossu dans lequel madame crut reconnaître M. le duc de la V******, qui était très-mal fait. Madame était enchantée de son équipée et de son horoscope, qu'elle trouvait très-juste. Elle envoya chercher le surlendemain M. de Saint-Florentin, à qui elle recommanda la sorcière, pour qu'il ne lui fût pas fait de mal. Il lui répondit qu'il savait pourquoi elle lui faisait cette recommandation, et se mit à rire. Madame lui ayant demandé la raison, il lui raconta son voyage avec une singulière exactitude[1]; mais il ne savait rien de ce qui s'était

[1] Il était ministre de Paris, et le lieutenant de police lui rendait compte.

dit, ou du moins il en fit semblant. Il promit à madame que, pourvu qu'elle ne fît rien dont on eût à se plaindre, on ne la poursuivrait pas pour son métier, surtout si elle l'exerçait fort secrètement. Il ajouta : « Je la connais, et j'ai eu, comme un autre, la curiosité de la consulter. C'est la femme d'un soldat aux gardes, qui a un certain esprit, et le défaut de s'enivrer. Il y a quatre ou cinq ans qu'elle s'est emparée de l'esprit de madame la duchesse de Ruffec, à qui elle a persuadé qu'elle lui procurerait un élixir de beauté, pour la remettre comme elle était à vingt-cinq ans. Les drogues nécessaires pour le composer coûtent fort cher à la duchesse; et tantôt elles sont mal choisies; tantôt le soleil auquel elles ont été exposées n'était pas assez fort; tantôt il fallait une certaine constellation qui n'a pas eu lieu. Quelquefois aussi elle prétend démontrer à la duchesse qu'elle est embellie, et elle se laisse aller à le croire. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est l'histoire de la fille de la sorcière, qui était belle comme un ange, et que la duchesse a élevée chez elle. La Bontemps prédit à sa fille, en présence de la duchesse, qu'elle épouserait un homme qui aurait soixante mille livres de rente. Cela n'était guère vraisemblable pour la fille d'un soldat aux gardes, et cependant cela est arrivé. La petite Bontemps a épousé un fou, appelé le président Beaudouin; mais ce qu'il y a de tragique, c'est qu'elle avait ajouté qu'elle mourrait en couches de son premier enfant, et qu'elle est réellement morte en couches à dix-neuf ans, frappée sans doute vivement de la prédiction de sa mère, à laquelle l'événement si extraordinaire de son mariage donnait toute confiance. » Madame dit au roi la curiosité qu'elle avait eue, et il en rit, en disant qu'il aurait voulu que la police l'eût fait arrêter; mais il ajouta une chose très-sensée : « Il faudrait, dit-il, pour bien juger de la vérité ou de la fausseté de pareilles prédictions, en rassembler une cinquantaine; on verrait que ce sont presque toujours les mêmes phrases, qui tantôt manquent leur application, et tantôt se rapportent à l'objet; mais que des premières on n'en parlait pas, et qu'on parlait beaucoup des autres. »

Je l'ai entendu dire, et il est certain que M. de Bridge a vécu dans la société intime de madame, quand elle était madame

d'Étioles. Il montait à cheval avec elle; et comme c'est un si bel homme qu'il en a conservé le nom de *bel homme*, il était fort simple qu'on le crût l'amant d'une très-belle femme. J'ai entendu dire quelque chose de plus fort; c'est que le roi avait dit à M. de Bridge : « Convenez-en avec moi, que vous avez été son amant; elle me l'a avoué, et j'exige cette preuve de votre sincérité. » M. de Bridge a répondu au roi que madame la marquise était la maîtresse de dire, pour s'amuser sans doute, ou pour tout autre motif, ce qu'il lui plairait : mais que lui ne pouvait pas mentir; qu'il avait été son ami, qu'elle était charmante, et avait beaucoup de talents; qu'il se plaisait dans sa société, et qu'il n'y avait rien, par delà l'amitié, dans le commerce qu'il avait eu avec elle. Il ajouta que son mari était de toutes les parties, qu'il avait les yeux d'un jaloux, et qu'il n'aurait pas souffert qu'il eût été si souvent avec elle, s'il eût eu quelque soupçon. Le roi persista, et lui dit qu'il avait tort de cacher une chose dont il était sûr. On a prétendu aussi que l'abbé de Bernis avait été l'amant favorisé. Il est un peu fat, ledit abbé; il était d'une belle figure, et poëte; madame était l'objet de ses vers galants, et l'abbé recevait quelquefois avec un sourire qui laissait à penser, quoiqu'il niât la chose, les compliments de ses amis sur sa bonne fortune [1]. On a dit quelque temps à la cour qu'elle aimait le prince de Beauvau; c'est un homme fort galant, qui a grand air, qui joue gros jeu au salon; il est le frère de la petite maréchale; et tout cela fait que madame le traite bien, mais sans rien de marqué. Elle sait d'ailleurs qu'il aime une femme très-aimable.

Il est bien simple qu'on parle de M. de Choiseul. Madame l'aime plus que tous ceux que je viens de citer; mais il n'est point son amant. Une dame que je connais bien, et que je n'ai pas voulu dénoncer à madame, a fait un conte de toute fausseté à ce sujet. Elle a prétendu, ou du moins j'ai lieu de le croire, qu'un jour ayant entendu le roi qui arrivait, j'avais couru à la porte du cabinet de madame; que j'avais toussé d'une certaine manière; et que le roi

[1] Voyez un article biographique sur le cardinal de Bernis, lettre (*F*). Ce morceau inédit est d'autant plus curieux qu'il est écrit par M. Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, et ministre sous Louis XVI.

s'étant heureusement amusé à causer avec quelques dames un moment, on avait eu le temps de tout rajuster; et que madame était sortie avec moi et avec M. de Choiseul, comme si nous avions été tous les trois ensemble. Il est très-vrai que j'entrai très-naturellement pour remettre quelque chose à madame, sans savoir si le roi arrivait; qu'elle sortit avec M. de Choiseul, qui avait un papier à la main; et que je sortis quelques minutes après. Le roi demanda à M. de Choiseul ce que c'était que le papier qu'il tenait, et il dit que c'étaient des remontrances du parlement. Trois ou quatre dames ont vu ce que je dis; et comme, à l'exception d'une très-méchante, les deux ou trois autres étaient honnêtes et dévouées à madame, mon soupçon n'a pu tomber que sur celle que j'indique, et que je veux bien ne pas nommer, parce que son frère m'a toujours bien traitée. Madame avait la tête vive et le cœur sensible; mais elle était froide à l'excès pour l'amour. D'ailleurs il lui aurait été bien difficile, à la manière dont elle était entourée, d'avoir un commerce intime avec quelqu'un. Il est vrai que cela était bien moins difficile avec un ministre tout-puissant, qui avait à chaque instant à l'entretenir secrètement. Mais je dirai une chose plus décisive : M. de Choiseul avait une maîtresse charmante, la princesse de R****; et madame lui en parlait souvent. Il avait, en outre, un reste d'inclination pour la princesse de Kinski, qui l'avait suivi de Vienne. Il est vrai qu'il la trouva bientôt après ridicule. Tout cela était bien fait pour éloigner Madame d'un commerce amoureux avec le duc; mais ses talents la séduisaient, ainsi que son amabilité. Il n'était pas beau, mais il avait des manières à lui, une vivacité agréable, une gaieté charmante; c'est ainsi qu'on en parlait généralement. Il aimait beaucoup madame; et si cela put être d'abord par intérêt, bientôt après il acquit assez de forces pour se soutenir par lui-même, et cependant il n'en fut pas moins dévoué à madame et pas moins assidu. Il savait l'amitié de madame pour moi, et me dit un jour, de l'air le plus sensible : « Je crains, ma chère dame, qu'elle ne se laisse gagner par la mélancolie, et ne meure de chagrin; tâchez de la distraire. » Je me dis en moi-même : Quel triste sort pour la favorite du plus grand roi!

Un jour, madame avait passé dans son cabinet avec M. Ber-

ryer; et madame d'Amblimont était restée avec madame de Gontaut, qui m'appela pour me parler de mon fils. Un instant après, M. de Gontaut, qui venait d'entrer, dit : « D'Amblimont, à qui donnes-tu les Suisses? — Attendez un moment, dit-elle, que j'assemble mon conseil..... A M. de Choiseul. — Cela n'est pas si bête, dit M. de Gontaut; mais je t'assure que tu es la première qui y ait songé. » Il nous quitta aussitôt, et madame d'Amblimont me dit : « Je parie qu'il va faire part de mon idée à M. de Choiseul. Il revint peu de temps après; et M. Berryer étant sorti, il dit à madame : « Il est venu une idée singulière à d'Amblimont. — Quelque folie, dit madame. — Pas trop folie, dit-il. Elle prétend que les Suisses doivent être donnés à M. de Choiseul; et si les engagements du roi avec M. de Soubise ne sont pas trop positifs, je ne verrais rien de mieux. — Le roi n'a rien promis, dit madame; et c'est moi qui lui ai donné des espérances plus que vagues, en lui disant que cela se pourrait. Mais quoique j'aime M. de Soubise, je ne crois pas qu'il puisse être mis en comparaison avec M. de Choiseul pour le mérite. » Le roi étant entré, madame sans doute lui fit part de cette idée; et un quart d'heure après, étant venu à parler à madame, j'entendis le roi qui disait : « Vous verrez que parce que le duc du Maine et ses enfants ont eu cette place, il croit devoir l'obtenir comme étant prince (Soubise); mais le maréchal de Bassompierre ne l'était pas : et savez-vous que M. de Choiseul est son petit-neveu? — Votre majesté sait l'histoire de France mieux que personne, » répondit madame. » Deux jours après, madame de **** me dit dans ma chambre : « J'ai deux grandes joies : M. de Soubise n'aura pas les Suisses, et madame de Marsan en crèvera de rage, voilà la première; et M. de Choiseul les a, voilà la plus vive. »

Tout le monde parlait d'une jeune demoiselle[1] dont le roi était épris, autant qu'il pouvait l'être. Elle s'appelait Romans, et était charmante. Madame savait que le roi la voyait; et ses confidentes lui en faisaient des rapports alarmants. La seule maréchale de Mirepoix, la meilleure tête de son conseil, lui don-

[1] Cet article était en entier d'une autre écriture.
(*Note de M. Craufurd.*)

nait du courage. « Je ne vous dirai pas qu'il vous aime mieux qu'elle; et si, par un coup de baguette, elle pouvait être transportée ici, qu'on lui donnât ce soir à souper, et qu'on fût au courant de ses goûts, il y aurait pour vous peut-être de quoi trembler. Mais les princes sont, avant tout, des gens d'habitude; l'amitié du roi pour vous est la même que pour votre appartement, vos entours; vous êtes faite à ses manières, à ses histoires; il ne se gêne pas, ne craint pas de vous ennuyer : comment voulez-vous qu'il ait le courage de déraciner tout cela en un jour, de former un autre établissement, et de se donner en spectacle au public, par un changement aussi grand de décoration? » La demoiselle devint grosse. Les propos du public, de la cour même, alarmaient madame infiniment. On prétendait que le roi légitimerait son fils, donnerait un rang à la mère. « Tout cela, dit la maréchale, est du Louis XIV; ce sont de grandes manières, qui ne sont pas celles de notre maître. » Les indiscrétions, les jactances de mademoiselle Romans la perdirent dans l'esprit du roi. Il y eut même des violences exercées contre elle, dont madame est fort innocente. On fit des perquisitions chez elle, on prit ses papiers; mais les plus importants, qui constataient la paternité du roi, avaient été soustraits. Enfin la demoiselle accoucha, et fit baptiser son fils sous le nom de *Bourbon*, fils de Charles de Bourbon, capitaine de cavalerie. La mère croyait fixer les yeux de toute la France, et voyait dans son fils, un duc du Maine. Elle le nourrissait, et allait au bois de Boulogne toute chamarrée des plus belles dentelles, ainsi que son fils, qu'elle portait dans une espèce de corbeille. Elle s'asseyait sur l'herbe, dans un endroit solitaire, mais qui fut bientôt connu; et là donnait à teter à son royal enfant. Madame eut la curiosité de la voir, et se rendit un jour à la manufacture de Sèvres avec moi, sans me rien dire. Quand elle eut acheté quelques tasses, elle me dit : « Il faut que j'aille me promener au bois de Boulogne; » et donna l'ordre pour arrêter à l'endroit où elle voulait mettre pied à terre. Elle était très-bien instruite; et quand elle approcha du lieu, elle me donna le bras, se cacha dans ses coiffes, et mit son mouchoir sur le bas de son visage. Nous nous promenâmes quelques moments dans un sentier, d'où nous pouvions voir la dame allaitant

son enfant. Ses cheveux, d'un noir de jais, étaient retroussés avec un peigne orné de quelques diamants. Elle nous regarda fixement, et madame la salua, et, me poussant par le coude, me dit : « Parlez-lui. » Je m'avançai, et lui dis : « Voilà un bien bel enfant. — Oui, me dit-elle, je peux en convenir, quoique je sois sa mère. » Madame, qui me tenait sous le bras, tremblait, et je n'étais pas trop assurée, mademoiselle Romans me dit : « Êtes-vous des environs? — Oui, Madame, lui dis-je; je demeure à Auteuil, avec cette dame, qui souffre en ce moment d'un mal de dents cruel. — Je la plains fort; car je connais ce mal, qui m'a souvent bien tourmentée. » Je regardais de tous côtés, dans la crainte qu'il ne vînt quelqu'un qui nous reconnût. Je m'enhardis à lui demander si le père était un bel homme. « Très-beau, me dit-elle; et si je vous le nommais, vous diriez comme moi. — J'ai donc l'honneur de le connaître, madame? — Cela est très-vraisemblable. » Madame craignant, comme moi, quelque rencontre, balbutia quelques mots d'excuses de l'avoir interrompue, et nous prîmes congé. Nous regardâmes derrière nous à plusieurs reprises pour voir si l'on ne nous suivait pas, et nous regagnâmes la voiture sans être aperçues. « Il faut convenir que la mère et l'enfant sont de belles créatures, dit madame, sans oublier le père; l'enfant a ses yeux. Si le roi était venu pendant que nous étions là, croyez-vous qu'il nous eût reconnues? — Je n'en doute pas, madame; et dans quel embarras j'aurais été, et quelle scène pour les assistants, de nous voir toutes deux! mais quelle surprise pour elle! » Le soir, madame fit présent au roi des tasses qu'elle avait achetées, et ne dit pas qu'elle s'était promenée, dans la crainte que le roi, en voyant mademoiselle Romans, ne lui dît que des dames de sa connaissance étaient venues tel jour. Madame de Mirepoix dit à madame : « Soyez persuadée que le roi se soucie fort peu d'enfants; il en a assez, et ne voudrait pas s'embarrasser de la mère et du fils. Voyez comme il s'occupe du comte de L**, qui lui ressemble d'une manière frappante! Il n'en parle jamais; et je suis sûre qu'il ne fera rien pour lui. Encore une fois, nous ne sommes pas sous Louis le XIVe. » C'est ainsi que s'expriment les Anglais; elle avait été ambassadrice à Londres.

On avait fait des changements dans l'appartement; et je n'avais plus, comme auparavant, une espèce de niche où l'on m'avait permis de me tenir, pour entendre autrefois Caffarelli, et depuis mademoiselle Fel et Jeliotte. J'allais donc plus fréquemment à mon logement de la ville; c'est là où je recevais le plus souvent des visites, et j'y allais surtout quand madame allait à son petit ermitage, où M. de Gontaut ordinairement l'accompagnait. Madame du Chiron, femme d'un premier commis de la guerre, vint me voir, et me dit: « Je suis bien embarrassée de vous parler d'une chose qui vous embarrassera peut-être aussi. Voici le fait. Une femme très-pauvre, et que j'oblige quelquefois, prétend être parente de madame la marquise. Elle sait que je vous connais, et me persécute pour que je vous parle d'elle, et que vous en parliez à madame la marquise. Voici son placet. » Je le lus, et je lui dis que le mieux était qu'elle écrivît directement à madame; que je connaissais sa bonté, et que j'étais sûre qu'elle serait satisfaite, si elle disait vrai. Elle suivit mon conseil. La femme écrivit. Elle était dans le dernier degré de misère; et j'appris que madame avait commencé par lui faire donner six louis, en attendant des éclaircissements. Colin fut chargé de les prendre, et s'adressa à M. de Malvoisin, parent de madame, et officier estimé. Le fait était vrai. Madame alors lui envoya cent louis, et lui assura une pension de quinze cents francs. Tout cela fut fait très-promptement, et madame reçut les remercîments de sa parente, quand elle se fut fait habiller un peu proprement. Le jour qu'elle fit ses remercîments, le roi, qui ne venait pas à cette heure, vit sortir cette dame, et demanda qui c'était: « C'est une de mes parentes fort pauvre, dit madame. — Elle venait donc pour vous demander? — Non, dit-elle. — Et pourquoi donc? — Pour me remercier d'un petit service que je lui ai rendu, dit madame en rougissant, de crainte d'avoir l'air de se vanter. — Eh bien! dit le roi, puisque c'est votre parente, permettez-moi aussi de l'obliger. Je lui donne cinquante louis sur ma cassette, et vous savez qu'elle peut envoyer toucher la première année demain. » Madame fondit en larmes, et baisa à plusieurs reprises la main du roi. C'est elle qui m'a raconté cela trois jours après, pendant une nuit

qu'elle avait un peu de fièvre. Je me mis aussi à pleurer de la bonté du roi. J'allai trouver le lendemain madame du Chiron, à qui je racontai la bonne fortune de sa protégée. J'oublie de dire que je fis part à madame, après son récit, de la connaissance que j'avais de cette affaire. Elle approuva ma conduite, et me permit d'apprendre à cette dame la bonté du roi, dont le mouvement, honnête pour elle et sensible, la toucha davantage que cinquante mille livres de rente que le roi lui eût accordées.

Madame avait des battements de cœur terribles; il semblait que son cœur sautait. Elle consulta beaucoup de médecins; et je me souviens que l'un d'eux la fit promener dans sa chambre, lui fit soulever un poids, et l'obligea de marcher vite. Elle était surprise; il lui dit : « C'est le moyen de savoir si cela vient de l'organe, parce qu'alors le mouvement accélère les battements; sinon, cela vient des nerfs. » Je citai le médecin qui n'était pas fort connu de mon oracle, Quesnay, qui me dit que cette conduite était d'un habile homme. Le médecin, s'appelait Renard, et n'était presque connu qu'au Marais. Madame avait des suffocations, soupirait souvent; et un jour je fis semblant de remettre à M. de Choiseul, qui sortait, un placet, en lui disant tout bas que je voudrais bien lui parler pendant quelques moments, par intérêt pour ma maîtresse. Il me permit de venir aussitôt que je le voudrais, et qu'on me laisserait entrer. Je lui dis que madame était triste et abattue; qu'elle se livrait à des idées fâcheuses que j'ignorais; qu'un jour elle m'avait dit : La sorcière a dit que *j'aurais le temps de me reconnaître avant de mourir;* je le crois, car je ne périrai que de chagrins. » M. de Choiseul parut très-touché, loua mon zèle, et me dit qu'il s'était déjà aperçu de quelque chose de conforme à ce que je lui apprenais; qu'il ne parlerait pas de moi, mais qu'il tâcherait de l'engager à s'expliquer. Je ne sais ce qu'il lui a dit; mais madame eut depuis l'air beaucoup plus calme. Un jour, mais longtemps après, madame dit à M. de Gontaut : « On me croit bien du crédit; mais, sans l'amitié de M. de Choiseul, je n'obtiendrais pas une croix de Saint-Louis. »

Le roi avait une grande considération, ainsi que madame, pour madame de Choiseul; et madame disait : « Elle dit tou-

jours la chose qui convient. » Madame de Gramont ne leur était pas aussi agréable; et je crois que cela tenait au son de sa voix et à un ton brusque; car on dit qu'elle avait beaucoup d'esprit, et qu'elle aimait le roi et madame avec passion [1]. On a prétendu qu'elle faisait des agaceries au roi, et qu'elle voulait supplanter madame; et rien n'est plus faux, ni plus bêtement imaginé. Madame voyait beaucoup ces deux dames, qui avaient de grandes complaisances pour elle. Un jour madame disait à M. le duc d'Agen [2] que M. de Choiseul aimait beaucoup sa sœur. « Je le sais, dit-il, madame; et cela fait du bien à beaucoup de sœurs. » Elle lui demanda ce que cela voulait dire, et il répondit : « D'après M. de Choiseul, on croit du bon air d'aimer sa sœur; et je connais de sottes bêtes dont le frère n'avait pas fait jusqu'ici le moindre cas, qui sont aujourd'hui aimées à la folie. Elles n'ont pas sitôt mal au bout du doigt, que le frère est en l'air pour faire venir des médecins de tous les coins de Paris. Ils se persuadent que l'on dira chez M. de Choiseul : Il faut convenir que M. de .... aime bien sa sœur; il ne lui survivrait pas, s'il avait le malheur de la perdre. » Madame raconta cela à son frère devant moi, en ajoutant qu'elle ne pouvait pas rendre le ton comique du duc. M. de Marigny lui dit : « Je les ai devancés sans faire tant de bruit, et ma petite sœur sait que je l'aimais tendrement avant l'arrivée de madame de Gramont de son chapitre. Cependant, dit-il, je crois que le duc d'Agen n'a pas tort, et cela est plaisamment observé à sa manière, et vrai en partie. — J'oubliais, repartit madame, que M. le duc d'Agen avait dit : Je voudrais bien être à la mode; mais quelle sœur prendrais-je? Madame de Caumont est un diable incarné; madame de Villars, une sœur du pot; madame d'Armagnac, une ennuyeuse; madame de la Marck, une folle. — Voilà de beaux portraits de famille, monsieur le duc! disait madame. » Le duc de Gontaut riait aux éclats pendant ce temps-là. C'était un jour que madame gardait son lit, qu'elle raconta cette histoire; et M. de G****** se mit aussi à parler de

[1] Parmi les morceaux historiques, s'en trouve un qui concerne madame de Gramont. *Voyez* lettre (*E*).

[2] Depuis maréchal de Noailles.

sa sœur madame du Roure; je crois du moins que c'est le nom qu'il a dit. Il était fort gai, et passait pour *faire* de la gaieté; c'était, disait quelqu'un, un meuble excellent pour une favorite; il la fait rire, il ne demande rien, ni pour lui ni pour les autres; il ne peut exciter de jalousie, et ne se mêle de rien. On l'appelait l'eunuque blanc. La maladie de madame augmenta, et si promptement, qu'on eut beaucoup d'inquiétudes; mais une saignée du pied la rétablit comme par miracle. Le roi lui témoigna un grand intérêt; et je ne sais si cela ne fit pas autant d'effet que la saignée. M. de Choiseul s'aperçut quelques jours après que madame paraissait plus gaie, et me le dit; je lui répondis ce que je viens de dire à propos de la saignée.

Les quatre lettres suivantes, adressées à M. de Marigny, se trouvèrent avec les cahiers du Journal de madame du Hausset.

« Je me suis acquitté, mon cher marquis, de vos ordres, et j'ai prié l'amie de milord Albemarle de lui demander s'il avait lu le libelle dont on vous a parlé, et s'il croyait qu'il fût écrit en français originairement, et traduit de cette langue en anglais. Il lui a répondu qu'il n'y avait pas de doute que l'ouvrage ne fût traduit du français; que d'ailleurs les Anglais ne s'occupent que des affaires de leur pays; et que ceux qui font des satires les dirigent contre les gens en place ou autres qui intéressent les Anglais. Il a lu l'ouvrage; et il m'a dit qu'il ne pouvait faire quelque impression que sur la canaille, et qu'il ne valait pas la peine qu'on s'en occupât. Tout cela est très-vrai; car vous sentez bien que milord n'a rien à refuser à sa charmante amie, *que les étoiles* qu'il ne peut lui donner. C'est, au reste, une aimable personne, qui a le meilleur ton, beaucoup d'esprit, et un grand désintéressement. Adieu, mon cher marquis; je suis de l'avis de milord, et ne parlerai pas de la démarche que vous m'avez engagé de faire : l'on vous a trompé; il n'est pas question de vous dans l'ouvrage. »

Autre lettre.

« Madame de Vieux-Maison est une des plus grandes suivantes de Cupidon, et, ce qui pis est, l'une des plus méchantes fem-

mes qu'on puisse voir. C'est elle qui a fait les *Mémoires secrets de la cour de Perse*[1]; mais l'ouvrage dont il est question est trop mal écrit pour être d'elle. Je ne sais où elle a pris l'anecdote du *Masque de fer;* mais c'est elle qui en a parlé la première. Elle est petite-fille, par son mari, du fameux Jacquier, l'homme de confiance de M. de Turenne et de plusieurs généraux, pour les subsistances. Il avait eu des rapports avec beaucoup de gens considérables; et c'est peut-être dans ses papiers, ou par tradition, qu'il a appris quelque chose de ce fameux personnage, que M. d'Argenson prétend être fort peu de chose en réalité. Il dit que c'était l'opinion de M. le régent. Madame de Vieux-Maison est sœur de madame de Vauvrai, très-belle femme que le duc d'Agen a aimée en amant romanesque, ce qui ne lui ressemble guère. Il s'était fait passer pour maître de musique; lui a donné des leçons; et un beau jour, à Saint-Roch, elle a vu son maître de musique en habit superbe avec deux queues, et suivi de valets. Je crois que c'était plus pour se divertir que par grand sentiment qu'il a joué ce rôle. »

Autre.

« J'ai vu Vernage, et ai fait tomber la conversation fort naturellement sur la mort de madame de Châteauroux. Quand je lui ai parlé de poison, il a levé les épaules, et m'a dit : « Personne ne peut mieux vous parler de cela que moi; je l'ai vue à son retour de Metz, et l'ai engagée à suivre un régime rafraîchissant, à se distraire, à faire de l'exercice : mais elle ne m'a pas voulu croire, et n'a fait que songer à ce qui lui est arrivé à Metz, et à s'occuper avec une agitation extrême de l'avenir. Quinze jours environ avant sa mort, j'eus une grande conversation avec elle sur sa santé, à la prière de ses amis, et je lui dis : Madame, vous ne dormez pas, vous êtes sans appétit, et votre pouls annonce des vapeurs noires; vos yeux ont presque l'air égaré; quand vous dormez quelques moments, vous vous réveillez en sursaut. Cet état ne peut durer : ou vous deviendrez folle par

[1] S'il est vrai que madame de Vieux-Maison soit l'auteur des *Mémoires secrets de la cour de Perse*, c'est donc elle aussi qui est l'auteur des *Amours de Leokensul, roi des Kofirans* (Louis XV, roi des Français), car c'est absolument le même style. Cependant on a toujours attribué ces deux ouvrages à la Beaumelle.

l'agitation de votre esprit, ou il se fera quelque engorgement au cerveau, ou l'amas des matières corrompues vous occasionnera une fièvre putride. Je la pressai de se faire saigner, de prendre quelques légers purgatifs, et cela pendant plusieurs jours. Elle me promit et à ses amis (et M. de Richelieu le sait bien) de suivre mon ordonnance. Son rappel à la cour est venu, et la révolution de la joie, jointe à tout ce qui avait précédé, a fait fermenter les humeurs; et elle est morte d'une fièvre putride, avec le transport au cerveau. » Tout cela est bien long, mais je me conforme à vos désirs. Vernage m'a répété dix fois que sa maladie n'avait rien d'extraordinaire. M. de Richelieu m'a dit la même chose, ainsi que le bailli de Grille, intime ami de madame de Châteauroux. »

Autre.

« La querelle de la présidente P****** avec la Vieux-Maison est très-vraie; et je puis vous en dire les circonstances. Elles ont été très-amies; mais elles étaient en froid pour un amant qu'elles se disputaient. Il y a quelques jours que chez madame de .... elles se sont querellées; et la présidente a reproché à l'autre de courir après les hommes. C'est bien à vous, dit-elle, qui avez couru après le roi, et avez été attrapée par un de ses domestiques, qui a fait de vous tout ce qu'il a voulu! Et aussitôt, sans qu'on pût l'interrompre, elle a commencé l'histoire. Madame P****** s'en est allée furieuse, sans entendre le reste, qu'on a sans peine engagé la Vieux-Maison à raconter. « Au bal, pour le mariage du Dauphin, plusieurs femmes cherchaient à faire la conquête du roi; et la présidente, dit-elle, n'était pas la moins empressée. Le roi s'était déguisé en *if,* ainsi que trois ou quatre de ses courtisans : il s'amusa quelque temps au bal; et enensuite, fatigué de son habillement, il rentra chez lui par une porte de derrière, et l'on porta sa mascarade chez son premier valet de chambre, qui a un petit appartement dans l'antichambre du roi. M. de Bridge, écuyer du roi, était son ami; il le pria de le lui prêter, ainsi que la clef de l'appartement. Il s'habilla en *if,* parut dans la salle, et bientôt fut fortement agacé par la présidente, qui le prit pour le roi. Il ne fut pas cruel, et

proposa à la dame de le suivre chez son premier valet de chambre. La présidente s'y rendit. Il n'y avait point de lumière, parce qu'il avait eu la précaution de l'éteindre. L'écuyer prodigua les promesses à la présidente, la pressa vivement; et elle crut avoir rendu le roi heureux. En sortant, elle vit le roi qui traversait l'œil-de-bœuf, vêtu à l'ordinaire; et l'*if*, qui donnait le bras à la présidente, la quitta et s'évada. Elle vit qu'elle avait été trompée, et devint furieuse : longtemps après, par quelques indiscrétions, elle sut, ainsi que moi, le nom de celui qui avait si bien joué le rôle du roi. C'est, au reste, un très-bel homme.— Dans toute cette histoire, il ne fut pas fait mention de madame votre sœur, dont on n'a pas prononcé le nom. »

MORCEAUX HISTORIQUES

SERVANT D'ÉCLAIRCISSEMENTS

POUR LES MÉMOIRES

DE MADAME DU HAUSSET.

(A)

SPECTACLES DES PETITS CABINETS DE LOUIS XV.

Comme l'époque de ces spectacles est éloignée de la nôtre, comme tout ce qui a trait à ces différents amusements est très-peu connu, j'ai cru qu'on pourrait en voir avec plaisir les détails.

Ce fut dans les derniers mois de l'année 1747 que se réunirent les auteurs qui composèrent la troupe (car c'est le nom technique que l'on donne à ces réunions d'acteurs de société), jalouse de produire ses talents sous les yeux du roi.

Louis XV avait entendu citer très-souvent, et toujours avec éloge, les talents de madame la marquise de Pompadour pour la comédie, pour le chant, et qui s'était rendue célèbre à Étioles [1] sur le théâtre de M. de Tournehem, son oncle, et sur celui de madame de Villemur (dont elle était l'amie particulière), à Chantemerle. Plusieurs courtisans de sa majesté, et entre autres M. le maréchal de Richelieu, y avaient assisté; M. le duc de Nivernois et M. le duc de Duras y avaient été acteurs : en fallait-il davantage pour exciter la curiosité du roi, et pour seconder madame de Pompadour dans le désir qu'elle avait de développer à ses yeux tous ses moyens de plaire? désir que partageaient avec elle les deux acteurs que je viens de citer.

[1] C'était dans la société des gens de lettres et d'artistes distingués que rassemblait à Étioles M. de Tournehem, riche, fastueux, et passionné pour les arts; c'était là, dis-je, que sa nièce, en formant son goût, apprit à aimer les talents. Le premier usage qu'elle fit de son crédit fut de procurer à l'oncle qui les lui avait fait connaître et apprécier, la place de leur surintendant.

(*Note de Laujon, auteur de ce morceau.*)

Quand on a des talents, on juge aisément de leur prix par la peine que l'on s'est donnée pour les acquérir : aussi, son ardeur à les obliger s'est-elle rarement démentie.

On choisit le cabinet des médailles pour le *théâtre*. A peine était-il construit, que le choix des acteurs fut fait.

La troupe n'avait pas tardé à se compléter, quoique, pour s'y voir admis, il fallût avoir joué précédemment avec quelque succès sur des théâtres de société.

Voici les noms des acteurs choisis par celle-ci :

MM. LE DUC D'ORLÉANS, LE DUC D'AGEN, LE DUC DE NIVERNOIS, LE DUC DE DURAS, LE COMTE DE MAILLEBOIS, LE MARQUIS DE COURTENVAUX, LE DUC DE COIGNY, LE MARQUIS D'ENTRAIGUES.

Mesdames LA DUCHESSE DE BRANCAS, LA MARQUISE DE POMPADOUR, LA COMTESSE D'ESTRADES, DE MARCHAIS [1].

Telle fut la première composition de la troupe, avant qu'elle se permît de jouer l'opéra.

Dans sa première assemblée, on choisit pour directeur M. LE DUC DE LA VALLIÈRE ;

Pour secrétaire et souffleur, l'ABBÉ DE LA GARDE, secrétaire de madame de Pompadour, et son bibliothécaire.

Ensuite on s'occupa des statuts.

Statuts.

Art. Ier. Relatif à l'*admission*. Pour être admis comme sociétaire, il faudra prouver que ce n'est pas la première fois que l'on a joué la comédie, pour ne pas faire son noviciat dans la troupe.

IIe. Chacun y désignera son emploi.

IIIe. On ne pourra, sans avoir obtenu le consentement de tous les sociétaires, prendre un emploi différent de celui pour lequel on a été agréé.

IVe. On ne pourra, en cas d'absence, se choisir un double (droit expressément réservé à la société, qui le nommera à la majorité absolue).

Ve. A son retour, le remplacé reprendra son emploi.

[1] Parente de madame de Pompadour, depuis comtesse d'Angivilliers.

VI°. Chaque sociétaire ne pourra refuser un rôle affecté à son emploi, sous prétexte que le rôle est peu favorable à son jeu, ou qu'il est trop fatigant.

Ces six premiers articles sont communs aux actrices comme aux acteurs.

VII°. Les actrices seules jouiront du droit de choisir les ouvrages que la troupe doit représenter.

VIII°. Elles auront pareillement le droit d'indiquer le jour de la *représentation*, de fixer le nombre des répétitions, et d'en désigner le jour et l'heure.

IX°. Chaque acteur sera tenu de se trouver à l'*heure très-précise* désignée pour la répétition, sous peine d'une amende, que les actrices seules fixeront entre elles.

X°. L'on accorde aux actrices seules la demi-heure de grâce, passé laquelle l'amende qu'elles auront encourue sera décidée par elles seules.

Copie de ces statuts sera donnée à chaque sociétaire, ainsi qu'au directeur et au secrétaire, qui sera tenu de les apporter à chaque répétition.

On voit par ces statuts, arrêtés unanimement, que le projet était de donner quelque suite à ces spectacles. C'était beaucoup, pour madame de Pompadour, de se procurer la facilité de retrouver et de suivre ses amusements les plus chers, de les faire adopter dans cette société nouvelle. Les sociétaires qui s'y trouvaient réunis, moins habitués à ce genre de talent, et par conséquent plus timides, ne pouvaient offrir de rivalité dangereuse.

Madame de Pompadour, annoncée par des talents tant de fois éprouvés, en avait acquis plus de confiance; mais les succès précédents n'avaient flatté que sa vanité, et ceux auxquels elle aspirait étaient bien plus attrayants. Ils intéressaient son cœur; c'était peu pour elle de plaire au plus grand nombre des spectateurs, le suffrage d'un seul suffisait à son ambition. Elle ne devait qu'aux charmes de sa figure une conquête dont chaque jour lui faisait sentir le prix; elle n'attendait que de ses talents le bonheur de la fixer.

En justifiant aux yeux du roi le goût qu'elle avait toujours eu pour les talents, elle se ménageait le droit de s'intéresser en leur faveur, et s'en occupait.

Le souvenir agréable qu'elle avait conservé des auteurs dont

la célébrité répandait plus d'éclat dans la société de M. de Tournehem, était encore trop récent pour être effacé de sa mémoire; son orgueil avait été flatté d'y compter tour à tour, pour habitués, Voltaire, Crébillon (qu'on y voyait plus assidûment, par la précaution qu'on avait prise d'éviter qu'ils s'y trouvassent ensemble), et presque toujours Gresset, alors dans toute la force de son talent. La nièce n'était pas moins impatiente que l'oncle de leur prouver sa reconnaissance: Crébillon, leur ami, fut le premier qui s'en ressentit [1].

Voltaire était devenu plus difficile à obliger; il avait contre lui toute la famille royale: la lutte était dangereuse pour madame de Pompadour; mais elle osa la tenter.

Jalouse de s'attacher les talents, elle ne pouvait en donner de preuves plus éclatantes qu'en obligeant un auteur célèbre à tant de titres. Elle n'avait qu'un moyen de faire cesser sa disgrâce, et le saisit même à son insu.

Voltaire ne s'était annoncé dans la comédie que par celle de l'*Enfant prodigue,* sur laquelle les suffrages de la cour lui avaient été favorables : ce fut cette pièce que madame de Pompadour proposa et fit agréer pour début à la nouvelle troupe.

L'auteur de la pièce n'en apprit le succès que quelques jours après la première représentation, parce que les acteurs n'appelaient pas aux représentations les auteurs des ouvrages qui avaient déjà paru sur des théâtres publics.

On crut cependant qu'il était juste de procurer aux auteurs la satisfaction et l'honneur de paraître devant le roi, quand leur ouvrage aurait contribué à ses plaisirs. Madame de Pompadour, qui avait eu cette idée, qu'on avait adoptée, y ajouta celle de donner ses entrées à chacun des spectacles, aux auteurs dont les ouvrages auraient été donnés, ou le seraient par la suite. Cette proposition ne dépendait pas seulement de la troupe; il fallait que le roi y donnât son consentement. Madame de Pompadour l'obtint, et se pressa de l'annoncer à Voltaire, qui ne manqua pas de se trouver à sa seconde représentation, et qui sentit bien qu'il devait à madame de Pompadour non-seulement la satisfaction

[1] Madame de Pompadour obtint de faire imprimer aux dépens du roi, par l'imprimerie royale, les Œuvres dramatiques de Crébillon.

d'avoir eu son ouvrage représenté le premier devant sa majesté, mais encore la facilité d'être plus souvent sous ses yeux.

Il avait donc appris a la fois son succès, et les suites heureuses qui pouvaient le lui rendre plus précieux.

C'était le seul théâtre où l'on se fût permis de témoigner par battements de mains la satisfaction que procuraient les ouvrages dramatiques donnés devant le roi [1]. La comédie de l'*Enfant prodigue* était donc la première que l'on eût honorée de cette faveur éclatante [2].

La lettre qui en informa Voltaire fut pour lui l'annonce d'une jouissance dont tout jusque là s'était réuni pour le priver. Laissons-le un moment se reposer sur cette nouvelle agréable, et préparer les remercîments qu'il doit à celle qui les lui procure : il aura le temps d'y réfléchir.

Sa bienfaitrice, pour fournir des aliments nouveaux à la curiosité du roi, avait senti la nécessité de ne lui donner jamais deux fois de suite le même spectacle. Elle profita donc de l'intervalle de la première représentation de l'*Enfant prodigue* à la seconde, pour s'occuper de Gresset.

Sa comédie du *Méchant* disputait encore son succès. Cette pièce, qu'elle choisit pour second spectacle, eut le succès le plus complet. M. le duc de Nivernois excella dans le rôle de Valère. Dans la première scène (qui avait pour objet d'annoncer l'adresse habituelle du méchant, toujours occupé de séduire) ; le ton ingénu que M. de Nivernois prêtait à Valère; sa promptitude à céder sans réflexion à l'homme dont l'esprit lui paraissait bien supérieur au sien ; l'orgueil de se rapprocher de lui, présenté avec une franchise faite pour rendre Valère intéressant, en offrant en lui plus de faiblesse que de penchant pour le vice, voilà ce qui avait échappé à l'acteur qui, le premier, jouait ce rôle sur le

[1] Madame de Pompadour jouait dans la pièce ; et n'est-ce donc qu'à la cour qu'un amant ait découragé plutôt vingt auteurs que d'oser une seule fois décourager sa maîtresse?

(*Note de Laujon.*)

[2] L'amour avait fait à Louis XV une loi de se débarrasser de l'étiquette ennuyeuse que lui prescrivait sa grandeur; et il le prouvait par ses applaudissements, qui servaient de signal au petit nombre de spectateurs qu'il avait admis à jouir de ce spectacle, et qui se disputaient d'empressement pour l'imiter. Lui seul donnait la permission d'y assister. Il s'en était réservé le droit à l'exclusion des auteurs et même des acteurs, qui ne pouvaient y faire entrer leurs parents sans avoir obtenu son consentement. Les femmes en étaient absolument exclues pendant les deux premières années.

(*Note de M. Craufurd.*)

Théâtre-Français. L'effet que produisit cet ouvrage sur le petit théâtre fut tel, que madame de Pompadour, occupée d'obliger Gresset, obtint du roi de faire venir à la seconde représentation Rosali, qui, surpris de voir tout le parti que tirait de ce rôle M. de Nivernois, en profita, et se modela si bien sur lui, qu'à Paris l'ouvrage dut à cet heureux changement tout le succès qu'on a depuis cessé de lui disputer.

Les chasses de Louis XV, et d'autres circonstances pareilles, décidaient de l'intervalle que l'on mettait d'une représentation à l'autre.

On avait commencé par jouer la comédie, on s'occupait d'y joindre des actes d'opéra. L'orchestre avait été formé dès le début de la troupe, et il était composé d'un tiers d'amateurs et de deux tiers d'artistes de la musique du roi. En voici la liste, dans laquelle on distinguera les amateurs par ce signe *.

Clavecin. M. Ferrand * [1].

Violoncelles. MM. Jeliotte, l'abbé Lainé, Chrétien, Picot, Dupont, Antonio, Dubuisson.

Bassons. MM. le prince de Dombes *, Marlière, Blaise.

Hautbois. MM. Desseller, Desjardins.

Violes. MM. le comte Dampierre *, le marquis de Sourches *.

Violons premiers dessus. MM. Mondonville, Lalande, le Roux, de Courtomer *, Mayer.

Violons seconds dessus. MM. Guillemain, Caraffe l'aîné, Marchand, Fauchet *, Belleville *.

Trompette. M. Caraffe cadet.

Cor-de-chasse. M. Caraffe troisième.

Quand il fut question de jouer des actes d'opéra, Dehesse, acteur de la Comédie-Italienne, et son maître de ballet, fut choisi pour celui de la troupe.

La danse, dont il était chargé de choisir les sujets, était composée de jeunes personnes des deux sexes, depuis l'âge de neuf à dix ans jusqu'à celui de douze inclusivement. Passé cet âge, ils se retiraient, et jouissaient du droit d'être placés selon leurs ta-

[1] Parent de madame de Pompadour, et qui fit représenter l'année d'après, sur ce théâtre, l'acte de *Zélie*, dont il avait fait la musique, et dont M. Curis avait fait les paroles. (*Note de M. Craufurd.*)

lents, mais sans autre début, soit à l'Opéra, soit dans les ballets du Théâtre-Français ou Italien.

Voici les noms de celles et de ceux qui ont joui de cet avantage :

Figurants.	*Figurantes.*
MM. La Rivière.	Mmes Puvigné.
Béat.	Dorfeuille.
Gougis.	Marquise.
Rousseau.	Chevrier.
Berteron.	Astraudi.
Lepy.	Durand.
Caillau.	Foulquier.
	Camille.

Il n'y avait de danseurs seuls que les sociétaires désignés ci-après :

1re *année*. M. LE MARQUIS DE COURTENVAUX, premier danseur; M. LE COMTE DE LANGERON, en double et deuxième danseur.

2e *année*. M. LE DUC DE BEUVRON, M. LE COMTE DE MELFORT.

La 3e année, la troupe renonça à jouer la comédie, pour composer son spectacle entier d'opéras et de ballets.

Les représentations se faisaient chez madame de Pompadour, et commençaient pendant le voyage de Fontainebleau : on disposait à Versailles le théâtre sur lequel on faisait en arrivant les représentations générales.

Les spectacles continuaient jusqu'au carnaval inclusivement.

La troupe n'offrit, dans ses premiers débuts lyriques, de ressources en acteurs pour le chant que madame la duchesse de Brancas, madame de Pompadour et M. le duc d'Agen.

Ainsi tous les actes ne devaient réunir que ce même nombre de personnages.

Le premier acte qu'on joua sur ce petit théâtre était intitulé *Bacchus et Érigone*, de la Bruère et Blamont;

Le second, *Ismène*, de Moncrif et Rebel;

Le troisième, *Églé*, de la Garde [1] et de moi.

Dans ce seul genre d'ouvrages, on n'admettait aux répétitions que les auteurs des paroles et de la musique; en leur absence, ils étaient remplacés, savoir : celui des paroles, par le souffleur; celui de la musique, par Rebel.

Chaque auteur de la musique avait le droit de battre la mesure dans l'orchestre quand on jouait son ouvrage.

Il est peu de ces auteurs qui cédassent ce droit; mais s'il survenait quelque obstacle qui les empêchât d'en user, Rebel était chargé de remplacer les absents.

Sur le théâtre, Bury était chargé de la conduite du spectacle chantant et de la surveillance des chœurs, dont voici la composition en hommes et en femmes, et choisis dans tous les différents artistes de la musique du roi et de la reine. L'ancienneté avait la préférence : pour éviter toute jalousie sur la prééminence des talents, on ne consultait que la date de leur réception.

Dessus. Mme de Selles, Godonesche, Canavas, Francisque.
Dessus. MM. Camus, Gérôme, Falco, Francisque.
Haute-contre. MM. Lebègue, Poirier, Bazire, Dugué.
Tailles. MM. Daigremont, Richer, Cardonne, Traversier.
Basses. MM. Benoît, Ducros, Godonesche, Dupuis, Joguet, Dubourg.

De la totalité de ceux et celles qui complétaient ces chœurs, il n'en paraissait sur le théâtre que deux femmes et deux hommes de chaque côté; les autres chanteurs, en dehors du théâtre, en bordaient les coulisses.

Les acteurs, soit qu'ils jouassent ou ne jouassent point dans la pièce, avaient leur entrée dans la salle, et la conservèrent tant que ces petites fêtes particulières eurent lieu. J'ai dit que les femmes n'y étaient pas admises; mais les actrices qui ne jouaient pas étaient placées dans une loge située le long des coulisses, et dans laquelle madame de Pompadour s'était réservé deux places, dont l'une était toujours remplie par madame la maréchale de Mirepoix, amie du roi.

Les comédies que je viens de citer furent les seules qu'on

[1] Auteur d'un recueil très-accrédité duos, et de la charmante cantate d'*Énée et Didon*, par M. le duc de Nivernois. (*Note de M. Craufurd.*)

joua sur ce petit théâtre. En les choisissant de préférence sur nombre d'autres pièces, le but de madame de Pompadour avait été de saisir le seul moyen qu'elle avait d'obliger Voltaire et Gresset.

A la suite de la seconde représentation de l'*Enfant prodigue,* à laquelle Voltaire eut la permission d'assister, et qui lui assurait à l'avenir ses entrées à tous les spectacles qu'on y représenterait, on donna l'acte lyrique de *Bacchus et Érigone*. Madame de Pompadour jouait le rôle d'Érigone, pour lequel elle avait marqué quelque répugnance. Enfin, soit qu'il ne fût pas favorable à sa voix, soit que l'ouvrage lui déplût, ce fut le seul qui n'y fut joué qu'une fois. La Bruère, auteur des paroles, alors secrétaire de l'ambassade de M. de Nivernois, eût pu sans doute réconcilier madame de Pompadour avec ce rôle, s'il eût assisté à ses représentations; mais il était parti pour retourner à son poste.

A cette époque les actes d'opéras n'étaient point imprimés; M. le duc de la Vallière, comme directeur, présentait au roi l'auteur des paroles, qui les remettait manuscrites à S. M. On dit que l'acte d'Érigone fut cause qu'on ne les imprima pas; et ceux qui devaient y être joués y furent soumis à l'examen du directeur et de ce qui composait la troupe. On les imprima les autres années, après avoir subi cette espèce de censure.

Le désagrément qu'avait éprouvé l'acte d'Érigone procura donc à Voltaire la satisfaction d'être le seul auteur dont l'ouvrage eût contribué au succès de la représentation, et soutenu l'honneur de la troupe; aussi adressa-t-il à madame de Pompadour les vers suivants, dont elle fut enchantée, et qu'elle se hâta de faire circuler, ne présumant pas assurément qu'ils pussent jamais devenir funestes à l'auteur :

Ainsi donc vous réunissez
Tous les arts, tous les dons de plaire,
Pompadour! Vous embellissez
La cour, le Parnasse et Cythère.
Charme de tous les yeux, trésor d'un seul mortel,
Que votre amour soit éternel!
Que tous vos jours soient marqués par des fêtes!
Que de nouveaux succès marquent ceux de Louis!

Vivez tous deux sans ennemis!
Et gardez tous deux vos conquêtes!

Ces vers parvinrent bientôt dans les sociétés les plus brillantes de la cour, et les plus animées contre Voltaire. Celle de madame la duchesse de Talard, où la reine passait ses soirées, les sociétés de mesdames, ses filles, avaient eu presque en même temps copie de ces vers, contre lesquels on ne pouvait, disaient-elles, trop tôt sévir, puisque l'auteur, qui venait d'obtenir ses entrées au théâtre, où cette faveur était si marquante et si difficile à se procurer, n'avait cherché qu'un titre nouveau pour se les assurer, et pour reproduire avec plus d'avantage ses talents sous les yeux du roi.

Ces sociétés anti-voltairiennes s'étaient donc réunies; les frondeurs les plus habituels d'une célébrité qui les désolait s'étaient pressés de s'y rendre; c'était à qui citerait le premier dans ces vers des idées plus captieuses et plus malignes, leur prêterait des applications plus scandaleuses, fixerait sur elles toute l'attention de l'assemblée, et se montrerait enfin le plus jaloux de publier et d'accréditer leurs critiques. Ce fut en effet par eux que l'on sut que « le vœu formé par l'auteur, pour la constance perpétuelle des deux amants, avait été regardé généralement dans « ce comité comme le comble de la témérité et de l'audace; qu'on « avait été indigné de la comparaison des conquêtes du roi dans « ses premières campagnes avec la conquête du cœur de sa maîtresse; que Mesdames avaient regardé comme attentatoire à « l'honneur de leur père cette parité de gloire qu'on attachait à « ces deux succès; que c'était enfin un crime impardonnable. »

Elles avaient conservé du crédit sur le cœur de leur père, qui les avait habituées aux mêmes égards, à la même tendresse. Et dès le lendemain de l'assemblée que je viens de citer, quand le roi, selon son usage journalier, vint recevoir leurs embrassements, elles l'entourèrent, redoublèrent de caresses, et profitèrent de ces épanchements mutuels pour l'amener à sentir la nécessité d'éloigner de lui un auteur qui venait d'ajouter aux premiers torts qu'elles lui connaissaient, en se permettant des vers scandaleux que S. M. ne pouvait laisser impunis, sans prouver que la gloire était moins intéressante pour sa personne que sa maîtresse. Le

roi était faible : l'exil de Voltaire fut signé avant que madame de Pompadour pût le savoir. Elle l'apprit avec quelque surprise ; mais elle avait trop d'esprit pour ne pas sentir le danger de s'opposer à cette disgrâce. Quoique sa faveur parût assurée, elle n'ignorait pas qu'elle lui avait fait beaucoup d'ennemies, et c'eût été le moyen sûr d'aigrir les plus dangereuses. Elle dissimula donc le chagrin qu'elle ressentait intérieurement de la disgrâce de son protégé ; elle s'accusa même d'en être la cause, par la publicité qu'elle avait donnée à des vers que leur auteur n'avait destinés qu'à être lus par elle ; ce qui fit que la reine et la famille royale, qui craignaient qu'elle n'opposât son crédit au leur, lui surent gré de n'y avoir pas mis d'obstacle, et le dirent publiquement. Le roi avait paru trop flatté de l'empressement de sa favorite à s'entourer des talents célèbres, pour se dissimuler la peine qu'il venait de lui causer ; et, pour consoler l'affligée, il la nomma, quelque temps après, surintendante de la maison de la reine, qui ne s'en plaignit pas.

Que la surintendante ait eu l'adresse d'allier les intérêts de son amour avec les soins et les égards pour sa respectable maîtresse ; qu'elle ait trouvé le secret de les lui rendre agréables en lui ménageant un peu de crédit auprès du roi, c'est, je crois, ce qu'il importe peu de savoir. Ce qui doit intéresser beaucoup plus le lecteur, c'est la position fâcheuse dans laquelle se trouve un auteur pour avoir trop exalté sa bienfaitrice, afin de lui donner les preuves les plus marquées de sa reconnaissance. Je reviens donc à Voltaire. Il avait cru de si bonne foi ne pas avoir excédé les licences qu'autorise la poésie, que, pour laisser le temps d'examiner et mieux saisir tout le mérite de son hommage, il l'avait adressé un jour avant de venir s'assurer de la sensation qu'il avait produite. Il voulait par là se ménager la double jouissance, et d'en recevoir des remercîments, et de profiter, pour la première fois, des entrées qu'il devait au succès de son *Enfant prodigue*. Il n'arriva de Paris que le même jour où le jugement qu'on avait fait de ses vers ne s'était pas encore répandu. J'étais à dîner chez M. de Tournehem, qui ne savait rien du motif qui lui amenait ce nouveau convive. « Vite, dit « notre amphitryon, le dîner de M. de Voltaire ! » On ne le fit

pas attendre ; et, ce qui me parut singulier, son dîner se bornait à sept à huit tasses de café à l'eau et deux petits pains. Cela ne l'empêcha pas de défrayer la société par nombre de saillies piquantes. Je me rappelle qu'on vint à parler de l'impôt qu'on venait d'établir sur les cartes, qu'il approuvait très-fort, et qui lui donna lieu de citer nombre de projets sur le luxe, tous, disait-il, plus importants l'un que l'autre, et faits pour fixer l'attention du gouvernement ; ce qui annonçait une tête ardente et féconde, à laquelle nul objet et de politique et d'administration n'était étranger. Après être sorti de table, il était entouré de convives qui ne se lassaient pas de lui faire questions sur questions : je regrettais de ne pouvoir être du nombre ; mais c'était le jour de la première représentation d'*Églé*, j'étais obligé de rejoindre mon musicien, et de me rendre chez M. le duc de la Vallière, pour qu'il m'indiquât le moment où je remettrais au roi le manuscrit de mon ouvrage.

(*Extrait des Œuvres choisies de M. P. Laujon*, pages 71 à 90.)

(B)

DE LA DESTRUCTION DES JÉSUITES EN FRANCE [1].

On suppose généralement que les jésuites, presque dès leur institution, surveillèrent les hommes que leur naissance ou des circonstances quelconques appelaient à des emplois importants ; qu'ils tâchaient de pénétrer leurs sentiments pour l'ordre, et faisaient en temps et lieu usage de ce qu'ils apprenaient. Le comte de Stainville, depuis duc de Choiseul, étant ambassadeur à Rome, alla un jour rendre visite au général des jésuites, nommé Visconti. La conversation tomba sur les ennemis de la *société*, et M. de Stainville s'empressa de dire qu'il était bien éloigné d'être de ce nombre, et fit son éloge. Le général, homme plus pieux que prudent, lui répondit : « M. l'ambassadeur n'a « pas toujours pensé ainsi ; et je suis fort aise de voir qu'il soit dé-

[1] Le volume in-4[e] publié par M. Craufurd sous le titre de *Mélanges d'histoire et de littérature* contenait ce morceau, écrit avec impartialité. On le croit de M. Sénac de Meilhan.

« sabusé de ses préventions. » M. de Stainville se défendit d'avoir eu d'autres sentiments. Le général alors lui cita quelques expressions dont il s'était servi touchant les jésuites, et laissa tomber la conversation. M. de Stainville, fort surpris, se rappela que, dans un soupé à Paris, peu de jours avant son départ pour Rome, où l'on parlait à table des ouvrages du père Berruyer [1], que le parlement se disposait à censurer, il s'était, en effet, exprimé très-fortement contre les jésuites. Un témoin de ce discours le rapporta aux jésuites, et le recteur de la maison professe écrivit sur-le-champ à Rome, en priant le général de garder, avec le nouvel ambassadeur de France, les mesures les plus prudentes; ce que ce général ne fit pas certainement, puisqu'il lui communiqua ce qu'on vient de raconter [2].

La destruction de cette fameuse société produisit la plus grande sensation. Voici comment cet événement arriva en France : on suivit l'exemple donné en Portugal et en Espagne.

Le père la Vallette, supérieur des jésuites de la Martinique, avait des relations commerciales avec des négociants français. Pendant la guerre, terminée par le traité de 1762, quelques vaisseaux, sur lesquels les jésuites avaient des effets, furent pris par les Anglais. Le père la Vallette, comptant sur l'arrivée des cargaisons, avait contracté des engagements payables à certaines époques par le père Sacy, procureur général des missions, et demeurant à la maison professe, à Paris, rue Saint-Antoine. A l'échéance des payements, ce père déclara ne pouvoir y satisfaire, et demanda du temps. La maison de Lioncy et Jouffres, de Marseille, intéressée pour cette affaire, se pourvut à la juridiction consulaire de cette ville; et les jésuites furent condamnés solidairement à remplir les engagements contractés par la Vallette et Sacy. Les jésuites réclamèrent contre ce jugement, et en appelèrent à une juridiction supé-

[1] Joseph-Isaac Berruyer, né à Rouen en 1681, mourut à Paris en 1758. L'ouvrage condamné est son *Histoire du peuple de Dieu, tirée des seuls livres saints*; livre à la vérité assez extraordinaire, écrit dans un style qu'on peut appeler romanesque. Il fut condamné sous Benoit XIV par un bref du 17 février 1758, et sous Clément XIII par un bref du 2 décembre de la même année. Les jésuites avaient déjà désavoué l'ouvrage, et obtenu de l'auteur un acte de soumission, lu en Sorbonne en 1754. (*Note de M. Craufurd.*)

[2] Je tiens cette anecdote d'un ancien jésuite. (*Note de M. Craufurd.*)

rieure. Leur cause était, comme celles de tous les réguliers, attribuée au grand conseil; et une attribution étant dans ce cas un privilége, on pouvait s'en prévaloir ou le décliner. Il y avait à cette époque, dans la maison professe, à Paris, un jésuite appelé le père Frey, frère du prédicateur Neuville; et ce père passait pour une des meilleures têtes politiques de l'ordre. Les principaux jésuites, indécis sur la conduite qu'ils tiendraient, s'assemblèrent; et le père Frey, après avoir écouté tous les avis, ouvrit celui de porter l'affaire au parlement, et de décliner la juridiction du grand conseil. Beaucoup de ceux qui composent le grand banc, aussi bien que celui du grand conseil, dit Frey, sont nos élèves; le parlement connaît nos droits, et il sera sensible à la confiance que nous lui marquerons, en nous soumettant à sa juridiction. Enfin, si nous gagnons notre procès, comme je n'en doute pas, le jugement aura d'autant plus d'authenticité, que l'on est persuadé dans le public que le parlement nous est contraire. Cet avis parut fondé, et fut adopté, tandis qu'il n'y en avait pas véritablement de plus fatal pour les jésuites. Le grand conseil, qui devait son importance à l'attribution des affaires des ecclésiastiques, avait des égards pour eux; et lorsqu'il prévoyait une mauvaise issue à une affaire majeure, il engageait quelquefois les parties à s'accommoder. Celle de la maison de Lioncy et Jouffres était si évidemment mauvaise, que le grand conseil serait certainement parvenu à faire renoncer les jésuites à la soutenir, et elle aurait été assoupie sans éclat. Le grand conseil ne se serait jamais immiscé dans l'examen de l'institut des jésuites; il se serait borné à prononcer sur la question qui consistait à savoir si la société était solidaire pour des engagements contractés par ses délégués; question simple, et qui ne pouvait présenter aucun doute. L'affaire fut donc portée au parlement.

Les jésuites soutenaient qu'ils n'étaient point solidaires, et le parlement demanda à voir l'institut sur lequel ils fondaient cette assertion. Il ne se borna pas à l'article relatif au procès, il examina en entier leurs constitutions; et le 8 mai 1761, un arrêt du parlement condamna les jésuites à payer les sommes dues par la Vallette et Sacy, outre cinquante mille livres de

dommages et intérêts. Pendant qu'on plaidait cette cause, les ennemis des jésuites excitaient contre eux des clameurs dans les lieux publics et dans les sociétés. La doctrine régicide de Buzenbaum et d'autres écrivains de cette compagnie, ainsi que le supplice de Guignard [1], furent rappelés; les jansénistes fortifièrent de tous les moyens de l'esprit de parti les dispositions défavorables du parlement; et l'aveuglement des jésuites à ne pas avoir recours au grand conseil acheva ce que depuis longtemps leurs ennemis avaient si ardemment souhaité.

Le parlement enregistra, le 6 août 1761, un arrêt qui enjoignait aux supérieurs des différentes maisons de jésuites de remettre au greffe les titres de leur établissement en France. Une commission chargée d'examiner leur institut désirant prendre l'avis du clergé de France, douze évêques furent nommés pour répondre à ces quatre questions : 1° De quelle utilité sont les jésuites en France, relativement aux fonctions auxquelles ils sont employés? 2° Quel est leur enseignement sur les points de doctrine qui leur sont imputés, le régicide, les opinions ultramontaines, les libertés de l'Église gallicane, et les quatre articles publiés dans l'assemblée du clergé de 1682? 3° Quelle est leur conduite dans l'intérieur de leurs maisons, et quel

[1] Jean Guignard, natif de Chartres, était bibliothécaire du collége de Clermont (nommé ainsi du nom du fondateur Guillaume Duprat, évêque de Clermont), lors de l'attentat à la vie de Henri IV en 1594, par Jean Châtel, qui le frappa d'un coup de couteau à la bouche. Plusieurs fanatiques, dans ce temps-là, avaient imaginé d'assassiner ce grand roi. Châtel assura qu'il avait entendu dire, chez les jésuites, qu'*il était permis de tuer un prince hérétique*. Le parlement envoya des commissaires pour visiter leurs papiers. Le seul dans lequel on trouva des rapports. avec une pareille idée, était un écrit de la main de Guignard, dans lequel il disait : *Ni Henri III, ni Henri IV, ni la reine Élisabeth, ni le roi de Suède, ni l'électeur de Saxe, ne sont de véritables souverains. Henri III est un Sardanapale, le Béarnais un renard, Élisabeth une louve, le roi de Suède un griffon, l'électeur de Saxe un porc. Jacques Clément a fait un acte héroïque, inspiré par le Saint-Esprit. Si on peut guerroyer le Béarnais, qu'on le guerroie.* Une telle rapsodie annonce un esprit aliéné, sans quoi on ne conçoit pas que Guignard eût négligé de la brûler lorsqu'il apprit l'assassinat du roi et l'arrestation de l'assassin. Guignard fut condamné à être pendu et son corps brûlé, ce qui fut exécuté le 7 janvier 1595. Quoique rien ne portât à soupçonner les jésuites, de complicité avec Châtel, ni qu'ils eussent connaissance de l'écrit de Guignard, le parlement lança contre eux un arrêt de bannissement, leur ordonnant de vider dans trois jours leurs maisons et colléges, et dans quinze tout le royaume. Cet arrêt du parlement de Paris n'eut point d'exécution dans le ressort des parlements de Bordeaux et de Toulouse; et dix ans après les jésuites furent rappelés à Paris. Tel était l'esprit de parti lors de l'attentat de Châtel, que quelques ligueurs l'érigèrent en martyr.

(*Note de M. Craufurd.*)

usage font-ils de leurs priviléges envers les évêques et les curés ? 4° Comment on peut remédier aux inconvénients de l'autorité excessive que le général, résidant à Rome, exerce sur les membres de cette société ? Le résultat de l'examen fait par les douze évêques fut la nécessité, sinon d'éteindre, au moins de modifier le régime des jésuites en France.

Le Dauphin, père de Louis XVI, soutenait seul, dit-on, les jésuites à la cour ; mais, en supposant qu'il s'y intéressât réellement, son crédit était trop faible pour l'emporter sur celui de M. de Choiseul, soutenu par l'influence de madame de Pompadour. On assure que M. de Choiseul s'entendit avec les principaux membres du parlement, et les encouragea à procéder contre les jésuites. Quoiqu'on publiât que le père Sacy avait refusé d'être le confesseur de madame de Pompadour à moins qu'elle ne quittât la cour, il paraît qu'elle n'agissait par aucun motif de haine, mais uniquement d'après les conseils de M. de Choiseul.

Cependant le roi, cédant, dit-on, aux instances du Dauphin, et choqué de l'autorité et de la violence que le parlement déployait, voulut à la fin interposer son autorité, et attirer l'affaire à lui. On dressa un plan de réforme qui fut envoyé au pape et au général des jésuites ; mais celui-ci le rejeta, disant : *Sint ut sunt, aut non sint.* D'après cette réponse, le roi, pressé par son ministre et sollicité par sa maîtresse, abandonna entièrement les jésuites à leur sort. On leur enjoignit de fermer leurs colléges le 1er avril 1762. Le parlement, par un arrêt du vendredi 6 août suivant, fit défense aux jésuites de porter l'habit de leur société, de vivre sous l'obéissance du général ou autre supérieur de l'ordre, et d'entretenir aucune correspondance avec eux ; leur prescrivant de vider leurs maisons, de s'abstenir de toute communication entre eux, ou de se rassembler en communauté, se réservant d'accorder à chacun d'eux, sur leur requête, des pensions alimentaires. On leur ôtait en même temps la faculté de posséder aucun bénéfice, charge ou emploi, à moins que de prêter préalablement le serment indiqué par l'arrêt. Un autre arrêt, du 22 février 1764, ordonne que les jésuites qui voudraient rester en France fissent serment d'abjurer leur

institut. Enfin le roi, par un édit du mois de novembre 1764, supprima la société des jésuites en France.

Lorsqu'on pense à l'extrême jalousie que le roi avait de son pouvoir, et aux soupçons que lui inspiraient depuis longtemps les parlements, soupçons qui à la fin le décidèrent à les détruire, on est étonné de sa conduite dans cette occasion : c'était une inconséquence aussi étrange que l'aveuglement dont les jésuites eux-mêmes paraissent avoir été frappés ; et il est à remarquer que de semblables imprévoyances ont précédé presque tous les grands changements arrivés en Europe depuis un demi-siècle. On disait en France depuis longtemps que, pour empêcher des troubles, peut-être même un bouleversement total du gouvernement, certaines réformes étaient absolument indispensables ; on disait en Angleterre que les colonies de l'Amérique se rendraient indépendantes. Ceux qui parlaient de réformes en France étaient regardés comme ennemis de la royauté ; et lorsqu'en Angleterre le doyen Tucker eut la sagesse de proposer au gouvernement d'offrir aux Américains leur indépendance, en prenant avec eux des arrangements fondés sur les intérêts réciproques, des hommes d'ailleurs doués de talents distingués traitèrent le doyen d'insensé, et le gouvernement le considéra comme un personnage dangereux. Si je reviens sur l'idée des maux qui arrivent par défaut de prévoyance, c'est que je suis frappé de sa vérité ; mais, pour bien lire dans l'avenir et juger de ce qui est probable, il faut commencer par se dépouiller de toutes préventions.

On raconte un incident fort singulier qui, dit-on, hâta la destruction des jésuites. Il y avait alors à Paris un vieux médecin assez célèbre, nommé Camille Falconet. Il était en relation intime avec les hommes de lettres les plus distingués. On lui apporta un jour, de chez le pâtissier, enveloppé dans une feuille manuscrite, un biscuit qu'il avait demandé ; et, avant de manger son biscuit il lut ce papier. Sa surprise fut extrême en voyant que c'était un fragment de lettre de la main du père le Tellier, confesseur de Louis XIV, dans laquelle il disait : *Enfin je suis parvenu à abattre l'hydre cent fois renaissante. Il sera avant peu arrêté, et conduit à Rome sous bonne et sûre escorte. M. d'A-*

guesseau sera exilé; et j'ai lieu de croire que vous serez chargé de ses fonctions. Cette lettre [1], d'abord conservée dans le cabinet du président de Meynières, fut alors remise à l'abbé de Chauvelin, rapporteur du procès contre les jésuites, et violemment imbu des maximes jansénistes. On peut s'imaginer le parti qu'il tira de la lettre d'un jésuite convenant lui-même qu'il allait faire arrêter le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, exiler le procureur général du parlement; et combien il lui fut facile d'enflammer les esprits contre un ordre aussi dangereux.

Les liaisons de Falconet avec Diderot et autres ennemis des jésuites suffisent pour répandre des doutes sur l'authenticité de la lettre; cependant le caractère impétueux et imprudent de le Tellier permet de supposer qu'elle était véritable. Le général des jésuites, sentant l'odieux de la conduite de le Tellier, l'exhortait à la prudence, à la modération; mais comme il jouissait de la confianee entière de Louis XIV en matière de conscience et de religion, il fallait que le général le ménageât.

Il est possible que si les jésuites eussent existé au commencement des troubles qui amenèrent la révolution, le roi eût trouvé en eux un puissant secours: les jésuites avaient plusieurs congrégations différentes, des écoliers, des artisans et ouvriers, etc., dont ils dirigeaient les consciences: instruits de ce qui se tramait, ils en auraient prévenu le gouvernement, et vraisemblablement empêché les écoliers, les artisans, et tous ceux qu'ils confessaient, de s'armer contre le souverain.

Récit de la mort de Laurent Ricci, dernier général des jésuites, avec une déclaration écrite et signée de sa main [2].

Laurent Ricci, né à Florence le 2 août 1703, d'une famille illustre, entra dans l'ordre des jésuites en 1720, et en fut fait général le 21 mai 1758. Après la destruction de cette société, on l'envoya prisonnier au château de Saint-Ange le 22 septembre 1773, où la mort mit un terme à ses peines.

Sa dernière maladie ne dura que huit jours. Affaibli par l'âge,

[1] On la supposa adressée à l'avocat général. (*Note de M. Craufurd.*)

[2] Ce récit, ainsi que la déclaration, furent envoyés de Rome en différents pays, peu après la mort de Ricci. (*Note de M. Craufurd.*)

abreuvé d'amertumes, fatigué d'une longue réclusion, il succomba à une fièvre inflammatoire.

Les premiers symptômes de la maladie se déclarèrent le jeudi soir 16 novembre 1775. En rentrant dans sa chambre, après s'être promené, selon sa coutume, sur la terrasse du château, il fut saisi d'un violent frisson. Les secours que le pape lui procura, en chargeant son propre médecin, Salicetti, de ne rien négliger pour sa guérison, furent vains : la saignée et les vésicatoires restèrent sans effet. Le samedi soir, on jugea sa vie en danger ; et le vendredi suivant, 24 novembre, un peu après midi, il expira doucement, à l'âge de soixante-douze ans trois mois et vingt-trois jours. Il avait demandé que le crucifix qu'il portait toujours sur lui fût remis à son neveu ; que sa modeste garde-robe fût distribuée, à titre de récompense, à ceux qui l'avaient servi, et qu'on l'enterrât dans la maison professe des jésuites.

Il conserva sa raison jusqu'à la fin, et supporta, avec autant de patience que de résignation, les souffrances de sa maladie ; il avait soutenu de même les afflictions de corps et d'esprit qu'avaient dû produire les événements fâcheux arrivés à son ordre et à lui-même.

Avant de recevoir les sacrements de l'Église, qu'il avait demandés, il jugea nécessaire, pour sa propre justification et celle d'un institut qu'il avait gouverné pendant quinze ans, de déclarer, en présence du vice-gouverneur du château de Saint-Ange, de son secrétaire don Giovanni, de l'abbé Orlandi, d'un sergent et d'un caporal du château, de l'apothicaire, des domestiques du gouverneur, et de neuf soldats, qui tous avaient accompagné le saint Sacrement dans sa chambre : *qu'il pardonnait sincèrement à tous ceux qui avaient été les instruments de la destruction de la société ; qu'il n'avait pas manque de prier particulièrement pour ceux qui l'avaient réduit à cet état d'infirmité et de souffrances, et d'implorer pour eux les bénédictions du ciel.* Élevant alors la voix, il dit d'un ton ferme : *qu'en présence de Dieu, qu'il adorait dans son auguste sacrement, et au tribunal duquel il allait bientôt paraître, il déclarait au monde entier qu'il était absolument innocent de tout ce dont on l'avait accusé, et de tout ce qui pouvait avoir contribué à*

la destruction de la société confiée à ses soins, ou à l'emprisonnement de sa personne; qu'il remerciait Dieu de le retirer de ce monde, et désirait que sa mort procurât quelque adoucissement à ceux qui souffraient avec lui pour la même cause.

Durant sa maladie, plusieurs cardinaux envoyèrent fréquemment savoir de ses nouvelles; et le pape, en lui envoyant sa bénédiction apostolique, y joignit les expressions les plus tendres et les plus paternelles.

Tous ceux qui assistèrent aux derniers moments de ce général des jésuites conçurent pour sa mémoire une extrême vénération. Le docteur Salicetti déclara qu'il avait vu mourir beaucoup d'individus renommés pour leur piété et leur vertu, mais qu'il n'avait jamais été témoin de sentiments pareils à ceux de Ricci.

Le pape chargea de ses funérailles le cardinal Corsini; sa sainteté voulut en outre que tout fût fait selon la qualité du défunt, et que son corps fût déposé dans le caveau de l'église des jésuites, près des autres généraux de la société, ses prédécesseurs. L'église de Florence fut en conséquence tendue de noir; et le samedi 25 novembre, deux heures après le coucher du soleil, le corps y fut conduit dans un char environné de torches. Le défunt, revêtu de ses habits sacerdotaux, fut, le matin du jour suivant, exposé sur un lit de parade, entouré de cierges allumés. Durant cette matinée, il y eut à l'église une affluence extraordinaire de gens de toutes classes. On ne cessa, jusqu'à midi, de dire la messe à tous les autels. Le service funèbre fut célébré avec pompe par le clergé desservant cette paroisse. La foule était prodigieuse; et quoiqu'elle fût sans doute le résultat de la curiosité du plus grand nombre, on en vit beaucoup réellement animés du plus profond respect. Entre autres preuves, on ne doit point passer sous silence la conduite remarquable de l'évêque de Comacchio. Ce prélat, également renommé par sa piété et ses lumières, le même qui dernièrement entra dans Rome pieds nus à la tête d'une grande partie de son clergé, vint à l'église florentine, et, s'étant agenouillé près du catafalque, dit, d'une voix assez élevée pour être entendue, qu'*il n'était point venu dans l'intention de prier pour l'âme du défunt, mais pour*

solliciter l'intercession de cet homme librement juste, qu'il regardait comme un prédestiné et un martyr. Beaucoup parurent penser de même, sans oser le déclarer aussi ouvertement. En rapportant cette circonstance, je n'ai en vue que de prouver la haute estime qu'inspiraient les vertus de Ricci, et les hommages qu'on leur rendit.

Vers le milieu du jour l'église fut fermée, et le corps porté dans la sacristie, où personne n'entra. Vers minuit on le transféra à l'église des jésuites, où tout était prêt pour l'inhumation. Le président de la maison dit les prières de l'église sur le corps, qui ensuite fut mis dans le cercueil, qu'on plaça à côté de ses prédécesseurs Centurioni et Visconti. On attacha au cercueil une bande de parchemin portant son nom, son âge, la date et le lieu de sa mort, ainsi que le nombre des années qu'il avait été général de son ordre.

Telle fut la fin de ce dix-huitième et dernier général des jésuites. Quelque temps avant sa mort, il eut la précaution d'écrire et de signer de sa main une déclaration contenant sa justification et celle de sa société, de crainte que sa dernière maladie ne l'empêchât de la faire verbalement; et il confia cette déclaration à l'un des soldats du château, sur la fidélité duquel il crut pouvoir compter. On conserve soigneusement l'original de cette pièce, dont on fit une copie italienne qui a servi aux traductions française et anglaise. On ne peut guère douter de l'authenticité de la déclaration, car l'écriture et la signature de Ricci, d'ailleurs très-connues, peuvent se confronter avec ses lettres, dont plusieurs existent encore.

Protestation de Laurent Ricci.

« L'incertitude du moment où il plaira à Dieu tout-puissant de m'appeler à lui, et la certitude que ce moment n'est pas fort éloigné (en considérant mon âge, la multitude, la longue durée et le poids de mes souffrances), m'avertissent de remplir d'avance un devoir que je crois indispensable pour moi. Cette précaution est d'autant plus nécessaire, qu'il peut arriver que ma dernière maladie ne me laisse pas la faculté de le faire au moment de ma mort.

« C'est pourquoi, me considérant dans cet instant comme allant paraître devant le tribunal de l'infaillible vérité et justice, tel qu'est le tribunal de Dieu ; après de longues et mûres réflexions, et avoir humblement prié mon très-redoutable, mais miséricordieux juge et sauveur, de ne pas permettre, surtout dans le présent et dernier acte de ma vie, que je me laisse emporter ou influencer par la haine ou par quelque ressentiment de cœur ou d'âme, ou par tout autre but ou motif répréhensible, je crois de mon devoir de rendre hommage à la vérité et à l'innocence. Je fais donc les deux déclarations et protestations suivantes :

« Premièrement, je déclare et proteste que la société de Jésus, actuellement éteinte, n'a fourni aucun motif pour sa suppression. Je le déclare et le proteste avec cette certitude morale que peut avoir un supérieur bien instruit de ce qui se passe dans son ordre.

« Secondement, je déclare et proteste que je n'ai pas donné le moindre prétexte à mon emprisonnement personnel. Je le déclare et le proteste avec cette parfaite certitude et évidence que chacun a, par la connaissance de ses propres actions. Je n'ai d'autre motif de faire cette seconde protestation que parce que je la crois nécessaire pour la réputation de la société de Jésus, dont j'étais général.

« Mais mon intention n'est pas qu'en conséquence de ces deux protestations, aucun de ceux qui ont attiré ces malheurs sur la société et sur moi-même soit trouvé coupable devant Dieu ; je m'abstiendrai religieusement de porter de semblables jugements. Les vues de l'âme de l'homme, et les affections de son cœur, sont connues de Dieu. Lui seul voit les erreurs de l'esprit humain, et discerne jusqu'à quel point elles sont excusables ; lui seul pénètre les causes qui mettent l'homme en action, et l'esprit avec lequel il agit ; les affections et inclinations du cœur qui accompagnent l'action, et de quoi dépend la droiture ou le crime : par conséquent, je laisse tout jugement à celui *qui examinera les œuvres des hommes et fouillera leurs pensées*. (Livre de la Sagesse, chap. VI, vers. 4.)

« Et pour ne pas manquer à mon devoir comme chrétien, je

proteste que, avec l'assistance divine, j'ai toujours pardonné et pardonne sincèrement à cette heure à tous ceux qui m'ont persécuté, d'abord par la persécution qu'ils ont exercée contre la société de Jésus, et les duretés qu'ils ont fait éprouver à des individus ci-devant sous mon obéissance, ensuite par la suppression et l'extinction de l'ordre; et par ce qui bientôt après suivit mon emprisonnement avec toutes les souffrances qui l'ont accompagné, et par les outrages faits à ma réputation : ce sont des faits connus du monde entier. Je prie le Seigneur, par sa pure bonté et par les infinis mérites de Jésus-Christ son fils, premièrement de me pardonner mes innombrables péchés, ensuite de pardonner aux auteurs et instruments des vexations que j'ai essuyées personnellement, et des souffrances que j'ai partagées avec tout le corps dont j'étais le chef; et je désire mourir avec cette prière et ces sentiments dans le cœur.

« Enfin, je prie et supplie tous ceux entre les mains de qui la présente déclaration et protestation pourra tomber, de la rendre aussi publique qu'il sera possible. Je requiers l'accomplissement de cette demande par tous les droits de la bienveillance humaine, de la justice et de la charité chrétienne. Un droit fondé sur de semblables titres ne peut qu'engager un chacun à satisfaire à ma présente volonté et à mon ardent désir.

« *Signé*, LAURENT RICCI. »

(C)

EXTRAIT D'UN ARTICLE ÉCRIT PAR M. DE MEILHAN SUR M. LE DUC DE CHOISEUL [1].

Le duc de Choiseul fut connu dans sa jeunesse sous le nom de comte de Stainville; il eut longtemps une sorte de célébrité dans le monde par son esprit, son ton léger, et sa gaieté. Le talent du persiflage et quelques tracasseries qu'on lui attribua, mais qui étaient cependant plutôt de la malice que de la méchanceté, avaient faussement fait supposer que Gresset l'avait eu en vue

[1] Ce morceau faisait également partie des *Mélanges d'histoire et de littérature*.

dans sa comédie du *Méchant*. Il eut beaucoup de succès auprès des femmes, quoique son extérieur n'eût rien de séduisant. Il était d'une taille médiocre, avec des cheveux presque roux, et une figure qu'on peut dire laide; mais l'expression de ses yeux l'animait, et des manières nobles, polies, et quelquefois audacieuses, donnaient à toute sa personne un caractère qui la faisait distinguer, et qui en dérobait les défauts. Des propos inconsidérés lui avaient attiré la haine de madame de Pompadour, et il s'en vantait. Il s'appelait le *chevalier de Maurepas* [1], pour exprimer qu'il était le second dans l'ordre des ressentiments de la maîtresse; mais bientôt il sentit que l'animosité d'une femme aussi puissante était pour lui un obstacle à tout avancement. Une circonstance imprévue lui fournit l'occasion de faire oublier ses torts. Une jeune femme, la comtesse de C*** [2], venait de paraître à la cour; elle était de la plus charmante figure, et n'avait pas moins de coquetterie que de grâces. Elle fit au roi des agaceries auxquelles il parut n'être pas insensible. Le roi, naturellement timide, s'enhardit par les avances de la comtesse de C***, et lui fit une déclaration par écrit. La réponse était embarrassante pour une femme qui, prétendant être maîtresse en titre, comme autrefois les maîtresses de Louis XIV, ne voulait pas céder trop promptement, et cependant ne pas faire entrevoir de trop grands obstacles. Le comte de Stainville lui paraît l'homme propre à la conseiller dans une circonstance aussi délicate. Elle le prie de passer chez elle, lui confie sa position, lui communique la lettre du roi, et lui demande un projet de réponse. M. de Stainville demande jusqu'au lendemain pour réfléchir, et emporte la lettre. Il n'eut pas plutôt cette pièce entre les mains, qu'il se rend chez madame de Pompadour. Introduit auprès d'elle, il commence par lui avouer qu'ayant eu à s'en plaindre, il s'est permis contre elle des propos qui ont dû la choquer; qu'il ne vient point pour se justifier et feindre des sentiments que peut-être il n'a pas, mais qu'on peut estimer les individus sans avoir pour eux de l'affection; qu'il est convaincu

[1] M. de Maurepas avait été renvoyé du ministère et exilé par l'influence de madame de Pompadour. (*Note de M. Craufurd.*)

[2] Mademoiselle de R******.

qu'elle est utile au roi par ses conseils, et qu'elle veut le bien de l'État ; que ces considérations l'engagent à lui faire la confidence d'une intrigue ourdie contre elle, et qu'il est intéressant de déjouer au plus tôt. Alors il lui montre la lettre du roi, et ne cache pas qu'il aurait un grand chagrin de voir une femme à laquelle il était allié acquérir un crédit dont le mauvais usage serait une tache pour sa famille. Madame de Pompadour passait de l'étonnement à la crainte, et ensuite à l'admiration d'un si généreux caractère : quelle magnanimité ne déployait pas à ses yeux un homme que jusqu'à ce moment elle avait eu le tort de haïr? Ils concertèrent ensemble les moyens de faire avorter les projets de la comtesse de C***. Madame de Pompadour prodigua à M. de Stainville les expressions de son estime et de sa reconnaissance, et celui-ci lui répéta plusieurs fois qu'il ne prétendait avoir aucun droit à sa reconnaissance; qu'on n'en devait point à l'estime, et qu'il n'avait eu en vue que le repos du roi et le bien de l'État. M. de Stainville ne s'empressa point ensuite auprès de madame de Pompadour, mais se présenta pour souper avec le roi, et fut nommé, ce qui ne lui était pas arrivé depuis longtemps [1].

Le comte de Stainville, depuis ce moment, protégé par madame de Pompadour, fut nommé ambassadeur à Rome, ensuite à Vienne; mais l'éloignement ne l'empêcha pas de cultiver l'amitié de madame de Pompadour. Dégoûtée de l'abbé de Bernis en 1758, elle le laissa exiler, et fit revenir de Vienne le comte de Stainville, pour lui succéder comme ministre des affaires étrangères. Devenu ministre, on le vit bientôt duc et pair [2]. Son ascendant sur la favorite ne put qu'augmenter son crédit. Il fit nommer ministre et secrétaire d'État son cousin le comte de Choiseul, qu'il fit créer quelque temps après [3] duc et pair, sous le nom de duc de Praslin. M. de Choiseul ne se contenta pas d'un département : à la mort du maréchal de Belle-Isle, en jan-

[1] Il faut cependant convenir que tout homme qui a connu la fierté de M. de Choiseul sera porté à croire qu'il fut choqué de l'idée de voir la comtesse de C*** publiquement maîtresse du roi, et que cette crainte a pu influer sur sa démarche auprès de madame de Pompadour. (*Note de M. Craufurd.*)

[2] En 1759.

[3] En octobre 1762, époque de la paix avec l'Angleterre.

vier 1761, il obtint celui de la guerre, et y joignit celui de la marine, en remettant à son cousin celui des affaires étrangères; mais il reprit ensuite ce département, et remit la marine à M. de Praslin. Il fut fait colonel général des Suisses, gouverneur de Touraine, grand bailli d'Haguenau. Ces diverses places réunies lui formaient un revenu de sept cent mille livres au moins; et, en comptant le bien de sa femme, il aurait dû jouir d'un million de rente: mais cette somme ne suffisait pas à ses prodigieuses dépenses en tout genre.

Le duc de Choiseul eut l'habileté de se soutenir dans tout son éclat après la mort de madame de Pompadour; et il aurait encore pu se maintenir longtemps, s'il eût daigné avoir pour madame du Barry les moindres ménagements; mais il crut être assez fort pour lutter contre l'influence d'une maîtresse de ce genre, et fut renvoyé [1]. Sa disgrâce arrivée en décembre 1770, au moment où les parlements étaient menacés de leur destruction, le public imagina des rapports de sentiments et d'opinion entre eux et M. de Choiseul; il supposa aussi que c'était par des principes de décence qu'il était opposé à madame du Barry : enfin le duc de Choiseul devint l'idole des magistrats et de leurs nombreux partisans. Les rues furent pendant vingt-quatre heures obstruées par la multitude des carrosses qui se rendaient à sa porte. Arrivé à son château de Chanteloup, lieu de son exil, il y vit affluer les personnes les plus marquantes, les courtisans les plus distingués. Toutes les classes de la société, à Paris, cherchèrent à se signaler en manifestant leur attachement pour le ministre disgracié [2]. Cet enthousiasme forma un véritable parti d'opposition, empressé à exalter le duc de Choiseul, et à décrier la cour. On s'attendait, à l'époque du nouveau règne, qu'il serait fait premier ministre. La reine, dont il avait fait le mariage,

[1] Quelqu'un que j'ai connu fut chargé de dire au duc de Choiseul que madame du Barry *désirait vivre en bonne intelligence avec lui; et que s'il voulait se rapprocher d'elle, elle ferait la moitié du chemin*. Ce furent les propres paroles de madame du Barry. Le négociateur représenta que les maîtresses avaient quelquefois chassé les ministres, et que les ministres n'avaient jamais chassé les maîtresses; mais M. de Choiseul fut inébranlable dans sa résolution.

(*Note de M. Craufurd.*)

[2] Le chevalier de Boufflers a dit gaiement, dans une chanson, à propos de cette affluence :

Il fallut qu'on le rappelât,
Pour que Paris se repeuplât.

semblait devoir employer son crédit pour son rétablissement; mais les préventions inspirées à Louis XVI dès son enfance contre M. de Choiseul, lui donnèrent toujours l'éloignement le plus marqué pour lui. Il obtint seulement la permission de revenir à Paris, où sa société, composée d'hommes et de femmes distingués par leur naissance, ou considérés dans le monde, de magistrats, de gens de lettres, de mécontents, forma un parti nombreux et imposant. Il mourut en mai 1785, et son parti se dissipa; mais cette multitude d'individus habitués à censurer la cour et les ministres continua à s'occuper des opérations du gouvernement, et à les blâmer.

Je ne m'étendrai pas sur le caractère du duc de Choiseul, ni sur ses opérations; je dirai seulement, en peu de mots, qu'avec des moyens faits pour briller dans la société, une âme noble et généreuse, et quelques grandes qualités comme ministre, il était, comme homme d'État, au-dessous de l'idée qu'on s'en était formée; et que ses mémoires, qui ont été imprimés depuis sa mort, paraissent ne laisser aucun doute à cet égard [1]. Le bonheur qui avait souvent favorisé le duc voulut aussi qu'il fût disgracié au moment de la chute des parlements, et peu de temps après l'installation de madame du Barry; dix-huit mois plus tôt, le public aurait applaudi à son renvoi, et n'eût vu en lui qu'un ministre inappliqué et dissipateur. Ce qu'il y a de singulier cependant, et qui prouve combien il est difficile de se faire une idée juste de ceux qui occupent un grand emploi, c'est que le duc de Choiseul, prodigue dans ses dépenses personnelles, est, depuis Sully, le ministre qui a fait les plus grandes économies pour l'État; il supprima pour vingt millions de subsides annuels, accordés par un ancien et absurde abus à divers princes ou puissances de l'Europe; et il réussit à opérer cette réforme sans perdre un allié. Il économisa ainsi, de calcul fait, deux cent cinquante millions pendant onze ans de ministère; et cela compense bien des gratifications ou des pensions accordées quelquefois assez légèrement, et que lui arrachait sa générosité naturelle.

[1] Les prétendus *Mémoires du duc de Choiseul* ne se composent que de pièces prises sans choix dans ses cartons. M. de Meilhan ne connaissait pas ces *Mémoires*, puisqu'il les cite comme une autorité.

(Nous croyons devoir joindre, à l'article qu'on vient de lire, l'anecdote suivante, qui avait été racontée au second éditeur, M. Craufurd, par M. de Meilhan lui-même. C'est M. de Meilhan qui parle.)

« Je me promenais un jour au Luxembourg, et M. N. vint m'aborder. Après avoir parlé quelques instants de choses indifférentes, « Vous aimez, me dit-il, M. de Choiseul, et par conséquent vous seriez bien aise de lui rendre un grand service? » J'en convins. « Eh bien! reprit-il, je vous en donnerai les moyens, si vous le voulez; mais à condition que, dans aucune circonstance, vous ne me nommerez. » Je lui en donnai ma parole, en ajoutant : «Vous n'aimez pas M. de Choiseul; comment se fait-il que vous soyez si empressé de le servir? — La chose est fort simple, me dit-il; je ne l'aime pas, mais j'aime encore moins M. de la V., qui sera peut-être pour jamais écarté, si vous savez profiter de la confidence que je vais vous faire. Je suis fort lié avec le vieil abbé de Broglie, qui, depuis l'enfance du roi, a conservé une grande familiarité avec lui, qui est en possession de lui écrire, et qui en reçoit des réponses. Lui et ses neveux sont à la tête de la cabale anti-Choiseul, et ils me croient du même parti. J'ai dîné aujourd'hui chez l'abbé avec ses neveux, M. de Boynes et quelques autres affidés; et, après dîner, il nous a lu une lettre qu'il a reçue hier du roi, et la réponse qu'il y a faite ce matin, et qu'il croit avec raison propre à déterminer le roi au renvoi de M. de Choiseul. J'ai applaudi à cette réponse; et en témoignant la plus forte persuasion de son succès, c'est-à-dire de la perte des Choiseuls, j'ai demandé à la lire. Vous savez que j'ai une bonne mémoire, et vous ne serez pas surpris que je l'aie retenue mot à mot. Je demeure près d'ici; venez chez moi, je vous la dicterai. » Je le suivis, et il me dicta cette lettre, rédigée avec le plus grand artifice, mais dont un article pouvait compromettre le duc de la V. auprès du roi, et devait singulièrement animer le duc de Choiseul. Voici une phrase remarquable de cette lettre : « Le duc de Choiseul « (disait l'abbé) est intimement uni avec le parlement contre « votre majesté; et s'il est une fois discrédité auprès de ce corps, « il perd l'ascendant qu'il a dans le public : c'est Antée qui,

« enlevé de terre, perdait ses forces, et les reprenait en y tou-« chant. » Cette union du duc de Choiseul avec le parlement était une fable; mais elle était accréditée, et surtout dans l'esprit du roi. Le chancelier Maupeou, quatre ans après, s'en servit pour perdre M. de Choiseul, et réussit. Cette lettre était, au reste, singulièrement terminée. *Je baise*, disait l'abbé, *votre petite patte royale*. Je remerciai M. N., et portai le soir la lettre à madame la duchesse de Gramont, qui en sentit d'autant plus l'importance qu'elle savait que le roi traitait plus froidement son frère depuis quelques jours, et que de tous côtés il lui revenait qu'il allait être disgracié. Elle m'assura de sa reconnaissance et de celle de son frère; mais je la priai de ne pas lui dire que c'était de moi qu'elle tenait la lettre. « Je suis engagé, lui dis-je, par ma parole d'honneur, à ne pas dire de qui elle me vient, et par quel singulier hasard elle m'a été transmise. Le silence que je suis forcé de garder fera croire à monsieur votre frère que j'ai des liaisons dans le parti ennemi, et que je mets, comme on dit vulgairement, mon pied dans tous les souliers. Il résulterait donc, d'une marque de zèle à laquelle je n'attache d'autre prix que son succès, que j'élèverais des soupçons contre moi dans l'esprit de M. de Choiseul. » Elle me promit le secret, et me donna sa parole de copier la lettre pour l'envoyer le lendemain à Versailles, et de me remettre celle qui était de ma main. En rêvant la nuit à cette affaire, j'imaginai un moyen de tirer le plus grand parti de l'indiscrétion de l'abbé, et de le discréditer entièrement; et en conséquence j'écrivis le lendemain à madame la duchesse de Gramont, que mon attachement pour elle et pour M. de Choiseul m'ayant fait beaucoup réfléchir sur la lettre de l'abbé de Broglie, sur les circonstances et les bruits publics, il m'était venu en pensée que M. de Choiseul, à la fin du prochain conseil, devait faire dire au roi par le contrôleur général l'Averdy, devant tous les ministres, que les bruits qui se répandaient faisaient croire au public qu'il était mécontent des services de MM. de Choiseul, et qu'il en résultait un grand discrédit pour les affaires. Le roi, disais-je, ne manquera pas de répondre qu'il faut mépriser de pareils bruits; alors M. de Choiseul prendra la parole, et dira qu'il n'imaginerait pas

de lui en parler, s'ils n'étaient accrédités par le roi lui-même, par des lettres de sa main écrites à l'abbé de Broglie, et par les réponses de l'abbé, notamment par celle adressée à sa majesté deux jours auparavant, qui contenait les plus odieuses imputations contre lui, contre le duc de Praslin et contre M. de l'Averdy ; que ce serait alors le cas de supplier sa majesté de vouloir bien s'expliquer, parce que si leurs services ne lui étaient plus agréables, ils étaient prêts à se retirer ; que si au contraire elle croyait leur travail et leur zèle utiles à son service, ils la suppliaient très-humblement pour le bien des affaires, que l'incertitude des événements mettait en souffrance, de leur en donner la flatteuse assurance ; que le roi, facile à embarrasser, et honteux de l'indiscrétion de l'abbé de Broglie, ne manquerait pas de dire qu'il était très-content de leurs services. — M. de Choiseul suivit littéralement le parti que j'avais proposé, et le roi dit que l'abbé était un bavard et un vieux fou, et qu'il était très-content de ses ministres. J'appris ce qui s'était passé au conseil, sans me vanter d'y avoir aucune part, et M. de Choiseul me traita comme à l'ordinaire, sans me rien dire qui eût rapport à cette affaire.

Il fut exilé quelques années après, et je l'allai voir à Chanteloup. Il avait coutume, lorsque les parties étaient finies, après souper, de raconter des histoires et des anecdotes relatives à son ministère et aux intrigues de son temps ; les femmes et les hommes se rassemblaient autour de lui, et l'écoutaient avec le plus grand intérêt. Il tomba un soir sur l'abbé de Broglie, et raconta l'histoire de la lettre dont je viens de parler. C'est, dit-il, une pièce curieuse ; et je vais la chercher pour vous la montrer. En même temps il se retourna pour entrer dans sa chambre, et, passant devant moi, il s'arrêta et dit : « Il est inutile que j'aille chercher la lettre ; voilà quelqu'un qui sait mieux que moi toute cette affaire. » Je pris alors la parole, et exposai le contenu de la lettre mot pour mot.

(D)

SUR LE DAUPHIN, FILS DE LOUIS XV.

(Cet article est tiré en partie d'un écrit de M. de Meilhan.)

Ce prince avait naturellement de l'esprit; il s'exprimait avec facilité et surtout avec éloquence, lorsqu'il était animé.

Marié, en premières noces, à une infante d'Espagne dont il n'eut point d'enfant, il épousa, en février 1747, Marie-Josèphine de Saxe, qu'il aima tendrement : dès lors il se concentra dans son intérieur. Tous ceux qui crurent avoir à se plaindre de la cour s'attachèrent au Dauphin; les dévots s'empressèrent de le capter, et il se trouva ainsi, sans en avoir formé le projet et même sans le savoir, chef d'un parti de frondeurs qui le représentaient comme le protecteur des mœurs et le zélé défenseur de la religion. Le roi, voyant dans son fils des dispositions qui semblaient devoir l'éloigner de lui, le traita avec froideur; et le Dauphin a passé vingt ans de sa vie à ne voir le roi que pendant quelques moments et comme courtisan. On a remarqué une singularité dans les rapports entre le père et le fils : c'est que jamais celui-ci n'appelait le roi ni *sire*, ni *mon père;* il trouvait le moyen d'éviter par des périphrases toute expression nominative, et ne faisait au roi que de courtes réponses, et d'un air embarrassé. Renfermé dans ses appartements, le Dauphin s'appliquait à la lecture, et avait des entretiens avec quelques hommes instruits. Mais sa répugnance connue pour ce qu'on appelait les *philosophes* ne permettait pas que beaucoup de gens d'un grand mérite eussent accès auprès de lui. L'évêque de Verdun, Nicolaï, et le comte depuis maréchal du Muy, qui tous deux avaient de l'esprit et de l'instruction; l'abbé de Saint-Cyr, homme érudit, mais superstitieux et peu éclairé, formaient, avec le duc de la Vauguyon, la société du Dauphin. Ce prince avait acquis des connaissances, et l'instruction était jointe en lui à des principes de vertu qui n'étaient combattus par aucune passion.

Dans sa première jeunesse il s'était plu à chanter des psaumes, parce qu'il avait une de ces voix fortes et étendues appelées *basses-tailles*. Il contrefaisait, pour s'amuser, les basses-tailles de la

chapelle du roi; et ceux qui l'entendirent par hasard publièrent que c'était *un vrai bigot* qui ne s'occupait qu'à chanter vêpres. Cette impression, une fois donnée dans le public, resta; mais si le Dauphin était dévot, il n'était rien moins qu'intolérant, et j'en vais donner une preuve, choisie parmi beaucoup d'autres. Il avait témoigné des bontés et s'entretenait quelquefois avec un jeune homme réputé spirituel et instruit, auquel il demanda un jour : « Connaissez-vous M. de Silhouette[1] ? » Il répondit qu'il le connaissait de réputation et par ses écrits. « Il prétend, ajouta M. le Dauphin, que lorsqu'on sait bien le droit naturel, on en déduit très-aisément tout le droit civil. » Comme le jeune homme avait envie de briller à quelque prix que ce fût, il répliqua qu'il n'y avait d'autre droit naturel que celui de la force, et que le droit civil était purement conventionnel. « Et la religion? » demanda le Dauphin. « Les religions, répondit le jeune homme, se ressemblent toutes par l'excellence de la morale; et par conséquent cela ne prouve rien pour aucune. » Il n'eût pas plutôt prononcé ces mots qu'il sentit son imprudence, et se tut quelques moments. « Eh bien! reprit le Dauphin, vous ne dites plus rien, et j'en vois la raison: on vous a dit que j'étais très-dévot, et vous croyez m'avoir scandalisé. Il est vrai que vous vous êtes fort aventuré; mais tâchez de soutenir votre thèse, ajouta-t-il en riant, et je soutiendrai la mienne. »

Un jour le Dauphin était appuyé sur le grand balcon du château de Bellevue, les yeux fixés sur Paris; un homme qui le voyait familièrement s'approcha de lui, et lui dit : « Monsieur le Dauphin a l'air bien pensif. — Je songeais, répondit ce prince, aux délices que doit éprouver un souverain en faisant le bonheur de tant d'hommes. »

S'entretenant avec le maréchal de Richelieu, il lui dit : « Monsieur le maréchal, vous avez la réputation de faire très-bien des portraits; faites le mien. » Le maréchal s'en défendit; mais le Dauphin le pressa si vivement, qu'il fallut céder. « Je vais, dit le maréchal, vous obéir; mais je suis vrai, et il pourra m'échapper des choses qui déplairont peut-être. — Je ne m'en fâcherai

[1] Il venait de se démettre du contrôle général des finances.

pas, dit le Dauphin; » et le maréchal répliqua : « Les princes sont comme les chats qui font la patte de velours; mais la griffe est dessous, et paraît bien vite. » Le Dauphin insista, et le maréchal lui dit : « Puisque M. le Dauphin l'ordonne, voici son portrait : Quand je vois M. le Dauphin, je crois être dans le magasin de l'Opéra. » Le prince se mit à rire, et le maréchal continua : « On voit, reprit-il, dans le magasin de l'Opéra, le costume d'un grand prêtre, d'un guerrier, d'un philosophe, d'arlequin, d'un berger; et tout cela se trouve dans M. le Dauphin. » Quoique cette comparaison peignît l'incertitude présumée des idées du Dauphin, et le présentât sous un aspect peu flatteur, il ne s'en offensa point, et continua de plaisanter.

Le Dauphin paraissait fatigué de sa position; il était sans crédit, et ne faisait rien pour en obtenir; il n'avait aucun des goûts qui, en donnant des occupations agréables, excluent l'ennui. Le roi était encore jeune, il pouvait vivre longtemps; et c'étaient autant d'années de langueur pour le Dauphin. Le dégoût de la vie s'empara de lui, et contribua peut-être à abréger ses jours. J'entrerai dans quelques détails sur sa mort, parce qu'une partie de l'Europe a été persuadée qu'il avait été empoisonné.

Le Dauphin, triste, ennuyé, et n'ayant pas la force de chercher à se distraire, était tombé dans une mélancolie qui altérait sa santé. Dans le même temps une dartre lui survint au-dessous du nez; et voulant la faire disparaître, il usa secrètement d'une drogue de charlatan. La Dauphine en fut instruite; et comme elle en connaissait le danger, elle s'empara de la drogue et la jeta. Le Dauphin se fâcha, se fit rapporter de la même drogue, et continua de s'en servir. La dartre disparut, mais l'humeur passa dans le sang, et se jeta sur la poitrine. Bientôt après le Dauphin commença à tousser, et sa mélancolie lui fit rejeter tout conseil. Il partit pour Compiègne dans cet état en juillet 1765. Le régiment dauphin-dragons y vint, et le Dauphin s'empressa de le faire manœuvrer tant à pied qu'à cheval. Un jour qu'après s'être échauffé il assistait à une manœuvre à pied dans un pré très-humide, il se mouilla les pieds; et comme l'heure du conseil le pressait, il s'y rendit en voiture, sans prendre le temps de changer de linge et de chaussure. Le lendemain, il eut un

gros rhume, ne voulut rien faire pour le guérir, et continua de se livrer avec excès à la fatigue, au chaud et au froid, tout le temps que son régiment resta à Compiègne. Revenu à Versailles, sa poitrine parut attaquée ; le roi chargea son premier médecin Senac[1], pour qui le Dauphin avait de l'amitié, de le voir, et de lui parler de son état et de la nécessité d'un régime suivi. Le Dauphin lui dit : « Je serai toujours fort aise de vous voir, pour causer de littérature et d'histoire avec vous ; mais mon appartement vous sera fermé, si vous me parlez de ma santé. » Il insista, et le Dauphin lui dit avec vivacité de s'en aller. L'humeur dartreuse rentrée, et le rhume négligé, altérèrent de plus en plus sa poitrine. Le roi, alarmé, fit encore parler à son fils par son premier médecin, qui, se rappelant les ordres de M. le Dauphin, fit semblant de s'adresser à un personnage de la tapisserie, et se mit à lui prédire tout ce qui arriverait d'un mal de poitrine négligé. Le Dauphin lui dit : « Je vous ai défendu de me parler de ma santé. — C'est à Aléxandre que je parle, » dit Senac. Le Dauphin rit de ce détour inspiré par l'attachement, et Senac finit en disant qu'il ne serait plus temps dans deux mois, et qu'Alexandre mourrait. La cour alla à Fontainebleau au mois d'octobre 1765, et la maladie avait fait de si grands progrès qu'il n'y eut bientôt plus d'espoir[2]. Le Dauphin alors, voyant la mort s'approcher, se soumit à tous les remèdes qu'on lui proposait ; mais il était trop tard, et le 20 décembre il mourut comme tous ceux qui ont le même genre de maladie, et par les mêmes gradations. Enfin l'ouverture de son corps prouva incontestablement qu'il était mort d'un ulcère au poumon.

Une personne digne de foi, qui était à portée de voir ces détails de près, m'a assuré qu'elle avait *vu souvent ce prince*

[1] Père de M. de Meilhan.

[2] On lit dans les Mémoires de Collé les détails suivants :

« Depuis que M. le Dauphin a été convaincu que sa maladie était mortelle, il ne s'est occupé que des services qu'il pouvait rendre à ceux qu'il aimait. Il a fait donner à un page qu'il affectionnait une compagnie ; et comme M. de Choiseul l'avait remis plusieurs fois, il l'a fait revenir, et lui a dit : *Monsieur, je veux que ce jeune homme soit placé pendant que je vis ; on l'oublierait bien vite quand je serais mort.* »

« Comme depuis qu'il est au lit il n'a dit que des choses obligeantes à tous ceux qui l'environnaient, et même à ses plus bas domestiques, M. le maréchal de Richelieu le louait de ce courage de héros avec lequel il s'oubliait lui-même pour ne songer qu'aux autres. Ce vertueux prince lui répondit : *Eh ! monsieur le maréchal, ne dois je pas exprimer ma plus vive reconnaissance à tous ceux qui s'intéressent à moi ; et mériter le regret qu'ils ont de me perdre ?* »

pendant qu'il était malade; qu'elle avait entendu les conjectures des médecins; qu'elle avait vu tous les progrès du mal, et qu'il n'était pas de calomnie, je ne dirai pas seulement plus fausse, mais plus absurde, que l'imputation faite au duc de Choiseul de l'avoir fait empoisonner. Elle a été fort répandue cependant, et on prétend même que cette fâcheuse idée fut la cause de l'éloignement de Louis XVI pour ce ministre, éloignement qui n'avait d'autre principe qu'une discussion dans laquelle il manqua de respect au Dauphin. Louis XVI dit un jour, en parlant de M. de Choiseul : *Je dois à la mémoire de mon père de ne jamais approcher de ma personne un homme qui lui avait manqué, et qui s'était déclaré insolemment l'ennemi du fils de son souverain.*

Le Dauphin avait pris pour modèle le duc de Bourgogne; et, dirigé par les intentions les plus louables, on croit qu'il aurait fait dans le gouvernement des changements essentiels. On pense d'ailleurs qu'investi du pouvoir suprême, ce prince aurait senti la nécessité d'une marche suivie et constante. Les dévots auraient eu peut-être un certain empire sur lui, par l'habitude qu'il avait prise de les écouter; mais les affaires, les circonstances auraient sans doute approché de lui des hommes éclairés; et sa justice naturelle, ainsi que la bonté de son caractère, lui auraient inspiré de l'indulgence pour ceux qu'aurait entraînés l'erreur de leur esprit. Sa réponse au jeune homme dont il est question plus haut semble autoriser cette opinion.

Anecdote sur la Dauphine, mère de Louis XVI.

Quelque temps après mon arrivée en Bretagne, je reçus une lettre de la comtesse de ****, attachée à la maison de madame la Dauphine, et dans laquelle cette princesse était peinte d'une manière très-peu favorable. Ma surprise fut extrême, en recevant par la poste une lettre qui contenait des expressions aussi téméraires, et je me gardai bien d'y répondre. Quatre ou cinq mois après je revins à Paris, et je parlai à madame de **** de son imprudente lettre; et voici l'explication qu'elle m'en donna : « On craignait, me dit-elle, après la mort du Dauphin, que

madame la Dauphine ne prît du crédit sur le roi, qui paraissait touché de l'extrême douleur qu'elle éprouvait. » Il était intéressant de faire connaître au roi l'ambition de madame la Dauphine, mais rien de plus difficile que d'y réussir. « Il m'est venu dans l'idée, ajouta madame de ****, que vos lettres seraient ouvertes, et leur contenu montré au roi. D'après cela, je suis convenu avec M. de Choiseul de vous écrire, sur madame la Dauphine, les détails que je désirais qui fussent connus du roi; et je crus que ces détails, mandés *confidentiellement* par une personne qui était auprès d'elle, feraient plus d'effet sur le roi que des propos directs qu'on hasarderait. Je ne me suis pas trompée jusqu'à un certain point dans mes conjectures; le roi, à qui l'on a porté un extrait de ma lettre, l'a remis à M. de Choiseul; mais, suivant toutes les apparences, il n'a pas ajouté foi à ce que je mandais; car il a écrit de sa main, au bas de l'extrait : *Voilà une méchante femme.* Je priai madame de **** de choisir dans de semblables circonstances d'autres confidents, parce que sa lettre aurait pu me mettre dans l'embarras, et m'avait longtemps inspiré la crainte d'être recherché pour cette correspondance. Cinq mois s'étant écoulés, je croyais n'avoir plus rien à craindre; mais un jour le marquis de Saint-M***** m'ayant abordé, me dit : « Je suis chargé de vous parler, de la part de madame la Dauphine, d'une affaire très sérieuse, et qui lui tient fort à cœur. Elle sait que vous avez reçu une lettre où elle est fort maltraitée, et elle prétend voir cette lettre, ou du moins en savoir exactement le contenu. Vous connaissez madame la Dauphine, elle est entière dans ses volontés; ainsi vous ne devez point balancer à lui donner satisfaction. » Je réfléchissais pendant que M. de Saint-M***** me parlait, et il me parut évident que madame la Dauphine n'avait qu'une notion imparfaite de la lettre qui m'avait été écrite, et d'après cela j'arrangeai ma réponse.

Je pourrais, dis-je, vous répondre que je brûle mes lettres; mais je serai plus sincère avec vous, et je vous avouerai que j'ai toutes les lettres que m'a écrites madame de ****. Il y a quelque fondement à ce que dit madame la Dauphine, mais il s'en faut bien que la lettre contienne des choses aussi graves. Je

vous la montrerai demain, et vous pourrez en rendre un compte fidèle. Il convint de venir le lendemain chez moi à dix heures du matin, et je m'empressai d'y rentrer pour relire la lettre de madame de ****. Après avoir réfléchi sur ce qu'elle contenait, je pensai qu'il était possible de donner le change au marquis de Saint-M***** en refaisant la lettre, et en laissant subsister une partie des imputations; mais avec des correctifs tels, qu'il devenait évident que la personne qui écrivait rapportait les faits sans y ajouter foi. J'envoyai aussitôt un courrier à madame de ****, qui était à Versailles; et après lui avoir fait part de ce qui s'était passé entre M. de Saint-M***** et moi, je l'engageai à m'écrire aussitôt deux ou trois lettres datées de l'époque de mon séjour en province, et d'y insérer une partie des choses qu'elle m'avait écrites contre madame la Dauphine, avec les correctifs dont je viens de parler. Le danger était plus grand pour elle que pour moi; aussi elle se mit sans délai à écrire les lettres, qu'elle tourna avec beaucoup d'adresse, suivant le sens que je lui avais indiqué. Je reçus le jour suivant ces lettres à cinq heures du matin, et les jetai dans un grand carton pêle-mêle avec d'autres papiers. Le marquis fut exact au rendez-vous, et je l'attendis dans mon lit, afin de lui paraître peu occupé d'une affaire qui me semblait devoir être facilement éclaircie. Je lui fis mes excuses de ce qu'il me trouvait encore couché; j'allai ensuite chercher le carton, et j'en tirai plusieurs papiers et lettres qui, étant tous mêlés et confondus, donnaient à penser que je ne m'étais pas empressé de rechercher la pièce dont il s'agissait. Après avoir parcouru la date de plusieurs lettres, je trouvai enfin celles qui m'avaient été envoyées le matin; et les donnant à lire au marquis, je le priai, au cas qu'il y eût quelque chose d'indiscret et de hasardé, de donner à son rapport la tournure la plus favorable. Il lut les lettres, et fut complétement dupe. Il me promit de rendre un compte fidèle de ce qui avait excité l'inquiétude de madame la Dauphine, et nous nous séparâmes. Mais comment madame la Dauphine avait-elle été instruite? voilà ce que ne pouvait concevoir madame de ****. M. de Choiseul avait ce qu'on appelle le secret de la poste, c'est-à-dire que le roi lui remettait les extraits que l'intendant

des postes lui apportait, et il n'avait parlé à personne de la lettre de madame de ****. L'intendant des postes, habitué au plus profond secret, n'en avait certainement rien dit. Le mystère fut éclairci après la mort de madame la Dauphine. M'étant trouvé avec le marquis de Saint-M****, je lui parlai de la lettre, et lui avouai la ruse dont je m'étais servi pour mettre en défaut les recherches de madame la Dauphine. Mais lui ayant témoigné mon étonnement de ce qu'elle avait été instruite de cette lettre, il me dit : « Vous ne savez pas, et M. de Choiseul lui-même a ignoré que le roi, depuis la mort du Dauphin, allait assez fréquemment chez madame la Dauphine, dont l'appartement communiquait au sien par un petit escalier. Habitué à la voir, il avait insensiblement pris confiance en elle ; et son crédit, dont elle faisait un mystère, augmentait de jour en jour. Lorsqu'on vous eut écrit la lettre où elle était si mal traitée, le roi lui dit : « Il y a une dame qui a écrit de belles choses de vous à M. de ***. » Il lui nomma la dame, et n'entra dans aucun autre détail ; mais il en avait assez dit pour exciter vivement sa curiosité ; et, dès qu'elle sut votre arrivée, elle me chargea de vous voir, et de savoir de vous le contenu de la lettre, à quelque prix que ce fût. »

(E)

SUR MADAME LA DUCHESSE DE GRAMONT.

(Article de M. de Meilhan.)

Madame la duchesse de Gramont était restée à Remiremont jusqu'à l'âge de vingt-huit ans, et n'avait pu acquérir dans un chapitre une idée juste de la méchanceté des hommes, de l'art des calomniateurs, et de la facilité avec laquelle on ajoute foi aux calomnies. Elle acquit en peu de temps le plus grand ascendant sur le duc de Choiseul, son frère ; et ceux qui jugent des autres d'après eux-mêmes, sachant qu'elle était sans fortune, ne doutèrent pas qu'elle ne s'empressât de faire ce qu'on appelait *des affaires*. C'était connaître bien mal la duchesse de Gramont, qui avait l'âme la plus élevée. M. de Choiseul passa un mar-

ché pour les fourrages, et le bruit se répandit que les entrepreneurs avaient donné à madame de Gramont cent mille écus de pot de vin. Elle en fut instruite, alla trouver son frère, et lui conta l'imputation injurieuse dont on voulait la souiller. Le duc tâcha de l'apaiser; tous ses efforts furent vains : elle n'avait aucune idée des formes, et croyant, ce qui était à peu près vrai, que rien n'était impossible à son frère, elle lui demande de casser le marché. Son frère lui représente qu'il est signé du roi. Madame de Gramont, entière et absolue, n'est point arrêtée par cet obstacle, et insiste. Le duc lui objecte alors que le moyen qu'elle veut employer pour confondre la calomnie ne servira qu'à lui donner de la consistance, et elle se rend avec bien de la peine à cette raison.

Quelque temps après, M. de Lally, arrivé depuis peu de l'Inde, se rend à Fontainebleau, où se trouvait la cour. L'acharnement du public, provoqué par les libelles que répandaient avec profusion les nombreux ennemis de cet infortuné général, était à son comble. L'on répand qu'il a donné des diamants d'un grand prix à la duchesse de Gramont, et l'on impute à la certitude qu'avait le comte de Lally de sa protection, l'assurance que lui donne son innocence. La duchesse, instruite de ce bruit, s'indigne d'être soupçonnée de ce trafic infâme de la faveur de son frère; les ennemis de Lally profitent de ces dispositions, et lui persuadent qu'un si grand criminel n'est point à ménager, et que sa réputation et celle de son frère seront éternellement compromises, si elle ne manifeste pas aux yeux du public qu'elle ne prend aucun intérêt au coupable. On propose au conseil de faire arrêter Lally : le duc de Choiseul, par faiblesse pour sa sœur, ne s'y oppose pas; mais en sortant du conseil il envoie chercher le comte d'Estaing, qui avait servi sous Lally dans l'Inde, et lui dit : *Savez-vous qu'on va arrêter M. de Lally, et le conduire à la Bastille?* M. d'Estaing comprend ce que cela veut dire, et part pour Paris, où il trouve Lally, lui raconte ce qu'il vient d'apprendre, et lui conseille de s'évader, au moins pour laisser passer l'orage. Lally se met en fureur, refuse de partir ou de se cacher, et vingt-quatre heures après il est arrêté. La part qu'on peut dire que madame de Gramont eut

ainsi à la malheureuse catastrophe de Lally lui causait le souvenir le plus amer [1].

La duchesse de Gramont, par sa conduite mesurée, sa prévoyante sagesse, jointes à un certain ton, à de certaines manières, avait, sans se donner de mouvement, un ascendant marqué dans la société; jamais personne n'a joui d'une plus grande considération, et à la mort de son frère elle n'a point diminué, ce qui prouve qu'elle était indépendante des circonstances. Elle avait un talent rare dans l'esprit pour exposer une affaire, et la présenter sous le jour le plus favorable. Durant le ministère de son frère elle savait justifier sa conduite, la faire valoir, lui ramener, par ses attentions et par des prévenances de la plus gracieuse simplicité, ceux que la légèreté de son caractère et ses propos, quelquefois indiscrets, aliénaient.

Ses récits étaient attachants, son style simple et naturel. Jamais elle ne montra de prétentions à l'esprit; renfermée dans la sphère du sien, elle n'en franchissait point les limites. N'allant pas à la cour depuis le renvoi de son frère, les gens qui étaient dans la plus grande faveur lui rendaient des devoirs empressés, et ambitionnaient son suffrage. Personne n'a été plus fidèle en amitié, et plus dévoué à ses amis. On ne vantait point son esprit, on ne citait point ce qu'elle disait; mais on recourait à son conseil, on était flatté de son approbation, et on avait la plus grande confiance dans ses lumières; sa discrétion reconnue lui procurait une foule de confidences importantes, et personne dans

[1] J'étais un soir chez madame la duchesse de Gramont, où se trouvait aussi madame la maréchale de Beauvau. M. de Choiseul entre par une petite porte, avec un air triste et un papier à la main. « Qu'avez-vous, mon frère? lui demande la duchesse. — Voilà l'arrêt de Lally, que je porte au roi; » et il se met en devoir de lire. Puis me regardant. « C'est de votre compétence ceci, monsieur, me dit-il; voulez-vous bien lire, et nous dire votre avis? » Je lis; et quand je suis à ces paroles, *Atteint et convaincu d'avoir trahi les intérêts du roi, de l'État et de la compagnie*, je demeure surpris et indigné. « Eh bien! dit M. de Choiseul, continuez. — Je n'ai pas besoin, répliquai-je, monsieur le duc, d'aller plus loin pour voir que cet arrêt est la plus atroce des iniquités. On peut trahir les intérêts du roi par un excès de zèle, ignorance ou impéritie. Une phrase aussi équivoque montre l'embarras des juges, qui n'ont pu le convaincre de *trahison*. S'ils en avaient eu la preuve, ils se seraient exprimés positivement. Tout homme qui entre en contrebande une perdrix ou une bouteille de vin trahit les intérêts du roi, ceux de l'État, et ceux de la compagnie des fermes. Suivant l'horrible dispositif de cet arrêt, il mérite donc la mort? » Mon avis fit quelque impression. M. de Choiseul monta chez le roi, tâcha de le fléchir, mais le trouva trop fortement prévenu contre l'infortuné Lally pour obtenir sa grâce.

(*Note de M. de Meilhan.*)

Paris n'était aussi exactement instruit de ce qui se passait de plus secret à la cour. Sa chambre était un centre où tout aboutissait depuis trente années, et jamais un homme d'une réputation équivoque n'y fut admis. La fierté de son caractère se soutint dans sa prison; elle montra à sa mort le plus grand courage, et un dévouement héroïque pour son amie la duchesse du Châtelet. Interrogée au tribunal révolutionnaire, elle n'essaya pas de se justifier. *Il serait inutile*, dit-elle aux juges, *que je parlasse de moi; mais je dois à la vérité de dire que l'on ne peut rien imputer à madame du Châtelet, qui n'a jamais pris part aux affaires publiques, qui n'a jamais connu l'esprit de parti, ni participé à aucune intrigue. Il y a des gens aussi innocents qu'elle; mais il n'y en a pas que leur caractère, leur manière de vivre rendent moins susceptibles d'accusation et même de soupçon.* Madame de Gramont avait engagé son amie à revenir en France; et, se reprochant sa mort avec désespoir, elle fut insensible à la sienne [1].

(F)

NOTICE SUR LE CARDINAL DE BERNIS [2].

Le cardinal de Bernis n'est pas encore personnellement bien connu.

Sa naissance était beaucoup plus distinguée qu'on ne croit communément. Dans mes recherches aux archives de Rome, j'ai rencontré des pièces authentiques, des lettres du pape Innocent XI, qui prouvent que, dès le commencement du douzième siècle, sa famille, déjà très-illustre, posséda le château de Gange, *Aganticum*. Allié aux plus grandes maisons, aux Montmorency, etc., etc., il était le troisième de son nom qui eût siégé à Albi. Il avait, dans sa jeunesse, étudié plus qu'on ne croyait aussi.

[1] Ajoutons à ce récit un trait qui prouve la force de son âme et l'élévation de son caractère. Madame de Gramont fut traduite au tribunal de Fouquier-Tinville. « N'as-tu pas, lui dit-on, en-« voyé de l'argent à des émigrés ? — « J'allais dire que non, répondit-elle; « mais ma vie ne vaut pas un mensonge. »

[2] Cette Notice curieuse est, comme on l'a vu, page 52, de M. Loménie de Brienne, d'abord archevêque de Toulouse, puis ministre, puis archevêque de Sens et cardinal. Le manuscrit qui contient ce morceau est tout entier de sa main.

Il a eu pendant toute sa vie, à l'exception peut-être de ses dernières années, un avantage singulier et précieux : celui d'avoir besoin de très-peu de sommeil pour se bien porter. Je puis certifier que, jusqu'en 1786, il ne restait guère plus de cinq heures au lit. Et qu'on ne dise pas qu'on l'a vu à Rome, bien des années, se dédommager amplement le jour du sommeil qu'il ne prenait pas la nuit. La vérité constante est qu'il n'a dormi ainsi le jour que quand, à la fin, l'occupation et la distraction lui ont manqué totalement. Dans le temps où il a dû suivre la négociation du traité de Versailles, négociation qui lui a coûté plus de travail qu'on ne pense, et que l'on affecte de le dire communément, il passait toute la journée à la cour, toutes les soirées en compagnie, et même au jeu (quoiqu'il ne l'aimât en aucune manière; mais seulement alors pour dérouter l'espionnage des ministres en place, qui ne l'aimaient pas, et ne savaient nullement ce que le roi lui avait confié à cet égard); ensuite il travaillait toute la nuit. Cela a duré bien des mois. *Le fait est sûr.*

A ce propos, il faut dire que le traité de Versailles n'a point été, comme on l'a cru, un pur effet des intrigues de la marquise de Pompadour. A peine la paix de 1748 avait-elle été signée, que Marie-Thérèse, qui avait machinalement et intérieurement conçu une inclination singulière pour Louis XV (*le fait est encore sûr*), avait projeté et suivi l'idée de se lier étroitement avec lui. Le marquis de Puysieux, alors secrétaire d'État des affaires étrangères, et ensuite assez longtemps ministre d'État, ainsi que son ami et créature le comte de Saint-Severin, traitaient de radotage ce que le ministre de France à Vienne, immédiatement après la paix d'Aix-la-Chapelle, écrivait périodiquement à ce sujet dans ses dépêches, et les assurances qu'il répétait du désir ardent de Marie-Thérèse de s'unir avec le roi. Ce ministre était *Blondel*, oncle de mon père, qui, au retour d'Aix-la-Chapelle, où on l'avait envoyé un peu tard, lorsque M. de Saint-Severin avait déjà fait bien des sottises, avait demandé au marquis de Puysieux, comme récompense personnelle, de placer là son oncle. Je sais tout cela de science certaine. Le cardinal de Bernis m'a dit ensuite, de

lui-même, qu'il avait retrouvé et reconnu toute cette correspondance en compulsant le dépôt des affaires étrangères, pour se préparer au traité de 1756.

Je puis affirmer que son avis n'eût pas été de prendre cette marche politique. Il pensait que la France n'avait pas besoin d'*alliés*. Le roi voulut s'unir avec Marie-Thérèse, et désira qu'il se chargeât de la négociation. Alors il souhaita plaire au roi, et l'on peut le dire à parler impartialement, qu'il rédigea *très-bien* un traité, *très-mauvais dans le fond:* encore y aurait-il bien des choses à dire à ce dernier égard.

Le cardinal de Bernis faisait tout par lui-même. Ses secrétaires n'ont jamais été que ses *copistes*, je puis le certifier; même l'abbé *des Haisses*, son ami intime, ne fut, comme eux, que son *copiste* en fait d'affaires *politiques;* il ne le laissait agir que pour ses affaires *domestiques*.

Même dans le temps où il s'adonnait le plus au plaisir et à la paresse épicurienne, à la bonne compagnie, aux vers agréables, il avait la conscience de la facilité qu'il trouverait à faire *sa fortune et son chemin*, dès qu'il le voudrait sérieusement. Ses camarades de séminaire, devenus ensuite amis de société, les Montazet, archevêque de Lyon; la Rochefoucauld, depuis cardinal, et autres dont le nom m'échappe, qui furent placés, et dans la grande route, bien avant lui, voulurent quelquefois l'engager à songer à faire *son chemin*, comme eux; à prendre sérieusement l'état ecclésiastique. Il leur répondit, et bien des fois : *J'ignore quand je prendrai ma résolution de me mettre en chemin; mais ce que je sais est que, dès que je l'aurai prise et que je commencerai à marcher, je me trouverai devant vous*. Et cela s'est vérifié.

Il disait que longtemps il n'avait rien fait pour *mériter;* mais que jamais il n'avait *rien* fait qui pût *démériter*.

Sa liaison avec madame de Pompadour n'a pas été ce qu'on croit. Il la connaissait peu avant qu'elle eût été *arrangée* avec le roi. Je dis *arrangée*, et j'ai raison; car cette affaire d'amour a été menée singulièrement. Il était convenu, décidé, comme pour un mariage entre potentats, qu'elle serait maîtresse du roi, bien des mois avant que le roi la prît; et le cardinal de

Bernis était resté presque persuadé que le roi n'avait encore rien obtenu lorsqu'il partit pour l'armée. Lorsqu'il partit, on agita dans son conseil privé (pour ce genre d'affaires) quelle société on donnerait à la future maîtresse pendant l'absence de son amant, et quelles personnes, en petit nombre, on lui permettrait de voir. Le roi voulut personnellement que l'abbé de Bernis alors devînt sa société intime; et il fut arrêté que ce serait lui qu'elle verrait le plus. C'est de cette époque que data la confiance *intérieure et déclarée* du roi dans l'abbé de Bernis. Cette confiance *intérieure* n'a pas cessé une minute depuis, pas même lorsque le roi l'exila. Voici quelle en était la source. Louis XV, comme on sait, épiait les correspondances de tous les gens de la cour et en place. Un grand nombre d'eux correspondaient avec l'abbé de Bernis depuis bien des années. Le roi avait lu toutes leurs lettres, dans lesquelles ils laissaient échapper bien des libertés, bien des imprudences. Il avait pareillement lu toutes les réponses de l'abbé; et pendant près de six ans, plus ou moins, il n'avait pas trouvé, dans une seule de ses réponses, la moindre phrase *imprudente* ou *irréfléchie*, pas un mot qui pût le faire soupçonner de la moindre malignité, de la moindre méchanceté, du moindre mécontentement, quoiqu'il parût parler à cœur ouvert, et avec autant de franchise que d'esprit. Le cardinal m'a répété cela vingt fois tête à tête, sans qu'il pût avoir le moindre intérêt à me le dire. D'ailleurs il ne *mentait pas*.

Quoique Louis XV eût été singulièrement content de son *préceptorat* auprès de la marquise pendant la campagne, et celle-ci fort contente de sa direction, les deux amants ne se sont décidés que longtemps après à lui faire faire un grand chemin.

Son début fut l'ambassade de Venise. Machault et d'Argenson, qui le craignaient, mirent tout en œuvre pour le faire échouer. Ils lui demandèrent comme une preuve de ses talents qu'ils vantaient avec exaltation, comme un signalé service à rendre à l'État, de découvrir à son passage à Turin, et d'envoyer à la cour la copie du traité que le roi de Sardaigne venait de conclure avec l'Espagne si secrètement, que ni à Madrid, ni à Turin, les ambassadeurs de France n'en avaient rien pu connaître. L'abbé de

Bernis sentit le piége, et crut bien qu'il ne pouvait éviter de se faire dire *peu habile* et *peu adroit,* et même aussi *fort négligent :* car comment découvrir un traité secret, dans une cour étrangère où il ne devait rester que trois jours? Après y avoir réfléchi mûrement et pendant toute la route, voici le parti qu'il prit. Il employa une première visite auprès du ministre Osorio à gagner sa bienveillance personnelle; ce qui lui fut facile, attendu les grâces et le charme qu'il portait dans la société et la conversation. Sûr de lui avoir plu, il lui dit que sa fortune dorénavant pouvait être due à ce que lui (Osorio) voudrait bien faire en sa faveur. Il lui expliqua ensuite combien il trouverait d'avantages sur ses rivaux et ennemis auprès du roi et dans les conseils, s'il parvenait à remplir la commission, presque impossible à exécuter, qui lui avait été donnée à son départ, de faire parvenir à la cour de France une copie de ce traité alarmant, à cause du mystère. Il lui fit sentir en même temps que ce mystère ne pouvant pas être bien long, il n'y avait rien à perdre à le faire cesser quelques jours plus tôt. Osorio sentit qu'il y avait de la vérité, ouvrit son tiroir, y prit et lui remit une copie exacte du traité, et en trois jours il parvint à faire connaître ce qu'on ignorait depuis plusieurs mois. Machault et d'Argenson furent confondus; et comme ils ignoraient combien le succès avait été facile, ils ne pouvaient contredire les éloges que ce succès inattendu fit donner au négociateur par le conseil et par la marquise de Pompadour, le roi, et les amis de l'abbé.

À Venise, où ses rivaux l'avaient fait placer de préférence, comme dans un cul-de-sac, en comparaison des autres ambassades, il fut encore servi par un hasard des plus favorables. Là, les ministres étrangers, réduits à vivre entre eux, se *déboutonnent* plus aisément et plus involontairement. Lié avec l'ambassadeur d'Espagne, qui avait été l'amant de la maîtresse actuelle du premier ministre *la Ensenada,* il eut par celui-ci une connaissance très-anticipée de la marche progressive du discrédit de *la Ensenada,* sa maîtresse écrivant périodiquement à son ancien amant, et lui confiant toutes les preuves que le premier ministre recevait tous les jours des dispositions du roi à son égard; preuves secrètes, et que le premier ministre cachait avec un soin

extrême, et tellement que l'ambassadeur de France, alors le duc de Duras, ne cessait d'écrire et d'assurer que *la Ensenada* était mieux ancré que jamais. L'abbé de Bernis, bien mieux instruit, écrivait et assurait périodiquement le contraire, avec une espèce de ton prophétique. Il fut en état, peu à peu, d'indiquer d'avance le mois et presque la semaine où la chute du premier ministre aurait lieu. Fondés sur les dépêches du duc de Duras, les ministres à Versailles tournaient en ridicule celles de l'abbé, qui, du fond de ses *lagunes*, à Venise, avait la sotte vanité de se croire instruit de ce qui se passait derrière les rideaux du roi d'Espagne à Madrid, mieux que les ministres les plus clairvoyants, à cette cour même. La prophétie vérifiée, on sent quel étonnement frappa le conseil. L'abbé fut dès lors unanimement proclamé, même par ses ennemis, comme un homme d'un talent vraiment supérieur en fait de négociations et de coup d'œil politique, etc. *Ces détails sont exacts.*

L'abbé de Bernis se trouva à l'apogée de sa faveur et de sa considération à la cour par une circonstance qui fait infiniment d'honneur à sa probité, à son bon cœur et à sa vraie philosophie. Ce fut sa conduite au moment de l'assassinat de Louis XV, conduite dictée par ce qu'on appelle au plus juste titre *des sentiments d'honnête et galant homme* et d'*homme raisonnable* qui le soutint là, quand tous les intrigants, foncièrement vils, firent naufrage avec turpitude.

Le roi étant blessé, on le crut aisément en péril. Tous les ministres du moment, même les plus habiles, ou du moins réputés tels, perdirent la tête, ou ne s'occupèrent que d'intrigues basses, parce que leur unique objet était de conserver leur place, en cas d'un nouvel événement, ou de se servir de celui-là pour chasser la maîtresse, leur *bienfaitrice originairement*, ou leur *idole forcément*. L'abbé de Bernis réfléchissant sur lui-même, et sentant que ce qui lui était absolument nécessaire pour vivre heureux était, non de conserver sa place ministérielle (il était alors ce qu'on appelait simplement *ministre d'État*), non, à plus forte raison, d'aller encore au delà dans la carrière de l'ambition et des honneurs ainsi que des richesses, mais bien de rester content de lui-même et de ne point se déshonorer en sa propre con-

science, encore plus qu'aux yeux des honnêtes gens qui l'avaient connu à fond, se dit que, dans une pareille occasion, il fallait oublier absolument ce qui pourrait arriver de lui par la suite comme ministre, et ne songer qu'à remplir tous ses devoirs envers le roi blessé, M. le Dauphin qui devait veiller sur l'État, la maîtresse du roi à qui il avait de grandes obligations, et la chose publique, dont il était chargé comme ministre. En conséquence, uniquement occupé de ces différents devoirs, oubliant totalement ce qui pouvait résulter du côté des intrigues, il eut seul la tête nette et libre. Lui seul donna des conseils d'ami fidèle et sûr à sa bienfaitrice, qu'il encouragea à rester à la cour, au péril de ce qui pouvait en arriver, péril que tous les autres ministres exagéraient pour s'en débarrasser à tout événement, jusqu'à ce que le roi, à qui elle devait tout, lui fît connaître sa volonté. Lui seul pressa M. le Dauphin d'assembler le conseil, sans ordre, et de se montrer d'une manière digne de lui; ce à quoi les autres ministres ne s'enhardissaient nullement. Lui seul, le conseil assemblé, osa ouvrir des avis qui ne manquèrent pas d'être suivis, chacun ayant soin de bien mettre en tête de son assentiment qu'on ne pouvait rien ajouter à ce que *monsieur l'abbé proposait et soutenait être à propos*. Lui seul pensa à consoler, à rassurer tour à tour les enfants et la maîtresse. Lui seul, ne cherchant point à intrigailler et à écrire, cette nuit-là, à Paris, eut le temps et le loisir d'examiner ce qui se passait dans l'antichambre du roi. Plus à portée qu'un autre par là, il put, par un hasard naturel, voir le premier le roi blessé, et s'assurer de l'absence de tout danger pour sa vie. De là, il put lui rendre compte de tout ce qu'il avait fait et dit. Louis XV, naturellement juste, raisonnable, et même, on peut le dire, naturellement ami de l'honnêteté et de la vertu, auxquelles il n'aimait pas qu'on manquât et ne manquait lui-même, quoique entraîné par ses faiblesses, approuva tout, parce qu'en effet, dans tout ce que l'abbé avait fait et dit, il avait suivi, sinon le stoïcisme d'une haute vertu, du moins les sentiments de la vertu le plus à la portée de l'humanité, et peut-être, au fait, de la meilleure philosophie. D'autre part, le Dauphin et ses sœurs lui surent gré du rôle qu'il leur avait fait jouer. D'ailleurs, on ne put s'empêcher de sentir et d'avouer

qu'il avait montré plus de tête et d'attention pour la conduite des affaires, et comme ministre, qu'aucun autre membre du conseil. En un mot, il m'a dit cent fois que jamais il ne s'était cru plus en droit de s'estimer lui-même que dans cette occasion importante; qu'il croyait de bonne foi n'avoir en ce moment manqué à aucun des devoirs que pouvait lui imposer la conscience d'un honnête homme, et qu'il devait cette satisfaction de l'âme, et le grand succès qui en résulta pour sa fortune (puisqu'il réussit à tout après), uniquement à ce que, s'étant bien interrogé lui-même, il s'était assuré de n'avoir nullement besoin de cette même fortune pour vivre heureux, mais bien de pouvoir continuer à s'estimer lui-même le reste de sa vie.

L'amour-propre et la vanité du cardinal de Bernis (on peut, peut-être même doit-on dire qu'en effet il en avait) n'était pas ce qu'on pouvait croire. Il savait très-bien se rendre justice, et apprécier ce qu'il avait fait. Certainement on ne saurait dire qu'il n'aimât pas à raconter, même en quelque sorte à vanter, ses opérations personnelles comme ministre; mais je puis certifier qu'il savait mieux que personne et qu'il reconnaissait très-bien que le hasard aurait eu la meilleure part à tout ce qui l'aurait pu rendre plus célèbre. Au moment où il paraissait toucher au faîte de sa gloire (je parle de l'instant où le maréchal de Richelieu, par des succès inouïs, ayant acculé l'armée des alliés, semblait prêt à terminer la guerre d'une manière qui aurait couronné tous les projets politiques formés et suivis durant le ministère de l'abbé de Bernis), le jour même où il s'attendait d'heure en heure à recevoir la nouvelle officielle de l'entier désarmement et de la dispersion de l'armée ennemie, il passa plus d'une heure à se promener seul dans son cabinet, en réfléchissant à ce que l'histoire dirait de tous ces événements qui avaient signalé les premières années après la conclusion du traité de Versailles : Mahon pris, la victoire d'Hastenbeck, la conquête de l'Allemagne, la destruction de l'armée hanovrienne, etc., etc. Puis, repassant en lui-même par quels moyens toutes ces choses avaient été exécutées, par quels personnages elles avaient été conduites, de quelles têtes la plupart des projets étaient éclos, toutes les intrigues qui avaient eu lieu, tout ce que le hasard seul le

plus imprévu avait fait, tout ce qu'il avait eu lui-même d'obstacles à vaincre, de peines à dévorer, il se disait : « Pauvre postérité, que sauras-tu ? Et comme la vérité, exacte au fond, pourrait se moquer de toi, etc., etc. ! » Il me l'a répété vingt fois ; telles étaient les idées qui l'occupaient à l'instant où l'officier qui apportait la nouvelle de la convention de Closter-Seven fit claquer son fouet à sa porte. Il le voit monter chez lui ; il ouvre la dépêche, lit la teneur du traité, comprend à l'instant quelle en doit être la suite inévitable. Sa première idée fut de se dire : « Le rêve est fini. Ah ! parbleu, la postérité n'est pas si à plaindre ; « elle ne sera pas dans le cas de s'étonner si mal à propos. »

La disgrâce du cardinal de Bernis n'a point été ce qu'on croit communément, quant à la cause, ni quant aux effets pour lui.

Je suis certain, et je ne pourrai jamais croire, en aucun temps ni sous aucun aspect, que la cause de cette disgrâce ait été le projet d'éloigner la marquise de Pompadour, et d'être premier ministre en titre. Personne ne connaissait mieux que lui l'impossibilité absolue de déterminer jamais Louis XV à prendre, à proprement parler, un premier ministre. Personne n'était plus incapable que lui d'ingratitude envers madame de Pompadour. La vérité est que ce fameux mémoire dont on a tant parlé, et que si peu de gens ont lu, est peut-être ce qui fait le plus d'honneur au cœur et à l'âme du cardinal de Bernis, lequel très-positivement était un excellent patriote et un honnête citoyen. Le mémoire avait pour objet, 1° de démontrer la nécessité de faire la paix, attendu que le roi n'avait plus ni *argent*, ni *généraux*, ni *vaisseaux*, et de s'en tenir, si la cour de Vienne ne voulait pas finir en même temps, au secours porté dans le traité de Versailles ; 2° la nécessité de ne plus laisser chaque ministre dans son département maître d'en faire monter les dépenses au degré qu'il lui plaisait, et de démontrer au roi les inconvénients de cette espèce de politique de sa part, qui lui faisait faire quatre ou cinq rois particuliers et despotes, des quatre ou cinq ministres qui se partageaient le gouvernement.

La marquise aurait accepté peut-être la deuxième partie du mémoire ; mais la première n'était pas de son goût. Elle était séduite par les avances de Marie-Thérèse. Le duc de Choiseul,

ambassadeur à Vienne, la servait en cela selon son goût, lui persuadait qu'il saurait bien continuer la guerre, etc., etc. Le cardinal pouvait arranger tout, s'il ne fût pas resté persuadé que la paix seule pouvait sauver la France, et s'il n'eût pas été déterminé à quitter le ministère, plutôt qu'à y rester pour continuer une guerre désastreuse. La marquise, ne pouvant ni ne voulant de son côté renoncer à son idée favorite, que soutenait le duc, auquel elle était alors entièrement livrée, détermina enfin le roi à sacrifier totalement le cardinal.

Le cardinal était assuré de son sort; il avait plus d'une fois causé tranquillement sur ce point avec la marquise. Il savait qu'il serait *exilé*, et même il le lui avait dit. Un jour il lui avait dit de sang-froid, et comme causant de choses indifférentes : *Nous séparer, à la bonne heure; rien de plus simple et de plus facile. Mais pourquoi porter la chose à l'extrême? pourquoi un coup de poignard?* Elle n'avait rien répondu.

Il avait prévu, fixé le jour même où il comptait recevoir l'ordre. Il était certain que ce serait immédiatement après que, par un dernier effort de son grand crédit auprès du parlement de Paris, il aurait fait passer l'enregistrement d'un emprunt de quarante millions, qui souffrit beaucoup de difficultés. Il ne se trompa que de deux jours, et cela à cause que le roi, partant pour Choisy, lui avait demandé quel jour il lui convenait mieux de s'y rendre pour le conseil? A quoi il avait répondu : *Puisque c'est moi qui dispose du temps de votre majesté, ce sera pour tel jour.... après-demain, vu que demain j'ai dû donner rendez-vous à M. de Staremberg.* — « Eh bien! avait répliqué le roi, « à après-demain, donc. »

Le lendemain, le cardinal étant en conférence avec M. de Staremberg, reçut l'ordre de se rendre à Vic-sur-Aisne; il ne s'y attendait que pour le lendemain du conseil prochain. J'oubliais de dire que ces faits, le départ pour Choisy, la demande du roi, l'indication du conseil pour le troisième jour, avaient eu lieu à l'issue de la conférence dans laquelle il venait de rendre compte que l'affaire de l'enregistrement de l'emprunt avait été finie, ou la veille, ou le matin même.

Ce que j'ai dit de l'impossibilité que le cardinal faisait valoir

dans son mémoire, de continuer la guerre sans argent, sans généraux, sans vaisseaux, est si vrai et si exact, que, comme il me l'a raconté souvent, lorsqu'il fut rendu à Vic-sur-Aisne, le duc de Choiseul, chaque fois qu'il voyait ou le neveu du cardinal, ou son ami l'abbé des Haisses, et il les voyait souvent (tout cela se passant comme une affaire d'arrangement de société, et non comme une brouillerie ou une inimitié), il leur disait toujours : *Dites au cardinal que nous n'avons ni argent, ni généraux, ni vaisseaux, mais que cependant nous faisons et ferons encore la guerre.* Cela, il le répéta nombre de fois. A la fin, le cardinal, un peu ennuyé, dit expressément à l'abbé des Haisses, un jour qu'il le renvoyait de nouvau parler au duc pour je ne sais quelle affaire : « Si le duc vous tient encore le même propos, répondez-lui : Ma « foi, monsieur le duc, s'il faut vous le dire, S. Em., la dernière « fois, m'a dit à ce propos qu'elle savait tout comme vous « que, sans argent, sans généraux, sans vaisseaux, l'on pouvait « *faire* la guerre, mais non la *bien faire.* »

Le cardinal était si bien préparé à sa disgrâce, et en fut si peu affecté, que la première nuit, à Vic-sur-Aisne, il dormit deux heures de plus que de coutume, et qu'à son lever il fut chasser, dans son parc, aux oiseaux.

Le cardinal de Bernis est certainement l'homme que Louis XV a le plus constamment et vraiment estimé, et celui dans lequel il a eu le plus de confiance réelle.

C'était surtout à l'égard des affaires parlementaires que Louis XV s'est le plus servi du cardinal de Bernis ; et celui-ci a toujours eu un très-grand crédit dans le parlement de Paris.

Louis XV était singulièrement occupé des affaires parlementaires. Ce prince n'était pas insouciant, à beaucoup près, autant qu'on a voulu le croire ou le faire croire. Ses entretiens et ses visites à la marquise de Pompadour n'étaient pas si vides d'affaires et d'idées de gouvernement qu'on se l'est imaginé. Au contraire, il en était extrêmement occupé. Le cardinal m'a parlé cent fois de la quantité d'heures qu'il avait passées en tiers avec eux à combiner, à raisonner sur les progrès et l'issue que pouvaient et devaient naturellement avoir les débats de la cour avec les parlements. Le roi en était terriblement effrayé. Comme il avait un esprit droit

et même pénétrant, il pressentait avec justesse tous les effets et les résultats que cette lutte devait avoir, ou un peu plus tôt ou un peu plus tard. Il envisageait avec effroi le déchet inévitable de son pouvoir et de son autorité. Il sentait que tout cela pouvait le mener à n'être plus rien. Il fallait toute la raison et la fermeté du cardinal pour le rassurer. Celui-ci lui mettait sous les yeux tous les moyens nombreux et faciles qui restaient encore alors pour arrêter tout court les entreprises parlementaires, et tous ceux qui restaient à l'autorité royale pour se maintenir dans toute sa force. Le roi finissait par sentir la vérité de ses discours; et presque toujours des conversations de ce genre, qui se prolongeaient extrêmement, se terminaient par cette phrase de la part du roi : *Eh bien! oui, vous avez raison. Je crois bien que, tant que je vivrai, je resterai toujours à peu près le maître de faire ce que je voudrai; mais, ma foi, après moi, M. le duc de Bourgogne n'a qu'à se bien tenir.*

Le cardinal avait calculé le temps que durerait son exil, et l'avait calculé juste. Plusieurs personnes de ses amis lui avaient demandé, à diverses reprises, s'il croyait redevenir libre, et quand? Il avait toujours répondu : *Oui, deux ans après la paix;* et cela s'est trouvé juste.

Un fait qu'on ignore, et qui est certain, est que l'idée de l'élever au cardinalat, et la négociation qui l'y mena, partirent entièrement du duc de Choiseul, qui comptait bien que le roi ne s'y opposerait pas, mais en demeurerait effarouché, et ne se refuserait plus à expulser du conseil un ministre que la dignité de cardinal rendait par elle-même forcément un *premier ministre*, quoiqu'il n'en eût pas le titre formel.

(*Soit que M. l'archevêque de Sens en fût demeuré là, soit que le reste ait été perdu, l'on n'a trouvé que ce fragment dans ses papiers. Nous avons cru devoir y ajouter quelques lignes, pour faire connaître comment se termina la carrière du cardinal de Bernis.*

Après un exil de six ans, qu'il soutint avec dignité, le cardinal fut nommé par Louis XV ambassadeur de France à Rome, et protecteur des Églises de France dans cette cour. Il y fixa sa résidence. En 1791, il reçut dans son palais les princesses tan-

tes de Louis XVI, qui cherchaient un asile contre la tempête révolutionnaire.

Jusque-là le cardinal avait fait les honneurs de son pays avec une grande magnificence, et surtout avec une grâce, une politesse, une aménité rares. Dépouillé tout à coup de ses abbayes par des décrets, et de son archevêché par le refus de prêter un serment que sa conscience ne lui permettait pas, il perdit 400,000 livres de rente, et le noble plaisir d'en donner la moitié. D'une si haute fortune, M. de Bernis tomba dans un état voisin de l'indigence, et s'y résigna sans murmure. Mais, à la demande de son ami le chevalier Azzara, la cour d'Espagne lui fit une forte pension qui satisfit à tous ses besoins, et même au plus pressant de tous, au besoin d'aider les malheureux.

Le cardinal de Bernis mourut à Rome le 2 novembre 1794, âgé de soixante-dix-neuf ans.

MÉMOIRES

DE BACHAUMONT.

AVANT-PROPOS.

M. de Bachaumont, qu'il ne faut pas confondre avec l'ami de Chapelle, avec l'auteur du *Voyage en Provence,* vivait beaucoup plus tard, sous le règne de Louis XV. A cette époque, sous un pouvoir ombrageux, absolu, point de publicité, point de petits journaux ardents à saisir les ridicules du moment, à flageller les grands hommes du jour dans leurs travers. A la cour, à la ville, la publicité n'avait d'asile ou d'organe que les salons. On y critiquait, avec réserve encore, les mesures et les actes du gouvernement; on y lisait de mordantes épigrammes; on y chantait le soir les couplets achevés le matin. Pour une société qui n'avait aucune part à l'administration de l'État, une séance à l'Académie, une première représentation aux Français, à l'Opéra, étaient de grands événements. Puis, pour amuser le tapis, on était sûr d'avoir en tout temps, à cette époque d'extrême corruption, le scandale des aventures galantes.

Un des salons de Paris les mieux servis en nouvelles venues de la cour, de l'armée, du barreau, des théâtres et des boudoirs, était celui de madame Doublet. Non-seulement les nouvelles y arrivaient dans leur primeur, mais elles y recevaient encore un caractère d'authenticité. Un bruit accrédité chez madame Doublet prenait du corps, et l'existence du fait qu'il trahissait ne pouvait plus être mise en doute. M. de Bachaumont, qui était un des habitués du salon nouvelliste, prit l'habitude d'écrire chaque jour, à son usage, ce qu'il y apprenait de curieux, de varié, de piquant. Il communiqua ce recueil manuscrit; il s'en fit d'autres, à son exemple

et sous son nom. Ces *Mémoires historiques et littéraires* furent imprimés à l'étranger ; et telle était l'ignorance dans laquelle on vivait en France et dans Paris, souvent d'une rue à l'autre, des faits les plus intéressants, que ces Mémoires, après ce long retard et ce grand détour, eurent encore beaucoup d'attrait pour les contemporains.

Ils ont aujourd'hui, pour nous, un intérêt d'un tout autre genre, celui qu'excitent des mœurs et des usages qui sont déjà si loin de nous. Abbés coquets, marquis et mousquetaires, prélats libertins, robins et femmes de cour, femmes de théâtre et grands seigneurs, gens de lettres surtout, figurent tour à tour dans ces Mémoires. Ils renferment, en trente-six volumes, un amas confus de vers, de prose, de procès mémorables, de séances académiques, de contes graveleux ou de dissertations savantes. Il n'y a point de lecteur, fût-il infatigable, dont ce volumineux recueil ne rebutât la patience. Cette patience, nous l'avons eue. Sans doute une mine si vaste ne pouvait être à beaucoup près également riche ; mais ne renfermât-elle que quelques grains d'or et d'argent frappés au millésime de l'époque, il importait de les recueillir.

Véritablement, en élaguant sans pitié, de cette encyclopédie des gens d'autrefois, tout ce qui est redites, pièces officielles, débats, querelles et remontrances des parlements, analyses de pièces oubliées, découvertes devenues vulgaires, science arriérée, et grandes réputations considérablement amincies par la postérité, on la réduit à bien peu de chose ; mais l'on n'est pas trop mécontent de ce que ces lavages à grande eau laissent au fond de la sébile. On trouve, dans ce très-mince résidu, de singulières anecdotes, des mots plaisants, des traits agréables et fins, des vers bien tournés, de jolies chansons, et des facéties qu'on ne rencontrerait pas ailleurs. C'est là qu'on lit d'assez curieux détails sur le théâtre de Collé, dont nous comptons bien parler un jour ; là qu'on sourit aux mots heureux du roi de Dane-

mark pendant son séjour en France, sous le nom de comte de Haga; là que mademoiselle Arnould éblouit du feu de ses reparties, quand elles sont gaies sans être obscènes; là qu'on assiste aux débuts de la Harpe, aux mésaventures de Poinsinet; là qu'abondent de curieux détails sur le retour de Voltaire à Paris, sa maladie, son triomphe, et sa mort. Je m'arrête. Ce nom de Voltaire résume l'époque : déjà brillent à tous les points de l'horizon les vives lumières de cette philosophie qui va bientôt éclairer toute la France, au risque de l'incendier.

Un mot encore pourtant. Ces trente-six volumes de Bachaumont fourmillent, à chaque page, de traits, de vers, de couplets graveleux, qui souvent même sont orduriers. On a peine à comprendre que toute une génération aussi polie qu'ingénieuse ait pris goût à ces saletés. Ce libertinage avait passé des mœurs dans les lettres et dans les arts : le crayon, la plume, le pinceau, le burin, le marbre, reproduisaient avec une indécente émulation des figures, des allusions, des images licencieuses. On pense bien qu'elles ont, en général, été retranchées des pages qu'on va lire; mais comme cette licence est, après tout, un des traits de l'époque, nous ne pouvions l'effacer entièrement : nous n'avons conservé du moins, des produits effrontés d'un goût si corrompu, que ceux auxquels l'esprit sert de voile et d'excuse.

F^s. Barrière.

MÉMOIRES

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

DE BACHAUMONT.

(1762.)

JANVIER.

8. — Nous allons rendre compte de l'état actuel de l'Opéra. La haute-contre y est dans le plus grand délabrement. Pillot est le seul chanteur qu'ose avouer l'Opéra. Quel chanteur encore, quel successeur de Géliotte! sans âme, sans figure, sans caractère, n'ayant pour lui qu'un peu d'organe. Gélin et Larrivée nous dédommagent dans la basse-taille; l'un a le timbre plus sonore, plus mâle; l'autre, plus onctueux, plus pathétique : tous deux sont acteurs, mais le dernier a sans contredit plus de feu, plus de naturel, plus d'aisance dans son jeu. C'est un homme d'un talent rare, et qui peut se promettre le plus grand succès.

En femmes, nous comptons mademoiselle Chevalier, mademoiselle Arnould et mademoiselle le Mierre. La première jouit d'une réputation faite depuis longtemps; et l'excellence avec laquelle elle rend le rôle d'Armide est une preuve qu'elle peut encore acquérir. La seconde est, au gré des connaisseurs, l'actrice la plus naturelle, la plus onctueuse, la plus tendre qui ait encore paru. Elle est sortie telle des mains de la nature, et son début a été un triomphe. Qui ne serait enchanté de la méthode, du goût, du prestige avec lequel mademoiselle le Mierre nous peint tous les objets sensibles de la nature! Sa voix est une magie continuelle. C'est tour à tour un rossignol qui chante, un

ruisseau qui murmure, un zéphyr qui folâtre. Toutes trois font l'admiration, l'amour et les délices des partisans du théâtre lyrique.

La choréographie est sans contredit la partie la mieux garnie et la plus parfaite de l'Opéra : Vestris et mademoiselle Lany passent pour les premiers danseurs de l'Europe. Toutes les nations étrangères, qui contestent le reste, sont d'accord sur ceci. On a fait l'éloge le plus complet du premier, en disant qu'il nous empêche de regretter Dupré. Il est des gens même, amis de la nouveauté sans doute, qui trouvent le premier plus fini et plus varié dans son jeu.

Quant à la seconde, personne des contemporains ne se rappelle avoir vu une danseuse aussi précise, aussi savante dans ses mouvements. Le frère de cette dernière est admirable pour la pantomime. Laval et Lyonnois feraient des danseurs sublimes, si Vestris n'existait pas. Tous ces illustres sont doublés par huit ou dix jeunes gens, dont quelques-uns promettent infiniment.

L'Opéra a fait cette année l'acquisition de mademoiselle Allard. Mademoiselle Lyonnois doit voir avec plaisir renaître son enjouement et sa gaieté dans cette agréable danseuse. Elle inspire la joie dès qu'elle paraît, et ce sentiment ne fait point tort à celui d'admiration qu'on lui doit. Mademoiselle Vestris est toujours en possession de la danse voluptueuse et même lascive : c'est que lui reprocheront sans cesse les défenseurs des mœurs, et c'est un défaut qu'ils lui pardonneront intérieurement, tant que le physique aura quelque empire sur eux. De très-jolis minois décorent délicieusement les ballets, et les premières danseuses ont l'espérance de se voir remplacer par plusieurs du second ordre.

Le cordon de Saint-Michel, dont M. Rebel, l'un des directeurs, a été décoré l'année dernière, doit donner une grande émulation à ses collègues, et à ceux qui lui succéderont : nos plaisirs ne peuvent que gagner à cette illustration.

25. — On parle beaucoup du retour de M. de Voltaire en ce pays : on va jusqu'à dire qu'il aura une pension considérable à la cour. Ces bruits ne sont encore que très-vagues.

D'après cette supposition, on a toujours fait, à-compte, l'épigramme suivante :

Voltaire, en esprit fort, plein d'orgueil et de ruse,
Après avoir choisi le sein des protestants
Pour éviter les sacrements,
Vient mourir à Paris, sachant qu'on les refuse [1].

30. — Il est bon de rendre compte de l'état actuel de la Comédie-Française. Nous partirons à l'avenir de ce point, comme d'un thermomètre sûr pour apprécier l'amélioration ou le dépérissement de ce spectacle.

Mademoiselle Clairon en est toujours l'héroïne. Elle n'est point annoncée, qu'il n'y ait chambrée complète. Dès qu'elle paraît, elle est applaudie à tout rompre. Ses enthousiastes n'ont jamais vu et ne verront jamais rien de pareil : c'est l'ouvrage le plus fini de l'art... Mais c'est de l'art, disent quelques critiques. Ils se rappellent qu'elle a longtemps été mauvaise ; qu'elle a lutté six ans contre le public ; que son organe bruyant assourdissait les oreilles, sans émouvoir le cœur. A force de tâter, elle s'est enfin fait un jeu à elle : les glapissements de sa voix sont devenus les accents de la passion, son enflure s'est élevée au sublime. Cette actrice a, de tout temps, eu la position théâtrale, beaucoup de noblesse dans sa démarche, dans ses gestes de mains, dans ses coups de tête. Quoique d'une stature médiocre, elle a toujours paru sur la scène au-dessus de la taille ordinaire. Par quelle fatalité des infirmités habituelles nous privent-elles si souvent de la voir? Pourquoi sommes-nous incessamment menacés de la perdre [2] ?

Mademoiselle Dumesnil est, sans contredit, plus actrice née que mademoiselle Clairon ; son jeu est plus naturel, plus décidé, plus franc ; mais son amour-propre aurait dû lui conseiller de se retirer il y a quelques années. Elle n'a pas senti qu'elle ne pouvait que perdre à mesure que sa rivale gagnerait ; ce n'est

[1] A l'occasion de la dispute des jansénistes et des molinistes ; les deux partis se refusaient réciproquement les sacrements.

[2] Mademoiselle Clairon est attaquée de la maladie des femmes : elle joue peu souvent. Ses camarades lui faisaient un jour des reproches sur sa rareté. « Il est « vrai que je ne joue pas fréquemment, « répondit-elle ; mais une de mes repré« sentations vous fait vivre pendant un « mois. »

pas qu'elle ne lui fasse encore éprouver quelquefois son ancienne supériorité, qu'elle ne l'écrase des élans de son génie. Malheureusement, ce ne sont que les derniers éclats d'une lumière qui s'éteint. D'ailleurs, le vice crapuleux [1] par lequel elle se laisse dominer la met trop souvent dans le cas de substituer sur la scène les écarts de sa raison aux désordres des grandes passions qu'elle doit peindre.

A qui les conseils d'un amour-propre bien entendu eussent-ils été plus nécessaires qu'à mademoiselle Gaussin? Elle ne sent pas qu'il est un temps où il faut se soustraire aux applaudissements, sans quoi les applaudissements nous échappent à la fin. Son genre ne peut s'allier avec les rides de l'âge: une vieille poupée ne figurera jamais bien dans l'*Oracle* ni dans les *Grâces;* Zaïre doit porter sur son front l'empreinte de toute la candeur de son âme. Quand mademoiselle Gaussin joue dans cette pièce, on est tenté de demander si c'est à elle que M. de Voltaire adressa, il y a trente ans, cette épître si tendre, si touchante, où le cœur parle plus que l'esprit. Ce qu'elle est fait oublier ce qu'elle a été. Plus heureuse cependant que mademoiselle Dumesnil en un point, elle n'a pas encore de rivale qui la remplace. Ses défenseurs prétendent que son peu d'opulence [2] la met dans le cas de sacrifier sa gloire à son bien-être. Il faut qu'elle soit bien mal à l'aise, ou qu'elle se soucie bien peu de sa réputation.

Il n'y a que vous qui ne vieillissez point, inimitable Dangeville! Toujours fraîche, toujours nouvelle, à chaque fois on croit vous voir pour la première. La nature s'est plu à vous prodiguer ses dons, comme si l'art eût dû tout vous refuser; et l'art s'est efforcé de vous enrichir de ses perfections, comme si la nature ne vous eût rien accordé. Quel feu dans votre dialogue! quelle expression dans votre scène muette! quelle force comique dans le moindre de vos gestes! quel aveugle préjugé vous refuse dans la société [3] un esprit qui petille dans vos yeux, qui brille sur toute votre

[1] Mademoiselle Dumesnil boit comme un cocher. Son laquais, lorsqu'elle joue, est toujours dans la coulisse, la bouteille à la main, pour l'abreuver.

[2] Mademoiselle Gaussin a eu les amants les plus illustres; mais elle a toujours sacrifié l'intérêt au plaisir. Quand on lui reprochait son extrême facilité, elle disait: « Que voulez-vous? ça leur fait tant de plaisir, et cela me coûte si peu! »

[3] On prétend que mademoiselle Dangeville est buse en conversation.

physionomie! Si l'on voulait personnifier cette intelligence humaine, on ne pourrait lui donner une figure mieux assortie que la vôtre. Continuez à faire les délices et l'admiration de la scène française. Que sur votre modèle puissent se former des actrices dignes de vous remplacer : espoir d'autant moins fondé que plus elles auront de sagacité pour saisir la finesse de votre jeu, plus elles se sentiront hors d'état de vous atteindre.

Quant aux dix autres actrices (dont quatre pensionnaires à l'essai) qui composent la troupe femelle de cette Comédie, nous ne les tirerons point de la foule, qu'elles ne se soient distinguées par leurs talents. Quelques-unes donnent des espérances, d'autres ont une figure à laquelle nous rendons hommage dès à présent.

De quinze acteurs que compte la Comédie (dont deux à l'essai), s'il n'en est peut-être aucun aussi transcendant que les quatre femmes que nous venons de nommer, il en est peu qui n'aient du moins un mérite particulier. Le jeune Molé attrape le ton sémillant d'un marquis éphémère. L'emphase de Paulin, dans ses rôles de tyran, ne messied pas. D'ailleurs, il excelle à faire le paysan. Un récit plein de feu ou de pathétique est très-bien rendu par Dubois; Bonneval joue le sot à merveille; Dangeville, le niais; Armand a toute l'effronterie, toute la scélératesse des valets de l'ancienne comédie : ses allures, son ton, son visage, ne conviennent point à la finesse, à la décence de ceux de la nouvelle. Les acteurs que le public distingue sont Grandval, Bellecour, le Kain, Préville et Brizard.

Grandval et Bellecour courent la même carrière dans les deux genres. Le premier a plus d'importance, plus de morgue, plus de faste; l'autre a plus de naturel, plus d'aisance, plus de fatuité. Les rôles d'ironie, de dédain, de mépris, conviennent mieux au premier; ceux d'entrailles, d'onction, de pathétique, mieux au second: celui-là nous paraît fait davantage pour le comique, où il est permis de charger, d'enchérir sur le pinceau de l'auteur; celui-ci est mieux dans le tragique, où il faut souvent rapprocher de la nature un rôle gigantesque que le poëte en a trop écarté. Grandval est plus consommé; nous espérons que Bellecour sera quelque jour plus fini. Tous deux sont

hommes à bonnes fortunes, et puisent dans le commerce des femmes cet air de triomphe et d'impudence qui va si bien aux héros de théâtres.

Il fallait que le Kain fût acteur né, puisque M. de Voltaire l'a jugé tel[1], malgré son organe ingrat et sa figure ignoble. Le public est fort partagé sur ce comédien : les uns le regardent comme sublime, d'autres comme détestable. C'est qu'il y a de grandes beautés dans son jeu, et de grands défauts. Les premières empêchent ses partisans de voir les autres, et ceux-ci font disparaître celles-là aux yeux de ses contemplateurs. L'art quelquefois le fait aller au delà de la nature, il reste quelquefois en deçà, pour ne pas donner assez à l'art. Assemblage étonnant de grandeur et de bassesse, de sublime et d'enflure! On doit ou l'admirer à l'excès, ou le dégrader souverainement.

Préville est admirable pour la pantomime : il est acteur jusqu'au bout des doigts; ses moindres gestes font épigramme; il charge avec tout l'esprit possible : c'est le Callot du théâtre. Aussi inimitable que mademoiselle Dangeville, il n'est pas aussi étendu dans son genre; sa figure ne comporte point certains rôles, où il faut jouer la dignité, à laquelle l'actrice atteint quand elle veut. Rien de si agréable que de les voir en présence l'un de l'autre : ils sont faits pour dérider les fronts les plus graves, pour évertuer les plus stupides, pour rendre l'esprit palpable aux plus sots.

Brizard est le dernier dont nous ayons à parler. Il a la majesté des rois, le sublime des pontifes, la tendresse ou la sévérité des pères. C'est un très-grand acteur, qui joint la force au pathétique, la chaleur au sentiment. Il est généralement admiré. Nous ne voyons personne qui lui refuse son suffrage, et son jeu n'a encore essuyé aucune critique.

D'après ce détail, il est aisé de juger que le théâtre de la Comédie-Française a les acteurs les plus parfaits de l'Europe. Quoi qu'en disent les censeurs, qui n'admirent jamais le présent, nous croyons fort que la génération comique actuelle vaut la

[1] C'est M. de Voltaire qui a produit le Kain à la Comédie, après l'avoir fait jouer longtemps chez lui ses différentes pièces; et, en général, il faut convenir que ce sont celles que le Kain joue le mieux.

génération passée, que les Baron et les Montménil sont remplacés, et que les Roscius antiques ne dédaigneraient pas d'applaudir aux Roscius modernes.

FÉVRIER.

9. — M. Falconet, médecin consultant du roi, des facultés de Paris et de Montpellier, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, l'un des plus savants hommes de l'Europe, est mort hier après midi, d'une rétention d'urine. Il avait quatre-vingt-onze ans. Il est plus cité comme éditeur, traducteur et surtout compilateur, que comme auteur.

Il avait, toute sa vie, ramassé les anecdotes qu'il avait apprises; il les mettait sur des cartes, et sa compilation se montait à plus de cent cinquante mille notes de cette espèce. Il a légué cette curieuse partie de son cabinet à M. de Sainte-Palaye, son confrère de l'Académie des belles-lettres.

On évalue la bibliothèque de M. Falconet à près de quarante mille volumes. Il avait légué depuis longtemps au roi les livres rares et autres qui ne sont point à la bibliothèque de sa majesté. Le nombre s'en monte à plusieurs milliers. Il s'en était conservé l'usufruit; et le roi, en reconnaissance, lui avait fait une pension de 1,200 liv. reversible sur la tête de sa sœur, qui vit encore.

14. — M. de Crébillon étant allé chez le roi, sa majesté l'a reçu avec bonté; et dans le courant de la conversation, *Vous êtes vieux*, lui dit le roi, *vous avez plus de quatre-vingts ans. Non, sire*, lui répondit-il; *c'est mon extrait baptistaire qui les a.*

28. — Aujourd'hui que la Comédie-Italienne est à son plus haut degré de faveur et d'illustration, il est essentiel d'établir la position actuelle de ce spectacle.

On y compte quinze acteurs (dont trois provenant de l'Opéra-Comique, et deux à la pension) et treize actrices (dont quatre à la pension, et deux provenant de l'Opéra-Comique). Dans cette multitude, à peine trouvons-nous quelques personnages qui méritent qu'on en parle.

Carlin passe pour être un très-grand arlequin : il est fait pour

dérider les fonts nébuleux ; on lui trouve de la fécondité, beaucoup de variété dans ses lazzis, une souplesse étonnante dans son jeu ; il provoque, malgré qu'on en ait, la grosse gaieté ; mais c'est un arlequin. De Hesse est acteur, valet du premier ordre ; il entend d'ailleurs à merveille la choréographie. Nous trouvons dans Rochard un chanteur agréable ; il a de la propreté, du goût ; il joue quelques rôles passablement. La Ruette répare à force d'art la nature la plus ingrate ; c'est un musicien consommé. On désirerait entendre encore Clairval sur le théâtre de l'Opéra-Comique ; son filet de voix se perd sur celui des Italiens : on en voit assez pour regretter qu'il n'en puisse pas faire entendre davantage. Le robuste Audinot rend au naturel la grossièreté des mœurs du peuple. Tous ces talents divers sont éclipsés par celui de Cailleau ; c'est un comédien qui a toutes les qualités, à la noblesse près : sa voix embrasse tous les genres, elle se monte à tous les tons, elle vaut un orchestre entier : il est principalement fait pour la parodie.

Madame Favart a été longtemps l'héroïne des Italiens, apparemment parce qu'elle n'était point surpassée par d'autres. En général, elle est médiocre ; elle a la voix maigre, manque de noblesse, et substitue la finesse à la naïveté, les grimaces à l'enjouement, enfin l'art à la nature. On a beaucoup applaudi au début de mademoiselle Piccinelli ; c'est une cantatrice du premier ordre ; elle n'a pourtant pas dans le gosier cette flexibilité qu'exige l'italien pour être chanté dans sa première perfection ; du reste, elle n'est propre en rien au théâtre. Mademoiselle Villette, transfuge de l'Opéra, a été mieux accueillie à ce spectacle : son volume de voix, trop médiocre pour le premier théâtre, a mieux rempli celui des Italiens ; elle a un air niais qui s'adapte à certains rôles ; mais elle n'est rien moins qu'actrice, elle n'a ni chaleur ni sentiment. On devrait s'applaudir de l'acquisition de mademoiselle Neissel, si sa voix voilée suffisait au lieu où elle chante : elle a des grâces, du naturel, du goût, du sentiment ; mais ses sons, trop affaiblis quand ils parviennent à l'oreille, ne produisent plus qu'une demi-sensation.

Tous ces talents, dont aucun n'est parfait, se rapprochent beaucoup plus du médiocre ; et la fureur avec laquelle on court

à ce spectacle ne pourra jamais faire honneur au siècle. Les partisans du bon goût espèrent tout du temps et de l'inconstance des Parisiens.

MARS.

28. — Il se répand une épigramme sur Fréron, qu'on attribue à un homme de la cour : elle est intitulée *la Souris*.

Souris de trop bon goût, souris trop téméraire.
Un trébuchet subtil de vous m'a fait raison;
Vous déchiriez, cruelle, un tome de Voltaire,
Tandis que vous aviez les feuilles de Fréron !

MAI.

16. — *Portrait de M. le duc de Choiseul*, sur l'air *du Menuet d'Exaudet.*

Quand Choiseul,
D'un coup d'œil,
Considère
Le plan entier de l'État,
Et seul, comme un sénat,
Agit et délibère;
Quand je vois
Qu'à la fois
Il arrange
Le dedans et le dehors,
Je soupçonne en son corps
Un ange.
Serait-ce un dieu tutélaire?
Dans la paix et dans la guerre,
Ses traités
Sont dictés
Par Minerve :
J'admire en lui les talents
Que d'elle il obtient sans
Réserve.
A l'amour
Tour à tour,
A la table,

Quand il trouve des loisirs,
Qu'il se livre aux plaisirs,
Il est inconcevable.
Du travail
Au sérail,
Vif, aimable,
A tout il est toujours prêt :
Pour moi, je crois que c'est
Un diable.

M. l'abbé de l'Attaignant se déclare partout auteur de la ci son ci-dessus, et l'on infère de là, avec raison, que son des a été de louer de bonne foi.

JUIN.

11. — *Chanson, sur l'air* : Tôt, tôt, tôt, battez chaud.

Cupidon s'est fait maréchal,
Et ce dieu ne s'y prend pas mal.
Il veut Manon pour domicile;
Il met sa forge dans ses yeux,
Dont il fait rejaillir des feux
Qui brûleraient toute une ville.
Tôt, tôt, etc.

Savez-vous quels sont ses soufflets ?
Deux petits tetons rondelets
Qui vont même sans qu'on y touche
Il ne faut, pour les mettre en train,
Qu'y porter tendrement la main,
Ou qu'un doux baiser de la bouche.
Tôt, tôt, etc.

Mais que fait-il de ses deux bras
Si blancs, si ronds, si délicats ?
L'Amour en a fait des tenailles :
Ses bras charmants, quand ils sont nus,
Même mieux que ceux de Vénus,
Retiendraient le dieu des batailles.
Tôt, tôt, etc.

Amis, je ne vous dirai pas
Quel est ce lieu rempli d'appas

Où l'Amour a mis son enclume;
Mais sitôt qu'il y forge un dard,
Le trait s'enflamme, brille et part :
Plus il frappe, plus il s'allume.
Tôt, tôt, etc.

L'Amour sait trop bien son métier
Pour n'avoir pas fait tout entier
Son ouvrage auprès de la belle.
Le marteau qui frappe les coups,
Ce serait moi, ce serait vous,
Si Manon n'était pas cruelle.
Tôt, tôt, etc.

14. — On ne cesse de parler de Rousseau [1], et de raconter les circonstances de son évasion. On prétend qu'il ne voulait point absolument partir, et qu'il s'obstinait à comparaître; que M. le prince de Conti lui ayant fait là-dessus les instances les plus pressantes et les plus tendres, cet auteur avait demandé à son altesse ce qui lui en pouvait arriver, en ajoutant qu'il aimait autant vivre à la Bastille ou à Vincennes que partout ailleurs; qu'il voulait soutenir la vérité, etc. Que le prince lui ayant fait entendre qu'il y allait non-seulement de la prison, mais encore du bûcher, la stoïcité de Rousseau s'était émue; sur quoi, le prince avait repris : « Vous n'êtes point encore assez philosophe, mon ami, pour soutenir une pareille épreuve; » que là-dessus on l'avait emballé et fait partir.

18. — M. de Crébillon, l'un des quarante de l'Académie française, dont on avait prématuré la mort depuis longtemps, est décédé aujourd'hui, dans un âge fort avancé. Sa place de censeur de la police était donnée depuis quelque temps à M. Marin, comme adjoint.

JUILLET.

5. — On répand dans le public un *prospectus* de la nouvelle édition de Corneille, entreprise par M. de Voltaire. Cet ouvrage sera de 10 à 12 volumes. Il sera orné de 33 estampes, dessinées par M. Gravelot; mais le plus précieux consiste en remarques

[1] Décrété de prise de corps, pour son roman d'*Émile*, ou *de l'Éducation*.

historiques et critiques sur la langue et sur le goût. L'exemplaire ne coûtera que deux louis: on n'en tirera que 2,500. Tout le monde doit savoir que le profit qui en résultera doit être mis en masse pour doter mademoiselle Corneille. Quelle plus noble dot que celle-là?

6. — Les comédiens français font célébrer aujourd'hui avec beaucoup de pompe un service solennel à Saint-Jean de Latran, pour le repos de l'âme de M. de Crébillon. On dira des messes dans la même vue, depuis huit heures du matin jusqu'à midi. Ils ont envoyé par tout Paris des billets d'invitation pour y assister. Tout cela se fait en dépit de M. l'archevêque, dont la juridiction ne s'étend point sur le curé de Saint-Jean de Latran.

8. — On écrit de Neuchâtel que milord Maréchal, gouverneur de cette principauté, a reçu une lettre du roi de Prusse, qui lui marque d'avoir tous les égards possibles pour Rousseau, de l'assurer de sa protection, de lui offrir tous les secours dont il pourrait avoir besoin.

Il y a à Genève une fermentation considérable, occasionnée par la condamnation du livre de Rousseau. Les ministres de l'Église réformée prétendent que les séculiers ne l'ont condamné que par esprit de parti, à cause qu'il soutient dans le *Contrat social* les vrais sentiments de la *démocratie*, opposés à ceux de l'*aristocratie*, qu'on voudrait introduire. A l'égard de la doctrine théologique renfermée dans *Émile*, ils disent qu'on pourrait la soutenir en bien des points; que d'ailleurs on ne lui a pas laissé le temps de l'avouer ou de la rétracter. Ils ajoutent que l'on souffre dans l'État un homme (M. de Voltaire) dont les écrits sont bien plus répréhensibles, et que les distinctions qu'on lui accorde sont une preuve de la dépravation des mœurs, et des progrès de l'irréligion qu'il a introduite dans la république depuis son séjour dans son territoire.

9. — On ne peut se refuser à consigner un bon mot du roi, qui caractérise également l'excellence de son esprit et de son cœur.

Sa majesté étant allé voir les nouveaux bureaux de la guerre, il y a quelques jours, entra partout; et dans celui de M. Dubois

ayant trouvé une paire de lunettes, mit la main dessus : *Voyons*, dit le roi, *si elles valent celles dont je me sers*. Un papier, apprêté exprès, suivant les apparences, se trouva sous sa main. C'était une lettre dans laquelle entrait un éloge pompeux du monarque et de son ministre (le duc de Choiseul). Sa majesté, rejetant avec précipitation les lunettes, dit : *Elles ne sont pas meilleures que les miennes; elles grossissent trop les objets.*

11. — On a représenté, il y a quelques jours, à Bagnolet, chez M. le duc d'Orléans, une pièce en deux actes, de Collé, si connu par ses *amphigouris*. Elle a pour titre *le Roi et le Meunier* (c'est Henri IV). Ce petit drame a eu le plus grand succès, et le mérite par la naïveté qui y règne. M. le duc d'Orléans jouait un des principaux rôles (le Meunier) : Grandval faisait Henri IV.

AOUT.

12. — On ne peut s'empêcher de consigner ici un bon ou plutôt un grand mot de M. le Dauphin. On lui faisait la lecture, pendant qu'il était dans le bain, de la Gazette de Hollande, où était la proscription du livre *De l'Éducation*. « C'est fort bien fait, dit M. le Dauphin : ce livre attaque la religion; il trouble la société, l'ordre des citoyens; il ne peut servir qu'à rendre l'homme malheureux : c'est fort bien fait. — Il y a aussi le *Contrat social*, qui a paru très-dangereux, ajouta le lecteur. — Quant à celui-là, c'est différent, reprit monseigneur; il n'attaque que l'autorité des souverains : c'est une chose à discuter. Il y aurait beaucoup à dire : c'est plus susceptible de controverse. »

25. — L'Académie a annoncé pour sujet du prix de l'année prochaine l'*Éloge de M. le duc de Sully*, surintendant des finances. On a battu des mains à cette annonce, et quelqu'un a dit avec esprit : *Voilà l'éloge fait.*

30. — Il court dans le monde une plaisanterie de l'abbé de Voisenon. Il faut expliquer le fait.

M. l'abbé de Boismont ne paye point ses dettes. Un certain doyen de Valenciennes, auquel il doit une pension sur une abbaye qu'il a, ne pouvant rien arracher de ce gros bénéficier,

est venu en personne exiger ce qui lui est dû. Ayant demandé où demeurait cet abbé, il s'est fait une méprise ; et, au lieu de lui donner l'adresse de l'abbé de Boismont, on l'a envoyé chez l'abbé de Voisenon, à Belleville. N'ayant pas trouvé ce dernier, M. le doyen a laissé un billet qui expliquait la cause de sa visite; sur quoi l'abbé de Voisenon a répondu par la lettre suivante, qui court aujourd'hui tout Paris :

« Je suis fâché que vous ne m'ayez pas trouvé, monsieur; « vous auriez vu la différence qu'il y a entre M. l'abbé de Boismont et moi. Il est jeune, et je suis vieux; il est fort et robuste, « et je suis faible et valétudinaire; il prêche, et j'ai besoin d'être « prêché; il a une grosse et riche abbaye, et j'en ai une très-« mince; il s'est trouvé de l'Académie sans savoir pourquoi, et « l'on me demande pourquoi je n'en suis pas; il vous doit une « pension enfin, et je n'ai que le désir d'être votre débiteur.

« Je suis, etc. »

SEPTEMBRE.

19. — M. Racine est allé voir la salle de la Comédie, il y a quelques jours. Sa grande dévotion l'empêche depuis longtemps de fréquenter le spectacle. Ce fils d'un illustre père a été accueilli avec tous les égards que les comédiens lui devaient. Il a tout loué, tout admiré. Sa visite faite, « Messieurs, a-t-il ajouté, « je viens répéter une petite dette. Vous savez que mon père « avait défendu, par son testament, qu'on jouât *Athalie*. M. le « régent a depuis ordonné que, sans égard aux volontés du tes-« tateur, ce drame serait donné au public. Cet ordre de M. le « duc d'Orléans ne me fait déroger en rien à mes droits. Je re-« vendique en conséquence la part qui me doit revenir des re-« présentations multipliées de ce chef-d'œuvre de mon père. » Cette demande a fort étourdi l'aréopage comique. Il est question de trouver un *mezzo-termine* à cette contestation naissante.

27. — On confirme l'aventure de M. Racine, qui n'ira pas plus loin, à ce qu'on assure. Il colorait sa demande du prétexte de la charité : il voulait faire des aumônes de cet argent.

prétend que les comédiens se sont moqués de lui, et que cette titution irait de 30 à 40,000 livres.

NOVEMBRE.

1. — Nous apprenons, comme un fait constant, que les héros conte de Marmontel, dont on a fait deux pièces différentes, itulées *Annette et Lubin*, existent réellement à Bezons, dont de Saint-Florentin est seigneur; que c'est lui qui est désigné s le rôle de bonté et de bienfaisance qu'on lui fait jouer; le bailli est le curé du lieu, homme dur et sans entrailles. ministre se propose de faire voir un jour à la Comédie-Itaine ces deux modèles de l'innocence pastorale. Au reste, ils bien dégénéré de leur figure de vierge.

11. — M. Seguier, ce grand avocat général, se délasse quelfois, entre les bras des Grâces et des Muses, des travaux imtants auxquels sa charge l'assujettit. Voici une chanson trèséable, qui a passé dans toutes les bouches des jolies femmes Paris :

Tous mes souhaits et ma plus forte envie
Auraient été d'être un nouveau Crésus;
Des riches dons d'Amérique et d'Asie
J'aurais tâché d'amasser tant et plus;
Non pas pour moi, c'eût été pour ma mie :
Sans elle, hélas! en aurais-je voulus?

D'être un héros j'aurais eu la manie;
Mars m'aurait vu suivre ses étendards;
L'antique amour, l'amour de la patrie,
Ne m'eût point fait affronter les hasards :
L'espoir d'offrir mes lauriers à ma mie
Seul m'eût frayé la route des Césars.

D'être un Apelle il m'aurait pris envie,
Mais sans daigner travailler pour les rois.
Si, de Rubens imitant la magie,
La toile eût pu s'animer sous mes doigts,
Quel beau portrait j'aurais fait de ma mie!
Je l'aurais peinte ainsi que je la vois.

Éterniser une flamme chérie
Aurait été de mes vœux le premier ;
Le tendre amour, seul guide de ma vie,
Aux doctes Sœurs m'eût fait sacrifier :
J'aurais été le chantre de ma mie,
J'eus mis ma gloire à la déifier.

J'aurais banni la sombre jalousie :
L'amour sincère en écarte l'horreur ;
Trop délicat pour cette frénésie,
D'un feu plus pur j'aurais fait mon bonheur ;
Car, en l'aimant, j'eusse estimé ma mie :
Sans mon estime aurait-elle eu mon cœur ?

22. — *Le Roi et le Fermier*, dont on a parlé, n'a pas eu le succès qu'on en attendait. Le premier acte est bien fait, quant à la partie dramatique ; la musique est excellente : les deux autres sont très-médiocres en tout, et mauvais à quelques égards.

25. — Autre événement non moins remarquable, quoique aussi étranger en apparence à la littérature. Madame Saurin, qui réunit les grâces à l'esprit, étant accouchée d'un garçon, il y a quelques jours, l'Académie a fixé une députation pour féliciter la femme de leur confrère. M. l'abbé d'Olivet a été chargé de cette galante harangue, et il a porté la parole avec toute l'éloquence possible.

28. — On commence à parler d'une traduction des *Géorgiques*, par M. l'abbé Delille, jeune homme dont on a vu des vers fort joliment faits. Il n'est point rebuté par les détails agrestes où entre son auteur, et il prétend qu'on peut les rendre avec élégance en français. Il s'agit de prouver ce qu'il avance.

29. — On a joué *Heureusement*[1] aujourd'hui. Ce drame est fait d'après le conte de M. Marmontel. Il a été bien reçu. Il est écrit avec facilité, fort court, et n'a que très-peu d'intrigue : c'est un tissu des plus frêles. Le dénoûment en est heureux, mais pas assez filé. En général, la pièce frise l'obscénité. Mademoiselle Dangeville en fait le principal mérite par son jeu. Il s'est passé un événement qui fait anecdote. L'amant et la maîtresse sont à table ; le premier est un jeune officier, sur le point

[1] De Rochon de Chabannes.

de partir pour l'armée; il prend le verre: *Je vais boire à Cypris*, dit-il. *Et moi, je bois à Mars*, répond la femme. Mademoiselle Hus, qui faisait ce rôle, a jeté une œillade au prince de Condé en prononçant ces dernières paroles. Le public a saisi l'à-propos, et les battements de mains de se multiplier pendant quelques minutes.

DÉCEMBRE.

1er. — L'élection du successeur de M. de Crébillon est fixée décidément au 4 de ce mois. Personne ne doute que l'abbé de Voisenon ne soit élu. M. de Marmontel, qui s'était mis sur les rangs, vient de se retirer, à la vue d'un pareil compétiteur.

4. — Aujourd'hui s'est faite l'élection de M. l'abbé de Voisenon. On était si prévenu de cet événement, qu'à l'instant où l'Académie était encore assemblée, il s'est répandu une quantité de portraits de cet abbé, avec son nom et cette phrase : *Élu à l'Académie française le 4 décembre* 1762. On lit au bas ces vers :

L'aimable successeur du sombre Crébillon
Dans un genre opposé s'illustre sur la scène.
Les arbitres du goût ont élu Voisenon :
Ils couronnent Thalie en pleurant Melpomène.

On est fort intrigué de savoir l'auteur de cette galanterie. Les uns prétendent que c'est madame Favart, avec qui cet abbé est très-lié; d'autres disent que c'est le mari.

5. — On ne cesse de parler de l'aventure d'hier. Les portraits ont été envoyés à toute la cour. L'Académie est furieuse de voir le secret de ses suffrages violé. L'abbé de Voisenon se trouve chargé d'un ridicule auquel il ne s'attendait pas. Favart et sa femme protestent qu'ils ne lui ont point rendu ce mauvais service.

7. — Les admirateurs de M. de Chabanon ne peuvent revenir du peu de succès de sa pièce. Il se répand une anecdote qui ferait peu d'honneur à cette tragédie, si elle était vraie.

A la fin de la pièce a régné un grand silence; ensuite quelques clameurs se sont fait entendre : on a demandé sourdement l'auteur. Ce bruit s'est accru, a recommencé à plusieurs reprises, enfin est devenu si tumultueux que la garde s'en est mêlée,

et l'on a arrêté deux jeunes gens les plus acharnés. On assure qu'ils se sont trouvés être deux frères ou parents de l'auteur.... On les a relâchés tout de suite.

(1763.)

JANVIER.

1er. — On a donné dernièrement *le Comte d'Essex*. Il s'est passé ce jour-là une anecdote qui mérite d'être consacrée. Lorsqu'il fut question de cette pièce à l'assemblée, mademoiselle Clairon demanda qui jouerait *Élisabeth?* Mademoiselle Dumesnil dit qu'elle s'en chargerait. « Je ferai donc la duchesse? reprit la première. Non pas, s'il vous plaît, s'écria mademoiselle Hus; c'est mon rôle, et je ne m'en défais point. Je ne veux rien vous enlever, répliqua mademoiselle Clairon; cela étant, je ferai la confidente : il n'y a pas grand chose à dire; c'est mon fait. » On crut qu'elle se moquait, et l'on se sépara. Le jour de la représentation elle tint parole, au grand étonnement de mademoiselle Hus, qui en fut déconcertée. Elle en joua beaucoup plus mal. Mademoiselle Clairon ne paraissait pas, que les battements de mains ne recommençassent, et les sifflets pour l'autre... Ce fut avec grande peine qu'elle fut jusqu'au bout; et l'on présume qu'elle ne cherchera plus à se trouver en concurrence avec mademoiselle Clairon. Les niais du parterre ne pouvaient concevoir cela. « Nous voyons bien, disaient-ils, pourquoi l'une est huée; mais pourquoi applaudir l'autre, qui ne dit mot? »

Mademoiselle Clairon, pour se délasser, joua *Cathos* dans *les Précieuses ridicules*, et s'amusa comme une reine.

2. — Épitaphe de M. de la Popelinière :

Sous ce tombeau repose un financier.
Il fut de son état l'honneur et la critique :
Généreux, bienfaisant, mais toujours singulier,
Il soulagea la misère publique.
Passant, priez pour lui, car il fut le premier.

14. — Depuis quelque temps on parle beaucoup d'une Hol-

landaise jeune et jolie, nommée madame Pater. C'est la femme d'un riche négociant; elle fait l'entretien des cercles et le sujet des épigrammes ou madrigaux. Voici ce qu'on a fait de moins mauvais; on ne le rapporte que pour faire époque :

Pater est dans notre cité :
Spiritus je voudrais bien être;
Et, pour former la Trinité,
Filius on en verrait naître.

Les seigneurs vont en procession chez elle pour la voir : son mari, excédé de ces visites, dit un jour à des courtisans, en les reconduisant : « Je suis très-sensible, messieurs, à l'honneur que vous me faites de venir ici; mais je ne crois pas que vous vous y amusiez beaucoup. Je suis toute la journée avec madame Pater, et la nuit je couche avec elle. »

17. — Après une longue attente, on a joué aujourd'hui à la Comédie-Française *Dupuis et Desronais*, comédie en trois actes, en vers libres.

Ce drame, tout peu intrigué qu'il soit, a fait très-grand plaisir par les détails, et par une peinture de nos mœurs très-affligeante, mais très-vraie. Les femmes y sont on ne peut plus maltraitées.

Le coloris de l'auteur est peu saillant, peu naturel et raboteux; il y a plus de finesse que d'esprit dans cette pièce, plus de jeu que d'expression. Molé y déploie une action brillante, beaucoup de feu, de grâces et de sentiments; il est pénétré; c'est un beau défaut dont il se corrigera. D'ailleurs, c'est un vice qui lui est commun avec tous les personnages de la pièce. Les caractères de Dupuis et de Desronais sont par delà nature, en voulant trop y atteindre.

25. — Le succès constant de *Dupuis et Desronais* a mis Collé en si grande faveur auprès des comédiens, qu'il est question de jouer la pièce de *Henri IV et du Meunier*, si goûtée à Bagnolet. Le titre seul souffre des difficultés. On n'ose mettre un de nos rois si récent sur la scène. L'auteur ne veut point changer le nom, parce que le mérite de la pièce y tient en très-grande partie. Il est question de savoir si on permettra cette nouveauté.

On prétend que le duc d'Orléans en fait son affaire, et doit en parler à sa majesté.

29. — On rapporte l'histoire plaisante d'un placet, arrivé à certain intendant : on en pourrait faire un conte épigrammatique très-bon et très-piquant. On la met ici pour les gens de lettres qui en voudront faire usage.

Une jeune fille, très-jolie, se trouvant à l'audience d'un intendant, un placet à la main, monseigneur la lorgne, la démêle, l'aborde, lui dit de passer dans son cabinet. Rien de plus pressé que d'expédier le reste des suppliants. Il rentre le désir dans le cœur, le feu dans les yeux : « Qu'y a-t-il pour votre service, belle enfant? — C'est un placet, monseigneur. — Un placet? ah! il n'y a rien que de juste, sans doute : un ange comme vous doit avoir raison. Si vous étiez aussi favorable à ma demande! » En même temps il appuyait des baisers ardents, ses mains libertines avaient laissé échapper le placet pour des attouchements plus délicieux : « Eh! mais, monseigneur, vous n'y songez pas, vous ne savez pas ce que je vous demande; lisez. » En même temps notre Agnès ramasse le placet, et, en se baissant, découvre à monseigneur de nouveaux charmes. Sa grandeur n'y tient point, et, de gré ou de force, il fait exaucer sa requête. Revenu à lui, il jure à la demoiselle le plus inviolable attachement : sa cause est gagnée avant qu'il l'ait sue. Le bel ange s'envole rapidement, et monseigneur, n'ayant rien de mieux à faire, parcourt le placet : il le relit à deux fois. Quelle surprise! c'était une plainte amère contre un chirurgien ignorant ou fripon. On devine le reste. Monseigneur a pris, depuis ce temps, la coutume de lire les placets avant de présenter le sien.

31. — M. Racine, dernier du nom, fils du grand Racine, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est mort hier d'une fièvre maligne. Il ne faisait plus rien comme homme de lettres; il était abruti par le vin et par la dévotion.

FÉVRIER.

8. — On parle beaucoup des *Contes* de mademoiselle Uncy. Cette héroïne est remarquable, et il en faut faire l'histoire en

deux mots. Elle a été élevée dès sa plus tendre jeunesse par les soins de M. de Meyzieux, neveu de M. Duverney. Ce galant homme avait coutume d'éduquer ainsi de jeunes personnes pour ses plaisirs. Celle-ci ne connaît point d'autres parents. L'heure étant venue, M. de Meyzieux lui témoigna ses intentions. Elle résista, et le combat fut si vif et si opiniâtre, que son protecteur la renvoya, l'expulsa; et la demoiselle a depuis intenté un procès à son bienfaiteur, pour avoir une légitime ou une pension au moins, etc. Elle a perdu.

12. — M. de Marivaux, de l'Académie française, est mort aujourd'hui. Les deux théâtres se sont enrichis de ses productions, et plusieurs de ses romans ingénieux sont entre les mains de tout le monde. Il avait l'esprit fin et maniéré, beaucoup de délicatesse; il était parvenu à sa soixante-dix-septième année, et ne faisait plus rien.

23. — M. l'abbé de Radonvilliers, sous-précepteur des enfants de France, s'est mis sur les rangs pour briguer la place vacante à l'Académie française, par la mort de M. de Marivaux. Un tel concurrent écarte tous les candidats.

27. — Mademoiselle Dangeville quitte sans rémission le Théâtre-Français. Quoique préparés depuis longtemps à cette perte, elle sera longtemps l'objet de nos regrets. On dit, pour nous consoler, que Préville élève mademoiselle Luzi, de l'Opéra-Comique. Il espère qu'elle remplacera quelque jour cette inimitable actrice. Il trouve à sa jeune pupille le talent le plus décidé : il la prépare, il la dispose, il la forme, et veut laisser mûrir le moment de son début; il ne doute pas qu'elle n'ait le succès le plus complet dès cet instant. Elle promettait déjà beaucoup : elle est en bonnes mains. Voilà bien des motifs d'espérer : mais nous savons par malheur ce que nous perdons; nous le sentons tous les jours.

MARS.

3. — M. Framery, écolier du Plessis, âgé de dix-sept ans et demi, vient de faire une petite pièce pour la Comédie-Italienne, qu'il avait d'abord intitulée *la Nouvelle Ère*. On lui a

conseillé de substituer le titre de *Pandore*. Il y a de jolies choses, et il promet du talent dans un âge aussi faible. Il était à craindre que la police ne lui fît beaucoup d'accrocs, comme cela vient d'arriver.

13. — Le divertissement et la comédie pour la paix, qui devaient être joués aujourd'hui, sont renvoyés à demain. La pièce qui devait être intitulée *l'Antipathie vaincue* est nommée *l'Anglais à Bordeaux*. L'ambassadeur d'Angleterre a demandé ce changement. Au reste, le sieur Favart l'a portée chez tous les ministres étrangers, pour savoir s'ils n'y trouvaient rien qui pût les blesser. Ils en ont été très-contents. Pour les flatter davantage, on a ordonné de jouer *Brutus*, tragédie de M. de Voltaire, où l'on sait qu'il y a un éloge magnifique de la dignité des fonctions d'un ambassadeur.

16. — M. l'abbé de Radonvilliers, ex-jésuite, sous-précepteur des enfants de France, a été élu avant-hier à l'Académie française.

21. — Il se trouve à Paris un arrière-petit-fils de Racine par les femmes. Comme il ne reste aucun mâle; que le dernier mort et son fils avaient très-peu joui de leurs entrées, droit héréditaire dans une famille aussi illustre pour le théâtre; que personne ne recueillait cette espèce de succession littéraire, ce jeune homme a cru pouvoir se présenter, et attendre cette grâce du respect et de la reconnaissance des comédiens pour leur bienfaiteur. Leur procédé noble en faveur de son cousin, de la petite-fille de Corneille, de Crébillon, etc., lui étaient garants de leur générosité. Les histrions ont démenti en un instant toute la bonne opinion qu'avaient conçue d'eux les gens qui ne connaissent pas les ressorts du cœur humain. Comme cette grâce a été demandée sourdement; qu'ils n'ont pas espéré qu'elle fît un grand éclat, que le faste et l'ostentation sont ce qui les détermine plus ou moins aux bonnes actions, ils ont refusé tout net les entrées à l'arrière-petit-fils de Racine.

25. — On commence à répandre les bons mots des enfants de France : on en cite deux entre autres qui décèlent leur manière de penser.

Le duc de Berri, en parlant, avait lâché le mot *il pleuva*. « Ah ! quel barbarisme ! s'écria le comte de Provence. Mon

:, cela n'est pas beau; un prince doit savoir sa langue. — Et , mon frère, reprit l'aîné, vous devriez retenir la vôtre. » duc de Chartres étant allé faire sa cour aux enfants de ice, il appelait toujours M. le duc de Berri *monsieur*. is, dit ce jeune prince, monsieur le duc de Chartres, vous raitez bien cavalièrement! Ne devriez-vous pas me donner du *seigneur?* — Non, reprit vivement M. le comte de Proe, non, mon frère; il vaudrait mieux qu'il dît *mon cousin.* »

. — M. l'abbé de Radonvilliers a été reçu aujourd'hui. Rien lus plat que son discours et de plus platement débité. Il a u le réciter de mémoire: c'était une suite d'éloges lourds et droits. Il n'y a que le pauvre Marivaux dont il a restreint ouanges, attendu le genre pernicieux et condamnable dans el il a écrit. C'est quelque chose d'assez plaisant que cet au-, fameux par ses romans et par ses comédies, se soit trouvé le cas d'être loué par un prêtre d'une part, et par un cardi-le l'autre; car c'est le cardinal de Luynes qui était directeur. ut remarquer que cet auteur avait été reçu par un archevê-, M. Languet, qui, au lieu de lui donner le tribut d'encens en pareil cas, l'avait vivement tancé sur l'usage dangereux s talents. Le candidat ayant péroré, le directeur ayant ré-lu, messieurs s'étant regardés avec quelque confusion, ils levé le siége, n'ayant rien de plus à dire. C'est peut-être la nière fois que la salle n'a retenti d'aucuns battements de s. La séance a duré environ une demi-heure.

. — M. Dorat, en philosophe, s'est joint au public pour ver une de ses pièces mauvaise : il a fait à cette occasion épître gentille. La voici : elle s'adresse à un ami.

Au milieu des plus grands revêrs
Tu dis que le sage plaisante,
Et qu'il verrait sans épouvante
La ruine de l'univers.
J'en fais mon compliment au sage :
Cette héroïque fermeté
Est bien digne de notre hommage;
Je la respecte, en vérité;
Mais jamais ce triste courage

Par moi ne peut être imité.
J'ai toute la faiblesse humaine :
Mon âme, esclave de mes sens,
Ouvre toujours les deux battants
Au plaisir ainsi qu'à la peine.
Ami, tu me vois consterné
D'avoir, au grand jour de la scène,
Risqué mon drame infortuné;
Oui, ma douleur est sans seconde :
Et cependant, on le sait bien,
La chute d'un drame n'est rien
Auprès de la chute du monde.
Je puis, dis-tu, me consoler
Entre les bras d'une maîtresse :
Exilé des bords du Permesse,
C'est à Paphos qu'il faut voler.
Le ciel n'est point exempt d'orages.
Désormais, à l'abri des vents,
Je veux contempler les naufrages
Et des auteurs et des amants.
Irai-je, plein d'une humeur noire,
De Vénus attrister la cour ?
C'est bien assez, tu peux m'en croire,
D'être maltraité pour la gloire,
Sans l'être encore par l'amour.
Mais quoi ! ton amitié me reste;
C'est ma ressource et mon soutien :
Pilade, dans le sein d'Oreste,
Ne doit plus se plaindre de rien.
La gloire est une enchanteresse
Qui ne remplit jamais un cœur ;
L'amour n'est qu'un instant d'ivresse :
L'amitié seule est un bonheur.

AVRIL.

3. — Un malheur ne va jamais sans l'autre. M. Dorat ayant essuyé une disgrâce au Parnasse, elle a été suivie d'une autre à Cythère. Mademoiselle Dubois l'a congédié aussi sèchement que le public. Ce poëte aimable s'est consolé de ce nouveau malheur par une épître aussi agréable que la première : elle s'adresse encore à un ami.

De quel poids on est soulagé
Lorsque l'on perd une maîtresse!
Enfin, ami, le charme cesse;
Je suis heureux, j'ai mon congé.
Ris avec moi de ma disgrâce:
Les regrets ne mènent à rien.
Laïs ne laisse aucune trace
Dans un cœur formé sur le tien.
Tout m'amuse, et rien ne me lie.
Il faut pourtant en convenir,
Laïs est jeune, elle est jolie:
C'est pour cela que je l'oublie.
On risque à s'en ressouvenir.
Que je hais ce front où respire
L'intéressante volupté,
Cet art de tromper, de séduire,
Si semblable à la vérité;
Et sa folie et sa gaieté,
Et les grâces de son sourire!
Que je dédaigne, que je hais
Cette flottante chevelure
Qui sert de voile à ses attraits,
Ou bien qui leur sert de parure;
Ce sein, qu'Amour sait embellir,
Qui s'enfle, s'élève ou s'abaisse
Au moindre souffle du désir,
Où la rose semble fleurir
Sous la bouche qui la caresse!
Ses caprices, qui sont des lois;
Ce feu dont son œil étincelle,
Et les sons touchants de sa voix,
Qui jure une ardeur éternelle
A cinquante amants à la fois!
Je la déteste, je l'abhorre.
Mais c'est trop m'en entretenir;
Car, à force de la haïr,
Je pourrais bien l'aimer encore.

. — Mademoiselle Gaussin, qui n'avait demandé sa retraite pour se faire valoir, l'ayant obtenue sans difficulté, a fait ques démarches pour rentrer, sous prétexte du vide qui al-

lait se trouver à la Comédie : elle a fait valoir sa bonne volonté, son affection pour ses camarades, son zèle pour le public. M. le duc de Duras lui a déclaré que ce qui était fait était fait ; qu'on se passerait bien d'elle.

Quoique le jeune Molé ne soit reçu à la Comédie que depuis un an, il a obtenu une part entière : c'est une faveur signalée qu'on dit accordée à ses talents.

17. — On voit à la Comédie-Française un acteur nouveau dans les *Daves*. Il se nomme Auger. On en dit beaucoup de bien : on lui trouve de la noblesse, car il en faut partout ; de l'intelligence et un masque très-bon : c'est un genre différent de Préville.

26. — Les demoiselles Verrière, les Aspasies du siècle, se distinguent par des spectacles agréables qu'elles donnent chez elles : elles y jouent avec le plus grand succès. Elles ont deux théâtres fort ornés et très-fameux pour des particuliers, à la ville et à la campagne. M. Colardeau, jeune poëte, a consacré ses talents en l'honneur de ces deux divinités. On y joue, entre autres nouveautés de cet auteur, *la Courtisane amoureuse*, drame en deux actes et en vers, mêlé d'ariettes, qu'il a fait en faveur de l'aînée, vivement éprise de cet auteur.

MAI.

3. — Mademoiselle de Maisonneuve, petite-fille de la femme de chambre de mademoiselle Gaussin, celle dont on a déjà parlé et dont l'abbé de Voisenon a décelé les talents, vient de débuter. Elle a de la naïveté, de l'intelligence, et promet beaucoup : elle a été très-bien accueillie aujourd'hui. Elle a joué dans la *Gouvernante* et dans *Zénéide*. Dans la première pièce, comme elle est tête à tête avec son amant, on vient l'avertir de se retirer. En fuyant, elle est tombée dans la coulisse, et a laissé voir son derrière. Madame Bellecour, dite *Gogo*, soubrette, est venue très-modestement lui mettre ses juppes. Le tout s'est passé au contentement du public, qui a fort fêté le c.l de l'actrice et la modeste *Gogo*. La jeune personne n'a point été déconcertée ; elle est rentrée peu après sur le théâtre.

8. — La nouvelle actrice continue à réussir, au grand regret de beaucoup d'honnêtes gens auxquels elle appartient, comme

les Trinquant, les Meulan. Il sera difficile d'arrêter cette vocation très-décidée, et soutenue d'ailleurs par les brillantes espérances que lui donne son nouvel état.

19. — L'Opéra est à la veille de perdre une danseuse vive, gaie et réjouissante : c'est mademoiselle Allard. Un malheureux accident survenu chez elle au duc de Mazarin la met dans le cas de quitter Paris, et de demander sa retraite. Ce seigneur, passionnément amoureux d'elle, l'entretenait depuis fort longtemps. On a prétendu que cette danseuse, suivant l'usage, était peu fidèle; qu'un rival s'est trouvé chez elle, et que le malheureux duc a essuyé un traitement peu digne d'un homme de sa qualité: il a la tête cassée, voilà ce qui est certain. Du reste, des propos sans fin, des lamentations, des jérémiades de la part de l'héroïne; des invectives, des horreurs de la part de ses camarades femelles, et une fermentation générale dans le public.

24. — Voici la lettre que J. J. Rousseau a écrite au premier syndic de Genève, pour abdiquer le titre et la qualité qu'il a toujours affecté de prendre, de citoyen de cette république:

« Revenu du long étonnement où m'a jeté, de la part du ma-
« gnifique conseil, le procédé que j'en devais le moins attendre,
« je prends enfin le parti que l'honneur et la raison me prescri-
« vent, quelque cher qu'il en coûte à mon cœur.

« Je vous déclare donc, monsieur, et je vous prie de déclarer au
« magnifique conseil, que j'abdique à perpétuité mon droit de
« bourgeoisie et de cité de la ville et république de Genève. Ayant
« rempli de mon mieux les devoirs attachés à ce titre, sans jouir
« d'aucun de ses avantages, je ne crois point être en reste avec
« l'État en le quittant. J'ai tâché d'honorer le nom de Genevois;
« j'ai tendrement aimé mes compatriotes; je n'ai rien oublié
« pour me faire aimer d'eux : on ne saurait plus mal réussir. Je
« veux leur complaire jusque dans leur haine : le dernier sacrifice
« qui me reste à faire est celui d'un nom qui me fut cher. Mais,
« monsieur, ma patrie, en me devenant étrangère, ne peut me de-
« venir indifférente : je lui reste attaché par un tendre souvenir,
« et je n'oublie d'elle que ses outrages. Puisse-t-elle prospérer
« toujours et voir augmenter sa gloire! puisse-t-elle abonder en
« citoyens meilleurs et surtout plus heureux que moi!

« Recevez, monsieur, je vous supplie, les assurances de
« mon profond respect. »

JUIN.

2. — On débite un bon mot de mademoiselle Arnould, très-fin et très-joli, mais dont nous doutons qu'elle ait les gants. Ces jours derniers, mademoiselle Vestris, Italienne de naissance, et dont les goûts divers sont très-connus, se récriait sur la nouvelle fécondité de mademoiselle Rey; elle ne concevait pas comment cette fille s'y laissait prendre si facilement. *Vous en parlez bien à votre aise*, répond l'actrice enjouée; *une souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise.*

3. — Il paraît depuis quelques jours aux Français une nouvelle actrice dans les rôles de soubrette : c'est mademoiselle Luzi, fort annoncée depuis quelque temps, et que Préville formait avec le plus grand soin. Elle n'a point trompé l'espérance publique : elle a de la taille, de l'aisance, plus de finesse que de naturel. Il faut voir comment elle se soutiendra.

6. — On a trouvé ces jours-ci un placard affreux à la nouvelle statue de Louis XV; elle portait cette inscription latine : *Statua statuæ*. On a arrêté du monde, et sévi contre quelques gens qu'on soupçonnait.

10. — *Lettre de M. Palissot à MM. les comédiens français ordinaires du roi.*

« Je vous présente, messieurs, un recueil de mes ouvrages :
« ceux que j'ai composés pour le théâtre vous appartiennent; les
« autres sont un gage de la reconnaissance que je dois à vos ta-
« lents. Je ne m'abuse point sur la valeur du présent que je vous
« fais; mais je suis bien aise de donner le premier un exemple
« qui peut contribuer à réaliser un projet que j'ai fait depuis long-
« temps pour l'honneur de votre théâtre.

« Il me semble, messieurs, qu'il vous manque une bibliothè-
« que dramatique, et que vous êtes d'autant plus intéressés à vous
« en procurer une, qu'elle contiendrait en quelque sorte les archi-
« ves de votre propre gloire. En effet, le théâtre ne vous doit-il pas

« le divin Molière, et beaucoup d'autres auteurs justement célé-
« brés? Je ne connais aucune société littéraire qui puisse se pré-
« valoir d'avoir enrichi la scène d'un aussi grand nombre de
« productions distinguées.

« Le projet aurait aussi son utilité, même pour les gens de
« lettres, qui pourraient puiser dans cette bibliothèque des res-
« sources qui ne sont pas toujours à leur portée. Les frais n'en
« seraient pas très-dispendieux : car enfin cette collection n'est
« point immense, et tous les auteurs modernes se disputeraient
« l'honneur de contribuer à cet établissement par un tribut de
« leurs ouvrages. C'est l'exemple que j'ai voulu donner, et qui
« vous prouvera du moins combien je suis sensible à la gloire
« des arts, et particulièrement à la vôtre.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

Réponse de messieurs les comédiens français à M. Palissot.

« Monsieur,

« Nous avons reçu avec plaisir le recueil de vos ouvrages, que
« vous nous avez envoyé lundi dernier. C'est une attention dont
« nous vous remercions tous. Vous avez raison de penser que la
« Comédie-Française devrait avoir une bibliothèque. Il est vrai
« qu'il est bien extraordinaire que les ouvrages dramatiques soient
« entre les mains de tout le monde, et que nous n'en ayons pas
« la plus exacte collection.

« Nous avons eu depuis longtemps la même idée, mais tou-
« jours sans effet. Votre honnêteté, à laquelle nous sommes sen-
« sibles, va presser l'exécution d'un projet avantageux, et qui
« peut faire honneur à notre société. Nous vous renouvelons en-
« core nos remercîments, et nous avons l'honneur d'être, etc. »

Nota. Cette lettre est signée par les acteurs et les actrices de la Comédie.

On laisse réfléchir le lecteur sur le ridicule de la lettre et de la réponse.

—

JUILLET.

8. — Le sieur Favart a obtenu de la cour mille livres de pension, pour avoir fait la pièce de *l'Anglais à Bordeaux*. C'est encore l'abbé de Voisenon qui a sollicité cette faveur pour son protégé. Son activité en cette occasion, bien opposée à son caractère d'indolence, confirme de plus en plus le bruit accrédité parmi les gens de lettres, qu'il est le vrai coloriste de cette pièce.

24. — On a découvert parmi les livres de la bibliothèque du collége de Louis le Grand, un manuscrit *in-folio*, noté et paraphé par M. d'Argenson, lieutenant général de police, contenant les détails d'une conspiration formée par les jésuites et l'archevêque de Paris, du Harlay, contre les jours de Louis XIV. Cette conspiration avait été découverte par l'abbé *Blache*, et voici ce qu'on en sait.

Cet abbé Blache était de Grenoble : il était d'abord entré dans les ordres; il vint à Paris, et fut aumônier des religieuses de la Ville-l'Évêque.

Quand il eut découvert la conspiration en question, il consulta trois jésuites pour savoir ce qu'il devait faire. On sait le nom de deux, le *P. Dupuis* et le *P. Guilleret*. Leur réponse fut qu'il fallait laisser agir la Providence, et qu'il n'était point obligé à révélation. Peu satisfait de cette décision, il consulta séparément le prieur de l'abbaye de Saint-Germain des Prés et celui des Blancs-Manteaux; ils furent du sentiment contraire. En conséquence, il fit parvenir à M. le Tellier, lors chancelier, un mémoire détaillé, contenant tout ce qu'il savait de la conspiration prétendue. Il pria le chancelier de ne pas lui faire de réponse directement, pour ne point l'exposer à la vengeance secrète des auteurs du complot; mais pour sa tranquillité, et pour certitude que sa lettre et ses instructions avaient été remises, il pria le chancelier de faire mettre une lettre rouge initiale à la Gazette de France, le 31 décembre 1683; ce qui a été exécuté. Cette lettre majuscule G est grise dans toutes les autres gazettes.

Cette année. le *Cabinet des Parfums* fut détruit. Le détail

portait que c'était là, et par le moyen des odeurs, qu'on devait faire périr Louis XIV.

On motive cette conspiration par ce qui s'était passé en 1680. Le clergé venait de publier les quatre fameux articles, auxquels le roi avait donné toute l'authenticité en les faisant enregistrer dans toutes ses cours, et obligeant tous les professeurs de théologie de les enseigner. Cet acte de vigueur brouilla la cour de France avec le régime, et la paix ne fut faite que par la révocation de l'édit de Nantes, que madame de Maintenon, à la sollicitation des jésuites, obtint de la faiblesse de Louis XIV.

Quoi qu'il en soit, en 1704, l'abbé Blache fut arrêté en vertu d'une lettre de cachet et mis à la Bastille, où il est mort. Le jour de son emprisonnement, le lieutenant général de police, commissaire en cette partie, dressa un procès-verbal contenant inventaire des papiers de l'abbé Blache. Ces papiers furent rangés par cote, et paraphés par M. d'Argenson; et c'est parmi ces papiers que s'est trouvé le manuscrit en question. Il a été déposé au greffe le 14 juillet, par messieurs les commissaires du parlement, chargés de ce qui concerne le collége de Louis le Grand et autres maisons des jésuites à Paris.

AOUT.

4. — On attribue à M. de Voltaire la fable suivante sur l'expulsion des jésuites:

Les renards et les loups un jour étaient en guerre :
Les moutons respiraient; les bergers imprudents
Chassèrent, par arrêt, les renards de nos champs :
Les loups vont désoler la terre.
Les bergers, soit dit entre nous,
Ne pourraient-ils pas bien s'entendre avec les loups?

20. — M. de la Harpe, connu par différentes héroïdes dont Fréron a enrichi ses feuilles, entre dans la lice dramatique. La première tragédie que doivent donner les Français est son *Warwick*. Mademoiselle Clairon ne doit pas jouer dans cette pièce.

SEPTEMBRE.

14. — M. Saurin vient de produire ce qui suit :

AU ROI.

Pour ton inscription, Louis, on s'évertue
Qu'est-il besoin d'esprit? Notre cœur t'a nommé.
Qu'on mette en lettres d'or, au bas de ta statue :
Louis le bien-aimé.

15. — Il a débuté ces jours-ci aux Italiens une actrice d'un ordre supérieur : elle est faite pour remplacer madame Favart, et elle la surpasse déjà. Elle n'a pas un organe bien étendu, mais de la gentillesse dans la voix; elle se distingue par une grande aisance sur le théâtre, par une intelligence très-rare dans une débutante. Elle est reçue, mais ne doit commencer à jouer qu'à Pâques. Elle va s'exercer en province d'ici à ce temps-là. Elle se nomme mademoiselle Beaupré.

19. — On doit donner incessamment *Blanche et Guiscard*, tragédie imitée librement de l'anglais par M. Saurin, de l'Académie française. Ce sujet est tiré de *Gil Blas* (2e vol., chap. IV, intitulé *le Mariage de vengeance*). M. Saurin avait déjà lu le premier acte à une assemblée publique de l'Académie, et il n'avait point été goûté. Le dénoûment semble surtout devoir donner beaucoup de tablature. Un mari fait mettre l'épée à la main au roi; il tombe; et sa femme s'approchant pour lui donner du secours, il la poignarde, la jugeant infidèle. Le poignard, dont il faut que le moribond se serve avec grâce et vigueur, a beaucoup intrigué. On verra comment sera exécuté le coup de théâtre. Les comédiens, grands partisans du costume, ont été au cabinet des estampes pour l'habillement des Siciliens de ce temps-là. Il s'est trouvé peu pittoresque et peu théâtral; il a fallu y suppléer, en se rapprochant davantage des temps modernes.

M. le chevalier de la Morlière publie qu'il avait déjà traité ce même sujet. Le public doit être fâché de ne pas voir du tragique de sa façon.

OCTOBRE.

1er. — Garrick, ce fameux acteur et directeur d'un des théâtres de Londres, est à Paris depuis quelque temps. Il est venu à nos spectacles; il a fait connaissance avec nos acteurs, sur

lesquels il ne s'explique que vaguement, et avec des louanges qui indiquent des restrictions. On prétend que mademoiselle Clairon avait pris des leçons de lui pour la pièce de M. Saurin; dans ce cas, elle n'a point fait honneur à son maître. Cette tragédie est sans contredit celle où elle a le plus mal joué depuis longtemps.

12. — Vers attribués à M. de Voltaire, sur la statue du roi, faite par M. Pigale pour la ville de Reims :

Esclaves prosternés sous un roi conquérant,
De vos pleurs arrosez la terre;
Citoyens, levez-vous sous un roi bienfaisant;
Enfants, connaissez votre père.

13. — On fait un conte assez plaisant pour donner matière à une comédie [1] : en conséquence, nous allons en donner l'extrait. On rapporte qu'à Roye le lieutenant général faisait la cour à une demoiselle qui paraissait agréer son hommage. Un officier se mit sur les rangs; il ne put effacer le robin. Dans un accès de rage, il le tire à part, et lui déclare qu'il faut cesser ses assiduités auprès de la demoiselle, ou se déterminer à se battre. Le magistrat, homme de cœur, lui répond que rien n'est capable de l'intimider : il accepte le défi. Tous deux rendus sur le champ de bataille, le robin annonce qu'il ne sait point se battre à l'épée, mais qu'il a apporté des pistolets. Il en fait voir deux, donne à choisir au militaire, lui présente ensuite de quoi charger le sien. La préparation faite, il continue d'offrir généreusement à son rival de tirer le premier. Il tire, le robin tombe : l'officier le croit mort, va prendre la poste et part. Quelque temps après, il rencontre quelqu'un de l'endroit, qui lui demande ce qu'il était devenu; pourquoi il était parti sans dire mot? « Vous ne savez donc pas mon affaire? réplique l'officier surpris. C'est moi qui ai tué votre lieutenant général. — Vous n'y pensez pas, repart en riant le quidam; il est plein de vie; il vient d'épouser mademoiselle une telle..... » Coup de foudre pour le militaire : il reconnaît combien il a été dupe; il finit par en rire, et par

[1] Sedaine a fait de cette anecdote une comédie en deux actes, jouée au Théâtre-Italien, sous le titre du *Mort marié*. (*Note de l'éditeur*).

avouer son étourderie. Le fait est que le magistrat lui avait présenté des balles artificielles, au moyen de quoi le pistolet n'était que chargé à poudre. Il avait fait le mort, se doutant bien de l'évasion de l'autre, etc.

19. — M. Thomas, secrétaire de M. le duc de Praslin, connu par ses triomphes académiques, et surtout par son *Éloge de Sully*, vient d'être nommé secrétaire interprète des cantons suisses pour le roi. Il doit cette grâce à M. de Praslin, qui a cherché à l'attacher au gouvernement pour lever l'obstacle qu'on lui opposait, et mettre cet homme de lettres en état d'être adopté pour membre de l'Académie, si l'occasion s'en présente.

L'Académie ne reçoit point dans son sein des gens qui ont un service particulier auprès des grands, à moins que ce ne soit chez les princes.

31. — *Vers de M. de Voltaire à l'impératrice de Russie.*

Dieux! qui m'ôtez les yeux et les oreilles,
Rendez-les moi : je pars au même instant.
Heureux qui voit vos augustes merveilles,
O Catherine! heureux qui vous entend!
Plaire et régner, c'est là votre talent;
Mais le premier me touche davantage.
Par votre esprit vous étonnez le sage;
Il cesserait de l'être en vous voyant.

NOVEMBRE.

7. — On a donné aujourd'hui le *Comte de Warwick*. Ce héros célèbre joue un grand rôle dans les querelles fameuses des maisons de Lancastre et d'York, connues sous le nom de la *Rose rouge* et de la *Rose blanche*. Le drame a fait la plus grande sensation : on y remarque une conduite sage. Un de ses plus grands mérites, c'est d'être éloigné de toutes les tragédies modernes. La simplicité de sa conduite s'étend au style, qui n'a rien de cette bouffissure à la mode. Mademoiselle Dumesnil fait le rôle de *Marguerite d'Anjou*, avec un succès qui doit exciter la jalousie de sa rivale, qui n'y joue point. Il y a tout à espérer d'un auteur qui, à vingt-trois ans, fait un ouvrage aussi bien conduit. Il ne faut pas dissimuler pourtant que Shakspeare est

un dangereux adversaire pour ce jeune homme, et qu'on voit une infinité de réminiscences dans son drame. Nous en parlerons plus amplement.

8. — Nous allons consigner ici trois anecdotes concernant le chevalier de la Morlière : elles peuvent fournir des traits fort piquants pour le dramatique ; et d'ailleurs cet ouvrage devant servir pour l'*Histoire des gens de lettres*, la vérité nous oblige à tout dire, à charge et à décharge.

M. de la Morlière est un excellent comédien : il y a quelques années qu'étant retourné à Rouen, où il avait un tailleur pour créancier, celui-ci le rencontre, l'aborde, lui demande sa dette. Le chevalier le regarde avec indignation, lui baragouine de l'allemand, au point d'en imposer à cet homme, qui lui demande pardon et s'en va.

Le chevalier continue son rôle de baron allemand, s'introduit chez un conseiller du parlement, séduit sa fille et lui fait un enfant, lui promettant de l'épouser. La grossesse reconnue, le conseiller est obligé de consentir au mariage. Dans cet intervalle le chevalier fait écrire par un de ses amis de Paris, au père, qu'il se défie d'un certain baron allemand, qui n'est autre chose que *la Morlière*. Étonnement du conseiller, qui se met en garde. Les couches se font sourdement, et sous quelque prétexte on renvoie le prétendant. Celui-ci continue ses assiduités auprès de la fille, qui veut à toute force l'épouser. Dans cet intervalle il se présente un parti qu'on propose au père : il accepte, mais ne peut déterminer sa fille. La Morlière tient bon, se présente toujours pour tenir sa parole, et fait arriver lettres sur lettres qui confirment que c'est un imposteur; qu'on craigne tout de lui; qu'il est homme à déshonorer une fille et à le publier; qu'il faut éconduire un pareil scélérat à prix d'argent. Le père le tire à part, lui déclare qu'il lui donnera dix mille francs s'il veut se désister, tenir le secret, et laisser faire le mariage de sa fille. Il rejette bien loin la proposition : dix mille francs à un homme comme lui ! Bref, on lui en offre trente, qu'il accepte, et déloge.

L'autre tour du même homme est à l'égard d'une femme mariée, qu'il séduit également, qu'il engage à quitter son mari, marchand à la place Maubert, à lui voler tout ce qu'elle trouvera,

pour vivre heureuse avec lui. Elle accepte tout : le jour pris, elle part, après avoir pillé tout ce qu'elle peut, se rend dans une allée où est un jeune homme, ami de la Morlière, qu'elle savait devoir l'attendre. Elle monte dans un fiacre, elle est conduite dans un quartier isolé, où elle est introduite dans un appartement. La Morlière prend l'argent sous prétexte de le serrer, sort en laissant la femme avec le jeune homme, va chez le mari, lui conte ce qu'il a vu et ce qu'il sait du prétendu enlèvement, lui dit qu'il voie s'il n'a point été volé. Cela se reconnaît bien vite. Alors il déclare qu'il va le conduire où est sa femme; ce qu'il exécute. Le jeune homme est emprisonné comme complice du vol; la Morlière triomphe, et se trouve hors de toute atteinte.

9. — Le succès de l'ouvrage de M. de la Harpe a donné lieu à rechercher sa vie et ses mœurs : on en fait un portrait affreux; c'est déjà un monstre d'ingratitude et de noirceur, si l'on en croit tout ce qu'on en dit. Il faut prendre garde que la jalousie des talents ne cherche à se venger sur le caractère.

Mademoiselle Clairon, à la pique particulière qu'elle a contre l'auteur, d'avoir fait une pièce où elle ne devait pas jouer, joint une jalousie prodigieuse contre sa rivale; elle rejaillit sur le jeune homme : elle accrédite, elle favorise, elle répand tant qu'elle peut les mauvais bruits qui courent sur le compte du dernier.

11. — On répand un bon mot qu'on attribue à M. le duc d'Ayen. Sans en discuter le mérite intrinsèque, il donne une idée de la tournure d'esprit des courtisans. C'est à l'occasion du vice-chancelier, lorsqu'on lui en donna la nouvelle : *Je ne vois*, dit-il, *dans tout cela qu'un vice de plus dans l'État.*

14. — Les vers suivants sont d'un jeune auteur anonyme; ils méritent d'être exceptés du fatras des rimailleurs du jour.

Le toucher justifié. — A mademoiselle ***.

Pourquoi me grondez-vous, quand votre collerette
Rend mon œil attentif et ma main inquiète?
Ah! répondez, Climène, et parlez sans détour :
Le respect vous plaît-il aux dépens de l'amour ?
Lorsque, dans nos jardins, je vois la fleur nouvelle,

J'y porte en souriant un regard curieux ;
Mais je ressentirais une peine cruelle,
S'il ne m'était permis que d'y porter les yeux :
Ma main veut y toucher ; et quand sur chaque feuille
Le desir innocent a promené mes doigts,
Son parfum me séduit, il faut que je la cueille :
Ainsi, pour un plaisir j'en ai trois à la fois.
Tel est l'ordre de la nature :
Elle nous a fait naître avec des sens jaloux.
Vous qui les enchantez, prévenez le murmure :
Ou n'en flattez aucun, ou contentez-les tous.

20. — Voici une chanson de M. Laujon ; elle a servi d'annonce à un vaudeville composé pour une fête donnée à Bagnolet, chez M. le duc d'Orléans. Elle nous a paru si originale, que nous ne pouvons nous empêcher de la consigner ici.

Vaudeville sur les Pays-Bas.

AIR : *Dindons, dindons.*

Des marchands, que le diable berce,
Vont au Mexique, vont en Perse
Porter leurs pas.
Amans, sans faire de traverse,
Tenez-vous-en au doux commerce
Des Pays-Bas.

Ce n'est point ses épiceries,
Son tabac, ni ses broderies,
Dont on fait cas ;
Mais chemise fine de Frise
Donne goût pour la marchandise
Des Pays-Bas.

Je connais un séminariste
Qui ne prend que là sa batiste
Pour ses rabats :
Il se croit plus adroit qu'un singe
De ne jamais lever de linge
Qu'aux Pays-Bas.

Qu'en Espagne et qu'en Italie,
L'amour jaloux y multiplie
Les cadenas,
La république de Hollande
Donne une liberté plus grande
Aux Pays-Bas.

L'on a toujours là quelque intrigue :
Fille avec plaisir y prodigue
Tous ses appas;
Et jamais, après ces délices,
Galant ne s'est plaint des malices
Des Pays-Bas.

L'esprit seul, sans changer de place,
Voyage, passe et puis repasse
En cent climats;
Tel est l'amant dans son vieux âge :
Sa tendre idée encor voyage
Aux Pays-Bas.

Ceux que le beau sexe, avec joie,
Voit brûler en France, on les noie
Dans les États.
L'Amour publie, à son de trompe,
Qu'il ne faut pas que l'on se trompe
Aux Pays-Bas.

27. — On répand un bon mot du roi, que sa majesté peut avoir dit de très-bonne foi, mais qu'a relevé la malignité des courtisans. Lorsqu'il a été question de remplacer M. de Bougainville, le roi en parlait à quelques seigneurs, et demanda si ce serait M. Thomas? *Non, sire,* répliqua M. de Bissy qui était présent; *il ne s'est pas mis sur les rangs, car il ne m'est pas venu voir. C'est qu'il ne vous croyait pas de l'Académie,* reprit sa majesté.

29. — Le *Comte de Warwick* est imprimé, il soutient sa réputation à la lecture. La pièce est dédiée au prince de Condé. On lit à la fin une lettre à M. de Voltaire, où ce jeune auteur développe son sentiment sur le genre qu'il embrasse; il le fait avec une noblesse que ses ennemis traiteront de hauteur; il tranche, mais poliment, et sans nommer personne : elle est fort

bien écrite. Il rend à M. de Voltaire tous les hommages qui sont dus au prince du Parnasse.

DÉCEMBRE.

1er. — Voici ce que nous recueillons de certain concernant M. de la Harpe : il est fils d'un porteur d'eau et d'une ravaudeuse, un enfant trouvé enfin, qui, ayant eu occasion d'être connu de M. Asselin, principal du collége d'Harcourt, fut reçu comme pensionnaire sans payer pension. M. Asselin, homme de mérite et connu par de très-bonnes productions, se fit un plaisir de cultiver le mérite naissant du jeune la Harpe. Celui-ci a répondu à ses soins, et s'est distingué d'une façon supérieure ; il a remporté presque tous les prix de l'Université. La satire est la première qualité qui se développe ordinairement dans un jeune poëte. Celui-ci l'exerça d'une façon indécente envers ses maîtres, et même envers M. Asselin. Il trouva le secret de faire imprimer une pièce de vers où il s'égayait sur le compte de ces messieurs. M. Asselin, moins piqué pour ce qui le concernait que jaloux de réprimer une licence qui pouvait faire tort à son pupille, obtint du lieutenant de police qu'il fût mis au For-l'Évêque, ce qui a été exécuté. Il a depuis fait des héroïdes ; elles ont un médiocre succès. On a surtout trouvé très-mauvais que, dans une préface, il ait décidé impérieusement du mérite de tous les auteurs anciens et modernes. Il semble s'être corrigé depuis d'une morgue qui ne va point à un auteur naissant. Il a baissé le ton dans une lettre à M. de Voltaire.

2. — La littérature vient de perdre M. l'abbé Prévost, mort il y a quelques jours subitement, en allant à une maison de campagne qu'il avait près de Chantilly. On doit regretter cet auteur estimable : ses productions feront longtemps les délices des cœurs sensibles et des belles imaginations. On lira toujours avec plaisir *Cléveland, Manon l'Escaut*, les *Mémoires d'un homme de qualité,* etc., etc.

20. — *Vers de M. Dorat, sur sa seconde rupture avec mademoiselle Dubois, de la Comédie-Française.*

Chassé deux fois, c'est trop, friponne !
Quoique je m'attende à tes jeux,

Ce nouveau caprice m'étonne;
Je suis indigné, furieux,
Et cependant je te pardonne.
Ce sont les droits de la beauté;
Du benêt qu'elle a maltraité
Elle obtient encor les hommages :
Nous autres sots, soi-disant sages
Ainsi l'avons-nous arrêté.
Mais ton Argus [1], que Dieu confonde,
Qu'on voit sans cesse autour de toi
Tonner, frémir, faire la ronde;
Ce dragon armé contre moi,
Qu'un rien aigrit, qu'un rien alarme,
Et qui n'est prompt qu'à soupçonner,
Je ne lui connais point de charme
Qui m'invite à lui pardonner.
Permets qu'au moins je m'en amuse :
J'ai mon congé c'est mon excuse.
D'autres iraient se lamentant,
Te reprochant tes injustices :
Pour moi, de tes jolis caprices
Je me console en plaisantant.
Dis-moi donc, qu'est-ce que demande
Ce vieux bostangi des amours?
Dois-tu trembler quand il commande,
Et lui prodiguer tes beaux jours?
Donne-t-on des chaînes à Flore?
Elle éparpille sous ses pas
Les roses qui viennent d'éclore :
Un seul ne s'en contente pas.
La jeune et brillante immortelle,
Dans les champs qu'elle a fait fleurir,
S'envole où le désir l'appelle,
Et court souvent après Zéphyr,
Comme Zéphyr court après elle.
Peux-tu recevoir dans tes bras,
Toi, Rosine, toi, fraîche et belle,
Ce décrépit et lourd Midas,
Que tu trouves toujours rebelle

[1] M. de Sarsal, son entreteneur.

A l'aiguillon de tes appas;
Qui, pour t'occuper, te tourmente,
Et sur ta bouche de vingt ans
Imprime un baiser de soixante?
Je crois voir le cyclope affreux,
Ce forgeron atrabilaire,
Qui, de son antre ténébreux,
Tout en boitant vient à Cythère
Attrister les ris et les jeux,
De Vénus salir la ceinture,
Effaroucher la volupté,
Et souiller le lit de verdure
Qui sert de trône à la beauté.
Ah! ramène enfin sur tes traces
Et la folie et l'agrément!
Allons, Rosine, au nom des Grâces,
Chasse-nous ce froid surveillant:
Il t'ennuiera pendant sa vie,
S'il t'enrichit après sa mort.
Ah! n'es-tu pas jeune et jolie?
Dispose seule de ton sort.
Ta voix, ta voix enchanteresse,
Dont les accents victorieux
Au fond des cœurs portent l'ivresse,
La langueur, le trouble et les feux;
Ta taille élégante et légère,
Ton œil fripon, le don de plaire,
Qu'à la beauté l'Amour préfère;
Mille talents voluptueux,
Quelques grains de libertinage,
Tes faiblesses et nos désirs;
Crois-moi, voilà ton héritage:
Enrichis-toi par les plaisirs.

. — L'histoire arrivée, en Angleterre, à M. d'Éon de Beau-
, donne lieu de faire des recherches sur son compte, et
ce qui en résulte. Il passe pour avoir été employé dans les
ciations de la paix, plutôt par intrigue que par véritable
du ministère. Sa première mission en Russie a été celle
spadassin. Le grand-duc voulait un maître d'armes : on lui

choisit M. d'Éon, qui avait ce talent, dans la confiance qu'il ménagerait le retour d'un ministre de France à Saint-Pétersbourg. Ce qu'on avait prévu arriva : il s'insinua dans l'esprit du grand-duc, fut de ses parties de plaisir; il fit entrevoir que la France enverrait volontiers un ambassadeur. Il fut secrétaire d'ambassadeur, et enfin d'ambassade. On lui donna un brevet de capitaine de dragons. Dans cet intervalle il publia quelques écrits sur le commerce, dont il se fit honneur; ils pouvaient en faire à son auteur, mais il n'était que le prête-nom, à ce qu'on prétend. On veut que ces écrits soient de son oncle et de M. Dupin, qui n'ont pas voulu réclamer. Quoi qu'il en soit, il était comblé de grâces, avait 2,000 écus de pension, le titre de ministre plénipotentiaire et la croix de Saint-Louis, lorsqu'il a eu une rixe en Angleterre, chez le lord Halifax, contre un Français, M. de Vergy, à l'occasion de la paix dernière, que ce dernier prétendait honteuse, et qu'il a soutenu nécessaire. M. de Guerchy, ambassadeur, ayant voulu interposer son autorité, M. d'Éon n'en a tenu compte; ce qui l'a obligé de porter des plaintes à la cour de France. Depuis il a passé dans la Cité de Londres, et, malgré toutes les réclamations de ce ministre, il est inviolable, et le roi d'Angleterre ne peut point le faire enlever de son asile.

23. — M. l'abbé du Marsais vient de mourir : il avait été jésuite, et s'était distingué alors par plusieurs poésies d'une élégance et d'un goût exquis; il était sorti de cet ordre d'une façon assez désagréable, et il en courait de très-mauvais bruits. Il a fait depuis plusieurs autres ouvrages, entre autres l'*Analyse de Bayle*, qui a eu les honneurs de la brûlure et toutes les censures cumulées des facultés de théologie, de la Sorbonne, des évêques, etc.

(1764.)

JANVIER.

18. — La littérature a perdu un poëte qui s'était distingué par sa méchanceté, et par quelques ouvrages lyriques d'un genre supérieur. Chacun devine que c'est le poëte Roy. Accablé d'infir-

mités, il s'était retiré dans la solitude depuis quelques années. C'est lui qui reçut des coups de bâton, dont il donna quittance, pour avoir dit, lors de l'élection du comte de Clermont à l'Académie : *Trente-neuf et zéro n'ont jamais fait quarante.*

Moncrif lui avait fait éprouver le même traitement, pour quelques plaisanteries qu'il s'était permises sur son *Histoire des Chats*, et dans lesquelles il lui donnait le nom d'*historiogriffe*. Il s'écriait, en recevant les coups : *Patte de velours, minet! patte de velours!*

FÉVRIER.

4. — M. Thomas, qui avait été si accueilli par M. le duc de Praslin, vient d'essuyer la disgrâce inévitable pour tous ceux qui veulent être honnêtes à cette cour, cette région de perfidies et d'horreurs. On lui a su très-mauvais gré de n'avoir point postulé la place vacante à l'Académie, qu'a obtenue M. de Marmontel : malgré toutes les insinuations, les instances, les ordres qu'il a reçus là-dessus, malgré la certitude d'être promu, il s'est constamment refusé à supplanter son ami et son maître en littérature. En conséquence, M. le duc de Praslin vient de lui ôter la place de secrétaire intime.

19. — *Interdumque bonus dormitat Homerus!* Voici des vers que M. l'abbé de Voisenon a faits pour son ami Caillaud : ils sont d'une plaisanterie et d'un ridicule à perpétuer. La pièce est adressée à M. de Marigny : on y demande une place pour la sœur de ce comédien, marchande, obligée de quitter sa demeure sur un pont, dans le temps de l'inondation.

Protecteur des beaux-arts et de leur gloire antique,
Daignez être le mien dans ce triste moment!
Je vois tomber ma sœur dans le débordement,
    Et pour lors adieu la boutique.
Sa réputation, dont le vernis est beau,
    Est tout près d'aller à vau-l'eau.
Je ne puis soutenir cette cruelle idée;
    Et son mari deviendra fou
    De voir sa femme, débordée,
Ne pouvant garantir son plus petit bijou.

Vous pouvez la sauver de ce danger terrible :
Trouvez-lui quelque coin dans le palais des rois.
Nous consentirions même à monter sur les toits,
Pour publier le trait de votre âme sensible :
Le sentiment augmentera ma voix,
Mes accents seront des offrandes,
Et j'obtiendrai des dieux que sous vos lois
Vous ayez en détail tout le corps des marchandes.

AVRIL.

11. — On répand depuis quelques jours une plaisanterie assez plate, mais qui fait anecdote; elle a pour titre : *Décalogue du dieu du Goût.* On la peut juger d'un partisan du sieur Palissot.

I. Au dieu du goût immoleras
Tous les écrits de *Pompignan.*
II. Chaque jour tu déchireras
Trois feuillets de l'abbé *le Blanc.*
III. De *Montesquieu* ne médiras,
Ni de *Voltaire* aucunement.
IV. L'ami des sots point ne seras,
De fait ni de consentement.
V. La *Dunciade* tu liras,
Tous les matins dévotement.
VI. *Marmontel* le soir tu prendras,
Afin de dormir longuement.
VII. *Diderot* tu n'achèteras,
Si ne veux perdre ton argent.
VIII. *Dorat* en tous lieux honniras,
Et *Colardeau* pareillement.
IX. *Le Mierre* aussi tu siffleras,
A tout le moins une fois l'an.
X. L'ami *Fréron* n'applaudiras
Qu'à l'*Écossaise* seulement.

15. — Ce soir, est morte madame la marquise de Pompadour. La protection éclatante dont elle avait honoré les lettres, le goût qu'elle avait pour les arts, ne permettent point de passer sous silence un si triste événement. Cette femme philosophe a vu ap-

procher ce dernier terme avec la constance d'une héroïne. Peu d'heures avant sa mort, le curé de la Madelaine, sa paroisse à Paris, étant venu la voir, comme il prenait congé d'elle : *Un moment!* lui dit la moribonde; *nous nous en irons ensemble.*

22. — Aujourd'hui, jour de Pâques, s'est passé à Versailles une scène dont le concours des circonstances fait une singularité piquante. La manie du jour est de faire tout à la grecque. L'abbé *Torné*, chanoine d'Orléans, qui a prêché tout le carême devant le roi, ayant oublié de faire le signe de la croix, sa majesté s'est retournée du côté du duc d'Ayen, son capitaine des gardes, et lui en a témoigné sa surprise : *Vous verrez, sire,* répondit le plaisant, *que c'est un sermon à la grecque.* L'orateur en effet commence : *Les Grecs et les Romains.* Le roi ne put tenir son envie de rire, et le prédicateur déconcerté s'est ressenti pendant tout son discours de cette plaisanterie.

25. — Voici un vaudeville qui n'a d'autre mérite que d'être historique, et de transmettre à la postérité des anecdotes dont quelques-unes ne sont pas connues de tout le monde ; c'est sur M. le prince de Soubise, à l'occasion de la mort de madame de Pompadour :

Il est mal, ce pauvre Soubise!
Sa tente à Rosbach il perdit,
A Versailles il perd sa marquise;
A l'Hôpital il est réduit [1].

Le prince de Soubise était reconnu pour être le plus grand c... de Paris. Après la journée de Rosbach, où il fut complétement *battu,* le roi, en apprenant la nouvelle, s'écria : « Ce pauvre Soubise, il ne lui manque plus que d'être *content.* »

AOUT.

9. — Voici un sonnet de *Credulli*, un des meilleurs poëtes qu'ait eus l'Italie, et qui paraît avoir échappé aux recherches de ses éditeurs, puisqu'il ne se trouve dans aucun recueil de ses ouvrages. Il est si heureux et si naturel, qu'il mérite une distinc-

[1] On sait qu'il vivait avec *madame de l'Hôpital.*

tion particulière. C'est une espèce d'épithalame. La Virginité s'adresse à la nouvelle mariée :

Del letto nuzzial questa è la sponda:
Più non lice seguirti : Io parto : addio.
Ti fui compagna dall' età più bionda;
E per te gloria crebbe al regno mio.

Sposa e madre or sarai, se il ciel seconda
La nostra speme, ed il commun desio.
Già vezzegiando ti carpisce, e sfronda
Que' gigli Amor, che di sua mano ordio.

Disse, e disparve in un balen la dea;
E in van tre volte la chiamò la bella
Vergine, che di lei pur anche ardea.

Scese frattanto sfolgorando in viso
Fecondità, la man le prese, e di ella
Al caro sposo; e il duol cangiossi in riso.

TRADUCTION.

De ton lit nuptial s'entr'ouvre le rideau :
Il faut nous séparer : nécessité cruelle!
Tu perds de tous tes pas la compagne fidèle;
De mon règne je perds l'ornement le plus beau.

Épouse et mère enfin, tu vas d'un dieu nouveau
Éprouver désormais la puissance et le zèle;
L'Amour, qui te caresse, éparpille de l'aile
Les lis dont il se plut d'embellir ton berceau.

Elle dit, et s'enfuit comme un éclair rapide.
La nymphe, dont le cœur en est encore épris,
Jusqu'à trois fois en vain la rappelle à grands cris.

Le seul Hymen descend, de sa conquête avide;
A la main de l'époux il joint sa main timide,
Et bientôt à ses pleurs ont succédé les ris.

10. — On trouve le trait suivant dans le *London Chronic*, *July*. « Il vient de paraître en France un ouvrage intitulé *l'Homme de lettres*, par le savant M. Garnier. Cet écrivain définit l'homme de lettres, *celui dont le principal emploi consiste à cultiver son es-*

« *prit par l'étude, afin de se rendre meilleur et plus utile à* « *la société*. Nous ne savons pas à quel point cette définition peut « être juste en France; mais en Angleterre on pourrait, à quelques « exceptions près, prendre le revers de la proposition, et définir « l'homme de lettres, *celui dont le principal emploi consiste à* « *abuser des fruits de l'étude pour gagner de l'argent et cor-* « *rompre ou égarer la société*. » Il est malheureux qu'une triste expérience nous fasse, à quelques exceptions près, voir la même chose en France.

18. — L'Académie française a décerné le prix de poésie de cette année à M. de Chamfort, auteur de *la Jeune Indienne*. Le sujet de sa pièce est : *Épître d'un père à son fils, sur la naissance d'un petit-fils*. C'est au jour de Saint-Louis que se fera la cérémonie. Différentes pièces ont mérité des *accessit*, et tout concourt à prouver à l'Académie qu'elle a très-bien fait de laisser aux poëtes une carrière libre pour choisir les sujets.

24. — L'Académie française a tenu aujourd'hui sa séance publique pour la distribution du prix : on savait d'avance que M. de Chamfort l'avait obtenu. Quatre pièces ont eu l'*accessit*. M. de Marmontel en a fait lecture. La première est de M. Prieur, avocat : elle est adressée à un commerçant, qu'on suppose vouloir acheter des lettres de noblesse. Elle contient de très-belles choses, et a paru, au gré des spectateurs, emporter la préférence sur celle couronnée. La seconde, de M. Gaillard, de l'Académie des belles-lettres, est *la Nécessité d'aimer*. Ce sujet a plu à toute l'assemblée; on a trouvé que l'auteur ne l'avait qu'effleuré trop vaguement. Malgré tout l'onctueux qu'il prête, il paraît traité d'un ton sec et didactique. La troisième est une *Épître à Quintus*, sur l'insensibilité des patriciens, par M. Desfontaines. La quatrième est de M. Chabanon, *sur la Poésie et la Philosophie*.

M. de Marmontel a encore lu l'extrait de diverses pièces où il s'est trouvé des beautés : *Épître aux grands*, de M. Vallier, colonel d'infanterie; *Épître sur l'effet des passions*, d'un anonyme. Tout le monde a remarqué ces vers caustiques; il combat le système de M. Helvétius, qui attribue l'essor des grands talents à l'*ennui* :

L'ennui n'inspira point Platon,
N'a point produit Archimède et Milton;
Et ce n'est pas, dans le siècle où nous sommes;
Faute d'ennui, qu'on manque de grands hommes.

Enfin un poëme *sur la Navigation.*

SEPTEMBRE.

12. — Rameau, sans contredit un des plus célèbres musiciens de l'Europe, et le père de l'école française, est mort aujourd'hui, d'une fièvre putride, accompagnée de scorbut. Il avait 83 ans. Le roi lui avait accordé des lettres de noblesse pour le mettre en état d'être reçu chevalier de Saint-Michel; mais il était si avare qu'il n'avait pas voulu les faire enregistrer, et se constituer en une dépense qui lui tenait plus à cœur que la noblesse. Il est mort avec fermeté. Différents prêtres n'ayant pu en rien tirer, M. le curé de Saint-Eustache s'y est présenté, a péroré longtemps; au point que le malade, ennuyé, s'est écrié avec fureur : *Que diable venez-vous me chanter-là, monsieur le curé? Vous avez la voix fausse.*

18. — Mademoiselle Miré, de l'Opéra, plus célèbre courtisane que bonne danseuse, vient d'enterrer son amant. Les plaisants de Paris, qui rient de tout, lui ont fait l'épitaphe suivante, qu'on suppose gravée en musique sur son tombeau :

MI RÉ LA MI LA.

27. — M. de Voltaire, suivant son usage, persifle le public, et désavoue le *Dictionnaire philosophique.* Voici une anecdote à ce sujet, que nous tenons du sieur Cramer, son imprimeur à Genève, et qui est à Paris.

Il nous a conté qu'il avait écrit, il y a quelque temps, une lettre à M. de Voltaire, dans laquelle, en lui rendant compte de ce nouveau livre, dont on parlait à Paris, fort scandaleux, fort connu, fort couru, et très-bien fait, au dire des connaisseurs; il ajoutait qu'on le lui attribuait; qu'il le priait en conséquence de vouloir bien lui en envoyer un exemplaire.

M. de Voltaire lui a répondu qu'il avait, ainsi que lui, ouï

parler de ce *Dictionnaire philosophique;* qu'il ne l'avait pas lu, mais qu'il désirait, ainsi que M. Cramer, très-ardemment l'avoir en sa possession; qu'il lui demandait en grâce de lui en procurer la lecture, dès que ce livre tomberait entre ses mains.

M. Cramer a riposté à M. de Voltaire qu'il avait fait voir sa lettre à tout le monde, suivant ses intentions qu'il présumait, quoiqu'il ne lui eût pas ordonné : qu'actuellement que la farce était jouée, il le suppliait de nouveau très-instamment de lui envoyer un exemplaire de cet ouvrage.

30. — On vient d'imprimer en Hollande un manuscrit que les curieux s'étaient procuré à grands frais : c'est la *Confession du curé d'Étrepagny.* Voici l'anecdote. Jean Meslier, curé d'Étrepagny et de Buf en Champagne, mort en 1723, âgé de cinquante-cinq ans, laissa trois copies, de sa main, d'un ouvrage contenant ses sentiments sur la religion. Sur le *verso* d'un papier qui servait d'enveloppe, était écrit : *J'ai vu et connu les abus, les erreurs, les vanités, les folies et les méchancetés des hommes; je les ai haïs et détestés. Je n'ai osé le dire pendant ma vie; je le dirai au moins en mourant, et après ma mort. C'est afin qu'on le sache que j'ai écrit le présent mémoire, afin qu'il puisse servir de témoignage à la vérité à tous ceux qui le liront.*

Ce curé était de fort bonnes mœurs; il ne lisait que la Bible, quelques Pères, et des philosophes. On croit qu'il s'est laissé mourir de faim, n'ayant rien voulu prendre sur la fin de sa vie.

On a trouvé dans ses papiers, en imprimé, le *Traité sur l'existence de Dieu et sur ses attributs,* par M. de Fénelon; et les *Réflexions du père Tournemine, jésuite, sur l'athéisme;* et en marge il y a des notes et des réponses signées de sa main.

Il avait écrit deux lettres aux curés de son voisinage, pour leur faire part de ses sentiments. Il leur déclare qu'il a consigné au greffe de Sainte-Menehould, justice de sa paroisse, une copie de son écrit; mais qu'il craint qu'on ne le supprime, suivant le mauvais usage établi d'empêcher que les peuples ne soient instruits et ne connaissent la vérité.

Un jour qu'il se trouvait à Paris, dans une compagnie où l'on parlait du nouveau *Traité de la religion*, fait par l'abbé Houtte-

ville, un jeune libertin ayant voulu plaisanter : *Monsieur*, lui dit le curé d'un ton sévère, *il est fort aisé de tourner la religion en ridicule; mais il faut beaucoup plus d'esprit pour la défendre.*

Il était fort ardent pour la justice. Le seigneur de sa paroisse ayant un jour maltraité des paysans, il refusa de prier Dieu pour lui, suivant l'usage. Ce seigneur en ayant porté ses plaintes à M. de Mailly, archevêque de Reims, celui-ci le réprimanda, et l'obligea de le faire. Il le fit, en déclarant à ses paroissiens par quel ordre, et en priant le Seigneur de convertir ces riches au cœur dur (en désignant son archevêque et son seigneur), et de leur donner l'humanité dont ils avaient besoin.

OCTOBRE.

12. — M. Rochon de Chabannes vient de faire un bouquet poétique d'une espèce neuve et agréable; il est adressé à madame ***.

Lise, je t'offre un cœur, au beau jour de ta fête,
Dont tu vas dédaigner la frivole conquête.
C'est un jeune inconstant, un papillon léger,
Qui d'objets en objets se plait à voltiger.
J'aime d'abord une femme fort sage,
Mais vertueuse avec aménité,
Qui ne sait pas de cette qualité
Se targuer trop, ainsi que c'est l'usage.
Comme à voir cependant de ces femmes de bien
Un amoureux n'avance rien,
Je vais lorgnant une beauté piquante,
Dont la vivacité m'enchante,
Qui raisonne à ravir, déraisonne encor mieux,
Et déride mon front par maints propos joyeux.
Euterpe au même instant lui ravit la victoire :
Je ne puis résister aux chants les plus flatteurs;
J'entends sous ses doigts créateurs
Résonner la corde et l'ivoire :
Comme sa voix se marie à leurs sons!
Quelle douceur! quelle justesse!
Arrête, aimable enchanteresse,

Mon cœur se trouble à tes chansons.
Que dis-je? un autre objet vient le rendre infidèle :
C'est toi, digne fille d'Apelle!
Que fais-tu? quel mortel anime ton pinceau?
Ah! si j'étais l'amant dont ton âme est remplie,
Et qu'Amour m'eût caché derrière le tableau,
Que promptement, écartant la copie,
Tu verrais, enivré des transports les plus doux,
L'original tomber à tes genoux.
Mais non, ne me crois point : Terpsichore s'avance;
Les Grâces et l'Amour accompagnent ses pas.
La vois-tu qui marche et qui danse?
Adieu, bonsoir; je vole dans ses bras.
Voilà les trahisons que je te fais sans cesse,
Et toutefois je suis des plus constants :
Tous ces objets de ma tendresse,
Ce n'est que toi sous des noms différents.

15. — *Vers à M. le duc d'Aiguillon.*

Couvert de farine [1] et de gloire,
De Saint-Cast héros trop fameux,
Sois plus modeste en ta victoire :
On peut d'un souffle dangereux
Te les enlever toutes deux.

NOVEMBRE.

21. — Les noms de Jean-Jacques Rousseau et de Diderot sont si connus dans le monde, qu'il n'est pas besoin de rappeler leur célébrité. Il vient de se passer un fait trop singulier pour ne pas le rapporter. Les rebelles de Corse leur ont envoyé des députés pour les engager à leur dresser un code qui puisse fixer leur gouvernement, ayant en horreur tout ce qui leur est venu de la part des Génois. Jean-Jacques leur a répondu que l'ouvrage était au-dessus de ses forces, mais non pas de son zèle; et qu'il y travaillerait. Quant à Diderot, il s'en est défendu sur son impuissance à répondre à cette invitation, n'ayant point assez étudié ces matières pour pouvoir les traiter relativement aux mœurs

[1] Il s'était caché dans un moulin

du pays, à l'esprit des habitants et au climat, qui doivent entrer pour beaucoup dans l'esprit de législation propre à la confection d'un code de lois.

Il ne paraît pas étonnant que les Corses se soient adressés à Rousseau, auteur du *Contrat social*, où, dans une note très-avantageuse, il prédit la grandeur inévitable de cette république: mais à l'égard de Diderot, on ne voit pas en quoi il a pu mériter une distinction aussi flatteuse.

22. — La littérature anglaise vient de faire une perte considérable par la mort de M. Charles Churchill, que ses satires ont rendu célèbre. Il avait passé de Londres à Boulogne pour voir son ami M. Wilkes, devenu par ses satires en prose encore plus célèbre que lui. Il a chargé, par son testament, M. Wilkes de recueillir et de publier ses ouvrages, avec des remarques et des explications. Personne n'est plus propre à bien exécuter cette commission. M. Wilkes et M. Churchill pensaient et sentaient de même. Il est dommage que les satires de M. Churchill soient trop personnelles, et que le fond tienne à des querelles de parti et à des circonstances momentanées, dont l'intérêt varie et se perd bientôt.

23. — M. de la Harpe, auteur de *Warwick* et de *Timoléon*, quoique très-jeune, vient de se marier; il a épousé la fille du limonadier qui le logeait. C'est une jeune personne très-jolie, très-honnête, très-modeste, et qui était grosse de plusieurs mois de ce poëte fécond. Il paraît que les Muses ont fait les frais les plus considérables de cet hymen; les deux conjoints n'ont rien du tout.

DÉCEMBRE.

27. — La nouvelle édition du *Dictionnaire philosophique portatif*, attribuée à M. de Voltaire, paraît enrichie de huit articles nouveaux, et de plusieurs changements dans les anciens. Quoique proscrit presque partout, et même en Hollande, c'est de là qu'il nous arrive.

Nous citerons à ce propos une anecdote relative à ce livre. Au mois de septembre dernier, MM. de l'Académie des belles-lettres

ayant été présenter au roi leur nouveau volume : *Eh bien!* dit le roi au président Hénault, chef de la députation, *voilà votre ami qui fait des siennes.* Le Dictionnaire venait de paraître. *Le malheureux!* dit le président à ses confrères, *il travaillait dans ce moment même à revenir en France.* C'est ce qui a donné lieu au désaveu envoyé par M. de Voltaire à l'Académie française, que personne n'a cru.

(1765.)

JANVIER.

15. — On annonce un fameux médaillon que Garrick a fait frapper pour mademoiselle Clairon. Les flatteurs ont déjà fait les vers suivants :

> Sur l'inimitable Clairon
> On va frapper, dit-on,
> Un médaillon.
> Mais quelque éclat qui l'environne,
> Si beau qu'il soit, si précieux,
> Il ne sera jamais aussi cher à nos yeux
> Que l'est aujourd'hui sa personne.

Un caustique a fait la parodie suivante :

> De la fameuse Frétillon
> A bon marché, je crois, on vend le médaillon :
> Mais à quelque prix qu'on le donne,
> Fût-ce pour douze sous, fût-ce même pour un,
> On ne pourra jamais le rendre aussi commun
> Que le fut jadis sa personne.

FÉVRIER.

10. — Il y a quatorze ans que M. Garrick, le plus grand acteur du théâtre de Londres, vint passer quelques jours à Paris : il vit jouer mademoiselle Clairon, et il reconnut ce qu'elle devait être un jour. Il vient de faire faire un dessin par M. Gra-

velot, dans lequel mademoiselle Clairon est représentée avec tous les attributs de la tragédie : un de ses bras s'appuie sur une pile de livres ; on y lit : *Corneille, Racine, Crébillon, Voltaire,* etc. ; Melpomène est à côté, qui la couronne. Dans le haut du dessin on lit ces mots : *Prophétie accomplie ;* et ces quatre vers au bas :

J'ai prédit que Clairon illustrerait la scène,
Et mon esprit n'a point été déçu.
Elle a couronné Melpomène :
Melpomène lui rend ce qu'elle en a reçu.

Ces vers sont de M. Garrick.

Les enthousiastes de mademoiselle Clairon ont saisi avec avidité cette occasion de la célébrer : on a institué l'*ordre du Médaillon,* et l'on a frappé des médailles représentant ce portrait, dont ils se sont décorés.

11. — M. le Normand d'Étioles ayant épousé, depuis quelque temps, une fille d'opéra dont il avait fait sa maîtresse, appelée mademoiselle Rem, de fort mauvais plaisants ont ainsi joué sur le mot :

Pour réparer *Miseriam*
Que Pompadour laisse à la France,
Son mari, plein de conscience,
Vient d'épouser *Rem publicam.*

MARS.

7. — Le *Siége de Calais* continue à faire l'engouement de la cour et de la ville. Il n'est dans les talons rouges que le comte d'Ayen qui ait le courage de se déclarer, et de larder la pièce de tous les sarcasmes que lui présentent les circonstances. On lui reprochait ces jours-ci cet acharnement contre ce monument patriotique : *Vous n'êtes donc pas bon Français ?* lui disait-on. *Bon Français ! A Dieu ne plaise*, s'écria-t-il, *que je ne le fusse pas meilleur que les vers de la pièce !* En effet, elle est barbarement écrite.

AVRIL.

10. — M. le comte de Lauraguais et mademoiselle Arnould sont deux personnages trop intéressants dans le monde littéraire, pour ne pas rassembler avec empressement tout ce qui a rapport à eux. Depuis quelque temps il a débuté à l'Opéra une danseuse fort bien tournée, nommée mademoiselle *Robbe;* elle a donné dans les yeux de M. de Lauraguais, qui n'a pu s'empêcher de témoigner à mademoiselle Arnould l'impression que lui avait fait cette danseuse. Celle-ci a reçu cette confidence avec la même philosophie que l'amant la faisait; elle a pris sur elle de suivre la passion nouvelle de M. de Lauraguais, et d'en apprendre les progrès de sa propre bouche. Un jour qu'elle lui demandait où il en était, il ne put s'empêcher de lui témoigner qu'il était désolé de voir toujours chez sa nouvelle divinité un certain chevalier de Malte qui l'offusquait fort : « Un chevalier de Malte! s'écrie mademoiselle Arnould. Vous avez bien raison de craindre cet homme-là : *il y est pour chasser les infidèles.* »

14. — M. Diderot s'étant trouvé obligé de vendre sa bibliothèque pour des raisons de famille, cette nouvelle s'est répandue chez l'étranger. On en a parlé à l'impératrice de Russie, et cette princesse vient de faire écrire une lettre très-flatteuse à notre philosophe. Elle lui marque qu'instruite des raisons qui le font défaire de ses livres, et du prix qu'ils valent, elle désire les acheter; qu'en conséquence elle a donné ordre qu'on lui comptât une somme de 15,000 liv. qu'on lui a assuré valoir cette acquisition, et 1,000 liv. en outre, en forme de gratification, dont elle prétend qu'il jouisse tous les ans. Sa majesté impériale ajoute qu'elle ne veut point le priver d'un dépôt aussi précieux et aussi utile; qu'elle le prie de garder cette bibliothèque jusqu'à ce qu'elle la lui fasse demander.

15.— Il s'est passé aujourd'hui, à la Comédie-Française, une scène dont il n'y a pas encore eu d'exemple depuis l'institution du théâtre. Les comédiens, instruits de la certitude de l'ordre du roi pour faire jouer Dubois [1], n'ont pas voulu en avoir le dé-

[1] Dubois avait été expulsé de la Comédie pour n'avoir pas voulu payer le chirurgien qui l'avait guéri d'une maladie honteuse. Sa fille était parvenue à obtenir un ordre pour l'y faire rentrer.

menti; et le complot s'étant formé chez mademoiselle Clairon de ne pas jouer, il s'est exécuté de la façon suivante. Tout étant disposé, sur les quatre heures et demie est arrivé le Kain; il a demandé aux semainiers qui jouerait le rôle de *Manni?* « C'est Dubois, lui a-t-on répondu, suivant l'ordre du roi. Cela étant, a-t-il répliqué, voilà mon rôle. » Et il s'en est allé. Molé est venu ensuite, qui a fait la même chose. Brizard et Dauberval ont suivi les traces de ces mutins. Enfin est entrée l'auguste Clairon, sortant de son lit, assurant qu'elle était toute malade; mais qu'elle savait ce qu'elle devait au public, et qu'elle mourrait plutôt sur le théâtre que de lui manquer. « Qui fait le rôle de *Manni?* » a-t-elle demandé. Ensuite, sur la réponse que c'était Dubois, elle s'est trouvée mal, et est retournée se mettre au lit. Grand embarras dans le reste de la troupe : point de gentilhomme de la chambre. L'heure s'approche. On consulte M. de Biron, qui se trouve là par hasard. On convient de donner le *Joueur*, au lieu du *Siége de Calais*, et de glisser cette annonce à la suite du compliment. Cependant la nouvelle avait transpiré, et faisait l'entretien du parterre. On s'arrête à la vue du complimenteur, homme de mine piètre et mesquine, le sieur Bouret; il annonce sa mission, et déclare que la défection de quelques acteurs les met dans le cas de substituer le *Joueur* au *Siége de Calais*. A l'instant, des huées, des sifflets; le mot de *Calais* se répète de tous les endroits de la salle; on crie : *A l'Hôpital la Clairon! Molé, Brizard, le Kain, Dauberval, au For-l'Évêque!* L'orateur est obligé de se retirer, et l'on met de nouveau en délibération ce qu'on fera. Cependant le tapage continuait, et la garde voulait imposer silence. M. de Biron envoie dire qu'elle se contienne et laisse le public en liberté, qui ne cessait de répéter : *la Clairon à l'Hôpital!* etc. M. de Biron, consulté de nouveau par les comédiens, leur conseille d'essayer toujours d'entrer en scène; ce qui ayant été exécuté par Préville et madame Bellecourt, les cris ont redoublé. Les acteurs ne pouvant se faire entendre, rentrèrent dans la coulisse; et le spectacle ne pouvant avoir lieu, un sergent vint haranguer le parterre de la part de M. le maréchal de Biron : il annonça qu'on allait rendre l'argent ou les billets.

Préville et l'autre semainier, le soir même, ont été rendre compte de l'aventure à M. le lieutenant général de police, qui leur a témoigné combien il était sensible à cela; mais qu'il ne pouvait se dispenser d'exercer ses châtiments.

16. — Fermentation étonnante dans Paris au sujet de cette histoire; grand comité des gentilshommes de la chambre, tenu chez M. de Sartines. Le résultat est d'envoyer les coupables au For-l'Évêque. Brizard et Dauberval y vont aujourd'hui : Molé et le Kain se sont arrêtés à une certaine distance, et ont écrit une belle lettre, où ils rendent compte de leur conduite, et déclarent que l'honneur ne leur permet pas de jouer avec un fripon.

Mademoiselle Clairon reçoit des visites de la cour et de la ville, au sujet de cet événement; elle ne peut digérer l'affront qu'on a voulu lui faire de la mettre en face de Dubois. On rapporte à ce sujet qu'ayant interpellé quelques officiers qui faisaient cercle chez elle, et leur ayant demandé si dans leur corps ils n'en useraient pas de même? si quelqu'un d'eux avait fait une bassesse, ce qu'ils feraient; s'ils ne le chasseraient pas? et si, par extraordinaire, la cour voulait les forcer à garder un infâme, s'ils ne quitteraient pas tous? *Sans doute, mademoiselle*, reprend l'un d'eux avec vivacité; *mais ce ne serait pas un jour de siége.*

18. — Mademoiselle Clairon est au For-l'Évêque depuis avant-hier.

Les comédiens ont repris hier leur service : comme on craignait que la scène fût tumultueuse, on n'a fait afficher que fort tard; en sorte qu'il y a eu très-peu de monde, comme on le désirait, et des gens gagés qui ont fort applaudi un assez maigre compliment qu'est venu débiter Bellecourt. M. de Sartines, à qui on l'attribue, était présent au spectacle. Ils ont joué ensuite le *Chevalier à la mode* et le *Babillard*, et tout s'est passé fort tranquillement. Le sieur Bellecourt, en rentrant dans les foyers après son débit, a paru pénétré de la scène humiliante qu'il venait de jouer, et a déclaré qu'il fallait avoir autant d'attachement pour sa compagnie qu'il en avait, pour s'être prêté à un pareil rôle.

Molé et le Kain se sont rendus du lieu de leur retraite au For-l'Évêque.

Discours prononcé à la Comédie-Française par Bellecourt avant la pièce du *Chevalier à la mode*, etc.

« Messieurs,

« C'est avec la plus vive douleur que nous nous présentons devant vous; nous ressentons avec la plus grande amertume le malheur de vous avoir manqué. Notre âme ne peut être plus affectée qu'elle l'est du tort réel que nous avons. Il n'est aucune satisfaction qu'on ne vous doive : nous attendons avec soumission les peines qu'on voudra bien nous imposer, et qui ont été déjà imposées à plusieurs de nos camarades. Notre repentir est sincère: ce qui ajoute encore à nos regrets, c'est d'être forcés de renfermer au fond de notre cœur les sentiments de zèle, d'attachement et de respect que nous vous devons, qui doivent vous paraître suspects dans ce moment-ci. C'est par nos soins, et par les efforts que nous ferons pour contribuer à vos amusements, que nous espérons vous ôter jusqu'au moindre souvenir de notre faute; et c'est des bontés et de l'indulgence dont vous nous avez tant de fois honorés, que nous attendons la grâce que nous vous demandons, et que nous vous supplions de nous accorder. »

20. — Molé et Brizard sont sortis aujourd'hui de leur prison, pour jouer dans le *Glorieux* et *Zénéide*.

On ne peut attribuer qu'à une cabale gagée par eux les applaudissements multipliés avec lesquels ils ont été reçus. Leur insolence s'en est accrue, et l'on ne peut rendre l'indignation qu'a causée aux gens comme il faut ce contraste révoltant.

Quant à mademoiselle Clairon, elle convertit en triomphe une disgrâce qui devrait l'humilier. Elle a été conduite au For-l'Évêque par madame de Sauvigny, l'intendante de Paris; et l'exempt, n'ayant point voulu lâcher sa proie, est monté dans le vis-à-vis de cette dame, qui a pris mademoiselle Clairon sur ses genoux, tandis que l'alguazil s'est assis sur le devant. On ne peut omettre une réponse qu'il a faite à mademoiselle Clairon, en lui signifiant l'ordre de sa détention. Cette héroïne a reçu la nouvelle avec une noblesse digne d'elle; elle a déclaré qu'elle était soumise aux ordres du roi; que tout en elle était à la disposition de sa majesté; que ses biens, sa personne, sa vie en dépendaient;

mais que son honneur resterait intact, et que le roi lui-même n'y pouvait rien. *Vous avez bien raison, mademoiselle*, a-t-il répliqué; *où il n'y a rien, le roi perd ses droits.*

MAI.

2. — *Épigramme.*

Quoi! mille francs pour ma v....e,
Disait Dubois à son frater :
Frétillon, pour beaucoup moins cher,
A fait cent tours de casserole.
Fi donc, répliqua le Keyser;
Sandis! c'est un exemple unique!
La belle alors de tout Paris
Était la meilleure pratique;
J'aurais dû la traiter *gratis;*
C'était l'espoir de ma boutique.

JUIN.

4. — *Épitaphe à M. Clairault.*

Sous cette tombe gît Clairault, qui, dans ses veilles,
De l'univers entier mesura la grandeur :
Les cieux pour son esprit n'ayant plus de merveilles,
Il est allé contempler leur auteur.

JUILLET.

5. — La république des lettres vient de perdre M. Pannard, âgé de soixante-quatorze ans. Il est mort à Paris, le 13 juin dernier. On peut le regarder comme le père du vaudeville français. M. de Marmontel l'a surnommé le *la Fontaine du vaudeville*. M. Favart l'a très-bien caractérisé dans ce vers heureux :

Il chansonna le vice et chanta la vertu.

Ce philosophe poëte vivait de 300 liv. de pension que lui faisaient madame Carré de Lorme, madame de *** et M. de ***. Il avait surtout enrichi de ses productions le Théâtre italien, et encore plus l'Opéra-Comique.

6. -- On vient de donner un extrait de Bayle, en 2 volumes in-8°. Cet ouvrage, qui présente en raccourci toute la philosophie répandue dans les in-folio de ce savant, est prohibé avec la plus grande sévérité. On l'attribue au roi de Prusse, c'est-à-dire, le projet, qui du reste ne présente qu'une exécution très-servile. La préface est la seule chose qui paraisse appartenir à l'auteur: on aurait pu même apporter plus de choses dans ce recueil, et concentrer davantage la substance qu'il renferme.

10.— Le concours à l'Académie française au sujet du prix d'éloquence proposé pour cette année a été si nombreux, qu'elle a compté jusqu'à 200 pièces présentées : elle en a élagué un grand nombre; mais il en reste 14, qui toutes méritent une discussion particulière : on sait que le sujet est *l'Éloge de Descartes*.

25. — Messieurs de l'Académie française ayant réduit à deux pièces les quinze qu'ils avaient jugées dignes de leur attention, se trouvant embarrassés sur la préférence à donner, et voyant une égalité parfaite, ont résolu d'en référer à M. le contrôleur général. Ce cas unique lui a été exposé. Le ministre a offert à ces messieurs de suppléer au prix par une somme de deux cents écus, qu'il donnerait de sa poche. Les députés lui ont demandé la permission d'en rendre compte à leur compagnie. Il paraît qu'on eût désiré que M. de Laverdy eût voulu en parler au roi, et obtenir cette faveur de sa majesté.

29. — Vers pour mettre au bas du portrait de mademoiselle Clairon, représentée dans le rôle de *Médée :*

Sans modèle au théâtre, et sans rivale à craindre,
Clairon sait tour à tour attendrir, effrayer.
Sublime dans un art qu'elle semble créer,
On pourra l'imiter; mais qui pourra l'atteindre?

30. — A l'occasion de la pièce de *Britannicus,* que les comédiens français ont jouée depuis peu, un homme d'esprit a fait une observation judicieuse. Il prétend que Narcisse, confident du jeune prince, avait été l'auteur de la mort de Messaline, femme de Claude et mère de Britannicus; que ce fait ne pouvait être ignoré de ce dernier, et que c'est par une distraction ordinaire aux plus grands hommes que Racine fait jouer à ce scé-

lérat un rôle qu'il ne pouvait plus faire d'après un fait aussi historique; qu'on répugne à lui entendre dire par le prince : *Je fais vœu de ne croire que toi.* Cette remarque est d'autant plus singulière, que, depuis plus de quatre-vingts ans que cette tragédie est au théâtre, personne ne l'a faite.

AOUT.

3. — L'Académie française a décidé aujourd'hui qu'il ne lui convenait point d'accepter aucun don d'un particulier, fût-il ministre. En conséquence, elle s'est refusée à la générosité de M. de Laverdy; elle a arrêté que la médaille d'or de 600 liv. serait divisée en deux de 300 liv. chacune, pour être partagée entre les deux concurrents d'égale force, M. Thomas et M. Gaillard.

30. — *Réponse de M. l'abbé de Voisenon à M. Favart, sur la dédicace de la comédie d'*Isabelle et Gertrude.

Je sens le prix de ton hommage :
Quelque dieu de la terre en eût été flatté.
Mais tu penses en homme sage :
Dans l'amitié tu vois la dignité.
Tu réunis tous les suffrages;
Et le public, tiré de son erreur,
Te rend ta gloire et tes ouvrages.
Rien ne peut à présent altérer ton bonheur.
Tes succès sont à toi : j'en goûte la douceur,
Et n'ai jamais voulu t'en ravir l'avantage.
Ton esprit en a tout l'honneur :
C'est mon cœur seul qui le partage.

Le commerce de louanges et de fadeurs ne détruit point l'opinion très-fondée que Favart fait les carcasses des pièces, et que l'abbé de Voisenon habille la poupée.

31. — Un bénédictin très-savant, nommé dom Cazot, fait imprimer actuellement une *Histoire détaillée des plagiats de J. J. Rousseau.* Il démontre que cet auteur a pillé des pages entières; et qu'en lui ôtant tout ce qu'il a pris de part et d'autre, il ne lui resterait rien de ses systèmes hardis, ni de ses pensées fortes et vigoureuses. Le bénédictin est un savant, déjà connu

par l'*Histoire des Coqueluchons*, également curieuse par les recherches, et rare pour son style tudesque et ridicule.

NOVEMBRE.

22. — Il paraît aujourd'hui un ouvrage de M. Boulanger qui a pour titre : *L'Antiquité dévoilée par ses usages*, ou *Examen critique des principales opinions*, *cérémonies et institutions religieuses et politiques des différents peuples de la terre;* trois volumes in-12. Ce livre, très-savant, et dont le *Despotisme oriental* ne faisait qu'un chapitre, paraît établir assez naturellement le déluge pour unique point où remontent toutes les histoires des nations, mêlées des différentes fables dont une tradition imparfaite les a défigurées. L'auteur trouve partout les traces de l'homme errant, effrayé, déplorant la destruction de l'univers. Ce système, très-simple, est d'une grande fécondité. A la tête du livre est un précis de la vie de M. Boulanger.

Nicolas-Antoine Boulanger était né à Paris, d'une famille honnête, en 1722. Il avait étudié à Beauvais sous M. Crevier, professeur de rhétorique; il avait montré si peu de talents, que le professeur douta longtemps que ce Boulanger fût son disciple. Il s'appliqua aux mathématiques et au génie; il se distingua dans les ponts et chaussées, et y fut chargé de travaux considérables. Il sollicita sa retraite en 1758, à raison de l'épuisement de sa santé. On lui accorda un brevet d'ingénieur, distinction qu'il méritait, et dont il reçut le premier l'exemple : il mourut le 16 septembre 1759.

Il était fort laid : sa figure ressemblait à celle de Socrate: Il avait un génie tourné à la réflexion. Il est inconcevable qu'au milieu d'une persécution domestique, des occupations les plus pénibles, il ait parcouru une carrière immense : il avait eu l'imprudence de répandre quelques manuscrits de son *Despotisme oriental*, et la fureur des *intolérants* commençait à fermenter quand il est mort.

On a déjà fait mention de quelques-uns de ses ouvrages : il en a laissé beaucoup d'autres, ou perdus, ou imparfaits, ou qui ne sont pas encore imprimés.

DÉCEMBRE.

22. — Voici la manière dont le roi a annoncé à madame la Dauphine la mort de son mari.

Ce prince avait chargé le grand-aumônier de rester auprès du mourant jusqu'au dernier instant. Ce prélat s'étant rendu près du roi, sa majesté a fait venir M. le duc de Berri; et après lui avoir fait un discours relatif aux circonstances, il l'a conduit chez madame la Dauphine; en entrant, il a dit à l'huissier de la chambre : *Annoncez le roi et M. le Dauphin.* Cette princesse a senti ce que cela voulait dire, et s'est jetée aux pieds de sa majesté.

26. — Il paraît un nouveau livre intitulé *le Compère Matthieu*, attribué au marquis d'Argens[1]. C'est un roman satirique en trois volumes; cadre adroit, où l'auteur a enchâssé et réduit en action beaucoup de principes de la nouvelle philosophie. La religion n'est pas l'objet sur lequel il s'exerce le moins. En général, il y a de la gaieté, du mouvement, de la variété dans cet ouvrage un peu grivois. La décence et les mœurs n'y sont pas toujours bien respectées, ce qui ne lui donne que plus d'attraits pour les jeunes gens et les esprits libertins.

28. — Il court une lettre très-singulière du roi de Prusse au célèbre Jean-Jacques Rousseau : si elle est authentique, elle peut expliquer les motifs du changement de ce philosophe sur le lieu de sa retraite. Voici l'épître attribuée au Salomon du Nord :

« Vous avez renoncé à Genève, votre patrie; vous vous êtes « fait chasser de la Suisse, pays tant vanté dans vos écrits; la « France vous a décrété. Venez donc chez moi : j'admire vos « talents, je m'amuse de vos rêveries, qui, soit dit en passant, « vous occupent trop et trop longtemps. Il faut à la fin être sage et « heureux. Vous avez fait assez parler de vous par des singula- « rités peu convenables à un véritable grand homme. Démontrez « à vos ennemis que vous pouvez quelquefois avoir le sens com- « mun : cela les fâchera, sans vous faire tort. Mes États vous of- « frent une retraite paisible : je vous veux faire du bien, et je

[1] Cet ouvrage est d'un mathurin, nommé le père *Dulaurens*. Il vivait encore à Bruxelles, où il s'était réfugié, quelques années avant la révolution. (*Note de l'éditeur.*)

« vous en ferai, si vous le trouvez bon. Mais si vous vous obsti-
« nez à rejeter mes secours, attendez-vous que je ne le dirai à per-
« sonne. Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver
« de nouveaux malheurs : choisissez-les tels que vous voudrez :
« je suis roi, je puis vous en procurer au gré de vos souhaits. Et
« ce qui sûrement ne vous arrivera pas vis-à-vis de vos ennemis,
« je cesserai de vous persécuter quand vous cesserez de mettre
« votre gloire à l'être. »

(1766.)

JANVIER.

26. — Mademoiselle d'Oligny continue à donner des exemples d'une sagesse et d'une vertu rares. M. le marquis de Gouffier, éperdument amoureux d'elle, lui a d'abord fait les offres les plus brillantes, qu'elle a refusées. Il a poussé la folie au point de la demander en mariage, et de lui envoyer le contrat prêt à signer : elle a répondu prudemment qu'elle s'estimait trop pour être sa maîtresse, et trop peu pour être sa femme.

FÉVRIER.

26. — Michel Guyot de Merville était né à Versailles le 1er février 1696. On sait peu de chose de sa vie privée, jusqu'au temps où il présenta trois tragédies aux comédiens français, qui les refusèrent avec leur morgue et leur insolence ordinaires. Le jeune Merville en fut indigné, et c'est la source des querelles qu'il eut avec plusieurs gens de cette troupe ; querelles très-vives, qui le dégoûtèrent du théâtre, et peut-être même de sa patrie. Il voyagea, et vint en Suisse vers 1750. Il y apporta une tristesse occasionnée en partie par sa mauvaise fortune. Il ne recevait plus ses petites rentes, par l'interruption des fonctions des cours de justice. Les comédiens l'avaient traversé, et lui avaient ôté ses ressources : une gouvernante infidèle avait abusé de sa confiance. Il avait une femme et une fille qu'il aimait tendrement, dont l'état malheureux augmentait son chagrin. Elles avaient donné lieu à sa comédie du *Consentement forcé*, qu'il ne lisait jamais sans répandre des larmes. Il sut que M. de

Voltaire venait de s'établir auprès de Genève. Il s'était brouillé avec lui au sujet d'une pièce que Rousseau et l'abbé Desfontaines lui avaient suggérée : il fit des démarches pour se réconcilier, et lui adressa des vers. Ils furent sans effet. M. de Merville ne se rebuta pas; il alla rendre visite à M. de Voltaire, qui le reçut froidement. Voyant qu'il n'y avait aucune ressource de ce côté, il revint à Genève, mit ordre à ses affaires, fit le bilan de ses dettes et de ses meubles : l'un compensait et acquittait l'autre. Il mit ce bilan sur sa table, sortit de la maison le 13 mai 1755, n'emporta qu'une mauvaise capote; et après quelques autres dispositions, le bruit a couru qu'il s'était noyé. Quelques gens ont assuré qu'il s'était retiré dans un couvent au pays de Gex. On a vendu ses effets, comme il l'avait ordonné, et ses dettes ont été acquittées.

Il avait fait une *Critique des Œuvres de M. de Voltaire;* un autre ouvrage qu'il appelait *les Épîtres d'Horace,* et *les Veillées de Vénus*. Ces trois morceaux ne sont point dans ses OEuvres.

AVRIL.

23. — Voici ce que nous apprenons de M. de Villaret, mort le 15 mars. Au sortir du collége, il s'était destiné au barreau; il débuta dans le monde littéraire par un roman intitulé *la Belle Allemande,* roman tout à fait ignoré, pour l'honneur de son auteur. Il fit en société, avec M. Dancourt, actuellement fermier général, et M. Bret, une pièce qui fut jouée sans succès au Théâtre français. Des affaires domestiques l'obligèrent, en 1748, de s'éloigner de Paris et de prendre le parti du théâtre. Il alla à Rouen, où, sous le nom de Dorval, il débuta dans les rôles d'amoureux. Il y joua ensuite avec succès *le Glorieux*, *le Misanthrope*, *l'Enfant prodigue*, etc. Il fut souvent applaudi à Compiègne pendant les voyages de la cour. Il sentit bientôt les dégoûts d'un état qu'il n'avait embrassé que par nécessité; il renonça au théâtre à Liége, où il était à la tête d'une troupe de comédiens qui ne se soutenaient que par ses talents, et il se retira à Paris, où il avait arrangé les affaires qui l'avaient obligé de s'en éloigner. Il a poussé la continuation de l'histoire de l'abbé Vély jusqu'au dix-septième volume inclusivement. Il joignait une belle âme à des talents assez distingués pour l'histoire.

MAI.

4. — Madame Geoffrin est une femme riche de Paris, qui joint à son opulence un grand goût pour les arts. Sa maison est le rendez-vous des savants, des artistes et des hommes fameux dans tous les genres. Les étrangers surtout croiraient n'avoir rien vu en France s'ils ne s'étaient fait présenter chez cette *virtuose* célèbre. Enfin, c'est elle qu'a voulu autrefois ridiculiser le sieur Palissot dans sa comédie des *Philosophes*. Il est question aujourd'hui de son voyage en Pologne; et quoique âgée de près de soixante ans, madame Geoffrin est sur le point de se rendre aux vives sollicitations du monarque. Ce prince, n'étant que comte de Poniatowski, avait vécu, dans son séjour à Paris, fort intimement avec cette dame: elle l'appelait son fils, et lui a rendu des services dignes d'une mère. Ce jeune seigneur ayant été mis au For-l'Évêque pour quelque dérangement de fortune, elle fit face à ses dettes, et le retira de cette maison. Poniatowski en a conservé une reconnaissance indélébile, et il sollicite fortement sa bienfaitrice de se rendre auprès de lui. Événement mémorable, qui honore l'un et l'autre.

15. — On vient d'imprimer à Londres la *Vie de Jacques Quin, comédien, avec l'histoire du théâtre depuis son entrée jusqu'à ce qu'il s'en est retiré ; enrichie de plusieurs anecdotes curieuses et intéressantes sur diverses personnes de distinction, avec une copie authentique du testament de cet acteur.* Quin, né en 1693, fut destiné au barreau; mais son père étant mort trop tôt, il discontinua l'étude des lois par nécessité, et monta par goût sur le théâtre, où il acquit une grande réputation, et y resta sans rival, jusqu'à ce que M. Garrick vint partager avec lui les suffrages du public. En 1748, Quin se retira à Bath, après avoir eu une querelle fort vive avec le directeur Riche. Quelque temps après, il voulut se raccommoder avec lui, mais sans lui faire aucune sorte d'excuse. Il écrivit à Riche la lettre suivante :

« *Je suis à Bath.*

« QUIN. »

Riche répondit :

« *Restez-y, jusqu'à ce que le diable vous emporte.*

« Riche. »

Quin fut choisi maître de langue anglaise par feu le prince de Galles, père du roi régnant, qui lui avait fait depuis une pension considérable. Quin est mort cette année.

22. — L'auteur du poëme de *Richardet* ayant fait envoi de ses œuvres à M. de Voltaire par une petite pièce en vers, ce grand poëte a répondu de même. Voici ces deux gentillesses :

A M. de Voltaire.

O vous, Apollon de notre âge,
Qui, tour à tour badin, sublime, sage,
Vous soumettant tous les genres divers,
Par vos accords ravissez l'univers,
J'ose vous offrir mon ouvrage.
En recevant ce médiocre don,
Songez qu'au grand Virgile, au sommet d'Hélicon,
Jadis de son moineau Catulle fit hommage.

Réponse de M. de Voltaire.

Vous ne parlez que d'un moineau,
Et vous avez une volière :
Il est chez vous plus d'un oiseau
Dont la voix tendre et printannière
Plaît par un ramage nouveau :
Celui qui n'a plumes qu'aux ailes,
Et qui fait son nid dans les cœurs,
Répandit sur vous ses faveurs :
Il vous fait trouver des lecteurs,
Comme il vous a soumis des belles.

24. — M. le prince héréditaire de Brunswick s'est rendu aujourd'hui à l'Académie, où il a été admis au rang des membres. M. Marmontel a commencé la séance par la lecture d'un roman intitulé *Bélisaire*. M. de Nivernois a lu ensuite cinq fables de sa façon ; et enfin M. l'abbé de Voisenon a adressé son compliment au prince, consistant en une pièce de vers où, après avoir félicité

l'Académie du bonheur de posséder ce héros, il s'est rejeté sur les fêtes qu'on lui donne, en a fait voir le ridicule en ce qu'elles sont toutes dans un genre qui ne lui convient pas. Il s'est moqué de lui, de nous et de tout le public, etc. MM. Duclos et d'Alembert ont ensuite reconduit ce prince à son carrosse.

On lui a donné deux jetons, comme aux autres académiciens; il a d'abord fait quelques difficultés, c'est-à-dire, témoigné sa surprise. Le présentant lui a déclaré qu'ils lui convenaient d'autant mieux qu'ils contenaient sa devise au revers, s'il voulait la lire : il l'a retournée, et il a trouvé, *A l'immortalité.*

30. — On parle d'un bon mot du roi à l'égard de M. le comte de Lauraguais. Ce seigneur, de retour d'Angleterre depuis peu, est allé, suivant l'usage, faire sa cour à Versailles. Le roi d'abord ne faisait pas grande attention à lui : il s'est tant avancé, que sa majesté l'a remarqué, et lui a demandé d'où il venait. — *D'Angleterre, sire. — Et qu'avez-vous été faire là? — Apprendre à penser. — Des chevaux*, a repris le roi. Cette allusion reçoit d'autant plus de force dans la circonstance, que M. de Lauraguais se pique d'être grand connaisseur en chevaux.

JUIN.

4. — Les Anglais, qui écrivent tout, ont inséré dans le *Saint-James Chronicle* une lettre prétendue du roi de Prusse à J. J. Rousseau. Nous avons déjà fait mention de cette lettre, que le même journal assure être de l'invention d'un grand seigneur anglais, très-connu dans la république des lettres, à Paris, dans le temps dont on parle.

Le célèbre misanthrope a été si sensible à ce badinage, qu'il a écrit au journaliste la lettre suivante, datée de Wooton le 3 mars 1766 :

« Vous avez manqué, monsieur, au respect que tout particu-
« lier doit aux têtes couronnées, en attribuant publiquement au
« roi de Prusse une lettre pleine d'extravagance et de méchan-
« ceté, dont par cela seul vous deviez savoir qu'il ne pouvait en
« être l'auteur. Vous avez même osé transcrire sa signature,
« comme si vous l'aviez vue écrite de sa main. Je vous apprends,
« monsieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris, et, ce qui

« navre et déchire mon cœur, que l'imposteur a des complices en « Angleterre. Vous devez au roi de Prusse, à la vérité, à moi, « d'imprimer la lettre que je vous écris et que je signe, en répara- « tion d'une faute que vous vous reprocheriez sans doute si vous « saviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'instrument « coupable. Je vous fais, monsieur, mes sincères salutations.

« J. J. ROUSSEAU. »

JUILLET.

8. — On doit se rappeler que J. J. Rousseau est passé en Angleterre sous les auspices de M. Hume, auteur célèbre de la Grande-Bretagne, et qui y jouit de la réputation la plus flatteuse pour un homme de lettres. On avait imaginé d'abord que l'arrivée de l'ex-citoyen de Genève à Londres y ferait sensation; et tout le monde a été trompé sur cette attente. Rousseau s'est retiré à la campagne, où il mène une vie fort ignorée. Mais ce à quoi l'on ne s'attendait pas, c'est à la lettre qui vient d'être écrite par M. Hume à un homme de ses amis à Paris (M. le baron d'Holbach). Il n'entre dans aucun détail sur les motifs qui lui donnent lieu de se plaindre du prétendu philosophe genevois; mais il marque que c'est un serpent qu'il a porté dans son sein, et un monstre indigne de l'estime des honnêtes gens. On attend avec bien de l'impatience le détail de cette querelle.

14. — Les détails qu'on a reçus jusqu'à présent sur les plaintes que forme M. Hume contre J. J. Rousseau ne sont pas assez clairs pour qu'on puisse en inférer l'opinion que ses antagonistes veulent faire prendre sur son compte; et l'on doit suspendre son jugement sur cet homme singulier, jusqu'à ce que cette discussion soit éclaircie. La cabale encyclopédique jette les hauts cris, et met tout le tort du côté de M. Hume. Cependant on réveille une anecdote sur le compte de M. Rousseau, qui rendrait tout croyable de sa part.

On prétend qu'il a été autrefois colporteur de dentelles en Flandre, et que madame Boivin, fameuse marchande en ce genre, fut chargée, il y a déjà longtemps, d'une lettre de change et contrainte par corps contre lui. Il avait enlevé la marchandise

et l'argent. M. Rousseau demeurait alors dans la rue de Grenelle Saint-Honoré. C'était dans le temps où son discours, couronné par l'Académie de Dijon, commençait à le rendre célèbre. Madame Boivin s'en étant informée, et ayant appris sa célébrité et la médiocrité de sa fortune, ne voulut point se charger de mettre à exécution contre lui les pouvoirs qu'elle avait, et renvoya le tout à ses correspondants.

25. — Si l'on en croit les nouvelles de Londres sur la personne du célèbre Genevois, ses torts sont relatifs à la nature de son caractère, dont l'orgueil et l'amour-propre font la base. M. Hume, qui l'a conduit en Angleterre, ayant cherché à lui être utile, lui avait obtenu une pension qui lui assurait un bien-être pour sa vie. M. Hume prétend n'avoir fait des démarches pour obtenir cette grâce, que de l'aveu de M. Rousseau, qui, loin d'en convenir, s'est répandu en invectives sur ce qu'on cherchait à le déshonorer, en lui prêtant une avidité qu'il n'avait pas : qu'il n'avait besoin des bienfaits de personne; qu'il n'avait jamais été à charge à qui que ce soit; qu'il ne prétendait pas qu'on mendiât sous son nom des grâces qu'il dédaignait. M. Hume, justement piqué de ces reproches, a rendu publiques des lettres qui démontrent la fausseté de Rousseau, ce cynique personnage, lui témoignant sa reconnaissance des soins qu'il voulait bien se donner pour lui ménager une pension du roi d'Angleterre. Voilà le fond de la querelle qui divise ces auteurs, assez bien éclairci d'après les lettres venues de Londres.

SEPTEMBRE.

9. — *Vers à M. le chevalier de ***, sur une indigestion de l'auteur* (*M. Dorat*).

Vous avez tout, grâces, talents :
Vous buvez des eaux d'Hippocrène ;
Du bon Horace et de Turenne
Vous suivez les drapeaux brillants.
Digérez-vous ? voilà l'affaire.
L'homme n'a rien s'il ne digère ;
Car sans cela plaisirs et jeux
S'envolent au pays des fables.

L'esprit fait les mortels aimables ;
Mais l'estomac fait les heureux.

OCTOBRE.

16. — On vient enfin de publier l'exposé de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec les pièces justificatives. Cette brochure, de plus de cent pages, ne laisse aucun doute sur le fond de la guerre. Il paraît que la première cause est la lettre supposée du roi de Prusse à Rousseau, écrite et avouée par M. Horace Walpole, imprimée dans tous les journaux, et particulièrement dans les papiers anglais. M. Rousseau, d'un caractère inquiet et peu commun par sa bizarrerie, a cru voir l'auteur de cette plaisanterie dans la personne de M. Hume, et dès lors l'a regardé comme un traître et le plus méchant des hommes. Il lui a écrit, dans cette idée, avec toute la chaleur qu'on connaît au Démosthène moderne. Vainement M. Hume lui a opposé le sang-froid que donne la défense d'une bonne cause, et a cherché à le ramener par la douceur et les bons procédés : M. Rousseau n'y a répondu que par une lettre encore plus outrageante. Il a forcé le caractère de M. Hume, et celui-ci s'est cru obligé de rendre publique la nature de ses liaisons avec Rousseau, les motifs qui l'ont porté à l'obliger, et l'injustice, pour ne rien dire de plus, de cet auteur.

23. — L'exposé succinct publié par M. Hume contre Jean-Jacques Rousseau n'a pas le suffrage général. On reproche à M. Hume de n'avoir pas conservé le noble dédain qu'il avait témoigné d'abord, et qu'une âme plus philosophique eût montré jusqu'au bout. On y lit des reproches sur des objets de reconnaissance qu'il eût été plus honnête de taire. M. d'Alembert y figure par une lettre de sa façon qui lui fait honneur. Rousseau l'inculpait, dans cette querelle, comme un des coopérateurs de la lettre. Il se justifie, ou plutôt il s'explique avec tout le flegme du vrai philosophe. La lettre de M. Walpole est ce qu'il y a de plus remarquable pour la fierté et peut-être l'insolence avec laquelle il traite Rousseau.

DÉCEMBRE.

14. — *Vers de M. de la Condamine.*

J'ai lu que Daphné devint arbre,
Et que, par un plus triste sort,
Niobé fut changée en marbre.
Sans être l'un ni l'autre encor,
Déjà mes fibres se roidissent,
Je sens que mes pieds et mes mains
Insensiblement s'engourdissent,
En dépit de l'art des Tronchins.
D'un corps jadis sain et robuste,
Qui bravait saisons et climats,
Les vents brûlants et les frimas,
Il ne me reste que le buste.
Malgré mes nerfs demi-perclus
(Destin auquel je me résigne),
De la santé, que je n'ai plus,
Je conserve encore le signe.
Mais las! je le conserve en vain:
On me défend d'en faire usage.
Ma moitié, vertueuse et sage,
Au lieu de s'en plaindre me plaint;
Ma sœur la platonicienne
Dit : Qu'est-ce que cela vous fait?
N'avez-vous pas la tête saine?
A quoi donc avez-vous regret?
Hélas! à cette triste épreuve
Si tôt je ne m'attendais pas,
Ni que ma femme, entre mes bras,
De mon vivant deviendrait veuve.

(1767.)

JANVIER.

18. — On raconte que la mère de M. le chevalier de Boufflers, qui a été fort jolie et toujours fort galante, disait l'autre jour à son fils qu'elle ne pouvait devenir dévote, et ne concevait même pas

comment on pouvait aimer Dieu. Elle ajoutait : *Oh ! non, je sens que je ne l'aimerai jamais.* — *Ne jurez de rien*, lui dit son fils ; *si Dieu se faisait homme une seconde fois, vous l'aimeriez sûrement.*

20. — Madame de Tallemont vient de mourir ; c'était une respectable dame. C'est à elle qu'est arrivée l'aventure suivante :

Lors de l'arrestation du prétendant, le 10 décembre 1748, en entrant à l'Opéra, un des gens de madame de Tallemont fut arrêté dans la foule et conduit à la Bastille. Cette dame écrivit, le lendemain, la lettre suivante à M. de Maurepas :

« Le roi vient de se couvrir d'une gloire immortelle en faisant « arrêter le prince Édouard : je ne doute pas que sa majesté « ne fasse chanter le *Te Deum* pour remercier Dieu d'une vic- « toire qui lui fait tant d'honneur. Mais comme mon laquais, « nommé Lafleur, qui a été pris dans cette grande journée, ne « peut rien ajouter aux lauriers de sa majesté, je vous prie de « me le renvoyer. »

23. — A présent que l'on ne craint plus madame de Pompadour, chacun s'égaye sur son compte. On raconte, en répondant de la vérité du fait, qu'un greffier du Châtelet, nommé Marot, ayant été marqué pour plusieurs friponneries, était sur le point d'être pendu. Il était parent de madame la marquise : le père de cette dame, s'intéressant à lui, écrivit à sa fille la lettre suivante :

« Madame,

« M. Marot, notre cousin, et un des plus honnêtes hommes de « notre famille, est sur le point d'être pendu. Je crois que, « *dans la posture* où vous êtes avec le roi, vous ne pouvez lui « refuser votre protection.

« J'ai l'honneur d'être

« Votre père,

« POISSON. »

27. — Clairval, acteur de la Comédie italienne, vivait depuis longtemps avec madame de Stainville. Son mari, indigné du goût dépravé de sa femme, a obtenu un ordre du roi : il vient

de l'enlever, et de la conduire lui-même à Nancy. On a fait une descente chez l'histrion pour enlever lettres et portraits, si aucuns y étaient. On assure que la veille de son départ, ce pauvre seigneur, aussi malheureux époux qu'amant, avait trouvé mademoiselle de Beaumesnil, de l'Opéra, sa maîtresse, entre les bras d'un jeune danseur, d'autres disent d'un officier aux gardes.

A propos de cette anecdote, on cite un bon mot de Caillaud, camarade de Clairval. Ce dernier, assez inquiet de sa position, consultait l'autre sur ce qu'il devait faire. « M. de Stainville, lui disait-il, me menace de cent coups de bâton, si je vais chez sa femme; madame m'en offre deux cents, si je ne me rends pas à ses ordres : que faire? Obéir à la femme, répond Caillaud : il y a cent pour cent à gagner.

FÉVRIER.

2. — Couplets attribués à M. le duc d'Ayen, dont un du roi, à ce qu'on prétend :

Que l'on goûte ici [1] de plaisirs!
Où pourrions-nous mieux être?
Tout y satisfait nos désirs;
Tout aussi les fait naître.

N'est-ce pas ici le jardin
Où notre premier père
Trouvait sans cesse sous sa main
De quoi se satisfaire?

Ne sommes-nous pas encor mieux
Qu'Adam dans son bocage?
Il n'y voyait que deux beaux yeux :
J'en vois bien davantage.

Dans ce séjour délicieux,
Je vois aussi des pommes
Faites pour charmer tous les yeux,
Et damner tous les hommes.

Amis, en voyant tant d'appas,
Quels plaisirs sont les nôtres!

[1] A Choisy.

Sans le péché d'Adam, hélas!
Nous en verrions bien d'autres.

Il n'eut qu'une femme avec lui,
Encor c'était la sienne :
Ici je vois celle d'autrui,
Et ne vois pas la mienne[1].

Il buvait de l'eau tristement
Auprès de sa compagne :
Nous autres nous chantons gaiement,
En sablant le Champagne.

Si l'on eût fait dans un repas
Cette chère au bonhomme,
Le gourmand ne nous aurait pas
Damné pour une pomme.

6. — *Chanson sur Molé et mademoiselle Clairon* sur l'air *du Maréchal.*

Le grand bruit de Paris, dit-on,
Est que mainte femme de nom
Quête pour une tragédie
Où doit jouer la Frétillon,
Pour enrichir un histrion.
Tous les jours nouvelle folie.
Le faquin,
La catin,
Intéresse
Baronne, marquise et duchesse.

Pour un fat, pour un polisson,
Toutes nos dames du bon ton
Vont cherchant dans le voisinage.
Vainement les refuse-t-on :
Pour revoir encore Clairon,
Dans Paris elles font tapage.
La santé
De Molé
Les engage;
Elles ont grand cœur à l'ouvrage.

[1] Ce couplet est attribué au roi

Par un excès de vanité
La Clairon nous avait quitté ;
Et depuis ce temps elle enrage,
Et sent son inutilité.
Comptant sur la frivolité,
Elle recherche le suffrage
Du plumet,
Du valet.
Grand tapage
Pour un aussi grand personnage !

Le goût dominant aujourd'hui
Est de se déclarer l'appui
De toute la plus vile espèce
Dont notre théâtre est rempli.
Par de faux talents ébloui,
A les servir chacun s'empresse.
Le faquin,
La catin
Intéresse
Baronne, marquise et duchesse.

Molé, plus brillant que jamais,
Donne des soupers à grands frais,
Prend des carosses de remise,
Entretient filles et valets.
Les femmes vident les goussets
Même des princes de l'Église [1].
Pour servir
Son plaisir,
La sottise !
Elles se mettraient en chemise.

Assignons par cette chanson
De chacun la punition,
Pour ses airs et son indécence.
D'abord à Molé le bâton ;
Ensuite, pour bonne raison,
Comme une digne récompense,
A Clairon
La maison

[1] Le prince Louis, l'archevêque de Lyon, l'évêque de Blois et l'évêque Saint-Brieuc ont souscrit.

Ou la cage
Que l'on doit au libertinage.

MARS.

. — M. le chevalier de Boufflers s'est égayé sur le compte Molé par les couplets suivants :

Quel est ce gentil animal
Qui, dans ces jours de carnaval,
Tourne à Paris toutes les têtes,
Et pour qui l'on donne des fêtes ?
Ce ne peut être que Molet [1],
Ou le singe de Nicolet.

Vous eûtes, éternels badauds,
Vos pantins et vos Ramponaux :
Français, vous serez toujours dupé.
Quel autre joujou vous occupe ?
Ce ne peut être que Molet
Ou le singe de Nicolet,

De sa nature, cependant,
Cet animal est impudent :
Mais, dans ce siècle de licence,
La fortune suit l'insolence,
Et court du logis de Molet
Chez le singe de Nicolet.

Il faut le voir sur les genoux
De quelques belles aux yeux doux,
Les charmer par sa gentillesse,
Leur faire cent tours de souplesse !
Ce ne peut être que Molet,
Ou le singe de Nicolet.

L'animal un peu libertin
Tombe malade un beau matin.
Voilà tout Paris dans la peine :
On crut voir la mort de Turenne.

On prétend que Molé se nommait et de son nom de famille; et que ce été que pour éviter les quolibets qu'il a écrit *Molé*, pour changer la prononciation.

Ce n'était pourtant que Molet,
Ou le singe de Nicolet.

La digne et sublime Clairon,
De la fille d'Agamemnon
A changé l'urne en tirelire,
Et, dans la pitié qu'elle inspire,
Va partout quêtant pour Molet,
A la cour et chez Nicolet.

Généraux, catins, magistrats,
Grands écrivains, pieux prélats,
Femmes de cour bien affligées,
Vont tous lui porter des dragées :
Ce ne peut être que Molet,
Ou le singe de Nicolet.

Si la mort étendait son deuil
Ou sur Voltaire ou sur Choiseul,
Paris serait moins en alarmes,
Et répandrait bien moins de larmes
Que n'en ferait verser Molet
Ou le singe de Nicolet.

Peuple ami des quolifichets,
Qui portes toujours des hochets,
Rends grâces à la Providence,
Qui, pour amuser ton enfance,
Te conserve aujourd'hui Molet
Et le singe de Nicolet.

4. — M. de Voltaire, dans une lettre au chevalier de Pezay, du 5 janvier 1767, rend compte des menées de M. J. J. Rousseau contre lui.

« Vous savez que ma mauvaise santé m'avait conduit à Ge-« nève auprès de M. Tronchin le médecin, qui alors était ami « de M. Rousseau. Je trouvai les environs de cette ville si agréa-« bles, que j'achetai d'un magistrat, 78,000 liv., une maison « de campagne, à condition qu'on m'en rendrait 38,000 liv. « lorsque je la quitterais. M. Rousseau conçut le dessein de sou-« lever le peuple de Genève contre les magistrats.

« Il écrivit d'abord à M. Tronchin qu'il ne remettrait jamais « les pieds dans Genève, tant que j'y serais...

« Vous connaissez le goût de madame Denis, ma nièce, pour les spectacles : elle en donnait dans le château de Tournay et dans celui de Ferney, qui sont sur la frontière de France ; et les Genevois y accouraient en foule. M. Rousseau se servit de ce prétexe pour exciter contre moi le parti qui est celui des représentants, et quelques prédicants qu'on nomme ministres... Il ne s'en tint pas là : il suscita plusieurs citoyens ennemis de la magistrature ; il les engagea à rendre le conseil de Genève odieux, et à lui faire des reproches de ce qu'il souffrait, malgré la loi, un catholique domicilié sur leur territoire...

« M. Tronchin entendit lui-même un citoyen dire qu'il fallait absolument exécuter ce que M. Rousseau voulait, et me faire sortir de ma maison des *Délices,* qui est aux portes de Genève...

« Je prévis alors les troubles qui s'exciteraient bientôt dans la petite république de Genève. Je résiliai mon bail, à vie, des *Délices;* je reçus 38,000 liv., et j'en perdis 40,000, outre environ 30,000 liv. que j'avais employées à bâtir dans cet enclos.

. . . .

« Je ne vous parlerai point des calomnies dont il m'a chargé auprès de monseigneur le prince de Conti et de madame la duchesse de Luxembourg... Vous pouvez d'ailleurs vous informer de quelle ingratitude il a payé les services de M. Grimm, de M. Helvétius, de M. Diderot...

« Le ministère est aussi instruit de ses projets criminels que les véritables gens de lettres le sont de tous ses procédés. Je vous supplie de remarquer que la suite continuelle des persécutions qu'il m'a suscitées pendant quatre années ont été le prix de l'offre que je lui avais faite de lui donner en pur don une maison de campagne nommée l'*Ermitage*, que vous avez vue entre Tournay et Ferney...

« Que M. Dorat juge à présent s'il a eu raison de me confondre avec un homme tel que M. Rousseau, et de regarder comme une querelle de bouffons les offenses personnelles que M. Hume, M. d'Alembert et moi avons été obligés de repousser, etc. »

AVRIL.

12. — On exalte, on se transmet de bouche en bouche un mot sublime du sieur le Kain : c'est sur la fin de l'année dramatique et dans les foyers qu'il a été dit. On félicitait cet acteur sur le repos dont il allait jouir, sur la gloire et l'argent qu'il avait gagnés. « Quant à la gloire, répondit modestement l'acteur, je ne me flatte pas d'en avoir acquis beaucoup ; cette sorte de récompense nous est contestée par bien des gens, et vous-même me la contesteriez peut-être si je voulais l'usurper. Quant à l'argent, je n'ai pas lieu d'être aussi content qu'on le croirait : nos parts n'approchent pas de celles des comédiens italiens, et en nous faisant justice nous aurions droit de nous apprécier un peu plus. Une part aux Italiens rend 20 à 25,000 liv., et la mienne se monte au plus à 10 ou 12,000 liv. — Comment, morbleu ! s'écria un chevalier de Saint.-Louis qui écoutait le propos, comment, morbleu ! un vil histrion n'est pas content de 12,000 liv. de rentes ; et moi qui suis au service du roi, qui dors sur un canon, qui prodigue mon sang pour la patrie, je suis trop heureux d'obtenir 1,000 liv. de pension ! — Eh ! comptez-vous pour rien la liberté de me parler ainsi ? » reprend le bouillant Orosmane.

23. — M. le comte de Maugiron, lieutenant général, était logé chez M. l'évêque de Valence ; le clergé se pressait de lui accorder des secours spirituels lorsqu'il se retourna, et dit à son médecin : *Je les attraperai bien : ils croient me tenir, et je m'en vais*. Il mourut à ce mot.

JUIN.

23. — Mademoiselle Gaussin, cette héroïne du Théâtre-Français, dont les talents et les grâces ont été si chantés, est morte, il y a quelques jours, d'une maladie de langueur. Elle avait quitté la Comédie il y a plusieurs années, et cette aimable actrice n'a pas encore été remplacée. Elle réunissait aux charmes de la figure le son de voix le plus intéressant et le jeu le plus naturel, avec cette sensibilité d'âme qui va au cœur. Elle avait épousé, il y a plusieurs années, un danseur nommé *Tavolaygo*, qui la rouait de coups. Il est mort heureusement avant elle.

JUILLET.

12. — *Lettre écrite de Saint-Pétersbourg, par M. le comte d'Orchowalow à M. J. J. Rousseau.*

« Vous ne serez point étonné que je vous écrive, car vous « savez que les hommes sont enclins aux singularités. Vous « avez les vôtres, j'ai les miennes; cela est dans l'ordre. Le « motif de cette lettre ne l'est pas moins. Je vous vois depuis « longtemps passer d'un endroit à un autre : j'en sais les raisons « par la voix publique, et peut-être les sais-je mal, parce « qu'elles peuvent être fausses. Je vous écris en Angleterre « chez M. le duc d'Enrichemont, et je suppose que vous y êtes « bien. Cependant il m'a pris fantaisie de vous dire que j'ai « une terre éloignée de soixante verstes de Saint-Pétersbourg, « ce qui fait près de dix lieues d'Allemagne. L'air y est sain, « l'eau admirable; les coteaux qui entourent différents lacs « forment des promenades agréables, très-propres à rêver. Les « habitants n'entendent ni l'anglais ni le français, encore moins « le grec et le latin. Le curé ne sait ni disputer ni prêcher. Ses « ouailles, en faisant le signe de la croix, croient bonnement « que tout est dit. Eh bien, monsieur! si jamais ce lieu-là est « de votre goût, vous pouvez y venir demeurer : vous y aurez le « nécessaire, si vous voulez; sinon, vous vivrez de la chasse et « de la pêche. Si vous voulez avoir à qui parler pour vous dé- « sennuyer, vous le pouvez; mais en tout et sur tout vous ne « serez gêné en rien, ni n'aurez aucune obligation à personne. « De plus, toute publicité sur ce séjour, si vous le souhaitez, « pourrait encore être évitée; et, dans ce dernier cas, vous ferez « bien, selon moi, si vous pouvez supporter la mer, de faire le « trajet par eau. Aussi les curieux vous importuneront-ils moins « sur ce chemin que sur la route de terre.

« Voilà, monsieur, ce que je me suis cru en droit de vous « mander, d'après la reconnaissance que je vous ai des instruc- « tions que j'ai puisées dans vos livres, quoiqu'ils ne fussent pas « écrits pour moi.

« Je suis, etc. »

13. — *Réponse de M. J. J. Rousseau.*

« Vous vous donnez, monsieur le comte, pour avoir des singula-
« rités, et c'en est presque une d'être obligeant sans intérêt;
« et c'en est une bien plus grande de l'être de plus loin, pour
« quelqu'un que l'on ne connaît pas. Vos offres obligeantes, le
« ton dont vous me les faites, et la description de l'habitation
« que vous me destinez, seraient assurément très-capables de m'y
« attirer, si j'étais moins infirme, plus allant, plus jeune, et
« que vous fussiez plus près du soleil. Je craindrais d'ailleurs
« qu'en voyant celui que vous honorez d'une pareille invitation,
« vous n'eussiez quelque regret. Vous attendriez un homme
« de lettres, un beau diseur, qui devrait payer d'esprit et de
« paroles votre généreuse hospitalité; et vous n'auriez qu'un
« bon homme, bien simple, que son goût et ses malheurs
« ont rendu fort solitaire, et qui, pour tout amusement,
« herborise toute la journée, trouve à commercer avec les
« plantes, cette paix si douce à son cœur, que lui ont refusée
« les humains. Je n'irai donc pas, monsieur, habiter votre mai-
« son; mais je me souviendrai toujours avec reconnaissance que
« vous me l'avez offerte, et regretterai quelquefois de n'y être
« pas, pour cultiver la bonté et l'amitié du maître.

« Agréez, monsieur le comte, je vous supplie, mes remerci-
« ments très-sincères et mes très-humbles salutations. »

SEPTEMBRE.

8. — A la grande fête que M. le prince de Condé a donnée hier à Chantilly, il y a eu entre autres surprises celle d'un Amour qui est sorti d'un ananas. Ce rôle était représenté par un nain de douze ans, d'une figure charmante, très-bien pris dans sa petite taille, et qui a chanté les couplets suivants, avec toute la grâce possible, sur l'air : *Il faut, quand on aime une fois, aimer toute sa vie.*

Sous différents traits, tour à tour,
J'ai paru pour vous plaire;
Mais à vos regards, en ce jour,
Je m'offre sans mystère :

Reconnaissez en moi l'Amour,
Qui cherche ici sa mère.

Mais dans mon cœur, en ce moment,
Je sens un trouble naître ;
Ici, chaque objet est charmant :
Ah ! que le tour est traître !
Dans un pareil doute, maman,
Comment vous reconnaître ?

Vous refusez de m'éclaircir,
De me tracer ma route ;
Chacune aime à me voir souffrir,
Vous riez de mes doutes.
Eh bien ! je vais vous en punir :
Je vous adopte toutes.

Ces couplets sont de M. Poinsinet.

28. — Il court une lettre manuscrite d'une demoiselle le Clerc, une des courtisanes de Paris très-renommée. Chacun veut en avoir une copie.

Lettre de mademoiselle le Clerc à M. Poinsinet.

« Paris, le 29 août 1767.

« Vous avez raison, mon cher maître; malheur aux jolies « femmes qui établissent leur réputation sur leurs charmes ! elle « est fragile comme eux. Heureuses celles que la nature a douées « de quelques talents ! Je suis bien résolue à faire valoir les « miens, et à mériter une gloire que je ne dois jusqu'à présent « qu'à des attraits passables. J'ai plaisir à croire qu'une grande « actrice doit aller à l'immortalité, et que la sublime Clairon « fera l'entretien des races futures comme le prodigieux Voltaire. « Je compte donc travailler sérieusement à entrer au théâtre « cet hiver : je me suis dégrossie l'hiver dernier chez madame la « duchesse de Villeroy ; je me suis exercée depuis, et je profite- « rai de mes protections pour débuter aux Français le plus tôt « possible. C'est à vous, mon cher maître, à me guider, et à « me dire de quels rôles vous me croyez digne ; car on ne peut « pas être universel. J'ai, sans me flatter, les grâces des amoureu- « ses, l'ingénuité des Agnès ; je puis prendre à mon gré l'air

« malin des soubrettes, et je n'aurai pas de peine à en dévelop-
« per toute la malice. Je sais jouer la sévérité des duègnes et
« des mères; je monterais, s'il le fallait, à la dignité des co-
« quettes; j'en aurais les manières folâtres: en un mot, je suis
« assez Protée pour prendre toutes sortes de formes. Il s'agit de
« savoir celle qui me convient le mieux, et c'est à vous, cher
« maître, que j'ai recours. Vous avez des lumières, vous me
« connaissez depuis longtemps: décidez-moi, afin que je me fixe;
« arrachez-vous un peu aux grandeurs qui vous environnent[1].
« Hélas! il fut un temps où vous m'auriez sacrifié tout cela! Mais
« ne rappelons point des jours trop heureux... Vos conseils,
« cher maître, ne me les refusez pas.

« Je suis, etc. »

OCTOBRE.

7. — M. Poinsinet n'est pas resté en arrière, et l'on distribue aussi sa réponse à mademoiselle le Clerc. Elle est curieuse par un examen assez juste des talents de nos principales actrices de la Comédie française.

Réponse de M. Poinsinet à mademoiselle le Clerc.

« Je vous loue, ma belle voisine[2], de votre façon de penser
« philosophique. Certainement, après un grand poëte, une actrice
« illustre est ce qui fait le plus d'honneur à l'humanité. J'aime
« à voir fermenter chez vous l'amour de la gloire. Vous êtes faite
« pour l'acquérir. Puissent nos noms entrelacés passer à la posté-
« rité, comme ceux de Voltaire et de Clairon: vous prenez bien
« votre modèle. Cette femme illustre n'a percé qu'à force de tra-
« vail et d'assiduité. Vous avez, comme elle, des grâces exté-
« rieures; votre esprit peut vous être d'un grand secours. Quant
« aux rôles auxquels vous devez vous appliquer, il y a bien des
« choses à examiner, et cela mérite quelques détails. Il faut peser
« vos talents, et ceux des concurrentes que vous aurez. Dans les

[1] M. Poinsinet était alors à Chantilly, pour diriger les spectacles du prince de Condé.

[2] M. Poinsinet demeure dans la maison de mademoiselle le Clerc.

« rôles d'amoureuses, je vois mesdemoiselles Hus et d'Oligny.
« La première est peu redoutable; elle a pourtant quelques si-
« tuations où elle est très-bien. Le public est si engoué de la se-
« conde, qu'il me paraît difficile d'éclipser cette rivale. Mesde-
« moiselles Dumesnil, Gauthier et Préville brillent dans le genre
« plus grave; mais votre jeunesse vous pourrait faire espérer de
« voir bientôt les deux premières vous céder la place. La dernière
« a une froideur que surmonterait aisément votre vivacité. Qua-
« tre soubrettes courent la même carrière, et chacune a des talents
« différents. Madame Bellecour joue les nourrices à merveille;
« cette énorme tétonnière a la bonhomie franche d'une appa-
« reilleuse, qui aime bien à rendre service pour de l'argent. On
« trouve dans madame le Kain toute l'aigreur, tout le revêche
« d'une boudeuse, dont il faut saisir le moment. Mademoiselle
« Fannier a le nez retroussé d'une suivante fine, exercée, et faite
« à tromper à la fois trois ou quatre amants. On admire dans ma-
« demoiselle Luzi la tournure d'une confidente d'une femme du
« grand monde: c'est une malice raffinée, approfondie, réfléchie
« comme celle de sa maîtresse; et il faut un art bien supérieur
« pour atteindre à cette méchanceté sublime. Malgré tout cela,
« je crois que vous êtes née pour un pareil genre : je ne vois pour
« vous à craindre que cette dernière; et vous pouvez, vous devez
« même éviter la concurrence. Du reste, vous êtes taillée en sou-
« brette; vous en avez la figure, le propos, le jeu, les gestes. Tenez-
« vous là, et ne songez point à vous élever davantage. Je vous
« dis mon avis, avec toute l'ingénuité que vous exigez. Vous réus-
« sirez sûrement, si vous voulez vous concentrer dans de pareils
« rôles, et sur un mot tout étudier beaucoup.

« Du reste, je suis à vos ordres; vous n'avez qu'à parler, ma
« belle voisine : je suis trop reconnaissant pour ne pas vous ren-
« dre tous les services qui dépendront de moi. Est-ce à vous à
« regretter le temps passé? Ce serait à moi : mais il faut suivre
« ses destins. La fidélité en amour n'est pas ma vertu. J'en suis
« à ma quatre cent quatre-vingt-cinquième maîtresse; et made-
« moiselle Arnould, toute Arnould qu'elle est, n'a pu me fixer.
« Avec ce caractère de légèreté dont mon tempérament a besoin,
« je n'en suis pas moins le très-humble serviteur de toutes celles

« qui le méritent, et pour lesquelles j'ai conservé de l'estime au « lieu d'amour. Vous êtes du nombre, ma belle voisine, et je « vous prouverai dans tous les temps l'attachement respectueux « avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

« A Chantilly, ce 3 septembre 1767. »

14. — Épigramme de M. Piron contre le *Bélisaire* de M. Marmontel, et l'*Hilaire*, parodie de ce roman attribuée à l'abbé Coyer ou à l'avocat Marchand.

L'un croit que par son *Bélisaire*
Télémaque est anéanti ;
L'autre prétend que son *Hilaire*
Vaut le *Virgile travesti* :
Voilà l'Hélicon bien loti !
Maçon de l'Encyclopédie,
Et vous homme à la parodie,
A bas trompette et flageolet !
Que l'un reste à l'Académie,
Que l'autre aille chez Nicolet.

NOVEMBRE.

17.— On conte une historiette qu'on prétend être arrivée récemment à M. Marmontel, et qu'il nie, comme de raison. Cet auteur s'était rendu le premier dans une maison de campagne chez une dame qui venait de retirer sa fille du couvent. C'était une veuve seule, et qui n'avait pas un gros ménage. A l'arrivée de cet homme célèbre non attendu, et plus encore sur l'annonce qu'il lui donne de madame Gaulard et sa compagnie qui vont arriver, elle le quitte pour donner des ordres : elle lui demande la permission de s'absenter quelques minutes ; elle recommande à sa fille d'entretenir monsieur, et de faire les frais de la conversation. Elle sort. La demoiselle était jolie, et Agnès plus qu'on ne l'est sans doute en sortant de beaucoup de couvents. Quoi qu'il en soit, le sieur Marmontel s'évertue, s'oublie, profite de l'innocence de la jeune personne, et devient fort entreprenant. Sur ces entrefaites, la mère revient, fait ses excuses à notre académicien, lui témoigne ses regrets de l'avoir laissé, dit qu'elle

craint qu'il ne se soit ennuyé. Il répond, proteste, jure qu'il n'en est rien : que mademoiselle sa fille a de l'esprit comme un ange ; qu'il s'est fort amusé. La mère se retourne vers elle, témoigne à sa fille combien elle souhaiterait que cette effusion ne fût pas une affaire de politesse... M. Marmontel riposte de nouveau qu'il n'y a rien de plus vrai ; qu'il a eu beaucoup de plaisir. La petite, impatientée, répond vivement : Il ment, maman, il ment ! Le beau plaisir de manier le cul des gens avec des mains froides comme glace !... On ne peut entreprendre de peindre l'état de la mère et du sieur Marmontel. Il n'attendit pas le compliment qu'il méritait, et remonta brusquement en voiture.

DÉCEMBRE.

4. — On ne tarit point sur les épigrammes, sarcasmes, quolibets, que s'attire le sieur Poinsinet par sa fatuité et son impudence, malgré la chute générale de son opéra d'*Ernelinde*. Il essuya l'autre jour, à la Comédie italienne, une mortification bien propre à l'humilier, s'il était susceptible d'humiliations. M. le marquis de Seneterre, l'aveugle, était au foyer de ce spectacle, où, la conversation étant tombée sur le nouvel opéra, il dit au laquais qui le conduit : Quand l'auteur paraîtra ici, faites-le venir à moi, que je lui fasse mon compliment. Poinsinet se présente ; le domestique l'arrête, le mène au marquis, qui l'embrasse tendrement, et s'écrie : « Mon cher maître, recevez mon remercîment du plaisir que vous m'avez fait. Votre opéra est plein de beautés, la musique en est délicieuse : il est fâcheux que vous ayez eu à travailler sur des paroles aussi ingrates... » Et tout le monde de rire.

9. — *Réponse de M. Dorat, adressée à M. de Voltaire.*

Grâce, grâce, mon cher censeur !
Je m'exécute, et livre à ta main vengeresse
Mes vers, ma prose, et mon brevet d'auteur.
Je puis fort bien vivre heureux sans lecteur ;
Mais, par pitié, laisse-moi ma maîtresse !
Laisse en paix les amours, épargne au moins les miens !
Je n'ai point, il est vrai, le feu de la saillie,

Tes agréments ; mais chacun a les siens.
On peut s'arranger dans la vie :
Si de mes vers Églé s'ennuie,
Pour l'amuser je lui lirai les tiens.

11. — *Vers pour mettre au bas du portrait du roi de Prusse*[1].

Ce mortel profana tous les talents divers :
Il charma les humains qui furent ses victimes.
Barbare en actions et philosophe en vers,
Il chanta les vertus et commit tous les crimes.
Haï du dieu d'Amour, cher au dieu des combats,
Il baigna dans le sang l'Europe et sa patrie :
Cent mille hommes par lui reçurent le trépas ;
Aucun n'en a reçu la vie.

25. — M. de la Louptière a envoyé à M. Dorat le madrigal suivant, à l'occasion d'une épigramme sur les œuvres de ce poëte :

Non, les clameurs de tes rivaux
Ne te raviront point le talent qui t'honore :
Si tes fleurs étaient des pavots,
Tes jaloux dormiraient encore.

(1768.)

AVRIL.

5. — M. le cardinal de Luynes se trouvant ces jours-ci chez madame la duchesse de Chevreuse, M. de Conflans plaisanta son éminence sur ce qu'elle se faisait porter la queue par un chevalier de Saint-Louis. Le prélat répliqua que c'était un usage; qu'il en avait toujours un pour gentilhomme caudataire : « Et le prédécesseur de celui-ci, qui plus est (ajouta-t-il), portait le nom et les armes de Conflans. — Il y a longtemps, en effet, répliqua l'autre avec gaieté, qu'il se trouve dans ma famille de pauvres hères dans le cas de tirer le diable par la queue. » Son

[1] Ces vers sont de M. Turgot. (*Note de l'éditeur.*)

éminence, déconcertée, est devenue la risée générale, et a été si furieuse qu'elle a exigé de madame la gouvernante qu'elle ne reçût plus chez elle cet homme à bons mots.

MAI.

10. — Il court une histoire aussi plaisante que vraie sur M. Barthe, poëte provençal, auteur des *Fausses infidélités,* et plus propre, à ce qu'il paraît, à manier la plume que l'épée. Ayant eu une querelle littéraire dans une maison avec M. le marquis de Villette, la dissertation est dégénérée en injures, au point que le dernier a défié l'autre au combat, et lui a dit qu'il irait le chercher le lendemain matin à sept heures. Celui-ci rentré chez lui, et livré aux réflexions noires de la nuit et de la solitude, n'a pu tenir à ses craintes, et à toutes les horreurs qu'il envisageait pour le lendemain. Il est descendu chez un nommé Solier, médecin, homme d'esprit et facétieux, demeurant dans la même maison, rue de Richelieu, et lui a exposé ses perplexités et demandé ses conseils.... « N'est-ce que cela ? Je vous tirerai de ce mauvais pas. Faites seulement tout ce que je vous dirai. Demain matin, quand M. de Villette montera chez vous, donnez ordre à votre laquais de dire que vous êtes chez moi, et de me l'amener. Pendant ce temps, cachez-vous sous votre lit. » Barthe veut répliquer : « Ne craignez rien, encore un coup, et laissez-vous conduire. » Le lendemain, on introduit M. de Villette chez M. Solier, sous prétexte d'y venir chercher M. Barthe. « Il n'y est point ; mais que lui veut monsieur le marquis ? » Après les difficultés ordinaires de s'expliquer, il conte les raisons de sa visite..... « Vous ne savez donc pas, monsieur le marquis, que monsieur Barthe est fou ? C'est moi qui le traite ; et vous allez en voir la preuve. » Le médecin avait fait tenir prêts des crocheteurs. On monte ; on ne trouve personne dans le lit ; on cherche dans tout l'appartement. Enfin M. Solier, comme par hasard, regarde sous le lit ; il y découvre son malade.... « Quel acte de démence plus décidé ! » On l'en tire plus mort que vif. Les crocheteurs se mettent à ses trousses, et le fustigent d'importance, par ordre de l'Esculape. Barthe, étonné de cette mystification, ne sait s'il

doit crier ou se taire. La douleur l'emporte, il fait des hurlements affreux. On apporte ensuite des seaux d'eau, dont on arrose les plaies du pauvre diable; puis on l'essuie, on le recouche. Et son adversaire émerveillé se frotte les yeux, a peine à croire tout ce qu'il voit, mais ne peut disconvenir que ce poëte ne soit vraiment fou : il s'en va, en plaignant le sort de ce malheureux. Du reste, M. Barthe a trouvé le remède violent, surtout de la part d'un ami, et ne prendra vraisemblablement plus M. Solier pour le second dans ses affaires d'honneur.

JUILLET.

16. — Le célèbre M. Winckelman, cet homme rare par son goût et ses vastes connaissances, était revenu de Vienne à Trieste pour se rendre à Rome, où depuis quelques années il faisait son séjour ordinaire : il a été assassiné dans l'auberge par un étranger qui, après plusieurs conversations, s'était insinué dans l'esprit de ce savant. Un jour, sur les dix heures du matin, ce scélérat est entré dans la chambre de M. Winckelman, et lui a demandé à voir trois belles médailles d'or, dont l'impératrice-reine lui avait fait présent. Dans le moment où il ouvrait son coffre, il lui a donné sept coups de poignard. Son domestique étant accouru au bruit, l'assassin, d'un coup de poing, l'a renversé sur le carreau, et s'est sauvé sans avoir rien emporté. Ce savant estimable a survécu de quelques heures à ses blessures : il a eu le temps d'instituer son exécuteur testamentaire le cardinal Albani, et d'écrire à ce prélat pour le prier de remercier l'impératrice-reine de toutes les grâces dont cette auguste souveraine avait daigné le combler, ainsi que le prince de Kaunitz et plusieurs autres seigneurs de la cour de Vienne.

Le monstre qui occasionne aujourd'hui nos regrets est le nommé Archangeli, de Pistoie : il a été arrêté dans sa fuite, et ramené à Trieste le 15 juin.

AOUT.

14. — La république des lettres vient de perdre le sieur Desforges, mort, il y a quelques jours, subitement à table. C'était un auteur moins célèbre par ses opuscules que par ses malheurs.

En 1748 il était à l'Opéra, lorsque le Prétendant fut arrêté. Il fut indigné de cet acte de violence; il crut que l'honneur de la nation était compromis, et exhala ses plaintes dans une pièce de vers fort courue alors, qui commence ainsi :

Peuple jadis si fier, aujourd'hui si servile,
Des princes malheureux vous n'êtes plus l'asile....

Il ne put prendre sur son amour-propre de garder l'incognito; il se confia à un ami prétendu, qui le trahit : il fut arrêté et conduit au Mont-Saint-Michel, où il resta trois ans dans la *cage*, qui n'est point une fable, comme bien des gens le prétendent. C'est un caveau creusé dans le roc, de huit pieds en carré, où le prisonnier ne reçoit le jour que par les crevasses des marches de l'église. M. de Broglie, abbé de Saint-Michel, eut pitié de ce malheureux. Il obtint enfin qu'il eût l'abbaye pour prison. Ce ne fut qu'avec des précautions extrêmes qu'on put le faire passer à la lumière, sortant d'une longue et profonde obscurité. Le caractère de M. Desforges, son esprit et ses qualités personnelles, lui gagnèrent les bonnes grâces de cet abbé, au point d'obtenir son élargissement au bout de cinq ans. Il le donna à son frère M. le maréchal, en qualité de secrétaire; et madame la marquise de Pompadour étant morte, il fut fait commissaire des guerres, de la nomination de ce général, suivant le droit de tous les maréchaux de France. M. Desforges avait supporté courageusement sa longue et cruelle captivité. Son esprit n'était point affaibli de tant de disgrâces, et M. le maréchal en faisait grand cas.

SEPTEMBRE.

5. — On cite plusieurs traits du roi de Danemark qui annoncent la jeunesse aimable. Ils ne répondent point à la gravité dont quelques gens, qui ne connaissent point l'humanité, voudraient qu'un monarque fût toujours accompagné. Il y a quelques jours que dans un souper où était l'ambassadeur de cette majesté on en parlait. Madame la marquise de Nicolaï dit fort étourdiment à ce ministre : On assure que votre roi est une tête..... *Oui, madame, une tête couronnée*, répliqua-t-il sur-le-champ.

15. — On prétend que M. de Voltaire ne marche jamais sans la Bible, sous prétexte que lorsqu'on a un procès il faut toujours avoir sous les yeux le factum de ses adversaires. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il possède parfaitement ce livre; il s'en est pénétré, il en est plein; il le retourne sans cesse, il le dépèce pour enrichir ses ouvrages, mais à sa manière, et non sans doute comme le prédicateur, le théologien, ou le défenseur de la religion. On sait que l'Écriture sainte veut être lue dans la simplicité du cœur et de l'esprit; qu'aux génies superbes elle offre souvent des ridicules, des absurdités, des barbaries, des impiétés même; et c'est ce que M. de Voltaire ne manque pas d'y trouver. On voit surtout son genre de travail dans sa *Profession de foi des théistes*, par le comte d'A... du R. D., traduit de l'allemand; opuscule où, non content de ressasser ce qu'il a répété cent fois, il cite ses propres écrits, et en remet des pages entières sous les yeux du lecteur.

17. — M. le duc de Nevers, âgé de quatre-vingt-douze ans, vient de s'éteindre. C'était un seigneur de beaucoup d'esprit, mais dont les mœurs ont passé quelquefois à la cour pour trop philosophiques. On prétend qu'il avait épousé la demoiselle Quinault, excellente comédienne, et sœur du fameux Dufresne. Le présent qu'il a fait à la France, de M. le duc de Nivernais, est le plus beau trait de sa vie.

OCTOBRE.

4. — Sa majesté, qui n'avait point honoré M. Bouret de sa visite pendant tout le temps que le dérangement des affaires de ce financier l'avait mis dans le cas de suspendre les travaux du fameux pavillon du roi, n'a pu se refuser cette année aux désirs de ce serviteur, si jaloux des regards de son auguste protecteur. Le roi est allé un instant, le mercredi 28 septembre, visiter ce fameux bâtiment. Il l'a trouvé augmenté de plusieurs choses curieuses; mais surtout de sa statue, dont on a parlé il y a quelque temps, et qui est exécutée en marbre par le sieur Tassard. Ce qui a le plus flatté sa majesté, ce sont deux vers inscrits au bas, composés par le sieur Bouret lui-même, dans l'enthousiasme

heureux de son amour et de sa reconnaissance. Ils caractérisent à merveille les vertus du maître et le zèle tendre du sujet. Ils sont dignes de passer à la postérité la plus reculée, et valent sans doute toutes les légendes qu'aurait pu enfanter l'Académie des belles-lettres. Les voici :

Juste, simple, modeste, au-dessus des grandeurs,
Au-dessus de l'éloge, il ne veut que nos cœurs.

5. — Un plaisant s'est égayé au sujet de l'inscription que les directeurs ont demandée pour la nouvelle salle d'Opéra. Il en a fait une qui ne sera sûrement pas adoptée ; mais elle est piquante, et mérite d'être transmise au public.

Ici, les dieux du temps jadis
Renouvellent leurs liturgies :
Vénus y forme ses Laïs,
Mercure y dresse ses Sosies.

13. — *Extrait d'une lettre de Ferney, du 30 décembre.*

« Rassurez-vous, monsieur, sur les inquiétudes que vous avez « à l'égard de M. de Voltaire. Ce grand homme, accoutumé à « dire qu'il se meurt depuis plus de cinquante ans, se porte à « merveille. Il se plaint d'être sourd et aveugle. Le fait est qu'il « lit encore sans lunettes, et qu'il a l'ouïe très-fine. Il est sec « et ingambe : il est peu courbé. Le jour que j'ai eu l'honneur de « le voir, il avait de gros souliers, des bas blancs roulés, une « perruque naissante, des manchettes d'entoilage qui lui enve- « loppaient toute la main, une robe de chambre de Perse. Il « nous fit beaucoup d'excuses de n'être point habillé : mais il « n'est jamais autrement. Il parut à l'entremets. On avait ré- « servé un grand fauteuil à bras, où cet illustre vieillard se mit, « mangea rondement des légumes, de la pâtisserie, des fruits, etc. « Il petilla d'esprit. On pourrait lui reprocher d'être trop em- « phatique, et de n'avoir point dans la conversation ce ton ca- « valier qui caractérise si bien le style de ses écrits. Après le dî- « ner il nous mena dans sa bibliothèque, très-vaste, très-nom- « breuse et très-belle. Il nous lut des passages de livres rares

« sur la religion, c'est-à-dire contre la religion, car c'est au-
« jourd'hui sa manie; il revient sans cesse sur cette matière. Il
« joua aux échecs avec le père Adam, qui, sans être le premier
« homme du monde, est assez jésuite pour se laisser perdre:
« M. de Voltaire ne lui pardonnerait pas de le gagner. On fit en-
« suite de petits jeux d'esprit; puis on se mit à dire des his-
« toires de voleurs. Chaque dame ayant conté la sienne, on en-
« gagea M. de Voltaire à avoir son tour. Il commença ainsi:
« *Mesdames, il était un jour un fermier général......* Ma foi,
« j'ai oublié le reste. Nous le laissâmes après cette épigramme,
« la meilleure sûrement qu'il ait faite de la journée.....

27. — Entre les bons mots du roi de Danemarck, on en cite un qui indique la vivacité de ses réponses et sa facilité pour les saillies. Dans son passage par la Hollande, un seigneur de ce pays-là lui présenta une généalogie, par laquelle il prétendait lui appartenir : « Mon cousin, lui dit le roi, je suis ici incognito; faites de même. »

Dans son entrevue avec le roi, sa majesté, en parlant de la disproportion d'âge qui était entre eux, lui dit : « Je serais votre grand-père. — C'est ce qui manque à mon bonheur, » répondit avec effusion sa majesté Danoise.

On ne peut omettre encore un mot de Louis XV, qui indique toute la sensibilité de son âme, et combien il aime ses peuples. Le roi de Danemark, après avoir visité toute la famille royale, dit au roi, qui parlait des pertes qu'il avait faites, que la famille nombreuse qui lui restait était un dédommagement bien précieux. « J'en ai une bien plus nombreuse encore, qui ferait vraiment ma félicité si elle était heureuse. » Paroles remarquables, et bien consolantes pour la nation.

29. — M. Gauthier de Mont-d'Orge, trésorier de la chambre aux deniers, vient de mourir des suites d'une apoplexie, dont il avait été frappé il y a quelques années, et dont il n'avait jamais bien relevé. C'était un financier qui, dans son temps, avait eu des prétentions au bel esprit. On connaît de lui entre autres choses, le ballet des *Talents lyriques*, et *l'Acte de société*, deux

uvrages dont le premier surtout a eu beaucoup de succès à l'Opéra, moins sans doute par les paroles de cet auteur que par la musique de l'immortel Rameau.

Dans le répit que lui a laissé sa maladie, il avait épousé une certaine chanoinesse, bâtarde adultérine de M. d'Étioles et de madame de Belvaux, mais qui, par un raffinement de la corruption de nos mœurs, avait trouvé un père et une mère adoptifs. Un gentilhomme pauvre avait eu la bassesse de la reconnaître pour sa fille; et une demoiselle, en s'accouplant à cet homme vil, avait eu l'infamie de la reconnaître aussi comme procréée avant le mariage. Au reste, la jeune personne ne paraît point avoir hérité de tout ce déshonneur, et s'est montrée digne d'une naissance plus illustre. Quoiqu'elle n'ait goûté aucun agrément dans l'hymen de M. de Mont-d'Orge, absolument paralysé sur tous ses sens, elle s'est conduite envers lui avec toute la noblesse, toute la reconnaissance qu'il avait plus de droit que de raison d'en attendre. Elle ne l'a point quitté dans toutes ses infirmités; elle ne s'est montrée nulle part, n'a participé à aucun plaisir, et, dans la plus grande jeunesse, s'est conduite avec toute la prudence de la femme la plus raisonnable. Elle est à même de recueillir aujourd'hui les fruits de sa sagesse, par plus de cent mille livres de rentes dont elle se trouve avoir l'usufruit.

31. — On continue à s'entretenir du roi de Danemark, dont on admire les réponses ingénieuses. Chacun s'efforce de mériter quelque chose de flatteur de sa part : on s'évertue aussi, et l'on se répand en saillies pour plaire à ce prince aimable. On cite de nouveaux bons mots de ce monarque, et de ceux qui ont l'honneur de l'approcher. Nous en choisirons quelques-uns seulement. Dans un souper qu'il fit chez le roi, sa majesté lui demanda quel âge il donnait à madame de Flavacourt, qui paraissait l'enchanter? Il répondit : Trente ans. Elle en a plus de cinquante, dit le roi. — Sire, c'est une preuve qu'on ne vieillit point à votre cour.

Le jour qu'on présenta M. l'évêque d'Orléans à sa majesté Danoise, on lui parla de la feuille qu'avait ce prélat : on lui dit que c'était lui qui donnait les évêchés, les archevêchés. M'en

donneriez-vous bien un, lui demanda ce prince? — Sire, c'est moi qui les propose au roi; mais c'est le Saint-Esprit qui les fait.

NOVEMBRE.

13. — Dans la fête que madame la duchesse de Mazarin a donnée au roi de Danemark, une femme de la compagnie lui chanta pendant le souper le couplet suivant :

Un roi qu'on aime et qu'on révère
N'est étranger dans nuls climats :
Il a beau parcourir la terre,
Il est toujours dans ses États.

17. — Le roi parlant du roi de Danemark à madame la comtesse de Chabannes, cette dame demanda à sa majesté si ce monarque était bien riche? Le roi répondit que les finances de ce royaume avaient été dérangées, mais que ce prince avait un ministre qui avait bien réglé ses affaires, et les avait mises sur un bon pied. *Ah! sire, vous devriez bien débaucher ce ministre-là,* repartit cette dame.

18. — On continue à recueillir les différents mots du roi de Danemark, qui soutiennent la bonne opinion qu'on avait conçue de la délicatesse de son goût et de la finesse de son esprit. On ne finirait pas de les rapporter tous. On choisira le suivant, comme le plus adroit et le plus honnête. Ce monarque revenait de Fontainebleau; en passant à Essonne, une foule de peuple l'entoure, et se met à crier *vive le roi!* Ce prince se met à la portière, et d'un air affable il s'écrie : *Mes enfants, il se porte bien; je viens de le voir.*

25. — M. de Voltaire s'amuse de tout : il ne dédaigne aucun genre; il embouche avec une égale facilité la trompette et le flageolet. Il court aujourd'hui une énigme sous son nom. Les sociétés de la cour et de la ville s'en occupent. On la propose à deviner successivement à tous les nouveaux venus. La voici :

A la ville, ainsi qu'en province,
Je suis sur un bon pied, mais sur un corps fort mince,
Robuste cependant, et même fait au tour.

Mobile sans changer de place,
Je sers, en faisant volte-face,
Et la robe et l'épée, et la ville et la cour.
Mon nom devient plus commun chaque jour;
Chaque jour il se multiplie
En Sorbonne, à l'Académie,
Dans le conseil des rois et dans le parlement;
Par tout ce qui s'y fait, on le voit clairement.
Embarrassé de tant de rôles,
Ami lecteur, tu me cherches bien loin,
Quand tu pourrais peut-être, avec un peu de soin,
Me rencontrer sur les épaules.

Le mot de cette énigme est *tête à perruque.*

DÉCEMBRE.

5. — M. de Saint-Valery, ancien receveur général des finances, vient de mourir dans un âge très-avancé : il avait quatre-vingt-dix ans. C'était un homme qui s'était fait une réputation par son goût extrême pour l'élégance et pour la parure. Il l'a conservée jusqu'à son dernier moment. Cette singularité lui avait valu la qualité glorieuse de *doyen des petits-maîtres*, et Gresset l'avait autrefois désigné dans un vers de son *Méchant: Ce sont les vétérans de la fatuité.*

12. — On parle beaucoup des spectacles magnifiques que donne, à sa superbe maison de Pantin, mademoiselle Guimard, la première danseuse de l'Opéra, très-renommée par l'élégance de son goût, par son luxe nouveau, et par les philosophes, les beaux esprits, les artistes, les gens à talents de toute espèce, qui composent sa cour et la rendent l'admiration du siècle. M. Marmontel n'a point craint de dégrader ses talents académiques et la hauteur de son âme, en adressant à cette courtisane une épître si répandue il y a un an. M. Collé semble avoir consacré son théâtre de société à être joué chez elle. M. Carmontelle a fait un recueil de proverbes dramatiques destinés au même effet. Ils ont été mis en musique par M. de la Borde, cet amateur, qui ne croit pouvoir mieux employer ses connaissances que pour l'amusement de la moderne Terpsichore. Les acteurs de différents spec-

tacles se dérobent, quand ils le peuvent, à leurs occupations, et viennent jouer à sa maison de plaisance. Jeudi 7, fête de la Vierge, on a représenté *la Partie de chasse de Henri IV*, avec un proverbe, petite pièce des auteurs dont on vient de parler. Le public brigue l'honneur d'être admis à ces spectacles, et c'est toujours un concours prodigieux. M. le maréchal prince de Soubise les honore souvent de sa présence, et ne contribue pas peu à soutenir cette dépense fastueuse. Mademoiselle Guimard y joue quelquefois, mais son organe sépulcral ne répond pas à ses autres talents. C'est une courtisane qui fera vraiment époque par là, et par son art dans le raffinement des voluptés dans les orgies qui se célèbrent souvent chez elle.

21. — Madame Vestris, annoncée depuis longtemps, a débuté lundi aux Français dans les rôles de mademoiselle Clairon. Elle a joué, pour la première fois, dans *Tancrède*. Cette nouvelle *Aménaïde* a enchanté tous les spectateurs par sa figure, par la noblesse de sa position, de ses gestes, par la pureté de sa déclamation, par son intelligence, en un mot, par toutes les qualités qui constituent la grande actrice, et qui peuvent faire oublier celle qu'elle remplace. Elle surpasse déjà de bien loin mademoiselle Dubois, et sera, sans contredit, bientôt la première de ce spectacle, si elle continue avec le même succès. Elle n'a que vingt et un ans, et l'on assure qu'elle aime prodigieusement son art. Ce début attire un monde étonnant aux Français, et tient lieu d'autre nouveauté. Le drame d'*Hylas et Silvie* passe à la faveur de ce concours, et continue à se jouer. Il est vrai que les spectateurs s'échappent à cette pièce.

22. — On parle beaucoup de la taille supérieure et de la vaste corpulence de l'envoyé de Maroc, passant ici pour aller en Hollande. Les talents cachés du fortuné musulman répondent à ce bel extérieur, si l'on en croit le bruit des coulisses et des ruelles. On cite des filles qui ont reçu vingt-deux fois dans une nuit les embrassements de ce favori de Mahomet. Une telle renommée le rend encore plus recommandable dans cette capitale; et, les femmes, en le voyant, ne demandent point, *Comment peut-on être de Maroc?* mais elles s'écrient : *Ah! qu'on est heureux d'être de Maroc!*

(1769.)

FÉVRIER.

. — Le sieur Audinot, ancien acteur de l'Opéra-Comique, a joué quelque temps aux Italiens depuis la réunion, a bligé de se retirer par des mécontentements, et n'a pu par- er cet affront à ses anciens camarades. Il a erré depuis ce é à la tête de diverses troupes, et, roulant beaucoup de ts, il s'est établi cette année à la foire Saint-Germain : il y un spectacle de marionnettes, et donne une pièce panto- e intitulée *les Comédiens de bois*, qui attire tout Paris. trouvé le moyen de se venger des sublimes acteurs qui ont le dédaigner avec tant de hauteur ; il les traduit aujourd'hui a scène, et les couvre du plus grand ridicule, par l'art avec il ces personnages factices contrefont au naturel tous ces ions de l'un et de l'autre sexe. Ceux-ci trouvent leur dignité compromise; ils en jettent les hauts cris. Il ne paraît pas 'autorité ait encore eu égard à leurs plaintes, et leur paro- gagne, cependant, beaucoup d'argent.

. — Il court des couplets très-délicats et très-ingénieux, satire a pris le ton des Grâces, et paraît embellie de leur re; ils sont recherchés, et feront anecdote par le point rique [1] qu'ils constatent. Ils sont sur l'air : *Vous qui vous tez par vos ris.*

Lisette, ta beauté séduit
Et charme tout le monde :
En vain la duchesse en rougit,
Et la princesse en gronde;
Chacun sait que Vénus naquit
De l'écume de l'onde.

En vit-elle moins tous les dieux
Lui rendre un juste hommage,
Et Pâris, ce berger fameux,
Lui donner l'avantage
Même sur la reine des cieux
Et Minerve la sage?

[1] faveur de madame du Barry.

Dans le sérail du Grand Seigneur,
Quelle est la favorite?
C'est la plus belle au gré du cœur
Du maître qui l'habite;
C'est le seul titre en sa faveur,
Et c'est le vrai mérite.

MARS.

25. — Au mariage de M. le comte de Fitz-James, M. le duc de Chartres lui donna à souper à sa petite maison, appelé le *Souper des veuves*. On y avait réuni les maîtresses de ce prince, et de différents seigneurs mariés ou sur le point de se marier. Tout était tendu de noir. Les femmes étaient en habit de deuil; les hommes de même. Les flambeaux de l'Amour s'éteignaient, et se trouvaient remplacés par les flambeaux de l'Hymen. Ces deux dieux étaient dans une rivalité continuelle à cette fête : en un mot, tout y caractérisait le tombeau des plaisirs et l'empire de la raison. On assure qu'il est question de renouveler cette farce, d'une façon plus solennelle encore, à l'occasion du mariage prochain du duc de Chartres.

AVRIL.

10. — *Extrait d'une lettre de Rome, du 23 mars 1769.*

« L'empereur est entré dans le conclave, les arrangements « étant pris pour laisser la porte ouverte. A son arrivée, il a de- « mandé s'il pouvait conserver son épée? On lui a dit qu'il ne la « portait que pour la défense de la religion; on prétend qu'il a « ajouté : *Et pour celle de mes Etats.*

« Le trait le plus remarquable, et dont j'ai été témoin oculaire, « c'est à l'occasion du tombeau de la comtesse Mathilde, dans « l'église de Saint-Pierre. Vous savez qu'il y a à ce monument un « bas-relief dont les figures ont deux pieds et demi de haut. La « comtesse y est représentée debout à côté du pape, qui, sur un « fauteuil et dans l'appareil le plus orgueilleux, donne l'absolution « à un empereur humilié et à genoux. Lorsque l'antiquaire expli- « qua ce morceau à l'empereur, j'observai le visage de ce prince, « je le vis se couvrir d'indignation ; il recula un pas en arrière, et

« toute sa contenance marquait sa fureur. Il se remit cependant, « et se contint.

« Il paraît ici une satire, datée de l'enfer, au cardinal Piccolomini. Le conclave est fort agité ; les intrigues ne sont pas encore terminées. On croit qu'il sera long, et que le Saint-Esprit ne descendra pas sitôt sur les têtes de ces éminences électorales. »

14. — Le roi faisait compliment à un seigneur de la cour sur le bel habit qu'il avait pour le gala indiqué au jour des noces de M. le duc de Chartres : il en admirait le goût, l'élégance et la richesse : *Ah! sire, cela se doit,* lui répondit-il.

18. — Quoique M. de la Harpe ait répandu une lettre justificative où il prétend répondre à l'article du gazetier d'Utrecht, qui attribue son retour de Genève au mécontentement de M. de Voltaire, on trouve que ce jeune homme se défend très-mal des griefs qu'on lui impute :

1° Quant à l'article où son cœur se trouve si fortement attaqué par le reproche de n'avoir jamais su *se concilier l'amitié de personne,* il ne montre point la vivacité de toute âme honnête sur une pareille imputation ; il glisse légèrement à la faveur d'une épigramme : et c'est mettre de l'esprit où il faudrait du sentiment.

2° Il pèche contre la gratitude et la vérité, en assurant qu'il n'a point été recueilli chez M. de Voltaire. Il se serait fait plus d'honneur en ne protestant pas avec tant de délicatesse contre un mot peut-être offensant pour l'amour-propre, mais jamais pour la reconnaissance. Il ne peut nier que lui et sa femme n'aient été au moins *accueillis*, s'ils n'ont pas été *recueillis* par ce grand homme pendant un an ou dix-huit mois.

3° On voit qu'il étudie le vrai larcin dont il est coupable, en affectant de donner le catalogue de ceux dont on ne l'accuse pas aussi formellement. C'est le second chant de la guerre de Genève, de la publicité duquel M. de Voltaire se plaint ; et c'est de cette réclamation dont M. de la Harpe ne parle point.

Enfin, il assure qu'il a toujours l'amitié de M. de Voltaire : mais il ne dit pas si c'est par suite d'un sentiment non interrompu, ou à titre de générosité, de compassion, de pardon...

Une lettre du philosophe de Ferney à son ami M. Damilaville va nous apprendre jusqu'où il faut apprécier celle de M. de la Harpe, et l'ostentation fastueuse avec laquelle il fait valoir la continuité des bontés d'un ami de cette trempe. Dans cette lettre, que plusieurs personnes ont lue, M. de Voltaire, en convenant du larcin de M. de la Harpe, et du chagrin qu'il lui donne, termine par dire que le public met à la chose plus d'importance qu'elle n'en mérite, et qu'il lui pardonne de tout son cœur. Cette phrase, jointe à ce que madame Denis débite là-dessus, prouve que M. de la Harpe est réellement coupable, et que malheureusement ce qui ne serait qu'une légère infidélité ou une gentillesse dans tout autre cas, devient une faute grave, un vice du cœur vis-à-vis d'un bienfaiteur aussi généreux ; et M. de la Harpe, bien loin d'avoir pour lui la même indulgence que M. de Voltaire, devrait pleurer amèrement une pareille offense.

20. — On voit, dans l'*Avant-coureur* du 18, la déclaration suivante de M. de Voltaire :

« J'ai appris dans ma retraite qu'on avait inséré dans la « Gazette d'Utrecht du 11 mars 1768 des calomnies contre « M. de la Harpe, jeune homme plein de mérite, déjà célèbre « par la tragédie de *Warwick*, et par plusieurs prix remportés à « l'Académie française, avec l'approbation du public. C'est sans « doute ce mérite-là même qui attire les imputations envoyées « de Paris contre lui à l'auteur de la Gazette d'Utrecht.

« On lui attribue, dans cette gazette, des mauvais procédés « avec moi, dans le séjour qu'il a fait à Ferney. La vérité m'o« blige de déclarer que ces bruits sont sans aucun fondement, « et que tout cet article est calomnieux d'un bout à l'autre. Il « est triste qu'on cherche à transformer les nouvelles publiques, « et d'autres écrits plus sérieux, en libelles diffamatoires. Cha« que citoyen est intéressé à prévenir les suites d'un abus si fu« neste à la société :

« Fait au château de Ferney, ce 31 mars 1769.

« *Signé* VOLTAIRE. »

21. — La fermentation à Londres est toujours la même à

l'occasion de *Wilkes*. Le peuple est plus que jamais affectionné à ce fameux partisan des priviléges de la nation. On mande que la populace a poussé l'insolence jusqu'à promener un char dans presque toutes les rues, dans lequel il y avait une jeune fille avec cette inscription : *La Liberté*. Il était décoré de trois médaillons, dont un de chaque côté, et un derrière le char. A droite, on lisait : *Charles I*, *couronné en.... décapité en....* A gauche : *Jacques II, couronné en.... chassé en....* Et enfin dans le troisième : *George III, couronné en....* 1760, et....

JUIN.

1er. — Suivant les détails reçus de Rome sur l'exaltation de Clément XIV, on est persuadé que les chaleurs devenues très-fortes, les insectes, la vermine de toute espèce, qui tourmentaient les corps délicats de leurs éminences dans l'enceinte étroite du conclave, n'ont pas peu contribué à précipiter cet événement, et à les engager à provoquer puissamment l'assistance du ciel. Au reste, on cite une anecdote qui, en attendant qu'on juge du saint-père par ses œuvres, indique la gaieté de son esprit et sa finesse. Peu de jours avant son élection, quatre cardinaux vinrent dans sa cellule, et lui dirent qu'il fallait absolument qu'il fût pape. Il les regarda ironiquement, et leur répondit : *Si c'est pour vous moquer de moi que vous parlez ainsi, vous êtes trop : si votre projet est sérieux, vous êtes trop peu.*

2. — Les amateurs de l'Opéra apprennent avec regret la retraite de Mlle Arnould. Il est d'usage qu'on donne aux grands acteurs, outre 3,000 liv. de fixe, 1,000 liv. de gratification ordinaire, et 1,000 liv. de gratification extraordinaire. Cette dernière n'a point été accordée à l'actrice dont nous parlons, attendu la fréquence de ses absences et ses incommodités, ses caprices continuels, qui l'empêchaient de jouer les trois quarts de l'année. On lui a démontré que chacune de ses représentations coûtait plus de cent écus à l'Académie royale de musique. Elle s'est jugée au-dessus des règles ordinaires et de ces calculs ; elle s'est piquée, et enfin elle a quitté. Cette perte très-grande sera moins sensible par les absences dont on vient de parler, qui ont presque habi-

tué le gros du public à s'en passer et à l'oublier; mais les gens de goût, les cœurs sensibles s'en souviendront longtemps, et ne croient pas qu'on puisse la remplacer pour l'âme et pour l'intelligence.

JUILLET.

14. — *Extrait d'une lettre de Ferney du* 1er *juillet* 1769.

« Vous me demandez des nouvelles du patron. Je vous dirai « que j'en ai été très-bien reçu; que c'est un homme charmant « de tout point, mais intraitable sur l'article de la santé. Il de- « vient furieux quand on lui dit qu'il se porte bien : vous savez « qu'il a la manie d'être malade depuis quarante ans; elle ne « fait qu'augmenter avec l'âge; il se prétend investi de tous les « fléaux de la vieillesse; il se dit sourd, aveugle, podagre. Vous « en allez juger. Le premier jour que j'arrivai, il me fit ses do- « léances ordinaires, me détailla ses infirmités. Je le laissai se « plaindre; et pour vérifier par moi-même ce qui en était, dans « une promenade que nous fîmes ensemble dans le jardin tête à « tête, je baissai d'abord insensiblement la voix au point d'en « venir à ce ton bas et humble dont on parle aux ministres, ou « aux gens qu'on respecte le plus. Je me rassurai sur ses oreilles. « Ensuite, sur les compliments que je lui faisais de la beauté de « son jardin, de ses fleurs, etc, il se mit à jurer après son jar- « dinier, qui n'avait aucun soin; et en jurant il arrachait de temps « en temps de petites herbes parasites très-fines, très-déliées, ca- « chées sous les feuilles de ses tulipes, et que j'avais toutes les « peines du monde à distinguer de ma hauteur. J'en conclus que « M. de Voltaire avait encore des yeux très-bons; et, par la fa- « cilité avec laquelle il se courbait et se relevait, j'estimai qu'il « avait de même les mouvements très-souples, les ressorts très- « liants, et qu'il n'était ni sourd, ni aveugle, ni podagre. Il est « inconcevable qu'un homme aussi ferme et aussi philosophe « ait, sur sa santé, les frayeurs et les ridicules d'un hypocondre « ou d'une femmelette. Dès qu'il se sent la moindre chose, il se « purge... Le plus singulier, c'est que dès la fleur de l'âge il « ait été tel... Au reste, vous vous rappelez le mot de Dumou- « *lin*, *qui*, dans un accès d'impatience sur l'énumération de

« ses maux et de ses peurs, se mit à l'injurier et à lui protester « qu'il ne devait pas craindre la mort, puisqu'il n'avait pas de « quoi mourir. Rien de plus vrai : c'est une lampe qui s'éteindra « faute d'huile, quand le feu dont il est dévoré aura tout con- « sumé... »

31. — Les comédiens francais jouent aujourd'hui l'*Iphigénie* de Racine, avec les changements qu'y a faits le sieur de Saint-Foix. On a prévenu que, sur le désir qu'en avait témoigné madame de Villeroy, cet auteur, au moyen de vingt vers environ de transition, avait retourné tout le cinquième acte, et mis en action ce qui n'était qu'en récit. La tragédie prête par là un spectacle étonnant, et c'est en ce moment l'objet de la curiosité publique.

AOUT.

1er. — Les comédiens français, qui sur l'affiche avaient annoncé l'*Iphigénie en Aulide*, sans aucune addition qui prévînt le public de l'innovation dont on a parlé, ont cru devoir ouvrir le spectacle par un petit bout de compliment aussi mal fait que mal débité, où ils ont déclaré que, toujours attentifs à procurer aux spectateurs de plus grands amusements, ils avaient, dans cette vue, tenté l'essai en question.

Cet essai n'a point eu le succès qu'ils s'en promettaient : on a trouvé le spectacle du cinquième acte mesquin, mal amené, invraisemblable, et trop brusqué. On a regretté les beaux vers du récit ordinaire, et les vers de suture de M. de Saint-Foix ont paru tout à fait disparates; il en a été de même du jeu des acteurs. Les uns ont joué divinement, d'autres à faire mal au cœur. Mademoiselle Dumesnil a fait une sensation si prodigieuse, qu'elle a réuni tous les suffrages. Madame Vestris a fait le rôle d'Ériphile avec beaucoup de force et de vérité. Mademoiselle Dubois, parée comme une châsse, a paru plus chercher à se faire belle qu'à être tendre et simple comme la vraie Iphigénie. L'Achille et l'Agamemnon ont été très-froids; ce qui n'a pas peu contribué à indisposer le public, et à lui faire trouver mauvaise la témérité des comédiens.

13. — On rit beaucoup à la cour d'une plaisanterie que s'est permise M. le duc de Choiseul envers M. l'évêque d'Orléans, à

un spectacle particulier que donnait chez elle madame la comtesse d'Amblemont. Outre ce ministre et autres seigneurs de la plus grande distinction, il y avait plusieurs prélats. Avant la comédie, M. le duc de Choiseul avait prévenu quelques actrices. Deux s'étaient pourvues d'habits d'abbés; elles se présentèrent dans cet accoutrement à M. de Jarente. Ce prélat n'aime pas en général à rencontrer de ces espèces sur son chemin, parce qu'il se doute bien que ce sont autant d'importunités à essuyer. Ceux-ci pourtant, par leur figure intéressante, attirèrent son attention : ils lui adressèrent leur petit compliment, se donnèrent pour de jeunes candidats qui voulaient se consacrer au service des autels, se prévalurent de la protection et même de la parenté de M. le duc de Choiseul, qui n'était pas loin, et vint appuyer leurs hommages et leurs demandes. Le cœur de l'évêque d'Orléans s'attendrit, par sympathie sans doute; il promit des merveilles, et, par une faveur insigne, ne put se refuser à donner l'accolade à ces deux aimables ecclésiastiques... Quelle surprise pour le prélat, lorsque pendant le spectacle il entrevit sur le théâtre des figures qui ressemblaient beaucoup à celles qu'il avait embrassées! Son embarras s'accrut par une petite parade, où il fut obligé de se reconnaître. On y peignait adroitement son aventure. Enfin des couplets charmants le mirent absolument au fait. Il se prêta de la meilleure grâce à la raillerie. Les abbés, redevenus de jeunes filles très-jolies et très-aimables, se reproduisirent avec toutes sortes de grâces et de minauderies : on lui rendit les baisers qu'il avait donnés. Cela fit l'entretien du souper. On s'était promis entre soi de ne point révéler les secrets de l'Église, et d'en faire un mystère aux profanes; mais il est toujours des indiscrets qui n'ont pas scrupule de manquer à leur serment, et l'histoire perce depuis quelques jours dans le public. Tout le monde reconnaît là la gaieté fine du ministre, qui a besoin de se dérober quelquefois à ses importantes et pénibles occupations, et de se dérider le front, pour les reprendre ensuite avec plus d'ardeur et de patriotisme.

25. — L'Académie française a tenu, suivant l'usage, sa séance publique pour la distribution du prix. L'affluence augmente de

jour en jour à ces assemblées, et dès deux heures la salle était garnie. Les dames paraissent s'y plaire; elles y étaient venues en grande quantité. Quand messieurs sont entrés pour se mettre en place, on a été surpris de voir siéger parmi eux un abbé qu'on ne connaissait pas : M. Duclos, secrétaire de la compagnie, a éclairci l'embarras général en annonçant que M. l'abbé était un *Poquelin*, petit-neveu de Molière. Tout le monde a applaudi à cette distinction par des battements de mains multipliés. Ensuite M. l'abbé de Boismont, directeur, après avoir fait une espèce d'amende honorable à Molière au nom de l'Académie, qui, le comptant au rang de ses maîtres, le voyait toujours avec une douleur amère omis entre ses membres, a déclaré que, pour réparer cet outrage autant qu'il était en elle, elle avait proposé son éloge au concours des jeunes candidats; que M. de Chamfort avait mérité le prix, que trois autres pièces avaient fait regretter aux juges de n'avoir qu'un prix à donner, et qu'une quatrième avait approché de très-près celle-ci. M. Duclos a cru devoir ajouter son mot, en disant qu'on ignorait les auteurs des *accessit;* mais qu'on les invitait à faire imprimer leurs pièces, pour que les connaisseurs pussent juger, approuver l'arrêt de l'Académie, ou le casser. Il a ajouté modestement : *Nous nous croyons plus forts qu'un particulier; mais le public est plus fort que nous.*

SEPTEMBRE.

20. — On parle beaucoup d'un bon mot de Madame à Préville, le jour où cette princesse fut chez madame la duchesse de Mazarin, avec les autres dames de France, voir une représentation de la *Partie de chasse de Henri IV*. Il faut savoir qu'un devoir et un privilége des comédiens est de porter le flambeau devant les princes, lorsqu'ils vont au spectacle, de la salle jusqu'à leur carrosse ou à l'endroit où ils vont; il faut savoir encore que Préville avait fait le rôle de Michaud dans la *Partie de chasse de Henri IV*, et Michaud est le paysan chez lequel ce prince arrive incognito, et est fêté avec tant de cordialité.

Préville donc, après avoir représenté le rôle de Michaud, éclairait Madame pour passer de la salle de spectacle au salon ; elle

lui dit : « Il était très-convenable qu'après avoir reçu aussi bien le grand-père, vous éclairassiez la petite-fille. »

OCTOBRE.

15. — On parle beaucoup d'un bon mot de M. le duc de Choiseul à madame la comtesse du Barri. On sait que la chronique scandaleuse a prétendu que quoique cette dame soit née en légitime mariage, son père véritable et physique était un abbé Gomar, ci-devant Picpus, et qui passait pour avoir été très-bien avec la mère : bruit fort accrédité par le grand soin que madame du Barri prend de cet abbé. La conversation roulait sur les moines, de la destruction desquels on s'occupe essentiellement en France. Madame du Barri était contre eux, et M. le duc de Choiseul en prenait la défense. Ce ministre, plein d'esprit et de finesse, mettait en avant tous les genres d'utilité de cet état, et se laissait battre successivement en ruine sur tous les points; enfin, poussé à bout, « Vous conviendrez au moins, madame, a-t-il ajouté, qu'ils savent faire de beaux enfants. »

NOVEMBRE.

16. — Une historiette de M. le comte de Lauraguais occupe les oisifs, et fournit matière aux propos du moment. Ce seigneur s'est trouvé, il y a quelques jours, dans une rue étroite, en face du carrosse de M. de Barentin l'avocat général, qui avait avec lui sa femme, très-laide. Le cocher de M. de Lauraguais voulait toujours avancer; celui du robin refusait de reculer : grande dispute entre les valets. L'avocat général met la tête à la portière, et, prodiguant la morgue magistrale, paraît étonné qu'on ne veuille pas le laisser avancer; il décline sa qualité, et combien le service du roi exige qu'il ne soit pas retardé dans sa marche M. de Lauraguais, avec beaucoup de sang-froid, ne tient aucun compte des dires de M. l'avocat général, ordonne à son cocher de passer outre. Alors la femme tout effrayée se montre à son tour, fait valoir les priviléges de son sexe, et paraît surprise qu'un seigneur aussi bien élevé les méconnaisse. « Ah! dit M. de Lauraguais, que ne vous montriez-vous plus tôt, madame

Je vous assure que moi, mon cocher et mes chevaux, aurions reculé du plus loin que nous vous aurions vue. »

19. — On vient de faire une plaisanterie intitulée *le* Credo *d'un amateur de théâtre;* elle roule sur quelques anecdotes dont il faut être au fait, et qui sont très-connues de ceux qui fréquentent les foyers, où cette facétie occasionne beaucoup de rumeurs; elle porte d'ailleurs sur M. de la Harpe, aujourd'hui compagnon, travaillant sous le sieur Lacombe, entrepreneur du *Mercure:* ce petit auteur s'est chargé de la partie littéraire, et principalement de celle du théâtre, dont il prononce les jugements. Voici le *Credo :*

« Je crois en Voltaire le père tout-puissant, le créateur du « théâtre et de la philosophie.

« Je crois en la Harpe, son fils unique, notre seigneur, qui a « été conçu du comte d'Essex, est né de le Kain, a souffert sous « M. de Sartines, a été mis à Bicêtre, et est descendu aux caba- « nons; le troisième mois, est ressuscité d'entre les morts, est « monté au théâtre, et s'est assis à la droite de Voltaire, d'où il « viendra juger les vivants et les morts;

« Je crois à le Kain, à la sainte association des fidèles, à la « confrérie du sacré génie de M. d'Argental, à la résurrection « des Scythes, aux sublimes illuminations de M. de Saint-Lam- « bert, aux profondeurs ineffables de madame Vestris. Ainsi « soit-il. »

22. — M. Robé est un auteur très-connu dans le monde par ses talents littéraires, par le genre érotique dans lequel il a excellé, et par un fameux poëme *sur la vérole*, qui n'est pas encore imprimé, mais qu'il a lu et relu si souvent, que tout Paris en est imbu. Depuis quelques années, ce poëte, revenu des égarements de sa vie licencieuse, s'est jeté dans la dévotion; mais, étant d'un caractère ardent, il s'est attaché au jansénisme, a donné dans les convulsions, comme le genre de secte le plus propre à alimenter son imagination, exaltée jusqu'au fanatisme. Dans cette effervescence de zèle, il a voulu tourner au profit de la religion un talent trop profané jusque-là : il a entrepris depuis plusieurs années un poëme en cinq chants sur cette matière auguste. Cet ouvrage passe pour achevé, et doit s'impri-

mer bientôt. Un caustique a fait en conséquence l'épigramme suivante :

Tu croyais, ô divin Sauveur,
Avoir bu jusqu'à la lie
Le calice de la douleur :
Il manquait à ton infamie
D'avoir Robé pour défenseur.

DÉCEMBRE.

16. — M. l'abbé Riballier, docteur de Sorbonne, syndic de la faculté de théologie, si connu par ses démêlés avec MM. de Marmontel et de Voltaire, et surtout célèbre par les sarcasmes dont ce dernier l'a criblé, a la vue très-mauvaise : un plaisant a supposé qu'il l'avait entièrement perdue en travaillant à la censure de *Bélisaire*, et que, réduit à prendre un chien pour guide, il avait choisi celui de ce héros dans son malheur. En conséquence on a gravé l'abbé Riballier conduit par l'animal, ayant au col un collier sur lequel on lit ces vers :

Passant, lisez sur mon collier
Ma décadence et ma misère :
J'étais le chien de *Bélisaire*,
Je suis le chien de *Riballier*.

22. — On a envoyé de Brest les vers suivants, faits sur la mort de Gordon [1]. Ils paraissent récapituler en abrégé toute la trame de ce fatal événement. Il faut savoir qu'il s'est plaint d'avoir été excité par le comte d'Harcourt, ambassadeur de la cour de Londres à la cour de France, non à incendier le port de Brest, comme on a dit, mais à en reconnaître la situation, à en examiner tous les détails, pour en profiter au besoin. Quant au sage magistrat, on conçoit aisément qu'il veut parler de M. de Clugny, intendant de Brest et président de la commission.

Un perfide vieillard abusa ma jeunesse ;
Un sage magistrat confondit mes projets ;
Une mort héroïque expia ma faiblesse ;
Un peuple généreux me donna des regrets.

[1] Gordon, officier anglais, fut accusé d'avoir trempé dans une conspiration qui avait pour but d'incendier le port de Brest.

(1770.)

JANVIER.

6. — On continue les quolibets sur M. l'abbé Terray. On dit que le roi va payer toutes ses dettes, parce qu'il a trouvé un trésor enterré (*en Terray*).

16. — M. l'abbé Chauvelin, ancien conseiller de grand'chambre et conseiller d'honneur du parlement, est mort avant-hier, âgé de cinquante-quatre ans. Né avec une complexion faible, et disgracié de la nature, il était épuisé par les plaisirs et par le travail. Coryphée tour à tour du théâtre et du jansénisme, il s'était fait une grande célébrité par l'audace avec laquelle il avait attaqué le colosse des enfants d'Ignace. Le succès de son entreprise l'avait rendu très-recommandable dans ce parti. On avait frappé des médailles, des estampes, toutes plus emphatiques les unes que les autres, pour célébrer son triomphe. Depuis quelque temps cependant il était dans une sorte d'oubli, occasionné peut-être par sa mauvaise santé; il était attaqué d'une hydropisie de poitrine. Dimanche matin il s'est levé, comme à son ordinaire, à six heures. A huit il a donné audience à ses médecins; il plaisantait avec eux, lorsqu'il lui a pris une faiblesse, dans laquelle il a passé, sans qu'il ait pu recevoir les sacrements. Il était ancien chanoine de Notre-Dame, et doit, en conséquence, être enterré dans la cathédrale.

21. — Le carrosse de M. l'évêque de Tarbes ayant, dans un embarras, accroché et maltraité un fiacre au point de ne pouvoir conduire une dame qui était dedans, le prélat jeune et galant, après s'être confondu en excuses, est descendu de sa voiture, a déclaré à la dame qu'il ne souffrirait pas qu'elle restât à pied, lui a donné la main pour monter dans son carrosse, et lui a demandé où elle voulait être conduite? Il s'est trouvé que cette personne allait à l'hôtel de Praslin, chez le sieur Beudet, secrétaire de la marine. Ce dernier est de la connaissance de l'évêque, qui a offert ses services à la dame auprès de ce commis, et a dit qu'il profiterait de l'occasion pour le voir et la ramener chez elle. Arrivé à l'hôtel, monseigneur a donné la main à la dame,

ce qui a beaucoup fait rire tous les domestiques; mais les éclats ont encore plus redoublé de la part des spectateurs quand on a introduit ce couple chez le sieur Beudet, qui lui-même aurait bien voulu éviter la publicité de cette visite... Quoi qu'il en soit, l'évêque, intrigué des ricanements, des chuchotements qu'il voyait, a insisté pour en avoir l'explication; et l'on n'a pu lui dissimuler que la femme dont il s'était si charitablement chargé était une certaine *Gourdan*, très-renommée par sa qualité de surintendante des plaisirs de la cour et de la ville... On sent bien que le prélat n'en a point demandé davantage, qu'il n'a point insisté pour la ramener, et que s'il l'est allé voir depuis, ç'a été dans le plus parfait incognito. Cette anecdote, qui est sûre, fait infiniment d'honneur à M. de Tarbes, dont les confrères n'auraient pas tous également méconnu cette célèbre entremetteuse.

FÉVRIER.

4. — A mesure que les opérations de M. l'abbé Terray se développent, les malédictions publiques s'accumulent sur sa tête. Plusieurs malheureux d'entre le peuple osent, dans leur désespoir, se livrer contre lui, tout haut, aux plaintes les plus énergiques et aux résolutions les plus sinistres. Les magistrats patriotes, à portée de voir ce ministre, ne lui déguisent pas toute l'horreur que leur inspirent la violence et l'arbitraire de ses dispositions. M. le président Hocquart se trouvant à dîner avec lui chez M. le président, sur ce que cet abbé, en parlant des opérations forcées, prétendait qu'il fallait saigner la France, lui répondit vivement : *Cela se peut; mais malheur à celui qui se résout à en être le bourreau!*

Du reste, on en rit, on en plaisante à la manière française. Le jour de l'ouverture de l'Opéra, où les premiers arrêts du conseil venaient de paraître, comme on étouffait dans le parterre, qu'on y était dans une gêne effroyable, quelqu'un s'écria : *Ah! où est notre cher abbé Terray? Que n'est-il ici, pour nous réduire de moitié!...*

5. — On est toujours curieux de tout ce qui sort de la bouche de mademoiselle Arnould, le Piron femelle pour les ripostes et

les saillies. M. Caron de Beaumarchais, l'auteur des *Deux Amis*, dénigrait l'Opéra actuel devant elle : *Voilà*, disait-il, *une très-belle salle; mais vous n'aurez personne à votre* Zoroastre. — *Pardonnez-moi*, reprit-elle; *vos* Deux Amis *nous en enverront*.

9. — *Dialogue sur le commerce des blés*. On voit que la *Pluralité des mondes* a servi de modèle à cet ouvrage; mais celui-ci surpasse l'autre de beaucoup. L'auteur y discute avec une finesse, une sagacité merveilleuse les questions les plus abstraites de l'économie politique. Il répand sur ces matières des vues lumineuses et profondes, qu'il sait concilier avec toute la gaieté vive et brillante de l'homme du monde le plus frivole. Ses transitions sont heureuses, ses tournures vives et piquantes : il se joue de la matière, et prouve trop bien qu'en fait d'administration, comme dans tout le reste, on peut, avec de l'esprit, soutenir également le pour et le contre : que ce n'est point par les principes d'une philosophie pédantesque et exclusive qu'on gouverne les États, et que le meilleur législateur est celui qui s'accommode aux temps, aux lieux, aux circonstances, et dont la sagesse, versatile au gré des événements, sait se soumettre aux choses, et non vouloir soumettre les choses à elle-même. Il paraît que ce traité est principalement dirigé contre les économistes, dont l'écrivain adopte quelques idées, mais rejette l'esprit systématique. Il applaudit à la bonté de leur cœur, à l'honnêteté de leurs motifs; mais il couvre d'un ridicule indélébile cette complaisance pour eux-mêmes, ce mépris injurieux pour leurs adversaires, qui règnent dans tous leurs ouvrages. Ces messieurs sont vivement affectés de ces dialogues écrits en style socratique, c'est-à-dire, dont l'ironie fait la figure dominante. Ils se disposent à répondre, mais on doute qu'ils le fassent avec succès. M. l'abbé Galiani, secrétaire d'ambassade de Naples, est l'auteur des dialogues en question.

On prétend que le ministère, fatigué des lazzis continuels de cet abbé, d'une politique très-plaisante sur le gouvernement, l'a obligé de retourner en Italie, en lui déclarant qu'il n'avait rien à craindre du ressentiment de la France, et même en le pensionnant.

10. — *A M. l'abbé Delille, auteur d'une traduction des Géorgiques.*

Jusqu'ici j'ai peu su la cause
Qui reproduit cet univers;
Mais, depuis que j'ai lu tes vers,
Je crois à la métempsycose.
Delille est un nom supposé:
Je reconnais, dans ton langage,
Virgile même, francisé,
Qui nous traduit son propre ouvrage.

Par un écolier.

Telle est la manière dont M. de la Harpe, petit compagnon travaillant au *Mercure* sous le sieur de la Combe, a présenté cette pièce dans le volume de ce mois, quoiqu'il sût très-bien qu'elle était de M. Dorat. Cette petite niche a vivement piqué ce dernier, et cela forme entre ces deux messieurs une guerre poétique qui amuse les spectateurs.

24. — Il y a quelque temps qu'une novice du couvent de l'Assomption, à la veille de prononcer ses derniers vœux, se pendit en présence de ses père et mère, obstinés à forcer sa vocation. Du moins le fait a passé pour constant. M. de la Harpe, voyant que la nation se familiarisait insensiblement avec toutes les horreurs, a fait de celle-ci un drame en trois actes, intitulé *la Religieuse*. Comme une pareille pièce ne pouvait être jouée sur le théâtre de Paris, l'auteur a eu recours à la protection de M. le duc de Choiseul pour la faire imprimer. Ce ministre lui a répondu par une lettre obligeante et ingénieuse: il s'y défend de lui accorder la grâce demandée, qui dépend de M. le chancelier; mais il lui marque en même temps qu'il se retient pour son libraire, et lui envoie en conséquence mille écus à compte sur l'édition.

25. — C'est une fureur pour entendre la lecture de la tragédie de M. de la Harpe, intitulée *la Religieuse.* On s'arrache cet auteur; il ne peut suffire aux dîners ou soupers auxquels on l'invite, et dont ce drame fait toujours le meilleur plat. On assure qu'il est très-bien fait, et qu'on ne peut se refuser à s'attendrir jusqu'aux larmes à cette lecture intéressante. Les acteurs sont *le père, la mère, la religieuse, l'amant,* et *le curé.* Quoi qu'il

en soit, ces éloges de cotterie sont toujours suspects; et d'ailleurs M. de Fontanelle a devancé cet auteur pour l'invention dans sa tragédie de la *Vestale,* même sujet que celui-là, traité d'une façon plus décente, et plus susceptible d'être adapté au théâtre.

AVRIL.

3. — M. Saurin, de l'Académie française, ayant adressé à M. de la Harpe des vers extrêmement fades et doucereux sur sa *Mélanie,* un inconnu a parodié ces vers, et s'est servi des mêmes rimes pour présenter l'inverse des mêmes pensées.

Vers de M. Saurin.

Pour la sixième fois, en pleurant *Mélanie,*
Mon admiration se mêle à ma douleur :
Ton drame si touchant, tes vers pleins d'harmonie
Retentissent ençor dans le fond de mon cœur.
Poursuis ta brillante carrière :
Appelé par la gloire, on t'y verra voler.
Tu nous consoleras quelque jour de Voltaire,
Si quelqu'un toutefois peut nous en consoler.

Parodie.

J'ai lu plus d'une fois ta triste *Mélanie,*
Et je n'ai ressenti ni trouble ni douleur :
De tes vers si corrects la pesante harmonie
A frappé mon oreille et non touché mon cœur.
En vain tu poursuis ta carrière :
Sans ailes, à la gloire on ne peut pas voler.
Nous pleurerons longtemps la perte de Voltaire,
S'il ne reste que toi pour nous en consoler.

5. — M. le duc d'Aiguillon se trouvant chez le roi, on prétend que sa majesté parut inquiète de sa santé, lui demanda s'il ne se portait pas bien, et remarqua qu'il lui paraissait jaune. On assure que le duc de Noailles, en possession de tout sacrifier à ses bons mots, dit : *Ah! sire, votre majesté voit toujours les gens bien favorablement; car le public le trouve bien noir.*

12. — On a déjà composé l'inscription pour la statue projetée

de M. de Voltaire; elle portera : *A Voltaire pendant sa vie. Par les gens de lettres ses compatriotes et ses contemporains.*

30. — Mademoiselle Beauvoisin, courtisane d'une jolie figure, et qui avait des parties de détails, mais sans taille, courte et ramassée, avait été obligée, par cette raison, de quitter l'Opéra, dont elle avait été danseuse. Elle s'était livrée depuis quelques années à tenir une maison de jeu. Ses charmes, son luxe, et l'affluence des joueurs opulents qui s'y rassemblaient, avaient rendu sa maison célèbre; mais il s'y était glissé beaucoup d'escrocs, suivant l'usage : il s'y était passé des scènes qui avaient attiré l'attention de la police, et elle avait été mandée chez M. de Sartines, avait reçu de ce magistrat une forte réprimande, avec injonction de fermer son tripot, ou du moins d'éviter le moindre éclat, à peine de punition exemplaire. Elle avait cru se soustraire à la vigilance de la police, en se faisant inscrire comme danseuse surnuméraire à Versailles, pour les fêtes qu'on y prépare. Par un préjugé de ces demoiselles, elle croyait avoir plus de consistance; mais sur de nouvelles plaintes que la maison de cette fille était un coupe-gorge effroyable, où se réunissaient des jeunes gens de distinction, elle a été enlevée aujourd'hui et conduite à Sainte-Pélagie, retraite destinée aux nymphes d'un certain ton qu'on ne veut pas mettre à l'hôpital. Cet enlèvement a jeté l'épouvante parmi les joueurs affiliés à sa maison, obligés de chercher asile ailleurs.

MAI.

23. — Voici exactement le portrait de madame la Dauphine[1]. Cette princesse est d'une taille proportionnée à son âge, maigre, sans être décharnée, et telle que l'est une jeune personne qui n'est pas encore formée. Elle est très-bien faite, bien proportionnée dans tous ses membres. Ses cheveux sont d'un beau blond; on juge qu'ils seront un jour d'un châtain cendré : ils sont bien plantés. Elle a le front beau, la forme du visage d'un ovale beau, mais un peu allongé : les sourcils aussi bien fournis qu'une blonde peut les avoir. Ses yeux sont bleus, sans être fades,

[1] Femme de Louis XVI.

et jouent avec une vivacité pleine d'esprit. Son nez est aquilin, un peu effilé par le bout : sa bouche est petite; ses lèvres sont épaisses, surtout l'inférieure, qu'on sait être la lèvre autrichienne. La blancheur de son teint est éblouissante; et elle a des couleurs naturelles qui peuvent la dispenser de mettre du rouge. Son port est celui d'une archiduchesse; mais sa dignité est tempérée par sa douceur : il est difficile, en voyant cette princesse, de se refuser à un respect mêlé de tendresse.

24. — On raconte un bon mot de l'abbé Terray au roi, qui indique dans ce ministre une présence d'esprit gaie, dont la nation ne peut qu'être fort aise, par la bonne opinion qu'elle doit concevoir du génie et des ressources du ministre, qui, s'il n'avait pas devers lui de quoi se rassurer, ne serait certainement pas plaisant. On dit que sa majesté lui ayant demandé comment il trouvait les fêtes de Versailles: *Ah! sire*, a-t-il répondu, *impayables !*

31. — Le feu d'artifice tiré hier à la place Louis XV a eu les suites les plus funestes. Outre la mauvaise exécution, un accident arrivé par une fusée qui est tombée dans le corps de réserve d'artifice, qui a fait partir le bouquet au milieu de la fête, et qui a enflammé toute la décoration, a rendu ce spectacle fort médiocre. Le sieur Ruggiéri n'a pas profité des fautes de son antagoniste Torré, et n'a pas les mêmes excuses. Outre que son plan était beaucoup moins combiné que celui de l'autre, et n'exigeait pas la même étendue de génie, c'est qu'il n'avait pas éprouvé les mêmes contrariétés de la part du temps; le ciel l'avait favorisé entièrement.

L'accident survenu au bastion a été fort long; et comme on ne donnait aucun secours au feu, bien des gens se sont imaginé que cet incendie était un nouveau genre de spectacle, qui en effet présentait un très-beau coup d'œil, et éclairait magnifiquement la place, pendant qu'on formait l'illumination.

Mais pendant ce temps il se passait une scène infiniment plus tragique. La place n'ayant, à proprement parler, qu'un débouché dans cette partie du côté de la ville, et la foule s'y portant, indépendamment des voitures qui venaient prendre ceux qui avaient été invités aux loges du gouverneur et de la ville, pra-

tiquées dans les bâtiments neufs, un fossé qu'on n'avait point comblé, et qui s'est trouvé au passage de quantité de gens poussés par derrière, les a fait trébucher; ce qui a occasionné des cris et un effroi général. Trop peu de gardes ne pouvant suffire à contenir la presse, ont été obligés de succomber ou de se retirer; des filous sans doute, augmentant le tumulte pour mieux faire leurs coups; des gens oppressés mettant l'épée à la main pour se faire jour, ont occasionné une boucherie effroyable, qui a duré jusqu'à ce qu'un renfort puissant du guet ait rétabli l'ordre. On a commencé par emporter les blessés comme on a pu, et ce spectacle était plutôt celui d'une ville assiégée que d'une fête de mariage. Quant aux cadavres, on les a déposés dans le cimetière de la Madeleine; et l'on y en compte aujourd'hui cent trente-trois. Pour les estropiés, on n'en sait pas la quantité. M. le comte d'Argental, envoyé de Parme, a eu l'épaule démise; et M. l'abbé de Raze, aussi ministre étranger, a été renversé, et est horriblement froissé et meurtri.

JUIN.

3.— M. le Dauphin a paru fort inquiet, dès le commencement du jour du 1er juin, de ce que son mois n'arrivait pas. Il est de deux mille écus, destinés à ses menus plaisirs. On ne pouvait deviner le sujet de cette impatience. On l'a découvert enfin, par l'usage qu'il a fait de son argent. Il a envoyé la somme entière à M. le lieutenant général de police, avec la lettre suivante:

« J'ai appris le malheur arrivé à Paris, à mon occasion : j'en « suis pénétré. On m'a apporté ce que le roi m'envoie tous les « mois pour mes menus plaisirs; je ne peux disposer que de « cela, je vous l'envoie : secourez les plus malheureux.

« J'ai, monsieur, beaucoup d'estime pour vous.

« *Signé*, LOUIS-AUGUSTE.

« A Versailles, le 1er juin 1770. »

Madame la Dauphine a aussi envoyé sa bourse à M. de Sartines. Mesdames en ont fait autant. Les princes du sang ont

suivi cet exemple respectable, et des particuliers l'ont imité. Il en est qui n'ont pas même voulu qu'on sût d'où venaient les secours qu'ils envoyaient. Les fermiers généraux ont donné 5,000 liv.

5. — Le sieur Boucher, premier peintre du roi, vient de mourir. Depuis qu'il occupait ce poste distingué, sa réputation avait diminué, et il n'avait rien fait digne de sa place. Le seul morceau qu'il avait exposé au dernier salon était plus que médiocre. En général, cet artiste a joui d'une réputation précoce, et portée beaucoup au delà de ce qu'il méritait. Il avait un pinceau facile, agréable, spirituel, et peut-être trop fin pour les détails champêtres auxquels il s'était consacré. Toutes ses bergères ressemblaient à celles de Fontenelle, et avaient plus de coquetterie que de naturel. Son genre n'était pas proportionné à son rang: c'est comme si l'on donnait le sceptre de la littérature à un faiseur d'idylles ou d'églogues.

30. — *Logogriphe en charade, adressé à une jolie femme, par M. le chevalier de Boufflers.*

Vous avez, madame, la première partie; j'ai la seconde.

Si vous n'aviez pas la première, je n'aurais pas la seconde.

Si vous saviez à quel point j'ai la seconde, vous m'accorderiez le tout.

Si vous m'accordiez le tout, vous ne pourriez me refuser la première partie.

Si j'avais la première, je ne cesserais d'avoir la seconde, et je n'aurais plus rien à désirer.

Je dois vous dire, pour que vous entendiez mon logogriphe, que la seconde partie est sûrement plus grande en moi que la première ne l'est en vous, et que, parmi les personnes plus intimement liées entre elles que je n'ai le bonheur de l'être avec vous, la seconde partie diminue à mesure que la première augmente. Il faut aussi que vous sachiez qu'on ne sent pas communément la seconde partie quand la première n'a pas lieu. Il faut cependant excepter un petit nombre de personnes dont l'attachement est si fort au-dessus du préjugé, que, quoique en-

nemis jurés de cette première partie, vous pourriez faire naître en eux la seconde, pour peu que vous voulussiez vous y prêter, quand même vous n'auriez pas la première. C'est un mérite bien rare parmi les personnes qui possèdent cette première partie. Vous serez peut-être fâchée contre moi si vous devinez mon logogriphe : cette première partie, qui fait toute mon ambition, le rend bien facile; mais j'espère que votre colère n'aura plus lieu, lorsque vous voudrez bien vous rappeler que mon respect et mon attachement méritent quelque compassion.

JUILLET.

18. — On a joué samedi, à Versailles, la tragédie de *Sémiramis,* et, pour petite pièce, l'*Impromptu de campagne.* Mademoiselle Dumesnil y a paru avec la robe dont lui avait fait présent madame la comtesse du Barri. Les partisans de cette actrice ont trouvé qu'elle avait été infiniment supérieure à mademoiselle Clairon dans les diverses pièces où elle a joué; mais le sieur Molé n'a pas rendu le rôle de le Kain avec la même force que ce dernier, qu'on a regretté. Le sieur Préville a beaucoup amusé madame la Dauphine, et l'a fait rire, à la comédie, à gorge déployée.

20. — Les nouvelles publiques ont fait mention de la catastrophe singulière des deux amants de Lyon. On débite leur épitaphe, qu'on prétend avoir été faite par J. J. Rousseau, qui se trouvait alors dans cette ville :

Ci-gisent deux amants : l'un pour l'autre ils vécurent :
L'un pour l'autre ils sont morts, et les lois en murmurent.
La simple piété n'y trouve qu'un forfait;
Le sentiment admire, et la raison se tait.

22. — Quelques gens, sans doute ennemis de J. J. Rousseau, prétendent qu'il est extrêmement baissé. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est beaucoup plus liant qu'il n'était; qu'il a dépouillé cette morgue cynique qui révoltait ceux qui le voyaient; qu'il va manger fréquemment en ville, en s'écriant que les dîners le tueront. On ne sait trop à quoi il s'occupe. On sait seulement qu'il va plusieurs fois par semaine au jardin du Roi, où est la collec-

tion de toutes les plantes rares, et qu'il a été herboriser dans la campagne avec M. de Jussieu, démonstrateur de botanique.

Il passe pour constant qu'il a envoyé ses deux louis pour la statue de M. de Voltaire : acte de générosité bien humiliant pour ce dernier; façon bien noble de se venger de la sortie indécente et cruelle que l'autre a faite contre ce grand homme, dans le chiffon en vers qu'il a adressé à madame Necker, et de s'élever infiniment au-dessus de lui auprès de tous ceux qui connaissent la vraie grandeur.

23. — Des partisans de mademoiselle Dumesnil, enchantés que la cour lui ait enfin rendu justice, et n'ait pas secondé la basse jalousie de mademoiselle Clairon, ont fait contre cette dernière les vers suivants, qui, quoique vrais, paraîtront un peu durs :

De la cour tu voulais en vain
Expulser, ô Clairon, ton illustre rivale :
Dumesnil paraît, et soudain
D'elle à toi l'on voit l'intervalle.
Renonce, crois-nous, au dessein
De surpasser cette héroïne:
Ton triomphe le plus certain
Est d'avoir, en débauche, égalé Messaline.

26. — J. J. Rousseau a herborisé dans la campagne jeudi dernier avec M. de Jussieu, démonstrateur de botanique. La présence de cet élève célèbre a rendu le concours très-nombreux. On a été fort content de l'aisance qu'il a mise dans cette société. Il a été très-parlant, très-communicatif, très-honnête; il a développé des connaissances profondes dans cet art. Il a fait beaucoup de questions au démonstrateur, qui les a résolues avec la sagacité digne de lui; et à son tour Rousseau a étonné M. de Jussieu par la finesse et la précision de ses réponses.

29. — Le sieur du Theil, sous-lieutenant aux gardes françaises, vient d'être élu par l'Académie des belles-lettres à la place vacante par la mort du sieur Bonamy. L'abbé Bergier, ce nouveau chanoine de Notre-Dame, défenseur ardent de la religion chrétienne, a eu les secondes voix : ce qui fait présumer qu'il aura la première place vacante.

31. — Le mausolée du maréchal de Saxe est sans contredit un des plus beaux morceaux de génie qu'on puisse voir en fait de sculpture. Le sujet en est simple et grand, l'ordonnance belle, nette et riche ; tout y est plein de vie, de mouvement et de chaleur. La figure principale, celle du maréchal, s'offre la première au spectateur, suivant les principes du bon sens et de l'art. Il est dans ses habits militaires, et semble s'avancer vers le sarcophage ouvert à ses yeux. Il descend déjà les marches qui y conduisent : il a cette fermeté tranquille des héros, que les ignorants ont prise pour de la froideur. La Mort est debout devant lui, sur la gauche : elle lui présente le sablier, et lui indique qu'il est temps d'entrer au tombeau. L'artiste l'a couverte d'un voile, pour dérober aux yeux le hideux de cette figure; et cependant le squelette perce à travers la draperie. Du même côté, sur le plan en avant, c'est-à-dire aux pieds du maréchal, est la France alarmée, qui paraît retenir d'une main son défenseur, et de l'autre supplier la Mort de retarder le fatal moment. A la droite du héros, et en face de celle-ci, est un Hercule courbé, dans l'attitude de la plus profonde douleur, mais d'une douleur mâle et réfléchie. Cette figure est d'une grande beauté, et peut lutter avec tout ce que l'antique nous offre de plus parfait. A la droite en remontant, et un peu derrière le maréchal, on voit le léopard terrassé, l'aigle éperdu, le lion qui s'enfuit en rugissant ; tous emblèmes caractéristiques des puissances liguées dans la guerre où M. de Saxe et la France se couvrirent de gloire. A sa droite sont des trophées militaires, sur lesquels pleure le génie de la guerre, qui tient son flambeau renversé.

On voit, par cette exposition, quel effet peut produire un sujet aussi bien conçu, et développé avec autant d'ordre et d'intelligence. Mais ce qu'on ne peut rendre, ce sont les airs de tête et l'expression caractéristique de chaque figure : tout y est d'un sublime proportionné à une aussi belle idée.

Au surplus, comme il n'est point d'ouvrage sans défaut, celui-ci a essuyé plusieurs critiques, dont quelques-unes sont difficiles à résoudre. D'abord on demande pourquoi le tombeau s'ouvre en sens contraire, c'est-à-dire, pourquoi la pierre qui le ferme, au lieu de se renverser du côté opposé au maré-

chal, revient sur lui, et semble faire obstacle à son entrée, bien loin de la faciliter? Il faut convenir, malgré tout ce que l'on dit pour excuser l'artiste, que c'est une faute de bon sens, telle qu'il s'en trouve souvent dans les productions du génie. On prétend, en second lieu, que l'Hercule pleurant d'une part, et le génie de la guerre pleurant de l'autre, font un pléonasme dans la composition, et n'expriment que la même allégorie d'une façon différente, ce qui rend le travail de l'artiste plus riche, mais trahit la stérilité de l'inventeur. On reproche au sculpteur d'avoir affaibli l'allégorie, en travestissant en génie de la guerre cet enfant qui n'était que l'Amour autrefois, et ajoutait réellement à l'idée du poëte.

D'autres censeurs disent que le sablier est un attribut du Temps, et que c'est un défaut de costume de le donner à la Mort, ainsi que de la voiler. Cette dernière critique paraît tomber sur une hardiesse trop ingénieuse de l'auteur pour ne la pas rejeter.

Enfin on veut que l'invention du poëme soit de l'abbé Gougenot, amateur éclairé des arts, mort depuis quelque temps; et l'on assure que, par une modestie aussi sublime que l'ouvrage même, le sieur Pigal n'en disconvient pas, et publie lui-même l'anecdote.

AOUT.

5. — On a dit que les comédiens italiens, et surtout le sieur Carlin, arlequin, avaient beaucoup amusé madame la Dauphine. Cette princesse a fait présent à ce dernier d'une médaille d'or, comme une récompense du plaisir que son jeu lui avait fait.

15. — Le roi de Prusse a écrit à M. d'Alembert, à l'occasion de la souscription ouverte aux gens de lettres en faveur de la statue de M. de Voltaire : ce monarque lui apprend qu'il veut se réunir aux admirateurs de ce grand homme, et qu'il laisse son correspondant maître de porter à la somme qu'il jugera à propos celle qu'il entend donner, non en roi, mais en homme de lettres. Le prince loue beaucoup un pareil projet, qu'il suppose principalement éclos dans le sein de l'Académie française, dont à cette occasion il exalte plusieurs membres. L'académicien n'a pas manqué de faire part à ses confrères d'une lettre aussi

flatteuse ; et la compagnie, vivement touchée de reconnaissance envers ce roi poëte et philosophe, a ordonné, par une délibération solennelle, que ladite lettre serait inscrite dans ses registres.

SEPTEMBRE.

1. — Le discours du sieur Thomas sur Marc-Aurèle fait un bruit du diable. On trouve bien extraordinaire que dans le sanctuaire de l'Académie, protégée par le roi, dans son palais, un membre de cette compagnie ait osé avancer les propositions les plus hardies, fronder le gouvernement actuel avec tant de dureté, et inculper, ce semble, tous les ministres, par les apostrophes et les allusions dont on ne peut méconnaître le sens et les rapports.

4. — On commence à voir dans l'atelier du sieur Pigal une esquisse de la figure entière de M. de Voltaire. Il est représenté nu, assis, tenant un rouleau d'une main et une plume de l'autre. Il paraît que cette manière de le poser ne plaît pas au public; et ce n'est pas le dernier effort de l'artiste, qui essaye les différentes attitudes pour faire valoir davantage ce squelette, sujet ingrat pour le statuaire.

7. — L'Académie française a tenu hier sa séance publique pour la réception de M. l'archevêque de Toulouse, élu à la place de M. le duc de Villars. L'assemblée était très-brillante en femmes, en évêques et en grands seigneurs. On a trouvé le discours du récipiendaire très-médiocre. Il a été court : on y a remarqué quelques transitions heureuses, entre autres la dernière, où, sous le prétexte de l'impatience qu'il voyait dans le public d'entendre M. Thomas, le directeur, il s'est arrêté et a fini.

Enfin, le discours de M. Thomas a produit une grande sensation; et malgré les longueurs, les écarts, les digressions, il a été reçu avec beaucoup de transports. On y a trouvé un détail sur l'esprit des affaires, qui a paru neuf, un parallèle de l'homme de lettres de la ville avec l'homme de lettres de la cour. Mais on a surtout applaudi à la sortie vigoureuse qu'il a faite contre ces hommes en place qui, par amour-propre, ayant désiré d'être admis dans le sein de l'Académie, la trahissent ensuite en calomniant les lettres et leurs sectateurs. En rendant

stice à quelques grands qui ont eu le courage de défendre urs confrères académiciens opprimés, il a flétri d'une ignomie durable les âmes lâches et pusillanimes qui n'auraient pas la ême force; les courtisans hypocrites, qui désavouent en public s hommes qu'ils estiment en secret; des hommes vendus à la veur, qui lui soumettent tout jusqu'à leur génie, et concourent éteindre des lumières que redoute le despotisme. On a prédu que les divers hors-d'œuvre du discours de l'orateur avaient été placés que pour amener insensiblement celui-ci, et ire rougir, s'il était possible, M. Seguier du rôle indigne qu'on i reproche d'avoir joué dans la dénonciation dont il avait été iargé au parlement, des livres scandaleux contre lesquels le ergé se soulevait. On a remarqué en effet beaucoup d'embars dans cet académicien, qui était présent, et qui, pendant ute la tirade, faisait une très-mauvaise contenance. Quoi r'il en soit, ce discours, malgré ses défauts, est peut-être le us plein, le plus éloquent, le plus philosophique qui ait été it en pareil genre.

Pour remplir la séance, M. de Marmontel a lu un épisode de n poëme en prose des *Incas*, ou de *la Destruction de l'empire ruvien*. Dans cet épisode, Las Casas, le défenseur des Inens contre les cruautés des Espagnols, fait un voyage chez 1 cacique, qui, frappé de la grandeur des sentiments de cet ranger, de sa bienfaisance, de ses vertus héroïques, adopte Dieu dont la morale est si belle. L'auteur, par ce chant lroitement amené, a voulu faire rougir indirectement les percuteurs de l'auteur du *Bélisaire*, qui, lorsqu'on l'accusait de isme et d'athéisme, mettait dans un aussi beau jour la religion irétienne, et s'en faisait l'éloquent apologiste. Quant au nd du récit, il est tracé d'une manière extrêmement touchante, le ton pathétique du poëte a fait verser des larmes à plusieurs aditeurs.

M. le duc de Nivernois a terminé la séance par huit fables 1'il a lues : *Le Vigneron et le Roi; les Écrevisses; le Vauur et la Tortue; Jupiter et la Femme; l'Aigle et le Roitelet; Écolier en bateau; le Voyageur de nuit; le Vieillard à l'hôtal.* On reçoit toujours avec un nouveau plaisir les productions

de cet aimable seigneur, qui joint l'enjouement à la sagesse, et orne de fleurs la morale la plus exquise et la plus sublime.

Le comte de Vasa, fils du roi de Suède, arrivé depuis quelques jours en cette capitale, a honoré l'Académie de sa présence, et a pris rang parmi les académiciens, ainsi que quelques seigneurs de sa suite.

23. — On a parlé, l'année dernière, du théâtre de mademoiselle Guimard à sa délicieuse maison de Pantin, et des spectacles qu'on y jouait avec toute la galanterie possible. Voici le très-singulier compliment de clôture qui a été prononcé la semaine dernière, le jour où l'on a représenté pour la dernière fois.

« Messieurs,

« Autant que l'usage des choses de théâtre a pu me donner de pratique : non, je mets la charrue devant les bœufs, messieurs: je veux dire autant que la pratique des choses de théâtre a pu me donner d'usage, j'ai remarqué en général, j'ai même expérimenté, que les clôtures sont bien plus difficiles à faire que les ouvertures; que le moment où l'on rentre a quelque chose de bien plus gracieux, de plus agréable, que le moment où l'on sort; et que les actrices ne pourraient jamais se consoler des regrets de la sortie, si elles n'envisageaient l'espérance d'un bout de rentrée. Ce discours tend à vous montrer d'un clin d'œil, à vous exposer d'une manière qui ne tombera pas en oreille d'âne, messieurs, à rapprocher enfin par un trait insensible les avantages de la sortie d'avec ceux de la rentrée, la clôture, enfin, de l'ouverture.

« Mais ne pensons point à l'ouverture, quand nous en sommes à la clôture : ne pensons pas au commencement du roman, quand nous en sommes à la queue. C'est le plus difficile à écorcher, messieurs, on le sait; et c'est pour cela que je rentre dans la matière de mon compliment, et que j'en reviens à la clôture d'aujourd'hui, qui fait le fond de mon sujet.

« Vous trouverez notre clôture bien courte, bien petite, en comparaison des ouvertures si grandes, si brillantes, mesdames, dont nous vous sommes redevables. Quelles obligations ne vous avons-nous pas pour les avoir soutenues ainsi agréables, douces et faciles;

pour avoir écarté à propos ces critiques qui vilipendent sans cesse un acteur, l'obligent à se retirer la tête basse et la queue entre les jambes? Vous avez assez soutenu notre zèle, suppléé à notre faiblesse, en nous prêtant généreusement la main pour nous dresser selon vos désirs, et nous avez mis par ce moyen dans le cas d'entrer en concurrence avec les sujets du premier talent, qui marchent toujours la tête levée, et auxquels on ne peut reprocher qu'un peu trop de roideur, défaut dont ils se corrigeront aisément.

« Que dis-je! je m'aperçois que je m'allonge un peu trop sur les efforts de nos acteurs; que je pourrais m'étendre sur quelques-unes de nos actrices. Mais ce n'est pas là le moment : je me contenterai de vous dire que si nous donnons aujourd'hui quelque relâche à vos amusements et à notre spectacle, c'est reculer pour mieux sauter. Et quoiqu'il ne soit pas permis à tout le monde d'être heureux à la rentrée, c'est cependant sur elle que nous fondons toute notre espérance; et voici quel en est le motif :

Air : *Je suis gaillard.*

« Ésope un jour, avec raison, disait
Qu'un arc qui toujours banderait
Sans doute se romprait.
Si le nôtre repose,
Mesdames, c'est à bonne cause,
A ce qu'il nous paraît.
De ce repos vous verrez les effets :
Nous ferons des apprêts
Pour de nouveaux succès ;
Et nous le détendons exprès,
Pour mieux le tendre après. »

C'est le sieur de la Borde, premier valet de chambre du roi, grand amateur et compositeur de musique, le directeur des spectacles de mademoiselle Guimard, qui avait commandé le compliment ci-dessus au sieur Armand fils, concierge de l'hôtel des comédiens et auteur de quelques drames, en le priant de le faire le plus polisson possible. Il y avait des honnêtes fem-

mes à ce spectacle, mais en loges grillées ; car ce sont les filles qui occupent l'assemblée et remplissent la salle.

OCTOBRE.

9. — Il passe pour constant que le superbe et magnifique carrosse de madame la comtesse du Barri est à vendre. On n'en sait pas exactement la raison. Les uns prétendent qu'elle n'en est pas contente, et qu'il ne lui a pas paru assez achevé ; d'autres disent que le roi, au contraire, l'a trouvé trop beau, et ne veut pas qu'elle s'en serve. On ajoute que la critique de sa majesté avait occasionné une betite bouderie de la part de la dame. Quoi qu'il en soit, il paraît sûr qu'elle veut s'en défaire, et l'on ajoute que le prix n'est que de 15,000 liv. ; ce qui serait une grande perte pour madame du Barri, si cette voiture en a coûté 50,000, comme on l'a dit. Il est des gens qui assurent que c'est un présent que M. le duc d'Aiguillon a fait à cette dame, en faveur des bons offices qu'elle lui a rendus dans son procès ; c'est ce qu'il faut supposer pour entendre quelque chose à l'épigramme suivante :

Pour qui ce brillant vis-à-vis ?
Est-ce le char d'une déesse
Ou de quelque jeune princesse ?
S'écriait un badaud surpris.
Non, de la foule curieuse
Lui répond un caustique, non :
C'est le char de la blanchisseuse
De cet infâme d'Aiguillon.

30. — On raconte que M. de la Harpe s'est trouvé à dîner, il y a quelques jours, avec la Beaumelle. On sait combien celui-ci est ennemi déclaré de M. de Voltaire, et que l'autre, par politique, affecte d'être un de ses plus zélés adorateurs. Cependant ces deux champions se sont fait beaucoup de politesses, et M. de la Harpe, en quittant la Beaumelle, lui dit : *Croyez que je suis comme Atticus, qui ne prit aucune part dans la guerre entre César et Pompée*. On rapporte cette anecdote pour faire voir la vanité de ce petit poëte, et combien il met d'importance à son amitié.

NOVEMBRE.

. — Le sieur Linguet, croyant avoir lieu de se plaindre manière dont il a été traité par M. de la Harpe, rédacteur article inséré au premier volume du Mercure d'octobre, rnant cet auteur, a voulu se venger du journaliste par ramme suivante :

Monsieur la Harpe, en son Mercure,
Blâme le feu de mes écrits.
Monsieur la Harpe, je vous jure,
D'un défaut de cette nature
Vous ne serez jamais repris.
Et s'il me vient un jour envie
D'abandonner ce vilain ton,
Pour bien refroidir mon génie
J'étudierai Timoléon,
Warwick, Gustave et Mélanie.

— M. de Moncrif, lecteur de la feue reine et de madame uphine, languissait depuis deux mois, ayant mal aux s : comme il avait quatre-vingt-deux ans et au delà, il n'a outé que sa fin n'approchât; mais il l'a envisagée en vrai sophe : il s'entretenait de ce dernier moment avec beaucoup ésence d'esprit et sans aucun trouble; il a ordonné lui- les apprêts de ses funérailles. Après avoir satisfait à e public et aux devoirs du citoyen, il a voulu semer de le reste de sa carrière : il a toujours reçu du monde; tumé à voir des filles et des actrices, il égayait encore ses ds du spectacle de leurs charmes : ne pouvant plus aller à ra, où il était habituellement, il avait chez lui de la musique, oncerts, de la danse; en un mot, il est mort en Anacréon, ne il avait vécu.

sque tous ses ouvrages sont dans un genre délicat et agréable; ellait surtout dans les romances marquées à un coin de é qui lui est propre. Il a fait quelques actes d'opéra qui beaucoup de succès, et il a eu la satisfaction de se voir en- oué sur le théâtre de Fontainebleau, au moment de sa mort. it les mœurs douces, comme ses écrits; il aimait beaucoup

la parure, et a conservé ce goût jusqu'à la fin. C'était vraiment un homme de société, qualité qui s'allie rarement avec celles d'auteur, et surtout incompatible avec ce qu'on appelle le vrai génie.

DÉCEMBRE.

6. — *Épigramme qui a couru, sur le bruit que Piron était mort en même temps que MM: de Moncrif et le président Hénault.*

Piron est mort. — Quel jour? — Hier. — Hier? chose impossible!
Je le quittai le soir en parfaite santé,
Leste, plein d'enjouement, d'esprit et de gaieté;
Tout son individu me parut impassible.
— Le fait n'est que trop sûr... — Hélas! apparemment
Que le bon *Alexis* est mort subitement!
— Non, non, son âme existe et n'est point endormie
Il n'est ni mort, ni de l'Académie.

10. — Un plaisant a mis en épigramme un bon mot sur des galons modernes :

On fait certains galons de nouvelle matière,
Fort peu chers, mais fort bons pour habits de galas :
On les nomme à la chancelière....
Pourquoi?.... C'est qu'ils sont faux et ne rougissent pas.

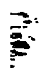
Un autre plaisant a fait d'avance l'épitaphe de M. le duc de la Vrillière. Elle roule sur ses trois noms différents : de Phelippeaux, Saint-Florentin, et la Vrillière :

Ci-gît, malgré son rang, un homme fort commun,
Ayant porté trois noms et n'en laissant aucun.

11. — Il se répand un couplet de chanson, qu'on met sur différents airs. Le voici :

Le bien-aimé de l'almanach [1]
N'est pas le bien-aimé de France;

[1] Louis XV.



Il fait tout *ab hoc* et *ab hac*,
Le bien-aimé de l'almanach :
Il met tout dans le même sac,
Et la justice et la finance.
Le bien-aimé de l'almanach
N'est pas le bien-aimé de France.

16. — On a fait à l'occasion de la question présente un distique sur ces mots : *Lex*, *rex*.

Rex servat legem, regem lex optima servat;
Lex sine rege jacet, rex sine lege nocet.

21. — Un nouveau critique s'est élevé sur les rangs, et a censuré plusieurs ouvrages nouveaux, entre autres celui de M. de Saint-Lambert, auteur du poëme des *Saisons*. L'amour-propre de cet auteur a été blessé, et il a profité de son crédit pour faire arrêter le livre, et mettre à la Bastille le sieur Clément, qui l'avait fait. Celui-ci en est sorti par composition, et à condition de mettre des cartons à son ouvrage; mais il s'est vengé par l'épigramme suivante :

Pour avoir dit que tes vers sans génie
M'assoupissaient par leur monotonie,
Froid Saint-Lambert, je me vois séquestré.
Si tu voulais me punir à ton gré,
Point ne fallait me laisser ton poëme;
Lui seul me rend mes chagrins moins amers :
Car de nos maux le remède suprême,
C'est le sommeil... Je le dois à tes vers.

29. — M. le prince de Conti est fort laid, et sa femme a beaucoup d'esprit. Partant un jour pour l'Ile-Adam, il lui disait en badinant : *Madame, je vous recommande sur toutes choses de ne pas me faire c... pendant mon absence. Allez, monsieur,* lui dit-elle, *partez tranquille; je n'ai jamais envie de vous faire c... que quand je vous vois.*

(1771.)

JANVIER.

13. — Quelques jours avant la disgrâce de M. le duc de Choiseul, on avait gravé son portrait, au bas duquel on lit :

Dans ses traités et dans sa vie,
Règne la droiture et l'honneur.
L'Europe connut son génie,
Et les infortunés son cœur.

Depuis son exil on y a substitué ceux-ci, qui ne lui font pas moins d'honneur :

Comme tout autre, dans sa place,
Il dut avoir des ennemis;
Comme nul autre, en sa disgrâce,
Il s'acquit de nouveaux amis.

17. – Un caustique a répandu le *Pater* suivant, dédié au roi: « Notre père, qui êtes à Versailles, votre nom soit glorifié : votre règne est ébranlé; votre volonté n'est pas plus exécutée sur la terre que dans le ciel. Rendez-nous notre pain quotidien, que vous nous avez ôté; pardonnez à vos parlements, qui ont soutenu nos intérêts, comme vous pardonnez à vos ministres, qui les ont vendus : ne succombez plus aux tentations de la du Barri, mais délivrez-nous du diable de chancelier. »

22. — *Épigramme de M. Piron, contre la traduction de Suétone, par M. de la Harpe.*

Dans l'absence de mon valet,
Un colporteur borgne et bancroche
Entra jusqu'en mon cabinet,
Avec force ennui dans sa poche :
« Les douze Césars pour six francs,
« Me dit-il; exquis, je vous jure.
« L'auteur, qui connaît ses talents,
« L'a dit lui-même en son Mercure.
« C'est *Suétone* tout craché,
« Et traduit... traduit, Dieu sait comme!

« Ce sont tous les monstres de Rome
« Qu'on se procure à bon marché.
« De ce recueil pesez chaque homme :
« Des empereurs se vendent bien ;
« Caligula seul vaut la somme,
« Et vous aurez Néron pour rien. »
Que cent fois Belzébuth t'emporte !
Lui dis-je, bouillant de fureur.
Fuis avec ton auguste escorte.
Et puis de mettre avec humeur,
Ainsi que leur introducteur,
Les douze Césars à la porte.

. — M. Chamfort, auteur de quelques ouvrages, et sur- d'une comédie intitulée *la Jeune Indienne*, joignait à ses its littéraires une jolie figure et de la jeunesse : il cheminait ie vers la fortune, et devait passer avec le baron de Breteuil une cour étrangère. Tant de prosperités l'ont amolli : il s'est avec trop d'ardeur au plaisir, et il se trouve aujourd'hui nt d'une maladie de peau effroyable, qui paraît tenir de la :. Ce jeune homme, dont la philosophie n'a pas encore coup corroboré le cœur, se désole de son état, et tombe le désespoir. Il est entre les mains du docteur Bouvart.

FÉVRIER.

— L'Académie française a procédé hier à l'élection des deux idats qui doivent succéder à MM. le président Hénault et é Alary. M. le prince de Beauvau et M. Gaillard ont été élus. ernier est de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

— Ce pays-ci fourmille de gens oisifs, qui se font des plai- le ce qui, pour des gens sensés, ne serait qu'un objet de :is et de pitié. Une querelle d'histrions a divisé depuis qua- ours notre pétulante jeunesse. Une danseuse excellente de éra, et le meilleur danseur sans contredit, rivaux de talents oux l'un de l'autre depuis longtemps, sont désunis par divers fs. Leur inimitié a éclaté à l'occasion d'un pas où mademoi- Heynel a voulu danser, et dans lequel Vestris s'est ménagé le brillant, comme maître des ballets. Cette dispute a aigri

les parties, et excité parmi leurs partisans le projet de s'en venger. Mardi dernier, il a éclaté contre Vestris, qui a été sifflé dans la chaconne qui termine l'opéra. Outré contre sa rivale, qu'il a rencontrée dans les coulisses, et dans les yeux de qui il a cru voir le triomphe de la mortification qu'il venait d'essuyer, il s'est emporté contre elle en propos les plus injurieux; ce qui a produit une scène des plus vives, et a indisposé les spectateurs contre lui. Chacun en a parlé diversement; mais le plus grand nombre a été pour mademoiselle Heynel. L'affaire portée devant le ministre de Paris, celui-ci a cru devoir justice à l'outragée. Le public a applaudi aujourd'hui cette danseuse avec une fureur indicible, dans le ballet des *Fêtes grecques et romaines*, bien disposé à ne pas recevoir demain Vestris avec la même bonté. Ses admirateurs prétendent balancer le parti de mademoiselle Heynel, et l'on s'attend demain à un événement comique à l'Opéra à ce sujet. Tous nos jeunes gens s'y sont donné rendez-vous, pour y suivre l'affection qui les domine.

12. — M. Bernard, si connu sous le nom du gentil Bernard, secrétaire général des dragons, vient de tomber dangereusement malade, au point qu'on l'a cru mort. Il est célèbre par de petits vers galants qui le font rechercher de la bonne compagnie. Il y a de lui un *Art d'aimer*, qu'il a eu l'art de lire et de ne jamais faire imprimer, non plus que ses autres ouvrages. Ceux qu'il a donnés au public étaient de société. *Castor et Pollux* est le seul qui le recommande véritablement à la postérité.

MARS.

13. — Voici des vers satiriques contre M. le maréchal de Richelieu; on les attribue à M. le comte de Tressan, qui les a faits, dit-on, pour se venger des cabales de ce seigneur, qui a fait nommer l'évêque de Senlis (Roquelaure) à la dernière place à l'Académie, que M. de Tressan avait sollicitée. Ces vers sont très-méchants, mais très-bien tournés: quelques personnes les attribuent à la Harpe, d'autres à Marmontel.

Vieux courtisan mis au rebut,
Vieux général sous la remise,

A la cour tu n'es plus de mise;
Il t'a fallu changer de but.
Sans intrigue pas de salut:
Richelieu, c'est là ta devise.
De ton squelette empoisonné
Le temps a purgé les ruelles;
Du jargon d'un fat suranné
Le temps a délivré nos belles.
Confus de l'inutilité
Où languit ta fatuité,
Ton petit orgueil dépité
Dans un vain tracas se consume:
Jusqu'au baigneur qui te parfume,
Tout se rit de ta vanité.
Tu n'as plus de grâce à prétendre,
Tu n'as plus de rôle à jouer:
Voltaire est las de te louer,
Tout le monde est las de t'entendre.
Que faire? à quel saint te vouer?
Il te reste l'Académie,
Et tu viens de t'imaginer
Que ton importante momie
Là du moins pourra dominer.
Qu'il t'en soit venu la pensée,
On n'en doit point être surpris:
Mercure, avec son caducée,
Faisait, dit-on, peur aux esprits.

8. — Voici des vers de Dorat qui courent le monde, et qui t assez jolis pour rester:

Oui, quoiqu'au siècle dix-huitième,
J'ai des mœurs, j'ose m'en vanter;
Je sais chérir et respecter
La femme de l'ami que j'aime.

Si sa fille a de la beauté,
C'est une rose que j'envie;
Mais la rose est en sûreté,
Quand l'amitié me la confie.

Après quelques faibles soupirs,
Je me fais une jouissance

De sacrifier mes désirs,
Et ne veux pas que mes plaisirs
Coûtent des pleurs à l'innocence.

Mais il est des femmes de bien
(Et, Dieu merci, sans conséquence)
Qui, pour peu qu'on ait un maintien,
Vous traitent avec indulgence,
Et vous dégagent du lien
D'une gothique bienséance.

De ces dames-là, j'en convien,
J'use ou j'abuse en conscience,
Sans jamais me reprocher rien :
Le mari même m'en dispense.

Je sais trop bien ce qu'on leur doit,
Pour me permettre un sot scrupule :
C'est une bague qui circule,
Et que chacun met à son doigt.

21. — L'Académie française a tenu aujourd'hui sa séance publique pour la réception de M. le prince de Beauvau et de M. Gaillard. Jamais on n'avait vu à pareille assemblée un concours si prodigieux de femmes. On en comptait plus de quatre-vingts, dont une grande partie de dames de la cour, beaucoup de seigneurs à proportion, et une multitude immense d'auditeurs de toute espèce.

Le discours de M. de Beauvau était court et simple, en un mot, a paru un discours de grand seigneur. On y a cependant remarqué l'adresse avec laquelle, en faisant l'éloge du roi et de son règne, ce récipiendaire y a amené indirectement celui de M. le duc de Choiseul, en pesant davantage sur les temps de l'administration de ce ministre, qu'il a indiqués comme une époque mémorable de la monarchie. On a applaudi au zèle de l'amitié, sans discuter s'il était juste, ou excessif, ou indiscret.

M. Gaillard a mieux rempli son rôle; il a fait, après les compliments d'usage, une dissertation historique sur les sociétés savantes en France, dont il a fait remonter l'origine jusques à

ıarlemagne. Il a présenté un tableau rapide et serre des pro-
és de ces institutions, et il y a joint des anecdotes précieuses
honorables pour les gens de lettres; mais il y a trop mêlé ce
n d'emphase mis à la mode par M. Thomas, cette bouffissure
ıilosophique, par où il s'est annoncé comme un digne secta-
ur de la cabale encyclopédique qui l'a porté à sa nouvelle di-
ıité.

M. l'abbé de Voisenon, encore directeur pour cette cérémonie,
répondu alternativement aux deux récipiendaires par deux
scours. Même style, mêmes sarcasmes, même persifflage
ue la première fois. Sa figure de singe semblait donner encore
us de malice à ses saillies; et il a soutenu à merveille le rôle
arlequin qu'il s'était imposé, suivant ses propres expressions
ı réponse à ses confrères, qui lui reprochaient le peu de gravité
ses discours.

Ensuite M. Duclos a lu une continuation de l'histoire de l'A-
ıdémie, commencée successivement par Pellisson et par l'abbé
Olivet, depuis son origine jusqu'en 1700. En sa qualité de se-
étaire de l'Académie, il a cru devoir avancer cet ouvrage jus-
ı'à nos jours. Ce n'est qu'une chronologie, sans suite et sans
ison, des variations légères qu'a éprouvées cette compagnie de-
ıis ce temps. Il y a recueilli toutes les anecdotes relatives à son
ıjet : quoique puériles et minutieuses, elles ne doivent pas
ıoins entrer dans ce travail, qui, au fond, est très-peu de chose.
'historien a joint aux faits des réflexions bourrues en style
ır comme lui, qui ont fait rire, et ne contrastaient pas mal
ec les gentillesses et la gaieté du directeur. Il a fini par une
ologie prétendue de l'Académie, sur le reproche qu'on lui fait
'admettre, dans un corps où il ne doit point y avoir d'hono-
ıires, tant de gens qui ne peuvent qu'y jouer ce rôle; et le
ublic a trouvé qu'il avait fort mal justifié sa compagnie, ou
lutôt qu'il avait élevé une question qu'il n'avait nullement
ésolue.

On ne doit pas omettre que, dans l'historique de M. Duclos,
t académicien ayant fait mention d'une anecdote concernant
président de Lamoignon, grand-père de M. de Malesherbes
aujourd'hui, et ayant ajouté, en nommant cet ancien magistrat,

ce nom si cher aux lettres, tous les spectateurs ont regardé, comme de concert, M. de Lamoignon de Malesherbes, et l'on a battu des mains pendant plusieurs minutes et à plusieurs reprises : éloge bien flatteur pour ce magistrat, qui se distingue aujourd'hui par sa qualité encore plus rare de patriote, et que la France entière envisage comme un de ses plus chers défenseurs.

Le public, et les femmes surtout, auraient été bien aises d'entendre quelques-unes des fables dont M. le duc de Nivernois a amusé si délicieusement les auditeurs dans plusieurs séances; mais ce seigneur s'est refusé aux instances qu'on lui a faites, déclarant que, par un règlement nouveau, aucun académicien ne pouvait rien lire sans avoir communiqué son ouvrage à un comité de ses confrères; qu'il n'avait pas pris cette précaution, et qu'il ne pouvait répondre aux désirs de l'assemblée.

On présume que ce règlement a été fait à l'occasion du discours de M. Thomas, dont on a parlé l'an passé, et qui fit un si grand scandale à la cour et à la ville.

23. — Le sieur Guérin, chirurgien du prince de Conti, à eu une rixe, il y a quelque temps, à l'Opéra, avec M. le marquis de Langeac, colonel à la suite des grenadiers de France. Ce dernier ayant trouvé mauvais que l'autre eût regardé indécemment sa maîtresse, l'a traité comme un gredin, le menaçant de lui faire donner des coups de bâton par ses gens. Celui-ci a pris au collet M. de Langeac, a fait semblant de ne pas le connaître, et l'a forcé à venir chez le commissaire. Le sieur Guérin s'étant réclamé du prince son maître, lui a été renvoyé. Cependant son adversaire jetait feu et flamme... On répand la copie d'une lettre écrite à cette occasion, dit-on, à M. de Langeac, par le prince de Conti :

« On dit, monsieur, que vous voulez faire périr le sieur Guérin
« sous le bâton. Je vous prie de songer qu'il est mon chirurgien,
« qu'il m'est fort attaché, que j'en ai besoin, car j'ai beaucoup vu
« de filles; j'en vois encore... J'ai eu des bâtards, mais j'ai tou-
« jours eu soin qu'ils ne fussent pas insolents... »

25. — L'impératrice de Russie a fait enlever tout le cabinet de tableaux de M. le comte de Thiers, amateur distingué, qui avait

une très-belle collection en ce genre. M. de Marigny a eu la douleur de voir passer ces richesses chez l'étranger, faute de fonds pour les acquérir pour le compte du roi.

On distinguait parmi ces tableaux un portrait en pied de Charles Ier, roi d'Angleterre, original de Vandyck. C'est le seul qui soit resté en France. Madame la comtesse du Barri, qui déploie de plus en plus son goût pour les arts, a ordonné de l'acheter : elle l'a payé 24,000 liv. Et, sur le reproche qu'on lui faisait de choisir un pareil morceau entre tant d'autres qui auraient dû lui mieux convenir, elle a répondu que c'était un portrait de famille qu'elle retirait. En effet, les du Barri se prétendent parents de la maison des Stuarts.

26. — Il passe pour constant que, mardi dernier, M. le duc de Duras, gentilhomme de la chambre en exercice, a remis au roi, de la part des princes du sang, un mémoire nouveau de vingt pages, où ils reprennent toute l'affaire actuelle dès son origine, attaquent directement M. le chancelier, dont ils suivent les opérations, en font voir le vice et les contradictions, et finissent par des protestations entre les mains de sa majesté contre tout ce qui a été fait et contre tout ce qui se fera. Il est à observer que M. le comte de la Marche refuse constamment de se joindre aux autres, et n'a rien signé.

AVRIL.

3. — Le bruit général de Paris est qu'on a trouvé à la statue de Louis XV un placard exécrable, qui a fait frémir les premiers bons citoyens qui ont eu le malheur de le lire. Il portait : *Arrêt de la cour des monnaies*, *qui ordonne qu'un Louis mal frappé soit refrappé*.

16. — M. l'abbé Arnaud, de l'Académie des inscriptions, et l'un des rédacteurs de la Gazette de France, a été élu membre de l'Académie française le 11 de ce mois, à la place de M. de Mairan.

23. — On rapporte que madame la comtesse du Barri ayant rencontré M. le duc de Nivernois, un des protestants au lit de justice, l'avait arrêté, et lui avait dit : *Monsieur le duc, il faut espérer que vous vous départirez de votre opposition ; car vous*

l'avez entendu, le roi a dit qu'il ne changerait jamais... — *Oui, madame; mais il vous regardait.*

28. — Madame la duchesse de Durfort, belle-fille de M. le duc de Duras, que tout le monde sait ne point vivre avec son mari, est devenue grosse et est accouchée : M. le chevalier de Boufflers a fait la chanson suivante à cette occasion. Il faut savoir qu'elle a pour nom de baptême Marie.

Votre patronne
Fit un enfant sans son mari :
Bel exemple qu'elle vous donne!
N'imitez donc pas à demi
Votre patronne.

Pour cette affaire
Savez-vous comme elle s'y prit?
Comme vous, n'en pouvant pas faire,
Elle eut recours au Saint-Esprit
Pour cette affaire.

La renommée
Vanta partout ce trait galant :
Elle n'en est que mieux famée.
Ne craignez pas, en l'imitant,
La renommée.

Beau comme un ange,
Sans doute, Gabriel était :
Vous ne devez pas perdre au change :
L'objet qui plaît est, en effet,
Beau comme un ange.

Belle Marie,
Si j'étais l'archange amoureux
Destiné pour cette œuvre pie,
Que je vous offrirais de vœux,
Belle Marie!

JUIN.

17. — M. le comte de Clermont est mort avec le même courage qu'il avait montré dans tout le cours de la longue et dou-

loureuse maladie qui l'a conduit au tombeau. Il était membre de l'Académie française, où il laisse une place vacante.

Il passe pour constant que, le vendredi où il a reçu le viatique, le célébrant lui ayant demandé à haute voix, suivant l'usage, dans le cours du discours ordinaire, s'il pardonnait à ses ennemis, S. A. S. répondit, avec beaucoup de fermeté et de sang-froid, qu'elle ne croyait pas en avoir; qu'au surplus, elle leur pardonnait à tous, même au chancelier, qu'elle regardait moins comme son ennemi personnel que comme celui du roi et de l'État.

M. le comte de Clermont était dans la grande dévotion depuis quelques années; et la continuité de ses liaisons avec madame de Tourvoi, ci-devant mademoiselle le Duc, sa maîtresse, aussi livrée à la haute piété, faisait présumer qu'il y avait un mariage de conscience entre eux. On assure qu'elle n'a point disparu de son appartement pendant la cérémonie de la réception des sacrements; ce qui confirmerait le bruit général.

Ce prince tenait tous ses biens du roi, et ne laisse qu'environ 30,000 livres de rentes, en fonds, dont il a distribué l'usufruit, par un testament, à toute sa maison.

M. le chancelier, qui avait extrêmement à cœur de faire faire un acte de ressort par son parlement dans la maison de ce prince, s'est donné beaucoup de soin pour faire requérir la mise des scellés par quelque créancier; mais aucun n'a voulu se prêter à ses vues; ce qui a évité le tapage qu'aurait occasionné la descente des commissaires du nouveau tribunal.

On ajoute, à l'égard de M. le comte de Clermont, qu'après avoir témoigné aux princes combien il était sensible à leur attachement, et aux marques plus particulières d'amitié qu'ils lui donnaient dans ses derniers moments, il les a exhortés à rester toujours unis entre eux, et à vivre dans la plus parfaite intimité.

Les princes étant exclus de la présence du roi, M. le prince de Condé n'a pu satisfaire à son devoir, et aller notifier lui-même au roi la mort de son oncle. On prétend que M. le comte de la Marche, assidu à se faire instruire de ce qui se passait, est parti sur-le-champ pour Marly.

23. — Le sieur Trial, l'un des directeurs de l'Opéra, est mort

subitement cette nuit. Il avait du talent; il a fait quelques petits morceaux de musique assez agréables. On donne actuellement l'*Acte de Flore*, de sa composition, mais où les connaisseurs trouvent qu'il n'avait pas assez de vigueur pour travailler en grand, et former cet ensemble qui constitue le vrai génie.

AOUT.

1er. — Le sieur Prépaud, ministre de l'évêque de Spire à la cour de France, vient de mourir. Il est question de faire conférer cette place à l'abbé de Voisenon. M. le duc d'Aiguillon cherche à le faire nommer par cet évêque. C'est à l'occasion de son entrée future dans le corps diplomatique que M. Duclos, secrétaire de l'Académie française, lui a dit ce joli mot, si fin et si juste : *Je vous félicite, mon cher confrère; vous allez donc enfin avoir un caractère!*

13. — Mademoiselle Arnould, si célèbre au théâtre par ses talents, et dans le monde par ses bons mots, après s'être égayée aux dépens de tant d'autres, vient de fournir matière aux rieurs par le mariage le plus sot. Elle a épousé, suivant la rumeur publique, un jeune directeur des Menus, sans mérite, et dont le talent consiste à avoir eu l'adresse d'enlacer à ce point une actrice coryphée de la scène lyrique, et qui d'ailleurs a une fortune assurée.

15. — *Extrait d'une lettre de Londres, du 7 août* 1771.

« Le *Gazetier cuirassé* est attribué ici à un nommé Morande, qui ne s'en cache pas, dit-on. C'est bien un livre à renier cependant, par les dangers que doit courir son auteur, s'attaquant au roi même, à madame la comtesse du Barri, à M. le chancelier, à M. le duc de la Vrillière, à M. le duc d'Aiguillon, à M. Bourgeois de Boynes, à M. l'abbé Terray, etc. Pour égayer davantage les matières politiques, qu'il traite déjà très-lestement, il y a joint des notices de quantité de filles d'Opéra; ce qui forme une rapsodie très-informe et fort méchante, dans le goût du *Colporteur*. Les anecdotes, vraies ou fausses, en sont quelquefois très-récentes, et il en est qui ne remontent pas à plus de trois ou quatre mois avant la naissance de la brochure imprimée il y a environ un

is. Du reste, elle est fort chère, même ici, où elle coute une née.

Le livre est précédé d'une estampe qui représente le gazetier u en espèce de hussard, un petit bonnet pointu sur la tête, visage animé d'un rire sardonique, et dirigeant de droite et gauche les canons, les bombes, et toute l'artillerie dont il est ironné. »

SEPTEMBRE.

19. — Mademoiselle de Lespinasse est une fille de qualité, qui es prétentions au bel esprit et à la philosophie. Elle tient une èce de bureau littéraire chez elle, où préside M. d'Alembert, y loge. M. l'abbé Arnaud, M. Suard, M. Gaillard, M. de Harpe, y dominent en second. Cela a donné lieu aux deux épimmes suivantes. La première est contre M. d'Alembert, it le vrai nom est *Jean le Rond*. Il faut savoir qu'il est mem-de l'Académie des sciences et de l'Académie française.

Maître le Rond très-lourdement écrit,
Maître le Rond très-faussement raisonne;
Rien n'est plus clair pour quiconque le lit :
Il a pourtant une double couronne.
Maître le Rond au Louvre approfondit
L'art des calculs, et juge le génie.
Apprenez-moi, disais-je à son amie,
Comment cela? Comment, dit Aspasie?
Savant léger et pesant bel esprit,
N'a-t-il pas droit à chaque Académie?

La seconde roule sur la cabale faite, par la même demoiselle, ir introduire à l'Académie française, au moyen du crédit y a M. d'Alembert, l'abbé Arnaud, M. Gaillard, etc.

Le jour qu'Arnaud fut de l'Académie,
La Lespinasse, en riant du succès,
Disait partout : Grâce à mon industrie,
Voilà déjà deux grands hommes de faits.
A qui donner la place du génie
A l'avenir? Il nous reste *Suard*,
Bien lourd, bien froid, comme monsieur *Gaillard*.

Et quand enfin la noble compagnie,
Par tant d'affronts, sera bien endurcie
Au déshonneur, il nous faudra peu d'art
Pour y glisser la Harpe et Mélanie.

OCTOBRE.

7. — Le sieur Audinot, ci-devant acteur de l'Opéra-Comique, et qui, depuis la transfusion de cette troupe dans celle des comédiens italiens, s'est trouvé dans le cas de s'évertuer par lui-même, après avoir tenté différentes manières de faire valoir son talent, a formé d'abord un théâtre de marionnettes, auquel ayant ajouté un petit nain propre au rôle d'arlequin, il a acquis une sorte de vogue, et s'est porté à de plus hautes entreprises : il a fait bâtir un théâtre charmant, et enfin s'est constitué directeur d'une troupe de petits enfants, auxquels il apprend à jouer la comédie, et qui, par leurs grâces naïves, attirent une infinité de monde. Deux auteurs disgraciés comme lui du Théâtre-Italien, MM. de Plainchesne et Moline, se sont adonnés à lui faire des pièces. La liberté qu'ils ont cru propre à ce genre de spectacle leur a donné lieu d'y glisser beaucoup de polissonneries. Les filles se sont portées en foule de ce côté-là, et beaucoup de libertins, d'oisifs et de freluquets, avec elles. Ce monde en a attiré d'un autre genre. Les femmes de la cour, qui, en cette qualité, se croient au-dessus de tous les préjugés, n'ont pas dédaigné d'y paraître; et ce théâtre est la rage du jour. Il est encore plus fréquenté que Nicolet, dans le temps de son singe.

Les amateurs du théâtre sont enchantés de cette fureur, en ce qu'ils espèrent que la troupe des enfants d'Audinot sera une espèce de séminaire où se formeront des sujets d'autant meilleurs qu'ils annoncent déjà des dispositions décidées, et donnent les plus grandes espérances. Mais les partisans des mœurs gémissent sincèrement sur cette invention, qui va les corrompre jusque dans leur source, et qui, par la licence introduite sur cette scène, en forme autant une école de libertinage que de talents dramatiques.

22. — On a beaucoup parlé dans le public du portrait en pied de Charles I[er], roi d'Angleterre, par Vandyck, acheté, il y a

quelques mois, 20,000 livres par madame la comtesse du Barri. Cette dame l'a placé dans son appartement auprès de celui du roi, et il paraît que ce n'est pas sans dessein. On assure que toutes les fois que sa majesté, revenant à son caractère de bonté naturelle, semble fatigué de sa colère et paraît vouloir se tourner vers la clémence, elle lui représente l'exemple de l'infortuné monarque : elle lui fait entendre que peut-être ses parlements se seraient-ils portés à un attentat de cette espèce, si M. le chancelier ne lui avait fait entrevoir leurs complots insensés et criminels, et ne les avait arrêtés avant qu'ils fussent formés au degré de noirceur et de scélératesse où ils auraient pu parvenir. Quelque absurde, quelque atroce que soit l'imputation, elle enflamme le prince pour le moment ; et c'est du pied de ce tableau que partent les foudres destructeurs qui vont frapper la magistrature et la pulvériser dans les extrémités les plus reculées du royaume.

On sent parfaitement qu'une calomnie aussi atroce, aussi réfléchie, aussi combinée, ne peut partir du cœur tendre et ingénu de madame la comtesse du Barri, et que les alarmes qu'elle donne au roi lui sont inspirées par des conseillers d'une politique aussi adroite qu'infernale.

Cette anecdote, justifiée par les événements, est attestée par des courtisans, dont le témoignage est d'un grand poids.

26. — Voici le temps qui approche où l'Académie française doit procéder à l'élection du successeur de M. le comte de Clermont. Beaucoup de candidats, suivant l'usage, sont sur les rangs ; mais, depuis l'aventure du sieur de la Harpe, le sieur le Mierre augmente sa prétention. Il disait l'autre jour dans une société, avec une emphase poétique, que sa tragédie d'*Hypermnestre* (la seule qui ait réussi) lui donnerait l'entrée ; que son sceptre de Neptune (allusion à un assez beau vers d'une de ses pièces couronnées),

Le trident de Neptune est le sceptre du monde,

lui ouvrirait le passage; et qu'enfin les vers de son poëme de la *Peinture* le pousseraient par le cul. — *On a toujours eu raison de dire,* reprit en ce moment avec vivacité l'abbé Delille, traducteur des *Géorgiques,* et aussi aspirant, *que tes vers*

étaient des bou.... de vers. Cette saillie, peu décente dans la bouche d'un abbé, et exprimée en termes grossiers, parut extrêmement heureuse pour la critique fine et judicieuse, et fit beaucoup rire par sa tournure grivoise.

NOVEMBRE.

2. — M. le duc d'Aiguillon écarte insensiblement de son département tous ceux qui passaient pour créatures de M. le duc de Choiseul, ou que leur attachement connu à son prédécesseur lui rend suspects. C'est par ce motif qu'on assure que M. de Rulhière vient de perdre sa place, et la pension qu'il avait sur les affaires étrangères. Cet homme de lettres, connu par des pièces de poésie, l'est surtout par une histoire qu'il a écrite de la dernière révolution de Russie, dont il a été témoin oculaire, comme secrétaire d'ambassade alors résidant en cette cour. Cet ouvrage, encore manuscrit, est, au gré de tous les connaisseurs qui en ont entendu la lecture, digne d'être comparé aux plus beaux morceaux de Salluste et de Tacite. M. le duc de Choiseul, qui connaissait tout le prix de l'écrivain, avait jugé à propos de l'attacher à son ministère, comme un homme de talents très-distingué dans cette partie.

On prétend que l'impératrice de Rusie a fait faire à M. de Rulhière les offres les plus séduisantes pour l'engager à se dessaisir de son manuscrit; mais qu'il a répondu à cette souveraine qu'il lui était impossible de la satisfaire, le double de son histoire se trouvant entre les mains d'un ami dont il ne pouvait le retirer. Il a, du reste, assuré sa majesté impériale que son ouvrage ne verrait jamais le jour par l'impression, du vivant de l'auteur.

26. — La fête donnée à madame la comtesse de Provence par madame la comtesse de Valentinois, le 21 de ce mois, consistait en la représentation de *Rose et Colas,* opéra-comique ancien, et que les acteurs du Théâtre-Italien ont exécuté. A ce spectacle a succédé un petit divertissement en trois actes, relatif à la convalescence de la princesse. L'abbé de Voisenon et Favart s'étaient évertués pour y faire de l'esprit. Le tout a été suivi de couplets, où ces auteurs ont associé, aux éloges de madame

la comtesse de Provence, ceux du chancelier et de ses opérations, et conséquemment des épigrammes satiriques contre le parlement et la magistrature. M. de Maupeou, qui déroge sans cesse à la gravité de son état, n'a pas manqué de se trouver à la fête, ainsi que tous les ministres qui y avaient été invités.

27. — Bien des gens ignoraient ce qu'était devenu le sieur de Moissi, auteur connu surtout par la *Nouvelle École des femmes*, comédie assez jolie, et qui a eu beaucoup de succès au Théâtre-Italien. On a su depuis qu'il s'est rendu à la Trappe il y a quelque temps, et qu'il y avait passé deux mois, au bout desquels il avait été obligé d'en sortir, comme il arrive à presque tous ceux qu'un zèle indiscret et aveugle y conduit.

28. — M. de Belloi a été élu samedi dernier à l'Académie française, comme on l'avait prévu et annoncé.

DÉCEMBRE.

7. — *Couplet en centurie.*

Malgré Discorde et ses noirs émissaires,
De la Justice ardera le flambeau;
A la Chicane on rognera les serres,
Et Thémis sera sans bandeau.

Tel est le couplet chanté à la fête de madame de Valentinois: il fait beaucoup de bruit et est en centurie, comme on voit. C'est une sibylle qui le débite à la suite de beaucoup d'autres, où l'on annonce l'*âge d'or* aux Français.

Le public n'est pas revenu de l'indignation qu'il a conçue contre l'abbé de Voisenon. Celui-ci, qui en a d'abord reçu les compliments de la cour et du chancelier, voudrait aujourd'hui tout mettre sur le compte de Favart. Mais comme on sait que cet auteur fait tout en commun avec l'abbé, il n'est cru de personne. Il paraît constant qu'ayant été au Palais-Royal pour détruire les fâcheuses impressions d'un pareil bruit, M. le duc d'Orléans, qui jusqu'à présent avait eu des bontés pour lui, lui a tourné le dos.

L'abbé de Voisenon n'a pas été mieux accueilli de ses confrères à l'Académie française. Ils n'ont osé s'expliquer avec la

sévérité qu'ils lui auraient montrée en toute autre occasion; mais l'accueil glacial qu'il en a reçu lui a fait connaître ce qu'on pensait sur son compte. On ajoute qu'il a voulu entrer en explication; et, dans le cours de sa justification, ayant dit, en se plaignant de la méchanceté de ses envieux, *qu'on lui prêtait beaucoup de sottises... Tant pis, monsieur l'abbé,* a repris vivement l'un d'eux (M. d'Alembert, ajoute-t-on), *on ne prête qu'aux riches.*

Madame la comtesse de Valentinois n'est pas plus épargnée dans le public. On veut que madame la comtesse de Provence ait affecté de ne lui faire aucun remercîment; que cette dame, piquée de ce silence, en lui rendant ses devoirs, lui ait demandé comment elle avait trouvé la fête qu'elle avait eu l'honneur de lui donner? Sur quoi la princesse aurait répliqué avec étonnement: *Une fête à moi, madame! Je sais que vous en avez donné une dont j'ai pris ma part; mais je ne vous ai point remerciée, parce que j'ai cru qu'elle était pour madame du Barry ou pour M. le chancelier.*

En effet, on sait que madame de Valentinois est, depuis le commencement de la faveur de madame du Barry, une de ses complaisantes; et à cette fête elle lui fit des politesses, et lui témoigna des attentions si marquées, que ce partage ne pouvait que paraître très-malhonnête et très-indécent à madame la comtesse de Provence. Quoi qu'il en soit, les dépenses que madame de Valentinois a faites à cette occasion sont bien compensées par 15,000 livres de pension qu'on vient de lui faire.

29. — M. Helvétius est mort, il y a quelques jours, d'une goutte remontée. C'était le fameux auteur du livre *De l'Esprit*, pour lequel il a essuyé taut de persécutions, ainsi que son censeur et ami M. Texier. On lui reproche de n'avoir pas reconnu, comme il convenait, l'importance du service qui avait coûté si cher à ce dernier, puisqu'il en avait perdu sa place de premier commis des affaires étrangères, et qu'il s'est trouvé ensuite fort mal à l'aise. Le philosophe, de son côté, avait été obligé de gauchir dans ses principes, et de donner aux dévots la satisfaction de le voir se rétracter. Il a paru se repentir de sa faiblesse dans ses derniers moments, où, voyant qu'il n'y avait plus rien à dissimuler, il a

refusé constamment de s'asservir au cérémonial usité dans pareil cas. M. le curé de Saint-Roch n'a pu convaincre cet incrédule : on ne lui a cependant pas refusé les honneurs de la sépulture chrétienne ; ce qu'on craignait fort dans ce temps, où M. l'archevêque a repris le gouvernement spirituel de cette capitale dans toute sa sévérité.

M. Helvétius avait été fermier général. Il quitta volontairement cette place lors de son mariage avec mademoiselle de Ligneville, fille de qualité d'une des premières maisons de Lorraine, se trouvant assez riche, et craignant de souiller son alliance par un titre aussi sordide. On remarqua dans le temps, assez plaisamment, que le sieur la Garde, qui avait épousé la sœur, eut, en vertu de ce mariage, au contraire, un bon de fermier général ; et l'on dit que l'une refaisait ce que l'autre avait défait.

(1772.)

JANVIER.

5. — On sait que M. Diderot est honoré des bontés particulières de l'impératrice de Russie, et qu'il est comme son agent littéraire dans cette capitale. Il s'est mêlé en cette qualité du marché fait, pour cette souveraine, du cabinet de tableaux de M. le baron de Thiers, qu'elle a acheté en entier. Cela a donné lieu à quelques conférences entre M. Diderot et les héritiers du défunt, dont est M. le maréchal de Broglio, par sa femme. Ce maréchal, très-honnête, a pour frère le comte de Broglio, par fois très-mauvais plaisant. Un jour qu'il se trouvait à une conférence du philosophe en question avec M. le maréchal, il voulut le tourner en ridicule sur l'habit noir qu'il portait. Il lui demanda s'il était en deuil des Russes. *Si j'avais à porter le deuil d'une nation, monsieur le comte,* lui répondit M. Diderot, *je n'irais pas la chercher si loin.*

FÉVRIER.

13. — On raconte que dernièrement, à une fête que donnait M. le duc d'Aiguillon, il se trouvait au dessert une croquante

figurée, représentant les diverses parties de l'Europe et du globe, auxquelles correspond son ministère. Ce seigneur en offrit à madame la vicomtesse de Fleury, et lui demanda ce qu'elle voulait. Après les petites simagrées des jolies femmes : *Eh bien! monsieur le duc*, s'écria-t-elle, *donnez-moi la France, je la croquerai aussi bien qu'une autre.*

14. — Le mémoire de M. le duc d'Orléans est toujours secret, c'est-à-dire qu'on ne le fournit à personne ; mais son altesse permet aux gens de son conseil qui en ont d'en donner communication sans déplacer. On cite un passage de cet ouvrage bien remarquable et bien important : c'est celui concernant les apanages qu'il prétend devoir être accordés de droit aux princes de la famille royale *que la nation a élevée au trône par son choix ;* aveu précieux dans la bouche du premier prince du sang, et bien contradictoire à la proposition étrange avancée dans divers discours qu'on a fait tenir au roi, et que les parlements même ont eu la faiblesse de répéter : *que le roi ne tenait sa couronne que de Dieu.*

AVRIL.

19. — M. Duclos, qui vient de mourir, était historiographe de France ; et le duc de la Vrillière a envoyé en conséquence, à la levée du scellé du défunt, un commissaire du roi pour retirer tous les cartons relatifs à cette partie de son travail. Il s'est élevé une contestation à ce sujet entre les officiers de justice et ledit commissaire du roi, celui-ci voulant indistinctement emporter tout ce qui se trouvait étiqueté de cette manière, les premiers prétendant, au contraire, qu'ils devaient visiter auparavant lesdits cartons et les inventorier, pour examiner s'il n'y aurait aucun papier de famille. On ne sait pas encore la décision de la querelle.

On présume que l'objet du ministre était de soustraire tous les papiers qu'on pourrait trouver concernant l'affaire de M. de la Chalotais, avec qui l'académicien était extrêmement lié, et les remettre à son neveu M. le duc d'Aiguillon.

MAI.

8. — M. l'abbé Delille et M. Suard ont été élus hier membres de l'Académie française, pour occuper les deux places vacantes. M. le duc de Richelieu, qui présidait, et qui favorisait en apparence le dernier, dont l'élection semblait devoir être très-critique, a voulu profiter de la prépondérance de voix qu'il connaissait pour lui; et quoique la règle soit de ne faire qu'une élection dans une séance, il a proposé de procéder tout de suite à la seconde, ce qui a été fait. Il y a eu huit voix pour M. le Mierre, quatre pour M. de Chabanon, une pour M. Laujon, et quatorze pour M. Suard. Ils étaient vingt-sept votants, et dix-neuf candidats sur les rangs. On n'a pas été peu surpris de voir celui-ci l'emporter, dont tout le mérite consiste à avoir fait la *Gazette de France*, et à avoir traduit de l'Anglais Robertson une *Histoirè de Charles-Quint*.

10. — Hier samedi, comme l'Académie française était prête à se séparer, est arrivé une lettre de M. le duc de la Vrillière, qui lui annonçait que non-seulement le roi ne confirmait pas les deux élections du jeudi, mais les improuvait, comme ayant été faites dans la même séance, contre les statuts. On prétend que la lettre ajoutait aussi que les sujets ne lui étaient point agréables d'ailleurs; le premier comme trop jeune, et comme exerçant des fonctions incompatibles avec sa nouvelle place; c'est l'abbé Delille, qui est régent au collége de la Marche : et le second, comme ayant été renvoyé de la direction de la *Gazette* pour mécontentement de la cour. Quoi qu'il en soit, il est sûr que les élections sont à refaire; ce qui occasionne une fermentation considérable dans les gens de lettres, et surtout parmi les candidats.

13. — La fermentation de l'Académie française, à l'occasion de l'improbation de ses deux élections, n'est point calmée; on est très-mécontent de M. le maréchal de Richelieu, qui a joué le parti encyclopédique dans cette occasion. Comme faisant fonction de directeur, il avait donné à tous les votants, ce jour-là, un grand dîner : voyant que la cabale pour les récipiendaires était trop forte, il a paru se ranger de ce côté, et a demandé lui-

même, ainsi que l'on a dit, la double élection pour le jeudi, quoiqu'elle ne dût se faire qu'en deux séances. Mais, dans le compte qu'il est allé rendre ensuite au roi de ce qui s'était passé, il a provoqué la réponse de sa majesté, survenue à l'assemblée le samedi. Sur quoi il a été arrêté et fait des représentations, dont M. le duc de Nivernois a été chargé. Sa majesté y a répondu qu'elle ne s'opposait point à l'élection de l'abbé Delille, lorsqu'il aurait l'âge compétent; qu'à l'égard de M. Suard, elle se ferait rendre compte des motifs d'exclusion personnelle; mais qu'elle voulait qu'on procédât à une nouvelle élection : sur quoi l'Académie a arrêté d'itératives représentations.

Le samedi, on fit des reproches à M. de Richelieu sur la perfidie dont il avait usé; on lui dit qu'il aurait bien dû prévenir l'Académie sur les volontés de sa majesté, les sonder, etc. *Moi, messieurs*, répondit le maréchal persifleur, *le roi me parle, mais je ne parle point au roi; je ne puis interroger sa majesté sur ses goûts. Demandez au sieur Nestier, qui a fourni peut-être vingt mille chevaux au roi; il est encore à savoir celui qui a plu davantage à ce monarque.*

14. — Il court une épigramme en énigme assez plaisante, sur M. de la Harpe; elle roule sur son nom :

J'ai sous un même nom trois attributs divers;
Je suis un instrument, un poëte, une rue :
Rue étroite, je suis des pédants parcourue;
Instrument, par mes sons je charme l'univers;
Rimeur, je t'endors par mes vers.

19. — M. le prince de Beauvau étant capitaine des gardes de service, et de l'Académie française, a eu le courage de remontrer personnellement au roi le tort que portait à la liberté des suffrages de cette compagnie l'exclusion que sa majesté venait de donner à deux membres élus. Il lui a cité l'exemple de Louis XIV, dont la religion surprise lui fit rejeter le choix de la Fontaine, et qui, mieux instruit, leva sa défense. Sur quoi le monarque lui a répondu : *Je ne savais pas ce trait-là; mais ce qui est fait est fait.* Messieurs de l'Académie voyant qu'ils ne pouvaient se flatter d'avoir justice à cet égard, sur l'insinuation

même qu'ils ont reçue qu'on ne cherchait qu'à exciter une résistance de leur part, pour avoir un prétexte de dissoudre ce corps, se sont humiliés sous la main qui les frappait, et ont fixé une nouvelle élection pour le samedi 23.

Quelques-uns des candidats ont fait acte de générosité, et ont écrit à M. d'Alembert, le secrétaire actuel de l'Académie, qu'ils se désistaient de leur concurrence pour cette fois, ne voulant pas profiter de la disgrâce de deux gens de lettres désignés par un choix libre, contre lequel il ne leur appartenait pas d'aller. M. de Chabanon, M. Dorat, etc., sont de ce nombre.

L'acharnement du gouvernement contre les encyclopédistes et ceux qui leur sont attachés est d'autant plus inconséquent aujourd'hui, que tout récemment on vient d'accorder la place d'historiographe de France à M. Marmontel, un des grands héros de cette cabale, qui gémissait, il y a peu d'années, sous les anathèmes de l'Église, à l'occasion de son *Bélisaire,* le sujet d'un scandale général parmi les docteurs, et sur lequel il fut obligé de recevoir la correction, et de donner des désaveux dans le sens qui lui fut prescrit.

JUIN.

17. — On fait courir dans le monde des *revers* et des *légendes*, qui ne partent certainement pas de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Elles sont en général très-méchantes, et conséquemment font beaucoup de bruit. Les voici :

Revers et légendes.

La France. . . .	revers.	Un vaisseau battu par la tempête.
	légende.	*Ventis urgetur et undis.*
Le roi.	revers.	Un soleil éclipsé.
	légende.	*Abeunte nitebit.*
Les princes exilés.	revers.	Une lune.
	légende.	*Sole adversante refulget*
Le comte de la Marche. . .	revers.	Un mendiant.
	légende.	*Quid non cogit egestas !*
Les ducs protestants. . .	revers.	Un faisceau de traits.
	légende.	*Juncta corroborantur.*

Les autres ducs.	revers.	Un hameçon.
	légende.	*Mergens decipit et rapit.*
La comtesse du Barry. . . .	revers.	Un vase qui fuit.
	légende.	*Inde mali labes.*
Le chancelier.	revers.	Un volcan.
	légende.	*A splendore malum.*
Le duc de la Vrillière. . .	revers.	Une girouette.
	légende.	*Quocumque spirat, obsequor.*
M. Bertin, ministre. . . .	revers.	Un gagne-petit.
	légende.	*Parvis parva decent.*
M. l'abbé Terray.	revers.	Une sangsue.
	légende.	*Non missura cutem, nisi plena cruoris.*
Le marquis de Monteynard.	revers.	Une tortue.
	légende.	*Lentius ut cautius.*
M. le duc d'Aiguillon. . . .	revers.	Une roue.
	légende.	*Sursum, moxque deorsum.*
M. Bourgeois de Boynes. . . .	revers.	Un serpent au haut d'un arbre.
	légende.	*Rependo.*
Madame Louise.	revers.	Une chandelle qu'on mouche.
	légende.	*Minuitur ut elucescat.*
Archevêque de Paris. . . .	revers.	Une taupe.
	légende.	*Occulte laborat.*
Les jésuites. .	revers.	Une hydre à sept têtes.
	légende.	*Altero adhœrente tantum.*
Le peuple. . .	revers.	Un mouton.
	légende.	*Exuviis cumulantur opes.*
Les conseillers d'États. . . .	revers.	Des roseaux.
	légende.	*Flectere nostrum est.*
Les maîtres des requêtes. . .	revers.	Une flèche en l'air.
	légende.	*Mittentis pulsum sequetur.*
L'ancien parlement. . . .	revers.	Le temple de Thémis embrasé.
	légende.	*Novi sœculum Erostratis.*
Le nouveau parlement. . .	revers.	Un âne bâté et bridé.
	légende.	*Ad omnia paratus.*
Le grand conseil.	revers.	Un marronnier d'Inde.
	légende.	*Fructu cognoscitur arbor.*

La chambre des comptes. . .	revers.	Une cruche qui penche.
	légende.	*Inclinata ruit.*
La cour des aides.	revers.	Des abeilles.
	légende.	*Specula figentes pereunt.*
Les avocats au parlement. .	revers.	Un arbre, moitié vert moitié sec.
	légende.	*Altera parte resurget.*
Les proc. av. du parlement. .	revers.	Un oison.
	légende.	*Voce et penna notandus.*
Les procureurs supprimés. .	revers.	Un chien de basse-cour.
	légende.	*Fures allatrat.*

JUILLET.

8. — Une circonstance remarquable dans l'élection de M. de Bréquigny, reçu il y a peu de temps à l'Académie française, et qui semble généralement attestée, c'est que ce candidat a été proposé par M. d'Alembert comme n'étant d'aucun parti, et conséquemment comme ne pouvant déplaire à la cour; qu'on a dérogé pour lui à un article des statuts auquel on n'avait pas dérogé même pour le comte de Clermont, et qu'il a été nommé sans s'être présenté et sans avoir fait les visites.

AOUT.

17. — On prétend que depuis qu'on a découvert la statue de Louis XV, on y a trouvé la criminelle épigramme ci-jointe, qui avait déjà paru, et que des séditieux ont renouvelée :

Grotesque monument, infâme piédestal !
Les vertus sont à pied, le vice est à cheval.

27. — Un procès d'une espèce très-singulière doit se juger incessamment à l'Opéra. Une demoiselle *la Guerre*, fille des chœurs, a été trouvée en flagrant délit dans une loge pendant une répétition. Ces répétitions sont délicieuses pour les amateurs, en ce que tout est confondu, tout est ouvert, et qu'il y règne une liberté charmante. Le président de Meslay, de la chambre des comptes, est l'heureux mortel qu'on a surpris dans l'extase amoureuse. Il est question de décider quel genre de punition on infligera à l'actrice. Le sieur Rebel, directeur général, con-

sommé depuis longtemps dans la jurisprudence du code lyrique, doit présider à l'arrêt avec les directeurs particuliers. On croit qu'on appellera les matrones les plus expertes de la troupe, mais qui n'auront que voix consultative. Cette affaire rappelle celle de mademoiselle Petit, du même genre, qui fit tant de bruit il y a nombre d'années, et dans laquelle il parut des *factums* très-plaisants.

SEPTEMBRE.

5. — Mademoiselle du Thé est une des courtisanes les plus renommées aujourd'hui dans cette capitale. L'honneur qu'elle a eu de donner les premières leçons du plaisir à M. le duc de Chartres l'a mise dans une grande vogue. C'est une blonde fade, d'une figure moutonnière, qui n'annonce aucune pétulance, aucun esprit, mais à la mode; c'est tout dire. Elle appartenait en dernier lieu au marquis de Genlis, qui, marié à une des plus jolies femmes de la cour, trouva plus doux de se ruiner avec cette fille. Celle-ci sentant que les facultés de son amant baissaient, a pris le parti de le congédier. Milord d'Egremont est l'heureux mortel qu'elle veut bien admettre aujourd'hui à sa couche, moyennant mille louis pour la première nuit, et mille écus par mois. Ces serments réciproques seront sans doute bien exécutés, car tout Paris en est témoin, et c'est la nouvelle du moment.

18. — L'Académie française a nommé une députation vers M. le cardinal de la Roche-Aymon, pour lui demander une abbaye en faveur de l'abbé Maury. Cet orateur, dimanche dernier, avait présenté son discours à son éminence, qui l'a très-bien accueilli, lui a déclaré être prévenu de la démarche de l'Académie en sa faveur, être très-bien disposé, et l'a retenu à dîner pour mercredi avec les députés, jour auquel ils ont dû voir ce prélat.

OCTOBRE.

6. — Le jour du décintrement du pont de Neuilly, à l'arrivée de sa majesté, les soldats et ouvriers seulement, gagés pour cela, ayant crié *vive le roi!* ces acclamations n'ont été répétées par aucune personne composant l'immensité des spectateurs, ce qui faisait un contraste très-remarquable, et dont en effet l'am-

bassadeur de Naples a témoigné sa surprise à quelqu'un qui l'accompagnait : *Mais*, lui a-t-on répondu, *lorsque le prince est sourd, les peuples sont muets.*

8. — Les demoiselles Verrière sont deux courtisanes du vieux sérail, puisque l'une d'elles a appartenu au maréchal de Saxe, et en a eu une fille ; mais leur opulence, la société distinguée qui va chez elles, leurs talents, et l'habitude où elles sont de donner des spectacles, y attire beaucoup de monde. C'est toujours quelque auteur en titre qui a la direction de leurs plaisirs. M. Colardeau, longtemps attaché à leur char, se trouve remplacé par M. de la Harpe. On y joue de temps en temps des pièces nouvelles qui n'ont paru sur aucun théâtre. Dimanche dernier, on y a donné *Julie*, comédie de M. Saurin, imprimée et non représentée. Elle a fait peu de sensation ; mais *l'Espiéglerie*, petite pièce en un acte, y a eu le plus grand succès : elle a paru d'une gaieté charmante, et M. de la Harpe y a supérieurement bien joué. L'ouvrage est du sieur *Billard du Monceau,* le parrain de madame la comtesse du Barry.

14. — Mondonville, maître de musique de la chapelle du roi, est mort la semaine dernière, à sa maison de Belleville. C'est une perte pour son art, quoiqu'il ne fît plus rien depuis longtemps. Il avait composé plusieurs ouvrages pour le théâtre lyrique, et surtout *Tithon et l'Aurore*, qui occasionna tant de rumeur dans son temps, et contribua beaucoup à faire expulser les bouffons. Il excellait pour le chant d'église, où il occupait le premier rang. Ses motets ont fait longtemps le fonds le plus riche du concert spirituel. Lorsqu'il quitta la direction de ce spectacle, il les retira, mécontent des offres de son successeur. Depuis il s'est arrangé, et avait passé un bail de neuf ans, moyennant 27,000 livres, à condition de fournir lesdits motets toutes les fois qu'il en serait requis, d'en diriger l'exécution, de battre la mesure, etc. Contre l'ordinaire de ses confrères, il était si avare, qu'il est mort sans médecin ni chirurgien, et faute de secours.

NOVEMBRE.

28. — Le sieur Thiriot est mort depuis peu de jours, âgé de soixante-seize ans ; il avait l'honneur d'être depuis longtemps le

correspondant littéraire du roi de Prusse : il s'était même acquitté de cette fonction lorsque ce monarque n'était que prince royal. C'est un homme de lettres qui n'avait rien produit ; mais, puissamment riche des productions des autres, il avait la tête meublée d'une quantité d'anecdotes extrêmement curieuses, et qu'on craint de perdre parce qu'il n'écrivait rien, se fiant beaucoup à sa mémoire. Il était bibliographe, et se connaissait très-bien en livres.

On lui fait le reproche d'avoir été l'espion de M. de Voltaire, c'est-à-dire, d'avoir entretenu une correspondance régulière avec ce grand poëte, où il lui rendait habituellement compte des ouvrages qui paraissaient contre lui, lui désignait ses ennemis, le mettait sur leur piste, et lui fournissait tous les matériaux nécessaires pour exercer ses vengeances implacables. Ce rôle, qu'on aurait pu attribuer à l'amitié intime dans laquelle il avait vécu avec le philosophe de Ferney, serait inexcusable, si, comme le prétendent les accusateurs du défunt, il ne l'eût joué qu'à titre de très-humble serviteur de M. de Voltaire et de son gagiste.

DÉCEMBRE.

24. — Mademoiselle Raucour a débuté hier aux Français, dans la tragédie de *Didon ;* elle faisait le rôle de cette reine ; c'est pour la première fois qu'elle paraissait. On ne peut exprimer la sensation qu'elle a faite, et, de mémoire d'homme, on n'a rien vu de pareil. Elle n'a que seize ans et demi : elle est faite à peindre ; elle a la figure la plus belle, la plus noble, la plus théâtrale ; le son de voix le plus enchanteur, une intelligence prodigieuse : elle n'a pas fait une fausse intonation ; dans tout son rôle, très-difficile, il n'y a pas eu le plus léger contre-sens, pas même de faux gestes. Un peu de roideur et d'embarras dans les bras est le seul défaut qu'on lui ait trouvé. Elle a ravi généralement. Elle est élève du sieur Brizard, et a appris dix-neuf rôles en six mois. C'est un vrai prodige, propre à faire crever de dépit toutes ses concurrentes les plus consommées.

27. — Le début de mademoiselle Raucour a été encore plus brillant hier que la première fois. La foule qui s'est rendue pour la voir a été telle, qu'on a été obligé de la laisser se déborder

jusque dans l'orchestre des musiciens et sur le théâtre. Quant à l'extérieur, on ne lui trouve d'autre défaut que d'être un peu trop grande, et d'avoir la tête trop petite pour son corps; elle n'a pas non plus les bras beaux : mais tous les moyens de l'intelligence et de l'âme sont à sa disposition, et elle les fait valoir déja au plus haut degré. Deux cabales puissantes s'élèvent contre elle : les deux Sainval, qui sentent toute leur infériorité, et mademoiselle Vestris, qui se voit déjà balancée par ce jeune sujet, excitent tous leurs partisans à atténuer le triomphe de leur rivale. Il paraît impossible qu'elles réussissent.

Le public est si satisfait du sieur Brizard, dont mademoiselle Raucour est l'élève, qu'à chaque fois il demande cet acteur pour annoncer, et le comble de ses applaudissements.

Mademoiselle Raucour, après avoir joué trois fois dans *Didon*, doit jouer successivement à trois reprises les rôles d'Émilie dans *Cinna*, et d'Idamé dans *l'Orphelin de la Chine.*

(1773.)

JANVIER.

1er. — M. le duc de Bourbon sera sûrement reçu cordon bleu aujourd'hui. Tout est disposé pour la cérémonie. C'est M. Bertin le ministre, grand trésorier de l'ordre, qui doit faire les fonctions de prévôt et maître des cérémonies, à la place de M. d'Aguesseau, qui a la goutte. En conséquence, cet officier, peu stylé au cérémonial, en a fait des répétitions tous ces jours-ci.

C'est à l'occasion de cette cérémonie qu'on a dit le joli bon mot, en réponse à la question sur le retour du prince de Condé à Versailles : Qu'y est-il allé faire? *Ses preuves.*

17. — Un prêtre, et le curé de Saint-Roch, sur la paroisse duquel est M. Piron, s'étant successivement présentés chez le moribond, ont été reçus tous deux par ce plaisant avec la même gaieté qu'il a répandue sur toute sa vie. Le premier l'ayant appelé *son cher frère*, il lui dit qu'il n'en avait jamais eu qu'un, qui était mort, et que c'était une bête; et lui a demandé si c'était en cette qualité qu'il comptait le remplacer? Quant au pasteur,

il ne l'a pas moins malmené, et celui-ci désespère d'en tirer parti.

18. — On cite un trait qui ferait beaucoup d'honneur à madame Geoffrin, s'il était vrai. On raconte que deux seigneurs russes ayant paru fort engoués de deux tableaux que cette dame avait achetés à la vente de feu Vanloo, elle leur avait déclaré qu'ils ne lui avaient coûté que 4,000 livres; qu'elle ne voulait point s'en défaire; que cependant, s'ils en étaient si passionnés, peut-être à force d'argent se laisserait-elle tenter. On ajoute que ces étrangers ayant acquiescé à la somme de 50,000 livres, madame Geoffrin ayant retiré ses 4,000 livres d'achat, avait envoyé le surplus à la veuve du peintre.

23. — M. Piron a été enterré hier... C'est sans doute une très-grande perte pour la littérature. Quoiqu'il ne fît rien depuis longtemps, il contenait au moins le faux goût, et s'opposait à ses progrès : il formait quelques gens de lettres qui s'étaient rangés sous ses étendards, et dès lors s'affichaient pour ennemis de M. de Voltaire, car il y avait une haine irréconciliable entre ces deux hommes célèbres. Un des plus grands regrets de M. Piron, en mourant, a été de ne pas survivre à son adversaire. Il était cependant le plus âgé; il avait plus de quatre-vingts ans : il était presque aveugle. Il avait été élu de l'Académie française; mais l'évêque de Mirepoix avait cru devoir s'opposer à la réception de l'auteur de l'*Ode à Priape*. On lui avait obtenu une pension de 1,000 livres sur la cassette du roi. C'est l'homme le plus fertile en bons mots qui ait peut-être jamais existé. On ne l'a jamais trouvé court, et, dans la vieillesse où il était parvenu, il avait encore la riposte vive et heureuse.

24. — Un plaisant a exprimé en vers les difficultés qu'on éprouve journellement à la Comédie pour y avoir place, lorsque mademoiselle Raucour joue; il lui a adressé à ce sujet un rondeau, genre de poésie antique qu'il a rajeuni pour cette actrice, dans lequel, en ne s'asservissant pas exactement aux règles, il y a mis la chose la plus essentielle, ce qui en fait l'âme, une certaine naïveté maligne. Le voici :

A vous claquer quand tout Paris s'empresse,
Moi seul encor n'y suis point parvenu :

Déjà trois fois, étouffé dans la presse,
J'ai vu la grille et n'ai rien obtenu.
J'entends vanter vos talents, votre grâce;
De votre jeu l'on m'a peint la chaleur ;
Et comme un autre, obtenant une place,
J'eusse employé ma main de bien bon cœur
A vous claquer.

Je sais qu'on peut, en triplant l'honoraire,
Humaniser les traitants du parterre :
Mais payer triple enfin m'a retenu.
Eussiez-vous cru, jeune et faite pour plaire,
Qu'on regrettât d'employer un écu
Pour vous claquer?

!7. — Les détails de la mort de M. Piron sont précieux, et l'homme qu'ils concernent, et par le piquant qu'il savait ttre à toutes ses reparties. On a dit qu'il avait mal reçu le curé Saint-Roch. Ce dernier lui ayant objecté les divers écrits ndaleux qu'il pouvait avoir à se reprocher, l'autre lui répon- qu'il croyait avoir facilement expié tout cela par son *De fundis* et autres ouvrages de dévotion. Sur quoi le pasteur ant l'étonné, comme s'il n'eût rien fait en ce genre : « Eh, rdlé ! lui répliqua-t-il, monsieur le curé, est-ce que vous n'ê- fait que pour fouiller dans mes ordures ? »

Jn jour, sa nièce, nommée *Nanette*, lui ayant fait des repré- tations sur la nécessité de satisfaire aux cérémonies d'usage : u sais bien, dit-il, que je n'ai jamais aimé à mentir. Allons, l vienne, mais qu'on me donne mon grand *widercome;* » elet énorme dans lequel il buvait, comme s'il eût voulu faire ser ce calice par quelque chose de plus à son goût.

'ette nièce était mariée, à l'insu de son oncle, à un nommé ron, violon ; et quoique cet hymen fût fait depuis longtemps, s'imaginait que M. Piron l'ignorait absolument. Il disait de ps en temps : « J'en rirai bien après ma mort, Nanette a le uet. » Elle était en effet nantie d'un testament, dans lequel it : « Je laisse à Nanette, etc., *femme de Capron, musicien;* » qui prouve qu'il n'ignorait pas la supercherie, et qu'il avait

eu la générosité de ne rien diminuer de ses sentiments pour sa nièce.

Toute l'Académie française a été invitée à son enterrement; et, par une indécence qui a indigné tous les gens de lettres, aucun de ces messieurs ne s'y est trouvé.

C'est le sieur Bret qui est chargé de ramasser les manuscrits de ce grand homme, de les rédiger, et de donner l'édition de ses œuvres posthumes.

La plus curieuse sans doute serait un *Pironiana*, c'est-à-dire, le recueil de tous les bons mots et saillies qu'il a dit en sa vie. Mais il faudrait pour présider à ce travail un homme chaud comme l'auteur, et M. Bret n'est rien moins que tel.

FÉVRIER.

17. — *Le Barbier de Séville*, comédie de M. Caron de Beaumarchais, qu'on avait annoncée, est différée par une aventure très-singulière arrivée à l'auteur.

Il est fort lié avec M. le duc de Chaulnes (ci-devant Pequigny.) Celui-ci l'a introduit chez sa maîtresse, nommée Mesnard. M. de Beaumarchais est aimable et insinuant auprès des femmes, en sorte qu'il avait acquis une grande intimité auprès de celle-ci, chez laquelle il allait beaucoup depuis un an. Depuis quelques jours le duc de Chaulnes en a conçu une telle jalousie, qu'il a voulu le tuer. Il était d'abord convenu de se battre avec le sieur Caron, en présence de M. le comte de la Tour-du-Pin, pris pour juge du combat: mais ce seigneur n'ayant pu sur-le-champ se rendre à l'invitation, la tête du duc de Chaulnes s'est exaltée à un tel point, chez son rival même, qu'il l'a voulu tuer dans sa propre maison, et qu'il a été obligé de se défendre contre lui à coups de pieds et de poings, et même à son détriment, son adversaire étant un des plus gros, grands et vigoureux personnages de France. Les domestiques ont été obligés de s'en mêler: la garde, le commissaire sont arrivés, et l'on a dressé procès-verbal de cette scène tragi-comique. Il a fallu donner un garde à M. de Beaumarchais pour le garantir des fureurs de son adversaire, dont on cherche à guérir la tête.

MAI.

11. — Il paraît que les divers accidents survenus dernièrement
ı roi lui ont donné quelques inquiétudes sur sa santé; mais
ıe, ne voulant pas en laisser rien percer aux yeux de ses cour-
ians, il s'en est simplement ouvert au sieur de la Martinière,
n premier chirurgien, auquel il a grande confiance. Il l'a fait
oucher dans sa chambre, et a suivi ses conseils. On prétend
ıe sa majesté, en lui témoignant ses craintes sur le délabrement
e ses facultés, dit à cet Esculape : « Je vois bien que je ne suis
us jeune, qu'il faut que j'enraye. — Sire, lui a-t-il répondu,
ous feriez encore mieux de dételer. »

OCTOBRE.

14. — M. de Choiseul conserve sa liberté d'esprit dans sa dis-
âce. On cite un nouveau bon mot sorti de sa bouche, à l'oc-
sion du comte de Broglio. Ce seigneur, envoyé à sa terre de
uffec, en Angoumois, devait nécessairement passer par Am-
oise. Ses équipages défilaient avec l'appareil qu'il met à tout.
. de Choiseul fit semblant d'ignorer ce que c'était que tout
train. Il a demandé à qui il appartenait? On lui répond que
est à M. le comte de Broglio. « Eh! comment, s'écrie-t-il, on
disait ambassadeur, même ministre? Il s'en faut, monsieur
duc, lui répond-on; il est disgracié: il va en exil à sa terre
Ruffec. Ah! ah! dit-il en riant, je le reconnais bien là ; il a
oujours fait les choses au rebours : il prend le ministère par la
ueue. »

DÉCEMBRE.

29. — On a lu dans le *Mercure* des vers d'un seigneur russe
étendu, en l'honneur de M. de la Harpe, que cet adjoint au
urnal en question y avait insérés modestement, ce qui a donné
eu à l'épigramme suivante, qu'on attribue à un M. Ginguené,
ébutant dans la carrière :

N'a pas longtemps, un seigneur moscovite.
Grand connaisseur, d'un pauvre auteur sifflé

En vers français a prôné le mérite;
Dont le rimeur, d'orgueil tout boursouflé,
Dans son *Mercure* a colloqué l'épître.
Or, mes amis, savez-vous à quel titre
Telle patente il a pu mériter?
Ses vers, qu'ici nul ne veut écouter,
Ont à Moscou charmé plus d'une oreille;
Chacun y dit : Ma foi, sans le flatter,
Ce Français-là parle russe à merveille!

(1774.)

JANVIER.

20. — On n'a point encore la liste des croupiers et pensionnaires de la ferme générale, suivant le nouveau bail; on sait en gros que le total de cet objet se monte à trois millions de rente, ce qui fait presque la moitié du bénéfice. Quant aux acteurs et actrices, et gens à talents, dont les pensions sont hypothéquées sur cet objet, on explique la chose de deux façons, ou en ce qu'ils ne font que changer de lieu de recette, c'est-à-dire qu'en place d'être portés sur l'état des menus, dont on supprimera les charges d'intendants, ils le seront sur celui de la ferme générale; ou bien en ce qu'ils ne sont pas en nom et seulement en sous-ordre, c'est-à-dire que tous les enfants de France, princes et princesses, auront assigné une certaine somme sur ces fonds, qu'ils seront maîtres de faire donner aux particuliers qu'ils voudront obliger par humanité, par charité, par bienfaisance, ou en reconnaissance des amusements qu'on leur aura procurés.

Mademoiselle Arnould, à qui l'on avait annoncé qu'elle avait une croupe, a écrit à cette occasion une lettre très-plaisante à M. l'abbé Terray; et l'on assure que ce ministre, qui entend raillerie, y a répondu très-agréablement. Voici copie de l'une et l'autre lettre :

Lettre de mademoiselle Arnould, de l'Opéra, à M. l'abbé Terray, contrôleur général des finances, à l'occasion du bruit qui courait qu'elle avait une croupe dans la ferme générale.

« Monseigneur,

« J'avais toujours ouï dire que vous faisiez peu de cas des « arts et des talents agréables : on attribuait cette indifférence à « la dureté de votre caractère. Je vous ai souvent défendu du « premier reproche; quant au second, il m'aurait été difficile de « m'élever contre le cri général de la France entière. Cependant « je ne pouvais me persuader qu'un homme aussi sensible que « vous aux charmes de notre sexe pût avoir un cœur de bronze. « Vous venez bien de prouver le contraire. Vous vous êtes oc- « cupé de nous au milieu de l'affaire la plus importante de votre « ministère. Forcé de grever la nation d'un impôt de 162 mil- « lions, vous avez cru devoir en réserver une légère partie pour le « théâtre lyrique et pour les autres spectacles. Vous savez qu'une « dose d'Allard [1], de Caillaud [2], de Raucour [3], est un narco- « tique sûr pour calmer les opérations douloureuses que vous « lui faites à regret. Véritable homme d'État, vous en prisez les « membres suivant l'utilité dont ils sont à vos vues. Le gouver- « nement fait sans doute en temps de guerre grand cas d'un « guerrier qui verse son sang pour la patrie; mais en temps de paix « le coup d'œil d'un militaire mutilé ne sert qu'à affliger, qu'à « exciter les plaintes et les murmures du Français, déjà trop dis- « posé à geindre. Il faut des gens au contraire qui le distraient « et l'amusent : un chanteur, une danseuse sont alors des per- « sonnages essentiels, et la distinction qu'on établit dans les ré- « compenses des deux espèces de citoyens est proportionnée à « l'idée qu'on en a. L'officier estropié arrache avec peine, et après « beaucoup de sollicitations et de courbettes, une pension mo- « dique; elle est assignée sur le trésor royal, espèce de crible « sous lequel il faut tendre longtemps la main avant de recueil-

[1] Danseuse de l'Opéra.

[2] Chanteur retiré de la Comédie-Italienne.

[3] Nouvelle actrice de la Comédie-Française.

« lir quelque goutte d'eau. L'acteur est traité plus magnifique-
« ment; il est accolé à une sangsue publique, animal nécessaire,
« qu'on fait ainsi dégorger en notre faveur de la substance la plus
« pure, dont il se repaît. C'est à pareil titre sans doute, monsei-
« gneur, c'est à la profondeur de votre politique que je dois at-
« tribuer le prix flatteur dont vous honorez mon faible talent.
« Vous m'accorderez, dit-on, une croupe : ce mot m'effrayerait de
« toute autre part; mais c'est une croupe d'or. Vous me faites
« chevaucher derrière Plutus. Je ne doute pas que, dressé par
« vous, il n'ait les allures douces et engageantes. Je m'y com-
« mets sous vos auspices, et cours avec lui les grandes aven-
« tures. Puissiez-vous en revanche, monseigneur, ne jamais
« trouver de croupe rebelle! Puissent toutes celles que vous vou-
« drez caresser, s'abaisser sous votre main chatouilleuse! Puisse
« la plus orgueilleuse se laisser dompter par vous, et recevoir
« votre grandeur avec ce frémissement délicieux, présage du plus
« heureux voyage, toutes les fois que vous galoperez dans les
« champs fortunés d'Idalie.

« Je suis avec un profond respect,

« Monseigneur,

« Votre, etc.

« Paris, ce 4 janvier 1774. »

Réponse de M. le contrôleur général à mademoiselle Arnould.

« Versailles, le 8 janvier 1774.

« On vous a mal informée, mademoiselle; vous n'avez point de
« croupe dans le nouveau bail : ainsi vous ne chevaucherez der-
« rière aucun fermier général. Mais il vous est très-permis d'en
« faire chevaucher quelqu'un devant ou derrière vous. Cet accou-
« plement ne vous sera pas moins utile; il est même plus com-
« mode, en ce que, pour la mise, il n'exige qu'un très-petit fonds
« d'avance.

« Je suis, mademoiselle, tout à vous.

« L'ABBÉ TERRAY. »

FÉVRIER.

— M. le comte de Lauraguais, ce seigneur aimable, dont nd de gaieté inépuisable est si merveilleusement secondé a vive imagination, après avoir amusé Londres, est venu ir cette capitale par ses saillies et ses plaisanteries ingénieu- on en raconte une charmante.

, ces jours derniers, formé une assemblée de quatre docteurs faculté de médecine, appelés en consultation. La question de savoir si l'on pouvait périr d'ennui. Ils ont tous été pour mative; et après un long préambule, où ils motivaient leur ient, ils ont signé de la meilleure foi du monde. La famille brancas est assez généralement composée de personnages , hypocondres, vaporeux, mélancoliques, etc. Ils ont cru s'agissait de quelque parent du consultant, et ils ont décidé s seul remède était de dissiper le malade, en lui ôtant de is les yeux, surtout, l'objet de cet état d'inertie et de sta- n.

ni de cette pièce en bonne forme, le facétieux seigneur est a déposer chez un commissaire, et y porter plainte en même contre le prince d'Hénin, qui, par son obsession conti- autour de mademoiselle Arnould, ferait infailliblement l'ennui cette actrice, sujet précieux au public, et dont en articulier il désirait la conservation. Il y requiert en con- nce qu'il soit enjoint audit prince de s'abstenir de toute vi- iez elle jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement rétablie de la ie d'ennui dont elle est atteinte, et qui la tuerait, suivant la m de la faculté.

— Madame de Montglas est la femme d'un président de mbre des comptes de Montpellier, devenu chef du conseil le comte d'Eu. Il faut qu'elle soit encore jolie, puisqu'elle sionné une rivalité assez grande entre M. le prince de Nas- M. le comte d'Esterhazy, colonel de hussards, pour en nus à se battre au sujet de cette Hélène. Le dernier ayant essé, et la cordialité ayant succédé à la fureur, les deux eux sont convenus de s'en rapporter au choix de leur maî- , se donnant respectivement parole d'honneur de s'y con-

former, et de s'éloigner sans murmurer. La dame s'est expliquée en faveur du prince de Nassau. Celui-ci est entré en pleine jouissance; mais ayant un jour trouvé madame de Montglas chez un peintre avec M. d'Esterhazy, il en est survenu une autre rixe; et le scandale a été si grand, que le mari, informé des faits, a obtenu une lettre de cachet pour faire enfermer sa femme dans un couvent, où elle vient d'être conduite.

AVRIL.

11. — M. de Pezay est un auteur dans le genre de M. Dorat, son ami, et qui en cette qualité a cru avoir son talent, et s'est efforcé de le singer. Quoiqu'il ait fait de jolies choses, il n'en approche pas; il n'a ni chaleur ni nerf. Ce bel esprit petit-maître, d'une naissance ordinaire, a en outre des prétentions à la qualité, et porte des talons rouges : il se fait appeler marquis, et se donne des airs d'un homme de distinction. Il est rare, dans ce pays-ci, que le ridicule reste impuni : on a fait à cette occasion l'épigramme suivante :

Ce jeune homme a beaucoup acquis,
Beaucoup acquis, je vous assure :
En deux ans, malgré la nature,
Il s'est fait poëte et marquis.

MAI.

8. — C'est à trois heures du matin que sa majesté a dit au duc de Duras de faire venir l'abbé Maudoux, son confesseur. Sa majesté est restée quinze à seize minutes avec lui; ensuite elle a eu une conférence particulière avec M. le grand aumônier : enfin elle a reçu les sacrements. Avant, le cardinal de la Roche-Aymon a fait le discours suivant pour le roi :

« Quoique le roi ne doive compte de sa conduite qu'à Dieu « seul, il est fâché d'avoir causé du scandale à ses sujets, et déclare qu'il ne veut vivre désormais que pour le soutien de la « foi et de la religion, et pour le bonheur de ses peuples. »

La châsse de sainte Geneviève est découverte pour la maladie du roi.

Du reste, les moines ont fait ce qu'ils ont pu pour piquer da-

vantage la curiosité du public; ils ont formé une espèce de chambre noire dans l'enceinte où est la châsse, afin de faire mieux ressortir l'éclat des pierreries qui enrichissent la relique.

9. — M. l'archevêque de Paris n'a contribué en rien à la conversion de sa majesté; il n'est entré en aucune conférence avec elle, et le clergé est furieux contre lui du peu de zèle et de fermeté qu'il a déployés dans cette occasion. Les évêques qui sont à Versailles l'ont très-mal mené, et surtout le cardinal de Rohan. Mais les plaisants n'ont point laissé échapper cette occasion de jeter du ridicule sur le prélat. Pour entendre le bon mot, il faut savoir que M. de Beaumont a une maladie qu'on nomme la *dysurie*, qui fait pisser le sang, et qui a fait dire que cet archevêque *pissait le sang à Paris, et ne faisait que de l'eau claire à Versailles.*

10. — Dès le commencement de la petite vérole du roi, un médecin anglais, nommé Sutton, de la famille de ce nom, célèbre par une méthode particulière d'inoculation et par un spécifique contre cette maladie, se trouvant à Paris, il s'est présenté pour traiter sa majesté; mais nos docteurs français l'ont écarté bien loin. Depuis que sa majesté est désespérée, on a fait chercher cet étranger : M. le duc d'Orléans et madame Adélaïde lui ont offert cent mille écus pour donner son secret, et en laisser faire l'analyse avant d'en faire usage pour le prince. Il a prétendu que c'était un secret de sa famille, dont il n'avait point la clef, et que d'ailleurs il était trop tard.

11. — Madame la comtesse du Barry donne une grande vogue à l'almanach de Liége, devenu très-recherché depuis sa disgrâce. Dans ce livre bleu, il est fait mention au mois d'avril *d'une grande dame qui jouait un rôle dans une cour, et qui cessera de le faire.* Elle avait la modestie de s'attribuer la prédiction, et elle disait : *Je voudrais bien voir passer ce vilain mois d'avril.*

14. — Le transport du cadavre royal a en effet eu lieu au jour indiqué, et s'est fait avec une promptitude indécente et un dénument presque absolu de cérémonial. Les cabarets sur la route étaient remplis d'ivrognes qui chantaient. On parle entre autres d'un d'entre eux qu'on voulait expulser, et à qui l'on refusait de donner encore du vin : pour s'en débarrasser, on lui di-

sait que le convoi de Louis XV allait passer : *Comment,* s'est-il écrié, *il nous a fait mourir de faim pendant sa vie, et à sa mort il nous fera mourir encore de soif?*

15. — *Lettre du roi Louis XVI à M. le comte de Maurepas.*

« Dans la juste douleur qui m'accable, et que je partage avec « tout le royaume, j'ai de grands devoirs à remplir. Je suis roi, « et ce nom renferme toutes mes obligations; mais je n'ai que « vingt ans, et je n'ai pas toutes les connaissances qui me sont « nécessaires : de plus, je ne puis voir aucun ministre, tous ayant « vu le roi dans sa dernière maladie. La certitude que j'ai de « votre probité et de votre connaissance profonde des affaires « m'engage à vous prier de m'aider de vos conseils. Venez donc « le plus tôt qu'il vous sera possible, et vous me ferez grand « plaisir. »

16. — Ce qui rend la comtesse du Barry plus odieuse à la cour, c'est une anecdote qui passe pour certaine, et la fait regarder comme cause de la mort du roi. On prétend que dans une partie à Trianon, où il était question de dissiper sa majesté, toujours frappée de la mort subite du marquis de Chauvelin, de celle du maréchal d'Armentières, et bourrelée par les remords qu'avait excités dans son cœur l'évêque de Senez lors de son sermon du jeudi saint, on s'aperçut que le monarque avait jeté des yeux de concupiscence sur la fille d'un menuisier des environs; qu'on avait fait venir cette enfant, encore novice; qu'on l'avait décrassée, parfumée, et introduite dans le lit de sa majesté, pour qui ce morceau friand aurait été de dure digestion, si l'on ne l'eût aidé avec des confortatifs violents, ce qui lui avait effectivement été d'un grand secours, et procuré plus de plaisir qu'on en éprouve ordinairement à cet âge. On ajoute que cette enfant, se sentant déjà malade, avait eu beaucoup de peine à se prêter à ce qu'on en exigeait, et ne s'était rendue qu'intimidée par les menaces, et aiguillonnée par l'espoir d'une fortune. On ignorait qu'elle eût le germe de la petite vérole, qu'elle a communiqué au roi, et dont elle est morte avant lui.

17. — Le sieur Goys est un personnage jovial et plein d'esprit, qui a le talent de la pantomime au suprême degré, qui contrefait

surtout l'Anglais, et en a conservé la qualité de milord Goys. Il était fort lié avec le comte Jean, beau-frère de la comtesse du Barry. Celui-ci, au moment de la mort du roi, lui demanda conseil sur ce qu'il devait faire. *Ma foi*, *mon cher comte*, lui dit le facétieux milord après s'être frotté le front, *l'écrin*, *et des chevaux de poste*. Le du Barry s'indigne d'un tel avis. *Moi*, *fuir comme un coquin?* Le sieur Goys se frotte encore le front : *Eh bien !* lui répond-il, *des chevaux de poste et l'écrin*.

21. — Actuellement que, par les rapports de plusieurs témoins oculaires, on peut constater la conduite du feu roi dans ses derniers instants, il paraît que c'est de son propre mouvement que, le mercredi 4, sa majesté a dit à ceux qui l'entouraient : « Je n'ai point envie qu'on me fasse renouveler ici la scène de Metz : qu'on dise à madame la duchesse d'Aiguillon qu'elle me fera plaisir d'emmener madame la comtesse du Barry. » Que, dans la nuit du vendredi au samedi, sentant que sa langue s'embarrassait, il dit qu'on fît venir M. l'abbé Maudoux, son confesseur ; ce qu'ayant entendu le duc de Duras, ce seigneur dit au duc d'Orléans et aux autres spectateurs : « Monseigneur et messieurs, je vous prends à témoin que le roi demande son confesseur. » Que, sur le matin, sa majesté demanda le viatique, fit arranger elle-même tout ce qui était nécessaire pour cette cérémonie, et parut s'en occuper avec beaucoup de présence d'esprit, et avec indifférence ou au moins tranquillité.

Il paraît constant encore qu'avant sa mort le roi a demandé M. le Dauphin ; qu'on lui a représenté que son genre de maladie avait obligé sa majesté de défendre elle-même à ce prince d'entrer dans son appartement, ce qui avait arrêté sa volonté, et excité de sa part des regrets de ne pouvoir embrasser ses enfants avant de mourir.

28. — La reine, étant dauphine, avait témoigné son désir d'avoir une maison de plaisance à elle, où elle pût faire ce qu'elle voudrait. Sa majesté, qui en était instruite, lui a dit, il y a quelques jours : *Madame, je suis en état de satisfaire à présent votre goût. Je vous prie d'accepter pour votre usage particulier le grand et le petit Trianon : ces beaux lieux ont toujours été le séjour des favorites des rois, conséquemment ce doit être le*

vôtre. La reine a été très-sensible à ce cadeau, et surtout au compliment galant par où l'offre en a été terminée. Elle a répondu au roi, en riant, qu'elle acceptait le petit Trianon, à condition qu'il n'y viendrait que lorsqu'il y serait invité.

31. — Mademoiselle Arnould, chanteuse de l'Opéra, une des courtisanes les plus renommées pour ses bons mots, dit, en parlant de la mort du roi et de l'exil de madame du Barry, en déplorant le sort de ses semblables : *Nous voilà orphelines de père et de mère.*

JUIN.

4. — On est si disposé à regarder déjà M. le duc de la Vrillière comme retiré et même comme mort, qu'on lui a fait l'épitaphe suivante :

Ci-gît, dans ce petit tombeau,
Le petit monsieur Phelippeau,
Qui fut, malgré sa taille ronde,
Compté parmi les grands du monde,
Parce qu'il était, se dit-on,
Petit génie et grand fripon.

9. — *Chanson de M. Collé, sur le nouveau règne.*

AIR : *Des pendus.*

Or, écoutez, petits et grands,
L'histoire d'un roi de vingt ans,
Qui va nous ramener en France
Les bonnes mœurs et l'abondance.
D'après ce plan, que deviendront
Et les catins et les fripons ?

S'il veut de l'honneur et des mœurs,
Que deviendront nos grands seigneurs ?
S'il aime les honnêtes femmes,
Que feront tant de belles dames ?
S'il bannit les gens déréglés,
Que feront nos riches abbés ?

S'il dédaigne un frivole encens,
Que deviendront les courtisans ?

Que feront les amis du prince,
Autrement nommés en province ?
Que deviendront les partisans,
Si ses sujets sont ses enfants ?

S'il veut qu'un prélat soit chrétien,
Un magistrat homme de bien,
Combien de juges mercenaires,
D'évêques et de grands vicaires
Vont changer de conduite ! *Amen.*
Domine, salvum fac regem.

23. — On raconte que M. l'abbé de Sainte-Geneviève se trouvant à dîner dans une maison où il y avait beaucoup de monde, des jeunes gens l'entreprirent et le turlupinèrent sur sa sainte, dont la puissance paraissait bien nulle aujourd'hui, dont la châsse avait été découverte et descendue si inutilement [1]. Il les laissa dire ; et quand ils eurent fait tous leurs reproches : *Eh bien ! messieurs, qu'avez-vous à reprocher au ciel?* répondit-il. *Est-ce qu'il n'est pas mort ?*

JUILLET.

18. — On parle beaucoup de la croix de Saint-Louis que le sieur Bouret d'Érigny, fermier général, a obtenue de M. le duc d'Aiguillon. On a fait à cette occasion l'épigramme suivante :

D'un ordre militaire on décore un traitant :
A quel titre obtient-il ce ruban éclatant ?
Quels sont donc les exploits de sa valeur insigne ?
De la croix, par quel sang versé
Aujourd'hui s'est-il rendu digne ?
Eh ! comptez-vous pour rien celui qu'il a sucé ?

SEPTEMBRE.

7. — M. de Pont-de-Veyle, frère du comte d'Argental, ministre de Parme en France, vient de mourir. C'était un homme de beaucoup d'esprit, auteur de plusieurs ouvrages agréables, mais surtout de quelques comédies, presque les dernières qui nous rappellent le vrai genre. Il était extrêmement lié avec M. de Maure-

[1] Lors de la maladie du roi.

pas : ils avaient toujours vécu ensemble ; ils avaient composé de ces folies de société où, sous les apparences les plus frivoles, règne une philosophie aimable, ornée de grâces et pleine de gaieté. Ils ne passaient presque pas un jour sans se voir, et l'on peut juger combien cette séparation a dû être douloureuse pour le ministre.

30. — L'histoire de la poule au pot a occasionné le quatrain suivant :

Enfin la poule au pot sera donc bientôt mise !
On doit du moins le présumer,
Car, depuis deux cents ans qu'on nous l'avait promise,
On n'a cessé de la plumer.

OCTOBRE.

1er. — Un bon mot du comte d'Aranda mérite, quoique ancien, d'être recueilli, d'autant qu'il est peu connu, et ne se cite que dans le moment. Il remonte à la fin d'août, où le chancelier et l'abbé Terray ont été disgraciés. Quelqu'un disait devant ce seigneur : *Voilà une belle Saint-Barthélemi de ministres*, par allusion au jour de Saint-Barthélemi, que leur a été signifiée la lettre de cachet. *Oui*, répondit en souriant malignement la flegmatique excellence ; *mais ce n'est pas le massacre des Innocents*.

DÉCEMBRE.

1er. — Malgré son état d'humiliation, sous la flétrissure que lui a imprimée le parlement *Maupeou*, M. de Beaumarchais se ranime depuis la destruction de ce corps ; et il commence à faire le plaisant, et à se répandre en nouveaux bons mots. On assure même, ce qui est assez vraisemblable, qu'il songe à faire casser l'arrêt qui le blâme. Dans ce projet, sans doute, il est allé trouver un avocat, le plus agréable au parlement rentré, par son dévouement absolu et la cessation entière de toutes ses fonctions durant l'exil : ne l'ayant point trouvé, il a écrit, chez le portier, ce billet : « Le martyr Beaumarchais est venu pour voir la vierge Target. »

2. — M. Dupré de Saint-Maur, maître des comptes, et l'un des quarante de l'Académie française, vient de mourir à près de quatre-vingts ans. On ne connaissait de lui qu'une *Traduc-*

tion de Milton, encore qu'on lui conteste. Son *Essai sur les monnaies de France* n'est point un titre littéraire, et en général il passait pour un homme très-médiocre. Sa femme a beaucoup plus de prétentions au bel esprit : c'est une des virtuoses renommées de cette capitale.

14. — Au sujet d'une chanson des *Revenants*, de M. Collé, l'abbé de l'Attaignant a ranimé sa muse décrépite, et a adressé à l'auteur le couplet suivant, très-galant :

Est-ce Anacréon, est-ce Horace
Qui chantait ces vers pleins de grâce
Dans son printemps?
Collé, recevez-en la gloire,
Ou vous nous forcerez à croire
Aux revenants.

22. — *Extrait d'une lettre de Ferney, du 8 décembre* 1774.

« M. de Voltaire est un homme si illustre, que tout en est in-
« téressant. Je vais donc entrer dans des détails qui paraî-
« traient minutieux en tout autre cas. Sa vie ordinaire est de
« rester dans son lit jusqu'à midi. Il se lève, et reçoit du monde
« jusqu'à deux heures, ou travaille. Il va se promener en car-
« rosse jusqu'à quatre, dans ses bois ou à la campagne, avec son
« secrétaire, et presque toujours sans autre compagnie. Il ne
« dîne point, prend du café ou du chocolat. Il travaille jusqu'à
« huit, et se montre alors pour souper quand sa santé le lui per-
« met. On remarque depuis cet automne qu'elle est bien chan-
« celante, qu'elle varie d'un jour à l'autre; qu'il est si faible à
« certains jours qu'il est hors d'état de paraître, et que le len-
« demain on ne s'en aperçoit plus. Il est d'une gaieté charmante.
« J'ai visité et compté sa bibliothèque : elle est de six mille
« deux cent dix volumes. Il y en a beaucoup de médiocres, sur-
« tout en fait d'histoire. Il n'y a pas trente volumes de romans ;
« mais presque tous ces livres sont précieux par les notes dont
« M. de Voltaire les a chargés. Il a 150,000 liv. de rentes,
« dont une grande partie gagnée sur les vaisseaux. La dépense
« de sa maison se monte à 40,000 liv. environ : on en met 20,000
« pour le gaspillage, les incidents, etc. Restent 90,000 livres,

« qu'il amasse ou place. Il fait bâtir beaucoup de maisons, qu'il « loue à deux et demi pour cent. Il commande une maison à son « maçon comme un autre commanderait une paire de souliers à « son cordonnier. Il a grande envie que Ferney devienne con« sidérable; il secourt les habitants, et leur fait tout le bien « possible. En général, c'est lui qui se mêle de toute l'adminis« tration extérieure et intérieure de son bien. Madame Denis « n'y a rien à voir, et ne s'en mêle aucunement. J'ai visité l'é« glise et le tombeau de ce philosophe, qui est dans le cimetière « attenant l'église : il est de pierre de taille, et simple.

« Pour revenir aux détails intérieurs, vous seriez surpris com« ment le sieur Wagnière, qui de postillon du philosophe de Fer« ney est devenu son secrétaire et son ami, peut suffire seul « aux écritures immenses qu'il a.

« Une des choses qui font le plus d'honneur à M. de Voltaire, « c'est le soin qu'il prend de faire fleurir son village. Il y a éta« bli une manufacture de montres, qu'il protége par son crédit « et par son argent. En 1773, il est sorti de ce lieu quatre mille « montres, faisant un commerce d'environ 400,000 liv. Il y a « douze maîtres horlogers. Il y a entre autres un M. Delfin, « beau-frère du fameux Lépine, auteur d'une pendule curieuse « qu'il a présentée au feu roi comme étant de lui, et qui est « réellement l'ouvrage de l'autre.

« *P. S.* M. de Voltaire a reçu ces jours-ci, de Suisse, un mou« choir sur lequel est représentée l'histoire des jésuites. »

(1775.)

JANVIER.

9. — *Chanson de l'abbé de l'Attaignant.*

AIR : *Des billets doux.*

J'aurai bientôt quatre-vingts ans ;
Je crois qu'à cet âge il est temps
De dédaigner la vie :

Aussi je la perds sans regret,
Et je fais gaîment mon paquet.
Bonsoir, la compagnie.

Lorsque d'ici je partirai,
Je ne sais pas trop où j'irai;
Mais en Dieu je me fie :
Il ne peut me mener que bien ;
Aussi je n'appréhende rien.
Bonsoir, la compagnie.

J'ai goûté de tous les plaisirs,
J'ai perdu jusques aux désirs;
A présent je m'ennuie :
Lorsque l'on n'est plus bon à rien,
On se retire, et l'on fait bien.
Bonsoir, la compagnie.

17. — *Dialogue entre le roi et M. de Maurepas.*

LE ROI.

Mon contrôleur Turgot, dites-moi, quel homme est-ce?

LE COMTE DE MAUREPAS.

Sire, il a l'esprit juste et le cœur citoyen;
Il respecte les lois, les mœurs....

LE ROI.

Oh! c'est fort bien;
Mais jamais il n'entend la messe.

LE COMTE DE MAUREPAS.

Sire, je n'en sais rien : on tient tant de discours!
L'abbé Terray, dit-on, l'entendait tous les jours.

19. — M. le président de Malesherbes, déjà sûr des suffrages, a été élu membre de l'Académie [1] le jeudi 12 de ce mois. On attend avec impatience le jour de sa réception, qui sera très-brillante. C'est M. l'abbé de Radonvilliers, élu directeur par le sort, qui est chargé de lui répondre; et la façon de penser bien différente de cet ecclésiastique ne sera pas une des circonstances les moins piquantes de la cérémonie.

M. de Malesherbes a écrit à M. de Voltaire pour avoir son

[1] A la place de M. Dupré de Saint-Maur.

suffrage. Celui-ci lui a répondu. Ces deux lettres sont, dit-on, un chef-d'œuvre d'adresse pour s'épier, s'observer, ne pas se compromettre. La conduite connue du poëte dans les circonstances où l'orateur magistrat s'est couvert de gloire, était trop opposée pour que son suffrage soit bien sincère.

MARS.

8. — Le sieur de Belloi vient de mourir, et laisse une nouvelle place vacante à l'Académie. Cet auteur, dont le *Siége de Calais* doit faire à jamais époque au théâtre, a joui d'une réputation prématurée, que la postérité ne lui conservera pas. Tout son mérite est d'avoir donné l'exemple de mettre sur la scène des sujets pris dans notre histoire, quoiqu'il n'ait pas même, à le bien prendre, cet honneur aussi entièrement qu'il l'a prétendu. Mais la barbarie de son style est un obstacle invincible pour que sa pièce puisse jamais être lue, ainsi que toutes les autres qu'il a composées depuis. On assure que le sieur Beaujon, s'érigeant depuis quelque temps en Mécène des gens de lettres, instruit de la détresse de celui-ci, lui ayant offert des secours, en a reçu une épître où il lui demande pour toute grâce de vouloir bien faire faire son buste, pour être placé à la Comédie-Française entre ceux de Corneille et de Racine, lorsque la nouvelle salle sera finie. On doit croire qu'il était absolument en délire quand il a écrit cette lettre.

MAI.

21. — M. le marquis de Louvois, accusé d'avoir levé sa canne contre un officier, a été condamné jeudi, par le tribunal, à un an et un jour de prison. Ce seigneur est un crâne, qui venait de se marier tout récemment à une madame la baronne de ***, folle très-riche. Celle-ci, en revenant de l'église, lui dit qu'elle espérait qu'il était revenu de toutes ses erreurs, et qu'il serait sage désormais. « Oui, madame, lui a-t-il répondu ; je vous assure que voilà la dernière sottise que je ferai. »

22. — On rapporte un bon mot de madame de Saint-Vincent, très-remarquable, et digne d'être conservé. A la confrontation [1],

[1] Dans son procès avec M. de Richelieu.

M. de Richelieu, s'obstinant à nier qu'il lui eût jamais fait de billet de cent mille écus, lui dit avec amertume : « Mais, madame, regardez donc votre figure : cela se payerait-il une somme aussi exorbitante? Je n'ai pas cette présomption, répliqua la présidente. Mais vous, monsieur le maréchal, considérez la vôtre, et voyez s'il faut moins que cela pour la faire passer! »

JUIN.

3. — La cérémonie du sacre approchant, c'est aujourd'hui l'objet des entretiens du public. Pour mieux l'instruire, on a fait imprimer *l'ordre et la marche des cérémonies* qui y seront observées. Dans ce fatras très-long d'étiquettes puériles, voici ce qu'on en peut extraire :

Sa majesté sera reçue, dans toutes les villes où elle passera, au son des cloches, au bruit de l'artillerie, *aux acclamations des peuples*, et sera complimentée par les magistrats. (Les acclamations futures des peuples ont paru fort singulières dans cette relation, comme si elles étaient de commande, ainsi que le reste.)

AOUT.

3. — Le sieur Guimard est une espèce de concierge chargé du détail des petits appartements à Versailles, qui, à raison de sa place, était dans la confiance la plus intime du feu roi, et est aimé de celui-ci. Sa majesté ne trouve point mauvais qu'usant de la franchise qu'il avait acquise sous son aïeul, il s'en serve vis-à-vis d'elle. Ces jours derniers, il vit le roi occupé à lire un manuscrit intitulé *le Roi de ses peuples* : « Sire, vous aurez beau faire, lui dit-il brusquement, vous n'en serez jamais aimé tant que le pain sera cher. »

14. — Il y a quelques années que Benaven étant à Londres y rencontra un Français expatrié (Morande), qui mettait à l'encan un ouvrage historique (*Mémoires secrets d'une femme publique*), dont l'impression aurait compromis la gloire du roi.

Il était de son devoir de ne rien oublier pour arrêter un dessein si pernicieux. A force de remontrances et de pressantes sollicitations, il obtint de l'auteur qu'il suspendrait, jusqu'à son retour en

France, la vente du manuscrit, dont le ministre pourrait lui donner le même prix qui serait offert en Angleterre.

Son premier soin, en arrivant à Paris, fut d'en avertir M. de Sartines, lieutenant de police, qui en parla à M. le duc d'Aiguillon. L'un et l'autre l'obligèrent d'entrer en correspondance avec ce particulier. M. de Sartines se chargea d'examiner lui-même les lettres, de les faire mettre à la poste, et d'en retirer les réponses.

L'auteur demandait 24,000 livres. M. le duc d'Aiguillon trouva le prix excessif; et, soupçonnant que le faiseur de libelles pourrait en retenir une copie, qu'il ferait imprimer, la correspondance de Benaven cessa. Elle a depuis été reprise par Beaumarchais, qui fut envoyé à Londres, et traita à 36,000 livres, et 2,000 livres de pension.

28. — On avait parlé du *Connétable de Bourbon*, la nouvelle tragédie de M. de Guibert, comme de la plus belle chose du monde : deux répétitions de cette pièce, faites à Paris, avaient été suivies avec une fureur sans exemple au théâtre de la Comédie-Française, et les acteurs, engoués de ce concours, sollicitaient en conséquence l'auteur de la donner pour être jouée dans cette capitale. Enfin elle a été exécutée avant-hier à Versailles, et les connaisseurs assurent qu'il est impossible de rien voir de plus mauvais : que non-seulement le plan en est détestable, mais que la versification même est d'une platitude unique; qu'il n'y a aucun vers de sentiment ni de génie ; que le style de M. de Belloi, tout barbare qu'il est, est encore préférable à celui-ci. Ils ajoutent qu'elle est d'une longueur mortelle, ayant duré près de trois heures. D'ailleurs on vante les accessoires comme de la plus grande beauté, comme formant un coup d'œil imposant, bien propre à produire de l'effet, si le poëte eût entendu tant soit peu le mouvement de la scène.

Au reste, cette tragédie eût-elle été infiniment meilleure, on aurait toujours regardé comme une gaucherie d'offrir, sous les yeux de la famille royale, des seigneurs et ministres étrangers, à l'occasion d'une fête publique donnée à Versailles pour un événement auguste, une époque de notre histoire peut-être la plus injurieuse au nom français, et surtout à la maison de Bourbon,

par le spectacle continuel d'un traître portant ce nom, et de faits historiques où nous sommes dégradés, battus, avilis, etc. On est fâché qu'on ait fait une dépense évaluée à plus de cent mille écus aussi mal à propos. Sans le respect dû au lieu et à leurs majestés présentes, l'on n'aurait pu s'empêcher de huer en quantité d'endroits, et de témoigner ouvertement son indignation.

29. — Le roi, à la représentation du *Connétable de Bourbon*, s'est aperçu de la maladresse qu'il y avait à mettre sous ses yeux et sous ceux de sa famille un semblable sujet; il s'est récrié qu'il avait été trompé à la lecture, et qu'il ne souffrirait pas que cette tragédie reparût. En conséquence, les comédiens français ont reçu ordre de remettre chacun leur rôle sur-le-champ, ordre de brûler les copies qu'ils en auraient tirées, défenses d'en tirer; et il leur a été déclaré qu'on les rendrait responsables de ce qui en paraîtrait en tout ou en partie.

L'éclat donné à cette tragédie excite à rechercher qui est ce M. de Guibert. Il paraît que sa naissance n'a rien de recommandable; que son père, maréchal de camp et cordon rouge, avait été appelé à Versailles par le duc de Choiseul, pour avoir une espèce de bureau sans titre qui lui a été ôté depuis peu, ce qui l'a obligé de retourner dans sa province. Le jeune homme, peu riche, vient d'épouser la petite-fille d'un comédien.

Du reste, le père n'approuve point l'essor qu'a pris son fils dans la littérature. On sait que lorsque celui-ci a lu sa tragédie devant le roi, le premier n'a point voulu y assister (quoique sa majesté eût permis qu'il s'y trouvât), disant « que lorsque son fils lirait quelque ouvrage sur son métier, il l'écouterait avec plaisir, mais non dans un genre étranger à son état. »

SEPTEMBRE.

12. — M. d'Alembert vient d'écrire, au nom de l'Académie française, une lettre à mademoiselle Vigée, qui fait infiniment d'honneur à cette virtuose. Elle avait envoyé à cette compagnie les portraits de Fleury et de la Bruyère, peints par elle; car, de fille de coiffeuse, elle est devenue peintre, et il paraît qu'elle donne aussi dans la littérature, à en juger du moins par les éloges du secrétaire.

Lettre de M. d'Alembert à mademoiselle Vigée[1].

« Mademoiselle,

« L'Académie française a reçu, avec toute la reconnaissance « possible, la lettre charmante que vous lui avez écrite, et les « beaux portraits de Fleury et de la Bruyère que vous avez bien « voulu lui envoyer pour être placés dans la salle d'assemblée, « où elle désirait depuis longtemps de les voir. Ces deux por- « traits, en retraçant deux hommes dont le nom lui est si cher, « lui rappelleront sans cesse, mademoiselle, le souvenir de tout « ce qu'elle vous doit, et qu'elle est très-flattée de vous devoir. « Ils seront de plus à ses yeux un monument durable de vos « rares talents, et qui sont encore relevés en vous par les grâces, « par l'esprit, et par la plus aimable modestie.

« La compagnie, désirant de répondre à un procédé aussi hon- « nête que le vôtre de la manière qui peut vous être le plus « agréable, vous prie, mademoiselle, de vouloir bien accepter « vos entrées à toutes les assemblées : ce qu'elle a arrêté hier, « par une délibération unanime qui a été insérée dans ses re- « gistres, et dont elle m'a chargé de vous donner avis, en y « joignant tous ses remercîments. Cette commission me flatte « d'autant plus qu'elle me procure l'occasion de vous assurer, « mademoiselle, de l'estime distinguée dont je suis pénétré de- « puis longtemps pour vos talents et pour votre personne, et « que je partage avec tous les gens de goût et avec tous les gens « honnêtes.

« J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.,

« Mademoiselle,

« D'ALEMBERT,

« *Secrétaire perpétuel de l'Académie française.*

« A Paris, ce 10 juillet. »

OCTOBRE.

27. — On a fait à M. le maréchal de Muy l'épitaphe suivante. Pour mieux l'entendre, il faut se souvenir qu'il est

[1] Mademoiselle Vigée, depuis madame Lebrun.

enterré à Sens, aux pieds de M. le Dauphin, dont il était menin.

Sincère dans les cours, austère dans les camps,
Stoïque sans humeur, généreux sans faiblesse,
Le mérite à ses yeux fut la seule noblesse :
Sous le joug du devoir il fit fléchir les grands;
Méprisant leur crédit, mais payant leurs blessures,
Il obtint leur estime en bravant leurs murmures.
Juste dans ses refus, juste dans ses bienfaits,
Il n'eut point de flatteurs, et ne voulut pas l'être :
Il fut et le censeur et l'ami de son maître.
Placé près d'un héros, objet de nos regrets,
Il nous rappelle son image.
Leurs mânes, dans ce temple, habitent confondus.
L'État leur doit un double hommage :
L'un fut le *Caton* de notre âge ;
L'autre en eût été le *Titus*.

30. — Le comte de Saint-Germain[1] ayant paru à Fontainebleau sans ordre, puisqu'il avait renvoyé le cordon rouge, sa majesté l'a appelé M. le maréchal; ce qui fait croire qu'il ne tardera pas à l'être. Du reste, le militaire est très-content de ce choix ; et voici le résumé de sa vie :

C'est un gentilhomme d'Alsace, à simple tonsure. Il a été jésuite dans sa première jeunesse, et a même professé. Il a quitté l'ordre pour être lieutenant, puis capitaine de milice. On veut que de là il ait successivement passé au service de l'électeur Palatin, de la maison d'Autriche, et de l'empereur Charles VII. De là il est revenu en France servir sous le maréchal de Saxe, qui en faisait un cas particulier, et a acquis ainsi les différents grades militaires. Il avait été fait cordon rouge, et était à la veille d'être maréchal de France, lorsque ses tracasseries avec M. de Broglie le dégoûtèrent, et le déterminèrent à accepter les offres du feu roi de Danemark. Le roi d'aujourd'hui l'ayant remercié avec un traitement pécuniaire considérable, M. de Saint-Germain préféra cent mille écus argent comptant, qu'il plaça sur le banquier de Hambourg, banqueroutier. On a rapporté le surplus.

[1] Appelé au département de la guerre.

M. de Saint-Germain était en bonnet rouge et en redingote dans son jardin, lorsque l'abbé Dubois, le frère du commandant du guet, est venu lui annoncer sa nomination. Il s'est écrié : *Est-ce qu'on songe encore à moi?* et est parti.

31. — Les comédiens français, avant de jouer *Pygmalion*, ont député vers M. Rousseau de Genève pour obtenir son agrément. Comme c'était le soir, et qu'il faisait nuit, ce philosophe, toujours singulier, n'a point voulu ouvrir sa porte, et a dit qu'on revînt le lendemain. On y est allé. Il a répondu qu'il n'acquiesçait point à cela, mais qu'il ne s'y opposait point; qu'il ne ferait aucune démarche pour ou contre : qu'il les prévenait seulement que cet ouvrage lui avait été enlevé, imprimé furtivement; qu'il y avait plusieurs fautes, dont il a rapporté quelques-unes. Il ne veut point sa part d'auteur; mais les comédiens, qui se piquent d'une grande générosité, ont arrêté qu'elle lui serait toujours portée.

NOVEMBRE.

14. — Cet été, la reine ayant choisi une robe de taffetas d'une couleur rembrunie, le roi dit en riant : *C'est couleur de puce;* et à l'instant toutes les femmes de la cour voulurent des taffetas puce. La manie passa aux hommes : les teinturiers furent occupés à travailler des nuances nouvelles. On distingua entre la vieille et la jeune puce, et l'on sous-divisa les nuances même du corps de cet insecte; le ventre, le dos, la cuisse, la tête, se différencièrent. Cette couleur dominante semblait devoir être celle de l'hiver. Les marchands, intéressés à multiplier les modes, ayant présenté des satins à la reine, sa majesté en a choisi principalement un d'un gris cendré. Monsieur s'est écrié qu'il était *couleur des cheveux de la reine*. A l'instant la couleur puce est tombée, et l'on a dépêché des valets de chambre de Fontainebleau à Paris pour demander des velours, des ratines, des draps de cette couleur; et dans ceux-ci certains coûtaient, la veille de la Saint-Martin, quatre-vingt-six livres l'aune : leur prix courant est de quarante à quarante-deux livres. Cette anecdote, frivole en apparence, annonce que si le monarque français a de

lidité dans la tête, malgré sa jeunesse, les courtisans sont ours légers, petits et vains, comme sous le feu roi.

. — On a célébré l'heureux avénement de M. le comte de t-Germain, dans une chanson sur l'air du menuet d'*Exau-* assez bien faite : c'est un précis historique de sa vie et de malheurs. La voici :

Saint-Germain,
Dès demain
Je m'engage :
De la gloire de l'État,
Du bonheur du soldat,
Ton nom seul est le gage.
Autrefois,
A ta voix,
La victoire
Sur nos pas eût accouru,
Si l'on avait voulu
Te croire.
Mais périssent dans l'histoire,
Ainsi que dans ta mémoire,
D'un rival [1]
Trop fatal
A la France,
Les manœuvres et les maux
Qu'entraîne d'un héros
L'absence!
Des vertus
Qu'un Titus,
Notre père,
Va chercher dans les déserts,
Montrant à l'univers
Un nouveau Bélisaire.
Aujourd'hui,
Comme lui,
Tu pardonnes.
Puisse trouver du retour
L'exemple qu'à la cour
Tu donnes!

[1] Le maréchal de Broglie.

25. — L'abbé de Voisenon est mort, peu regretté et même peu estimé, à raison de sa conduite infâme durant les derniers temps de sa vie, et de son dévouement au chancelier et au ministre du jour. Ses mœurs avaient toujours été fort scandaleuses. Du reste, c'était un homme très-aimable en société, ayant plus d'esprit que de jugement. Depuis longtemps il ne produisait rien, et dans ce qu'il a composé, peu de chose passera à la postérité; on ne voit guère que sa *Coquette fixée* qui puisse soutenir les révolutions du temps.

On parle déjà de donner sa place vacante à l'Académie française, à M. Turgot.

26. — Le chansonnier de la cour a vraisemblablement jugé à propos de distinguer M. le duc de Bouillon, et de lui faire un pot à part, c'est-à-dire, de célébrer particulièrement ses sottises dans un vaudeville qui a plus de sel que tout le reste. Pour l'entendre, il faut se ressouvenir des folies que ce seigneur a faites en faveur d'une demoiselle *la Guerre*, de l'Opéra. Il est sur l'air: *Si le roi m'avait donné*, etc.

Bouillon est preux et vaillant,
Il aime *la Guerre*;
A tout autre amusement
Son cœur la préfère.
Ma foi, vive un chambellan,
Qui toujours s'en va disant:
Moi, j'aime la Guerre, ô gai!
Moi, j'aime la Guerre.

Au sortir de l'Opéra,
Voler à *la Guerre*,
De Bouillon, qui le croira?
C'est le caractère.
Elle a pour lui des appas
Que pour d'autres ell' n'a pas.
Enfin, c'est la Guerre, ô gai! etc.

A Durfort il faut *du Thé*[1],
C'est sa fantaisie;
Soubise, moins dégoûté,

[1] Courtisane célèbre.

Aime *la Prairie*[1] :
Mais Bouillon, qui pour son roi
Mettrait tout en désarroi,
Aime mieux *la Guerre*, ô gai! etc.

(1776.)

JANVIER.

21. — Le 15 de ce mois, l'Académie française a procédé à l'élection du successeur de M. l'abbé de Voisenon en la personne de M. de Cucé, archevêque d'Aix, désigné depuis longtemps. Jusqu'à ce que ce récipiendaire fasse l'éloge du défunt, voici une nouvelle épitaphe qu'on lui a faite :

L'académicien Voisenon
A rendu son âme légère,
Et va dans le sacré vallon
Composer un nouveau bréviaire
A l'usage de l'Opéra :
Près de l'Amour il obtiendra
L'emploi de premier secrétaire,
Et Vénus le pensionnera
Pour être aumônier de Cythère.

24. — M. le duc de Saint-Aignan vient de mourir dans sa quatre-vingt-douzième année. Ce seigneur, avant d'expirer, a rassemblé tous ses enfants et petits-enfants, et leur a fait un discours austère sur l'inconduite dont ils sont presque tous coupables : il les a vertement chapitrés. Il laisse une place vacante à l'Académie française. Il avait eu la manie de solliciter le bâton de maréchal de France à la dernière promotion. Le ministre de la guerre lui représentant qu'il n'avait aucun titre de service, il répondit qu'il n'avait en effet jamais servi sous Louis XV, mais que ce n'était pas sa faute; que lors des descentes des Anglais en Normandie il avait offert ses services au feu roi, qui lui avait déclaré que ce serait M. le duc d'Harcourt qui commanderait; que, sur cette réponse, il avait dit à sa majesté que quoique ce

[1] Autre fille d'Opéra.

militaire fût son cadet, il servirait sous ses ordres; à quoi le monarque lui avait répliqué qu'il le ferait avertir s'il avait besoin de lui : ce qu'il n'avait pas fait. Du reste, il ne manquait pas d'esprit; il faisait des chansons; il avait été quelque temps à la mode sous Louis XIV; il avait été envoyé en ambassade. Il jouissait surtout d'une tranquillité d'âme, d'un sang-froid unique, qui n'ont pas peu contribué à prolonger ses jours.

MARS.

3.— Messieurs de l'Académie, pour se disculper cette fois du reproche de n'admettre que de grands seigneurs, des membres nuls, ont voulu choisir un homme de lettres pour succéder au duc de Saint-Aignan; deux sont sur les rangs, M. Colardeau et un abbé Millot. Le premier est connu pour le meilleur versificateur que nous ayons à présent; il vit chez une marquise de la Vieuville, qui l'a répandu parmi des gens de qualité, et le pousse de son mieux. D'ailleurs c'est un garçon doux, point cabaleur, qui, s'il ne devient un partisan de la secte encyclopédique, ne lui sera pas du moins contraire, et laissera le sieur d'Alembert exercer son despotisme tant qu'il voudra; enfin, un sujet valétudinaire, pouvant bientôt laisser la place vacante. Quant à l'autre, il est connu par un abrégé de l'histoire de France, un de l'histoire d'Angleterre, tous deux estimés, et par plusieurs autres ouvrages d'un mérite académique. Il a plus d'entregent, et le secrétaire le préférerait comme plus propre à grossir et à seconder le parti. Tels sont les deux concurrents entre lesquels la compagnie se partage aujourd'hui.

9. — Par une singularité fort remarquable, à la dernière assemblée publique de l'Académie française, du 29 février, pour la réception de M. l'archevêque d'Aix, c'était un prêtre (l'abbé de Voisenon) dont il s'agissait de faire l'éloge, et c'était un prêtre qui devait répondre (M. l'évêque de Senlis, élu directeur par le sort). Au moyen de quoi le défunt a été fort maltraité: non-seulement on n'a pas pris son éloge du côté qui prêtait le plus, relativement à la plaisanterie et aux choses d'agrément où il excellait, mais on a fait la censure de son esprit, qui tournait en abus ce beau présent de la nature; on s'est rejeté du

côté de son cœur, et l'on a fort appuyé sur son repentir tardif.

M. de Marmontel a lu ensuite un discours en vers sur l'éloquence, où, après avoir passé en revue les divers genres d'éloquence, même celle des missionnaires, et du fameux Bridaine entre autres; après avoir exalté les grands orateurs de l'antiquité, il retombe avec complaisance sur la nôtre, et trouve que cette philosophie, si à la mode aujourd'hui, l'a merveilleusement corroborée, en fait le caractère distinctif, et la rend bien supérieure à l'ancienne. On se doute fort que M. de Voltaire n'est pas oublié dans l'énumération de nos orateurs modernes. Ce discours nous a paru faire une grande sensation sur les auditeurs, quoique long; le poëte l'a débité avec beaucoup d'emphase et de véhémence : l'ayant pris dès le début sur un ton trop élevé, la voix lui a manqué tout à fait, il a fallu lui donner un verre d'eau claire et limpide; ce qui a fait dire aux plaisants qu'il se fortifiait d'un coup de l'Hippocrème. M. d'Alembert a terminé par l'éloge de l'abbé de Dangeau, ce qui a ramené des digressions sur l'Église. On a beaucoup ri d'une espèce de prône qu'a fait le panégyriste aux prélats, aux abbés et autres ecclésiastiques là présents en grand nombre, contre la pluralité des bénéfices; et la séance a fini gaiement ainsi.

12. — Le sieur Fréron est mort ces jours derniers. On ne sait encore qui aura le privilége de ses feuilles; on sait que le sieur Linguet se remue beaucoup pour lui succéder. Mais tel écrivain que ce soit, il y a à parier qu'il ne vaudra pas son prédécesseur. Ce critique avait le goût sûr et exquis, il maniait le sarcasme avec beaucoup de gaieté et de finesse; et s'il n'était pas aussi savant, aussi profond que l'abbé Desfontaines, son prédécesseur, il avait plus de grâces et de légèreté. On ne doute pas que Voltaire et tout le parti encyclopédique ne triomphent de cette perte pour la littérature.

AVRIL.

11. — M. Colardeau vient de mourir avant d'avoir pu s'asseoir dans le fauteuil académique, et y prononcer son discours de réception; en sorte que, par un événement singulier, et dont il n'y a peut-être pas d'exemple, le successeur aura deux éloges à

faire. M. Colardeau, tout jeune encore, ou du moins dans la vigueur de l'âge, périt victime d'une passion malheureuse. On peut se rappeler la satire sanglante qu'il publia, il y a deux ans environ, contre une demoiselle Verrière, dont on a parlé. Outre la douleur d'avoir été trompé par cette courtisane ingrate et perfide, il paraît qu'elle lui avait laissé un souvenir amer de ses embrassements, et que la santé délicate du poëte en a été altérée au point de périr insensiblement. Il était cependant, depuis plusieurs années, attaché à une marquise de la Vieuville, femme donnant dans le bel esprit et dans la philosophie, et chez laquelle il vivait. Comme elle était veuve depuis quelque temps, le bruit courait qu'elle l'avait épousé, ou l'épouserait.

24. — On raconte un propos de la reine au roi, qu'il faut prendre pour ce qu'il est, c'est-à-dire, pour une gentillesse que se permettent deux époux dans leur intimité; mais précieux comme établissant le caractère de deux augustes personnages, et l'idée que la première a du ministère actuel. Sa majesté revenait de l'Opéra de Paris. Le roi lui demanda comment elle l'avait trouvé. Elle répondit : *Froid.* Il voulut s'informer si elle avait été bien reçue des Parisiens, si elle avait eu les acclamations ordinaires. Elle ne répondit point à cette question; et le roi, comprenant ce que cela voulait dire, répliqua : « C'est qu'apparemment, madame, vous n'aviez pas assez de plumes. » *Je voudrais vous y voir, sire, vous, avec votre Saint-Germain et votre Turgot : je crois que vous y seriez rudement hué,* répliqua la reine avec une aimable vivacité qui fit rire le monarque.

28. — Le problème qui divisait depuis longtemps cette capitale, au sujet des *Lettres de Ganganelli*, est enfin résolu. Une lettre du cardinal Antonelli déclare qu'elles ne sont point de ce pontife, que la plupart sont controuvées, et que celles même qui pourraient avoir été traduites sont absolument altérées, falsifiées. Par conséquent tout le mérite de l'ouvrage, qui semblerait devoir rester à l'éditeur, tombe avec cette imposture; car il consistait uniquement dans le contraste nouveau d'un Italien, d'un moine et d'un page, dégagés de préjugés sur tout, et même sur la religion, ne respirant qu'humanité, douceur, tolérance. Du reste, une morale assez triviale, nuls faits, nulles anecdotes,

nulles vues politiques, point de discussion, rien d'approfondi dans la critique : c'est, en un mot, un livre digne de l'écrivain, de l'aventurier Caraccioli, qui, après avoir donné, dans la vie de ce saint père, une grande idée de lui, quoique beaucoup de gens ne le regardent encore que comme très-médiocre, a voulu l'accréditer par ces prétendues épîtres, où d'ailleurs elle est assez bien conservée relativement au caractère établi, et d'un style plus naturel et plus coulant que ne l'est celui du sieur Caraccioli dans ses autres productions. En un mot, il a profité adroitement de la première illusion, facile à produire ici surtout : par un retour d'amour-propre, par le goût particulier qu'il inspirait à son héros pour les Français, il a gagné beaucoup d'argent, et il a bien droit de se moquer du public crédule, qui a adopté avec avidité une erreur dans laquelle cependant les gens qui ont du tact n'ont jamais donné.

MAI.

14. — *Épigramme.*

Sur les genoux de Perrette, sa femme,
Un menuisier mangeait sa soupe un jour.
Un sien ami l'aperçoit et l'en blâme :
Eh! qui pourrait s'attendre à pareil tour?
Comment, chez toi point de table, compère
Un menuisier!... Eh! pourquoi t'étonner,
Dit l'artisan; voici tout le mystère :
  Dès que j'ai fini de dîner,
  Je n'ai que la nappe à lever,
  Et je f... la table par terre.

26. — On n'a pas manqué de lâcher des quolibets contre M. Turgot. Le bon mot le plus plaisant est celui de madame la marquise de Fleury. Elle était dans une société où M. d'Alembert témoignait ses regrets sur la perte de ce ministre, en s'étendant sur la multitude des bonnes choses qu'il avait faites. On le contrariait à cet égard. « Au moins, s'écria-t-il, ne peut-on nier qu'en peu de temps il n'ait fait un furieux abattis dans la forêt des préjugés. » *C'est donc pour cela,* a repris avec vivacité la marquise, *qu'il nous a donné tant de fagots.* »

27. — Mademoiselle de l'Espinasse, très-connue dans le monde par l'asile qu'elle donnait à M. d'Alembert, par sa passion pour l'Encyclopédie et les encyclopédistes, ainsi que pour les économistes, vient de mourir. Les coryphées de ces deux cabales la regrettent par cette raison; elle tenait un de ces bureaux de philosophie substitués aujourd'hui à ceux du bel esprit. M. de la Harpe était un de ses nourrissons; elle ouvrait depuis quelque temps les portes de l'Académie par son crédit sur le secrétaire, qui mène la compagnie. Ce poëte est le dernier qu'elle y aura fait entrer. Le domaine a mis le scellé chez elle, ce qui confirme sa bâtardise.

JUIN.

4. — M. de Maurepas, par une perfidie de courtisan, quoique auteur en partie de la disgrâce de M. Turgot, au moment de son départ de la cour lui écrivit pour lui faire son compliment de condoléance. Celui-ci, sentant à merveille ce que signifiait ce persiflage, en fut piqué, et fit sur-le-champ une réponse ferme, noble et mordante, par la censure indirecte de la conduite du Mentor. On a recueilli les deux lettres, bonnes à conserver comme anecdotes.

Lettre de M. de Maurepas à M. Turgot.

« Je m'empresse, monsieur, de vous témoigner la part que « madame de Maurepas et moi avons prise à l'événement qui vous « est arrivé.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« 12 mai 1776. »

Réponse de M. Turgot.

« Je ne doute pas, monsieur, de la part que madame de Maure- « pas et vous avez prise à l'événement qui vient de m'arriver. « Mais quand on a servi son maître avec fidélité, qu'on a fait « profession de ne lui taire aucune vérité utile, et qu'on n'a à se « reprocher ni faiblesse, ni fausseté, ni dissimulation, on se « retire sans honte, sans crainte, et sans remords.

« J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments que je vous « dois, etc. »

21. — M. de la Harpe a été reçu hier à l'Académie française avec un concours de monde prodigieux. Son discours, fort long, fort égoïste, fort emphatique, fort ridicule, a été suivi d'une réplique de M. de Marmontel dans le même genre, non moins bavarde et non moins impertinente. Ensuite le récipiendaire a fait lecture du septième chant de *la Pharsale*, dont il entreprend une traduction libre, où l'on a trouvé de beaux vers, mais beaucoup d'inégalité, de dureté et de prosaïque. M. d'Alembert a terminé par l'*Éloge de M. de Sacy*, dans lequel il a fait venir celui de l'héroïne qu'il vient de perdre, de mademoiselle de l'Espinasse, qu'il n'a eu garde de nommer, mais dont tout le monde a senti l'allusion.

25. — A sa réception, M. de la Harpe avait pour parrains, suivant l'usage, deux confrères : c'étaient MM. Suard et l'abbé Arnaud. La fonction de ces parrains est d'être à la droite et à la gauche du récipiendaire, de diriger ses mouvements, de lui apprendre quand il doit ôter ou remettre son chapeau, etc. Un plaisant a jugé à propos de faire une épigramme contre le nouvel admis, et de lui associer les deux membres qui, par leur position, se trouvaient plus exposés aux regards du public.

Soit : que l'on ait placés dans notre Académie,
Suard, Arnaud, la Harpe, et gens de ce renom :
    Mais pourquoi, diable, trouve-t-on,
    En aussi bonne compagnie,
    Voltaire, Gresset, et Buffon?

AOUT.

6. — On s'entretient beaucoup de la mort du prince de Conti. Il a fini avec la même fermeté qu'il avait montrée dans toutes les circonstances critiques de sa vie, et n'a point perdu sa gaieté et sa présence d'esprit. Une fois, voyant se promener ensemble son trésorier et son aumônier : *Voilà*, dit-il en riant, *les deux hommes les plus inutiles de ma maison*.

27. — Le sieur Clairval, le coryphée de la Comédie-Italienne pour la haute-contre, a un très-grand crédit dans le comité des comédiens, et influe beaucoup sur l'acceptation ou le renvoi des pièces. M. Guichard ayant présenté à ces messieurs un opéra

comique qu'ils ont rejeté, a attribué cette disgrâce à l'animosité du sieur Clairval. Il en a été si piqué, qu'ayant trouvé le portrait de cet acteur, il a écrit au bas ces deux vers, relatifs au jeu de l'acteur très-maniéré, à son organe très-faible, et à son ancienne profession de perruquier, qu'il a quittée pour se faire comédien; mais surtout à son despotisme envers les auteurs :

Cet acteur minaudier, et ce chanteur sans voix,
Écorche les auteurs qu'il rasait autrefois.

31. — Beaucoup de gens sont à l'affût de la place d'historiographe de l'ordre du Saint-Esprit, vacante par la mort de M. de Saint-Foix, et l'on ne sait encore qui l'aura. Quant au défunt, il est peu regretté : il était d'un commerce dur et insociable, et la maladie qui le minait depuis longtemps n'avait contribué qu'à le rendre plus morose et plus brusque. Ses comédies sont ce qu'il a fait de mieux; elles portent un caractère d'originalité d'autant plus grand qu'elles sont tout à fait opposées au sien: elles sont pleines de grâces, d'aménité et de délicatesse. Ses *Essais historiques sur Paris*, assez piquants dans certains détails, sont incomplets, et ne sont qu'un extrait, fait avec goût, d'une multitude d'ouvrages sur cette matière. Quant à ses *Vies des chevaliers*, elles sont dans le même genre de compilation, du reste fort écourtées, et souvent trop louangeuses.

SEPTEMBRE.

15. — L'anecdote la plus curieuse du mémoire de madame la marquise de Mirabeau contre son mari, c'est qu'elle lui conteste ses productions. Elle prétend que son *Ami des hommes* n'est qu'une amplification du manuscrit *Sur la population*, confié à ce philosophe par un Anglais décédé il y a quarante ans, et qu'il a commenté à sa manière et dans son style, ce qu'il est aisé de distinguer. Quant à la *Théorie de l'impôt*, elle confirme le bruit général qui l'attribue au feu docteur Quesnay. Le premier ouvrage avait paru en 1757, et la sensation qu'il produisit se manifesta par le vœu public qui portait l'auteur à la place de sous-gouverneur des enfants de France. Il faut voir comment, dans une lettre du 25 juin de la même année, il se glorifie de ce

t. Quoique le second lui eût mérité une détention à Vincen- en 1761, il en tire encore vanité, ayant recouvré sa liberté, ndition d'aller dans sa terre près Nemours. Suivant une e, il goûte le doux plaisir que non-seulement tout Égreville, s encore tout Nemours, était en haie double et triple, aux tres, sur les étaux et partout, pour le voir passer. Enfin, la quise lui ayant obtenu la faculté de revenir à Paris, dans lettre du 17 février 1761 il se plaint d'y être arrivé au mi- de trop d'empressement.

es citations de lettres originales de cet écrivain égayent ce noire, fort mal fait en général, sans méthode, sans ordre et style : il est bien dommage qu'un meilleur orateur n'ait eu cette tâche à remplir. La cause prêtait infiniment aux asmes.

DÉCEMBRE.

— Tandis que M. l'archevêque de Lyon cherche à conver- es incrédules par ses mandements, le comte de Montazet, neveu, colonel aimable et homme du monde, cherche à sé- e les belles par ses poésies galantes. Tout récemment, il t d'enfanter une chanson digne de la Fare et de Chaulieu. en va juger. C'est une romance de dépit :

Je ne veux plus aimer Annette,
Ses yeux me font trop de rivaux :
Mon âme est toujours inquiète,
Jamais mon cœur n'a de repos.
J'entrevois jusqu'en sa conquête
Bien moins de plaisirs que de maux.

Elle a la mine si coquette,
Le regard si doux, si flatteur,
Que chacun de nous l'interprète,
Et l'interprète en sa faveur.
J'aimerais cent fois mieux qu'Annette
Nous traitât tous avec rigueur.

Sans doute elle sera fidèle
A qui pourra toucher son cœur ;
Mais son regard dépend-il d'elle,

Et sera-t-il moins séducteur ?
Non. Qu'elle soit tendre ou cruelle,
Je veux la fuir, pour mon bonheur.

Je ne saurais quitter Annette,
Je le sens trop en ce moment :
Les torts que mon dépit lui prête
Sont ce qu'elle a de plus charmant.
Qu'elle aime, elle sera parfaite ;
Et je l'adore en attendant.

10. — On peut se rappeler une épigramme où l'on plaisante M. de Pezay sur sa prétendue qualité de marquis. Tout le monde sait que son nom est Masson ; qu'il est fils d'un ancien commis du contrôle général. On a été bien surpris qu'il ait eu l'impudence de se faire donner ce titre dans la Gazette de France du vendredi 6, à l'occasion de la présentation de sa femme à la cour, autre événement qui scandalise tout le monde. Il s'est introduit chez M. le comte de Maurepas, et fait les délices de ce ministre, conjointement avec le sieur de Beaumarchais. C'est à quoi l'on attribue son mariage avec une demoiselle de condition du Dauphiné, appelée de Murard : elle est de la plus belle figure du monde. On ajoute que M. de Maurepas a fait donner par le roi une dot considérable à la demoiselle, peu riche.

Ce M. de Pezay a pour sœur une madame de Cassini, très-élégante, et qui tient un bureau d'esprit, mais d'esprit léger, sémillant, persifleur, et analogue au ton de la cour.

27. — Le docteur Bordeu, renommé dans la Faculté par de profondes connaissances dans son art, et célèbre par un procès fâcheux que lui avait suscité le docteur Bouvart, envieux de son mérite, et jouant un rôle considérable sur la fin du règne dernier, où il était médecin de madame du Barry, vient d'être trouvé sans vie dans son lit. C'est ce même Bouvart qui, en apprenant cette nouvelle, s'est écrié : *Je suis bien surpris qu'il soit mort horizontalement.*

(1777.)

JANVIER.

3. — Un jeune officier aux gardes, nommé M. de la Belinaye de la Roirie, est devenu éperdument épris de mademoiselle Beaumesnil de l'Opéra, et l'a enlevée à son oncle, qui l'entretenait. Non content de cet exploit, il a voulu se lier à elle d'un nœud indissoluble, et l'épouser. L'actrice s'y est refusée généreusement, en lui faisant sentir l'éclat scandaleux que cet hymen ferait dans le monde; le tort qui en résulterait pour lui, forcé de quitter son emploi; et le dégoût qu'il pourrait prendre d'elle ensuite, ce qui les rendrait malheureux l'un et l'autre. Ce discours sensé n'a fait que l'enflammer davantage; et rien n'ayant pu vaincre son amante, il s'est retiré à la Trappe : aventure qui fait l'objet des conversations du jour.

25. — Madame la duchesse d'Amville est une femme singulière, qui aime beaucoup à jouer à la loterie royale de France. Ces jours derniers, elle a rêvé que pour être heureuse il fallait qu'elle fît choisir ses numéros par un fou. En conséquence, elle va aux *Petites-Maisons*, et prie les chefs de cet hôpital de lui en faire venir un, mais raisonnable à quelques égards, et avec qui elle puisse causer. Le fou venu, elle lui déclare le sujet de sa visite, et le prie de vouloir bien lui nommer trois numéros sur lesquels elle puisse mettre avec confiance. Le devin, très-gravement, demande une plume et de l'encre, les écrit bien distinctement et séparément; puis, montrant le papier à la duchesse : « Lisez, madame, étudiez bien ces numéros. Les savez-vous par cœur? — Oui, monsieur.....» Alors il en fait trois parts, les plie en petites boules, les avale; puis il ajoute : « Madame, allez les prendre : c'est demain le tirage; je vous réponds que ces numéros sortiront, qu'ils vous feront un terne; mais je ne vous garantis pas qu'il soit sec. » Tous les spectateurs de la scène rient beaucoup, et jugent que le plus fou n'est pas le prisonnier.

FÉVRIER.

8. — On parle d'un événement arrivé à la foire Saint-Germain,

le jour de la Purification, qui, quoique singulier, n'est pas absolument impossible, et est regardé comme vrai par tant de monde, qu'il mérite qu'on le rapporte. Un quidam s'est présenté au Wauxhal d'hiver avec un barbet. On lui a représenté que son chien ne pouvait pas entrer; que s'il voulait le confier au corps de garde, on en aurait soin, et qu'il le reprendrait en sortant. Entré dans l'assemblée, il a voulu voir l'heure, et a trouvé qu'il n'avait plus de montre. Il a fait du bruit : un exempt est venu ; il a conté son accident : on l'a consolé en lui disant qu'on en rendrait compte à la police. Il a trouvé le terme trop éloigné, et a prétendu que, plus habile que l'exempt, il allait la ravoir, s'il lui était permis d'amener son barbet. Il a obtenu cette grâce; il a rôdé avec son chien, qui s'est attaché à un homme richement vêtu. L'acharnement de l'animal bien constaté, son maître a requis que le personnage fût conduit au corps de garde, en offrant de payer tous les dommages-intérêts d'un pareil esclandre, de faire toutes les réparations exigées. Il a parlé si affirmativement, que l'homme soupçonné a été obligé de suivre l'exempt; et la montre a été retrouvée, avec plusieurs autres dont s'était déjà nanti le filou. Ce trait, s'il est exact, mérite d'être consigné dans l'éloge du chien, avec tant d'autres qui font honneur à son zèle pour son maître, et à sa sagacité.

9. — M. Dorat ne dissimule point à ses amis, qui le blâment de renoncer en quelque sorte au cothurne et au brodequin, pour s'armer du sceptre de la critique, que c'est une spéculation de finance. Quoique cet auteur, né homme de condition, ayant 4,000 liv. de rente de patrimoine, avec les honoraires qu'il retirait de ses ouvrages et pièces de théâtre, parût devoir vivre dans une sorte d'aisance, le luxe, qui gagne même chez nos poëtes, l'a fort dérangé, et il cherche à réparer les brèches faites à sa fortune. L'entreprise utile du *Journal des Dames* doit lui rendre, tous frais faits, de chaque souscription de 18 liv., un tiers, c'est-à-dire, 6 liv. Il compte sur mille souscripteurs au moins, et conséquemment sur 6,000 liv. de rente.

Un jeune poëte qui promettait beaucoup, par une suite de cette inconduite trop commune chez les gens de lettres, vient d'être obligé de quitter ce pays-ci, et de se retirer chez l'étran-

ger. C'est M. Imbert. On le dit de Liége. On évalue sa banqueroute à 40,000 liv.

MARS.

12. — Mademoiselle Arnould, de l'Opéra, se trouvant l'autre jour à la vente de feu M. Random de Boisset, au moment qu'on y avait exposé le buste de mademoiselle Clairon, a doublé la première enchère. Personne ne lui ayant contesté cette acquisition, cela a donné lieu au quatrain suivant, qu'on lui a adressé :

Lorsqu'en t'applaudissant, déesse de la scène,
Tout Paris t'a cédé le buste de Clairon,
Il a connu les droits d'une sœur d'Apollon
Sur un portrait de Melpomène.

24. — On parle du sieur Dangé, dont le testament a des dispositions assez originales. On cite entre autres un article de cinquante bouteilles de vin d'un crû exquis, qu'il laisse en rente viagère à madame de Coigny. Ce don a été motivé sur une plaisanterie de cette dame, se plaignant qu'après la mort de cet excellent Amphitryon, elle ne pourrait plus boire d'aussi bon vin.

Il supplie aussi son altesse monseigneur le prince de Conti de lui permettre de lui léguer mille bouteilles de vin. On ajoute qu'il y a un zéro de rayé.

Enfin, M. de Bièvre a fait un calembour, en disant que ce n'était que depuis peu qu'on pouvait passer la place de Vendôme *sans danger* (Dangé); et ce quolibet a d'autant plus de sens que le financier défunt était un grand coupeur de bourses, par son bonheur inouï au jeu.

31. — Mademoiselle Raucour, cette actrice de la Comédie-Française dont le début avait été si brillant, plus fameuse ensuite par sa luxure que par ses succès, et enfin par son luxe, ses prodigalités, et le nombre de ses créanciers, a été arrêtée le mercredi saint, comme elle montait en carrosse pour se rendre à Longchamp; on l'a conduite au For-l'Évêque, où heureusement elle n'a pas couché; car elle aurait été écrouée de toutes parts, et il aurait fallu des sommes énormes pour la secourir. Une main bienfaisante l'a retirée de ce mauvais pas; mais elle vit

toujours dans les alarmes, et voudrait rentrer au théâtre, afin d'être ainsi à l'abri d'une quantité de ses créanciers. Comme le tripot comique, très-délicat sur l'honneur, et surtout les dames, n'en veulent point absolument, à cause de ses impudicités; à la clôture du théâtre elle avait ameuté un grand nombre de ses partisans et de gagistes, qui l'ont redemandée avec beaucoup de clameurs. On attend la rentrée, où sans doute la même cabale redoublera de zèle et de fureur.

AVRIL.

14. — M. de Crébillon fils vient de mourir. Quoiqu'il n'ait pas été aussi illustre que son père, il s'était ouvert une autre carrière, et avait une manière originale dans le genre du roman. Ses *Égarements du cœur et de l'esprit*, sont un chef-d'œuvre, qu'on regrette toujours de voir imparfait. Il s'était gâté dans ses derniers ouvrages; et, à force de vouloir affecter le ton des petits-maîtres et des hommes à bonnes fortunes, il avait pris un jargon inintelligible. Enfin, pour le peindre, il suffit de dire qu'on l'avait surnommé le *Philosophe des femmes*.

MAI.

1er. — On continue à s'entretenir de M. le comte de Falkenstein [1], et à recueillir ses dits et gestes mémorables.

Dans une des garnisons qu'on lui a fait passer en revue, on lui a montré le régiment de Schomberg, dragons, en lui observant que c'était autrefois le régiment des uhlans du maréchal de Saxe : *Pourquoi lui avoir fait changer de nom*, a-t-il répondu? *Nous avons encore à Vienne le régiment du prince Eugène.*

L'autre jour, s'étant présenté au château avant le lever, il est resté dans la galerie à causer avec les courtisans. Le roi, instruit qu'il était là, l'a fait inviter d'entrer : *On va me prendre*, a-t-il dit, *pour un favori.*

Émerveillé des Invalides et de l'École royale militaire, il a fait reproche au roi de n'avoir pas encore vu ces établissements.

3. — Tandis que M. le maréchal duc de Richelieu mange désagréablement beaucoup d'argent pour nourrir un procès rui-

[1] Joseph II, empereur d'Allemagne.

neux, la fortune, toujours favorable à ce seigneur, lui ménage de petits revenants-bons auxquels il n'aurait pas droit de s'attendre. C'est ainsi que récemment madame de Gaya, veuve d'un major de Compiègne, femme octogénaire, vient, par une vanité barbare, de frustrer sa famille pauvre de son bien d'environ 50,000 écus, pour faire son légataire universel M. de Richelieu. Un notaire du lieu s'est transporté à Paris, pour lui annoncer cette nouvelle. Après l'avoir fait longtemps attendre, il a ordonné qu'on l'introduisît, sur ce qu'il a déclaré avoir des choses intéressantes à lui dire. L'officier de justice ayant rempli sa mission, le vieux plaisant s'est écrié, avec un sang-froid goguenard : *Ah! parbleu, si toutes les femmes avec qui j'ai couché m'avaient laissé leur bien, je serais plus riche que le roi!*

26. — Quoique M. le comte de Falkenstein soit de mœurs austères, et n'ait pas l'habitude des galanteries fades de nos petits-maîtres de cour, il n'ignore point l'art de dire des choses agréables et spirituelles aux dames. On en peut juger par son propos à madame la comtesse du Barry. Le jour où il fut la voir, comme il était question de se promener, et de visiter les beautés extérieures du pavillon de Luciennes, ce prince offrit le bras à la comtesse, qui sembla honteuse de cet excès d'honneur, et s'en avouer indigne. *Ne faites point difficulté*, lui dit l'empereur; *la beauté est toujours reine.*

JUIN.

15. — *Extrait d'une lettre de Ferney, du 5 juin.*

« Nous sommes arrivés ici à notre retour d'Italie : nous avons eu le bonheur d'en voir le seigneur, et nous en avons été d'autant plus flattés qu'il devient très-sauvage, et que nous avions rencontré dans notre route plusieurs grands et notables personnages qu'il avait refusés. Il a passé la journée entière avec nous. L'endroit de sa terre qu'il nous a montré avec le plus de complaisance, c'est l'église. On lit en haut, en lettres d'or : *Deo erexit Voltaire*. L'abbé Delille s'écria : « Voilà un beau mot « entre deux grands noms! Mais est-ce le terme propre, ajouta-« t-il en riant? Ne faudrait-il pas *dicavit, sacravit?* Non, non,

répondit le patron. » Fanfaronnade de vieillard. Il nous fit observer son tombeau, à moitié dans l'église et à moitié dans le cimetière : « Les malins, continua-t-il, diront que je ne suis ni « dehors ni dedans. » La religion l'occupe toujours beaucoup. En gémissant sur la petitesse de ce lieu saint, il dit : « Je vois « avec douleur, aux grandes fêtes, qu'il ne peut contenir tout le « sacré troupeau ; mais il n'y avait que cinquante habitants « dans ce village quand j'y suis venu, et il y en a douze cents « aujourd'hui. Je laisse à la piété de madame Denis à faire une « autre église. » En parlant de Rome, il nous demanda si cette belle basilique de Saint-Pierre était toujours bien ferme sur ses fondements? Sur ce que nous lui dîmes que oui, il s'écria : *Tant pis!* »

18. — Madame Paulze, femme d'un fermier général, venue près de Ferney, où elle a une terre, a désiré voir M. de Voltaire; mais sachant la difficulté d'être introduite, elle l'a fait prévenir de son envie, et, pour se donner plus d'importance auprès de lui, a fait dire qu'elle était nièce de l'abbé Terray. A ce mot de Terray, frémissant de tout son corps, il a répondu : « Dites à madame Paulze qu'il ne me reste plus qu'une dent, et que je la garde contre son oncle. »

L'abbé Coyer, dit-on, ayant très-indiscrètement témoigné son désir de rester chez M. de Voltaire et d'y passer six semaines, celui-ci lui dit avec gaieté : « Vous ne voulez pas ressembler à don Quichotte : il prenait les auberges pour des châteaux, et vous prenez les châteaux pour des auberges. »

23. — M. Gresset a été trouvé mort subitement dans son lit. Sa femme, qui ne le quittait jamais, avait été, pour la première fois de sa vie, à la campagne sans lui. La ville lui a rendu les honneurs dont il était susceptible, en faisant célébrer un service pour le repos de son âme. Il était depuis quelques mois historiographe de l'ordre de Saint-Lazare, place créée pour lui par *Monsieur*. Voici un distique latin fait pour lui servir d'épitaphe :

Hunc lepidique sales lugent, veneresque pudicæ :
Sed prohibent mores, ingeniumque, mori.

Les amateurs de la littérature sont affligés du bruit qui se répand qu'on n'a trouvé aucun manuscrit chez M. Gresset, pas même le nouveau chant destiné à être ajouté au poëme de *Ververt* sous le nom de l'*Ouvroir*, chant qu'il avait lu à la cour durant son dernier voyage, et qui y avait plu beaucoup. Il s'ensuivrait que l'auteur l'aurait brûlé dans un accès de cette dévotion qu'on traitait injustement d'hypocrisie. Il est fâcheux que sa vénération pour l'ancien évêque d'Amiens l'ait empêché, comme on l'assure, de publier cette nouvelle facétie dans un temps où il ne s'en serait pas fait scrupule; mais il craignait d'alarmer l'âme timorée du prélat, et de lui faire quelque peine.

JUILLET.

21. — On rapporte que le grand aumônier [1], tombé en enfance, mais n'en étant pas moins susceptible des maux physiques, s'est plaint de sa goutte au docteur Bouvart, et lui a dit qu'il souffrait comme un damné. *Quoi! déjà, monseigneur?* a repris le malin Esculape.

26. — *Extrait d'une lettre de Ferney, du 20 juillet.*

« M. de Voltaire est dans un chagrin d'autant plus sensible « que son amour-propre est blessé au vif. Il avait fait les plus su« perbes préparatifs, dans l'espoir que M. le comte de Falkens« tein viendrait le visiter. Il avait rassemblé autour de lui tous « ses amis des environs, pour grossir sa cour; il avait composé « des vers que devait débiter à l'illustre étranger mademoiselle « de Varicourt. Tous ces soins ont été inutiles. Le prince n'a pas « daigné le voir, ni son château, ni son village : il n'a demandé « aucune de ses nouvelles. Il s'est cependant arrêté à Genève; « et, par une affectation encore plus cruelle, il est allé à Ver« soy, et a parcouru en détail ce lieu, non moins affligeant « pour le seigneur de Ferney. Vous savez que M. de Choiseul « avait entrepris de former une ville de Versoy, et d'y creuser « un bassin. Depuis sa disgrâce les travaux avaient été suspen« dus; mais comme il coûtait beaucoup en frais de l'administra« tion qu'on avait commencé d'y établir, et qu'on avait calculé

[1] La Roche-Aimon.

« qu'avec cet argent on aurait fini le projet, on avait recommencé:
« il en a résulté déjà des émigrations, et Ferney se serait dé-
« peuplé si cela avait duré. Le canton de Berne a heureusement
« fait des représentations contre ce port, qui lui serait très-nui-
« sible. On assure que l'on va de nouveau abandonner les ou-
« vrages, et que M. de Vergennes l'a promis au canton réclamant.
« Ceci calme un peu les tourments du patron; mais l'empereur
« brûler son ermitage avec un mépris si marqué! il ne peut di-
« gérer est affront. »

AOUT.

11. — M. le grand aumônier a été à l'agonie la semaine dernière, et ceux qui désirent avec empressement ses dépouilles se flattaient déjà qu'elles ne pourraient plus leur échapper; mais il en a rappelé encore. En attendant qu'ils se réjouissent de l'événement de sa mort, qui n'affligera que ses neveux, on rit des coqs-à-l'âne de ce vieillard en enfance. On a dit que sa manie était toujours d'aller à Versailles. Ces jours-ci il a fait monter son cocher, et lui a dit qu'il voulait partir sur-le-champ. Celui-ci s'est excusé, et a, entre autres raisons, prétendu qu'il fallait raccommoder son siége; qu'il était trop dur. « Oh bien, a répliqué son éminence, je vais t'en donner un plus doux dans celui de Sarlat; je te fais évêque de cette ville. » Depuis ce temps il l'appelle *monseigneur*, et il faut que ses gens le qualifient tel devant lui.

21. — Le ridicule de M. Laus de Boissy, qui, semblant mépriser l'état d'homme de lettres et de poëte, affecte de dire et d'écrire qu'il est un homme du monde, ne prenant la plume que pour s'amuser, lui a valu l'épigramme suivante de M. Laudrin de Rubel :

Damis ne sera pas des nôtres.
Il n'écrit que pour son plaisir;
Et, lorsque l'on veut réussir,
Il faut écrire un peu pour le plaisir des autres.

SEPTEMBRE.

19. — On écrit de Bordeaux que M. François de Neufchâteau, ce jeune avocat d'un mérite rare, obligé de quitter Paris,

ıison des tracasseries avec son ordre, après avoir cherché à xer en divers lieux, est invité à rester à Bordeaux et à y suile palais. Il s'est concilié la bienveillance de M. Dupaty, des avocats généraux de ce parlement, magistrat connu par patriotisme et par ses talents. Comme il aime beaucoup les res, M. François de Neufchâteau a hasardé de lui envoyer illet suivant en madrigal, qui ne pouvait être que bien reçu :

Je suis étranger dans Athènes :
D'un œil contemplateur j'admire ses vaisseaux,
Ses superbes remparts, ses forts, ses arsenaux;
Mais je voudrais voir Démosthènes.

OCTOBRE.

er. — On rapporte un bon mot de la reine, le jour où elle est alau salon. Après avoir admiré les marines de Vernet, et ne le ant pas entre les artistes qui lui faisaient leur cour, elle l'a appeler, et lui a dit obligeamment : « Monsieur Vernet, je s que c'est toujours vous qui faites la pluie et le beau temps. »

. — De toutes les critiques qui ont paru sur le salon de pein-, une petite pièce de vers attribuée au marquis de Villette celle qui a eu le plus de succès. Il faudrait un commentaire r en bien faire sentir les divers traits épigrammatiques à ceux ne connaissent pas le local et les productions de cette année. a pourtant assez de sel pour qu'elle puisse être goûtée génément. La voici :

Il est au Louvre un galetas,
Où, dans un calme solitaire,
Les chauves-souris et les rats
Viennent tenir leur cour plénière;
C'est là qu'Apollon, sur leurs pas,
Des beaux-arts ouvrant la barrière,
Tous les deux ans tient ses états,
Et vient placer son sanctuaire.
C'est là, par un luxe nouveau,
Que l'art travestit la nature :
Le ridicule est peint en beau;
Les bonnes mœurs sont en peinture;
Et les bourgeois, en grands tableaux,

Près d'Henri IV en miniature.
Chaque figure à contre-sens
Montre une autre âme que la sienne :
Saint Jérôme y ressemble au Temps ;
Et Jupiter, au vieux Silène.
Ici, la fille des Césars,
Dans nos cœurs trouvant son empire,
Semble refuser aux beaux-arts
Le plaisir de la reproduire ;
Tandis qu'un commis ignoré,
Narcisse amoureux de lui-même,
Vient, dans un beau cadre doré,
Nous montrer un visage blême.
Ici l'on voit des *ex-voto;*
Des Amours qui font des grimaces ;
Des caillettes incognito ;
Des laideurs qu'on appelle Grâces ;
Des perruques par numéro ;
Des polissons sous des cuirasses ;
Des inutiles de haut rang ;
Des imposteurs de bas mérite ;
Plus d'un Midas en marbre blanc,
Plus d'un grand homme en terre cuite ;
Jeunes morveux bien vernissés,
Vieux barbons à mine enfumée.
Voilà les tableaux entassés
Sous l'hangar de la Renommée.
Et, selon l'ordre et le bon sens,
Tout s'y trouve placé de sorte
Qu'on voit l'abbé Terray dedans,
Et que Sully reste à la porte.

13. — *Extrait d'une lettre de Ferney*, *du* 4 *octobre*.

« J'ai dîné aujourd'hui chez M. de Voltaire, en très-grande compagnie. Comme nous avions la jolie madame de Blot, il a voulu être galant, et il était plus coquet qu'elle des mines et de la langue. Pour vous donner une idée de la vigueur et de la gentillesse de son esprit, je ne vous en citerai que deux traits ; ils suffiront. La comtesse est tombée sur le roi de Prusse, et a loué son administration éclairée et incorruptible. *Par où diable*.

madame, s'est-il écrié, *pourrait-on prendre ce prince? Il n'a ni conseil, ni chapelle, ni maîtresse.* On n'a pas manqué de parler de M. Necker, et j'étais curieux de sa façon de penser sur son compte. Il a apostrophé un Genevois qui était à table avec nous. *Votre république, monsieur, doit être bien glorieuse*, lui a-t-il dit; *elle fournit à la fois à la France un philosophe* (M. Rousseau) *pour l'éclairer, un médecin* (M. Tronchin) *pour la guérir, et un ministre* (M. Necker) *pour remettre ses finances; et ce n'est pas l'opération la moins difficile. Il faudrait*, a-t-il ajouté, *lorsque l'archevêque de Paris mourra, donner ce siége à votre fameux ministre Vernet, pour y rétablir la religion.*

27. — M. le chevalier de Nerciat vient de composer un quatuor bachique, dont les paroles et la musique sont du même auteur. Si celle-ci répond aux premières, ce doit être un morceau charmant. Cette espèce de scène est supposée se passer à table. Les acteurs sont des personnes surannées, dont l'âme est tendre, et qui ne prennent qu'à regret le parti de renoncer à l'amour. En général, il doit régner dans le tout un caractère de douce mélancolie qu'exprime déjà très-bien la poésie.

AUX INVALIDES DE L'AMOUR.

Amis, il neige sur nos têtes;
A notre âge, plus de conquêtes :
Renonçons aux tendres désirs.
Abandonnés d'un dieu volage,
Quittons Cythère avec courage,
Et cherchons ailleurs des plaisirs.

Choisissons un bonheur durable :
Jamais ingrat, toujours affable,
Bacchus nous invite à sa cour.
Enrôlons-nous dans sa milice :
Ce dieu reçoit à son service
Les invalides de l'Amour.

———

NOVEMBRE.

21. — *Extrait d'une lettre de M. de Voltaire, datée de Ferney, du 9 novembre 1777.*

« Vous avez vu ici le mariage de M. de Florian, vous verriez aujourd'hui celui de M. le marquis de Villette ; je dis marquis, parce qu'il a une terre effectivement érigée en marquisat par « » , pour lui, comme seigneur de sept grosses paroisses, suivant les lois de l'ancienne chevalerie. Il est en outre possesseur de quarante mille écus de rente. Il partage tout cela avec mademoiselle de Varicourt, qui demeure chez madame Denis. La jeune personne lui apporte en échange dix-sept ans, de la naissance, des grâces, de la vertu, de la prudence. M. de Villette fait un excellent marché. Cet événement égaye ma vieillesse. »

25. — *Madrigal à une coquette, par M. Roëttier.*

De vos yeux, Idamé, le succès est rapide ;
Mais vous avez d'amants un essaim trop nombreux :
L'Amour est un enfant, que la foule intimide ;
Il lui faut des témoins, mais il n'en veut que deux.

(1778.)

JANVIER.

7. — A l'une des dernières représentations de l'*Alceste* de Gluck, mademoiselle Levasseur jouait le rôle d'Alceste. Lorsque cette actrice, à la fin du deuxième acte, chanta ce vers, sublime par son accent,

Il me déchire et m'arrache le cœur,

quelqu'un s'écria : *Ah! mademoiselle, vous m'arrachez les oreilles.* Son voisin, transporté par la beauté de ce passage et la manière dont il était rendu, lui répliqua : *Ah! monsieur, quelle fortune, si c'est pour vous en donner d'autres!*

28. — M. Élie de Beaumont avocat célèbre, non moins dis-

tingué par un patriotisme romanesque que par la *fête des bonnes gens,* qu'il vient d'instituer à sa terre de Canon, dont tous les papiers publics ont retenti, ayant envoyé mercredi 21 de ce mois, à M. le curé de Saint-Nicolas, sa paroisse, un panier de huit perdrix rouges, y avait joint un billet par lequel il le priait d'en faire la distribution à ses pauvres, ce pasteur lui a répondu :

« Paris, le 23 janvier 1778.

« J'ai reçu, monsieur, les huit perdrix rouges que vous m'a-« vez adressées, afin d'en faire la distribution aux pauvres. Vous « me supposez sans doute le talent de notre divin Sauveur, « qui, avec cinq pains et autant de chétifs poissons, nourrissait « des milliers d'hommes. Il ne faudrait rien moins qu'un prodige « pareil pour répartir huit perdrix rouges entre vingt mille mal-« heureux environ que j'ai à soulager tous les jours. Il n'est pas « d'anatomiste qui pût faire cette dissection. D'ailleurs, à moins « que vous ne voulussiez me promettre de fournir à mes pauvres « une nourriture aussi succulente, ce serait un mauvais service « à leur rendre que de leur en faire tâter, et les remettre ensuite « à un pain grossier et à une soupe peu substantielle. J'ai pris « le parti, monsieur, de faire servir votre gibier sur ma table, « et d'y substituer huit écus, que j'ai remis à la masse des aumô-« nes. J'espère, monsieur, que vous ne me ferez plus manger « dorénavant de perdrix aussi chères. Réservez ce goût délicat, « cette recherche ingénieuse qui vous caractérise pour vos pro-« ductions littéraires ou pour vos institutions sociales, et met-« tez plus de bonhomie dans vos charités. Permettez-moi, en « qualité de votre pasteur, de vous rappeler la maxime évangé-« lique : *Beati pauperes spiritu.*

« J'ai l'honneur d'être, etc... »

31. — M. l'abbé Terray est depuis quelque temps dans un état de langueur qui fait craindre pour sa vie. On soupçonne qu'il a la gangrène dans le sang. *Cela n'est pas dangereux,* disent certains plaisants ; *il s'est porté à merveille si longtemps, l'ayant dans le cœur !*

Le docteur Bouvart, non moins excellent patriote qu'habile

médecin, ayant été appelé auprès de cet ex-ministre, le premier soin de celui-ci a été de lui demander quelque chose pour passer une bonne nuit. *J'y vais travailler*, a répondu le consulté, *quoique vous m'en ayez fait passer de bien mauvaises.*

FÉVRIER.

7. — Un grand objet de curiosité et d'amusement aujourd'hui pour les femmes de Paris, c'est l'inventaire de madame la marquise de Massiac, commencé depuis peu, et qu'on compte devoir durer six mois. Le mobilier immense de cette dame est une chose à voir; il est évalué à deux millions. On ne connaît point de magasin de marchands d'étoffes, de porcelaine, ou de bijoux de toute espèce, mieux garni. Cela vaut bien la peine de s'entretenir de la défunte, singulière en tout.

Née d'une famille honnête, mais sans fortune, elle était devenue femme d'un premier commis de la marine, appelé Gourdan: restée veuve avec un bien considérable, elle avait épousé M. de Massiac, lieutenant général des armées du roi, et secrétaire d'État de la marine pendant quelques mois. Elle lui a survécu, et, par une vanité dénaturée, elle n'a laissé à ses parents que vingt sous de rente pour chacun, et a institué son légataire universel un garde de la marine, parent de M. de Massiac, qui se trouve tout à coup investi d'une succession de plus de 200,000 liv. de rente, à laquelle il ne pouvait avoir la plus légère prétention.

8. — Le Kain, le sublime le Kain, est mort aujourd'hui; il était né en 1729. Voltaire l'appelait son grand acteur; et Garrick, son enfant chéri.

13. — Le Kain était très-avare et très-laid. On prétend qu'il y a chez lui, sous les scellés, plus de cent mille écus en or, ainsi que quantité de bijoux qu'il avait reçus en présents.

10. — M. Hornecca, fameux banquier de Hollande, chargé des intérêts de la république en France, venait de terminer une affaire importante avec le contrôleur général: enchanté du zèle, de l'intelligence et de l'activité de M. Rouet de Santerre, l'un des commis de ce département, qui avait expédié en trois semaines un objet pouvant durer six mois, il va le remercier, et en sortant laisse sur le bureau une boîte d'or superbe. M. Rouet

l'aperçoit, la prend, et, la soulevant, s'aperçoit qu'elle est pleine d'autre chose que de tabac; il la remet froidement à l'étranger : « Je ne puis, dit-il, regarder ce présent comme un moyen de séduction, puisque l'affaire est consommée, et je n'ai pas pour vous le sentiment d'indignation que vous mériteriez en pareil cas; mais je dois me plaindre à vous du peu de délicatesse que vous me supposez. Reprenez ce métal, vil à mes yeux en ce moment; et si c'est une marque d'estime et d'amitié que vous voulez me donner, j'accepterai quelques bouteilles de vin de Constance seulement. »

On tient ce trait de M. Hornecca lui-même, et l'on s'empresse de le publier, parce que, quoique ancien, il n'est pas connu, et ne saurait trop l'être pour servir d'exemple.

12.—M. de Voltaire est arrivé à Paris avant-hier, dans l'après-dînée. Il a mis pied à terre rue de Beaune, chez M. le marquis de Villette; et une heure après il est allé gaillardement, et de son pied, rendre visite à M. le comte d'Argental, quai d'Orsay. Il était dans un accoutrement si singulier, enveloppé d'une vaste pelisse, la tête dans une perruque de laine surmontée d'un bonnet rouge et fourré, que les petits enfants, qui l'ont pris pour un chie-en-lit dans ce temps de carnaval, l'ont suivi et hué.

Hier, M. de Voltaire s'est tenu toute la journée en robe de chambre et en bonnet de nuit. Il a reçu ainsi la cour et la ville; il donnait pour excuse qu'il était extrêmement fatigué, incommodé : il parlait toujours de se mettre au lit, et ne s'y mettait point. Voici quel était l'ordre du cérémonial : On était introduit dans une suite d'appartements superbes, dont madame la marquise de Villette, maîtresse de l'hôtel, et madame Denis, nièce de M. de Voltaire, faisaient les honneurs. Elles tenaient cercle. Un valet de chambre allait avertir M. de Voltaire à chaque personne qui venait; MM. le marquis de Villette et le comte d'Argental, chacun de leur côté, présentaient ceux que le philosophe ne connaissait pas, ou dont il avait perdu le souvenir; il recevait le compliment du curieux, et lui répondait un mot honnête; puis retournait dans son cabinet dicter à son secrétaire des corrections pour sa tragédie d'*Irène*.

Il paraît que sa tendresse paternelle pour cet ouvrage, qu'il

aurait grande envie de voir jouer, n'est pas entrée pour peu dans son retour ici; mais quelle a été sa douleur d'apprendre la mort de le Kain !

13. — Les gluckistes ayant poussé les mauvaises plaisanteries jusqu'à donner de la consistance à leurs calembours, en mettant au bas d'une affiche de l'opéra de *Roland, L'auteur du poème loge rue des Mauvaises-Paroles, et l'auteur de la musique rue des Petits-Champs*, les piccinistes ont pris leur revanche; ils ont fait placarder: *M. le chevalier Gluck, auteur d'*Iphigénie, *d'*Orphée, *d'*Alceste, *et d'*Armide, *logé rue du Grand-Hurleur.* Ce dernier est parti pour Vienne.

14. — L'enterrement de le Kain, qui devait avoir lieu le lundi, a été remis à mardi. Les deux Comédies y ont assisté, et en conséquence on donne relâche au théâtre.

C'est le sieur Bouret, premier semainier de la Comédie-Française, qui a été chargé, de la part de la troupe, de se retirer par devers le premier gentilhomme de la chambre de service, et de lui apprendre cette nouvelle. Le premier gentilhomme en a rendu compte au roi, qui a témoigné regretter cet acteur; mais la reine surtout en a paru affligée.

14. — M. de Voltaire continue à garder son appartement, à recevoir des visites, et à faire des corrections pour la tragédie d'*Irène*. Il a été si affecté de la perte de le Kain, qu'il s'est trouvé mal lorsque l'abbé Mignot lui a annoncé en même temps et la maladie et la mort.

Du reste, le philosophe vit à peu près comme à Ferney; il tient son ménage chez le marquis de Villette, et a fait acheter jusqu'aux moindres ustensiles.

M. de Voltaire déclare lui-même ne pouvoir exprimer la joie qu'il a ressentie de l'accueil distingué qu'on lui a fait ici. L'Académie, assemblée jeudi, a cru devoir députer vers lui par extraordinaire, pour le complimenter. Il paraît qu'il ira peu.

15. — Les comédiens français doivent donner demain une représentation de *Cinna*, au profit du petit-neveu de Corneille. Le sieur Molé, semainier, a annoncé cette nouvelle dans une lettre insérée au *Journal de Paris*, qui commence par cette phrase : *La Comédie française saisit avec le plus légitime em-*

pressement la précieuse occasion d'être utile au sang du grand Corneille. Elle indigne tous ceux qui savent apprécier la valeur des termes. On y retrouve le protocole insolent que cette troupe semble s'être fait depuis quelque temps. Ce n'est pas comme cela qu'il fallait qu'elle s'exprimât dans une circonstance où il ne s'agit pas d'être *utile*, mais de remplir un devoir sacré de reconnaissance envers son maître, son bienfaiteur, et son père.

Du reste, on doit savoir peu de gré aux comédiens de la représentation qu'ils donnent aujourd'hui pour le descendant de Corneille, puisqu'il y a deux ans qu'on leur écrit et qu'on les sollicite à cet égard; et sans doute ils ne se sont déterminés à cet acte de bienfaisance qu'à l'arrivée de M. de Voltaire, dont ils ont craint les reproches trop mérités.

16. — M. de Voltaire a continué ces jours-ci à recevoir des hommages, plutôt que des visites.

Samedi, les comédiens français ont député vers lui. Le sieur Bellecour le harangua; et M. de Voltaire lui répondit, après avoir parlé de sa mauvaise santé : *Je ne puis plus vivre désormais que pour vous et par vous.* Se tournant ensuite vers madame Vestris, il ajouta : *Madame, j'ai travaillé pour vous, cette nuit, comme un jeune homme de vingt ans.* Il voulait parler des corrections qu'il avait faites à sa pièce, et qu'il avait passé la nuit à l'arranger.

La députation des comédiens partie, quelqu'un ayant observé que le sieur Bellecour avait débité son discours d'un ton fort pathétique, et qui avait presque attendri les auditeurs, il répondit : *Oui, nous avons fort bien joué la comédie l'un et l'autre.*

On a observé aux comédiens, après le cérémonial rempli, que M. de Voltaire ayant toujours exalté *Cinna* comme le chef-d'œuvre de Corneille, ils auraient dû préférer de donner cette pièce lundi, au lieu d'*Héraclius ;* à quoi ils ont promis de se conformer. M. de Voltaire s'est engagé d'y aller, si M. Tronchin le lui permettait.

M. de Voltaire a été fort gai pendant toute l'audience qu'il a donnée ce jour-là. Il a beaucoup parlé politique ; il a montré une lettre du roi de Prusse, qu'il avait reçue récemment ; il a observé

que ce monarque y posait pour principe qu'il ne fallait pas prendre le bien d'autrui : « Cependant, a-t-il ajouté en riant, il veut s'emparer de quelque petite partie de la succession de l'électeur de Bavière; mais sans doute c'est fondé en justice. Quant à l'empereur, il faut qu'un grand prince comme lui occupe plus de terrain, et marche par une voie large et spacieuse, convenable à sa dignité. »

17. — Mademoiselle Cécile est sans contredit aujourd'hui la plus jolie danseuse de l'Opéra : au talent le plus brillant elle joint une taille, des grâces, une figure, une fraîcheur, une jeunesse qui séduisent et ravissent. Cette nymphe est digne des hommages de tous les amateurs; mais elle se refuse aux adorateurs les plus distingués, et ce cœur novice est épris d'un jeune danseur nommé Nivelon, qui possède en homme tout ce qu'elle a en femme : par une de ces bizarreries trop communes en amour, il ne répond pas à la passion de mademoiselle Cécile, et il est épris à son tour de la demoiselle Michelot, danseuse figurante, dont les talents et les appas n'approchent en rien de ceux de sa rivale. Cependant elle a eu dans ses fers un esclave auguste, qui lui a donné un grand relief. M. le comte d'Artois ne l'a pas trouvée indigne de ses regards, et elle est aujourd'hui radieuse des diamants dont l'a enrichie cette altesse royale. Le sieur Nivelon a vraisemblablement été guidé dans son inexpérience par mademoiselle Michelot, plus experte dans les exercices de Paphos que dans ceux de Thalie, et rien ne peut le détacher de sa passion.

Mademoiselle Cécile, dans un accès de jalousie bien légitime, vient tout récemment de se livrer à sa fureur; elle a fort maltraité la demoiselle Michelot, et l'on est occupé actuellement à calmer la première, dont le mérite personnel fait excuser la fougue et les écarts.

18. — M. de Voltaire n'a pu aller hier à *Cinna;* il a été tourmenté depuis dimanche de strangurie, c'est-à-dire, d'une difficulté d'uriner : M. Tronchin lui a défendu de sortir. C'est cette incertitude de voir le philosophe ailleurs que chez lui qui rend le concours encore plus grand : ceux même qui ne le connaissent pas, et n'ont aucun prétexte de s'y présenter d'eux-mêmes, s'y

font présenter par d'autres. D'ailleurs on va là à peu près comme à l'audience des ministres; lui parle qui veut, et bien des gens se contentent de l'entendre et de le contempler.

Comme on a beaucoup varié sur un motif d'intérêt qu'on assigne pour un des sujets de sa venue, voici ce qu'on en dit. M. Marchant de Varennes, aujourd'hui fermier général, et neveu de M. de Voltaire, était en nom pour des intérêts accordés à son oncle par feu M. le comte d'Argenson; le dernier en a transigé avec M. Marchand moyennant 8,000 liv. de rentes viagères; il y a dix ans que celui-ci n'en a rien payé, et il vient même d'entrer en faillite. On doute qu'une créance aussi véreuse, et sur un proche parent, eût pu déterminer M. de Voltaire à venir ici dans une aussi mauvaise saison.

19.— Lundi, M. de Voltaire n'a point donné audience générale, à cause de son indisposition du dimanche; mais il a reçu quelques personnes en particulier, malgré les soins de M. de Villette à veiller à cette précieuse santé, et à empêcher les importuns de pénétrer. Les personnages les plus distingués qui ont eu le bonheur de voir le philosophe sont : le docteur Francklin, madame Necker, M. l'ambassadeur d'Angleterre, et M. Balbastre. On a admiré comment il a varié sa conversation pour des acteurs aussi divers, et surtout avec quelle grâce, quelle vivacité, quel esprit, il a cherché à plaire à la femme du directeur général des finances.

Quoiqu'il se plaignît du mal de tête, il a voulu flatter l'amour-propre de l'artiste renommé qui était venu lui rendre hommage; il lui a demandé une pièce de clavecin, et cet habile homme a semblé charmer les maux du malade.

20. — M. de Voltaire s'étant trop fatigué dans la journée de lundi, a eu recours au docteur Tronchin, qui lui a trouvé les jambes enflées : il l'a fait coucher, et lui a déclaré qu'il ne répondait pas de sa vie, qu'il n'avait pas huit jours à exister s'il ne se conduisait autrement, et ne prenait un repos absolu. En conséquence, le vieillard, effrayé, ne voit plus personne, et se refuse aux gens de la plus haute considération : il s'écrie que sa santé lui est plus précieuse que tous les hommages qu'on veut lui rendre. Cependant il ne peut s'abstenir de travailler,

et accable d'écritures son secrétaire Wagnière, pour cette malheureuse tragédie qui le tourmente.

L'amour-propre de M. de Voltaire est d'autant plus affligé d'un tel contre-temps, que M. le comte d'Artois l'a fait assurer de sa bienveillance et du plaisir qu'il aurait de le voir à la Comédie, et l'invitait en même temps de lui faire savoir le jour où il pourrait y aller.

La reine ne pouvant lui donner d'audience publique, par respect pour son auguste mère, qui, regardant M. de Voltaire comme un des plus grands ennemis de la religion, n'approuverait pas cette démarche, a fait dire aussi à ce philosophe qu'elle serait fort aise qu'il assistât à la cour à la représentation de quelqu'une de ses pièces.

C'est à l'occasion de cette inimitié qu'on assure que l'empereur n'a point voulu s'arrêter à Ferney et voir le philosophe, pour se conformer à la parole qu'il en avait donnée à l'impératrice reine.

21. — Deux fermiers sortent ensemble de leur village; ils cheminent, allant à leurs affaires; ils prennent querelle; la rixe s'échauffe, l'un d'eux tue son camarade : son premier mouvement est de fuir. La réflexion lui suggère de revenir sur ses pas, et de jeter le cadavre dans une petite rivière voisine, pour ne laisser aucune marque du délit. Il revient chez lui après cette expédition. Il est tellement bourrelé de remords que le lendemain, n'y pouvant plus tenir, il va à confesse à son curé, s'accuse du meurtre, et raconte comment il s'est passé : le curé lui impose pour la satisfaction du péché une pénitence proportionnée, et du reste lui conseille, afin d'éviter tout soupçon, de rester, et de garder le plus profond silence.

Le même jour, le pasteur devait dîner chez le fermier défunt. Il y va, et trouve la famille dans l'ignorance absolue de la perte de son chef; tout le monde paraît fort gai. Le contraste de cette joie avec le secret funeste qu'il recèle dans son sein afflige et gêne tellement le curé, qu'il fait pendant le repas une très-triste figure. On l'interroge sur son embarras apparent; il l'explique en des termes ambigus. Un des fils du tué y fait attention, et les rumine : dans la nuit son imagination s'exalte; il se persuade

que son père est mort, et que le curé le sait. Dès le grand matin il va chez lui pour lui demander l'explication de ses propos entrecoupés de la veille : celui-ci, se repentant d'en avoir trop dit, élude, et prétend ne rien savoir, n'avoir rien dit qui doive l'inquiéter. Le lendemain, ce jeune homme bouillant, et agité de nouveau dans la nuit par des rêves plus sinistres, fait part de ses craintes à un frère, et de la résolution où il est de forcer le curé à s'expliquer : il s'arme d'un pistolet, et tous deux vont ensemble chez lui. Après les premières instances, auxquelles le pasteur résiste, le jeune homme furieux lui montre le pistolet, et lui déclare qu'il est résolu de lui brûler la cervelle s'il ne découvre ce qu'il sait sur la mort de son père, dont il ne doute plus : l'autre, présent, l'invite aussi à ne pas porter, par son refus, son frère à exécuter sa menace.... Le curé intimidé enfin leur raconte tout ce qu'il a appris.

La chose s'ébruite, le meurtre s'apprend, le ministère public en est instruit : l'affaire est portée au parlement de Toulouse, qui renvoie absous le meurtrier, condamne le curé à être brûlé vif, et les deux frères à être rompus vifs. On s'est pourvu contre l'arrêt; il a été cassé, et ils ont été renvoyés par-devant le parlement de Paris, qui examine actuellement ce procès vraiment romanesque, et fait la matière des consultations. On ne peut s'empêcher d'applaudir l'arrêt de Toulouse, conforme à la lettre de la loi; mais on le trouve bien rigoureux, et l'on espère que tous les coupables auront leur grâce.

22. — Le jour où le docteur Franklin est allé voir M. de Voltaire, il lui a présenté son petit-fils; et, par une adulation indécente, puérile, basse, et même, suivant certains dévots, d'une impiété dérisoire, il lui a demandé sa bénédiction pour cet enfant. Le philosophe, ne jouant pas moins bien la comédie que le docteur, s'est levé, a imposé les mains sur la tête du petit innocent, et a prononcé avec emphase ces trois mots : *Dieu*, *liberté*, *tolérance*.

M. de Voltaire, non moins étonnant au physique qu'au moral, s'est trouvé beaucoup mieux le jeudi; ses jambes se sont désenflées, et il s'est occupé de la distribution des rôles de sa tragédie. Le seul maréchal duc de Richelieu a eu permission de

le voir relativement à cet objet. C'était un spectacle curieux d'observer ces deux vieillards et de les entendre. Ils sont du même âge à peu près ; le duc est un peu plus jeune ; mais, malgré sa toilette et sa décoration, il avait l'air plus cassé que M. de Voltaire, en bonnet de nuit et en robe de chambre. Celui-ci est convenu de se transporter dimanche à la Comédie, et d'y assister à un premier essai de répétition, le cahier à la main, pour connaître la portée de chaque acteur.

Vendredi, M. de Voltaire a tellement travaillé, qu'il n'a pas laissé à son secrétaire le temps de s'habiller. Madame la comtesse du Barry s'est présentée l'après-dînée pour le visiter : on a eu bien de la peine à déterminer le vieux malade à la voir. Son amour-propre souffrait de paraître devant cette beauté sans toilette et sans préparation. Il a cédé enfin à ses instances, et réparé par les grâces de l'esprit ce qui lui manquait du côté de l'élégance extérieure.

22. — M. le marquis de Villette ayant demandé à mademoiselle Arnould ce qu'elle pensait de sa femme, après l'avoir vue : *C'est,* lui a-t-elle répondu, *une fort belle édition de la Pucelle.*

23. — M. de Voltaire, dimanche dernier, malgré l'enflure de ses jambes, s'étant jugé en état de recevoir les comédiens, a fait chez lui la distribution et la confrontation des rôles d'*Irène*. On est disposé pour commencer bientôt et sérieusement les répétitions, et l'on ne doit pas tarder à voir jouer cette tragédie. M. le maréchal duc de Richelieu était présent à la scène, et c'était un spectacle plaisant de voir les deux veillards se démener au milieu de ce troupeau d'acteurs. Le soir, le poëte s'est trouvé fatigué, et a été obligé de se coucher à huit heures.

24. — Quoique le roi ait déclaré qu'il n'aimait ni n'estimait M. de Voltaire, et que M. de Maurepas l'ayant pressenti sur le désir de cet illustre expatrié de venir à Versailles, sa majesté lui a répondu que c'était bien assez qu'elle fermât les yeux sur son séjour à Paris ; cependant, par une inconséquence apparente, mais qui s'explique si l'on veut y réfléchir, M. le comte d'Angivilliers a obtenu que, dans les statues à faire exécuter par l'Académie de sculpture après les dernières ordonnées, celle de M. de

Voltaire serait comprise. Ce directeur général des bâtiments n'a rien eu de plus pressé que de faire savoir au héros cette nouvelle, flatteuse pour son amour-propre; il a cru que M. Pigale, chargé de ce travail, serait le messager le plus agréable à lui envoyer. Le grand poëte, comblé, a répondu à l'artiste, aussi chargé de la statue du maréchal de Saxe, par les six vers suivants :

Le roi connait votre talent :
Dans le petit et dans le grand
Vous produisez œuvre parfaite.
Aujourd'hui, contraste nouveau,
Il veut que votre heureux ciseau
Du héros descende au trompette.

25. — M. le maréchal duc de Duras a décidé la contestation élevée entre les comédiens au sujet des rôles de le Kain. Il en a fait trois parts, distribuées entre Molé, Monvel et la Rive. On a fait sur ce dernier la plaisanterie suivante, qui n'est pas d'un admirateur de son talent :

Ah! quel affreux malheur m'arrive!
A dit Melpomène à Caron :
Le Kain a passé l'Achéron;
Mais il n'a point laissé ses talents sur la Rive.

26. — M. l'abbé Sabathier, conseiller clerc au parlement, homme aimable, d'excellente société, et dans le genre de l'abbé de Voisenon, sans avoir une réputation aussi brillante, étant, un de ces jours derniers, malignement questionné sur ce que c'était qu'une femme, répondit sur-le-champ par le quatrain suivant :

Hé quoi! me demander ce que c'est qu'une femme,
A moi, dont le destin est d'ignorer l'amour!
D'un aveugle affligé vous déchireriez l'âme,
Si vous lui demandiez ce que c'est qu'un beau jour.

26. — M. l'abbé Terray a ordonné, par son testament, que son corps serait transporté à sa terre de la Motte; en sorte qu'après avoir été présenté à Saint-Sulpice, sa paroisse, il est parti mardi matin. Le peuple a témoigné la plus grande joie à son

convoi. Lorsqu'on lui portait le viatique, les poissardes, en possession de distribuer les réputations, et presque toujours judicieusement, avaient déjà crié, dans leur langage énergique: *On a beau lui porter le bon Dieu, il n'empêchera pas que le diable ne l'emporte.*

27. — La populace, pendant le transport du corps de l'abbé Terray de son hôtel à la paroisse, ayant témoigné son peu de respect pour un ministre dont, vivant, elle avait brûlé l'effigie, la famille a craint que sa fureur ne s'accrût au point d'insulter, dans la traversée de Paris, les infâmes reliques du défunt: elle a demandé en conséquence douze hommes du guet à la police, pour escorter le corbillard jusqu'à une certaine distance de la capitale.

28. — Malgré le grand nombre de partisans et d'admirateurs de M. de Voltaire, il a encore plus d'ennemis. Il a contre lui tout le parti des dévots et du clergé. Ils ont été furieux de l'éclat qu'a fait ici son arrivée, et de la sensation incroyable qu'elle a produite; ils ont cherché d'abord à se prévaloir des défenses, qu'ils croyaient exister, sur lesquelles il lui était interdit de reparaître dans cette capitale; ils ont compulsé les registres de la police, ceux du département de Paris, ceux des affaires étrangères, pour voir s'il ne se trouverait pas quelque bout de lettre de cachet dont ils pussent s'autoriser pour le perdre pieusement dans l'esprit du roi, déjà très-mal disposé contre lui : projet dans lequel ils espéraient être secondés par Monsieur, ne goûtant pas d'avance le coryphée de la philosophie moderne. Malheureusement il est constaté qu'il n'y a jamais eu d'ordre par écrit qui ait expulsé M. de Voltaire, et que sa longue absence ne doit s'attribuer qu'à son inquiétude naturelle, et à des insinuations verbales de s'éloigner.

Sans doute une foule de ses ouvrages brûlés pouvaient servir de prétexte à lui faire son procès; mais il n'en a signé aucun: ce sont des écrits anonymes ou pseudonymes, qu'il a toujours désavoués ; et il faudrait établir une instruction en règle, qui serait trop odieuse dans ce siècle éclairé, et à laquelle ne se prêterait pas aujourd'hui le parlement, dans le sein duquel il a des parents, des amis et des admirateurs.

Le fanatisme est donc réduit à s'intriguer sourdement d'un côté, à crier au scandale de l'autre, et à gémir universellement du séjour de cet apôtre de l'incrédulité dans cette ville. Monseigneur l'archevêque, comme le plus intéressé à son expulsion, et le plus zélé pour la défense de la religion, en a écrit directement au roi : mais on a représenté à sa majesté que ce vieillard, déjà fatigué de son déplacement dans une pareille saison, d'une longue route, et de la multitude de visites qu'il avait reçues, et encore plus affecté de déplaire au monarque, ne pourrait retourner à Ferney dans le moment ; que ce serait une inhumanité de l'y contraindre, qu'il en mourrait ; et qu'il était de la bonté de sa majesté de le laisser repartir de lui-même, ainsi qu'il se le proposait.

Voilà où en étaient les choses, lorsque M. de Voltaire est tombé sérieusement malade, par l'accident grave du crachement de sang qui lui est survenu. C'est la matière de nouvelles inquiétudes pour les prêtres : il est question de pénétrer chez le moribond, de le convertir, ou du moins d'en obtenir quelque acte extérieur de religion, dont ils puissent se prévaloir et triompher.

MARS.

1er. — Les amis de M. de Voltaire sentant la difficulté qu'il séjourne ici longtemps, à cause des clameurs des dévots et du clergé, et craignant d'ailleurs pour sa santé, qui a commencé à s'altérer peu de temps après son arrivée, songeaient sérieusement à l'emmener lors de son accident. Madame de Saint-Julien, en grande liaison avec lui, faisait préparer une voiture faite exprès pour lui rendre le retour plus commode. Il est à craindre que ces précautions, prises trop tard, ne deviennent inutiles.

Il paraît qu'on doit attribuer le crachement de sang qui lui est survenu le mercredi aux efforts qu'il avait faits, le dimanche précédent, lors de la répétition de sa pièce, qu'il s'est trouvé obligé de déclamer presque en entier, pour donner à chaque acteur le ton de son rôle.

Comme cet accident était la suite d'une fatigue extraordinaire, on critique les saignées faites en pareilles circonstances, et à son âge. Il ne voit plus personne que sa famille ; tout travail lui est interdit absolument, et il reste presque toujours au lit ;

il fait bonne contenance cependant, et rassure les assistants, en disant que ce n'est rien.

Il y a de plus en plus de grands mouvements dans le clergé. pour aviser aux moyens de se conduire vis-à-vis du coryphée de la philosophie; et les philosophes, à leur tour, redoublent d'efforts pour que leur chef ne fasse rien d'indigne de lui.

2. — Avant que M. de Voltaire tombât malade, madame Dudeffant lui avait écrit pour aller voir *Roland* avec elle. Il répondit par le billet suivant :

> De ce *Roland* que l'on vous vante,
> Je ne puis avec vous aller, ô Dudeffant!
> Savourer la musique et douce et ravissante.
> Si Tronchin le permet, Quinault me le défend.

Cette chute épigrammatique est piquante pour M. Marmontel, à qui le poëte fait ainsi un reproche indirect d'avoir osé retoucher le poëme de Quinault.

M. de Voltaire disait toujours à Ferney qu'il ne mourrait pas content qu'il n'eût vu encore une représentation de la Comédie-Française et une séance publique de l'Académie. Il est à la veille de jouir de ce double spectacle, ou, pour mieux dire, de ce double triomphe, et cependant il est à craindre qu'il n'en soit privé pour jamais; son état devient de plus en plus inquiétant : il continue à cracher un peu de sang.

Au reste, on ne sait même si la séance publique de l'Académie française n'aurait pas souffert quelque difficulté; du moins les prélats eussent-ils beaucoup remué pour empêcher le roi de la permettre. Ils ont déjà été trop scandalisés de la députation de cette compagnie vers le coryphée de l'impiété, en ce qu'indépendamment de l'éclat que faisait cet acte solennel, il liait en quelque sorte le clergé aux hommages qu'on lui rendait en la personne de plusieurs cardinaux, archevêques, évêques et abbés, membres de l'Académie, et par conséquent censés avoir adhéré à la délibération. Tout le parti des dévots en a frémi, et a anathématisé le prince de Beauvau, qui portait la parole. Les plaisants se sont contentés d'en rire; ils ont dit que *c'étaient les membres qui allaient chercher le corps.*

3. — Un passage de la lettre de mademoiselle d'Éon au sieur

de Beaumarchais a donné lieu de découvrir une anecdote plaisante, mais peu connue. Il y a dans cette capitale un peintre nommé Musson, plus habile farceur qu'artiste; il joue à merveille tous les rôles qu'on veut lui donner, et surtout celui de femme. Madame de Fourqueux, une virtuose présidant à un bureau du bel-esprit, avait témoigné la plus grande envie de voir la chevalière d'Éon, qu'elle n'avait jamais connue sous aucun sexe. Un plaisant, voulant tourner en ridicule cette dame, lui promet de la lui amener à souper; il donne le mot au peintre, et, le jour pris pour cette petite comédie, la demoiselle d'Éon prétendue arrive. Parmi les femmes qu'avait invitées madame de Fourqueux il y en avait de très-curieuses; elles avaient projeté entre elles de vérifier absolument le sexe de cet être amphibie, et de résoudre un si singulier problème. Au moment où elle était passée dans la garde-robe, elles la suivent sous prétexte d'un même besoin, et d'après un usage assez commun aux femmes. Là, se trouvant en force, elles veulent absolument satisfaire leur désir. Le sieur Musson les prie, les supplie d'épargner sa pudeur, puis se défend comme un beau diable; enfin ses forces s'épuisent, il laisse pénétrer les mains des curieuses, qui font alors des cris épouvantables. La demoiselle d'Éon, les larmes aux yeux, les conjure du moins de lui garder le secret sur le mystère politique, et l'on rentre.

Madame de Fourqueux, qui avait entendu les cris, veut savoir ce que c'est : on le lui dit à l'oreille, en lui demandant le même secret : dès le lendemain, elle n'a rien de plus pressé que de raconter l'aventure. Quelqu'un qui, la veille même, avait passé la soirée avec la chevalière, lui rit au nez, lui fait voir l'alibi; elle reconnaît qu'elle a été dupe de quelque imposteur. Les dames enchantées de leur découverte, devenues ainsi l'objet de la risée générale, reconnaissent le danger d'une curiosité indiscrète.

3.— Quelqu'un des philosophes qui forment la cour de M. de Voltaire, le voyant affligé de ne pouvoir aller à Versailles dans l'appareil qu'il aurait désiré, lui dit : « Vous êtes bien bon! Savez-vous ce qui vous serait arrivé? Je vais vous l'apprendre. Le roi, avec son affabilité ordinaire, vous aurait ri au nez, et parlé de votre chasse de Ferney; la reine, de votre théâtre;

Monsieur vous aurait demandé compte de vos revenus; Madame vous aurait cité quelques-uns de vos vers; la comtesse d'Artois ne vous aurait rien dit; et le comte vous aurait entretenu de la *Pucelle*. »

4. — M. de Villette avait invité, il y a quelques jours, beaucoup de monde à dîner; en se mettant à table, M. de Voltaire n'aperçoit pas devant lui un gobelet qu'il avait marqué de son cachet: « Où est mon gobelet? » demande-t-il, l'œil étincelant, à un grand domestique fort niais, qui était spécialement chargé de le servir. Le pauvre diable, interdit, balbutie quelques mots. *Ennemi de votre maître*, s'écrie le vieillard furieux, *cherchez mon gobelet. Je veux mon gobelet, ou je ne dînerai pas.* Voyant enfin que le gobelet ne se trouvait pas, il quitte la table avec colère, monte dans son appartement, et s'y enferme. Madame Denis, madame et M. de Villette, ont été successivement, mais en vain, le conjurer de descendre. Enfin on s'est déterminé à députer vers lui M. le marquis de Villevieille, qu'il aime beaucoup, et que l'aménité de ses mœurs et son amabilité rendent digne de cette distinction; il frappe doucement à la porte de l'appartement : « Qui est là? — C'est moi .... Villevieille. — Ah! (en ouvrant la porte) c'est vous, mon cher marquis! Que me voulez-vous? — Je viens, au nom de tous vos amis désolés de votre absence, vous conjurer de descendre. — On m'invite à descendre? — On vous en supplie. — Tenez, mon cher, je n'ose pas. — Et pourquoi? — On doit se moquer de moi? — Pouvez-vous le penser? n'avons-nous pas nos idées possessives? On tient à son verre, à son couteau, à sa plume.— Je vois bien que vous cherchez à m'excuser. Convenons plutôt franchement que chacun a ses faiblesses; je rougis de la mienne : cependant je me rappelle d'avoir lu quelque part que le sage Locke était colère. Descendez le premier; je vais vous suivre. » Il a en effet reparu quelques moments après, est venu s'asseoir à table, en imitant la gaucherie timide d'un enfant qui a fait une sottise, et qui craint d'être grondé. Quelqu'un qui a assisté à ce dîner, et qui a répandu cette anecdote, nous a assuré qu'il n'avait jamais été plus aimable.

5. — M. de Voltaire, depuis son retour ici, aura présenté en

peu de temps le contraste le plus philosophique et le plus intéressant. A son arrivée il a joui d'hommages enivrants, d'honneurs incroyables, d'une gloire dont il n'y a point d'exemple : on l'a vénéré comme un génie unique, comme un dieu, n'ayant rien de commun avec ses semblables; aujourd'hui il n'est plus qu'un spectacle affligeant pour l'humanité; son corps en a toutes les infirmités; son esprit, toutes les faiblesses.

Dimanche, M. de la Harpe, bien loin de soulager le malade, l'ayant extrêmement fatigué par sa déclamation dure et déchirante, et par les observations que M. de Voltaire ne pouvait s'empêcher de lui faire, le docteur Tronchin a défendu qu'on le laissât parler à personne : on ne fait plus que le montrer à ceux qui viennent; il prend la main aux uns, leur sourit, et il témoigne aux autres, par des cris affreux, qu'ils lui déplaisent.

Il avait fait venir de Ferney un jeune homme pour aider le sieur Wagnière, son secrétaire, dans ses écritures. Comme celui-ci n'a pas grande occupation, le maître a renvoyé le premier avec une inhumanité singulière; et madame Denis a été obligée de lui fournir, à l'insu de son oncle, des secours pour se loger et exister.

On lui a représenté que son état exigeant qu'il fût veillé les nuits, ses domestiques, trop fatigués de ce service auquel ils n'étaient pas accoutumés, ne pouvaient y suffire; qu'il lui fallait une garde. Il y a consenti, à condition qu'elle serait jeune et jolie, pour le ragaillardir dans son ennui. Il en a une de vingt ans; mais, au commencement du carême où nous entrons, il ne veut point absolument qu'elle fasse maigre.

Le lundi gras, il s'est confessé sans préparation et avec beaucoup de docilité, ce qui de sa part est le comble du délire. Voici comment s'est passé cet événement curieux.

Le clergé, voyant le moment de son triomphe, a tenu conciliabule sur conciliabule pour arrêter la manière de se conduire envers ce coryphée de la philosophie. On est convenu d'envoyer d'abord un enfant perdu, un bonhomme simple, pour tâter le terrain. C'est un abbé Gauthier, que le curé de Saint-Sulpice a pour cette mission. Il s'est présenté au marquis de Villette, qui, sentant le danger de cette visite insidieuse, n'a eu garde d'expul-

ser le prêtre, l'a fort bien accueilli, et l'a conduit chez M. de Voltaire. Le philosophe est entré en pourparlers, et s'est laissé dégrossir la conscience. Le curé, profitant de la voie ouverte, est venu peu après, et a eu avec le malade une seconde conversation. Il est allé rendre compte du tout à M. l'archevêque, et l'on est dans l'attente du jour pour l'administrer. Cependant le mardi gras et le mercredi des cendres se sont écoulés sans que ces messieurs aient reparu.

7. — Comme la vérité est essentielle dans les moindres détails, et que les plus minutieux concernant M. de Voltaire acquièrent de l'importance par l'intérêt qu'on prend à ce grand homme, et par l'avidité du public à recueillir et à s'entretenir de tout ce qui le concerne, il faut réformer l'inexactitude de quelques faits précédents.

Depuis l'alarme donnée dans tout Paris sur l'accident grave de M. de Voltaire, plusieurs prêtres s'étaient déjà présentés chez lui sans une sorte de succès; lorsque M. Tronchin, qui, quoique protestant, est fort religieux à observer les devoirs de sa profession, se crut obligé de faire connaître au malade le danger de son état. Afin de mieux frapper son imagination, qu'il voulait ébranler pour s'en rendre le maître, et le réduire au repos absolu dont il avait besoin, il se servit d'expressions emphatiques, dont on a vu un échantillon dans le bulletin du *Journal de Paris*, n° 51: il lui dit entre autres choses qu'il devait toujours voir, comme Damoclès, une épée suspendue sur sa tête, ne tenant qu'à un fil. Cette menace répandit la terreur dans l'âme du philosophe, et c'est alors qu'arriva l'abbé Gauthier.

Celui-ci était envoyé par l'abbé l'Attaignant, le fameux chansonnier, vieux pécheur, un des pénitents convertis par cet enthousiaste : il était encore tout radieux d'avoir regagné au giron de l'Église l'abbé de Villemesens. Il entra chez M. de Voltaire tout triomphant; il se jeta à ses genoux; il lui dit qu'il était un envoyé de Dieu; qu'il venait le conjurer de profiter du peu de jours qui lui restaient pour se repentir de ses erreurs, et songer à la grande affaire de son salut. Celui-ci, membre de l'Académie française, gentilhomme ordinaire du roi, sur qui le clergé et la cour avaient les yeux ouverts, craignant de faire un éclat scan-

daleux, craignant la mort, affaibli par son hémorragie, par une saignée, par le lit, par une diète austère, encore tout ému de l'effrayant pronostic de M. Tronchin, se trouva pris, et se mit en devoir de satisfaire aux ordres du ciel, que ce prêtre lui signifiait d'un ton si imposant.

Cependant le curé de Saint-Sulpice, averti de son côté, et qui ignorait la démarche de l'abbé Gauthier, arriva, et trouva mauvais qu'on l'eût devancé : il fit des reproches à l'enthousiaste, à qui M. l'archevêque a défendu vraisemblablement de mettre la faux dans la moisson d'autrui. L'abbé Gauthier n'a pas reparu chez M. de Voltaire; mais le pasteur est revenu tous les jours jusqu'au vendredi exclusivement, et jeudi surtout il est resté plus de deux heures dans la maison.

M. le marquis de Villette, excédé de voir son hôtel en proie aux gens d'Église, et de tous les propos qu'ils occasionnaient dans Paris, ne pouvant faire gauchir le docteur Tronchin dans son avis, imagina d'avoir recours au docteur Lorry, médecin, voyant aisément couleur de rose, petit-maître, homme d'esprit, dont il espérait plus aisément tirer parti. En effet, celui-ci, plus docile à rassurer M. de Voltaire, lui a dit que sa guérison était entre ses mains; et, pour ralentir l'ardeur des prêtres, il est convenu, non de donner aucune signature qui le compromît par un avis raisonné, mais de se laisser écrire par le marquis de Villette un billet qu'on publierait dans le *Journal de Paris*, n° 64, duquel on pût s'autoriser, afin de répandre l'espoir d'une convalescence prochaine. Tel en est le dessous de cartes. On passe sur le différend de M. le marquis de Villette avec M. Tronchin, relatif à la fermeté de celui-ci; sur celle de madame Denis avec le marquis, aussi à l'occasion du docteur Lorry, appelé sans la participation de M. de Voltaire : toutes ces tracasseries de l'intérieur sont faites pour y rester. Au surplus, il y a un mieux marqué dans l'état du malade.

8. — Les propos de M. de Voltaire au docteur Lorry, lors de l'apparition de ce médecin, confirment bien que ce philosophe n'avait pas la tête à lui tout entière : il fut le premier à lui apprendre qu'il s'était confessé; s'apercevant que le docteur mécréant faisait un sourire de pitié, plus que d'approbation :

« Vous me croyez donc bien impie ? » continue le malade. L'autre, servi par sa mémoire, qui lui fournit en ce moment un vers de citation heureuse, lui répondit :

Vous craignez qu'on l'ignore, et vous en faites gloire.

« Au reste, reprit M. de Voltaire, je ne veux pas qu'on jette mon corps à la voirie. Tout cela me déplaît fort : cette prêtraille m'assomme ; mais me voilà entre ses mains, il faut bien que je m'en tire. Dès que je pourrai être transporté, je m'en vais ; j'espère que leur zèle ne me poursuivra pas jusqu'à Ferney. Si j'y avais été, cela ne se serait pas passé ainsi. »

C'est avec cette conversation qu'il a éconduit M. Lorry, dont l'avis était, au surplus, qu'on le substantât davantage. La nuit du jeudi au vendredi ayant été bonne, le crachement de sang ayant cessé, M. Tronchin, toujours en possession de la confiance du vieillard, lui a permis de manger un œuf : il a fait supprimer les tisanes, et y a substitué de l'eau et du vin, ce qui l'a ranimé : les idées dramatiques sont revenues, et il a renvoyé vendredi madame Denis, sa nièce, chez M. le maréchal de Richelieu, vraisemblablement pour enjoindre aux comédiens de s'occuper de sa tragédie, qu'on aurait enterrée avec lui, car on la dit très-froide.

Tout considéré jusqu'ici, ce que le curé a tiré de mieux de M. de Voltaire, ce sont, à ce qu'on assure, des aumônes très-abondantes pour les pauvres de sa paroisse. Voilà le rôle du pasteur fini, à moins qu'il ne revienne quelque crise.

9. — Dès le vendredi soir, M. de Voltaire a soupé avec des œufs brouillés, et le lendemain il s'est mis à table avec tout le monde, mais en robe de chambre, qu'il n'a point quittée depuis qu'il est arrivé. La tête est revenue, il a repris sa fermeté ; il est resté enfermé avec son secrétaire, et lui a dicté beaucoup de lettres. Tout cela fait présumer qu'on s'était trompé sur la nature de l'accident de ce vieillard, aussi étonnant au physique qu'au moral, et que le sang qu'il a rendu ne venait pas de la poitrine.

Sa confession a roulé sur deux points : sur une rétractation de ses ouvrages, qu'il a prétendu n'être pas obligé de faire, parce qu'il ne pouvait désavouer ce qu'il n'avait jamais avoué, et sur sa

foi. Les prêtres se vantent qu'à cet égard il en a donné une profession par écrit, qui est entre les mains de M. l'archevêque, et dont on dira sans doute, comme Ninon de sa promesse à son amant : *Le bon billet qu'a la Châtre!* Les gens de sa maison assurent que c'est pour la neuvième fois de sa vie qu'on le voit se confesser en pareilles circonstances.

Quoi qu'il en soit, au lieu de remarquer dans la maison la joie que devrait y répandre sa convalescence, on n'y observe qu'une consternation générale, et ses valets même semblent honteux de la pusillanimité que leur maître vient de montrer. M. le marquis de Condorcet, M. d'Alembert, et autres philosophes, sont venus le gourmander fortement; et lui-même demande à tout le monde ce qu'on pense dans Paris de sa confession. Son refrain ordinaire est qu'il ne voulait pas que son corps fût jeté à la voirie.

Cette première honte bue, il ne parle plus de partir, et ne songe qu'à sa tragédie, qu'il veut faire jouer avant Pâques.

11. — Les partisans de M. de Voltaire ne pouvant nier sa confession, trop répandue dans le public, cherchent aujourd'hui à effacer les impressions fâcheuses qui en pourraient résulter, en la faisant envisager comme un acte dérisoire : pour preuve, ils en rapportent cette phrase remarquable au curé, l'exhortant à rentrer au giron de l'Église : *Vous avez raison, monsieur le curé; il faut mourir dans la religion de ses pères. Si j'étais aux bords du Gange, je voudrais expirer une queue de vache à la main.*

Voici sa déclaration de foi : « Je soussigné, déclare qu'étant « attaqué depuis quatre jours d'un vomissement de sang, à « l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et n'ayant pu me traîner à « l'église, M. le curé de Saint-Sulpice ayant bien voulu ajouter « à ses bonnes œuvres celle de m'envoyer M. l'abbé Gauthier, « prêtre, je me suis confessé à lui; et que si Dieu dispose « de moi, je meurs dans la sainte religion catholique, où je « suis né, espérant de la miséricorde divine qu'elle daignera par- « donner toutes mes fautes; et que si j'ai scandalisé l'Église, j'en « demande pardon à Dieu et à elle. *Voltaire.* — Le 2 mars « 1778, dans la maison de M. le marquis de Villette, en présence

« de M. l'abbé Mignot, mon neveu, et de M. le marquis de Vil-
« levieille, mon ami. »

Le mardi matin, il s'est fait dans le salon une répétition de sa tragédie; mais il a eu la douleur de n'y pouvoir assister. La toux le fatiguant trop la nuit, on avait été obligé de le lever; et s'étant recouché, le médecin avait exigé qu'il restât au lit, et même les rideaux fermés, afin de lui éviter l'envie de parler aux personnes qui seraient dans sa chambre; mais il faudrait lui lier la langue, et il dit toujours quelque chose.

Ce qui le fâche le plus, c'est la crainte de ne pouvoir assister à la première représentation d'*Irène*. Le docteur Tronchin s'y oppose; mais ceux qui s'embarrassent peu des suites l'encouragent à cette démarche, dont il aurait la plus grande envie.

Sa rechute lui a fait revenir le désir de s'en aller dès que sa pièce aura été jouée, et qu'on pourra l'embarquer avec sûreté. Pressé par ses amis et ses admirateurs de se fixer à Paris, ou du moins d'y avoir un domicile, il avait voulu louer l'hôtel que quitte le comte d'Hérouville, faubourg Saint-Honoré. Cet hôtel, qui donne sur les Champs-Élysées, lui convenait à tous égards: outre un jardin magnifique qui y est attaché, outre un bon air et une vue étendue dont il aurait joui, il aurait eu la facilité de se dérober au tumulte de sa maison et de Paris, et d'aller à pied ou en carrosse se promener dans le Cours, ce qui lui aurait fait retrouver son habitude d'aller tous les jours, lorsque le temps le permettait, rêver pendant quelques heures dans ses bois, à Ferney.

La maladie, les tracasseries qu'il a éprouvées, et peut-être des ordres supérieurs, lui ont ôté ce projet, qui reviendra sans doute s'il n'y a point d'obstacle, et s'il jouit du triomphe qu'il espère pour sa tragédie. Il a toujours été fort capricieux, et l'âge, les infirmités et la flatterie ne l'ont pas guéri de ce défaut.

13. — On parle beaucoup d'une aventure arrivée au bal de l'Opéra, le mardi gras, qui concerne M. le comte d'Artois et madame la duchesse de Bourbon; elle est si grave, qu'on ne peut la rapporter que lorsqu'elle aura été constatée indubitablement.

13. — M. de Voltaire a passé encore une mauvaise nuit du

mardi au mercredi, et il a rendu beaucoup de sang clair, qu'on juge être de la poitrine. Le docteur Tronchin lui a ordonné le lait d'ânesse. On fait bonne contenance dans la maison, pour éviter un nouvel esclandre de la part des prêtres; mais on est inquiet, et la famille s'y rassemble assidûment, et ne désempare pas. Comme il avait pour usage de refaire ou de revoir son testament tous les mois, afin de contenir les aspirants en haleine, on craint que la foule n'en augmente dans ce pays-ci, et l'on ne veut pas laisser enlever un aussi bon héritage.

Comme il n'y a pas moyen de le rendre docile à l'égard du repos, de la tranquillité et du silence, on a pris le parti de ne le plus tourmenter là-dessus. Madame Vestris est venue prendre ses avis sur certains endroits de son rôle; mais il n'a pas voulu la voir, et il a dit qu'il laissait ce soin-là à madame Denis; et, sur ce qu'on lui représentait la nécessité d'une répétition générale dans sa maison, pour lui rendre compte à mesure des choses qui méritaient des observations : *Pourquoi faire,* a-t-il répondu, *voulez-vous que je fasse venir ici les comédiens pour me jeter de l'eau bénite?* Il était dans sa pusillanimité ce jour-là, et ne semblait plus se souvenir de sa pièce; il déclarait surtout qu'il n'y assisterait pas : il renvoya à madame Denis tous ceux qui lui demandaient des billets. La veille, il ne devait en distribuer que vingt-quatre; il est question aujourd'hui de cent cinquante : le jour de la première représentation d'*Irène* est fixé jusqu'à présent à lundi.

Mademoiselle la chevalière d'Éon est venue hier pour voir M. de Voltaire, et l'arrivée de cette fille célèbre n'a pas excité moins de curiosité que le vieillard qu'elle visitait; tous les domestiques, ou plutôt toute la maison, s'est rangée sur son passage pour la contempler : elle avait l'air honteux en quelque sorte, son manchon sous le nez, et le regard en dessous. Elle est restée peu de temps, et l'on a su que sa visite n'était qu'une suite de l'invitation que lui avait faite le philosophe, de lui procurer le plaisir de son entrevue.

14. — Jeudi, M. de Voltaire était affaissé, et ceux qui le voient habituellement l'ont trouvé plus changé en quatre jours [illegible] n'avait paru l'être en quatre ans. Il disait à [illegible]

voir : *Voltaire se meurt; Voltaire crache du sang*. Il n'avait pas encore commencé le lait d'ânesse, et prenait du café avec très-peu de lait. La consternation était extrême dans toute la maison, madame Denis pleurait. Cependant, pour en imposer à l'extérieur, M. et madame de Villette ont affecté de se montrer à l'Opéra.

L'Académie, instruite de la rechute de ce membre précieux, a envoyé une députation, ce jour-là même, chez M. de Voltaire, pour lui témoigner l'intérêt qu'elle prenait à son état : elle s'y est rendue dans le carrosse du prince de Beauvau, mais n'a pu être admise chez le malade, qui reposait.

Il n'est question que d'*Irène*, et c'est à qui se pourvoira pour assister à la première représentation de cette tragédie. On variait sur la place qu'y occuperait l'auteur. Les uns le mettaient dans un fauteuil sur le théâtre, pour que le public pût le contempler à son aise; les autres lui faisaient l'honneur de l'admettre dans la loge de la reine, où il serait derrière sa majesté. Des gens plus sages le plaçaient dans celle des gentilshommes de la chambre. Il paraît aujourd'hui impossible que le moribond jouisse de ce triomphe, ce qui ralentirait l'ardeur de quantité de curieux, plus empressés de voir le poëte que sa tragédie, si son état était bien constaté, et qu'on désespérât de jouir du spectacle de sa personne.

14. — L'anecdote concernant madame la duchesse de Bourbon et M. le comte d'Artois fait tant de bruit, est attestée par tant de bouches, qu'on ne peut se refuser à la croire. C'est au bal du mardi gras, à l'Opéra, que s'est passée l'aventure.

Il faut savoir avant qu'une jeune madame de Canillac, très-jolie personne, attachée, lors de son mariage, à madame la duchesse de Bourbon, avait plu au prince; que la princesse, indignée que son auguste époux eût ainsi une intrigue sous ses yeux, témoigna son mécontentement à madame de Canillac, ce qui obligea celle-ci à se retirer. Depuis, elle a plu au comte d'Artois, et ce prince, masqué, lui donnait la main au bal. Elle fit connaître la duchesse de Bourbon à son altesse royale, qui, la tête un peu chaude de vin, à ce qu'on assure, lui dit, « Je vais vous venger, » et effectivement entreprit le masque qui conduisait la princesse.

C'était précisément le beau-frère de madame de Canillac. Il supposa que sa dame était une fille de la plus mauvaise espèce, et se lâcha en conséquence en propos outrageants. La duchesse furieuse, ne sachant absolument à qui elle avait affaire, voulut le voir en levant la barbe du masque du comte. Celui-ci, bouillant de colère, prit le masque de la duchesse à deux mains, et le lui brisa sur le visage. Elle avait reconnu l'altesse royale, et, croyant ne pas l'être, avait jugé de la prudence de laisser tomber cela. Malheureusement le comte d'Artois s'en est vanté; alors toute la branche de Condé a pris fait et cause, et les princes ont été demander satisfaction au roi de l'insulte. Sa majesté a répondu que son frère était un étourdi; mais il n'a encore fait aucune réparation, ce qui désole la maison de Condé. Madame la duchesse de Bourbon ne sort plus depuis ce temps, et le prince son époux est allé trouver M. de Maurepas, lui a remis son *Mémoire au roi*, et lui a ajouté que si sa majesté ne jugeait pas à propos de lui donner satisfaction, il regarderait ce refus comme une permission de la prendre lui-même. On ne doute pas que la branche d'Orléans, dont est issue madame la duchesse de Bourbon, puisqu'elle est sœur du duc de Chartres, n'intervienne aussi.

15. — Jeudi, jour où M. de Voltaire avait perdu toute sa vivacité, M. le marquis de Villevieille, ami intime du philosophe, par zèle pour sa personne, et voulant le ranimer avec un remède violent sans doute, mais tel qu'il le jugeait nécessaire, lui apporta des vers contre *Irène*. M. de Voltaire les lut, et les lui rendit sans dire mot, sans annoncer aucune sensibilité, ce qui déplut aux spectateurs et les affligea : ils le jugèrent bien malade.

Comme madame la marquise de Villette, associée aujourd'hui à la célébrité de M. de Voltaire son protecteur, joue un grand rôle, et qu'il court beaucoup de relations fausses sur sa naissance, sa personne et son impatronisation chez le vieillard de Ferney, il est bon de constater les détails de cette anecdote d'une façon certaine.

Madame de Villette de Varicourt en son nom est fille d'un officier des gardes du corps, peu à l'aise, et ayant douze enfants. Il était question de faire religieuse cette jeune personne, dont la famille n'avait aucun espoir de la marier. Mademoiselle de Va-

ricourt, instruite de la bienfaisance de M. de Voltaire, se servit de son esprit pour lui écrire une lettre très-bien tournée, où elle se plaignait de son fâcheux destin. Touché de cette épître, il va trouver madame Denis; il dit qu'il *fallait arracher au diable cette âme qu'on prétendait donner à Dieu,* et il engagea sa nièce à proposer à la famille de mademoiselle de Varicourt de permettre que celle-ci vînt passer quelque temps à Ferney. La jeune personne s'y est si bien conduite qu'elle y a acquis le surnom de *Belle et Bonne,* ce qui a déterminé M. le marquis de Villette à en faire la fortune en l'épousant.

15. — Il n'y a pas longtemps que M. de Voltaire, quoique malade, se mêlait encore de l'intérieur de son ménage. Il était question d'une couverture qu'il voulait donner à sa garde. Le marchand, venu de loin, la laissait à 17 liv. au philosophe, qui n'en offrait que 15. Celui-ci n'a pas voulu augmenter, et a forcé le vendeur à se retirer, jurant comme un démon qu'on lui ait fait perdre sa peine et son temps. Ces petits détails, indignes d'être rapportés dans tout autre cas, servent ici merveilleusement à établir le caractère constant de ce grand homme, mélange d'opposés si inconcevables.

Le lait d'ânesse n'a pas réussi le premier jour; il y a eu une consultation de médecins, qui ont déterminé de le lui faire quitter. Il est moins mal, les crachats ne sont plus que teints; mais l'abattement est toujours le même. C'est madame Denis qui veille uniquement au succès de la pièce. Il y a eu samedi une répétition générale, où elle a présidé.

M. de Voltaire, sans doute par une fantaisie de malade, voulait que l'on mît sur l'affiche d'annonce d'*Irène,* au lieu de ces mots sacramentaux, *Les comédiens français ordinaires du roi...*, *Le Théâtre-Français donnera,* etc. Le sieur Molé est venu vendredi, de la part de sa troupe, représenter au poëte que ce changement ne dépendait pas d'eux; mais il n'a pu être admis en sa présence, et sa nièce s'est chargée de lui faire entendre raison.

On était curieux de savoir comment M. de Voltaire, très-mécontent de l'ingratitude du comte de Morangiés, pour la défense duquel il s'était si maladroitement compromis, recevrait cet an-

cien client : on a su qu'il s'était présenté à la porte, mais n'avait pas été admis.

16. — Le roi, craignant les suites de la vengeance que respirait la maison de Condé, et même toutes les branches des princes du sang, avait ordonné au chevalier de Crussol, un des capitaines des gardes du comte d'Artois, de ne pas le quitter. Ce prince a enfin senti son tort; il a consenti à faire à madame la duchesse de Bourbon une réparation convenable, en déclarant qu'il n'avait jamais eu intention de l'insulter, et qu'il ne la connaissait point au bal. Cette satisfaction a eu lieu hier à Versailles, en présence de toute la famille royale d'une part, et des princes du sang de l'autre. Cet aveu était d'autant plus humiliant que c'était chez madame Jules de Polignac, la favorite de la reine, que le comte d'Artois s'était vanté de l'insulte, parce qu'il savait bien que sa majesté n'aime pas madame la duchesse de Bourbon.

17. — La scène de réconciliation ne pouvant avoir lieu à l'égard du duc de Bourbon, ce prince, dans l'entrevue à Versailles, par un geste d'appel, a fait connaître formellement son mécontentement au comte d'Artois. Son altesse royale s'est enfin rendue à l'avis de son conseil, et même aux insinuations du chevalier de Crussol, son capitaine des gardes, qui, en lui annonçant l'ordre reçu du roi de veiller à la garde de la personne de son maître, et de ne pas le quitter d'un instant, ajouta : *Mais si j'avais l'honneur d'être le comte d'Artois, le chevalier de Crussol ne serait pas vingt-quatre heures mon capitaine des gardes.*

Le dimanche, ce prince a fait savoir au duc de Bourbon, ou par une lettre ou par un tiers, qu'il se promènerait le lundi matin au bois de Boulogne. Le dernier s'y est rendu dès huit heures ; mais le premier n'est arrivé qu'à dix. Ils se sont écartés, et seuls ils ont commencé un combat en chemise, dont beaucoup de gens ont été témoins. Il a duré six minutes, et cependant avec tant d'égalité et d'adresse sans doute, qu'il n'y a pas eu une goutte de sang répandu. Alors le chevalier de Crussol est intervenu, et leur a ordonné, de la part du roi, de se séparer. Ils se sont embrassés : dans l'après-midi, M. le comte d'Artois est venu voir madame la duchesse de Bourbon.

Pendant le combat on avait fermé les portes du bois de Boulogne; mais il était déjà rempli de monde. Le duc de Chartres était occupé à tracer un emplacement, dans la plaine des Sablons, pour une course, lorsqu'on le lui a appris; et M. le duc d'Orléans faisait une répétition de comédie avec madame de Montesson.

Cette nouvelle s'est bientôt répandue dans Paris. Madame la duchesse de Bourbon, qui n'avait reçu personne jusque-là, et faisait prendre du suisse par écrit, contre l'étiquette, tous les noms de ceux qui venaient, est sortie de sa retraite, et s'est montrée à la Comédie-Française, où tout le spectacle l'a applaudie avec des battements de mains si longs, si généraux et si marqués, qu'elle en a versé des larmes d'attendrissement. Un tel enthousiasme doit surtout s'attribuer au propos de cette altesse au roi, répandu dans le public. On rapporte qu'elle a dit à sa majesté qu'elle demandait moins une réparation comme princesse que comme femme et citoyenne, dont la plus infâme devait être respectée partout, et principalement sous le masque.

La reine est venue avec Madame quelques minutes après. Sa majesté n'a été applaudie que faiblement, en comparaison de madame de Bourbon : on a su que la reine avait déclaré ne vouloir pas se mêler de la querelle.

Le duc de Bourbon et le prince de Condé sont arrivés à leur tour pour recueillir les hommages du public. A peine ont-ils paru derrière madame la duchesse de Bourbon, que les battements de mains ont recommencé plus fortement, accompagnés d'exclamations de *bravo!* de *bravissimo!* qui ont comblé le père et le fils.

Monsieur a fait peu de sensation; et le comte d'Artois, arrivé le dernier, n'a recueilli que des battements de mains de décence, et dont le grand nombre, ne provenant que du parterre, semblait mendié.

La reine a témoigné beaucoup d'humeur pendant tout le spectacle.

La tragédie finie, M. le duc de Bourbon s'est transporté à l'Opera, qui durait encore. Les claquements, les *bravo!* les *bravissimo!* ont repris à ce spectacle, et ont complété la satisfaction du prince.

M. le duc de Chartres ne s'est pas montré à la Comédie; il craignait de n'y pas jouer un beau rôle. Le public a été indigné d'apprendre que, depuis l'aventure de sa sœur, il eût continué à vivre avec le comte d'Artois dans la même intimité, et qu'il se fût montré avec lui à la chasse.

On a caractérisé les principaux personnages figurant dans cette grande scène par les quatre vers suivants, historiques et sans aucune poésie :

Bourbon se tait et se lamente;
L'époux menace et se présente;
D'Artois se vante, et puis mollit;
De Chartres rit et s'avilit.

18. — Malgré les éloges outrés prodigués à M. de Voltaire par les journalistes et par ses adulateurs, à l'occasion de sa tragédie d'*Irène*, l'impartialité veut qu'on assure que les deux premiers actes ont été reçus avec de sincères applaudissements, et sont en effet semés de beaux traits; mais que les trois derniers, absolument vides, sont glacials. Il y a dans l'ensemble quelques scènes nobles; il y a des morceaux de sensibilité, mais rien de vraiment tragique, rien de cette éloquence vigoureuse dont on trouve tant d'exemples dans *Œdipe*, *Alzire*, *Mahomet*, etc. Quant au dialogue, il est lâche, diffus, bavard, et plein de répétitions. Les caractères sont ce qu'il y a de mieux. On les a trouvés assez bien frappés, vrais et soutenus; mais ils ne se développent guère qu'en paroles, la pièce étant presque tout à fait dénuée d'action. En un mot, elle ne peut que grossir le nombre des dernières pièces médiocres de l'auteur.

19. — M. le comte d'Artois est exilé par le roi à Choisy, et M. le duc de Bourbon à Chantilly.

20. — On a fait sur la confession de M. de Voltaire une épigramme gaie, attribuée à M. de la Louptière.

Épigramme sur la confession de M. de Voltaire.

Voltaire et l'Attaignant, d'humeur encor gentille,
Au même confesseur ont fait le même aveu :
En tel cas, il importe peu

Que ce soit à Gauthier [1], que ce soit à Garguille.
Mons Gauthier, cependant, nous semble bien trouvé :
L'honneur de deux cures semblables
A bon droit était réservé
Au chapelain des Incurables.

21. — M. de Voltaire s'étant excédé de travail le dimanche, où il avait travaillé douze heures sans interruption, eut une fort mauvaise nuit; et toutes les louanges que ses adulateurs lui prodiguèrent, au retour de la Comédie, ne purent calmer son fâcheux état. Il pouvait s'appliquer cette fameuse sentence d'un Père de l'Église sur la futilité des réputations de tant d'hommes célèbres et immortalisés dans ce bas monde, lorsqu'ils brûlent en enfer : *Laudantur ubi non sunt, cruciantur ubi sunt.* L'anecdote qui l'aurait fait tressaillir de joie, s'il n'eût pas été si souffrant, c'était le spectacle de la reine, le crayon à la main, semblant écrire les plus beaux vers de la pièce. On s'est imaginé que c'était surtout ceux relatifs à Dieu et à la religion, dont le poëte parle avec beaucoup d'édification, ce qui fit crier un plaisant : *On voit bien qu'il a été à confesse.* Quoi qu'il en soit, on a présumé que sa majesté voulait les citer au roi, pour justifier, sur ses vrais sentiments, ce coryphée de la philosophie, si décrié par les prêtres, si redoutable au clergé.

Le mardi et le mercredi, le philosophe n'a pas été encore bien. On a refusé tout le monde, même le directeur général des finances, qui s'était dérobé un moment à ses importantes occupations pour le visiter; et même M. le comte d'Argental, son ami de cinquante ans, son confident, son maître en politique, dont la conversation avait jusque-là charmé le malade.

A la fin de la seconde représentation d'*Irène*, le parterre demanda des nouvelles du poëte, et l'acteur qui annonçait donna des paroles consolantes.

Le jeudi, M. de Voltaire est ressuscité pour la troisième fois : il a reçu du monde, entre autres le duc de Praslin; il a acheté des chevaux, et parle de se promener. Il est comme les marins, qui,

[1] L'abbé Gauthier, le confesseur de M. de Voltaire, a converti l'abbé de l'Attaignant, et est chapelain des Incurables.

pendant la tempête, promettent de ne plus quitter le port, et se rembarquent bientôt après : il ne songe plus à partir, et a peine à s'arracher à ce pays-ci, surtout au moment où on l'embaume plus fortement que jamais de l'encens le plus flatteur, où on lui fait accroire que sa tragédie restera au théâtre et fera époque.

22. — Comme M. le duc de Chartres a joué un fort vilain rôle dans l'affaire des princes, on a dit qu'il n'y avait que lui qui fût sorti blessé du combat. On attribue à son ambition la neutralité qu'il a gardée. Son désir de figurer dans la marine lui a fait sacrifier les intérêts de sa sœur. Il disait, pour s'excuser, que madame la duchesse de Bourbon n'était ni sa fille ni sa femme ; et c'est sur ce propos qu'il a été refusé au palais Bourbon, lorsqu'il est venu la voir. Ses courtisans prétendent que le roi l'avait prié de ne pas discontinuer de vivre en intimité avec le comte d'Artois, afin de le ramener à la raison, à l'ordre, et aux procédés nécessaires. Sa majesté craignait de se compromettre en haranguant son frère, et que la vivacité de cette altesse royale ne l'obligeât de la punir plus sévèrement. Le monarque attendait davantage des bons offices du compagnon des plaisirs du comte d'Artois. Le public, qui ne sait point toutes ces anecdotes, a jugé le duc de Chartres, et l'a blâmé ouvertement ; en sorte qu'il faudra quelque temps pour qu'il regagne son affection.

24. — Lundi 16, jour de la première représentation d'*Irène*, pendant qu'on jouait cette tragédie, dès le second acte, un messager fut député de la Comédie pour annoncer à M. de Voltaire la faveur qu'elle prenait ; après le quatrième, un second vint avec ordre de pallier le froid presque général dont on avait reçu le troisième et quatrième acte. A la fin du cinquième, M. Dupuy, le mari de mademoiselle Corneille, fut le premier à lui apprendre qu'*Irène* avait eu un succès complet.

Un ami, entré ensuite, trouva M. de Voltaire au lit, écrivant, enflé des éloges qu'il venait de recevoir, et mettant en ordre sa seconde tragédie d'*Agathocle*, pour la faire jouer de suite. Le philosophe affecta d'abord un grand flegme : il ne répondit au compliment autre chose, sinon : *Ce que vous dites là me console, mais ne me guérit pas.* Cependant il voulut savoir

quels endroits, quelles tirades, quels vers avaient fait le plus d'effet; et sur ce qu'on lui cita les morceaux contre le clergé comme ayant été fort applaudis, il fut enchanté de savoir qu'ils compenseraient la fâcheuse impression que sa confession avait produite dans le public.

Les jours suivants, plus de trente cordons bleus étant venus se faire inscrire chez lui pour le féliciter, l'illusion du succès ne put que s'accroître; et ce qui y mit le comble, ce fut la députation de l'Académie française, le jeudi 19, pour l'assurer de la part que la compagnie prenait à son triomphe. Le poëte sortira d'autant moins de cette agréable erreur, que, pour ne pas la troubler, les journalistes ont reçu défense de parler de lui et de sa tragédie, à moins que ce ne soit pour louer.

Depuis ce temps, M. de Voltaire ne rêve que tragédie. Outre son *Agathocle*, on assure qu'il en a entrepris une troisième, et qu'il ne veut même plus s'occuper que de ce genre de travail. Il a chargé ses émissaires de répandre dans le public sa satisfaction, de l'assurer de toute sa reconnaissance, et de sa disposition sincère à venir lui-même faire ses remercîments au parterre dès que sa santé le lui permettra.

25. — M. de Voltaire, ranimé par son amour-propre, exalté au plus haut degré, s'est trouvé en état de monter en voiture le samedi. Il s'est promené dans Paris, sous prétexte d'aller voir la place de Louis XV; et, les chevaux allant au pas, il a été suivi de tout le peuple et de beaucoup de curieux, ce qui lui formait un cortége et une sorte de triomphe.

Rentré chez lui, il a reçu une députation de la loge des *Neuf Sœurs*; elle s'était rendue à pied, au nombre d'environ quarante membres, suivie de plusieurs carrosses appartenant à quelques francs-maçons. C'est M. de la Lande, *le vénérable*, qui portait la parole. Ces messieurs sont tombés dans une veine heureuse: le vieillard était frais, gaillard; le grand air l'avait fortifié. Il a paru très-aimable à l'assemblée. Ne se ressouvenant plus des formules, il a affecté de n'avoir jamais été frère, et il a été inscrit de nouveau : il a signé sur-le-champ les constitutions, et a promis d'aller en loge. M. de la Lande lui ayant nommé successivement les frères qui pouvaient en être connus, il a dit

à chacun des choses obligeantes, relatives aux actions ou aux ouvrages propres à les caractériser.

L'après-midi, l'humeur est revenue : il s'était engagé de louer un appartement voisin, il n'a pas eu de cesse que madame Denis n'eût fait retirer sa parole. Il a trouvé aussi que sa garde était trop jeune; il a dit qu'il avait de la pudeur; qu'en mettant ses culottes et les ôtant, il pouvait faire voir bien des choses qu'on ne devait pas montrer à une *Agnès* de cet âge; il en a voulu une canonique, et il a aujourd'hui une garde de quarante ans.

Le dimanche, il a eu un léger mouvement de fièvre. Le lundi, il s'est plaint de sa strangurie, c'est-à-dire, d'une difficulté d'uriner, qui a duré le mardi : il y avait de l'enflure ; mais tout cela n'inquiète plus, par la facilité merveilleuse avec laquelle il se tire des accidents les plus graves.

28. — M. de Voltaire s'est habillé jeudi pour la première fois depuis son séjour ici, et a fait toilette entière. Il avait un habit rouge doublé d'hermine, une grande perruque à la Louis XIV, noire, sans poudre, et dans laquelle sa figure amaigrie était tellement enterrée, qu'on ne découvrait que ses deux yeux, brillants comme des escarboucles. Sa tête était surmontée d'un bonnet carré rouge, en forme de couronne, qui ne semblait que posé. Il avait à la main une petite canne à bec de corbin; et le public de Paris, qui n'est point accoutumé à le voir dans cet accoutrement, a beaucoup ri. Ce personnage, singulier en tout, ne veut sans doute avoir rien de commun avec la société ordinaire.

La gaieté intarissable de ce vieillard est revenue, et les bons mots recommencent à couler.

L'autre jour, madame de la Villemenue, vieille coquette qui désire encore plaire, a voulu essayer ses charmes surannés sur le philosophe; elle s'est présentée à lui dans tout son étalage; et, prenant occasion de quelques phrases galantes qu'il lui disait, et de quelques regards qu'il jetait en même temps sur sa gorge, fort découverte : *Comment*, s'écria-t-elle, *monsieur de Voltaire, est-ce que vous songeriez encore à ces petits coquins là? Petits coquins*, reprend avec vivacité le malin vieillard, *petits coquins, madame! ce sont bien de grands pendards.*

31. — Une scène assez plaisante s'est passée avant-hier aux Champs-Élysées, ou plutôt à la place de Louis XV, au sujet de M. de Voltaire. Un charlatan y était, cherchant à vendre de petits livres, où il enseignait des secrets de tours de cartes : *En voici un, messieurs,* disait-il, *que j'ai appris à Ferney, de ce grand homme qui fait tant de bruit ici, de ce fameux Voltaire, notre maître à tous !*

AVRIL.

1er. — M. de Voltaire, décidé à jouir du triomphe qu'on lui promettait depuis longtemps, est monté lundi dans son carrosse couleur d'azur, parsemé d'étoiles, peinture bizarre qui a fait dire à un plaisant que c'était le char de l'Empyrée. Il s'est rendu ainsi d'abord à l'Académie française, qui tenait ce jour-là son assemblée particulière. Elle était composée de vingt-deux membres. Aucun des prélats ou abbés, ou membres du corps ecclésiastique, ses confrères, n'avait voulu s'y trouver, ni adhérer aux délibérations extraordinaires qu'on se proposait.

Les seuls abbés de Boismont et Millot se sont détachés des autres, l'un comme un roué de la cour, n'ayant que l'extérieur de son état ; l'autre comme un cuistre, n'ayant aucune grâce à espérer, soit de la cour, soit de l'Église.

L'Académie est allée au-devant de M. de Voltaire pour le recevoir. Il a été conduit au siége du directeur, que cet officier et l'Académie l'ont prié d'accepter. On avait placé son portrait au-dessus de son fauteuil. La compagnie, sans tirer au sort suivant l'usage, a commencé son travail en le nommant, par acclamation, directeur du trimestre d'avril. Le vieillard étant en train allait causer beaucoup, lorsqu'on lui a dit qu'on s'intéressait trop à sa santé pour l'écouter ; qu'on voulait le réduire au silence. En effet, M. d'Alembert a rempli la séance par la lecture de l'*Éloge de Despréaux*, dont il avait déjà fait part dans une cérémonie publique, et où il avait inséré des choses flatteuses pour le philosophe présent.

M. de Voltaire a désiré monter ensuite chez le secrétaire de l'Académie, dont le logement est au-dessus. Il est resté quelque temps chez lui, et s'est enfin mis en route pour se rendre à la

Comédie française. La cour, quelque vaste qu'elle soit, était remplie de monde qui l'attendait. Dès que sa voiture, unique en son genre, a paru, on s'est écrié : Le voilà ! Les savoyards, les marchandes de pommes, toute la canaille du quartier, s'étaient rendus là; et les acclamations, *Vive Voltaire!* ont retenti pour ne plus finir. Le marquis de Villette, arrivé d'avance, l'est venu prendre à la descente de son carrosse, dans lequel il était avec le procureur Glause : tous deux lui ont donné le bras, et ont eu peine à l'arracher de la foule. A son entrée à la Comédie, un monde plus élégant, et saisi du véritable enthousiasme du génie, l'a entouré : les femmes surtout se jetaient sur son passage, et l'arrêtaient, âfin de le mieux contempler. On en a vu s'empresser à toucher ses vêtements, et quelques-unes arracher du poil de sa fourrure. M. le duc de Chartres, n'osant avancer de trop près, n'a pas montré moins de curiosité que les autres.

Le saint, ou plutôt le dieu du jour devait occuper la loge des gentilshommes de la chambre, en face de celle du comte d'Artois. Madame Denis, madame de Villette étaient déjà placées, et le parterre était dans des convulsions de joie, attendant le moment où le poëte paraîtrait. On n'a pas eu de repos qu'il ne se fût mis au premier rang auprès des dames. Alors on a crié, *La couronne!* et le comédien Brizard est venu la lui mettre sur la tête : *Ah! Dieu, vous voulez donc me faire mourir?* s'est écrié M. de Voltaire, pleurant de joie et se refusant à cet honneur. Il a pris cette couronne à la main, et l'a présentée à *Belle et Bonne.* Celle-ci la refusait lorsque le prince de Beauvau saisissant le laurier, l'a remis sur la tête du Sophocle, qui n'a pu résister cette fois.

On a joué la pièce, plus applaudie que de coutume, mais pas autant qu'il l'aurait fallu pour répondre à ce triomphe. Cependant les comédiens étaient fort intrigués de ce qu'ils feraient; et pendant qu'ils délibéraient, la tragédie a fini, la toile est tombée, et le tumulte du parterre était extrême lorsqu'elle s'est relevée; et l'on a vu un spectacle pareil à celui de la *Centenaire.* Le buste de M. de Voltaire, placé depuis peu dans le foyer de la Comédie française, avait été apporté sur le théâtre, et élevé sur un piédestal : tous les comédiens l'entouraient en demi-cercle,

des palmes et des guirlandes à la main. Une couronne était déjà sur le buste; le bruit des fanfares, des tambours, des trompettes, avait annoncé la cérémonie, et madame Vestris tenait un papier, qu'on a su bientôt être des vers que venait de composer M. le marquis de Saint-Marc. Elle les a déclamés avec une emphase proportionnée à l'extravagance de la scène. Les voici :

Aux yeux de Paris enchanté,
Reçois en ce jour un hommage
Que confirmera d'âge en âge
La sévère postérité.
Non, tu n'as pas besoin d'atteindre au noir rivage
Pour jouir des honneurs de l'immortalité !
Voltaire, reçois la couronne
Que l'on vient de te présenter :
Il est beau de la mériter,
Quand c'est la France qui la donne !

On a crié *bis!* et l'actrice a recommencé. Après, chacun est allé poser sa guirlande autour du buste. Mademoiselle Fanier, dans une extase fanatique, l'a baisé, et tous les autres comédiens ont suivi.

Cette cérémonie fort longue, accompagnée de *vivat* qui ne cessaient point, la toile s'est encore baissée; et quand on l'a relevée pour jouer *Nanine*, comédie de M. de Voltaire, on a vu son buste à la droite du théâtre, qui y est resté durant toute la représentation.

M. le comte d'Artois n'a pas osé se montrer trop ouvertement; mais, instruit de l'arrivée de M. de Voltaire à la Comédie, il s'y est rendu incognito. M. de Voltaire étant sorti de sa loge pour prendre l'air, a été présenté à son altesse, et a eu l'honneur de lui faire sa cour.

Nanine jouée, nouveaux brouhahas, autre embarras pour la modestie du philosophe. Il était déjà dans son carrosse, et l'on ne voulait pas le laisser partir; on se jetait sur les chevaux, on les retenait; on a entendu même de jeunes poëtes s'écrier qu'il fallait les dételer, et se mettre à leur place pour reconduire l'Apollon moderne : malheureusement il ne s'est pas trouvé assez d'enthousiastes de bonne volonté, et il a enfin eu la liberté de

partir, non sans des *vivat*, qu'il a pu entendre encore du Pont-Royal, et même de son hôtel.

Telle a été l'apothéose de M. de Voltaire, dont mademoiselle Clairon avait donné chez elle un échantillon il y a quelques années, mais devenue un délire plus violent et plus général.

M. de Voltaire, rentré chez lui, a pleuré de nouveau, et a protesté modestement que s'il avait prévu qu'on eût fait tant de folies, il n'aurait pas été à la Comédie.

Le lendemain, on a vu chez lui une procession de monde qui est venu successivement lui renouveler en détail les éloges et les faveurs qu'il avait reçus en chorus la veille; il n'a pu résister à tant d'empressement, de bienveillance et de gloire, et il s'est décidé sur-le-champ à acheter une maison pour se fixer à Paris.

6. — Tout est mêlé d'amertume dans cette vie, et le plus beau triomphe est souvent accompagné d'humiliations : c'est ainsi que M. de Voltaire vient d'en éprouver plusieurs, dont la moindre serait propre à empoisonner le bonheur d'un homme qui a autant d'amour-propre.

1° Le jour de son couronnement, il savait que la reine était venue à l'Opéra, mais avec le projet secret de passer incognito à la Comédie française, et d'y recevoir sans affectation les hommages du Nestor de la littérature; elle ne lui a pas donné cette satisfaction : on assure que dans sa loge elle a reçu un billet qui l'a détournée de son premier dessein; on prétend même qu'il avait été rendu en route à sa majesté.

2° Son *Irène* a bien été jouée jeudi dernier à la cour; mais on ne l'a pas fait avertir d'y venir, comme il s'en flattait et comme la reine le lui avait fait espérer; mais le jour de la représentation, au débotté du roi, pendant que sa majesté s'habillait pour le spectacle, on a entendu les courtisans perfides, pour plaire au monarque, qu'on sait ne point aimer M. de Voltaire, lui dénigrer d'avance la tragédie, et prématurer son ennui, qui ne s'est que trop manifesté.

3° Enfin le vieillard de Ferney, qui, en se repaissant de la fumée de la gloire, ne néglige point le solide, et veille à ses affaires en homme qui s'en occupe essentiellement, est allé l'autre

jour chez un procureur au parlement, nommé Hureau, pour lui parler d'un procès dont celui-ci n'avait plus d'idée. Il a eu le dépit de voir ce suppôt du palais l'ignorer absolument, le traiter cavalièrement comme un client ordinaire, et l'obliger de décliner son nom; et il a dû juger que ce malheureux praticien vivait dans une telle indolence, qu'il ne savait pas seulement que M. de Voltaire fût à Paris. Il est vrai qu'à ce nom de M. de Voltaire il a ouvert les yeux et les oreilles, que toute la maison en a bientôt retenti, et que, la rumeur passant de bouche en bouche, le philosophe, en rentrant dans son carrosse, s'est vu assailli de toute la populace du quartier.

9. — On a parodié les vers adressés à M. de Voltaire par M. de Saint-Marc, le jour de son couronnement, et on les met dans la bouche de la France. On prétend que cette pièce est d'un soldat :

Je ne suis pas une infidèle,
O Français! je n'ai qu'un époux :
L'aimer est mon soin le plus doux,
Et ma tendresse est éternelle.
Pour partager mon cœur, il en est trop jaloux.
J'honore ce savant, sa gloire est immortelle;
Mais, quoi qu'il ait pu mériter,
La France n'a qu'une couronne :
C'est à Louis qu'elle la donne,
Lui seul est fait pour la porter.

10.— Lundi, M. de Voltaire s'est trouvé assez vigoureux pour aller à pied de chez lui à l'Académie, et l'on juge combien il a fait courir de monde après lui.

Mardi matin, il s'est rendu à la loge des *Neuf Sœurs*, suivant la promesse qu'il en avait faite aux députés. La joie des frères leur a fait commettre quelques indiscrétions; en sorte que, malgré le mystère de ces sortes de cérémonies, beaucoup de circonstances de la réception de ce vieillard ont transpiré.

On ne lui a point bandé les yeux; mais on avait élevé deux rideaux à travers lesquels le vénérable l'a interrogé; et, après diverses questions, il a fini par lui demander s'il promettait de garder le secret sur tout ce qu'il verrait : il a répondu qu'il le ju-

rait, en assurant qu'il ne pouvait plus tenir à son état d'anxiété, et pria qu'on lui fît voir la lumière. A l'instant les deux rideaux se sont entr'ouverts, et cet homme de génie est resté comme étourdi des pompeuses niaiseries de ce spectacle; tant l'homme est susceptible de s'en laisser imposer par la surprise de ses sens! On a remarqué même que cette première stupeur avait frappé le philosophe au point de lui ôter, pendant toute la séance, cette pétulance de conversation qui le caractérise, ces saillies, ces éclairs qui partent si rapidement quand il est dans son assiette.

Au banquet, il n'a mangé que quelques cuillerées d'une purée de fèves, à laquelle il s'est mis pour son crachement de sang, et que lui a indiquée madame Hébert, intendante des *Menus*.

Il s'est retiré de bonne heure; il s'est montré l'après-dînée, sur son balcon, au peuple assemblé; il était entre M. le comte d'Argental et le marquis de Thibouville. Le soir, il est allé voir la *Belle Arsène*, chez madame de Montesson. Il a retourné hier jeudi à ce spectacle, où l'on a dû donner en sa faveur une seconde représentation de l'*Amant romanesque*, et y joindre *Nanine*.

13. — M. de Voltaire a joui jeudi, au spectacle de madame de Montesson, presque des mêmes honneurs qu'à la Comédie française, le couronnement excepté : il a été accueilli de la manière la plus flatteuse par toutes les femmes et seigneurs de cette cour distinguée.

M. le duc de Chartres lui ayant accordé la permission qu'il avait demandée à son altesse d'aller faire sa cour aux jeunes princes, M. de Voltaire s'y est rendu samedi matin. Le père l'a fait inviter de venir chez lui : il voulait se tenir debout; mais son altesse l'a forcé de s'asseoir, sous prétexte qu'il voulait jouir longtemps de sa conversation. Madame la duchesse de Chartres, qui était encore au lit, instruite de la présence du vieillard, s'est fait habiller promptement, et est passée chez monseigneur. Nouvelle confusion du philosophe, qui voulait se jeter aux genoux de la princesse, et y rester : on l'a fait se rasseoir une seconde fois pour l'entendre. Il s'est répandu en compliments sur les enfants de leurs altesses, et principalement sur le duc de Valois; il a prétendu qu'il ressemblait au régent.

Tous ces vains honneurs, si propres à chatouiller l'amour-pro-

pre de M. de Voltaire, excitent de plus en plus la fureur du clergé; et, ce carême, différents prédicateurs de cette capitale se sont permis des sorties vigoureuses contre lui; elles l'auraient peu ému, sans celle faite par l'abbé de Beauregard, ex-jésuite, prêchant à Versailles devant le roi. Cet orateur chrétien, très-couru, a gémi sur la gloire dont on affectait de couvrir le chef audacieux d'une secte impie, le destructeur de la religion et des mœurs, et a sensiblement désigné le vieillard de Ferney. Celui-ci a jugé que sa majesté n'avait pas désapprouvé cette diatribe évangélique, et que conséquemment elle est encore dans le préjugé défavorable qu'on lui a inspiré contre lui; ce qui le désole, en lui ôtant l'espoir d'être jamais accueilli du monarque.

20. — Il perce des copies, dans le public, de la correspondance dont on a parlé entre M. de Voltaire et M. le curé de Saint-Sulpice. On en infère que, sur les bruits de la confession de ce grand homme aux pieds de l'abbé Gauthier, le pasteur témoigna de l'humeur au marquis de Vilette de voir s'échapper cette ouaille; que celui-ci en rendit compte au malade, qui, le 4 mars, à huit heures du matin, fit porter une épître au curé de Saint-Sulpice, M. de Tersac (c'est le nom du pasteur), qui ne voulut point être en reste, et riposta. Ces deux écrits sont précieux, et dans le véritable esprit de chacun. On observe, en lisant la lettre du philosophe, qu'il était parfaitement revenu à lui, et avait retrouvé ce ton de persiflage honnête qu'il entend si bien, et dont il n'est pas possible de se fâcher. Mais, bien attaqué, bien défendu, le ministre du Seigneur, sans quitter son caractère de gravité, et dans un style admiratif proportionné au personnage, ne le plaisante pas mal, en lui disant les vérités dures qu'exige sa fonction.

Lettre de M. de Voltaire à M. le curé de Saint-Sulpice.

« 4 mars 1778.

« Monsieur,

« M. le marquis de Villette m'a assuré que si j'avais pris la « liberté de m'adresser à vous-même pour la démarche néces- « saire que j'ai faite, vous auriez eu la bonté de quitter vos im-

« portantes occupations pour venir, et daigner remplir auprès « de moi des fonctions que je n'ai cru convenables qu'à des subal- « ternes, auprès des passagers qui se trouvent dans votre dépar- « tement.

« M. l'abbé Gauthier avait commencé par m'écrire, sur le « bruit seul de ma maladie; il était venu ensuite s'offrir de lui- « même; et j'étais fondé à croire que, demeurant sur votre « paroisse, il venait de votre part. Je vous regarde, monsieur, « comme un homme du premier ordre de l'État; je sais que vous « soulagez les pauvres en apôtre, et que vous les faites travailler « en ministre. Plus je respecte votre personne et votre état, « plus j'ai craint d'abuser de vos extrêmes bontés. Je n'ai con- « sidéré que ce que je dois à votre naissance, à votre ministère « et à votre mérite. Vous êtes un général à qui j'ai demandé un « soldat. Je vous supplie de me pardonner d'avoir ignoré la con- « descendance avec laquelle vous seriez descendu jusqu'à moi : « pardonnez-moi aussi l'importunité de cette lettre; elle n'exige « pas l'embarras d'une réponse : votre temps est trop précieux.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

Cette lettre apportée à huit heures du matin à M. le curé de Saint-Sulpice, il a répondu aussitôt, et par le même commissionnaire.

Réponse de M. le curé de Saint-Sulpice à M. de Voltaire.

« Tous mes paroissiens, monsieur, ont droit à mes soins, « que la nécessité seule me fait partager avec mes coopérateurs; « mais quelqu'un comme M. de Voltaire est fait pour attirer « toute mon attention. Sa célébrité, qui fixe sur lui les yeux de « la capitale de la France, et même de l'Europe, est bien digne « de la sollicitude pastorale d'un curé.

« La démarche que vous avez faite n'était nécessaire qu'autant « qu'elle pouvait vous être utile et consolante dans le danger de « votre maladie. Mon ministère ayant pour objet le vrai bonheur « de l'homme, en tournant à son profit les misères inséparables « de sa condition, et en dissipant, par la foi, les ténèbres qui « offusquent sa raison, et le bornent dans le cercle étroit de cette

« vie, jugez avec quel empressement je dois l'offrir à l'homme « le plus distingué par ses talents, dont l'exemple ferait seul « des milliers d'heureux, et peut-être l'époque la plus intéres- « sante aux mœurs, à la religion et à tous les vrais principes, « sans lesquels la société ne sera jamais qu'un assemblage de « malheureux insensés, divisés par leurs passions et tourmentés « par leurs remords !

« Je sais que vous êtes bienfaisant : si vous me permettez de « vous entretenir quelquefois, j'espère que vous conviendrez « qu'en adoptant parfaitement la sublime philosophie de l'Évan- « gile, vous pourriez faire le plus grand bien, et ajouter à la « gloire d'avoir porté l'esprit humain au plus haut degré de ses « connaissances, le mérite de la vertu la plus sincère, dont la « Sagesse divine, revêtue de notre nature, nous a donné la juste « idée et fourni le parfait modèle, que nous ne pouvons trou- « ver ailleurs.

« Vous me comblez de choses obligeantes, que vous voulez « bien me dire, et que je ne mérite pas : il serait au-dessus de « mes forces d'y répondre, en me mettant au nombre des savants « et des gens d'esprit qui vous portent avec tant d'empresse- « ment leurs tributs et leurs hommages. Pour moi, je n'ai à « vous offrir que le vœu de votre solide bonheur, et la sincérité « des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc. »

MAI.

2. — Lundi dernier, 17 avril, M. de Voltaire est allé à une séance particulière de l'Académie française. L'abbé Delille y lut quelques morceaux détachés de son poëme sur l'art d'orner, de peindre la nature, et d'en jouir, et la traduction de la célèbre épître de Pope au docteur Arbuthnot. Pendant cette lecture, le vieux malade se rappelait les vers anglais de Pope, les comparait à la traduction, et préférait celle-ci.

M. de Voltaire, à cette occasion, se plaignait de la pauvreté de la langue française; il parla de quelques mots peu usités, et qu'il serait à désirer qu'on adoptât, celui de *tragédien,* par exemple, pour désigner un acteur jouant dans la tragédie. *Notre langue est une gueuse fière,* disait-il en parlant de la

difficulté d'introduire des mots nouveaux ; *il faut lui faire l'aumône malgré elle.*

16. — On raconte que, ces jours derniers, M. de Voltaire se trouvant chez madame la maréchale de Luxembourg, il fut question de la guerre. Cette dame en déplora les calamités, et souhaitait que les Anglais et nous entendissions assez bien nos intérêts et ceux de l'humanité pour la terminer sans effusion de sang, et par un bon traité de paix. *Madame,* dit le philosophe bouillant, en montrant l'épée du maréchal de Broglie qui était présent, *voilà la plume avec laquelle il faut signer ce traité.*

26. — M. de Voltaire, loin d'être tout à fait quitte de l'accident que lui a occasionné le fatal présent du maréchal duc de Richelieu [1], est retombé plus gravement; et quoiqu'on ne puisse savoir au juste son état, par le silence que gardent ses domestiques, ses parents et ses amis, quoiqu'on ait affecté de rassurer le public dans le *Journal de Paris*, on a tout lieu de craindre qu'il ne succombe cette fois.

Il paraît que la crainte de voir arriver une seconde fois des prêtres autour de lui (ce qui pourrait le déterminer à quelque démarche confirmative de la première) est la cause du mystère qu'on observe. Cependant le clergé fulmine, et menace de ne point enterrer le moribond en terre sainte, s'il persiste dans son scandale, et ne satisfait pas au moins à l'extérieur.

31. — M. de Voltaire est mort hier, sur les onze heures du soir. Comme les prêtres refusent de l'enterrer, et qu'on n'ose envoyer son cadavre à Ferney, où cependant son tombeau l'attend, on est à chercher quelque tournure pour y suppléer.

JUIN.

8. — On cite un très-beau vers, bien propre à caractériser M. Francklin, et à servir d'inscription à son portrait :

Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis.

12. — Le testament de M. de Voltaire, à son ouverture, a étonné tout le monde. On comptait y trouver des dispositions

[1] Il lui avait apporté un spécifique dont il lui avait garanti le bon effet.

qui feraient honneur à son esprit et à son cœur. Rien de tout cela : il est très-plat, et sent l'homme dur qui ne songe à personne, et n'est capable d'aucune reconnaissance. Ce qui augmente l'indignation, c'est qu'il a deux ans de date, et a été fait conséquemment avec toute la maturité de jugement possible. Voici les principaux articles :

A M. Wagnière, son secrétaire, son bras droit, dont il ne pouvait se passer, qu'il appelait son ami, son *fidus Achates*, 8,000 liv. une fois payées ; rien à sa femme et à ses enfants.

A son domestique, nommé *la Vigne*, qui le servait depuis trente-trois ans, une année de gages seulement.

A *la Barbaras*, sa gouvernante de confiance, 800 liv. payées une fois seulement.

Aux pauvres de Ferney, 300 liv. une fois payées.

Six volumes anglais à un M. Durieu ; du reste, rien à qui que ce soit.

A madame Denis, sa nièce, 80,000 liv. de rentes et 400,000 liv. d'argent comptant, en ce qu'il la fait sa légataire universelle ; 100,000 liv. seulement à l'abbé Mignot, son neveu, et autant à M. d'Ornoy.

13. — Il paraît que le clergé ne s'est porté à son éclat fâcheux contre le cadavre de M. de Voltaire, que poussé à bout lui-même, et ne pouvant pallier, comme il aurait désiré, la persévérance de ce damné mourant dans son incrédulité : les prêtres n'ignorent pas que dans ces cas-là il faut mettre un peu d'astuce, afin de faire valoir le pouvoir de la religion, qui triomphe tôt ou tard des mécréants les plus intrépides. Le curé de Saint-Sulpice ne demandait que l'instant d'un acte d'effroi, de complaisance, ou même de dérision, tel que celui où s'était si heureusement trouvé l'abbé Gauthier, pour administrer en conséquence quelque secours spirituel au moribond, et s'en prévaloir. Malheureusement ce coryphée de l'impiété s'est toujours trouvé entouré de philosophes qui, sous prétexte de lui rendre des soins, de lui donner des consolations, le soutenaient par leur présence, et ranimaient les restes de son amour-propre. Enfin, le pasteur, dont la charité était infatigable, peu avant la mort de M. de Voltaire, s'est encore approché de son lit, et lui a demandé s'il croyait à la di-

vinité de Jésus-Christ? L'agonisant a hésité une minute, puis a répondu : *Monsieur le curé, laissez-moi mourir en paix.* Il s'est retourné, et est mort en effet, en réparant aux yeux de ses disciples la pusillanimité qu'il avait montrée lors de son premier accident. Le curé, confus, n'a pu employer la politique dont il comptait se servir, et a été forcé de rendre en quelque sorte hommage lui-même à la fermeté de l'apôtre de l'incrédulité, en se comportant comme on a vu.

Le gouvernement, dont la faiblesse se manifeste en tout, a fait défendre aux comédiens de jouer aucune pièce de M. de Voltaire jusqu'à nouvel ordre. Il a craint quelque fermentation dans le public ainsi rassemblé. Quel contraste avec le couronnement du moderne Sophocle, il y a trois mois !

14. — Voici l'épitaphe latine de M. de Voltaire, qu'on renouvelle, plus justement, dans cette circonstance :

En tibi dignum lapide Voltarium,
Qui
In poesi magnus,
In historia parvus,
In philosophia minimus,
In religione nullus ;
Cujus
Ingenium acre,
Judicium præceps,
Improbitas summa ;
Cui
Arrisere mulierculæ,
Plausere scioli,
Favere profani ;
Quem
Irrisorem hominum, Deumque,
Senatus, populusque, athæo-physicus
Ære collecto
Statua donavit.

JUILLET.

2. — Voilà le jour de l'élection du successeur de M. de Voltaire qui approche, et les concurrents commencent à se placer sur

les rangs, et à former leurs brigues. On parle d'un qui exclurait bientôt les autres, si on lui mettait sérieusement en tête d'y songer, et s'il désirait cet honneur littéraire : il s'agit du prince de Condé. On assure que cette compagnie, craignant que l'orage élevé contre elle il y a peu de temps, et qui lui a fait craindre pour sa destruction, ne renaisse, voudrait persuader à son altesse, par ses flatteurs, qu'elle est très-digne de remplacer le plus bel esprit du siècle; que son seul discours aux États de Bourgogne, imprimé dans toutes les gazettes, est un chef-d'œuvre d'éloquence, qui doit le faire asseoir au premier rang parmi les orateurs; enfin, ils lui citent l'exemple de son oncle, le comte de Clermont, qui n'en a jamais tant fait certainement.

Mais d'autres gens dissuadent le prince de cette folle vanité, et lui disent qu'il doit se contenter de chercher à briller à la guerre parmi les héros de sa race.

3. — Il paraît que le clergé, malgré son zèle amer, n'a pu s'escrimer comme il l'aurait désiré sur le cadavre de M. de Voltaire, contre le prieur qui l'a inhumé à l'église, qui l'a reçu dans son sein. La même faiblesse du gouvernement, qui l'a empêché de se prêter aux actes de rigueur qu'aurait pu exercer la famille pour forcer le curé de Saint-Sulpice, l'empêche d'autoriser les prêtres à exercer leurs vengeances sacrées. Ce qui les pique surtout, c'est que ce héros d'impiété les ait persiflés jusqu'au dernier moment. M. le curé de Saint-Sulpice a demandé à M. de Voltaire s'il croyait en Dieu. A quoi il a répondu, très-affirmativement : *Oui;* et a ajouté : *Qu'il en avait toujours fait profession, et que tous ses ouvrages l'attestaient.* Interrogé ensuite s'il croyait en Jésus-Christ, il a répliqué : *Au nom de Dieu, ne m'en parlez pas.* Tels sont les termes plaisants, mais sacramentaux, dont les témoins oculaires déposent qu'il s'est servi.

5. — Jean-Jacques Rousseau n'a pas survécu longtemps à Voltaire ; il vient de mourir dans le lieu de sa retraite, à Ermenonville.

On dit aujourd'hui que les bruits qui ont couru sur lui et ses mémoires viennent d'un *Supplément* à ses OEuvres, en effet imprimé, et où il y a beaucoup de choses singulières.

7. — C'est le 2 de ce mois que Rousseau, revenant de la

promenade, à neuf heures du matin, est mort d'une attaque d'apoplexie, qui n'a duré que deux heures et demie. Il avait dessein, depuis quelque temps, de quitter Paris : il a cédé aux instances de l'amitié, et s'est établi, sur la fin de mai dernier, dans une petite maison qui appartient au marquis de Girardin, seigneur d'Ermenonville, et située près du château.

Ce seigneur lui a rendu les honneurs funèbres. Son corps, après avoir été embaumé et enfermé dans un cercueil de plomb, fut inhumé le samedi suivant, 4 du présent mois, dans l'enceinte du parc d'Ermenonville, dans l'île dite *des Peupliers*, au milieu de la pièce d'eau appelée *le Petit Lac*, et située au midi du château, sous une tombe décorée et élevée d'environ six pieds. Rousseau était né le 28 juin 1712.

25.— Tout ce qui concerne un grand homme, et surtout M. de Voltaire, étant précieux, voici les pièces dont s'était muni l'abbé Mignot avant de se rendre à Scellières :

1° Il requit du curé de Saint-Sulpice la renonciation suivante :

« Je consens que le corps de M. de Voltaire soit emporté « sans cérémonie, et je me dépars à cet égard de tous droits cu« riaux. »

2° Il extorqua de l'abbé Gauthier cette déclaration :

« Je, soussigné, certifie, à qui il appartiendra, que je suis venu « à la réquisition de M. de Voltaire, et que je l'ai trouvé hors « d'état d'être entendu en confession. »

27. — C'est madame Denis qui avait permis au marquis de Villette de prendre le cœur de M. de Voltaire ; ses neveux s'y sont opposés. On voit en conséquence une lettre, signée *abbé Mignot*, *de Dampierre, d'Hornoy*, adressée au libraire Panckoucke. Elle est du 15 juillet. La voici :

« Monsieur,

« Un bruit accrédité par quelques papiers publics étrangers « s'étant répandu dans Paris, que le cœur de feu M. de Voltaire « avait été distrait de son corps, pour qu'il lui fût fait des ob« sèques particuliers ; nous, ses neveux, plus proches parents « mâles, par conséquent chargés du soin de ses funérailles, as-

« surons, comme nous l'avons déjà fait dans une protestation « publique, déposée chez Me Dutertre, notaire, et signée de « toutes les parties intéressées, que le testament de feu M. de « Voltaire, ni aucun écrit émané de lui, n'indiquent qu'il ait ja« mais voulu que cette distraction fût faite en faveur de qui que « ce soit, ni d'aucun monastère, ni d'aucune église; que nous « n'y avons point consenti, ni pu ni dû y consentir; que le « procès-verbal d'ouverture et d'embaumement, déposé chez le « même notaire, ne fait aucune mention de cette prétendue dis« traction; qu'il ne paraît aucun acte qui en fasse foi; et que, dans « de pareilles circonstances, ce qui pourrait avoir été entrepris « à cet égard, serait absolument illégal; que ce qui pourrait avoir « été distrait du corps de M. de Voltaire, sans aucune des for« malités indispensables, ne serait susceptible d'aucun honneur « funèbre.

« Nous vous prions, monsieur, pour l'intérêt de l'ordre public « et de la vérité, d'insérer cette assertion dans le prochain « Mercure.

« MIGNOT, DE DAMPIERRE, D'HORNOY. »

28. — *Extrait du registre des actes de sépulture de l'abbaye royale de Notre-Dame de Scellières, diocèse de Troyes.*

« Cejourd'hui, 2 juin 1778, a été inhumé dans cette église messire François-Marie Arouet de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, l'un des quarante de l'Académie française, âgé de quatre-vingt-quatre ans ou environ, décédé à Paris le 30 mai dernier, présenté à notre église le jour d'hier, où il est déposé, jusqu'à ce que, conformément à sa dernière volonté, il puisse être transporté à Ferney, lieu qu'il a choisi pour sa sépulture; ladite inhumation faite en présence, etc. »

Cette pièce est encore tirée du *Journal encyclopédique*, où on lit d'autres circonstances ajoutées, pour rendre plus odieuse la conduite du clergé envers le cadavre de M. de Voltaire, dont la conduite prouverait qu'il a au moins voulu satisfaire à l'extérieur.

1° Le journaliste avance que, lors de son accident du mois de mars, ce fut M. de Voltaire qui, de son propre mouvement, envoya chercher l'abbé Gauthier, qui s'était, il est vrai, présenté

à lui lors de son arrivée, et lui avait offert, en cas de maladie, les secours spirituels.

2° M. le curé de Saint-Sulpice, suivant le même récit, vint voir M. de Voltaire le même jour, prit copie de cette profession de foi, et la déclara authentique par un écrit qu'il donna à M. l'abbé Mignot, en ajoutant seulement que l'abbé Gauthier n'avait pas été envoyé par lui, comme le malade l'avait cru. Le malade n'avait donc pas envoyé chercher le confesseur.

3° M. de Voltaire, durant sa dernière maladie, de près de quinze jours de durée, n'a jamais eu la tête libre deux minutes de suite. Le journaliste oublie que, deux pages avant, il rapporte la lettre écrite par le moribond à M. de Lally, lettre qui n'annonce rien moins qu'un homme en délire, et qu'un homme occupé de sa conscience: cependant, dit-il, c'est cette raison qui a empêché M. le curé de Saint-Sulpice de le voir, comme il y était invité par la famille.

4° Enfin, le samedi 30 mai, M. de Voltaire, dans un instant lucide, ayant envoyé chercher M. l'abbé Gauthier, M. l'abbé Mignot alla chercher aussi le curé, qui vint avec le confesseur; mais, par le peu de mots que M. de Voltaire prononça avec peine, ces deux messieurs jugèrent, et M. le curé en prit à témoin la famille, qui était présente, que *le malade n'avait pas sa tête.*

La fausseté de ce récit se démontre par les contradictions dans les faits.

AOUT.

1. — L'existence des mémoires de Rousseau en manuscrit n'est pas douteuse; M. le Mierre atteste lui en avoir entendu faire la lecture en 1771. Ce fut en faveur du prince royal de Suède, alors à Paris; elle eut lieu chez M. le marquis de Pezay, et ce fut le philosophe genevois qui, lui-même, en régala l'assemblée, peu nombreuse. La lecture dura depuis sept heures du matin jusqu'à onze heures du soir, sauf l'intervalle du dîner et du souper; en sorte qu'on voit que l'ouvrage est long, et doit faire deux volumes bien conditionnés.

Il passe pour assez constant encore que Rousseau étant malade dangereusement, craignant de mourir, et envisageant le sort

funeste de mademoiselle Levasseur, sa femme, lui dit de ne point s'affliger sur ce qu'elle deviendrait après lui; qu'il lui donna en même temps la clef de son secrétaire, lui en fit tirer un paquet, en lui apprenant que c'étaient ses mémoires manuscrits, qu'elle pourrait vendre, et dont elle tirerait bon parti. Si l'on en croit la suite de l'anecdote, elle se serait laissée séduire par les offres d'un libraire étranger qui lui en aurait donné mille louis, qui en aurait même imprimé un volume; mais qui, touché du chagrin et des plaintes du philosophe, avait suspendu et promis de ne rien mettre en lumière qu'après sa mort. Voici le moment où il a la liberté de le faire.

On veut qu'en outre il y ait dans Paris un autre manuscrit de ces mémoires, que tout le parti encyclopédique cherche à soustraire par le rôle qu'y jouent les coryphées, et qu'ils savent ne devoir pas être à leur honneur.

26. — *Copie de la lettre écrite par l'évêque de Troyes au prieur de Scellières.*

« Je viens d'apprendre, monsieur, que la famille de M. de « Voltaire, qui est mort depuis quelques jours, s'était décidée à « faire transporter son corps à votre abbaye pour y être enterré, « et cela parce que le curé de Saint-Sulpice leur avait déclaré « qu'il ne voulait pas l'enterrer en terre sainte.

« Je désire fort que vous n'ayez pas encore procédé à cet « enterrement, ce qui pourrait avoir des suites fâcheuses pour « vous : et si l'inhumation n'est pas faite, comme je l'espère, « vous n'avez qu'à déclarer que vous n'y pouvez procéder sans « avoir des ordres exprès de ma part.

« J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, etc. »

27. — *Réponse du prieur.*

« Je reçois dans l'instant, monseigneur, à trois heures après « midi, avec la plus grande surprise, la lettre que vous m'avez « fait l'honneur de m'écrire, en date du jour d'hier 2 juin : il « y a maintenant plus de vingt-quatre heures que l'inhumation « du corps de M. de Voltaire est faite dans notre église, en pré- « sence d'un peuple nombreux. Permettez-moi, monseigneur,

« de vous faire le récit de cet événement avant que j'ose vous « présenter mes réflexions.

« Dimanche au soir, 31 mai, M. l'abbé Mignot conseiller « au grand conseil, notre abbé commendataire, qui tient à loyer « un appartement dans l'intérieur de notre monastère, parce que « son abbatiale n'est pas habitable, arriva en poste pour occuper « cet appartement. Il me dit, après les premiers compliments, « qu'il avait eu le malheur de perdre M. de Voltaire son oncle; « que ce monsieur avait désiré, dans ses derniers moments, d'être « porté après sa mort à sa terre de Ferney; mais que le corps, « qui n'avait pas été enseveli, quoique embaumé, ne serait pas « en état de faire un voyage aussi long : qu'il désirait, ainsi que « sa famille, que nous voulussions bien recevoir le corps en dé-« pôt dans le caveau de notre église; que ce corps était en mar-« che, accompagné de trois parents qui arriveraient bientôt. « Aussitôt M. l'abbé m'exhiba un consentement de M. le curé « de Saint-Sulpice, signé de ce pasteur, pour que le corps de « M. de Voltaire pût être transporté sans cérémonie; il m'exhiba « en outre une copie, collationnée par ce même curé de Saint-« Sulpice, d'une profession de la foi catholique, apostolique et « romaine, que M. de Voltaire a faite entre les mains d'un prê-« tre approuvé, en présence de deux témoins, dont l'un est « M. Mignot notre abbé, neveu du pénitent, et l'autre M. le mar-« quis de la Villevieille. Il me montra en outre une lettre du mi-« nistre de Paris, M. Amelot, adressée à lui et à M. de Dam-« pierre d'Hornoy, neveu de M. l'abbé Mignot et petit-neveu « du défunt, par laquelle ces messieurs étaient autorisés à trans-« porter leur oncle à Ferney ou ailleurs. D'après ces pièces, qui « m'ont paru et qui me paraissent encore authentiques, j'aurais « cru manquer au devoir de pasteur, si j'avais refusé les secours « spirituels dus à tout chrétien, et surtout à l'oncle du magistrat « qui est depuis vingt-trois ans abbé de cette abbaye, et que nous « avons beaucoup de raisons de considérer. Il ne m'est pas venu « dans la pensée que M. le curé de Saint-Sulpice ait pu refuser « la sépulture à un homme dont il avait légalisé la profession « de foi, faite tout au plus six semaines avant son décès, et « dont il avait permis le transport tout récemment, au moment

« de sa mort : d'ailleurs, je ne savais pas qu'on pût refuser la « sépulture à un homme quelconque mort dans le corps de l'É« glise, et j'avoue que, selon mes faibles lumières, je ne crois « pas encore que cela soit possible. J'ai préparé en hâte tout « ce qui était nécessaire. Le lendemain matin, sont arrivés dans « la cour de l'abbaye deux carrosses, dont l'un contenait le corps « du défunt, et l'autre était occupé par M. d'Hornoy, conseil« ler au parlement de Paris, par M. Marchand de Varennes, « maître d'hôtel du roi, et M. de la Houillère, brigadier des « armées, tous deux cousins du défunt. Après midi, M. l'abbé « Mignot m'a fait à l'église la présentation solennelle du corps « de son oncle, qu'on avait déposé; nous avons chanté les vê« pres des morts; le corps a été gardé toute la nuit dans l'église, « environné de flambeaux. Le matin, depuis cinq heures, tous les « ecclésiastiques des environs, dont plusieurs sont amis de « M. l'abbé Mignot, ayant été autrefois séminariste à Troyes, ont « dit la messe en présence du corps, et j'ai célébré une messe « solennelle à onze heurés, avant l'inhumation, qui a été faite « devant une nombreuse assemblée. La famille de M. de Voltaire « est repartie ce matin, contente des honneurs rendus à sa « mémoire, et des prières que nous avons faites à Dieu pour le « repos de son âme. Voilà les faits, monseigneur, dans la plus « exacte vérité. Permettez, quoique nos maisons ne soient pas « soumises à la juridiction de l'ordinaire, de justifier ma con« duite aux yeux de votre grandeur : quels que soient les privi« léges d'un ordre, ses membres doivent toujours se faire gloire « de respecter l'épiscopat, et se font honneur de soumettre « leurs démarches, ainsi que leurs mœurs, à l'examen de nos« seigneurs les évêques. Comment pouvais-je supposer qu'on « refusait ou qu'on pouvait refuser à M. de Voltaire la sépul« ture qui m'était demandée par son neveu, notre abbé com« mendataire depuis vingt-trois ans, magistrat depuis trente ans, « ecclésiastique qui a beaucoup vécu dans cette abbaye, et qui « jouit d'une grande considération dans notre ordre; par un « conseiller au parlement de Paris, petit-neveu du défunt; par « des officiers d'un grade supérieur, tous parents et tous gens « respectables? Sous quel prétexte aurais-je pu croire que

« M. le curé de Saint-Sulpice eût refusé la sépulture à M. de Vol-
« taire, tandis que ce pasteur a légalisé de sa propre main une
« profession de foi faite par le défunt, il n'y a que deux mois ;
« tandis qu'il a écrit et signé, de sa propre main, un consentement
« que ce corps fût transporté sans cérémonies? Je ne sais ce
« qu'on impute à M. de Voltaire ; je connais plus ses ouvrages
« par sa réputation qu'autrement ; je ne les ai pas lu tous ; j'ai
« ouï dire à monsieur son neveu, notre abbé, qu'on lui en imputait
« de très-répréhensibles, qu'il avait toujours désavoués : mais
« je sais, d'après les canons, qu'on ne refuse la sépulture qu'aux
« excommuniés, *lata sententia*, et je crois être sûr que M. de
« Voltaire n'est pas dans le cas. Je crois avoir fait mon de-
« voir en l'inhumant, sur la réquisition d'une famille respecta-
« ble, et je ne puis m'en repentir. J'espère, monseigneur, que
« cette action n'aura pas pour moi de suites fâcheuses : la plus
« fâcheuse, sans doute, serait de perdre votre estime ; mais,
« d'après l'explication que j'ai l'honneur de faire à votre gran-
« deur, elle est trop juste pour me la refuser.

« Je suis avec un profond respect, etc. »

OCTOBRE.

1er. — La reine a pris tellement goût pour le jeu, surtout depuis sa grossesse, qui ne lui permet pas de sortir autant qu'elle a coutume, qu'il y a régulièrement un pharaon établi chez sa majesté. C'est M. de Chalabre, le fils du joueur si renommé, qui est son banquier. Dernièrement il a représenté à la reine qu'il ne pouvait suffire à son emploi, et avait besoin d'un second. Sa majesté y a consenti, et lui a dit de choisir qui il voudrait. Il a jeté les yeux sur un M. Poinçot, chevalier de Saint-Louis, qui, la première fois où il s'est rendu au cercle de la reine, n'a pu, suivant l'étiquette, s'asseoir, n'ayant pas le brevet de colonel, le dernier grade qui donne ce droit. Il se trouvait ainsi debout seul, lorsque sa majesté a paru. Elle s'en est aperçue, et, sans égard pour le cérémonial, si essentiel à Versailles, a ordonné qu'on donnât un siége à M. Poinçot : ce qui a fait gémir les courtisans rigides, attachés aux formes.

4. — Quoique M. l'abbé Mignot, neveu de M. de Voltaire,

ainsi que M. d'Hornoy, n'ait eu qu'une somme de 100,000 l. pour sa portion de cet héritage, à laquelle le vieillard de Ferney les a réduits, tandis que madame Denis a recueilli 80,000 liv. de rentes et 400,000 liv. d'argent comptant, le premier se pique de générosité : il a commandé un mausolée, qu'il doit placer dans son abbaye de Scellières, en l'honneur de M. de Voltaire. Il s'ensuit que l'abbé Mignot renonce à envoyer les cendres de son oncle à Ferney, et se propose de les conserver à perpétuité. C'est un nommé Clodion, sculpteur, qui est chargé du monument.

Le prieur, que le clergé voulait faire expulser par son général, l'abbé de Pontigny, fier de la protection du gouvernement, est aujourd'hui tout entier dans les intérêts du parti des philosophes. Il a triomphé absolument de la persécution élevée contre lui ; et le comité ministériel tenu entre le comte de Maurepas, M. Amelot et M. Necker, relativement à tout ce qui a concerné cette affaire, depuis la maladie de M. de Voltaire jusqu'au dernier effort tenté par les curés, dirige toutes les démarches nouvelles, et y préside. C'est à ce comité qu'a recours aujourd'hui l'Académie française pour faire faire le service qu'elle attend, avant de procéder à l'élection d'un successeur de M. de Voltaire; mais cette grâce est plus difficile à obtenir à cause de la capitale où il doit avoir lieu, où s'est passé le scandale, et où se trouve en quelque sorte le clergé réuni.

NOVEMBRE.

2. — Le caractère de M. le comte de Maurepas ne se dément point : même dans les accès de goutte il conserve sa gaieté, et les saillies partent avec autant de facilité que dans une partie de plaisir. On montre une lettre de ce ministre à madame la marquise de Flamarins, sa parente; il lui marque, en parlant de son état, et en se félicitant d'avoir la liberté de lui écrire : *Si je ne puis plus faire la belle jambe, au moins m'est-il permis de faire encore les beaux bras.*

18. — Tout le monde a su l'événement arrivé au jeu de Marly, d'un rouleau de louis faux substitué à un véritable. C'est un mousquetaire réformé, nommé Dulugues, qui était l'auteur de cette fraude. Il a été arrêté et enfermé. On assure qu'il avait

été présenté le matin. Cette police est, sans doute, très-bien faite; mais il serait à désirer qu'on l'étendît aux duchesses, qui journellement escroquent les joueurs crédules leur confiant leur argent. Cette filouterie se pratiquait dès le temps du feu roi, qui en avait pris plusieurs en flagrant délit, et les avait averties; mais comme il n'y a rien de si impudent que les femmes de cour, au moyen de l'impunité elles continuent. Dernièrement, Madame disait à MM. de Chalabre et Poinçot, les banquiers du jeu de la reine : « On vous friponne bien, messieurs. — Madame, nous ne nous en apercevons pas, » lui répondirent-ils par décence; mais ils s'en aperçoivent très-bien, et n'osent le manifester.

DÉCEMBRE.

1er. — Madame Denis a touché 150,000 liv. de la vente de la bibliothèque de M. de Voltaire à l'impératrice de Russie : c'est le prix qu'y a mis cette magnifique souveraine; elle y a joint des fourrures de la plus grande beauté et une lettre très-flatteuse. On doit ajouter aux livres toutes les lettres originales qu'on pourra faire imprimer et autres, manuscrites, qui ne seraient pas dans le même cas. Madame Denis a seulement demandé permission d'en garder copie.

L'impératrice de Russie désire en outre des plans exacts et dans tous les sens du château de Ferney : elle se propose d'en faire construire un pareil dans un de ses châteaux de plaisance, et d'y élever un monument à la mémoire du philosophe ci-devant seigneur du lieu.

La place de M. de Voltaire à l'Académie française reste encore vacante, et la compagnie ne semble pas disposée à lui donner de sitôt un successeur; on la croit toujours en négociation avec le ministère pour le service d'usage à faire aux Cordeliers.

En attendant, M. d'Alembert l'a, en quelque sorte, remplacé par Molière, dont il a fait placer le fameux buste, par Houdon, à l'Académie. Quand il a été question d'y mettre une inscription, quelqu'un avait proposé d'écrire : *Molière, de l'Académie française après sa mort*, et cette phrase avait été retournée dans tous les sens : on a préféré ce vers de M. Saurin :

Rien ne manque à sa gloire; il manquait à la nôtre.

6. — C'est le sieur Grimm, ministre plénipotentiaire du duc de Saxe-Gotha, qui a fait pour l'impératrice de Russie l'achat de la bibliothèque de Voltaire, et c'est dans son superbe parc de Czarskozelo que doit être bâti le château pareil à celui de Ferney, avec toutes ses attenances et dépendances. Il y sera élevé un muséum, dans lequel on arrangera les livres dans l'ordre où ils étaient placés. Le sieur Wagnière, secrétaire du défunt, doit se rendre à Pétersbourg à cet effet. La statue du maître s'élèvera au milieu.

Cette souveraine a joint aux présents qu'elle a fait remettre à madame Denis, une lettre écrite de sa main, en date du 15 octobre. La suscription est: *Pour madame Denis, nièce d'un grand homme qui m'aimait beaucoup*. Cette épître singulière est un monument à conserver; la voici :

« Je viens d'apprendre, madame, que vous consentez à re« mettre entre mes mains ce dépôt précieux que monsieur votre « oncle vous a laissé, cette bibliothèque que les âmes sensibles « ne verront jamais sans se souvenir que ce grand homme sut « inspirer aux humains cette bienveillance universelle que tous « ses écrits, même ceux de pur agrément, respirent, parce que « son âme en était profondément pénétrée. Personne avant lui « n'écrivit comme lui : il servira d'exemple et d'écueil à la race « future. Il faudrait unir le génie et la philosophie aux connais« sances et à l'agrément, en un mot, être M. de Voltaire, pour « l'égaler. Si j'ai partagé avec toute l'Europe vos regrets, ma« dame, sur la perte de cet homme incomparable, vous vous « êtes mise en droit de participer à la reconnaissance que je dois « à ses écrits. Je suis, sans doute, très-sensible à l'estime et à la « confiance que vous me marquez; il m'est bien flatteur de voir « qu'elles sont héréditaires dans votre famille. La noblesse de « vos procédés vous est caution de mes sentiments à votre égard.

« J'ai chargé M. Grimm de vous en remettre quelques faibles « témoignages, dont je vous prie de faire usage.

« CATHERINE. »

(1779.)

JANVIER.

2. — Il se trouve aussi des plaisants dans la Société royale de médecine, et voici une facétie qu'elle répand à l'occasion de la cessation des assemblées de la Faculté. Elle est en forme de bulletin du 19 décembre 1778 :

« La faculté de médecine a passé une très-mauvaise nuit : sa « tête est toujours très-embarrassée, les membres roides, le pouls « dur, la langue mauvaise et noire, tout le corps plein de vents. « Ce qui en sort est mal digéré et de mauvaise qualité. L'affaisse- « ment est général dans toute la machine, qui ne fait plus ses « fonctions depuis hier au soir. Tout ceci est la suite d'un mau- « vais régime.

« L'usage des bains et de l'ellébore n'a rien produit de satis- « faisant; on craint d'être obligé d'en venir à des remèdes vio- « lents, et que la crise n'entraîne une désorganisation nécessaire « dans un corps sans action, et qui languit depuis longtemps.

« BON SENS. »

Le docteur Paulet, plus piqué au jeu que les autres, avait offert de chansonner à son tour les facultaires dans un vaudeville; mais les sociétaires se sont refusés à cette vengeance, qui s'exécute et ne se propose pas en public.

8. — Simon-Mathurin Lantara de Fontainebleau, mort, le 22 du mois de décembre, à l'hôpital, est un de ces artistes obscurs et malheureux, dont la réputation ne perce qu'après le trépas. Il était né avec l'instinct du génie. Dès ses plus tendres années, il dessinait des paysages sur les portes des maisons, et, par le seul effort de son talent sans éducation, il était parvenu dans son art à un point de perfection étonnant. Il n'était occupé que d'un genre, pour lequel il avait un goût irrésistible. On le voyait souvent, les yeux fixés sur un sombre orage ou sur un brillant crépuscule, se pénétrer des jeux bizarres de la nature. Personne n'a mieux exprimé les différentes heures du jour : il excellait dans la perspective aérienne. La vapeur de ses paysages

approche beaucoup de celle de Claude Lorrain : ses matinées respirent une fraîcheur ravissante. On a de lui des soleils levants et couchants, dignes de piquer la curiosité des amateurs : ses clairs de lune sont d'un argentin où l'on ne peut s'empêcher de reconnaître une vérité unique. L'indigence le forçait à travailler à peu de frais pour exister, et des maîtres impérieux trafiquaient de ses ouvrages, se les attribuaient, et, non contents d'en ravir le profit, s'en faisaient encore une réputation.

9. — Le jour de l'an, le comte d'Artois et le duc de Chartres, pour s'amuser, avaient fait une liste à sept colonnes, dans chacune desquelles ils classaient toutes les femmes présentées qui venaient faire leur cour à Versailles. Ces sept colonnes étaient : *Belles, Jolies, Passables, Laides, Affreuses, Infâmes, Abominables.* Une seule s'est trouvée inscrite dans la première colonne, et deux dans la seconde. Les méchants de la cour n'ont pas manqué de prendre des copies de cette liste, et d'en faire part aux femmes étiquetées. Entre celles-là était la marquise de Fleury, rangée parmi les *abominables.* Si elle n'est pas partagée des dons de la nature à l'extérieur, elle a beaucoup d'esprit, et du plus malin. Quelques jours après, elle s'est trouvée à souper au Palais-Royal. Le duc de Chartres est venu causer avec elle. La marquise l'a reçu bien froidement. Il s'en est suivi une explication. Le prince s'est assez mal défendu : madame de Fleury, outrée, a fini par dire : *Heureusement, monseigneur, il y a à appeler de votre jugement; on sait que vous ne vous connaissez pas mieux en signalement qu'en signaux.*

12. — On a remarqué une observation de Monsieur au baptême de Madame, fille du roi. On sait que ce prince tenait l'enfant sur les fonts, pour le roi d'Espagne. Le grand aumônier lui a demandé quel nom il voulait lui donner; Monsieur a répondu : « Mais ce n'est pas par où l'on commence; la première chose est de savoir quels sont les père et mère ; c'est ce que prescrit le rituel. » Le prélat a répliqué que cette demande devait avoir lieu lorsqu'on ne connaissait pas d'où venait l'enfant ; qu'ici ce n'était pas le cas, et que personne n'ignorait que Madame était née de la reine et du roi. Son altesse royale, non contente, s'est retournée vers le curé de Notre-Dame, présent à la

cérémonie, a voulu avoir son avis, lui a demandé si lui curé, plus au fait de baptiser que le cardinal, ne trouvait pas son objection juste. Le curé a répliqué, avec beaucoup de respect, qu'elle était vraie en général; mais que dans ce cas-ci il ne se serait pas conduit autrement que le grand aumônier. Et les courtisans malins de rire. Tout ce qu'on peut inférer de là, c'est que Monsieur a beaucoup de goût pour les cérémonies de l'Église, est fort instruit de la liturgie, et se pique de connaissances en tout genre.

14. — L'abbé de l'Attaignant, le fameux chansonnier, vient de mourir dans un âge très-avancé; malgré ses débauches. Il s'était converti depuis quelques années, et il faut se rappeler que c'était l'abbé Gauthier, le confesseur de M. de Voltaire, envoyé à ce poëte par son confrère, qui avait opéré ce miracle. Il était difficile que, dans le nombre de ses vaudevilles, l'abbé de l'Attaignant n'offensât personne. Un des mécontents, voulant lui donner la rétribution ordinaire, se trompa, et s'adressa à un autre, chanoine de Reims comme lui, qui lui ressemblait beaucoup. Le chansonnier en plaisantait depuis, et l'appelait son receveur. On peut juger par ce trait combien l'abbé de l'Attaignant, d'une famille honnête, et même distinguée dans la robe, avait toute honte bue : il était aussi exclu de la bonne compagnie, dont il aurait pu faire l'amusement par ses saillies et sa gaieté.

FÉVRIER.

19. — *Les Pommes. Vers à madame la comtesse de P...*

Le ciel, pour enchanter les hommes,
Vous a fait présent de six pommes :
Sur votre visage il a mis
Deux petites pommes d'apis,
D'un bel incarnat empourprées,
Et que nature a colorées :
Les soucoupes et les cristaux
Ne portent pas de fruits si beaux.
Plus bas, une fraîche tablette
En supporte deux de reinette;
Et l'on en trouve, encor plus bas,

Deux autres, qu'on ne nomme pas.
Elles sont de plus grosse espèce,
Et n'ont pas moins de gentillesse.
Ce sont deux pommes de rambour,
Qu'on cueille au jardin de l'Amour.
Voilà trois paires de jumelles,
Qui font tourner bien des cervelles.
Ève perdit le genre humain,
N'ayant qu'une pomme à la main;
Mais notre appétissante mère
En laissait voir deux sur son sein,
Comme vous auriez pu le faire;
Et l'attrait des fruits de Cythère
Dont l'aspect le mettait en train,
Fit succomber notre bon père.
Satan, dont l'esprit est malin,
Entrait aussi dans le mystère.
Forcés comme Adam, de manger
Nous avons grande impatience,
Quand on nous donne la licence
D'entrer au jardin potager,
Dont vous portez la ressemblance.
Vive la pomme et les pommiers!
Leur aspect seul nous ravigote.
L'on doit baiser les deux premiers;
Avec les seconds l'on pelote;
Et pour user des deux derniers,
Heureux qui les met en compote!

Cette pièce, qu'on se communique avec empressement, prouve et la dépravation du goût et celle des mœurs; car il n'y a que les polissonneries dont elle est pleine qui puissent la faire lire.

MARS.

22. — Mademoiselle Arnould, en possession d'être citée dans toutes les affaires de l'Opéra, disait ces jours derniers à M. Amelot, à l'occasion des troubles actuels de ce spectacle et des rigueurs qu'il déploie : « Vous devez savoir, monseigneur, qu'il est plus aisé de composer un parlement qu'un opéra. » Apos-

trophe mortifiante pour ce ministre, qui était intendant de Bourgogne lors des troubles de la magistrature, et a concouru à la destruction et reconstruction du parlement de Dijon.

La même disait ces jours derniers, en parlant de mademoiselle Duranci, jouant Clytemnestre dans *Iphigénie*, et sifflée : « C'est étonnant, car elle *a la voix du peuple.* » C'est qu'elle a une vilaine voix, et le cri est un peu poissard.

AVRIL.

3. — On s'entretient beaucoup du suicide de M. de Mairobert[1]. Le curé de Saint-Eustache, sur la paroisse duquel il demeurait, ayant fait difficulté de l'enterrer, vu la publicité de sa catastrophe, il a fallu que M. le duc de Chartres ait obtenu un ordre du roi, qui enjoignait qu'on lui accordât la sépulture chrétienne, mais avec le moins de publicité possible.

Un des amis du défunt lui a fait l'épitaphe suivante, qui caractérise à merveille et le personnage et sa fin sinistre :

Ci-gît qui, de l'honneur partisan assidu,
De ses sentiers étroits s'écarta par ivresse;
Mais qui, cherchant la mort pour punir sa faiblesse,
En a plus recouvré qu'il n'en avait perdu.

M. de Mairobert était un homme de lettres, auteur de quelques opuscules, mais surtout grand amateur; il ne manquait aucune pièce de théâtre dans sa primeur, et se faisait entourer dans les foyers : il avait aussi toutes les nouveautés, et sa bibliothèque était en ce genre une des plus curieuses de Paris. Élevé dès son enfance chez madame Doublet, il y avait puisé ce goût, ainsi que celui des nouvelles; c'était un des rédacteurs. Il conservait le journal qui se composait chez cette dame, et le continuait : il avait eu différentes prises avec la police relativement à ce manuscrit, qu'il donnait à ses amis de Paris et de province; mais on n'avait pu le priver de cet amusement instructif et agréable, d'autant qu'il était fort circonspect. Il avait la fureur de faire parler de lui; il ne connaissait pas la sage

[1] Qui s'est tué de désespoir d'avoir été compris dans une affaire déshonorante.

maxime de ce philosophe qui disait : « Pour être heureux, cache ta vie. » Il mettait son bonheur dans l'éclat et le bruit, et malheureusement il en a fait jusqu'à sa mort et après.

Avant de mettre les scellés chez lui, on a enlevé, par ordre du roi, tous ses manuscrits et même beaucoup de livres.

28. — M. d'Alembert, qui, depuis qu'il est secrétaire de l'Académie, a cru se reconnaître le talent de l'éloge, a totalement adopté ce genre : il vient de faire celui de milord Maréchal, cet illustre Écossais, victime de son zèle pour la maison de Stuart, et de sa haine pour la tyrannie. La vie de ce seigneur, à la fois guerrier, politique, philosophe, est une des plus curieuses qu'un écrivain puisse faire; et l'auteur l'a rendue extrêmement intéressante, en rassemblant les principaux traits qui pouvaient y contribuer. On y trouve le défaut commun à presque tous les éloges composés par M. d'Alembert, de courir trop après l'esprit, et de ramasser sans choix des plaisanteries qui ne sont pas toujours bien nobles : mais il y a quantité d'endroits remplis de sensibilité et d'onction.

On sait que milord Maréchal avait été appelé par le roi de Prusse auprès de lui, et était frère du maréchal de Keitk, général célèbre mort au service de ce prince; il est lui-même mort à Berlin, plus que nonagénaire. Il paraît que le désir de plaire au roi de Prusse, et de satisfaire au devoir de l'amitié, a déterminé M. d'Alembert à entreprendre l'ouvrage en question. On trouve que, profitant des augustes auspices sous lesquels il les produisait, il a été beaucoup plus hardi que de coutume tant contre la religion que contre les souverains : il parle et s'égaye très-librement sur ces deux objets, et cette fois perd de vue la sage maxime qui ordonne d'y être bien réservé. Au reste, le pamphlet est imprimé à Berlin, et l'académicien n'y a pas mis son nom.

M. d'Alembert, dans le récit de la vie de son héros, ne pouvait guère se dispenser de rendre compte de quelques faits relatifs à Rousseau de Genève Il prétend qu'il a eu des torts envers milord Maréchal, que celui-ci a eu la générosité de dissimuler : il laisse percer à cette occasion son propre ressentiment envers ce philosophe, et, sans le dénigrer ouvertement, comme M. Di-

derot, il cherche à atténuer ce que ce véridique personnage aurait pu dire de lui dans ses *Confessions* ou *Mémoires*. Il y a à parier, par ces insinuations, que cet ancien ami du Genevois craint de n'y être pas ménagé.

Cet éloge, au surplus, est encore moins celui de milord Maréchal que celui du roi de Prusse. Ce monarque y est représenté non-seulement comme un héros, comme un roi, comme un philosophe, mais comme le protecteur le plus aimable, l'ami le plus généreux, le cœur le plus sensible, en un mot, comme joignant aux qualités les plus sublimes du trône, toutes celles de l'homme privé.

MAI.

1er. — M. de Saint-Georges est un mulâtre, c'est-à-dire, fils d'une négresse : c'est un homme doué d'une foule de dons de la nature : il est très-adroit à tous les exercices du corps; il tire des armes d'une façon supérieure, il joue du violon de même; il est en outre un très-valeureux champion en amour, et recherché de toutes les femmes instruites de son talent merveilleux, malgré la laideur de sa figure. Comme grand amateur de musique, il a été admis à en faire avec la reine. Madame de Montesson, voulant se l'attacher pour ses spectacles, a fait créer par M. le duc d'Orléans une place pour lui dans ses chasses, avec toutes sortes d'agréments et beaucoup d'utilités.

Dernièrement, dans la nuit, il a été assailli par six hommes; il était avec un de ses amis : ils se sont défendus de leur mieux contre des bâtons dont les *quidams* voulaient les assommer; on parle même d'un coup de pistolet qui a été entendu. Le guet est survenu, et a prévenu les suites de cet assassinat; de sorte que M. de Saint-George en est quitte pour des contusions et blessures légères; il se montre même déjà dans le monde. Plusieurs des assassins ont été arrêtés.

M. le duc d'Orléans a écrit à M. le Noir dès qu'il a été instruit du fait, pour lui recommander les recherches les plus exactes, et qu'il fût fait une justice éclatante des coupables. Au bout de vingt-quatre heures, M. le duc d'Orléans a été invité de ne pas se mêler de cette affaire-là; et les prisonniers, qui ont

été reconnus pour des gens de la police, parmi lesquels était un nommé Desbrugnières, si renommé dans l'affaire du comte de Morangiés, ont été élargis; ce qui donne lieu à mille conjectures.

16. — On a parlé du poëme sur la musique, de M. Marmontel : il embrasse aussi la peinture. On sait que l'abbé Arnaud, le prôneur du chevalier Gluck, y est fort maltraité. Voici deux épigrammes qu'il a enfantées à ce sujet :

Ce Marmontel si gros, si long, si lent, si lourd,
Qui ne déclame pas, mais beugle,
Juge de peinture en aveugle,
Et de musique comme un sourd.

Ce pédant à fâcheuse mine,
De ridicules tout bardé,
Dit qu'il a pour les vers le secret de Racine.
Jamais secret ne fut, à coup sûr, mieux gardé.

JUIN.

24. — Ces jours derniers, M. le comte d'Artois parlait devant ses courtisans de la rigueur avec laquelle le prince de Montbarrey excluait tous les volontaires de l'armée d'Irlande; le prince, s'adressant au prince de Poix, lui disait : « Cela est cruel : on a refusé le chevalier de Coigny, on m'a refusé, on vous a refusé, on a refusé jusqu'au maréchal de Broglie, qui n'aura point ce commandement. — *Oh!* répondit le prince de Poix, *distinguons, monseigneur. On a refusé votre altesse, M. de Coigny, moi et beaucoup d'autres; cela nous fâche, mais peu importe au reste : au lieu que le maréchal de Broglie, c'est la nation entière qui le demande.*

JUILLET.

19. — A l'occasion du voyage de M. de M*** à Brest, les courtisans sont surpris de le voir s'éloigner aussi longtemps de Versailles avec une sécurité bien dangereuse pour un ministre, d'autant qu'ils reprochent à celui-ci bien des choses. Ils prétendent que rien ne se fait auprès de lui que par l'argent ou

par les filles; ils lui attribuent un vice crapuleux, celui d'aimer à boire jusqu'à perdre la raison. On réveille le bon mot de mademoiselle Arnould, qui, lorsque M. de M*** fut nommé adjoint du comte de..., s'écria : *Je le croyais bien capable de devenir un ministre soûl, mais non pas un sous-ministre*. Heureusement M. de Maurepas le soutient, et l'on croit qu'il restera en place tant que le vieux Mentor existera.

AOUT.

2. — M. le prince de Condé continue d'embellir Chantilly. On y a découvert depuis peu une statue d'un enfant, de la grandeur de trois pieds, nu, sans bandeau, sans carquois, sans flèches et sans ailes, tenant dans sa main un cœur enflammé; ce qui a fourni l'idée des vers suivants, mis au bas de cette statue, qu'on a placée dans l'île d'Amour. Ils sont de la composition de M. Grouvelle, secrétaire des commandements de son altesse, jeune poëte que lui a donné M. de Chamfort, qui occupait précédemment sa place. Les voici :

N'offrant qu'un cœur à la beauté,
Aussi nu que la Vérité,
Sans armes comme l'Innocence,
Sans ailes comme la Constance,
Tel fut l'Amour au siècle d'or :
On ne le trouve plus, mais on le cherche encor.

10. — Jean-Jacques Rousseau, durant son séjour à Londres, y avait vendu tous ses livres on ne sait pourquoi, sans doute dans son projet fou de renoncer à la littérature pour ne s'occuper que de botanique. Ce furent MM. Hume et Dutens qui les achetèrent, et les partagèrent entre eux. Dans le lot du second se trouva un exemplaire du livre de l'*Esprit*, de M. Helvétius, avec des notes marginales de la main du philosophe, étendues et curieuses. M. Dutens a imaginé de faire imprimer une nouvelle édition de cet ouvrage avec ces notes.

17. — Le roi a fait dernièrement une espièglerie à la reine, dont le but moral était de donner une petite leçon à son aimable compagne. Elle est dans l'usage de faire des parties de nuit avec le comte d'Artois, d'aller à la comédie de la ville ou ailleurs, et

de se retirer fort tard : sa majesté, le soir, donna, à l'ordre, la consigne que, passé onze heures, on ne laissât entrer dans la grande cour du château aucune voiture, sans exception. La reine étant venue avec son beau-frère à une heure ou deux du matin, fut très-surprise de se trouver arrêtée par le garde du corps en sentinelle. En vain fit-elle venir l'officier supérieur et le capitaine des gardes; tous deux déclarèrent que c'était l'ordre exprès, qu'il n'était pas permis de transgresser. Il fallut rétrograder, et que sa majesté et le comte d'Artois fissent un long tour pour rentrer d'un autre côté. Le lendemain, explication avec le roi, qui déclara que, toujours couché à onze heures du soir et ayant besoin de repos, le bruit, dans la nuit, le réveillait. Il pria en conséquence la reine de s'y conformer. Cependant la consigne est levée pour sa majesté seule.

29. — Entre les pièces de poésie qui ont concouru pour le prix, excepté les deux dont on a parlé, l'Académie n'en a jugé aucune digne d'une mention honorable, ou dont on pût extraire quelque morceau détaché susceptible d'éloge : un seul vers a trouvé grâce [1], et a paru mériter d'être cité par sa beauté, et comme capable de servir d'inscription à un buste de Henri IV :

Le seul roi dont le pauvre ait gardé la mémoire.

SEPTEMBRE.

3. — On peut se rappeler la jolie pièce des *Tu* et des *Vous*, de Voltaire. Une dame ayant fait dernièrement un voyage à Ermenonville, demanda sur les lieux si Rousseau tutoyait sa femme Sur l'affirmative, elle fit les couplets suivants :

AIR : *Chantez, dansez, amusez-vous, etc.*

De Jean-Jacques prenons le ton,
Et ne parlons que son langage;
Que *vous* ne soit plus de saison,
D'un couple heureux soyons l'image :
Vous effarouche les Amours,
Et *toi* les ramène toujours.

[1] Cette pièce était de M. Gudin.

Tu tiens à *vous*, peut-être à moi;
Moi j'aime *toi*, c'est ma folie;
Et tel est mon amour pour *toi*,
Que pour *toi* seul j'aime la vie.
Vous effarouche, etc.

Ce vilain *vous* peint la froideur,
Ce joli *toi* peint la tendresse;
Vous souvent afflige le cœur,
Toi bien placé comble d'ivresse.
Vous effarouche, etc.

Plus donc de *vous*; mais fêtons *toi*:
Toi fixe à jamais mon hommage.
Quelqu'un dira : *Mais c'est la loi.*
Je suis mon cœur, et non l'usage.
Vous effarouche les Amours,
Et *toi* les ramène toujours.

25. — Il faut rappeler que M. Linguet, dans un de ses derniers numéros, en parlant de la querelle élevée parmi la troupe des comédiens français à l'occasion de la demoiselle Sainval l'aînée, appelle le *supérieur*, c'est-à-dire le maréchal duc de Duras, le *bâtonnier;* et faisant allusion au bâtonnier des avocats, ordre contre lequel il s'est constamment élevé, persifle cruellement ce seigneur. Il l'avait déjà maltraité dans ses diatribes contre l'Académie, dont M. de Duras est membre. Le maréchal, outré de colère, a fait écrire au journaliste qu'il eût à s'abstenir d'entretenir le public de lui, ou qu'il lui ferait donner des coups de bâton. *Tant mieux,* fait-on répliquer au libelliste; *je serai fort aise de lui voir faire usage de son bâton une fois en sa vie.*

29. — Il court depuis quelques jours un quatrain sur le prince d'Hénin. On l'attribue au marquis de *Champcenetz :*

Depuis qu'auprès de ta catin
Tu fais un rôle des plus minces,
Tu n'es plus le prince d'Hénin (des Nains),
Mais seulement le Nain des princes.

OCTOBRE.

3. — Dans les démolitions et fouilles faites à Belleville et aux environs des carrières par ordre de la police, on a trouvé une

pierre avec des caractères ; on l'a crue digne de l'examen de messieurs de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; en conséquence, elle leur a été apportée à grands frais : les commissaires nommés pour l'explication se sont donné beaucoup de peine, afin de rendre les lettres lisibles. Voici quelles elles sont, et l'ordre figuré de leur arrangement :

I				C
		J		
		L		
		E		
C				H
	E		M	
		I		N
	D		E	
S	A	N	E	S

Mais quand il a fallu rechercher dans quelle langue étaient écrits ces caractères et ce qu'ils signifiaient, ils se sont inutilement cassé la tête. Ils ont consulté M. Court de Gébelin, le savant auteur du *Monde primitif*, et l'homme le plus versé dans la connaissance des hiéroglyphes ; il s'est avoué incapable d'y rien comprendre.

Le bedeau de Montmartre, entendant parler du fait et de l'embarras des académiciens, a prié qu'on lui fît voir la pierre ; et, sans doute instruit de son existence antérieure, il en a donné sans difficulté la solution, en assemblant simplement les lettres qui forment ces mots français : *Ici le chemin des ânes*. Il y avait dans ces cantons des carrières à plâtre, et c'était une indication aux plâtriers qui venaient en charger des sacs sur leurs ânes, dont ils se servent pour cette expédition.

Si l'on trouvait une pareille anecdote dans quelque *ana*, on la prendrait pour une plaisanterie. On ne peut contester l'authenticité de celle-ci.

14. — Il s'élève dans le sein de l'Académie une division sourde d'abord, mais qui éclate insensiblement et pourrait causer des effets funestes. M. de la Harpe s'était impatronisé chez M. Suard, son confrère, et s'y était trop bien ancré. M. Suard

n'a pas trouvé cela bon, et a expulsé l'ami de la maison. Celui-ci, piqué à l'occasion du chevalier Gluck, extrêmement prôné par M. Suard, a pris parti en faveur de M. Marmontel, à la tête des piccinistes. Le *Journal de Paris* a servi de champ de bataille à tous les champions, qui, déguisés sous des noms empruntés, se sont dit beaucoup de choses grossières, à la faveur du masque.

M. Suard est un fier à bras : il n'est sorti de Besançon, sa patrie, et venu à Paris, que pour une affaire d'honneur avec des officiers du régiment du Roi : M. de la Harpe a fait, au contraire des preuves de couardise et de poltronnerie; il a reçu des croquignoles de tous ceux qui ont voulu lui en donner, et ne s'est vengé que par sa plume, qui ne l'a pas toujours bien servi. Son confrère a trop abusé de sa supériorité : mais, encore un coup, l'incognito couvrait tout cela. Le dithyrambe a donné de nouveau prise à M. Suard, qui a fait insérer dans le *Mercure* une critique sanglante de ce poëme; et même, tombant indirectement sur l'Académie, le panégyriste de Voltaire a été furieux, et, ne trouvant pas vraisemblablement le défenseur assez chaud, a fait insérer cette lettre en réponse, où il est si fadement adulé, qu'on sent qu'elle ne peut venir que de lui. Tout a transpiré aujourd'hui, et M. d'Alembert, outré que des académiciens se donnent ainsi en spectacle, fait de son mieux pour assoupir la querelle et l'éteindre; mais M. Suard est implacable, et menace toujours de couper les oreilles à son collègue. Voilà l'état actuel de cette guerre devenue ouverte, qui amuse les malins dont cette capitale abonde.

NOVEMBRE.

6. — Depuis longtemps on avait annoncé une pièce aux Italiens, de M. de Florian, l'auteur des *Deux billets ;* le succès de celle-ci, où l'on remarquait un talent décidé, en donnait une excellente opinion, et le titre singulier d'ailleurs excitait la curiosité. Elle a été jouée hier. Son intitulé est *Arlequin roi, dame et valet,* comédie héroïque en trois actes et en prose, suivie d'un divertissement.

Une anecdote avait accru la foule des amateurs ; on publiait

que le duc de Penthièvre, qui aime singulièrement ce jeune militaire, ainsi qu'on l'a dit dans le temps, avait voulu lire la pièce entièrement, et en être le censeur. On en citait un trait de critique retranché par ce prince : Arlequin roi marchandait quelque chose, il le trouvait trop cher ; il disait au vendeur : *Donnez-le-moi à tel prix ; vous vous en dédommagerez en le vendant plus cher à mon peuple*.

Cette comédie n'a point répondu à l'attente du public, ni même à son commencement, où l'on remarquait du sel, de la gaieté, une critique vive, légère et philosophique : elle a bientôt dégénéré en une farce médiocre, ne valant pas les pièces italiennes, dont l'imbroglio est ordinairement excellent. Le parterre a eu peine à la soutenir jusqu'au bout, et elle est absolument tombée.

Arlequin est venu annoncer immédiatement, et, convenant bonnement de la chute, a dit : *Messieurs, je suis fâché que la tierce au roi, pour la première fois, ne l'ait pas emporté sur la tierce de l'or*. Quolibet dont personne n'a senti la finesse.

9. — Pour la première fois de sa vie Louis XVI a joué aux jeux de hasard au dernier voyage de Marly, et a fait des pertes considérables, relativement à ce qu'il risquait auparavant. Il a tenu le lansquenet, auquel il a pris goût. On est fâché de le voir se départir de sa sagesse austère. On attribue ce changement au maréchal duc de Richelieu, que sa majesté ne pouvait supporter, qu'elle méprisait, et qui, à force de constance et de souplesse, a vaincu cette répugnance ; il a fait les beaux jours du voyage, et a singulièrement amusé leurs majestés par ses saillies, ses anecdotes et ses sarcasmes.

Enfin, un soir, le roi, à souper, la reine n'y étant point, a regardé avec plaisir une jeune personne des spectateurs, l'a considérée avec sa lorgnette, et a envoyé demander qui elle était. Les courtisans remarquent toutes ces petites circonstances pour en tirer parti, et chercher à faire entrer les passions dans un jeune cœur, lorsqu'ils croient l'en voir susceptible. Les bons patriotes, au contraire, en sont très-affligés.

Du reste, on peut juger des pertes du comte d'Artois par les arrangements qu'il a pris avec M. de Chalabre, le banquier du

jeu : il lui a fait payer cent mille écus argent comptant, et passé en outre un contrat de rentes viagères de 15,000 liv.

18. — Mademoiselle Dubois, de la Comédie-Française, retirée avec pension en 1773, vient de mourir de la petite vérole. Si elle n'a pas disposé de son bien avant son trépas, on évalue que le domaine doit gagner après elle 20 à 25 mille livres de rente. C'était une des courtisanes du jour les plus célèbres pour sa cupidité et son art d'escroquer les dupes : du reste, elle avait toujours été médiocre au théâtre, et n'avait pas su tirer parti des heureux moyens que la nature lui avait donnés.

21. — Messieurs les notaires aujourd'hui sont de petits-maîtres très-agréables, très-élégants, qui tranchent des gens de cour ou des plus riches financiers, et entretiennent des filles d'Opéra. Un nommé Armet s'était avisé ainsi de vouloir coucher avec une demoiselle Sarron, ancienne danseuse figurante de ce spectacle, mais ayant de l'esprit, et surtout du malin. Elle lui avait emprunté 1,800 liv. dont elle lui avait fait son billet, et comptait bien être quitte. M. Armet, le lendemain, a trouvé le repentir acheté trop cher, et, n'ayant pu se faire payer à l'échéance, a eu recours à M. le Noir, qui a chargé un exempt de la voir, et d'arranger l'affaire. Elle n'a pas voulu y entendre, et voici la lettre qu'elle a écrite au suppôt de police; elle court Paris, et fait tourner en ridicule le tabellion, très-laid de figure et très-dégoûtant.

« Je voudrais bien déférer à votre conseil, j'en fais grand cas;
« mais cela m'est impossible, et mon *Adonis,* qui est un homme
« de loi, sait la raison pourquoi.

« De tout ce que j'ai, rien ne m'appartient plus que mes fa-
« veurs : le roi retient une partie de mes rentes pour payer les
« impositions; des gens de mauvaise foi me disputent le reste :
« mais sa majesté ne se réserve rien sur les premières, et la chi-
« cane n'y peut mordre. J'ai le droit incontestable d'en disposer
« librement, et par conséquent de les donner ou de les vendre.
« On interdit ceux qui prodiguent leur bien au premier venu,
« on les traite de fous; et je ne suis pas folle. Vous conviendrez,
« après avoir vu le personnage, que rien ne pouvait m'exciter à la
« générosité : au moins doit-on recueillir le plaisir du bienfait.

« J'ai donc vendu ce que je ne voulais pas accorder gratuite-
« ment ; rien ne manque à la vente, et tous les notaires de Paris
« y auraient passé, qu'elle ne serait pas mieux en règle. Ils
« m'ont appris qu'il y fallait trois points, la chose, le prix, et le
« consentement. J'ai livré la première, je retiens le second ; et
« quant au troisième, son portrait, dont l'acquéreur m'a grati-
« fiée, en répond. Je suis prête à le lui rendre, s'il me croit dé-
« dommagée par ce cadeau ; je ne me suis pas trouvée satisfaite
« même de sa personne, et l'image ne m'a jamais tenu lieu de
« réalité.

« Quand je voudrai être généreuse, je choisirai mieux. Ainsi,
« quoiqu'il soit humiliant, dans tout autre cas, d'avouer bonne-
« ment que l'intérêt m'a seul guidée, je préfère cependant pour
« mon amour-propre que l'on m'accuse plutôt de cupidité ex-
« cessive que de mauvais goût.

« Je m'en rapporte à votre bon jugement, monsieur, et à la
« sagacité du magistrat que je respecte, et dont je réclame l'é-
« quité. C'est une dérision que la prétention de ce petit notaire,
« une misérable chicane : j'espère que ses confrères le remettront
« dans les bons principes. »

Nota. Mademoiselle Sarron a envoyé à M. Armet une sommation, accompagnée d'offres réelles de lui rendre son portrait.

23. — *Extrait d'une lettre de Ferney, du 15 novembre.*

« Les étrangers continuent à visiter cet ancien séjour de
« M. de Voltaire avec la même affluence et la même curiosité.
« Le marquis de Villette a fait conserver sa chambre telle qu'elle
« était, jusqu'à son lit, qui semble encore prêt à le recevoir.
« Mais ce qu'il y a de nouveau, et qui frappe d'un saisissement
« involontaire, c'est un monument dont voici la description :

« On voit une pyramide quadrangulaire, contre laquelle est
« adossé un autel composé d'un simple tronçon de colonne can-
« nelée. Cette pyramide est ceinte, au tiers de sa hauteur, d'une
« corniche saillante, soutenue aux angles par quatre consoles
« antiques, et porte une urne sépulcrale. Sur chaque face une
« couronne de laurier termine la pyramide tronquée, c'est le
« seul attribut caractéristique qui y soit exprimé : et sur l'autel

« est placé un coussin de velours, où repose un cœur, symbole « de celui qui est dans l'intérieur du monument.

« Cet ensemble, composé de trois marbres, le blanc, le noir « et le vert antique, de la hauteur d'environ sept pieds sur trois « et demi de largeur de la base, est placé au fond d'une niche « drapée en noir.

« On ne sait comment l'évêque d'Annecy, qui n'a pas voulu « que le cœur de M. de Voltaire fût dans l'église, prendra cette « espèce d'idolâtrie, cette parodie du moins des monuments reli- « gieux dans un lieu tout profane.

« On a décoré l'appartement de quelques portraits rassemblés « de diverses chambres du château, portraits pour lesquels le « grand homme défunt avait le plus de prédilection, savoir : « ceux de l'impératrice de Russie, du roi de Prusse, de la prin- « cesse de Bareuth, de la marquise du Châtelet, de l'acteur le « Kain, de M. d'Alembert, du comte de Maurepas, de M. d'Ar- « gental, de M. le marquis et madame la marquise de Villette. « Il est à observer que le comte de Maurepas n'a jamais figuré « entre les personnages chéris de M. de Voltaire, qu'il en parlait « avec assez d'irrévérence; mais l'auteur du monument, trop « sujet aux censures ecclésiastiques, a cherché ainsi à se met- « tre sous la protection du Mentor du roi.

« Enfin on y lit cette inscription : *Mes mânes sont consolés,* « *puisque mon cœur est parmi vous.* »

DÉCEMBRE.

23. — La dernière séance tenue à l'Académie française, concernant le service de M. de Voltaire, est très-curieuse et mérite de plus amples détails. Il s'y trouvait trois prélats, dont les avis étaient attendus avec impatience : c'étaient le cardinal de Rohan-Guémené, grand aumônier, l'archevêque de Lyon, et l'archevêque d'Aix. On poussa vivement le premier, et on lui représenta qu'en qualité de grand aumônier et de premier curé des diverses maisons royales, il pouvait lever toutes les difficultés, en demandant au roi à faire faire ce service dans la chapelle du Louvre, lieu le plus convenable pour une pareille cérémonie : il répondit qu'il le pensait aussi, et qu'il y prêterait volontiers les

mains quand le service aurait été fait à Saint-Sulpice, paroisse sur laquelle est mort le défunt.

M. de Montazet s'en tira plus adroitement encore, et dit que, vu la scission qu'occasionnait dans l'Église le service de M. de Voltaire, il pourrait se faire qu'il en résultât contestation; qu'ayant l'honneur d'être primat des Gaules, cette contestation pourrait ressortir à son tribunal, et qu'alors il était de son intégrité de ne pas s'expliquer.

Enfin l'archevêque d'Aix ne s'en tira pas moins finement, et opina pour réformer l'usage de faire faire un service à chaque académicien, mais pour en établir un à perpétuité, qui engloberait indistinctement tous les morts de la compagnie.

Cet avis, qui sauvait l'honneur de Voltaire et celui de l'Académie, entraîna tous les suffrages. Le marquis de Paulmy seul différa d'opinion (il est goguenard), et prétendit qu'il ne s'était fait recevoir que dans l'espoir d'avoir un service pour lui seul; qu'il ne consentirait jamais à l'innovation adoptée.

Cependant l'arrêté fut formé, et l'on convint que les députés chargés d'aller annoncer au roi la nomination de M. de Chabanon, et lui en demander l'approbation, lui feraient part du nouvel arrangement, sous le bon plaisir de sa majesté.

Le roi a répondu qu'il approuvait le choix de l'Académie; mais qu'il fallait, à l'égard de la seconde demande, que les choses se passassent comme ci-devant; ce qui rejette la compagnie dans le même embarras.

28. — Il y a douze ans que M. Dutens, étant à Londres, acheta les livres de J. J. Rousseau, au nombre d'environ mille volumes. Ce qui le détermina surtout à cette acquisition, ce fut un exemplaire du livre de l'*Esprit*, avec des remarques à la marge, de la propre main du philosophe. Rousseau, de son côté, ne consentit à la vente qu'à condition que pendant sa vie le possesseur ne publierait point les notes qu'il pourrait trouver sur les livres vendus, et que surtout il ne laisserait pas sortir de ses mains le premier : il paraît qu'il avait entrepris de réfuter l'ouvrage de M. Helvétius, mais que, le voyant persécuté, il avait renoncé à son projet. Celui-ci, instruit que M. Dutens était acquéreur de l'exemplaire en question, lui fit proposer par

M. Hume de le lui envoyer : lié par sa promesse, il n'y put consentir, mais crut ne pas y manquer en faisant part à l'auteur des remarques principales. M. Helvétius y répondit par une lettre, et il en promettait une autre qu'il n'eut pas le temps de finir. La mort l'enleva huit ou dix jours après.

Cette anecdote est la seule chose précieuse à extraire d'un pamphlet intitulé *Lettres à M. de B... sur la réfutation du livre* De l'Esprit *d'Helvétius, par Jean-Jacques Rousseau, avec quelques lettres de ces deux amateurs :* tout le reste ne valait pas les frais de l'impression ; les notes mêmes du critique et la réfutation de l'auteur, isolées et sans suite, ne sont ni instructives, ni intéressantes.

(1780.)

JANVIER.

1. — M. Barthe est un auteur pétri d'amour-propre, et très ignorant de tout ce qui n'a pas rapport au théâtre ou à la poésie. C'est un second Poinsinet, qui prête singulièrement aux mystifications. Un de ces jours derniers, mademoiselle Arnould a voulu s'en amuser. Elle a formé un grand souper, dont il était ; elle avait donné le mot à Jeannot, qui se fait annoncer sous le titre du *chevalier de Médicis*, qu'on a fait entendre à M. Barthe être un bâtard de la maison de ce nom. Ce seigneur a paru le distinguer entre tous les convives, l'a pris à l'écart, lui a parlé de ses ouvrages avec admiration ; ce qui a excité celle du poëte, auquel il a proposé de faire un poëme épique en l'honneur de sa maison. Cette farce a duré pendant tout le repas. Enfin, au moment où M. Barthe était le plus enchanté de l'Italien, la maîtresse de la maison a demandé un verre, et, regardant le prétendu chevalier : *A ta santé, Jeannot.* On peut juger combien M. Barthe a été décontenancé : il est devenu le plastron de tous les quolibets, et Jeannot n'a pas été des derniers à le turlupiner. C'est l'histoire du jour, aux cercles des courtisanes, aux foyers, dans les coulisses, et dans les sociétés des amateurs.

12. — Les agréables, aujourd'hui, portent deux montres, et

ceux qui ne peuvent les avoir réellement les font soupçonner, en laissant passer un cordon à chaque gousset. Le maréchal duc de Richelieu, un de ces vétérans de la fatuité, si bien dépeint par Gresset, malgré son âge plus qu'octogénaire, est trop petit-maître, trop frivole, pour n'avoir pas adopté cette élégance. Un de ces jours, comme il s'habillait, et que ses deux montres étaient étalées sur sa cheminée, quelque adulateur le félicite sur ces jolis bijoux, lui demande la permission de les voir de plus près, de les examiner, de les comparer. Comme il les tenait, il craint qu'une ne lui échappe, et, sans la pouvoir retenir, laisse tomber l'autre : les voilà toutes deux à terre. Honteux de sa gaucherie, il demande mille pardons au maître, qui le rassure. « Pourquoi vous désespérer? lui dit le maréchal ; je ne les ai jamais vues aller si bien ensemble. »

27. — Madame Denis, nièce de M. de Voltaire, vient de faire une sottise, dans son genre, à peu près aussi forte que celle de la veuve de Jean-Jacques Rousseau. Elle s'est remariée à un certain M. Duvivier, qui a commencé par être soldat, a été occupé ensuite en qualité de copiste à la secrétairerie du comte de Maillebois, a plu à ce seigneur qui se l'est attaché, en a fait son secrétaire en titre, et lui a fait avoir une charge de commissaire des guerres, des maréchaux de France.

Madame Denis a soixante-huit ans; elle est laide, grosse comme un muid, et d'une mauvaise santé. Malgré la considération de son oncle, qui se réfléchissait sur elle, elle désirait depuis longtemps en être débarrassée, pour devenir maîtresse de sa fortune et de ses actions. A peine jouit-elle de ces deux biens, que la voilà qui se remet sous la tutelle d'un maître impétueux, dur, sans complaisance, et qui ne peut guère même lui procurer les plaisirs qui excitent ordinairement les veuves à se remarier. Il a cinquante-huit ans, et est estropié d'un bras, qui lui a été mal remis après une chute. On dit qu'il est aimable quand il veut, mais qu'il ne le veut déjà plus vis-à-vis de sa femme : qu'à peine le mariage a-t-il été déclaré, il s'est rendu le maître; qu'il a forcé madame Denis, accoutumée à dîner, à n'avoir personne le soir et à se coucher de bonne heure, à changer de train de vie; qu'il lui procure beaucoup de monde à souper, la

fait veiller et jouer, et semble vouloir s'en débarrasser promptement, à force d'excès.

Du reste, sottise des deux parts. Ceux qui connaissent M. Duvivier assurent qu'il avait quinze ou vingt mille livres de rentes, et qu'il pouvait fort bien rester garçon avec cette fortune, sans s'exposer à devenir le fléau d'une femme et l'horreur de sa famille. Madame Denis proteste qu'elle ne lui a donné que part d'enfant; mais on se doute bien que la cupidité seule ayant pu être le motif de l'époux, il va la dépouiller de son mieux. Toute sa famille est furieuse : l'abbé Mignot, que sa sœur avait engagé à venir demeurer chez elle, l'a quittée dès le matin où il a appris cette nouvelle; il n'a pas même voulu dîner. M. d'Hornoy n'est pas moins outré, et en général le public se moque d'elle sans la plaindre. Elle faisait un si mauvais usage de sa fortune, même envers les gens de lettres, qu'on est peu touché du malheureux sort qu'elle se prépare.

FÉVRIER.

10. — Il y a dans Paris une madame Rooth, jeune et jolie, veuve d'un Irlandais de ce nom, autrefois attaché au service de la compagnie des Indes, qui est mort il y a quelques années, durant un voyage qu'il y avait entrepris depuis la suspension du privilége. La suite de ses spéculations a été de déranger beaucoup ses affaires, et, en mourant, de laisser sa femme peu à l'aise et chargée de plusieurs enfants. Le bruit général de cette capitale est que le maréchal duc de Richelieu en est devenu si amoureux qu'elle l'a déterminé à l'épouser; et comme l'âge de ce vieillard ne lui permet pas d'attendre, on veut que cet hymen doive avoir lieu incessamment, quoique dans le carême.

11. — Rien de plus certain que le mariage du maréchal de Richelieu, dont la famille de la future ne disconvient pas. Le problème est de savoir s'il est fait ou non. Beaucoup de gens assurent que oui; les Rooth prétendent que les articles ont été seulement signés le mercredi des Cendres. Quoi qu'il en soit, ils disent que les assiduités du maréchal duraient depuis quatre ans, et que les choses parvenues à un certain point de maturité doivent avoir une conclusion. Ce propos semblerait indiquer

qu'il y a de la grossesse sur le tapis. Outre cet acte vigoureux de la part d'un vieillard de quatre-vingt-quatre ans, peu croyable, il est encore à présumer qu'il ne s'est déterminé à épouser cette veuve que parce qu'elle l'a tenu toujours éloigné d'elle, et irrité ses désirs sans les satisfaire. On veut, du reste, que le mariage ne soit pas si disproportionné pour la naissance. Madame de Rooth se nomme mademoiselle Lavaux ; elle est fille de condition de Lorraine, parente des Choiseuls, et était chanoinesse de Remiremont avant son premier mariage. Quant au surplus, c'est différent : elle n'a guère que trente-cinq ans, cinq enfants, et environ 10,000 liv. de rentes. On prétend que le maréchal lui reconnaît 150,000 liv. de dot, lui assure 25,000 liv. de rentes, et qu'elle aura la pension de 12,000 liv. du roi, traitement que sa majesté fait aux douairières des maréchaux de France.

Le président de Gasc est expulsé de l'hôtel ; et le maréchal a pris congé de madame Rousse, sa maîtresse.

16. — On varie sur la manière dont le duc de Fronsac a pris le mariage du maréchal de Richelieu, son père. Il paraît cependant qu'il n'en est pas content. On dit que son père est allé lui-même lui en faire part, en lui ajoutant : « Je suis plus honnête que « vous : vous ne m'avez pas annoncé votre mariage ; je vous « préviens du mien. Je vous préviens aussi que, malgré mes « quatre-vingt-quatre ans, je compte avoir un enfant, et qu'il « sera meilleur sujet que vous. »

— 22. Le début du sieur Volange à la Comédie-Italienne a eu lieu aujourd'hui, et certes ce sera l'époque la plus singulière des annales dramatiques. On a vu, sans doute, des acteurs prônés exciter l'enthousiasme national, et attirer la cour et la ville ; mais celui-ci traînait encore à sa suite toute la canaille des boulevards et de la foire. Ces bandits, furieux de se voir enlever leur idole, semblaient vouloir ravoir leur Jeannot, et le ramener aux tréteaux. Ils obsédaient les portes et les guichets, ils remplissaient la rue. La garde trop peu nombreuse commise à la distribution des billets s'est vue forcée, et ç'a été un désordre dont il n'y a pas d'exemple. Pour empêcher que cette populace effrénée ne fût foulée aux pieds des chevaux, moins bruts qu'elle, les prières, les bourrades et les roues ne pouvant l'écarter, il a fallu que des

escouades du guet, placées aux deux bouts de la rue, arrêtassent les voitures, priassent ceux qui étaient dedans de descendre, pour fendre, comme ils pourraient, ces flots tumultueux.

Au milieu de ce concours, il s'en est peu fallu que le spectacle n'eût pas lieu, par un événement qui aurait plus réjoui les malins que la présence du héros forain. Il avait choisi pour son premier début les *Trois Jumeaux vénitiens*, pièce italienne de feu Colalto, le Pantalon, qui ne l'avait d'abord composée qu'en cannevas, suivant l'usage de ce théâtre : le succès prodigieux dont elle fut accueillie l'avait déterminé à la travailler davantage, et à l'écrire tout entière en français. C'est celle-ci qui devait se jouer, et qu'avait étudiée le sieur Volange. L'auteur étant mort, MM. Cailhava et d'Helle, les deux coryphées de ce théâtre, l'avaient dirigé dans ses études, et même, pour le mettre plus à son aise dans son jeu, avaient jugé à propos d'altérer le texte, et d'y introduire de nouvelles caricatures. Le sieur Gaillard, ci-devant acteur de ce spectacle, et aujourd'hui directeur de la troupe de Lyon, gendre de Colalto et son héritier, mécontent de ce qu'on avait changé, mutilé, retourné ainsi l'ouvrage de son beau-père sans sa participation, et ses camarades n'ayant pas tenu grand compte de sa réclamation, est allé consulter des gens d'affaire, qui ont trouvé sujet à faire un procès, et, pour donner plus de force et d'authenticité à l'opposition du sieur Gaillard, ont conseillé à celui-ci d'attendre le jour même du début pour la mettre. Il paraît que les commédiens ont eu peur; car les *Trois Jumeaux* ont été exécutés sous leur première forme, c'est-à-dire, avec la bigarure italienne : ce qui a de beaucoup refroidi l'assemblée, et mis des entraves au sieur Volange, mal préparé à ce changement.

La foule était si considérable, que l'orchestre des musiciens a été rempli d'amateurs, ainsi que les coulisses du théâtre. Quand on a levé la toile, le parterre a vu avec peine cet arrangement, et, reprenant ses antiques droits, a fait un tel vacarme qu'on n'a pu commencer avant de le satisfaire. Il a fallu nettoyer le théâtre, ce qui a encore retardé le plaisir du public : il s'est trouvé des mutins obstinés à rester, entre autres un grand homme noir, qui a fait la plus belle défense : on a su que c'était le bâtonnier

des avocats, ce qui a beaucoup réjoui Mᵉ Linguet; car il est à Paris, et l'on assure qu'il était au parterre, et excitait le tumulte contre son ancien confrère.

Cette représentation ne pouvait être que très-bruyante de toute manière; il y avait en outre plusieurs cabales, se croisant, se disputant, : et augmentant la rumeur : cabale des directeurs des *Variétés amusantes*, fâchés de se trouver abandonnés de Jeannot; cabale des comédiens italiens, qui, sacrifiant leur intérêt à leur amour-propre, étaient furieux de voir un bateleur devenir leur camarade; cabale des comédiens français, désirant fort de faire tomber le débutant, pour qu'il ne remontât plus sur ce théâtre rival; enfin les jeannotistes, disposés à faire face à tout, et à étouffer par leurs battements de mains tous les sifflets de l'envie.

Il faut avouer que le sieur Volange ne méritait ni cette haine ni ce zèle acharnés. Si l'on fait abstraction de la haute réputation dont il était précédé, son début doit être regardé comme capable de donner de lui les plus belles espérances : mais un grand nom est un pesant fardeau; et, à le prendre de ce côté, il ne l'a pas soutenu. Ses partisans même, engourdis pendant les trois premiers actes, ont paru laisser prévaloir ses ennemis : on a vu l'instant où le parterre, faisant une allusion humiliante à un passage de la pièce, prononçait cruellement sur son sort, en lui conseillant de retourner d'où il venait : heureusement au dernier acte, sans qu'il y eût rien de merveilleux, de vigoureux battoirs ont donné l'impulsion, et des applaudissements inconcevables ont décidé son triomphe. On l'a demandé après la pièce, et il a été obligé de venir recevoir les acclamations de l'assemblée.

On ne peut rien détailler sur son jeu mal assuré; les deux qualités qu'il ait imperturbablement sont la vérité et le naturel : pas un passage faux, mais aucun de supérieur.

MARS.

2. — La lenteur que nous mettons à toutes nos opérations maritimes a donné lieu dernièrement à un bon mot de la part du duc de Choiseul, qui, en général, assez ami de M. de Sartines, n'a pu s'empêcher de se le permettre avec sa gaieté ordi-

naire, en parlant de ce qui vient d'arriver à Gibraltar. « Je ne sais, dit-il, comment fait ce ministre ; mais sa pendule retarde toujours. »

21. — M. le comte de Chabot, honoré du glorieux surnom de *Balafré,* qui commandait, cet automne, l'armée de Flandre, meurt d'une écorchure à la jambe. Son chirurgien, entre les mains duquel il était, voyant la plaie empirer, le prévint qu'il désirait un médecin. « Cela étant, a dit le malade, qu'on ap-« pelle en même temps un prêtre et un notaire. » Depuis ce temps, il fait lui-même ses bulletins, et annonce avec le plus grand sang-froid les progrès de la gangrène.

AVRIL.

24. — M. le marquis de Chatellard, ancien maréchal de camp, ayant écrit à M. le prince de Montbarrey pour se plaindre d'avoir été oublié dans la promotion des lieutenants généraux, ce ministre lui a répondu qu'il était sur la liste, mais que sa majesté l'avait rayé : sur quoi il a fait apporter tous ses habits militaires, ses parchemins, et autres titres et marques de ses services militaires, au pied du poteau de la justice, et les a brûlés. Il a écrit à plusieurs de ses fils, au service, qu'ils eussent à quitter sur-le-champ ; sinon qu'il les déshériterait. Il est fort riche, et son grief, aux yeux de la cour, est d'avoir été très-parlementaire, et d'avoir prêté de l'argent à plusieurs membres du parlement de Grenoble, mandés en cour lors de la dragonnade de M. Dumesnil.

28. — Un facteur de la grande poste pour l'École militaire a gagé, la semaine dernière, qu'il irait, les yeux bandés, de ce lieu à la grande poste. Il est parti à quatre heures du matin ; il a passé l'eau à la place de Louis XV, dans un batelet qu'il est allé chercher lui-même, sans le secours de la voix ni du batelier : parvenu aux galeries du Louvre, il a indiqué la sonnette de l'Imprimerie royale, et dans la rue Froidmanteau il s'est arrêté vis-à-vis un marchand de vin dont il était connu, et a demandé un verre de vin. Il était suivi des parieurs, et est arrivé en triomphe, à dix heures, au terme de sa marche.

MAI.

21. — Il y a quelques jours que le maréchal de Biron, curieux d'avoir à sa table tous les étrangers de distinction ou de mérite, a donné à dîner à Paul Jones. Ce seigneur questionne beaucoup, et, par deux réponses qu'on a retenues de l'Américain, on pourra juger de sa tournure d'esprit. Le maréchal lui parlant du capitaine Pierson, commandant du *Sérapis*, adversaire qui lui a valu sa gloire, lui dit qu'il avait été fait chevalier : *Puissé-je, Monsieur le maréchal, quelque jour le faire créer lord!*

Le maréchal, quelque temps après, lui demanda s'il avait été à la revue; s'il avait bien suivi les manœuvres du régiment des gardes? *J'aurais bien mieux aimé*, répondit-il, *le voir manœuvrer au parc Saint-James.*

26. — Un des objets de promenade des environs de Paris actuellement, c'est Bagatelle. La cour étant à la Muette, cela a donné lieu de visiter davantage ce joli palais de féerie. On ne le voit point en arrivant; on entre en un petit bois taillis fort inculte, qui n'est entouré que d'une simple claie. On travaille encore actuellement à le rendre plus agreste, par des rochers et des sites dont on augmente le sombre et la tristesse. On ne parvient au château que par une route tortueuse. On le trouve enfin, et on lit au-dessus cette devise : *Parva, sed apta*. Six statues placées dans l'entrée circulaire de l'intérieur caractérisent davantage son usage : le Silence, le Mystère, la Folie, etc.; plus loin, un Hercule dans ses plus brillants attributs paraît avec celles-ci partager l'empire du lieu. Tout en est recherché, jusqu'aux bornes sur pierres, d'un fini précieux, ou d'une taille, d'une couleur originale. Le rez-de-chaussée ne consiste qu'en un petit vestibule, une salle à manger, un salon, un boudoir et un billard. Le boudoir offre toutes sortes de peintures voluptueuses de nos maîtres modernes, Greuze, Fragonard, Lagrenée, etc. Un lit de roses, et des glaces qui répètent de tous côtés les attitudes des amants, ne présentent cependant que ce qu'on voit dans d'autres châteaux, au pavillon du roi, par exemple.

Ce qui frappe le plus les amateurs, c'est une vue ménagée avec tout l'art possible; ce sont des tapis de verdure qui la re-

posent doucement jusqu'à la rivière; c'est le pont de Neuilly, qui semble avoir été construit là pour perspective.

L'escalier, en bois d'acajou, est d'une singularité rare, et d'une hardiesse à étonner les connaisseurs; il est fort étroit, on n'y peut pas donner la main à une dame. Par cet escalier, on monte en haut, où sont quelques chambres à coucher : celle du prince, qu'il n'a jamais habitée, est vraiment remarquable : elle est en forme de tente, et tout y désigne un appartement militaire. Les pilastres sont figurés en faisceaux d'armes, surmontés d'un casque; les jambages du chambranle de cheminée sont deux canons sur leur culasse; les chenêts, figurés en boulets, en bombes, en grenades; les bras de cheminée, en cors-de-chasse, etc.

Un jardin petit, mais composé uniquement de fleurs, de plantes et d'arbustes étrangers, fournit ensuite aux physiciens, aux botanistes, aux fleuristes, de quoi s'exercer.

Les jours des souterrains sont ménagés par des espèces de grilles pratiquées dans les marches pour parvenir au vestibule, et qui entourent le pavillon. Des communs à droite et à gauche, bâtis à l'entrée et hors de l'enceinte, annoncent que les profanes, même attachés à son altesse, ne doivent point venir troubler par leur présence les mystères du lieu; ce que confirment des servantes placées dans la salle à manger, fabriquées avec le goût exquis régnant dans tout le reste.

Au surplus, Bagatelle ne se ressent point de la précipitation avec laquelle il a été construit, et paraît d'une solidité qui dément son nom.

JUIN.

5. — M. le comte d'Artois aime beaucoup la paume; il y venait souvent jouer, à Paris dans les jeux renommés. Un jour qu'il était de mauvaise humeur contre la galerie, il ordonna qu'on fît sortir le public, en se servant d'expressions très-indécentes, qu'il a familièrement à la bouche : *Ces b......-là, ces j... f.....* Un seul officier demeura. *Est-ce que vous n'avez pas entendu ce que j'ai dit?* lui cria cette altesse royale. *Oui, monseigneur; mais comme je ne suis ni un b..... ni un j...f....., je suis resté.* Le prince sentit alors sa sottise; et, pour ne plus être dans le cas

d'en commettre de semblable, il fait construire actuellement, rue de Vendôme, sur le boulevard, un jeu de paume à son usage seul, et à la portée de son palais du Temple.

5. — M. Feutry, ancien auteur de quelques poésies qui étaient restées ensevelies dans les journaux, depuis quelque temps acquiert de la consistance; il fait des vers pour les grands, et ses bons mots se répètent. On dit que ces jours derniers, étant allé voir le Saint Satyre de M. Caffiery, dont on a parlé, on lui demanda son avis : « Il égale le plus bel antique, répondit-il; « et je le trouve digne de la main qui nous a donné le grand Cor« neille au salon; » en ajoutant : « L'un pense, et l'autre parle. » Éloge juste, laconique et très-bien senti des deux ouvrages.

AOUT.

5. — M. de Murville, toujours assidu courtisan de mademoiselle Arnould, ne cesse d'enfanter des madrigaux en son honneur; voici un quatrain pour mettre au bas du buste de cette actrice, qui a été fort goûté dans sa société :

Ce buste nous enchante : ah! fuyez mes amis,
Fuyez! Que de périls on court près du modèle!
Je n'ai jamais vu d'homme, en sa présence admis,
Qui n'entrât inconstant et ne sortît fidèle

OCTOBRE.

18. — Le sieur Parisot, ci-devant directeur des élèves de l'Opéra, auteur et acteur, a eu un ordre de début pour les Italiens. Lorsqu'il s'est présenté à l'assemblée pour se faire agréer des comédiens, le sieur Michu, qui a la réputation d'appartenir à un juif, nommé Peixotto, très-riche, et qui l'entretient comme sa maîtresse, a témoigné de l'humeur, et s'est écrié : « Je crois qu'on veut nous infecter de tous les farceurs des boulevards. » Le sieur Volange, présent, humilié de la réflexion, lui a dit *Monsieur Michu, si je ne respectais votre sexe, vous auriez affaire à moi.*

NOVEMBRE.

9. — On a su quelques détails concernant la querelle des deux

augustes belles sœurs [1], à laquelle était présent le comte d'Artois, venu aussi pour déterminer Madame. Cette princesse ayant rejeté bien loin la proposition comme indigne d'elle, la reine lui avait répondu : « Mais dès que moi, reine de France, je la joue, vous ne devriez pas en avoir de scrupule. » A quoi Madame avait répliqué : « Mais si je ne suis pas reine, je suis du bois dont on les fait. » Sa majesté, trouvant ce parallèle mauvais, était partie de là pour faire sentir à sa belle-sœur combien elle regardait au-dessus de la maison de Savoie la maison d'Autriche, qui ne le cédait, avait-elle ajouté, pas même à celle de Bourbon. M. le comte d'Artois, resté muet, jusqu'alors, avait pris la parole, et dit en riant : « Jusqu'ici, madame, j'ai craint de me mêler de la contestation, vous croyant fâchée ; mais, pour le coup, je vois bien que vous plaisantez. »

12. — Il est grandement question du mariage de M. André de Murville, jeune poëte déjà connu pour avoir couru dans la lice académique avec une fille de mademoiselle Arnould. Il lui a adressé le quatrain suivant :

Celle dont le portrait ici n'est point flatté,
Digne des chants d'Ovide et du pinceau d'Apelle,
N'a rien vu sous les cieux d'égal à sa beauté,
Rien, si ce n'est l'amour que je ressens pour elle [2].

DÉCEMBRE.

17. — On cite un mot fin du duc de Nivernois à l'occasion de l'élection à l'Académie du comte de Tressan. Ce dernier avait fait anciennement une épigramme contre le premier : il craignait qu'il n'en gardât du ressentiment, et ne lui donnât son exclusion ; mais ayant su, au contraire, que ce seigneur avait voté pour lui, le comte, dans l'effusion de sa reconnaissance, est allé le remercier. A la fin de la visite, M. de Nivernois, en le reconduisant, lui a dit : « Monsieur le comte, vous voyez qu'en vieillissant on perd la mémoire. »

[1] La reine était brouillée avec Madame, parce que cette dernière n'avait pas voulu jouer la comédie.

[2] M. de Murville vient de faire imprimer ce quatrain dans le recueil de ses poésies, comme adressé à mademoiselle de Tourcheville.

(1781.)

JANVIER.

1. — ' es jours derniers, une femme est venue chez mademoiselle Bertin, la fameuse marchande de modes de la reine. Cette femme a demandé des ajustements pour le deuil de l'impératrice; on lui en a présenté de plusieurs espèces, qu'elle a rejetés. Mademoiselle Bertin, impatientée, et voyant qu'elle avait affaire à une petite maîtresse d'un goût très-difficile, s'est écriée pour finir : *Présentez donc à madame des échantillons de mon dernier travail avec sa majesté.* C'était fermer la bouche à la critique; et la dame s'en est allée très-satisfaite d'avoir tout ce qu'il y avait de plus moderne et de plus exquis, mais non sans rire de l'emphase ridicule de l'ouvrière.

FÉVRIER.

3. — Il se répand une aventure si publique, qu'elle fait l'entretien de tout Paris. On raconte que M. de Canavac, le mari de mademoiselle de Romans, mauvais sujet, joueur, abusant des bontés de sa femme au point de la ruiner, avait obligé celle-ci de se resserrer, et de lui refuser de l'argent; qu'outré de ne pouvoir plus satisfaire sa passion pour le jeu, il avait résolu de faire un esclandre. Madame de Canavac, à raison de son fils l'abbé de Bourbon, est dans le cas de voir beaucoup de prélats, et de membres du clergé de toute espèce. Un abbé de Boisgelin, grand vicaire d'Aix, agent général du clergé, beau brun et superbe cavalier, faisait sa cour à cette dame. Un soir, après avoir soupé seul avec elle, il s'était retiré dans la chambre de madame de Canavac : le mari affecte de rentrer brusquement, de vouloir entrer chez sa femme; et, trouvant quelque résistance à la porte, il fait grand bruit, il l'enfonce avant qu'on l'ouvre. Il apostrophe durement madame de Canavac et l'abbé : dans sa rage, il paraît en vouloir à celui-ci, et le frapper : l'abbé, fort et vigoureux, le prévient, et de la pelle à feu le marque au front. Madame de Canavac ouvre sa fenêtre, appelle la garde; ce dont il résulte un

ındale effroyable. La garde et le commissaire arrivent; on ver-lise. Le lendemain, le ministre en est instruit. M. de Maurepas ınde l'abbé de Boisgelin, et le réprimande sur ce qu'il se ıuve à pareille heure tête à tête avec une jolie femme; il xcuse; il dit qu'il ne croyait pouvoir mieux faire que de suivre xemple de tel et tel prélat qu'il nomme. « Point du tout, lui serve le ministre plaisant; attendez que vous soyez évêque. » La ose en est restée là, et l'on ne sait encore quelle suite elle aura.

15. — Une jeune et jolie personne, attachée à la cour, ayant rouvé un de ces accidents, suite fréquente d'une passion trop eugle, on a fait la chanson suivante, d'un genre neuf, qui mé-e place ici, à raison de l'anecdote : on la trouve digne du che-lier de Boufflers.

J'ai vu Lise hier au soir;
Lise était charmante :
Mais, hélas! j'ai cru la voir
Triste et languissante.
Vous croyez qu'avec Lycas
Ce sont de nouveaux débats;
Non, vous ne devinez pas
Ce qui la tourmente.

Dans un bosquet, l'autre jour,
La jeune innocente
A cueilli des fleurs d'amour;
Mais, trop imprudente,
Elle tremble d'avoir pris
Avec les fleurs quelques fruits :
Et voilà, mes chers amis,
Ce qui la tourmente.

Déjà Phébé, dans son cours,
Lui paraît plus lente;
Un courrier, depuis trois jours,
Trompe son attente.
Mais chacun, peu consterné
De son sort infortuné,
Lui voudrait avoir donné
Ce qui la tourmente.

AVRIL.

30. — Madame la duchesse de Polignac étant grosse, pour être plus à portée de faire sa cour à la reine cet été, avait prié madame de Boufflers de vouloir bien lui louer sa maison d'Auteuil, renommée pour ses jardins à l'anglaise, du meilleur goût, et qu'on va voir par curiosité. Cette dame, extrêmement attachée à cette possession, sans cependant vouloir désobliger la duchesse, lui répondit par les vers suivants :

Tout ce que vous voyez conspire à vos désirs ;
Vos jours, toujours sereins, coulent dans les plaisirs;
L'empire en est pour vous l'inépuisable source :
Ou, si quelque chagrin en interrompt la course,
Le courtisan, soigneux à les entretenir,
S'empresse à l'effacer de votre souvenir.
Moi, je suis seule ici : quelque ennui qui me presse,
Je ne vois à mon sort aucun qui s'intéresse,
Et n'ai pour tout plaisir, madame, que ces fleurs,
Dont le parfum exquis vient charmer mes douleurs.

Madame de Polignac ayant montré ces vers, tournure obligeante de la refuser, ses flatteurs les trouvèrent mauvais, croyant qu'ils étaient de madame de Boufflers. On ne manqua pas de rendre à celle-ci le jugement qui en avait été porté dans le cercle de la duchesse. « J'en suis fâchée, répondit-elle, pour le pauvre Racine; car ils sont de lui. » En effet, on lit les six premiers dans *Britannicus*, acte II, scène III.

MAI.

23. — L'engouement pour M. Necker s'est manifesté dans le public dès le premier moment de sa disgrâce. Le dimanche où la nouvelle s'en répandit, on jouait aux Français la *Partie de chasse de Henri IV*. On sait qu'il est beaucoup question de Sully; qu'en un endroit, après lui avoir pardonné, le roi s'écrie: *Les malheureux, ils m'ont trompé!* Une voix du parterre a répondu : *Oui, oui!* et à l'instant mille voix l'ont répété. Ce même tumulte a recommencé à chaque phrase où il était question de Henri.

JUILLET.

18. — On a imaginé une *Redoute chinoise*, espèce de colysée, de vauxhall, sous des formes bizarres et nouvelles. Il n'en faut pas tant dans ce pays de mode et de frivolité. Ce lieu ne désemplit point; et non-seulement les filles y abondent, mais les femmes de qualité et toute la cour. Dernièrement, M. l'abbé Arnaud y était. C'est un académicien quolibetier, grivois, ordurier, qui, sans faire de vers, se permet quelquefois des épigrammes dures, mais salées. Voici l'impromptu qu'on lui attribue au sujet de la redoute :

La voilà donc, cette redoute
Qu'à bon droit tout sage redoute!
Charmant et funeste réduit
Où, pour peu que l'on rime en oute,
Infailliblement il en coûte,
Et le plus souvent il en cuit!

AOUT.

11. — C'est le roi lui-même qui a dit au neveu du comte de Grasse, lorsqu'il lui a apporté les drapeaux de Tabago : *Qu'est-ce que c'est que ces loques que vous m'apportez-là?* ce qui a rendu fort sot cet officier, s'attendant à quelque récompense. Sa majesté a témoigné, au contraire, ainsi le peu de cas qu'elle faisait d'une pareille conquête, et son mécontentement que l'oncle, avec une aussi belle armée navale, n'eût rien opéré de mieux.

18. — Hier, a eu lieu une cérémonie unique. On a fait à Saint-André des Arcs l'inauguration d'un mausolée élevé dans cette paroisse en l'honneur de M. Léger, son ancien curé, mort il y a sept ans. Elle a été précédée d'un service, où ont assisté tous les curés de Paris et dix évêques. M. de Senez a prononcé l'oraison funèbre de ce pasteur, dont il avait été le disciple et le coopérateur.

M. de Senez nous a appris que Louis XV, lors de la dissolution des jésuites, se trouvant dans le cas de chercher un confesseur, et apportant dans ce choix la sagacité rare dont il était doué lorsqu'il suivait ses propres lumières, avait eu envie de

nommer à cette place M. Léger. Il n'a pu dire pourquoi ce choix n'avait pas eu son effet : il a su seulement que, pour écarter ce pasteur, on avait représenté au monarque qu'il était déjà âgé ; à quoi sa majesté avait répliqué : *Tant pis ! je veux trouver dans mon confesseur un ami, et il me serait douloureux d'avoir à m'en séparer.*

OCTOBRE.

15. — La nouvelle de la grossesse de Madame se soutient. On cite à ce sujet une anecdote de la cour. On raconte que la reine, dans les commencements de ces bruits, ayant demandé à son beau-frère, avec intérêt, si l'on pouvait se flatter qu'il y eût quelque fondement : *Beaucoup*, *madame*, répondit Monsieur avec gaieté ; *il n'y a pas de jours où cela ne puisse être vrai. Ah!* reprend en riant sa majesté, *puisque vous répondez si bien*, *je ne vous ferai plus de questions.*

22. — Aujourd'hui, à la Comédie italienne, après les *Deux Sylphes*, la dame Billioni, qui joue un rôle de fée dans cette pièce, a chanté un couplet analogue à la circonstance. Il est de M. Imbert, et le voici :

Air *de Joconde.*

Je suis fée, et veux vous conter
Une grande nouvelle :
Un fils de roi vient d'enchanter
Tout un peuple fidèle.
Ce Dauphin, que l'on va fêter,
Au trône doit prétendre :
Qu'il soit tardif pour y monter....
Tardif pour en descendre.

30. — Les différentes cours ont été admises hier à haranguer le roi ; sa majesté a répondu à chacune suivant la formule ordinaire ; « Je suis très-content du compliment de ma cour... Vous ne pourrez voir la reine, parce qu'elle est au lit ; vous irez chez mon fils, et vous l'appellerez monseigneur. »

31. — Les charbonniers ont été aujourd'hui au *gratis* de la Comédie italienne ; leurs places étant gardées au balcon, ils n'ar-

rivèrent qu'au moment où le spectacle devait commencer. Le jour de l'Opéra, ils ont parodié les grands seigneurs, les gens constitués en dignité; ils sont venus en charrette, et en descendant ont dit au charretier : *Ce soir, à cinq heures.*

NOVEMBRE.

16. — Pascal est un des hommes que l'école des philosophes modernes regrette le plus de ne pouvoir compter au rang de ses coryphées, et, à ce défaut, ils cherchent à le couvrir de ridicule, à en atténuer le mérite, en le faisant passer pour un esprit faible, tombé presque en démence à force de fanatisme et de superstitions. On ne peut du moins se dissimuler que ce n'ait été le but de M. de Condorcet dans le commentaire et les accessoires qu'il a joints aux œuvres de ce grand homme, entreprise déjà commencée par M. de Voltaire. Deux philosophes se joignent à ceux-ci, et avec non moins d'adresse semblent continuer la même conjuration : M. l'abbé Bossut, dans un *Discours sur la vie et les ouvrages de M. Pascal,* et M. d'Alembert dans les vers très-singuliers qu'il a placés au bas de son portrait, et qui par là même méritent d'être conservés. Les voici :

Il joignit l'éloquence aux talents d'Uranie;
Mais bientôt, à Dieu même immolant son génie,
Il vengea de la foi l'auguste obscurité,
O toi, religion, dont la sévérité
Enleva ce grand homme à la philosophie,
Permets du moins qu'il en soit regretté !

DÉCEMBRE.

8. — Les gens les plus prévenus commencent à regretter M. de Maurepas pour le crédit qu'il avait sur l'esprit du roi et des princes de la maison royale, par son esprit de conciliation à la cour, lorsqu'il s'y élevait quelque nuage. On se rappellera toujours la manière noble et sublime dont il répondit à M. le comte d'Artois, qui, témoignant de l'éloignement pour quelques actes de soumission à sa majesté, lui demanda avec humeur : Après tout, que peut me faire le roi? *Monseigneur, il peut vous pardonner.*

16. — Parmi les talons rouges qui dissertent dans les foyers sur

les pièces nouvelles, M. le marquis de Louvois est le plus redoutable aux auteurs par ses quolibets et ses calembours. On en cite plusieurs de lui sur la dernière [1].

Soit défaut de place ailleurs, soit zèle pour M. de la Harpe, le comte de Lauraguais s'étant tapi, le jour de la représentation, dans le trou du souffleur, où il faisait un tapage du diable par les *bravo* et les *bravissimo* qu'il répétait sans cesse, auxquels on reconnaissait sa voix, M. de Louvois dit que la situation la plus neuve de la tragédie, celle qui l'avait étonné et frappé le plus, était la situation de ce seigneur.

M. de Louvois est l'auteur du quatrain cité il y a deux ans sur le prince d'Hénin, pour lequel M. le marquis de Champcenetz fut enfermé, et perdit sa survivance de gouverneur de Meudon. Ce jeune étourdi, auquel on l'attribua d'abord, n'étant pas fâché qu'on crût de lui cette facétie, ne s'en défendit pas trop; M. de Louvois, qui voyait où cela pouvait aller, le laissa s'en glorifier, et en recueillir le salaire.

29. — On est toujours dans l'attente du choix que sa majesté fera pour remplacer M. de Beaumont.

On raconte que dernièrement il y avait à Versailles jusqu'à trente-sept évêques, et que le roi dit : *Voilà bien des prélats; mais je n'y vois pas l'archevêque de Paris.*

(1782.)

JANVIER.

9. — On attribue à M. Laus de Boissy les couplets suivants, d'un caractère original et piquant. Ils font fortune dans la société, ne pouvant guère s'imprimer dans nos journaux trop pudiques.

Couplets à deux êtres également intéressants.

AIR : *Faut attendre avec patience.*

O vous qui par la seule vue
Portez le trouble dans les sens,
Mais qu'une pudeur ingénue
Dérobe à mes regards brûlants,

[1] Jeanne de Naples.

Servez mon amoureuse envie;
Repoussez un peu ce mouchoir.
Ah! n'en murmurez pas, Zélie :
Comment les chanter sans les voir?

Par quelle étonnante manie
Vouloir nous ravir tant d'attraits?
L'Amour en les formant, Zélie,
Épuisa sur eux tous ses traits.
On ressent un tendre délire
Lorsqu'on y rêve seulement;
En les regardant on soupire :
On ferait mieux en y touchant.

Objet que mon cœur idolâtre,
Paraissez sans déguisement;
De la rose unie à l'albâtre,
Montrez le contraste piquant...
Hélas! cette gaze cruelle
Se plaît encore à vous cacher :
Que ma main au moins ne peut-elle
Suivre l'œil qui va vous chercher!

15. — Le duc de Chartres, qui aime sans doute à ne rien faire comme un autre, vient d'instituer gouverneur des princes ses enfants, madame la comtesse de Genlis. Cette innovation sans exemple a révolté M. le chevalier de Bonnard, qui était sous-gouverneur, et il a donné sa démission.

On raconte que M. le duc de Chartres étant allé, suivant l'usage, prendre les ordres du roi à cet égard, sa majesté, à cette nouvelle, avait fait un moment de réflexion; puis lui avait dit. « J'ai un Dauphin; Madame pourrait être grosse; M. le comte d'Artois a plusieurs princes... Vous pouvez faire ce que vous voudrez; » et lui avait tourné le dos.

En conséquence, les jeunes princesses ayant eu la rougeole, madame la duchesse de Chartres s'est enfermée avec elles, et madame de Genlis est restée avec les princes.

On fait la plaisanterie de nommer, dans le public, M. de la Harpe pour *sous-gouvernante*, parce qu'il est soupçonné correcteur et auteur des comédies de cette dame.

17. — Toutes nos jeunes femmes, qui varient continuellement de modes dans leurs ajustements, n'en pouvant inventer de nouvelles, sont obligées de revenir aux anciennes : elles portent aujourd'hui de grands tabliers et d'amples fichus sur leur gorge. Madame la maréchale de Luxembourg ne peut les souffrir ainsi; elle dit qu'elles ont l'air de cuisinières et de tourières. En conséquence, pour persifler la jeune duchesse de Lauzun, sa petite-fille, elle lui a envoyé pour étrennes, cette année, un tablier de toile à emballage, entouré d'une superbe dentelle, et une demi-douzaine de mouchoirs de cou d'un linon très-épais, également garnis de dentelles. M. le chevalier de Boufflers s'est égayé sur cet envoi, et a fait une chanson charmante, comme le sont toutes les productions de cet aimable et spirituel seigneur. Elle est divisée en deux parties, sur l'air de *Joconde*. Dans la première, il parle à la cuisinière :

J'applaudis à l'emploi nouveau
Qu'on donne à ma cousine;
Jamais aussi friand morceau
N'entra dans ma cuisine :
Elle aurait tort de répugner
A l'état qu'elle embrasse;
C'est où le bon goût doit régner
Qu'elle est mieux à sa place.

On sait que des goûts délicats
Le sien est le modèle;
Ceux même qui ne le sont pas
Le deviennent près d'elle.
Mais, ma tante, on vous avertit
Que votre cuisinière
Ne fait qu'éveiller l'appétit,
Et point le satisfaire.

Il apostrophe ensuite la tourière :

Vous en qui mon œil prévenu
Vit une cuisinière,
Passez-moi d'avoir méconnu
La plus digne tourière.
Pieux costume, doux maintien,
Prévenance discrète,

Oh ! ma tourière, l'on voit bien
 Qu'au tour vous êtes faite.

Entre le cloître et les mondains,
 Ma divine tourière
Semble habiter sur les confins
 Du ciel et de la terre.
Tous deux, à son aspect émus,
 Doivent rendre les armes :
Les immortels à ses vertus,
 Les mortels à ses charmes.

AVRIL

18. — Les demoiselles Colombe, Dugazon et l'Escot, sont trois actrices de la Comédie-Italienne, qui en font les délices. L'une a beaucoup de talent pour chanter les ariettes de bravoure italienne; elle a d'ailleurs une superbe figure. L'autre est une fort jolie actrice, qui brille surtout dans les opéras comiques français. La troisième est une jeune personne, fille du sieur Clairval; elle n'a débuté que depuis deux ans, et donne des espérances, avec un maître pour le chant, ayant autant de goût que son père. En jouant sur le nom de chacune de ces actrices, on a fait des couplets fort agréables, que voici :

AIR : *Philis demande son portrait.*

Circé, changeant l'homme en oiseau,
 D'un seul coup de baguette
Fournit la femelle au moineau,
 Le mâle à la fauvette :
Chez elle, il faut s'appareiller.
 Si dans ses mains je tombe,
Qu'elle me conforme en ramier,
 Car j'aime la *Colombe*.

AIR : *Faut attendre avec patience.*

C'est pour l'indolente richesse
Que l'on inventa les sophas ;
Mais de ce lit de la mollesse
L'ardent amour ne se sert pas.
Peut-on, quand on a le cœur tendre,
Avoir des coussins d'édredon ?

J'aimerais mieux cent fois m'étendre,
Toutes les nuits, sur *Dugazon*.

AIR *de Cassandre*.

En prenant des bains dans un fleuve,
Mon mal de nerfs doit s'affaiblir :
Je brûle de tenter l'épreuve;
Mais quel fleuve dois-je choisir?
L'eau du Rhin n'est pas assez pure;
Le Danube a trop de froidure;
Le Sénégal serait trop chaud :
Je vois que le mal que j'endure
Ne peut guérir que dans l'*Escot*.

JUIN.

2. — M. le comte du Nord, qui n'omet aucun de nos beaux monuments à voir, n'a pas manqué d'aller en Sorbonne visiter le fameux tombeau du cardinal de Richelieu. Le docteur qui lui montrait l'église et ce mausolée lui rappela les paroles mémorables du czar, qui, en voyant la statue de ce grand ministre, s'écria : *O grand homme, que ne vis-tu encore! je te donnerais la moitié de mes États pour m'apprendre à gouverner l'autre.* Oh! monsieur, a repris avec vivacité le jeune prince, ce n'aurait pas été pour longtemps.

11. — Depuis la déroute du comte de Grasse, comme son nom prête infiniment aux quolibets, on se dédommage de la première douleur qu'on a ressentie par des calembours. On dit que, sans l'action de Grasse (de grâce), nous aurions eu un *Te Deum;* que sur le vaisseau *la nouvelle Ville de Paris*, que le municipal donne au roi, on mettra pour devise : *Vaincre ou mourir! point de grâce* (de Grasse).

JUILLET.

20. — Madame la duchesse de Phalaris vient de mourir. On peut juger de son âge en se rappelant qu'elle avait été la maîtresse du régent, expiré dans ses bras en 1723. C'est d'elle qu'une gazette de Hollande dit que ce prince était mort assisté de son confesseur ordinaire.

AOUT.

28. — On a parlé d'une courtisane, nommée *Cléophile*. qui a d'abord dansé chez Audinot, qui a passé ensuite à l'Opéra, ce qui l'a mise sur le trottoir, et lui a procuré des amours distinguées, entre autres M. le comte d'Aranda. N'ayant plus besoin pour faire fortune de son état, où elle n'obtenait pas des succès assez brillants, elle s'est retirée du théâtre, et s'est consacrée tout entière aux aventures galantes. Depuis, un accident fâcheux a diminué beaucoup ses triomphes en ce genre. Une maladie vénérienne lui a enlevé une partie du palais de la bouche, qu'il a fallu remplacer par une feuille d'or, ce qui lui voile absolument la voix, et la fait nasillonner d'une manière très-désagréable. Cette disgrâce l'a rendue sage : elle donne dans les beaux esprits et les philosophes. Depuis quelque temps, M. de la Harpe s'est épris, pour cette impure, de la plus belle passion.

Il mène tous ses confrères chez mademoiselle Cléophile, et voudrait l'ériger en Aspasie moderne. Enfin, à la Saint-Louis dernière, il a osé l'introduire à l'Académie, la placer parmi les femmes les plus honnêtes, et jusque sous les yeux de M. le duc de Penthièvre et de madame la duchesse de Chartres, qui honoraient l'assemblée de leur présence; ce qui a indigné tous les spectateurs.

OCTOBRE.

31. — Un jeune Bordelais, nommé Garat, fils d'un avocat du même nom, et neveu de Garat, homme de lettres qui s'est établi à Paris, y est venu trouver son oncle. Il est doué de l'organe le plus beau et le plus merveilleux, et s'est flatté en conséquence, avec raison, de se produire ici avec succès. Sans avoir une note de musique, il contrefait, à s'y tromper, toutes les voix des acteurs et des actrices, tous les instruments d'un orchestre, et à lui seul il exécute successivement un opéra entier. Les premiers compositeurs de cette capitale, MM. Piccini, Sacchini, Grétry, Philidor, ne pouvaient croire à ce prodige, et s'en sont convaincus par leurs propres oreilles. Ce talent unique l'a bientôt faufilé parmi les actrices célèbres, les filles du grand ton

de cette capitale; et c'est à qui l'aura. Il n'a que dix-huit ans; il n'est point mal de figure, et, en outre, passe pour être doué d'une vigueur à toute épreuve auprès du sexe. C'est aujourd'hui madame Dugazon qui s'en est emparée. Ceux qui s'intéressent à lui sont fâchés qu'il s'énerve de la sorte. Quoi qu'il en soit, avant qu'il ait perdu sa voix et son talent, ce qui ne manquera pas de lui arriver bientôt, on voudrait le faire paraître à la cour, et il est grandement question d'engager la reine à l'entendre.

NOVEMBRE.

10. — On disait ces jours-ci chez la maréchale de Luxembourg que la banqueroute du prince de Guémené était une banqueroute de souverain : Oui, s'écria-t-elle; mais il faut espérer que ce sera le dernier acte de souveraineté que fera la maison de Rohan.

DÉCEMBRE.

12. — On lit dans le *Journal de Paris*, n° 327, l'énigme suivante, en forme de chanson :

AIR : *Ton humeur est, Catherine, etc.*

Je suis savant, je m'en pique,
Et tout le monde le sait :
Je vis de métaphysique,
De légumes et de lait :
J'ai reçu de la nature
Une figure à bonbon;
Ajoutez-y ma frisure.
Maintenant cherchez mon nom.

Tout le monde en attendait le mot le lendemain, suivant l'usage; et on l'attend encore, car il n'est pas venu. On sait aujourd'hui que c'est un tour joué aux rédacteurs de cette feuille, qui font les difficiles sur une infinité de choses, et se sont laissé attraper comme des imbéciles en cette occasion.

Cette énigme est une plaisanterie faite il y a plusieurs années, dans une société, par M. Pascalis, conseiller honoraire à la cour des monnaies, sur M. Naigeon, auteur, poëte, philosophe, grand ami de M. Diderot, et que celui-ci a célébré et prôné fas-

tueusement dans sa fameuse Vie de Sénèque. On y figure, les mœurs et le caractère assez singulier de M. et comme cette description ne laisse pas que de jeter peu de ridicule, il est furieux contre les journalistes ; en crédit, il ne faudrait qu'une balourdise de cette e faire supprimer leur feuille.

13. — Voici la chanson composée par M. le duc de en faveur de madame de Boufflers, sur l'air : *Ma est trop étroite*.

Dieu mit un trésor
Au milieu de la Lorraine;
Dieu mit un trésor
Qui vaut bien son pesant d'or.
Ce n'est pas de l'or,
Ce trésor de la Lorraine;
Ce n'est pas de l'or,
Mais il vaut bien mieux encor.

Il est d'un beau blanc
Des pieds jusques à la tête;
Il est d'un beau blanc,
Il n'est pourtant pas d'argent.
S'il était d'argent,
Il tournerait moins la tête;
S'il était d'argent,
Il ne serait pas si blanc.

Il est plein d'esprit,
Sans rechercher la louange;
Il est plein d'esprit
Quand il parle et qu'il écrit.
Il parle, il écrit;
Il fait des vers comme un ange;
Il est plein d'esprit
Quand il parle et qu'il écrit.

Il fait des chansons
A la ville, à la campagne;
Il fait des chansons
Qui nous donnent des leçons.

Vivent les leçons
Que le plaisir accompagne!
Vivent les leçons
Que nous donnent ses chansons.

Il fait fuir les sots
Sitôt qu'il ouvre la bouche;
Il fait fuir les sots,
Qui redoutent ses bons mots.
Laissons là les sots,
Que son esprit effarouche;
Laissons là les sots:
Jouissons de ses bons mots.

Il a deux enfants
Qui ressemblent à leur mère;
Il a deux enfants
Pleins d'esprit et de talents:
Mais ces deux enfants
Ne vaudront jamais leur mère;
Jamais ces enfants
N'auront de si grands talents.

Il a le défaut
De trop aimer sa Lorraine;
Il a le défaut
D'y rester plus qu'il ne faut.
Dites-lui qu'il faut
Abandonner sa Lorraine;
Dites lui qu'il faut
Corriger son seul défaut.

Enfin, grâce à Dieu,
Je le tiens dans ma retraite;
Enfin, grâce à Dieu,
Il est au coin de mon feu.
Je demande à Dieu
Qu'il se plaise en ma retraite;
Je demande à Dieu
Qu'il reste au coin de mon feu.

17. — L'absence n'a point soustrait le duc de Chartres aux quolibets des plaisants. Par un calembour relatif à ses bâti-

ments et à son voyage d'Italie, on dit qu'il est allé se faire recevoir à l'Académie des Arcades à Rome.

On cite un autre calembour, à l'occasion du siége de Gibraltar, que, dans son aimable gaieté, s'est permis, dit-on, M. le comte d'Artois lui-même. On veut qu'il ait dit à la reine *que la batterie qui avait fait le plus de mal dans le siége avait été sa batterie de cuisine*. En effet, on prétend que les officiers espagnols, fort sobres naturellement et peu accoutumés à la bonne chère, gagnaient fréquemment des indigestions à l'excellente table que tenait son altesse royale.

18. — La lettre de mademoiselle Guimard est toujours très-rare. Cette danseuse a la délicatesse de ne vouloir pas en donner de copies; cependant tout transpire, et en voici une :

Lettre de mademoiselle Guimard, et autres danseuses de l'Opéra, à M. le prince de Soubise.

« Monseigneur,

« Accoutumées, moi et mes camarades, à vous posséder dans « notre sein chaque jour de représentations du théâtre lyrique, « nous avons observé, avec le regret le plus amer, que vous vous « étiez sevré, non-seulement du plaisir du spectacle, mais qu'au- « cune de nous n'avait été appelée à ces petits soupers fréquents, « où nous avions tour à tour le bonheur de vous plaire et de vous « amuser. La renommée ne nous a que trop instruites de la « cause de votre solitude et de votre juste douleur. Nous avons « craint jusqu'à présent de vous y troubler : faisant céder la « sensibilité au respect, nous n'oserions même encore rompre « le silence, sans le motif pressant auquel ne peut résister notre « délicatesse.

« Nous nous étions flattées, monseigneur, que la banque- « route (car il faut bien se servir d'un terme dont les foyers, les « cercles, les gazettes, la France et l'Europe entière retentis- « sent) de M. le prince de Guémené ne serait pas aussi énorme « qu'on l'annonçait; que les sages précautions prises par le roi « pour assurer aux réclamants les gages de leurs créances, pour « éviter les frais et les déprédations, plus funestes que la faillite

« même, ne frustreraient pas l'attente générale ; mais le désordre « est monté sans doute à un point si excessif, qu'il ne reste au« cun espoir. Nous en jugeons par les sacrifices généreux aux« quels, à votre exemple, se résignent les principaux chefs de « votre illustre maison.

« Nous nous croirions coupables d'ingratitude, monseigneur, « si nous ne vous imitions en secondant votre humanité, si nous « ne vous reportions les pensions que nous a prodiguées votre « munificence. Appliquez ces revenus, monseigneur, au soula« gement de tant de militaires souffrants, de tant de pauvres « gens de lettres, de tant de malheureux domestiques que M. le « prince de Guémené entraîne dans l'abîme avec lui. Pour nous, « nous avons d'autres ressources : nous n'aurons rien perdu ; « monseigneur, si vous nous conservez votre estime ; nous aurons « même gagné, si, en refusant aujourd'hui vos bienfaits, nous « forçons nos détracteurs à convenir que nous n'en étions pas « tout à fait indignes.

« Nous sommes avec un profond respect, etc.

« A la loge de mademoiselle Guimard, ce vendredi 6 décem« bre 1782. »

FIN DES MÉMOIRES DE BACHAUMONT.

TABLE

DU TOME TROISIÈME.



